

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

PIE=ZEN.

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

SECONDE ÉDITION

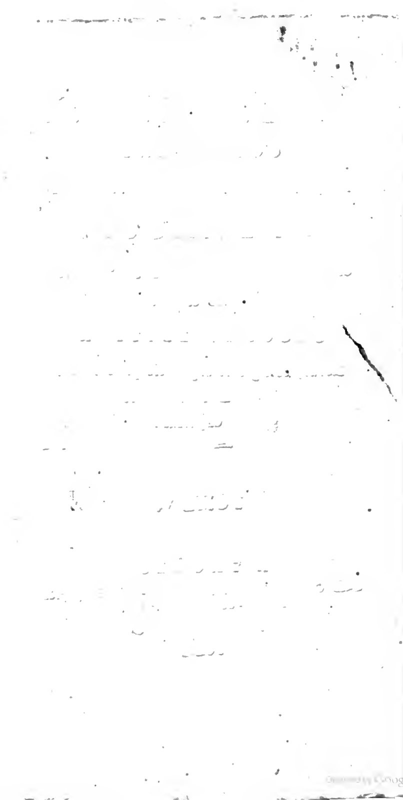
Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur.

Amour, amour, quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu prudence.
LA FONTAINE.

TOME V.

A TROYES,
Chez GOBELET, Imprimeur-Libraire, près l'Hôtel-de-ville, N.° 206.

1811.



DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde, jusqu'à ce jour.

PIERRE III.

On a vu à l'article de *Pierre I.er*, dit *le Grand*, Empereur de Russie, que *Catherine I.ère*, son épouse, lui succéda. Malgré la toute-puissance de cette Princesse et ses intentions, elle fut obligée, en mourant, de laisser la couronne à *Pierre II*, fils du Czarowitz *Alexis*, que son père avait fait mourir. Ce jeune Prince eut pour successeur *Anne*, fille du Czar *Ivan*, frère de *Pierre I.er* Cette Impératrice eut pour successeur *Ivan III*, son neveu, qui était encore au berceau, (*a*) et qu'une révolution fit enfermer peu de tems après, pour mettre la couronne sur la tête d'*Elisabeth*, fille de *Pierre I.er* et de *Catherine I.ère*.

(*a*) Ce Prince infortuné était fils de *Anne*, Princesse de Mecklembourg, qui fut appellée en Russie par l'Impératrice *Anne*, sa tante, et épousa *Antoine Ulric de Brunswick*. Elle était fille de *Catherine Iwanoffna*, fille d'*Ivan*, frère de *Pierre I.er*, qui avait épousé une *Soltikoff*. Le jeune *Ivan*, après avoir vécu dans différentes prisons jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, fut assassiné par ses gardes, sous le règne de *Catherine II*. Son père et sa mère, enfermés comme lui, eurent plusieurs enfans auxquels *Catherine II* donnait une pension considérable pour leur entretien.

Elle effaçait, dit-on, sa mère en beauté, elle l'égalait par les charmes de la conversation, par sa douceur, et elle la surpassa par son goût démesuré pour ses plaisirs. Si elle renonça publiquement au mariage, elle n'en goûta pas moins les douceurs. Il y en a cependant qui prétendent qu'elle épousa secrètement *Alexis Gregoricwictsch*, son Grand-Veneur, et qu'elle en eut plusieurs enfans, dont deux garçons furent connus sous le nom de Comtes de *Tarrakonoff*, et une fille dont le sort mérite d'être connu.

Elle fut élevée sous le nom de Princesse de *Tarrakonoff*. Le Prince de *Radziwil*, Polonais, la fit enlever et conduire à Rome, soit pour intimider *Catherine II* dont on va parler, soit pour épouser lui-même la jeune Princesse. Obligé de revenir dans sa patrie, parce que *Catherine* avait fait confisquer tous ses biens, cette Princesse profita de ce tems pour envoyer en Italie *Alexis Orloff* qu'on fera bientôt connaître. Ce scélérat s'introduisit facilement auprès de la jeune Princesse de *Tarrakonoff*; il flatta son ambition en lui faisant espérer le trône de Russie; il eut même le talent de lui plaire et de la faire consentir à un hymen qui fut célébré par des brigands sous le titre de prêtres et de gens de loi. La jeune Princesse trompée par tant d'artifices, se rendit sur la flotte russe commandée par son prétendu époux; aussitôt elle fut chargée de fers, conduite en Russie, et renfermée dans une forteresse où elle fut noyée six ans après, dans un débordement des eaux de la Newa. Elle était alors âgée de vingt-deux ans.

L'Impératrice *Élisabeth* eut d'autres amans dont l'histoire devient inutile au but de cet ouvrage; cependant je crois devoir parler du Marquis de la *Chetardie* qui, étant Ambassadeur de France en Russie, en 1739, avait été fort avant dans les bonnes grâces d'*Élisabeth* qui le regretta beaucoup lors de son départ. La Cour de France le renvoya en Russie en 1744.

« Malheureusement, ce Seigneur portant dans ce pays-là le ton avantageux, les airs de fatuité et la légéreté brillante d'un homme à bonnes fortunes, piqua sensiblement la Souveraine par ses infidélités et par ses mépris. Il reçut

ordre de sortir, dans vingt-quatre heures, de la capitale, et dans huit jours de l'Empire. Pour colorer cette insulte faite à un Ambassadeur, on publia qu'on avait trouvé dans ses papiers les projets d'une révolution prochaine; mais ce qui prouva que le seul crime du coupable était l'oubli des bienfaits de l'Impératrice qui l'avait traité avec une distinction singulière, c'est qu'elle ne porta aucune plainte directe à *Louis XV*, ne demanda aucune satisfaction de la conduite de son Ministre, et se contenta des punitions usitées par les femmes en pareil cas, en le forçant de restituer et les gages de sa tendresse, et ce qu'il tenait de sa libéralité, et jusques aux marques d'honneur dont elle l'avait décoré. » (*a*)

« Ce fut *Élisabeth*, dit un historien, qui fit donner cinquante coups de knout, dans une place publique de Pétersbourg, aux Comtesses *Bestuchoff* et *Lapouchin*, leur fit couper la langue, et les relégua en Sibérie. La Comtesse *Lapouchin*, regardée comme la plus belle femme de Russie, était accusée d'avoir entretenu une correspondance secrète avec l'Ambassadeur de France; mais son véritable crime,

(*a*) * » Ce Marquis de la *Chetardie* devait, dit-on, sa naissance à un miracle de l'amour. Son père, à l'âge de près de quatre-vingts ans, était encore garçon, et vivait dans la retraite et la dévotion, chez son frère, Curé de Saint-Sulpice, lorsqu'un jour il lui dit : « Je vais sans » doute vous surprendre, mon frère; mais la nécessité, j'ose même » ajouter mon salut, ne me permettent pas de vous dissimuler plus » long-tems que, malgré les jeûnes et les macérations que j'ai mis en » usage, le *malin* me tourmente au point qu'il faut ou que je me damne, » ou que vous me trouviez une femme. » Le Curé fit en vain les représentations les plus fortes et les plus analogues à la circonstance, le Marquis n'écouta rien. Alors son frère lui fit épouser une jeune demoiselle de quinze ans, jolie et de qualité. Il y avait une demi-heure qu'elle était au lit nuptial, lorsque la jeune épouse sonna avec beaucoup de vivacité. Ceux qui arrivèrent trouvèrent le mari expirant : la jeune femme fut reconduite au couvent; mais, à son grand étonnement, neuf mois après, elle mit au monde un gros garçon qui fut le Marquis de la *Chetardie* dont on vient de parler, et qui, dit-on, eût épousé l'Impératrice de Russie, s'il eût été moins imprudent.

Quant à sa mère, on ne put jamais la décider à porter le nom de son mari, et elle conserva toujours le sien qui était *de Monasterolles*. »

ajoute l'historien qui paraît bien instruit, était d'avoir parlé avec trop de liberté des amours de l'Impératrice. »

Pour prévenir les brigues que l'ambition pouvait susciter de son vivant et après sa mort, *Élisabeth* fit venir à Pétersbourg *Charles-Pierre Ulric*, fils du Duc de *Holstein Gottorp*, et de *Anne Petrona*, fille de *Pierre I.er*; elle lui fit prendre le nom de *Pierre Fedorawilsch*, le déclara Grand-Duc de Russie et son héritier présomptif. Trois ans après elle songea à lui donner une épouse, et ce fut l'amour qui présida à ce choix.

« *Élisabeth*, avant de monter sur le trône, avait été promise au jeune Prince de *Holstein Eutin*; mais au moment où le mariage allait être célébré, ce Prince tomba malade et mourut. *Élisabeth* qui l'aimait avec excès, se livra à la plus amère douleur, et dans son désespoir elle fit vœu de renoncer à l'hymen. Au milieu des plaisirs auxquels elle se livra ensuite, elle conserva une vive tendresse pour l'objet de sa première passion : elle rendait à sa mémoire une espèce de culte, et n'en parlait qu'en versant des larmes.

» Une sœur de cet amant si regretté avait épousé le Prince d'*Anhalt-Zerbts*, et en avait une fille. Lorsqu'elle apprit l'élévation de *Pierre Fedorawilsch* au titre de Grand-Duc, elle se rappella le tendre souvenir qu'*Élisabeth* conservait de son frère, et resolut d'en profiter pour assurer un trône à sa fille. Dans cette espérance, elle se rend à Pétersbourg avec la jeune Princesse qui était jolie et parée de toutes les grâces de la jeunesse. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait fait une forte impression sur le cœur du Grand-Duc; l'Impératrice elle-même le remarqua, et n'en fut point fâchée. La Princesse de *Zerbts* saisissant adroitement l'occasion qui se présentait, courut se jetter aux pieds de l'Impératrice, lui peignit l'inclination des deux jeunes amans comme une passion insurmontable; et, lui rappellant l'amour qu'elle avait eu pour le Prince de *Holstein*, son frère, elle la conjura de faire le bonheur de la nièce de ce Prince,

» Il n'en fallait pas tant, sans doute, pour décider l'Impératrice; elle mêla ses pleurs à ceux de la Princesse de *Zerbts*, et lui promit, en l'embrassant, que sa fille serait Grande-Duchesse. Telles furent les causes de cette alliance dont les suites furent si funestes pour le malheureux *Pierre III*; et si l'amour mit dans ses bras une Princesse qui réunissait aux grâces de la figure tous les talens de l'esprit, cette même personne fut cause de sa cruelle fin. »

Lorsque son mariage fut arrêté, ce Prince était fort bien fait et d'une figure très-avantageuse; mais la petite vérole lui fit perdre, non-seulement les charmes de son visage, elle le rendit encore contrefait et presque hideux. Sa future, bien instruite par sa mère et plus encore par l'ambition qui tourmentait déjà son cœur, eut le courage de ne témoigner aucune répugnance, lorsqu'on lui permit de voir *Pierre*; elle courut même au-devant lui, et l'embrassa avec joie. Cependant elle fut si vivement affectée, qu'elle tomba évanouie en rentrant dans son appartement, premier motif de son indifférence pour son époux. A celui-là s'en joignit un autre qui fit une plus forte impression encore, et eut de plus fâcheuses suites.

« Le jeune Prince avait une imperfection qui, quoi qu'aisée à détruire, n'en était pas moins désagréable. La violence de son amour, ses efforts réitérés ne purent réussir à consommer le mariage. Si ce Prince se fût confié à quelqu'un qui eût eu un peu d'expérience, l'obstacle qui s'opposait à ses désirs eût été facilement vaincu. Le dernier rabbin de Pétersbourg, ou le moindre chirurgien l'en aurait délivré; mais telle était la honte dont l'accablait ce malheur, qu'il n'eut pas même le courage de le révéler. La Princesse qui ne recevait plus ses caresses qu'avec répugnance, et qui n'était pas alors moins expérimentée que lui, ne songea ni à le consoler, ni à lui faire chercher des moyens qui le ramenassent dans ses bras. »

Malheureusement elle ne fut que trop tôt instruite de ce qui manquait à son bonheur; nouveau motif d'aversion pour son mari qui, d'ailleurs étant grossier et sans éducation, ne cherchait pas à faire oublier à la Princesse la-

désagrément de sa situation, et ne savait pas la rendre heureuse. Cette conduite peu réfléchie ne tarda pas à être connue de l'Impératrice. On avait soin de lui rapporter toutes les paroles et les actions de son neveu : on exagérait même pour le rendre odieux ; et pendant que la vile classe des courtisans s'étudiait, les uns à le corrompre, d'autres à le perdre dans l'esprit de sa tante, l'amour lui tendait des embûches qui préparèrent et assurèrent son déshonneur et sa perte.

La situation de *Catherine*, telle qu'on vient de la dépeindre, pouvait entraîner des inconvéniens, même dans une personne vertueuse. La curiosité seule était capable de donner des inquiétudes; mais si l'on joint à tout ce qu'il est facile de deviner, un tempérament ardent, un penchant décidé pour le plaisir, et sur-tout un désir vif et naturel d'avoir des enfans, moyen assuré de satisfaire l'ambition dont *Catherine* était dévorée, on doit sentir qu'il était difficile à cette jeune Princesse de résister aux premières impressions de l'amour, et ce petit dieu eut soin de se présenter à elle avec des dehors assez séduisans pour être sûr de son triomphe.

Parmi les jeunes Seigneurs qui entouraient le Grand-Duc, on distinguait *Soltikoff*, Chambellan du Prince. Il était de toutes ses parties; mais il en rougissait : il connaissait assez bien la littérature française; il savait par cœur les plus beaux morceaux de Racine et de Voltaire, auxquels sa voix semblait encore prêter des charmes. Quoiqu'à peine au sortir de l'enfance, il avait déjà obtenu les faveurs de plusieurs femmes de la Cour, et ce succès l'enorgueillissait. Pour étendre le nombre de ses conquêtes galantes, il avait souvent bravé les déserts de la Sibérie; enfin les maris le regardaient comme le plus agréable et le plus dangereux de Pétersbourg.

Tel fut l'homme qui osa lever les yeux jusque sur l'épouse de son maître, et la vanité, peut-être encore plus que l'amour, lui fit concevoir le hardi dessein de captiver son cœur : il trouva plus de facilité qu'il ne le pensait. Après avoir franchi le pas le plus difficile, en faisant connaître sa passion, et s'être aperçu qu'on l'avait écouté sans colère,

il ne s'occupa plus que des moyens propres à hâter son bonheur. *Catherine*, qui le désirait peut-être autant que lui, « feignit une indisposition, pour se dérober aux spectacles, aux fêtes, où trop de regards indiscrets la gênaient. Le Grand-Duc était si aveuglé sur le compte de son Chambellan, qu'il l'engagea lui-même à partager la solitude de sa femme, et à employer tous les agrémens de son esprit pour la distraire; c'était précisément ce que souhaitaient les deux amans: aussi ne manquèrent-ils pas d'en profiter; mais à peine la Grande-Duchesse eut-elle cédé, qu'elle se livra à toute la crainte que pouvait lui inspirer sa faiblesse. Elle prévit les suites dangereuses des plaisirs qu'elle goûtait avec *Soltikoff*, et elle lui en fit part. Le Chambellan lui observa que, si elle parvenait à mettre son époux dans ses bras, ces suites qu'elle redoutait tant deviendraient avantageuses pour elle: il se chargea en même tems de faire réussir le projet. »

Pour y parvenir, il fit part à l'Impératrice de l'obstacle qui s'opposait au bonheur de son neveu, du désir qui le portait à employer tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit du Prince, pour l'engager à lever cet obstacle. *Élisabeth* l'approuva et lui recommanda même fortement de ne rien ménager dans une affaire d'où dépendait la tranquillité de son neveu et de celle de l'Empire.

« *Soltikoff*, enhardi par cette première démarche, proposa dès le même jour au Grand-Duc de se soumettre à l'opération prescrite par le législateur des Hébreux: il lui représenta qu'il n'éprouverait qu'une très-légère douleur, et qu'il ne serait obligé que de garder quelques jours son appartement, pour goûter ensuite les plaisirs les plus délicieux. Le Prince, naturellement timide, montra une extrême répugnance; les vœux de sa tante, l'enthousiasme de *Soltikoff*, le besoin qu'il sentait lui-même de jouir d'une volupté inconnue, la honte de ne pas être comme le reste des hommes, rien ne put le décider. »

Pour vaincre une semblable répugnance, le Chambellan qui y était vivement intéressé, parvint à gagner les autres favoris du Prince, en les assurant qu'il n'agissait que par

les ordres de l'Impératrice. Tous de concert, dans un soupér où le Prince s'était livré à son goût pour le vin, arrachèrent de lui une espèce de consentement. « Tout était préparé : on fit entrer le fameux *Boerhave* avec un habile chirurgien ; l'opération fut faite heureusement. *Élisabeth* fut si satisfaite de la conduite de *Soltikoff*, qu'elle lui fit don d'un magnifique diamant. »

Catherine et *Soltikoff* enchantés de ce succès, et délivrés de l'inquiétude qui les dévorait, prirent moins de précautions dans leurs amours. Cette imprudence, trop ordinaire aux jeunes amans, fit découvrir, ou au moins soupçonner fortement l'intrigue. Les courtisans jaloux du bonheur de *Soltikoff*, eurent grand soin de faire parvenir à l'Impératrice les bruits qui se répandaient sur la conduite de *Catherine*. *Élisabeth*, quoique très-galante elle-même, ne crut pas qu'un crime de cette nature méritât de l'indulgence ; elle menaça le Chambellan d'un exil en Sibérie, et exigea que, lorsque son neveu pourrait jouir des droits d'époux, la Grande-Duchesse, en se conformant à l'ancien usage des Russes, donnât des preuves de sa virginité.

L'audace tira les deux amans de cet embarras ; *Soltikoff* se présenta devant le Prince, lui fit part de ce dont on l'accusait, et rejettant ces bruits injurieux sur la méchanceté des envieux de sa faveur, et, pour ne plus fournir de prétexte à la jalousie de ses ennemis, il demanda la permission de se retirer à Moscou. Le Grand-Duc qui était très-attaché à son favori, prit vivement sa défense dans une audience qu'il demanda à l'Impératrice, et parvint déjà à la désabuser en partie.

Il restait le rôle le plus difficile à jouer ; c'était celui de *Catherine*. Quand elle fut assurée du suffrage de son époux, elle se présenta hardiment chez l'Impératrice : « oubliant dans ce moment la douceur dont elle s'était jusqu'alors parée aux yeux de la Souveraine, elle éclata en reproches sur le crédit qu'on avait pu donner à des soupçons odieux. Elle représenta combien la preuve, que l'Impératrice demandait de sa sagesse, pouvait être incertaine et trompeuse, et combien une semblable demande répandrait de



honte sur elle, puisque, dans ces sortes d'occasions, le moindre doute laissait toujours une tache ineffaçable. La douleur, la vengeance, la colère prêtèrent tant de forces à son éloquence qu'*Élisabeth* ne put y résister ; elle parut émue, attendrie, persuadée, et la victoire de *Catherine* fut complète.

» Cependant le Grand-Duc ne se ressentant plus de l'opération qu'il avait soufferte, osa enfin jouir de ses droits auprès de son épouse. Tout avait été arrangé pour ce moment délicat : il passa la nuit avec elle, et se crut parfaitement heureux. Combien d'autres, dans le même cas, ont eu et auront par la suite la même croyance ! Le lendemain il envoya à l'Impératrice, à l'instigation de *Soltikoff*, une cassette scellée qui contenait les preuves de la prétendue virginité de la Grande-Duchesse. *Elisabeth* parut être persuadée de leur authenticité ; quelques personnes en rirent sans doute tout bas, mais tout le monde s'empressa de féliciter hautement le Prince de son bonheur. »

Jusqu'à ce moment *Soltikoff* ne pouvait que s'applaudir de sa bonne fortune ; il possédait le cœur d'une Princesse jeune et charmante ; sa faveur auprès du Grand-Duc augmentait tous les jours ; l'Impératrice le traitait avec bonté ; *Catherine* portait dans son sein le fruit de ses amours, et les soupçons avaient été adroitement écartés. Cette situation trop brillante ne pouvait qu'exciter l'envie et la jalousie. Les ennemis du Chambellan se réunirent pour le perdre : ils parvinrent enfin à persuader à *Élisabeth* que ce favori abusant de la confiance du Grand-Duc, ne laissait approcher de lui que des complaisans abjects et débauchés, pour le livrer dans des excès qui ruinaient sa santé et corrompaient son cœur. Ils renouvellèrent les soupçons trop fondés et dès long-tems répandus sur le commerce criminel que ce favori entretenait avec la Grande-Duchesse. Dès ce moment la disgrâce de *Soltikoff* fut résolue.

« Cependant, pour éviter l'éclat et ménager l'honneur du Grand-Duc, l'Impératrice chargea le Chambellan de se rendre à Stockholm, avec le titre d'Envoyé extraordinaire, pour notifier au Roi de Suède la naissance de *Paul*

Petrowitz dont *Catherine* venait d'accoucher. Le présomptueux *Soltikoff* ne vit d'abord dans cet emploi qu'une nouvelle marque de la faveur de l'Impératrice; il l'accepta avec reconnaissance, se rendit promptement en Suède, et en repartit de même; mais à peine quittait-il Stockholm pour revenir à Pétersbourg, qu'un courrier l'arrêta en chemin, et lui remit l'ordre d'aller résider à Hambourg en qualité de Ministre plénipotentiaire de la Cour de Russie.

S'apercevant alors de sa disgrâce, il écrivit à *Catherine* pour l'engager à obtenir son rappel; mais comme on avait prévu qu'il emploierait ce moyen, on avait eu soin de faire sentir à la jeune Princesse que les démarches qu'elle hasarderait en faveur de *Soltikoff* fortifieraient les soupçons qu'on avait sur elle, et la perdraient. L'ambition alors fit taire l'amour, et bientôt la présence d'un étranger, que le hasard avait amené à la Cour de Russie, fit oublier à *Catherine* l'amant qu'elle ne voyait plus.

Cet étranger était le jeune Comte *Stanislas Poniatowski*. Né simple gentilhomme et dépourvu de fortune, mais doué d'une belle figure, et plein d'ambition, après avoir parcouru l'Allemagne, la France et l'Angleterre, il venait d'arriver en Russie, à la suite du Chevalier *Williams*, nommé par la Cour de Londres à l'ambassade de Pétersbourg. Il était gai, leste, brillant et fait pour réussir dans une Cour dont les amusemens et le plaisir semblaient être l'occupation la plus importante. Il s'aperçut bientôt de l'impression qu'il avait faite sur le cœur de *Catherine*; déjà même ces deux amans avaient eu une explication qui devait être suivie de quelque chose de plus sérieux, lorsque l'Impératrice, instruite de cette nouvelle intrigue, fit donner ordre à *Poniatowski* de quitter sur-le-champ la Russie.

Ce départ affligea vivement la Grande-Duchesse; elle n'avait pas eu le tems de goûter avec ce nouvel amant les plaisirs qu'elle en attendait. Ardente dans ses désirs, impatiente de ne pouvoir les satisfaire, elle confia ses peines et ses chagrins au Chancelier qui avait le plus grand crédit à la Cour. Ce Ministre, qui prévoyait que *Pierre*, abruti par la débauche, et livré à des conseils perfides, ne rési-



terait pas contre les talens de son épouse qu'il négligeait, crut devoir s'attacher à cette Princesse; et, pour lui donner une preuve de son dévouement, il promit de lui ramener son amant. En effet, peu de tems après, on vit arriver en Russie *Stanislas Poniatowski* avec la qualité de Ministre plénipotentiaire de la République et du Roi de Pologne.

Il eut bientôt tout le succès qu'il pouvait espérer. « La Grande-Duchesse, aveuglée par sa passion, et paraissant avoir entièrement oublié la prudence que lui avait tant recommandée sa mère, se livra hardiment et sans précaution à toute la vivacité de son tempérament. Son amant ne la quittait pas, elle lui consacrait ses jours, ses nuits entières, et elle mettait si peu de mystère dans ce commerce, que tous les Russes accusaient le jeune Polonais d'être père de l'enfant qu'elle portait alors dans son sein: cet enfant fut la Princesse *Anne* dont *Catherine* accoucha bientôt après, et qui mourut presque en naissant. Le Grand-Duc était le seul homme de la Cour qui ne s'aperçut point des désordres de son épouse; mais, soit que, quand il fut en état de pouvoir satisfaire l'amour qu'elle lui avait autrefois inspiré, cet amour se fût déjà refroidi, soit que la répugnance qu'il trouvait en elle lui en donnât à lui-même, il ne l'approchait que très-rarement. »

Il fallut toute l'adresse des courtisans pour faire ouvrir les yeux à *Pierre* et exciter sa jalousie. Leur dessein, en agissant ainsi, était moins de rendre service au Prince, que de perdre le Chancelier: alors tous ceux qui approchaient du Grand-Duc, s'attachèrent à lui faire observer les entretiens fréquens de l'Ambassadeur Polonais avec *Catherine*; on s'empressa de lui fournir des preuves certaines du commerce coupable qu'ils entretenaient ensemble. Le Prince fut accablé, consterné; il fit défendre à *Poniatowski* de paraître devant la Grande-Duchesse, et porta ses plaintes à l'Impératrice. Le Chancelier fut arrêté, jugé et condamné à mort; mais *Élisabeth* se contenta de l'exiler en Sibérie. Sa place fut donnée au Comte de *Woronzoff*, et ce fut ce qui hâta beaucoup la perte de *Pierre*.

Le nouveau Chancelier avait trois nièces. La première,

qui était une des plus belles femmes de la Russie, se nommait madame *Butturlin;* la seconde connue sous le nom de la Princesse *Daschkoff*, jolie et spirituelle, joua le plus grand rôle dans la révolution qui se préparait; la troisième, nommée *Élisabeth Romanowa de Woronzoff*, n'avait ni esprit, ni grâces, ni beauté, et cependant ce fut elle qui captiva le cœur du Grand-Duc. « Sa complaisance le séduisit, ses caprices l'amusèrent, et l'habitude de vivre avec elle devint bientôt pour lui un impérieux besoin. Le Sénateur *Woronzoff*, son père, plat et ambitieux courtisan, prostitua sa fille au Prince de la manière la plus basse; on lui donna le titre de Comtesse de *Woronzoff*, et l'Impératrice lui donna le sobriquet de *Pompadour.* »

Pendant ce tems, *Catherine* était dans une situation très-désagréable et très-embarrassante. Privée de son amant qu'elle ne pouvait plus voir qu'avec la plus grande difficulté et à la faveur de déguisemens qui étaient souvent découverts, (*a*) méprisée de son époux qui l'obligeait de rester avec lui, et d'être témoin des caresses qu'il prodi-

(*a*) « On cite, entr'autres, une occasion où l'Ambassadeur Polonais fut fort humilié. Désirant voir la Princesse qui était au château d'Oranienbaum, il s'y rend, et, après avoir caché son cordon de l'Aigle blanc, il se promenait dans une allée du parc, où *Catherine* lui avait donné rendez-vous : il fut reconnu par un domestique qui courut avertir le Grand-Duc. Le Prince voulant humilier *Poniatowski*, fit aussitôt appeller le plus robuste de ses Officiers Russes, et, après lui avoir donné le signalement du Polonais, il lui commanda d'aller le surprendre dans le parc, et de le lui amener de gré ou de force. Aussitôt le Russe part, joint l'homme qu'on lui a désigné, et lui demande qui il est, ce qu'il veut. *Poniatowski* répond qu'il est tailleur Allemand, et qu'il vient à Oranienbaum pour prendre mesure d'un habit à un Officier Holstenais. *J'ai ordre de vous mener chez le Grand-Duc*, lui dit le Russe. *Je ne puis y consentir, je n'en ai pas le tems*, répondit le Polonais. *Eh! que tu en aies le tems ou non, tu me suivras*, répliqua le Russe, et, lui jettant au cou un mouchoir auquel il avait fait un nœud coulant, il le traîna aux pieds du Prince. Lorsque le Grand-Duc vit *Poniatowski* conduit devant lui comme un malfaiteur, il eut l'air d'être fâché de la méprise; mais ensuite il s'amusa beaucoup de cette aventure, et il affectait sur-tout de la raconter devant la Grand-Duchesse. »

guait à la Comtesse de *Woronzoff*, brouillée avec l'Impératrice qui avait refusé de la voir et d'entendre sa justification, abandonnée de tous ces vils courtisans qui lui faisaient auparavant la cour la plus assidue, et qui, dans ce moment, la croyant perdue sans ressource, craignaient même de lui témoigner quelques égards, *Catherine*, dans cette position critique, déploya toute la ressource de ses talens. A force d'adresse, elle parvint à se réconcilier avec *Elisabeth*, et, à l'aide de la faction du Chancelier disgracié, elle fit renouveller et augmenter les soupçons de cette Princesse sur le Grand-Duc.

La Cour de Russie était dans la plus grande agitation par les cabales qui travaillaient, soit pour, soit contre le Duc, lorsque l'Impératrice *Elisabeth* mourut en 1762. Comme elle n'avait fait aucune disposition particulière avant sa mort, son neveu lui succéda sans difficulté, sous le nom de *Pierre III*. Les commencemens de son règne lui firent infiniment d'honneur, et lui gagnèrent la faveur du peuple. Il rappella presque tous ceux qui avaient été exilés en Sibérie; il corrigea plusieurs abus; il parut même oublier les torts de *Catherine*, en la traitant avec bonté, en la consultant sur différentes affaires; mais cette Princesse était trop habile pour se rassurer sur ces apparences de réconciliation; elle savait que *Pierre*, toujours plus amoureux de la Comtesse de *Woronzoff*, avait eu l'imprudence de faire connaître le dessein qu'il avait de répudier son épouse, pour mettre sur le trône sa maîtresse; mais surtout l'ambition de régner seule ne permettait pas à *Catherine* d'oublier ses anciens projets. Tous ces motifs réunis ranimèrent son courage, et lui firent vaincre tous les obstacles qui paraissaient se multiplier.

Il faut convenir cependant que *Pierre III* l'aida beaucoup sans le savoir. Sa prédilection trop marquée pour le Roi de Prusse, les changemens qu'il fit dans ses régimens pour y faire adopter l'exercice prussien, la hardiesse avec laquelle il toucha à ce qui concernait le Clergé séculier et régulier, sans avoir mis aucune adresse pour amener doucement une réforme toujours dangereuse, à cause des pré-

jugés, le peu d'égards qu'il eut même en public pour son épouse, lorsqu'il fut affermi sur le trône, lui donnant les épithètes les plus grossières, tandis que la Comtesse de *Woronzoff* acquérait tous les jours plus d'empire sur lui, recevait les honneurs qui n'étaient dûs qu'à l'Impératrice, et était assez imprudente pour étaler son triomphe, tout aliénait les esprits des Russes. *Pierre III* acheva de multiplier ses torts, et de donner des armes contre lui, en confirmant sa maîtresse dans l'espérance qu'il lui avait donnée de l'épouser et de la mettre à la place de *Catherine*.

C'était bien, en effet, l'intention de ce Prince. Pour y parvenir, il résolut de mettre au grand jour la preuve des infidélités de son épouse, et de faire déclarer bâtard le jeune Grand-Duc *Paul Petrowitz*. Ce fut dans ce dessein qu'il fit revenir de Hambourg *Soltikoff*, premier amant de *Catherine*, et il tâcha, à force de bienfaits, d'obtenir de lui l'aveu authentique des faveurs qu'il avait obtenues de la Princesse. D'après cet aveu, sur lequel il comptait, et vu le peu d'espérance qui lui restait d'avoir des enfans, *Pierre III* résolut d'adopter le Prince *Iwan*, et de lui faire épouser la jeune Princesse de *Holstein Beck*. Ce jeune Prince, comme on l'a dit, avait été transféré en différentes prisons, et il était alors dans la forteresse de Schlusselbourg; ce fut là que l'Empereur alla le voir, et parut s'intéresser à son sort, en adoucissant sa prison. On ajoute que, dans cette visite, *Pierre* ordonna la construction d'une nouvelle prison, qu'il eut l'air de destiner pour *Iwan*, mais qu'il préparait en effet pour y renfermer *Catherine*.

« C'est un fait bien connu, dit un historien, qu'il » (*Pierre*) laissa voir plus d'une fois le dessein de l'ar- » rêter, (*Catherine*) elle et son fils le Grand-Duc. Il se » proposait en effet de l'exclure de sa succession au trône, » et d'épouser sa maitresse, *Élisabeth de Woronzoff*. A » peine eut-il pris cette dangereuse résolution, que *Ca-* » *therine* en fut instruite par l'imprudence de la Comtesse » elle-même. Par ce moyen, ou par d'autres, et sur-tout » par l'indiscrétion de *Pierre*, elle fut toujours instruite

» de bonne heure de toutes les mesures qu'on prenait » contre elle. Ainsi elle fut la maîtresse de choisir le mo- » ment d'agir et de pourvoir à sa sûreté, en prévenant à » tems les desseins de son mari. »

L'amour qui, en faisant goûter à *Catherine* les douceurs et les plaisirs qu'il sait procurer, l'avait réduite dans la cruelle situation où elle se trouvait, ne l'abandonna pas, et servit beaucoup à ses desseins. *Poniatowski* avait été éloigné : son amante parut désolée de son absence ; elle entretenait avec lui une tendre correspondance ; mais tandis que les courtisans les plus attentifs la croyaient fidelle à l'amour du Polonais, elle se dédommageait assez souvent, en secret, de l'absence de celui qu'elle semblait aimer uniquement. * La seule personne qui fut dans le secret de ses intrigues amoureuses, et qui les dirigeait toutes, était une de ses femmes, nommée *Catherine Iwanoffna*, la plus habile des confidentes, et la moins scrupuleuse des duegnes. Elle se conduisait avec tant d'adresse, que ceux qu'elle présentait à *Catherine* jouissaient presque toujours des faveurs de cette Princesse, sans savoir qui elle était ; « mais comme elle ne crut pas trouver dans ces amans le devouement et le génie qui lui étaient nécessaires, elle se contenta de s'en faire des amis, et ne leur dévoila point son secret. Enfin le hasard amena dans ses bras un homme qui, sans fixer son cœur, eut le talent de prendre sur elle le plus grand empire, et l'aida efficacement dans la révolution qu'elle projettait.

» *Grégoire Orloff*, c'est le nom de cet homme, ne possédait ni les avantages de la naissance, ni ceux de l'éducation ; mais il en avait reçu de la nature de plus utiles, le courage et la beauté. Il servait dans l'artillerie, tandis que deux de ses frères n'étaient que simples soldats dans le régiment des Gardes. Le Comte *Pierre Schuwalof*, Grand-Maître de l'artillerie, homme vain et fastueux, voulut avoir le plus beau de ses Officiers pour Aide-de-Camp, et il choisit *Grégoire Orloff*. Il avait aussi pour maîtresse une des plus illustres et des plus jolies femmes de la Cour, la Princesse *Kourakin*, qui ne tarda pas à

faire connaître à l'Aide-de-Camp qu'elle le préférait à son Général; mais malheureusement le Général, qui les surprit ensemble, défendit à *Orloff* de jamais paraître devant lui, et le menaça d'employer tout son crédit pour le faire exiler en Sibérie.

» Cette aventure eut de l'éclat; la Cour et la Ville s'en entretinrent pendant quelque tems, et le bruit en parvint jusques dans la retraite à laquelle *Catherine* avait été forcée de se condamner. La curiosité, la pitié peut-être, lui fit désirer de connaître le jeune Officier dont on racontait l'infortune; *Iwanofna* lui en procura la vue avec toutes les précautions accoutumées, et *Orloff*, sans deviner d'abord quelle était la beauté qui s'intéressait à son sort, trouva en elle bien plus de charmes et d'amour que dans la princesse *Kourakin*. Cette première et mystérieuse entrevue fut suivie de plusieurs autres rendez-vous, dans lesquels *Catherine* ne fut que tendre; mais lorsqu'elle se crut bien assurée de l'audace et de la discrétion de son amant, elle lui dévoila ses desseins ambitieux. *Orloff* forma alors avec elle une conspiration, dans laquelle il fit bientôt entrer ses frères, (*a*) son intime ami *Bilikoff*, le Lieutenant *Passick*, et d'autres Officiers, par le moyen desquels il gagna quelques compagnies des Gardes, mais sans leur dire quel était réellement son projet. »

Une autre personne, qui fut infiniment utile à *Catherine*, fut la Princesse *Daschkoff*, sœur de la Comtesse de *Woronzoff*. Cette jeune femme, qui joignait aux grâces de la figure les talens de l'esprit, et sur-tout un courage rare dans les personnes de son sexe, s'était attachée à *Catherine* par jalousie contre sa sœur; d'autres motifs vinrent ensuite augmenter et resserrer plus étroitement cette union.

Tandis que tout le monde ignorait le tendre et intime

(*a*) Ils étaient au nombre de quatre. *Alexis*, devenu depuis Amiral, dont il a été déjà parlé, et qui a été chassé de Moscow, à l'avénement de *Paul Pétrowitz* sur le trône; *Wolodimer*, qui fut fait Sénateur après la révolution qui détrôna *Pierre III*, *Fædor* et *Iwan*, qui tous deux furent faits Chambellans.

commerce

commerce qui existait entre *Catherine* et *Grégoire Orloff*, ce dernier, en cherchant à fortifier le parti de son illustre amante, avait été obligé de voir plusieurs fois la Princesse *Daschkoff*; il lui plut, et, sans soupçonner qu'*Orloff* fût connu de *Catherine*, la Princesse trouva en lui plus qu'un complice. Lorsqu'elle fit instruire l'Impératrice de ce succès, *Catherine*, à qui son amant rendait compte de tout, dans leurs entrevues nocturnes, se garda bien de désabuser son amie, crainte d'offenser sa vanité

Mais l'amour préparait un triomphe plus solide et plus important. Le Comte *Panin*, Gouverneur de *Paul Pétrowitz*, et qui jouissait d'un grand crédit, n'avait pas fait difficulté d'entrer dans la conjuration; il était d'accord avec *Orloff* et *Razumoffsky*, qui avait été l'amant, et peut-être l'époux de l'Impératrice *Élisabeth*, qu'il fallait détrôner *Pierre III*; mais ils différaient sur la manière de le remplacer. *Orloff* et la Princesse *Daschkoff* voulaient que *Catherine* eût l'autorité souveraine; *Panin* et *Razumoffsky* voulaient au contraire qu'elle ne gouvernât que sous le nom de *Régente*, et que le titre d'Empereur fût déféré au jeune Grand-Duc, *Paul Pétrowitz*. *Panin* eut même le courage de dire à *Catherine*, et de lui représenter « que son plus grand bonheur devait être d'échapper » au danger pressant qui la menaçait, et que le seul » moyen de justifier sa téméraire entreprise, c'était de » paraître s'être occupée moins d'elle que de son fils. » Les instances de cette Princesse, ainsi que ses promesses, pour faire changer *Panin*, avaient été vaines; il était cependant essentiel de le gagner. « L'amour avait déjà valu » à *Catherine* le plus vaillant, le plus audacieux de ses » conjurés; l'amour procura à une autre femme l'avantage » de vaincre celui que l'Impératrice elle-même n'avait » pu ranger à son avis. »

« La nécessité où la conjuration avait mis *Panin* d'entretenir fréquemment la Princesse *Daschkoff*; l'esprit, la vivacité, la pétulence de cette jeune femme, tout enfin lui avait inspiré une forte tendresse pour elle. Il ne tarda pas à lui en faire l'aveu; elle le reçut avec froideur, et ne lui

laissa aucun espoir de succès. Ce n'était pourtant point la vertu de madame *Daschkoff* qui lui faisait rebuter *Panin*; plusieurs autres amans connus avaient déjà éprouvé qu'elle n'était point invincible; mais l'âge, l'air empesé de *Panin*, sa réputation équivoque en amour, et sur-tout le sentiment vif et profond qu'elle avait voué à un autre, l'empêchaient de céder au Gouverneur, qui, en se taisant dèslors sur sa passion, semblait trouver du plaisir à contredire tout ce que désirait celle qui en était l'objet.

» Un des conspirateurs ayant découvert le secret motif de la résistance de *Panin*, courut chez madame *Daschkoff* et, après s'être fait confirmer par elle ce qu'il en était, il lui parla avec toute la liberté d'un confident zélé et d'un complice qui bravait, chaque jour avec elle, l'exil et la mort. Il lui représenta que si elle croyait que ce fut une faute de céder aux désirs de *Panin*, cette faute serait ennoblie par le motif qui la lui faisait commettre; il lui rappella le sentiment qui la liait à l'Impératrice, et lui dit que l'amitié étant la première des vertus, il n'y avait point de sacrifice qui dût coûter, quand il s'agissait de servir une amie. Il lui montra enfin le triomphe de l'héroïsme dans l'acte honteux qui devait faire servir ses charmes à son ambition. La Princesse *Daschkoff*, dont l'imagination s'exaltait aisément, crut tout ce qu'on lui dit, fit tout ce que voulut *Panin*, et *Catherine* n'eut plus à craindre d'obstacles de la part de ce conjuré. »

Tandis que les amis de cette Princesse faisaient tant de démarches et de sacrifices pour lui procurer la souveraine puissance, et qu'elle-même, quoiqu'éloignée de la Cour et reléguée à Pilershof, excitait et dirigeait ses partisans, elle se livrait à toute sa tendresse pour *Grégoire Orloff*; mais, emportée par sa passion, elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait écouté la voix du plaisir avec trop peu de ménagement et de prudence. La situation où elle se trouva augmenta beaucoup les inquiétudes qui l'environnaient: malheureusement encore sa grossesse, malgré les soins qu'elle prenait de la cacher, fut découverte par quelques courtisans qui en avertirent le Czar. Comme il

était vivement intéressé à constater ce fait, qui ne servirait pas peu à légitimer ses projets, il résolut de surprendre *Catherine*; « mais il vint trop tard, et au moment où il entra dans la chambre de la Princesse, il la trouva assise sur un sopha, où elle avait, quelques heures auparavant, été délivrée, avec le secours d'*Iwanoffna*, du fardeau qui l'avait mise dans le plus grand péril. *Pierre III* trompé par la tranquillité facile de son épouse, crut qu'on l'avait calomniée, et, après quelques complimens vagues, il la quitta et s'en retourna à Pétersbourg.

Décidé enfin à faire arrêter *Catherine* au milieu d'une fête qu'il devait donner à Pétershof, il se retira d'abord au château d'Oranienbaum, où il se livrait au plaisir et à la joie, lorsque les conjurés hâtaient le moment de le détrôner. *Alexis Orloff*, frère du favori, alla, pendant la nuit, chercher *Catherine* à Pétershof, et l'amena à Pétersbourg, où, en moins de deux heures, elle se fit reconnaître Impératrice par les trois régimens des Gardes, par celui de l'artillerie, et de là se rendit à l'église, où l'Archevêque de Nowogorod lui mit la couronne impériale sur la tête, la proclama à haute voix Souveraine de toutes les Russies, sous le nom de *Catherine II*, et déclara, en même tems le jeune Grand Duc, *Paul Pétrowitz*, son successeur.

Tout favorisait cette étonnante révolution; et déjà *Catherine* était maîtresse du trône, des troupes, du palais et de Pétersbourg, sans avoir rencontré d'opposition, tandis que *Pierre III* ignorait absolument tout ce qui se passait dans la capitale de son empire. Le premier avis qu'il en reçut, fut lorsqu'il se rendait à Pétershof avec sa maîtresse et les personnes qui formaient sa Cour. Si, dans ce moment critique, il eût suivi l'avis du Maréchal de Munich, qui lui conseillait de marcher sans délai sur Pétersbourg, peut-être le succès aurait couronné cette démarche qui, dans tous les cas, était nécessaire et glorieuse; mais le courage manqua à ce malheureux Prince, et l'indécision dans laquelle il resta, fut encore augmentée par les lamentations des femmes qui l'entouraient;

enfin les avis qui lui arrivèrent successivement ne lui permettant plus de douter de la réalité et du succès de la révolution, il envoya plusieurs courriers à l'Impératrice, pour lui proposer un accommodement. Comme aucun de ces courriers ne revenait, le découragement ne fit qu'accroître l'indécision. Après avoir tenté inutilement de s'emparer de Cronstadt, *Pierre*, au lieu de chercher un asile en Suède, ou de se retirer dans ses États de Holstein, se flattant toujours d'une réconciliation avec l'Impératrice, retourna à Oranienbaum, où il attendit le retour du Général *Ismahiloff* qu'il avait envoyé, et qui était chargé d'offrir de sa part de résigner la couronne, à condition qu'on lui permettrait de se retirer dans le Holstein, avec *Elisabeth Woronzoff* et son favori. *Catherine*, dont le vif intérêt était de s'assurer de la personne de l'Empereur, sans effusion de sang, persuada au Général que le seul parti qui restait à *Pierre*, était de n'opposer aucune résistance, puisque tous ses efforts ne serviraient qu'à attirer sur lui et sur son parti la vengeance d'une armée irritée; que s'il voulait se retirer à Pétershof, on conviendrait des conditions de son abdication.

Le faible Prince suivit ce lâche conseil. Arrivé à Pétershof avec sa maîtresse et son favori, tout lui annonça le triste sort qu'on lui préparait. En sortant de voiture, la maîtresse fut enlevée par des soldats, qui la dépouillèrent de son cordon, qu'on donna sur-le-champ à la Princesse *Daschkoff*, sa sœur; on arracha à l'Empereur les marques de son Ordre; on lui ôta ses habits qu'on fouilla, ensuite on lui donna une mauvaise robe-de-chambre, et on le renferma seul avec une garde à sa porte. *Catherine*, qui ne voulut seulement pas le voir, lui envoya le Comte *Panin*, qui le décida à écrire une déclaration, par laquelle il se reconnaissait incapable de gouverner l'empire, et y renonçait. A peine eut-il signé cet acte fatal, qu'il fut conduit dans une prison, où on l'enferma, et où il mourut au bout de sept jours, précisément dans le tems où le peuple et les soldats commençaient à plaindre le sort de ce malheureux Prince, et où l'on fo-

mentait en secret un mécontentement qui pouvait avoir de grandes suites. *Pierre* était âgé de trente-quatre ans ; son corps fut exposé sur un lit de parade à Pétersbourg, et chacun eut la liberté de l'approcher et de le reconnaître.

C'est ainsi que rapportait simplement la mort de ce Prince un auteur qui écrivait en 1786 ; mais la mort de *Catherine II*, et les changemens politiques ayant laissé la liberté de dire toute la vérité, on trouve dans un historien récent des détails plus circonstanciés sur cet événement assez intéressant pour exciter la curiosité.

Lorsque *Catherine* vit en sa possession la personne de son époux, et son abdication, elle s'occupa à récompenser ceux qui l'avaient aidé à monter sur le trône. On conçoit facilement que les *Orloff* ne furent pas oubliés: ce fut alors qu'on connut la liaison intime de *Grégoire Orloff* avec l'Impératrice ; ce favori fut fait Lieutenant-Général des armées Russes, et Chevalier de Saint-Alexandre de *Newsky*. La Princesse *Daschkoff*, qui lui était tendrement attachée, s'aperçut la première que cet amant, pour qui elle avait tout sacrifié, lui avait donné une rivale dangereuse. Emportée par la jalousie, elle osa en faire de vifs reproches à l'Impératrice, et fit connaître à ses amis le choix de la Princesse. On vit avec dépit qu'on venait de travailler pour un Officier obscur, qu'on n'avait regardé que comme un instrument, et non comme un chef de la conjuration. Cette découverte fit naître un mécontentement qui se communiqua au peuple, à une partie des soldats, et sur-tout à Moscow. Dès ce moment la mort de *Pierre III* fut résolue ; il était un objet d'inquiétude dont il fallait se délivrer, et quand on a fait un pas dans le chemin du crime, on ne balance pas au second.

« L'infortuné *Pierre* était depuis six jours à Mopsa, petite maison de campagne de l'Hetman *Razumoffsky*, lorsque *Alexis Orloff* et un autre Officier se présentèrent à lui, et lui dirent qu'ils venaient lui annoncer sa prochaine délivrance, et lui demander à dîner. On apporta des verres et de l'eau-de-vie : *Orloff* versa dans celui qui devait porter la mort dans le sein du Prince, un breuvage qu'un

médecin de la Cour avait eu la lâcheté de composer à cet effet. Le Czar, sans défiance, prit le poison et l'avala, mais bientôt il éprouva de cruelles douleurs, et *Orloff* ayant voulu lui offrir un second verre, il le refusa, et lui reprocha son crime.

» Il demandait du lait à grands cris, mais les deux monstres lui présentaient encore du poison, et le pressaient de le prendre. Enfin *Orloff* le renversa par terre, lui pressa la poitrine avec ses genoux, tandis que d'une forte main il le tenait à la gorge, et que de l'autre il lui serrait le crâne. Ces tortures ne remplissant pas assez vite le but des bourreaux, deux d'entr'eux passèrent autour du cou de *Pierre* une serviette avec un nœud coulant, et achevèrent de l'étrangler. »

Cette mort fut aussitôt annoncée à l'Impératrice par *Alexis Orloff*. Après avoir joué la comédie en public par les larmes qu'elle affecta de répandre, elle fit publier une déclaration dans laquelle elle eut la hardiesse de dire que *Pierre* était mort des suites *d une colique violente, occasionnée par les hémorroïdes.* (*a*) Elle exhortait en-

(*a*) *Voltaire* écrivait dans le même tems à un de ses amis, et lui mandait : « Voilà, Monsieur, bien des sujets de tragédie dans ce siècle : » l'Empereur de Russie détrôné par sa femme, et mort, dit-on, d'une » colique violente ; le Prince *Iwan*, Empereur légitime, enfermé depuis plus de vingt ans dans une île de la Mer Glaciale, où sa mère » est morte, etc. »

Ce même *Voltaire*, devenu l'ami de *Catherine*, qui le caressait pour obtenir ses éloges, écrivait, quelques années après, en parlant de cette Princesse : « Je suis son chevalier envers et contre tous ; je sais » bien qu'on lui reproche quelques *bagatelles* au sujet de son mari, mais » ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas, et d'ailleurs il » n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de » grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration ; et » assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses « que ma *Catherine* fait tous les jours. »

Dans une autre lettre *Voltaire* mandait, en parlant encore de cette Princesse : « Il faut rétablir sa réputation à Paris chez les honnêtes » gens. J'ai de fortes raisons de croire que MM. les Ducs de *Praslin* » et de *Choiseul* ne la regardent pas comme la dame du monde la plus » scrupuleuse ; cependant je sais, autant qu'on peut savoir, qu'elle

suite ses fidèles sujets à regarder cet arrêt inattendu du Tout-Puissant, *comme un effet des vues impénétrables que sa providence s'était réservées sur elle, sur son trône impérial, et sur toute sa chère patrie.*

Un historien ajoute que le visage du Prince, dont le corps fut exposé pendant trois jours, était devenu tout noir; qu'on voyait suinter à travers l'épiderme un sang extravasé qui pénétrait même les gants dont on avait couvert ses mains, et que le poison qu'on lui avait fait prendre était si violent, que tous ceux qui eurent le triste courage d'approcher leur bouche de la sienne, s'en retournèrent avec les lèvres enflées; mais *Catherine* avait la force en main, et, comme tous les Souverains qui gouvernent et savent maintenir les peuples, elle sut comprimer les plaintes et les murmures de ses sujets qui, dans cette occasion osèrent montrer toute leur sensibilité. Ainsi finit l'infortuné *Pierre III*, qui fut la victime de son imprudence, de sa trop grande indulgence pour les désordres de son épouse, et de sa passion pour une femme qui n'eut pas assez de talent et d'adresse pour lutter contre une Princesse qui, en bravant l'opinion publique par l'indécence de sa conduite, savait trouver, même dans les plaisirs auxquels elle se livrait, des moyens de triompher de ses ennemis. Il s'agit de voir actuellement comment cette Princesse se conduisit depuis la mort de son époux.

Le Roi de Prusse écrivant dans ce tems à un de ses favoris, lui mandait: « L'Empereur de Russie a été détrôné par » son épouse; on s'y attendait: cette Princesse a beaucoup » d'esprit, et les mêmes inclinations que la défunte.

» n'a nulle part à la mort de son ivrogne de mari. Un grand diable d'Of- » ficier aux Gardes, *Priobozinsky*, en le prenant prisonnier, lui donna » un horrible coup de poing, qui lui fit vomir du sang; il crut se guérir » en buvant continuellement du punch dans sa prison, et il mourut » dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais » occupé un trône; on lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage » de détrôner son mari, car elle règne avec sagesse et gloire. »

Et voilà la doctrine et la morale d'un philosophe dont on a fait l'apothéose, comme d'un apôtre de la liberté!

» (*Élisabeth.*) C'est le second tome de *Zénon*, de son épouse
» *Adriana*, et de *Marie de Médicis*. Le pauvre Empereur a
» voulu imiter *Pierre I.er*, mais il n'en avait pas le génie.

» Au reste la mort de *Pierre III* ne fut suivie d'aucuns de ces événemens tragiques, dont les révolutions avaient jusqu'alors constamment été souillées et ensanglautées en Russie ; personne ne fut même envoyé en Sibérie. Il n'y eut aucune exécution, ni publique, ni secrète. *Élisabeth Woronzoff* n'éprouva de la part de l'Impératrice, ni jalousie ni ressentiment ; on la laissa jouir, sans aucune restriction, de tout ce qu'elle tenait de la libéralité de son amant. *Catherine* oublia les indignes traitemens que cette favorite lui avait attirés, et, ce qui était plus encore, la présomption qu'elle avait eue de la dépouiller de son rang d'Impératrice, pour se le faire donner. On lui permit de se marier, et elle épousa un nommé *Panninsky*, avec lequel elle demeurait à Moscow. L'Impératrice y étant, plusieurs années après, lui fit demander sa fille, qu'elle admit au nombre des demoiselles d'honneur. »

Cependant *Catherine* ne pouvait satisfaire les désirs de tous ceux qui prétendaient lui avoir été utiles. On était généralement mécontent de la grande faveur de *Grégoire Orloff*, et de la manière dont il en usait. La jalousie et la méchanceté firent paraître un manifeste, signé de la main de *Pierre III*, dans lequel il mettait au grand jour toutes les faiblesses, tous les crimes de son épouse. Il l'accusait d'adultère, et déclarait qu'il ne reconnaissait point le jeune Grand-Duc pour son fils, parce que cet enfant était né du commerce scandaleux de *Catherine* avec *Soltikoff*. Plusieurs soldats, qui témoignèrent trop hautement le repentir de leur crime, furent sévèrement punis. La Princesse *Daschkoff*, qui avait sacrifié son père, sa sœur, sa famille entière à l'élévation d'une Princesse qui se disait son amie, ou plutôt à l'amour qu'elle avait pour *Orloff*, ayant voulu se plaindre d'un refus que lui fit l'Impératrice, fut reléguée à Moscow, où elle retrouva malgré elle son époux, qui fut fort étonné de la voir enceinte, sans savoir pourquoi. Tout pliait alors sous la puissance et la politique de *Catherine*.

A la nouvelle de son élévation, *Poniatowsky*, qui continuait d'entretenir avec elle une correspondance très-tendre, qui était informé qu'elle pleurait quelquefois devant ses confidens, en parlant de sa passion pour lui, osa se flatter de recevoir bientôt la main de celle dont il croyait posséder le cœur. Dans cette flatteuse espérance il fit demander à l'Impératrice la permission de se rendre auprès d'elle; on se contenta de lui répondre que sa présence n'était point encore nécessaire, et qu'on avait d'autres desseins sur lui.

Tandis que *Catherine* ménageait encore son ancien amant, et lui donnait quelques marques stériles de tendresse, elle prodiguait ses faveurs à *Grégoire Orloff*, et ne prenait plus la peine de cacher la vive passion qu'il lui avait inspirée. Enhardi par la foiblesse de son amante, excité par les conseils du Chancelier, ce favori vit le moment où il allait partager la souveraine puissance, en épousant *Catherine*. Cette Princesse, qui portait alors dans son sein des preuves de son amour pour *Orloff*, y consentait. Pour le rendre plus digne d'elle, elle s'occupait à lui procurer le titre de Prince de l'empire; mais heureusement *Razumoffsky* et *Woronzoff* eurent le courage de lui représenter que le mariage qu'elle projettait entraînerait les plus grands malheurs. Elle feignit alors d'ignorer le projet dont on lui parlait; elle protesta même que l'idée ne s'en était jamais présentée à son esprit; mais elle conserva un vif ressentiment contre les donneurs d'avis.

Le bruit de ce mariage fit une forte impression sur l'esprit des Russes. La haine contre *Orloff* augmenta le nombre des ennemis de *Catherine*; on n'entendait parler que de conspirations, et si les chefs avaient pu s'accorder sur celui qu'ils destinaient à occuper le trône, il est presque sûr qu'ils auraient forcé l'Impératrice d'en descendre; mais pendant qu'ils balançaient entre le jeune Grand-Duc et le malheureux *Iwan*, *Catherine* eut l'adresse de déjouer leurs projets. Ce fut au milieu de ces craintes et de ces incertitudes que cette Princesse mit au monde un fils qui, en 1763, a été connu sous le nom de *Robrinsky*.

Cet *événement*, suite de la tendresse de *Catherine* pour son amant, fut suivi d'un autre beaucoup plus important, et qui prouva que, si la Princesse était inconstante dans ses caprices amoureux, elle savait récompenser magnifiquement ceux qui avaient eu le bonheur de lui plaire.

Auguste III, Roi de Pologne, venait de mourir. *Catherine*, qui avait une grande influence dans ce royaume, après s'être assurée des Cours de Vienne, de Versailles et de Prusse, et écarté adroitement tous les candidats qui se présentaient pour monter sur le trône de Pologne, se déclara enfin, et on apprit avec étonnement qu'elle destinait cette couronne à *Poniatowsky*, son ancien amant. Son élection souffrit beaucoup de difficultés, malgré le grand crédit de l'Impératrice. Il n'avait que trente-deux ans: on convenait qu'il avait une belle figure, des grâces et de l'éloquence; mais on demandait quels services il avait rendus à la patrie, pour en obtenir une si glorieuse récompense? On lui reprochait de la faiblesse, de la prodigalité, de l'ignorance dans les affaires. La raison du plus fort, qui se trouvait dans les troupes de la Russie, répondait à tout cela victorieusement. « *Catherine* mettait un si grand prix à voir la couronne des Sarmates sur le front de son ancien amant, qu'elle écrivait sans cesse à son Ambassadeur à Warsovie, de tout employer en faveur de *Poniatowsky*. Une de ses lettres fut interceptée, et contenait ces propres mots: *Mon cher Comte, souvenez-vous de mon candidat. Je vous écris ceci, deux heures après minuit; jugez si la chose m'est indifférente!* » Enfin en 1704 il fut élu, et eut quelque tems après une entrevue avec l'Impératrice, en Livonie mais déguisé de manière à ne pouvoir donner aucun ombrage à *Grégoire Orloff*, *Poniatowsky* eut une autre entrevue avec *Catherine* en 1787, et eut avec elle une conférence secrète, ensuite elle le décora du cordon de l'Ordre de Saint-André; le Prince de *Potemkin* était présent. On sait que *Poniatowsky*, à qui l'amour avait procuré une couronne, s'en vit dépouillé par cette femme qui la lui avait donnée, et qui sacrifia facilement son ancien amant, pour satisfaire son ambition,

Orloff conserva long-tems l'ascendant qu'il avait sur l'Impératrice, malgré les infidélités qu'il lui faisait, et qu'elle n'ignorait pas. Le jeune *Robrinsky* (*a*) ne servait pas peu à resserrer cette union; *Catherine* proposa même, dit-on, à *Orloff* de l'épouser secrètement: « il lui répondit qu'il ne se croyait pas indigne de porter publiquement le nom de son époux, et de s'asseoir avec elle sur un trône qu'il lui avait conservé. *Catherine*, étonnée, dissimula; mais elle vit dès-lors que l'orgueil de son favori pouvait être funeste pour elle, et elle ne tarda pas à triompher d'un amour qui l'exposait à trop d'humiliation. »

Les courtisans, qui n'aimaient pas *Orloff* à cause de sa hauteur et de son insolence, profitèrent d'une absence qu'il fit, pour faire remarquer par *Catherine* un Sous-Lieutenant des Gardes, nommé *Wasiclitschikoff*; il était jeune et robuste: bientôt il fut admis, créé Chambellan, et comblé de tous les dons de la fortune. Cette nouvelle étant parvenue aux oreilles d'*Orloff*, il se hâta de revenir à Pétersbourg, persuadé que sa présence suffirait pour retrouver le cœur de son amante. Quel fut son étonnement lorsque l'Officier de garde lui refusa l'entrée de la capitale! Il se retira dans une de ses maisons de campagne où, après plusieurs négociations, il consentit de voyager pendant quelque tems en Europe. Pour prix de sa soumission, on lui donna cent mille roubles comptant, le brevet d'une pension de cent-cinquante mille, une vaisselle d'argent magnifique, et une terre avec six mille paysans.

Au bout de vingt-deux mois, *Orloff* revint en Russie, rentra dans tous ses emplois, et parut recouvrer toute la tendresse de *Catherine*; mais la politique avait plus de part à ce retour que la tendresse. Il s'en aperçut bientôt, en voyant occuper sa place par *Potemkin*, qui conserva

(*a*) *Catherine*, qui aimait tendrement cet enfant de l'amour, le fit voyager dans l'Europe. Malheureusement elle lui donna pour gouverneur un homme ignorant et vicieux, qui pervertit le caractère de son élève. A son retour en Russie, sa mère s'en aperçut, et, malgré son indulgence et sa tendresse, elle fut obligée de l'éloigner, et de l'envoyer en exil à Revel.

sa faveur jusqu'à la mort, non qu'il n'eut des rivaux dans le cœur de *Catherine*, mais il eut toujours sa confiance; on prétend même qu'elle lui donna en secret sa main. Ce favori mourut en 1792. « Il donna lui-même des favoris » à sa maîtresse, et devint son confident, son ami, son » général, son ministre. » Sa fortune était estimée cinquante millions de roubles.

Grégoire Orloff se maria, n'eut point d'enfans, et mourut en 1783, à Moscow, accablé de remords et livré au désespoir.

Je n'ai pas sûrement l'intention de faire connaître par un détail minutieux tous ceux qui eurent part aux faveurs de la célèbre *Catherine*; cette nomenclature ne servirait qu'à prouver l'inconstance d'une femme luxurieuse; je me contenterai d'observer qu'elle était au moins très-généreuse envers ses amans, et que, par le résumé des dons qu'elle leur a faits, on voit que cette somme monte à environ quatre cent quarante-quatre millions, cent mille livres tournois.

Il ne sera cependant pas inutile de faire connaître quels étaient les devoirs et les distinctions des favoris de *Catherine*; ce sera son historien qui fournira ce détail curieux.

« Lorsque cette Princesse avait fait choix d'un nouveau favori, elle le créait son Aide-de-Camp général, afin qu'il pût l'accompagner par-tout, sans qu'on y trouvât à redire. Dès-lors le favori occupait au palais un appartement qui était au-dessous de celui de l'Impératrice, et qui y communiquait par un escalier dérobé. Le premier jour de son installation il recevait un présent de cent mille roubles, et, chaque mois, il en trouvait douze mille sur sa toilette. Le Maréchal de la Cour était chargé de lui entretenir une table de vingt-quatre couverts, et de fournir à toutes les dépenses de sa maison. Le favori était obligé d'accompagner par-tout l'Impératrice; il ne pouvait sortir du palais, sans lui en demander l'agrément; il n'osait pas causer avec d'autres femmes qu'elle, et, s'il allait dîner chez quelqu'un de ses amis, il fallait que la maîtresse de la maison s'absentât.

» Toutes les fois que l'Impératrice portait ses regards sur un de ses sujets, pour l'élever au poste de favori, elle le faisait inviter à dîner par quelqu'une de ses confidentes, chez laquelle elle se rendait comme par hasard. Là elle causait avec le nouveau venu, et cherchait à connaître s'il était digne de la faveur qu'elle lui destinait. Quand le jugement qu'elle en portait était favorable, un regard en instruisait la confidente, qui avertissait à son tour celui qui avait l'honneur de plaire. Le lendemain il recevait la visite du médecin de la Cour qui venait examiner l'état de sa santé; et, le même soir, il accompagnait l'Impératrice à l'hermitage, et prenait possession de l'appartement qui lui était préparé.

» Lorsqu'un favori cessait de plaire, il y avait aussi une manière particulière de lui ôter sa place; il recevait l'ordre de voyager. Dès-lors la vue de l'Impératrice lui était interdite; mais il était certain de trouver au lieu où il se rendait des récompenses dignes de l'orgueil de *Catherine.* »

D'après les soins que cette Princesse prenait pour empêcher que ses favoris ne vissent d'autres femmes qu'elle, on doit croire que, quoiqu'elle ne sentît pour eux que les mouvememens du cœur si bien définis par M. de *Boufflers*, elle n'en était pas moins très-jalouse. C'est ce qu'elle montra à l'égard de *Korzakoff*, qui fut celui de tous ses amans à qui elle donna le plus de diamans, mais qui n'avait que de l'étourderie et de la vanité. La Comtesse de *Bruce*, sœur du Maréchal de *Romanzoff*, et amie de l'Impératrice, prit du goût pour *Korzakoff*, et lui en inspira. La difficulté était de pouvoir trouver le moyen d'avoir une explication, à cause de la contrainte dans laquelle vivaient les favoris. *Potemkin*, qui avait renoncé à ce titre, mais qui était toujours l'ami de *Catherine*, s'aperçut de l'embarras des deux amans; il n'aimait pas *Romanzoff*, qui refusait de s'abaisser devant lui; il devint le confident de la Comtesse de *Bruce*, se chargea d'écarter tous les obstacles, et lui fournit le moyen d'avoir des entrevues secrètes avec *Korzakoff*. L'Impératrice ne tarda pas à découvrir qu'elle était trompée par son favori et par son

amie, aussitôt elle fit ordonner à l'un de voyager hors de l'empire, et à l'autre de se rendre à Moscow; le même jour elle prit pour favori *Lanskoi*, qui fut celui de tous ses amans qu'elle aima le plus. Il mourut dans les bras de son illustre amante, qui lui prodigua, jusqu'au dernier moment, tous les soins de l'amour le plus passionné.

Je citerai encore un fait qui prouvera la jalousie de *Catherine*, et la rigueur avec laquelle elle punissait l'indiscrétion de ses amans. *Momonoff*, qui fut le second successeur de *Lanskoi*, fut épris des charmes de la fille du Prince de *Scherbatoff*, jeune personne jolie et spirituelle, ayant beaucoup de goût à la galanterie, et qui était au nombre des demoiselles d'honneur de l'Impératrice. *Momonoff* ne tarda pas à se faire aimer; « mais sa passion n'avait point encore passé les bornes du respect, lorsqu'un jour il entendit *Potemkin* vanter les grâces de la Princesse *Scherbatoff*. *Momonoff* en frémit; il connaissait la toute-puissance de *Potemkin*; il savait qu'il lui suffisait de former des désirs pour les voir accomplir. Il courut se jetter aux pieds de son amante, et lui fit part de son inquiétude; pour le rassurer, elle lui accorda ce qu'il craignait de voir enlever par son rival.

Cette intrigue durait depuis long-tems, sans que *Catherine* s'en fût aperçue, enfin elle la découvrit, et eut des preuves de l'infidélité de son favori: elle ne lui en dit rien, et se contenta de lui proposer de le marier avec la jeune Comtesse de *Bruce*, l'une des plus riches héritières de l'empire. *Momonoff* refusa, et se voyant pressé par l'Impératrice, il lui avoua qu'il avait donné sa foi à la Princesse de *Scherbatoff*. Les deux amans furent mariés le lendemain, et se retirèrent à Moscow.

« *Momonoff* aurait dû être reconnaissant des bienfaits de *Catherine* (ils se montaient à huit cent quatre-vingt mille roubles), et de l'extrême modération dont elle avait usé envers lui; mais on prétend qu'il eut l'imprudence de révéler à sa femme le détail de ses entrevues secrètes avec l'Impératrice, et que son épouse les divulgua avec une légèreté offensante pour la Souveraine. On ajoute que cette

Princesse s'en vengea d'une manière bien dure : au moment où *Momonoff* et sa femme étaient couchés, le chef de la Police de Moscow entra chez eux, et, après leur avoir montré un ordre de l'Impératrice, il les laissa entre les mains de six femmes, et se retira dans un appartement voisin. Alors les six femmes, ou plutôt les six hommes habillés en femmes, saisirent l'indiscrète, et l'ayant mise entièrement nue, ils la fouétèrent de verges en présence de *Momonoff*, qu'ils avaient obligé de se tenir à genoux. Lorsque ce châtiment eut été infligé, le chef de la police rentra et dit : *Voilà comment l'Impératrice punit une première indiscrétion ; pour la seconde, on est envoyé en Sibérie.* »

Catherine II mourut en 1796. « Elle était, dit son historien, d'une taille médiocre, mais bien proportionnée ; » et comme elle portait la tête fort élevée, elle paraissait » presque grande. Son front était ouvert, son nez aquilain, sa bouche agréable, et son menton un peu long, » mais point difforme. Ses cheveux étaient châtain brun ; » ses sourcils noirs et bien garnis, et ses yeux bleus avaient » une douceur souvent affectée ; mais plus souvent encore » remplacée par de la fierté. Sa Physionomie ne manquait pas d'expression ; mais cette expression montrait » peu ce qui se passait dans l'ame de *Catherine*, ou plutôt » elle ne lui servait qu'à la mieux déguiser. Dans les dernières années de sa vie elle mettait beaucoup de rouge ; » car elle avait encore la prétention de ne pas laisser paraître sur son visage les empreintes du tems. » (*a*)

On sait qu'elle a eu pour successeur son fils *Paul Ier*, dont la politique, au moment où j'écris, (Février 1801) est encore un problème. *

(*a*) Il parut à Warsovie une estampe dans laquelle on voyait *Catherine* assise sur un sopha, et tenant une coupe dans chacune de ses mains ; d'un côté étaient plusieurs bourreaux coupant des têtes, et en faisant rejaillir le sang dans une des coupes, de l'autre était un groupe de jeunes gens qu'on forçait, avec un art infâme, à remplir la seconde coupe de ce que la nature nous a donné pour nous reproduire. Au bas on lisait ces mots : *Rassasie-toi de tout ce que tu aimes tant.* *

* PIERRE. (de Saint-Louis)

Il naquit à Valreas, diocèse de Vaison, et son nom de famille était *Barthelemi*. A l'âge de dix-huit ans il devint amoureux d'une demoiselle nommée *Madelein* c'était la première impression que recevaient leurs jeunes cœurs; elle fut vive. Leurs parens applaudirent à cette union dont l'amour avait formé les premiers liens; ils se préparaient à la rendre plus solide en la consacrant par le mariage, lorsque *Madeleine* fut attaquée de cette cruelle maladie, qui, lorsqu'elle épargne la vie, détruit souvent la beauté. Le jeune et tendre amant ne quitta point sa maîtresse; il tâchait d'adoucir ses souffrances par ses soins, par ses attentions; il lui répétait souvent qu'elle ne devait avoir aucune inquiétude sur les suites de sa maladie; que si ses traits et sa beauté en recevaient quelque atteinte, elle n'en serait pas moins chère à son cœur; qu'elle serait toujours son unique amie. La mort, l'impitoyable mort n'eut aucun égard aux vœux ardens que formait l'amour le plus tendre et le plus sincère, elle enleva *Madeleine*. Son malheureux amant, privé de l'objet de sa tendresse, résolut de consacrer à Dieu des jours qu'il avait destinés à des plaisirs plus doux. D'abord il eut le dessein d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique; mais comme *Madeleine*, quoique morte, dirigeait encore toutes ses démarches, il se rappella qu'elle lui avait fait présent d'un scapulaire quelques jours avant sa mort. « Il n'en fallut » pas davantage pour lui persuader que Dieu voulait qu'il » fût Carme. » Il entra dans cet Ordre, et y prit le nom de *Pierre de Saint-Louis*.

Dans le tems de ses amours il avait quelquefois chanté sa maitresse, il avait célébré dans quelques couplets ses grâces et sa douceur; il résolut, étant devenu moine, de sanctifier son goût pour la poésie, et, pour accorder sa piété avec le souvenir de son amour, il prit le parti de célébrer Sainte-Madeleine, patrone de sa maîtresse. Il est vrai qu'il avait balancé lon-gtems pour savoir s'il n'emploierait

ploierait pas ses talens en l'honneur du Prophète *Élie*, fondateur de son Ordre ; mais « les reproches que lui fit » dans un songe sa chère *Madeleine*, le déterminèrent à » célébrer cette Sainte.» Après cinq ans de veilles et d'un travail opiniâtre, il finit une espèce de poëme héroïque qu'il vint à bout de faire imprimer à Lyon sous ce titre : *La Madeleine au désert de la Sainte-Beaume en Provence, poëme spirituel et chrétien en douze livres. La Monnoie* fit réimprimer ce poëme, qu'il qualifiait de chef-d'œuvre de pieuse extravagance, et qui n'était réellement que le fruit de l'imagination toujours aimante du Père *Pierre*. Il mourut vers l'an 1700. *

* PINÇON.

JEAN-ANTOINE PINÇON épousa, en 1741, *Catherine Besche*, fille d'un limonadier; ils vécurent pendant quelque tems dans l'union la plus parfaite, et il est à présumer que cet état heureux aurait duré, si des intrigues odieuses, amenées par l'amour et le libertinage, n'eussent produit des scènes plaisantes pour le public curieux, mais infiniment fâcheuses pour le pauvre *Pinçon*.

Sa femme avait fait connaissance avec une nommée *Trumeau*, fille de boutique d'une marchande lingère, sa voisine: congédiée de chez sa maîtresse pour des motifs qu'on ignore, cette fille se réfugia chez la femme *Pinçon*; elle y fut visitée, et fort souvent, par un nommé *Nayme*, clerc de procureur, à qui elle donnait tantôt le nom de fils, tantôt celui de mari, et qu'elle traitait toujours avec une familiarité peu décente. Comme cette conduite plus qu'équivoque commençait à déplaire à la *Pinçon* qui était encore alors vertueuse et sage, et que d'ailleurs sa présence ne permettait pas à la *Trumeau* de se livrer à tous les transports de son tempérament ou de son libertinage, cette fille intrigante chercha à corrompre l'innocence de celle qui l'avait si généreusement accueillie dans sa maison, et elle réussit.

Parmi les connaissances de *Pinçon* était un gendarme nommé *Géofret*, qui prenait le nom de Chevalier *des*

Vergnes. La *Trumeau* crut qu'il pourrait servir à ses projets : elle parvint facilement à l'engager à séduire la femme *Pinçon*, et celle-ci n'opposa malheureusement qu'une faible résistance. Cette intrigue une fois bien liée, on sent que la *Trumeau* se trouva très à son aise. *Pinçon*, indépendamment de sa charge d'huissier, qui l'obligeait à faire plusieurs absences, était encore secrétaire de M. *d'Évry*, Maître-des-Requêtes, de sorte qu'il était rarement chez lui, et les quatre amans avaient du tems, et de reste, pour satisfaire leurs désirs.

Pinçon fut instruit par ses voisins de la conduite de sa femme. Affligé d'apprendre des choses qui pouvaient contribuer au malheur de sa vie, mais ne croyant pas encore le mal aussi grand qu'il était, il chercha à ouvrir les yeux de sa femme sur le précipice qu'elle ouvrait devant elle; il l'engagea tendrement à rompre avec la *Trumeau*, et à ne plus voir le gendarme. Ses représentations, ses prières furent inutiles; sa femme lui répondit que la *Trumeau* était mariée avec *Nayme*, que leur liaison était par conséquent innocente et légitime; que le gendarme lui était très-indifférent, mais qu'il pouvait rendre de grands services, et qu'il fallait le ménager. Cette résistance irrita *Pinçon*; il défendit absolument à sa femme de recevoir chez elle le gendarme : cette défense ne servit qu'à rendre les amans plus circonspects.

Quelque tems après, *Pinçon* trouva le gendarme dînant avec sa femme; il le trouva encore le même jour au souper: alors la patience lui échappa; il ordonna vivement au militaire de sortir de la maison, ce qu'il ne fit qu'en se répandant en menaces. Cette scène fit sentir à la *Trumeau* que bientôt elle perdrait un asyle qui lui était devenu nécessaire : afin de le conserver, elle fit entrer facilement dans ses idées son amant et le gendarme, et usant de l'empire qu'elle avait sur l'esprit de la femme *Pinçon*, elle la fit consentir à prendre des mesures pour faire enfermer son mari. Les moyens qu'ils employèrent, quoique arrangés et ménagés avec adresse, n'ayant eu aucun succès, ils eurent recours à un autre qui réussit, au moins pendant quelque tems.

Après avoir adouci et calmé le sieur *Pinçon* par des promesses, qui ne coûtent ordinairement pas beaucoup, on eut le tems de préparer les batteries dont on voulait se servir. A six heures du matin, *Pinçon*, couché tranquillement avec sa perfide femme, voit entrer dans sa chambre cinq hommes armés; l'un deux, nommé *Sabatier*, lui dit qu'il l'arrête de la part du Roi, lui ordonne brutalement de s'habiller, le fait monter dans un fiacre, et le conduit dans un cabaret, rue Zacharie. Là, un peu revenu de son étonnement, l'infortuné *Pinçon* demande encore pour quel crime on l'arrête: on lui dit alors qu'il n'y a point d'ordre du Roi, mais qu'il est engagé, pour le reste de sa vie, dans le régiment de la marine: encore plus étonné de cette réponse, il demande à voir son engagement, et on lui montre réellement sa signature mise au bas d'un engagement écrit d'une main étrangère.

Ne pouvant comprendre comment tout cela s'était fait, et étant fort éloigné de soupçonner sa femme capable d'être entrée dans cet odieux complot, il demande, pour toute grâce, qu'on la lui amène.

Le lendemain elle paraît avec la *Trumeau*, et, peu touchée de l'état dans lequel était son mari, elle se contenta de lui demander sa procuration, pour pouvoir trouver les moyens de lui rendre la liberté. *Pinçon*, toujours trop crédule, se laissa conduire chez *Marchand*, notaire, rue Saint-Severin, et y signa deux procurations, l'une donnant pouvoir à sa femme de régir son bien, et l'autre pour vendre sa charge, afin de se procurer l'argent nécessaire pour faire casser son engagement; cela fait, la femme *Pinçon* dit adieu à son mari qu'on reconduisit dans sa prison.

Le projet de ces deux malheureuses femmes était de lever une boutique de lingère avec l'argent que produirait la charge de *Pinçon*. *Des Vergnes* devait vivre tranquillement avec la femme de cette infortunée victime de leur libertinage, et la *Trumeau* aurait épousé *Nayme*, après qu'il aurait été pourvu des places de *Pinçon*.

Rien ne paraissait pouvoir s'opposer à cet arrangement.

Pinçon, qui n'avait eu la liberté de parler ni d'écrire à personne, s'était vu attacher à la chaîne qui tenait des scélérats; il avait traversé Paris dans cet état humiliant et affreux; dans sa route, il n'avait d'autre logement que la prison, d'autre lit que la paille. Réfléchissant alors plus tranquillement sur son infortune, et éclairé par les réflexions de ses camarades, à qui il raconta ce qui lui était arrivé, il comprit enfin que sa femme était au moins complice de son malheur; il se rapella que la *Trumeau* lui avait dit un jour de signer un exploit pour elle, et il ne douta pas que cette signature n'eût servi à son engagement. Sûr de son innocence, il écrit à ses confrères, leur fait part de sa cruelle position, et les prie de s'intéresser pour lui.

Comme le public commençait à être instruit de cette aventure dont les circonstances excitaient la curiosité, les Magistrats voulurent connaître la vérité. M. d'*Évry*, qui aimait *Pinçon*, fit des démarches; le Procureur du Roi fit faire des informations; on obtint enfin, par M. d'*Argenson*, un ordre pour faire rendre la liberté à *Pinçon*, à Orléans.

Le bruit de toutes ces démarches parvint aux oreilles de la femme *Pinçon* et de la *Trumeau*; elles cherchèrent à affaiblir la compassion qu'inspirait le sort de *Pinçon*, en le représentant comme un homme entièrement abandonné et livré à la débauche, qui même avait voulu associer sa femme à son libertinage: elles essayèrent de séduire et de tromper M. d'*Evry*; mais voyant que cela ne réussissait pas, et qu'on était venu apposer les scellés sur les effets de *Pinçon*, la *Trumeau* sentit que le parti le plus prudent était de se mettre à l'abri de l'orage; elle prit la fuite: *Nayme* et *des Vergnes* l'avaient précédé.

Pendant ce tems, *Pinçon*, en arrivant à Orléans, avait vu briser ses fers; aussitôt il se rendit à Paris, et, sans vouloir se porter accusateur contre sa femme, il ne s'occupa que des moyens de rétablir ses affaires entièrement délabrées, laissant au ministère public le soin de continuer la poursuite contre les coupables.

Sa femme avait été arrêtée et conduite au Châtelet; la *Trumeau* arrêtée dans sa fuite, à Provins, vint tenir compagnie à celle qu'elle avait conduite dans le précipice. Leurs amans plus adroits évitèrent la prison, mais non les poursuites de la Justice. Alors parurent dans le public des mémoires qui firent connaître les personnages. La *Trumeau* y fut peinte avec des traits capables d'inspirer de l'horreur: la femme *Pinçon* n'ayant pas réussi à déshonorer son mari par des histoires fausses et controuvées, changea de langage, et rejetta tous ses torts sur la *Trumeau* qui l'avait séduite.

Il résultait de l'information que *Pinçon* et sa femme avaient vécu dans l'union la plus paisible, jusqu'au moment où ils admirent chez eux la *Trumeau;* que la femme avait toujours marqué de la répugnance à faire arrêter son mari*;* que c'était la *Trumeau* et le gendarme qui avaient fait le plus de démarches contre *Pinçon*, et qui avaient fabriqué l'engagement par le moyen de l'exploit dont on a parlé. Il était prouvé que *des Vergnes* avait trompé M. de la *Morlière*, abusé de la confiance de la Marquise de la *Boisfise*, pour faire arrêter *Pinçon*, le faire traiter aussi rigoureusement, et lui ôter pendant long-tems les moyens de se délivrer de sa triste situation.

Par l'arrêt du 30 Septembre 1751, la femme *Pinçon* et la *Trumeau* furent condamnées *ad omnia citrà mortem*; *des Vergnes* et *Nayme* aux galères à perpétuité; et *Sabatier*, qui, comme racoleur, s'était prêté à toute cette infamie, fut condamné aux galères pour cinq ans, avec impression, publication et affiche de l'arrêt. *

PISON.

PISON, de la famille Calpurnienne, allié à la plus ancienne noblesse de Rome, qui fut à la tête d'une grande conjuration contre *Néron*, et qui y périt, eut la faiblesse, avant que de se faire ouvrir les veines, de faire le plus grand éloge, dans son testament, du cruel tyran qu'il avait voulu détrôner; son intention, à la vérité, était de rendre ce Prince favorable à *Arria Galla*, sa femme, qu'il

aimait tendrement. Cependant, si l'on en croit quelques historiens, elle ne méritait pas cet attachement : on prétend que, pendant son mariage avec *Domitius Silius*, son premier mari, elle se conduisit sans pudeur et sans retenue. *Domitius* eut la complaisance de la céder à *Pison*, qui en était devenu amoureux. On ajoute que ce changement de mari n'en fit aucun dans sa conduite, et qu'elle ne ménagea pas plus l'honneur de *Pison* que celui de *Domitius*. An de Rome 820.

PIVARDIÈRE.

Louis de la Pivardière, sieur *du Bouchet*, était d'une noblesse fort ancienne en Touraine, mais peu favorisé des biens de la fortune, * attendu qu'il était le cadet de trois frères.* Il épousa, en 1687, la dame *de Chauvelin*, veuve de *Charles de Menon de Billy*; cette union ne le rendit pas heureux : il fut obligé de s'absenter longtems pour le service du Roi, * parce qu'on avait convoqué l'arrière-ban. Pendant ce service forcé il contracta des dettes que sa fortune ne lui permit pas d'acquitter : pour se mettre à l'abri des poursuites que ses créanciers exerçaient contre lui, il obtint des Lettres-d'État, qu'on a depuis appellées arrêts de surséance, et une place de Cornette dans le régiment de dragons commandé par le Comte de *Saint-Hermine*. *

A son retour dans sa maison il apprit que le Prieur de l'abbaye de Miseray, voisin et Chapelain du château de Narbonne, qui appartenait à madame de la *Pivardière*, rendait à cette dame des visites très-assidues. * Il se nommait *Silvain-François Charost*; il était chanoine régulier de Saint-Augustin, et fils du Président et Lieutenant-Général de Châtillon-sur-Indre. C'était le sieur de la *Pivardière* qui avait nommé à la chapelle de Narbonne le Prieur de Miseray, avec lequel il était très-lié. * On empoisonna le motif de ces visites ; on chercha à inspirer au malheureux mari la jalousie la plus grande, et on réussit.

Dans un semblable cas, un mari est fort embarrassé;

s'il éclate, il devient l'amusement du public; s'il se tait, et c'est le meilleur parti, on se moque de sa bonhommie. Le sieur de la *Pivardière* prit un milieu dans ces deux écueils, il s'absenta de chez lui, et, voyageant à l'aventure, il arriva à Auxerre : l'esprit occupé de sa situation, il va à la promenade; il aperçoit dans une troupe de jeunes filles une beauté qui fait sur lui une vive impression; il apprend qu'elle est fille d'un huissier qui était mort, et que sa mère était cabaretière. Aussitôt il va loger chez elle, trouve facilement l'occasion d'entretenir l'objet de sa passion, et parvient à la rendre sensible, mais non à la séduire : sa vertu vraie et solide lui fit refuser constamment d'accorder aucune faveur à son amant, à moins qu'il ne consentit à l'épouser.

C'est ici que l'amour rend la position du sieur de la *Pivardière* bien plus embarrassante que sa jalousie. Il avait une femme qu'il haïssait, parce qu'il croyait qu'elle le déshonorait; il trouve une fille charmante, qu'il adore, et dont il est aimé; mais il ne peut satisfaire ses désirs qu'en trompant l'objet de sa tendresse, et en se déshonorant lui-même par une bigamie; l'amour triompha. Le sieur de la *Pivardière* oublie sa femme, renonce à sa noblesse, épouse publiquement la fille d'un huissier, et devient huissier lui-même, sous le nom de *Dubouchet*. Dans cette nouvelle situation, son sort lui plaisait; tous les ans il allait voir sa première femme, en recevait de l'argent, qu'il apportait dans son second ménage : quatre enfans vinrent augmenter son bonheur; mais cette tranquillité ne devait pas durer.

Un bruit sourd de ce second mariage parvint aux oreilles de la dame de la *Pivardière*. Malgré son indifférence pour son époux, elle n'apprit cette nouvelle qu'avec indignation. Lorsque le sieur de la *Pivardière* se présenta à l'ordinaire au château de Narbonne, il reçut l'accueil le plus froid. * On dit que sa jalousie, qui le tourmentait toujours, le fit arrêter à six ou sept lieues du château, et qu'il dit à un particulier qu'il ne voulait arriver à Narbonne que sur le soir, pour y trouver le Prieur de Mise-

ray, et qu'il aurait sa vie, ou que le Prieur aurait la sienne. Quand il arriva, il trouva en effet ce Prieur à table avec sa femme et quelques autres convives, parce qu'on célébrait la fête de la chapelle du château : il fut reçu avec beaucoup de joie de la part de tous les convives; sa femme seule ne se leva point, et montra une froideur rebutante. *Est-ce ainsi*, dit un des convives, *qu'une femme doit recevoir son mari, qu'elle n'a pas vu depuis long-tems ?* Il répondit : *Je suis son mari, il est vrai; mais je ne suis pas son ami.* Il ne dit rien de plus, et se mit à table.

Dans une conversation particulière qu'il eut après souper avec sa femme, comme il lui demanda la cause de sa froideur et de son mépris : *Va*, lui dit-elle, *va demander à la femme qui te possède depuis peu le motif de mon indignation. Dans peu*, ajouta-t-elle, *tu sauras si on fait impunément un pareil outrage à une femme comme moi.* Ensuite elle se retira dans la chambre de ses enfans. *

La crainte d'être arrêté ne permit pas au sieur de la *Pivardière* de séjourner plus long-tems au château; il partit le lendemain de grand matin, et retourna à Auxerre, * laissant le cheval qu'il avait amené; parce qu'il était boiteux; il laissa aussi son manteau, ses bottines, ses pistolets, et ne prit que son fusil. *

Cette évasion si prompte fit croire qu'il avait été assassiné. Des ennemis du Prieur de Miseray l'accusèrent d'être l'auteur de ce crime avec la dame de la *Pivardière*. Les Juges royaux de Châtillon-sur-Indre, excités, dit-on, par leur animosité contre le Prieur, firent informer. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que deux servantes du château affirmèrent que leur maître avait été assassiné, et accusèrent nommément le Prieur. * On ne peut rien voir de plus positif, de plus circonstancié que la déposition de l'une de ces deux servantes. Elle dit clairement que le Prieur de Miseray, avec ses deux domestiques, fut introduit par madame de la *Pivardière* dans la chambre où couchait son mari; qu'un domestique lui avait donné un coup de fusil, et que l'autre l'avait achevé à coups de sabre; que

lorsqu'elle déposante avait voulu crier au meurtre, on l'en avait empêché, en mettant une serviette dans sa bouche; que le corps avait été emporté par les domestiques du Prieur; que la dame de la *Pivardière* avait bu et mangé avec eux; qu'elle lui avait fait frotter avec des cendres le plancher, pour enlever les marques de sang; qu'elle avait fait porter à la cave le lit et les draps trempés de sang, etc. etc. Ce qu'il a de plus fort, de plus inconcevable, c'est que cette fille étant dangereusement malade, et prête à recevoir le viatique, déclara aux Juges que le Prieur de Miseray avait été présent à l'assassinat, et avait arraché la vie au sieur de la *Pivardière* par un dernier coup.

L'autre servante, qui, disait-elle, avait été écartée, sous prétexte d'aller chercher des œufs, revint assez tôt pour voir son maître assassiné, et, ajoutait-elle, l'homme qui l'accompagnait, aurait aussi été tué, s'il n'avait promis un secret inviolable. Ces témoins déposaient avoir entendu tirer un coup de fusil.

Enfin ce qui est fait pour déconcerter toute la prudence humaine, c'est ce que dit une fille du sieur de la *Pivardière*, âgée de neuf ans. Elle raconta à plusieurs personnes, qui le déposèrent, que la nuit qui suivit l'arrivée de son père, on la fit coucher, contre l'ordinaire, dans une chambre haute; qu'elle fut éveillée la nuit par un grand bruit et par une voix lamentable qui disait : *Ah! mon Dieu, ayez pitié de moi*; qu'ayant voulu sortir au bruit, elle trouva la porte fermée à la clef; qu'elle avait vu, le lendemain, sur le plancher de la chambre où son père avait couché, plusieurs marques de sang, et qu'elle avait vu aussi sa mère, quelques jours après, laver au ruisseau du linge trempé dans le sang. *

D'après des preuves qui étaient aussi positives, l'Official de Bourges fit le procès au Prieur de Miseray; on le décréta de prise de corps avec la dame de la *Pivardière*: pendant ce tems on cherchait de toutes parts son mari; l'ayant trouvé à Auxerre, on l'instruisit de ce qui se passait. * Il écrivit à sa femme et à son frère; mais on lui manda que cela ne suffisait pas, et que sa présence était absolu-

ment nécessaire ; il y fut même engagé par sa seconde femme, qui, oubliant sa propre injure, ne cherchait qu'à sauver du supplice une rivale qui allait lui enlever l'homme qu'elle aimait. * Le sieur de la *Pivardière* n'hésita plus alors, il se hâta de venir prouver la fausseté de l'accusation intentée contre sa femme : son retour et sa présence devaient finir le procès ; mais, par une singularité inouïe, on accusa cet homme d'être un imposteur ; on refusa de croire des témoins respectables et nombreux, qui déposèrent que c'était bien véritablement lui ; en un mot on poursuivit le procès au Parlement. Un premier arrêt ne fut pas favorable, parce que le sieur de la *Pivardière*, qui craignait d'être puni pour sa bigamie, n'avait pas comparu. Sa seconde femme, qui l'avait engagé à faire toutes les démarches nécessaires pour sauver sa rivale, alla se jetter aux pieds de *Louis XIV*, à l'effet de lui demander un sauf-conduit pour son mari. L'ayant obtenu, le sieur de la *Pivardière* se constitua prisonnier, fut reconnu d'une manière authentique, et ainsi finit cette aventure.

* Le Vice-Gérant de Bourges, qui instruisait le procès contre le Prieur de Miseray, absent, rendit une sentence par contumace, dans laquelle il déclarait cet ecclésiastique atteint et convaincu d'avoir, depuis plusieurs années, entretenu, avec scandale, un mauvais commerce avec la femme du sieur de la *Pivardière*, et en conséquence le condamna aux peines canoniques prononcées en pareil cas. Ce Prieur, qui était à Paris, fut arrêté et mis en prison ; il fut confronté avec les deux servantes, qui lui soutinrent en face qu'il avait été présent à l'assassinat, et qu'il en était le complice. L'une de ces deux servantes mourut pendant l'instruction ; l'autre fut condamnée à être fouettée, marquée et bannie à perpétuité. *

Quoique, pendant le cours du procès, le sieur de la *Pivardière* eût soutenu et défendu l'honneur de sa femme, même sur l'accusation d'adultère, il n'en était pas moins persuadé que le Prieur de Miseray l'avait déshonoré ; c'est pourquoi il refusa de retourner au château de Narbonne, et de voir celle qui l'habitait. La séparation qui coûta la

plus cher à son cœur, et qui lui fit verser des larmes amères, fut celle à laquelle il fut forcé avec sa seconde femme; il ne vécut pas long-tems après. * Il avait obtenu, par le moyen du Duc de la *Feuillade*, son parent, un emploi qui lui coûta la vie, dans un combat qu'il livra contre des contrebandiers. Sa femme ne lui survécut pas long-tems: le Prieur de Miseray avait rompu tout commerce avec elle. La seconde femme, après avoir perdu les enfans qu'elle avait eus du sieur de la *Pivardière*, contracta deux autres mariages. An 1701.

L'affaire, dont je viens de rendre compte, donna à *Dancourt* le modèle de sa comédie du *Mari retrouvé*. *

PLACIDIA.

Après la mort de *Stilicon*, que l'Empereur *Honorius* fit mourir, *Alaric I.er*, Roi des Goths, voulant venger la mort de cet Officier qu'il aimait, s'avança en Italie avec une nombreuse armée; après plusieurs attaques, il s'empara de Rome, dont il abandonna le pillage à ses troupes, sans que l'Empereur eût osé s'opposer à ce barbare. Sa vengeance se serait vraisemblablement étendue plus loin, si la mort ne fût venue le surprendre. *Ataulphe*, son successeur, se trouva à la tête des mêmes troupes victorieuses, et animé de la même ambition, lorsque heureusement l'amour adoucit sa férocité.

Lors de la prise de Rome, *Placidia*, sœur d'*Honorius*, fut du nombre des prisonniers. Sa beauté éclatante fit une vive impression sur le cœur d'*Ataulphe*; il n'aspira plus qu'après le bonheur de l'épouser. Mais la Princesse, quoique sa prisonnière, conservait toute la fierté romaine; elle refusa constamment de donner sa main à un Prince qu'on appellait barbare, et qui d'ailleurs était assez mal fait. * Cependant un historien, en convenant qu'*Ataulphe* était de petite taille, ajoute qu'il était beau et bien fait, ayant beaucoup d'esprit, ne craignant pas la guerre, et aimant la paix. * Ce Prince, au lieu d'employer la violence, chercha à plaire à *Placidia* par des complaisances infinies,

tant pour elle que pour *Honorius*. Par une suite de cette conduite délicate, il quitta l'Italie, et alla dans les Gaules pour combattre les ennemis de l'empire, * et y procurer à sa nation un établissement qui ne pouvait déplaire à l'Empereur, puisqu'il avait déjà perdu une grande partie des Gaules. * Une semblable conduite de la part d'un Prince barbare, prouve bien l'empire de l'amour, et méritait qu'*Honorius* consentît au mariage d'*Ataulphe* avec sa sœur. Des raisons d'État s'y opposaient.

La Princesse faisait également l'objet des vœux et de l'ambition de *Constantius*. Cet Officier venait de rendre de grands services à l'empire, par la mort de *Constantin*, et la défaite de *Géronce ;* il était dangereux de le mécontenter, il l'était également de ne pas consentir à la demande d'*Ataulphe*. *Placidia* délivra son frère de cet embarras : touchée des soins et des attentions du Prince Goth, elle l'épousa, et *Constantius* ne put se plaindre de l'Empereur, qui n'avait contribué en rien à ce mariage.

* Les noces furent célébrées à Narbonne : tous les honneurs furent adressés à *Placidia* ; la salle était parée à la manière des Romains ; *Ataulphe* était vêtu à la Romaine. Entr'autres marques de sa magnificence, il fit présent à la Princesse de cinquante pages qui portaient chacun deux bassins, l'un rempli de monnaie d'or, l'autre plein de pierreries d'un prix infini ; c'étaient les dépouilles de Rome. L'historien ajoute que la conquête de la Princesse avait coûté à *Ataulphe* plus de tems et de peines, que celle d'une partie de la Gaule. Ce Prince fixa sa demeure à Saint-Gilles, entre Nîmes et Arles.

La jalousie de *Constantius*, qui ne pouvait pardonner le triomphe de son rival, et le crédit qu'il avait sur l'esprit du faible *Honorius*, lui firent prendre les armes contre *Ataulphe* qui ne demandait que la paix. Il consentit à quitter la Gaule, et à se retirer en Espagne ; il y fut assassiné en 415. Son successeur, nommé *Sigeric*, ne régna que sept jours : alors les Goths mirent sur le trône un nommé *Vallia* qui remit *Placidia* entre les mains d'un envoyé d'*Honorius*. *

Constantius renouvella alors sa demande; la beauté de la Princesse contribuait sans doute à une recherche aussi vive, aussi constante; mais l'ambition y entrait pour beaucoup; on s'en aperçut bientôt. Ayant enfin obtenu la main de *Placidia*, * avec beaucoup de peine; car la Princesse, fille, sœur, tante d'Empereurs, et veuve de Roi, refusait d'épouser un simple particulier; *Honorius* la força en 417 d'y consentir. Quatre ans après, ce Prince sollicité, et par sa sœur, et par *Constantius*, donna enfin à ce dernier le titre d'Auguste; il ne régna que huit mois et quelques jours. Après sa mort, *Placidia* acquit sur l'esprit du faible Empereur un tel ascendant que cela donna lieu à la médisance; et alors les courtisans jaloux du crédit de la Princesse, la rendirent suspecte à son frère, en l'accusant d'entretenir des correspondances avec les Goths. *Placidia* se retira à Constantinople avec son fils *Valentinien* et sa fille *Honoria*. Son frère mourut peu de tems après, et *Théodose*, qui lui succéda, prit d'abord le titre d'Empereur d'Occident; mais il y envoya *Placidia* avec son fils, qui, après la mort d'un nommé *Johannes*, qui avait usurpé l'empire, fut reconnu Empereur d'Occident, sous le nom de *Valentinien III*. *Placidia* mourut à Rome l'an 450. (*a*)

PŒTUS.

CECINNA PŒTUS ou *Petus*, ayant embrassé le parti de *Camillus Scribonianus* qui s'était révolté en Illyrie contre l'Empereur *Claude*, fut arrêté et mis dans un vaisseau pour être conduit à Rome. Sa femme, nommée *Arria*, qui l'aimait tendrement, fit les instances les plus vives pour qu'on lui accordât la permission d'accompagner son époux. « Comme vous ne pouvez refuser à une personne du rang » de *Pœtus*, disait-elle à ses gardes, un de ses esclaves pour » le servir, je me chargerai de ce soin. » Ses prières et ses instances furent vaines : alors, sans s'abandonner au désespoir, elle loua un bateau de pêcheur; seule dans ce petit

(*a*) Voyez les articles *Maxime* et *Attila*.

esquif, elle suivit *Pætus* depuis l'Esclavonie jusqu'à Rome. Toutes ses démarches l'ayant convaincue qu'il n'y avait plus aucune espérance de sauver son cher époux, elle le pressa de se donner la mort à laquelle la cruauté de l'Empereur le contraignait. Comme elle s'aperçut qu'il manquait de fermeté, elle chercha à lui en inspirer par les exhortations les plus pressantes; lorsqu'elle le vit ébranlé, elle prit dans sa main le poignard qu'il portait: *Sic, Pæte*, fais ainsi, mon cher *Pætus*, après s'être frappée mortellement, elle présenta tranquillement le poignard à son mari, et lui dit en expirant: *Pæte, non dolet*; tiens, *Pætus*, il ne m'a point fait de mal. Cette action héroïque de courage et de tendresse a donné lieu à cette belle épigramme de Martial:

Casta suo gladium cùm traderet Arria Pæto
Quem de visceribus traxerat ipsa suis:
Si qua fides, vulnus quod feci non dolet, inquit;
Sed quod tu facies hoc mihi, Pæte, dolet.

* On a traduit cette épigramme de la manière suivante:

Retirant le poignard tout fumant de son sein,
Et l'offrant à *Pætus*: Cher époux, dit *Arrie*,
Je ne sens aucun mal de ce coup de ma main,
Et je meurs de celui qui va t'ôter la vie.

Cette femme courageuse au-delà des forces ordinaires de son sexe, se trouvant en présence de *Claude* avec *Junia*, femme de *Camillus Scribonianus*, qui déclarait qu'elle était prête à dénoncer les complices de son mari: *Méritez-vous*, lui dit *Arria*, *qu'on vous écoute, vous dans les bras de laquelle Camillus a été tué? Et vous vivez!*

On rapporte d'*Arria* un autre trait qui prouve encore son courage et son attachement pour son mari. Ce dernier fut attaqué, avec son fils, d'une maladie qui paraissait mortelle; le fils donnait les plus grandes espérances, et était infiniment chéri de son père et de sa mère. Il mourut; et comme *Arria* se doutait que ce cruel accident causerait la plus vive douleur, et peut-être la mort, à *Pætus*, elle la lui cacha; et, quoiqu'elle fût obligée de paraître souvent devant lui, elle sut si bien renfermer dans son cœur le chagrin qui la dévorait, que *Pætus* pendant toute sa maladie

ne se douta pas de la perte de son fils. Effort de courage que Pline élève au-dessus même de ce qu'elle fit lors de sa mort. * An de Jésus-Christ 42.

* POLÉMON II.

AGRIPPA I.er, Roi des Juifs, qui succéda à *Hérode Antipas*, laissa pour successeur son fils *Agrippa II* et deux filles nommées *Drusille* et *Bérénice*. La première, qui était d'une singulière beauté, épousa *Azir*, Roi d'Emesse, qu'elle quitta pour se marier avec *Félix*, Gouverneur de la Judée, payen, de basse naissance, et qui n'était parvenu que par la faveur de l'affranchi *Pallas*, son frère.

Bérénice avait d'abord épousé *Hérode*, son oncle, Roi de Calcide, qui ne vécut pas long-tems. Pendant son veuvage, la Princesse vivait incestueusement avec *Agrippa*, son frère. Comme cette conduite scandaleuse excitait des plaintes et des murmures, *Bérénice* épousa *Polémon II*, Roi de Cilicie, qui consentit à se faire circoncire. Il n'ignorait pas les bruits qui étaient répandus sur la Princesse qu'il allait épouser; mais il se flatta de pouvoir gagner son cœur, ou au moins de lui en imposer. Il se trompa; l'habitude fut plus forte que ses représentations. Pour éviter alors le déshonneur que son épouse imprimait sur son front, il se sépara d'elle, et renonça à la religion judaïque. D'autres disent que ce fut la Princesse qui voulut se séparer, et on fait entendre que ce fut parce que *Polémon* ne pouvait suffire à ses désirs. (*a*)

Ce fut devant *Bérénice*, accompagnée d'*Agrippa*, son frère, que *Festus*, successeur de *Félix* au gouvernement de la Judée, fit paraître *Saint-Paul* accusé par les Juifs. Cette Princesse se trouva à Jérusalem, lorsque commença la révolte dont l'issue fut la destruction des Juifs. C'était *Florus* qui gouvernait, ou plutôt tyrannisait la Judée.

(*a*) On peut se rappeller la sentence du trentième chapitre des Proverbes de Salomon : *Tria sunt insaturabilia, et quartum quod nunquam dicit, sufficit. Infernus et os vulvæ, et terra quæ non satiatur aquâ; ignis verò nunquam dicit, sufficit.*

Bérénice employa en vain auprès de lui les prières et les instances, il n'y eut aucun égard, et il chercha même à faire périr cette Princesse.

C'est enfin cette même *Bérénice* qui, pendant le siège de Jérusalem, sut inspirer une passion fort vive à *Tite*, comme on peut le voir à l'article de ce Prince; passion qui est si bien peinte dans la pièce de Racine.

Agrippa II mourut l'an 100 de Jésus-Christ, et fut le dernier Roi de la famille de *Hérode le Grand*. *

POLITIEN.

ANGE BUSSI, dit *Politien*, né à Montepulciano, dans la Toscane, l'un des plus doctes et des plus élégans écrivains de son siècle, est une preuve qu'on peut ajouter à tant d'autres, qu'on peut joindre les faiblesses de l'amour à l'étude des sciences. Sans entrer dans le détail de ce que l'amour fit faire à *Politien* pendant sa vie, je me contenterai de dire que cette passion lui procura la mort dans un âge très-peu avancé. On voit dans une lettre de *Balsac* que, « comme *Politien* chantait sur le luth, au-dessus d'un es- » calier, une chanson qu'il avait faite autrefois pour une » fille qu'il aimait, lorsqu'il vint à quelques vers fort pa- » thétiques, son luth lui tomba des mains, et lui aussi » tomba de l'escalier en bas, et se rompit le cou. »

D'autres auteurs rapportent que *Politien* se cassa la tête contre un mur, désespéré de n'avoir pu gagner le cœur d'une dame qu'il aimait. Il était âgé de quarante ans. An 1494.

* POLLY BAKER.

UN ministre anglican, nommé *Elliot*, que les Anglais appellent l'apôtre des Indes, étant passé dans la nouvelle Angleterre, y porta ce zèle ardent qui l'avait fait sortir de son pays. Lorsqu'il y eut établi son crédit, il publia des lois en matière de religion, et il les fit exécuter avec la plus grande rigueur. Les habitans de la colonie ont, à la vérité, renoncé depuis ce tems-là à la persécution, mais ils ont conservé, si ce n'est pas un esprit d'intolérance, du moins

moins une sorte de rigorisme qui se ressent de ces tristes commencemens. Des lois trop sévères y subsistent encore; on en peut juger par l'exemple suivant :

« Une jeune fille de la province de Connecticut, nommée *Polly Baker*, avait été séduite, sous la foi d'une promesse de mariage, par un homme qui depuis était devenu magistrat et membre de la Cour de judicature. Cette première faute, ainsi que cela arrive ordinairement, fut suivie de beaucoup d'autres qui toujours furent punies par l'amende ou par des châtimens corporels. Elle était citée pour la cinquième fois devant le tribunal où devait figurer son séducteur, lorsqu'elle prononça ce discours :

« Messieurs, j'ai à peine de quoi vivre, je n'ai pas de » quoi payer un défenseur; permettez-moi de plaider ma » cause moi-même. Je ne me flatte pas de vous engager » à faire plier la loi en ma faveur, je n'aspire qu'à inté- » resser l'humanité de M. le Gouverneur, et à obtenir de » lui la remise de l'amende que vous allez prononcer » contre moi. C'est pour la cinquième fois, Messieurs, » que je suis traduite devant vous, et toujours pour le » même délit. J'ai payé deux fois l'amende; deux fois j'ai » été punie corporellement, faute d'argent pour la payer. » La loi me condamne sans doute, mais cette loi n'est- » elle pas trop rigoureuse? J'ai donné la vie à cinq enfans, » au péril de la mienne; je les ai élevés comme j'ai pu du » produit de mon travail, ils l'eussent été mieux sans les » amendes auxquelles j'ai été condamnée; mais du moins » je n'ai jamais été à charge à la communauté. Peut-être, » dans ce pays nouvellement habité, ce ne devrait pas » être un si grand crime à vos yeux que de donner de » nouveaux sujets au Roi, de nouveaux citoyens à l'État. » Je n'ai point entraîné de maris dans la débauche; je » n'ai point séduit de jeunes gens. Le prêtre peut se » plaindre de ce que ma fécondité ne lui a valu que des » baptêmes et point de mariages; mais est-ce ma faute à » moi? J'en appelle à votre jugement, Messieurs: vous » voulez bien m'accorder le sens commun; ne faudrait-il » pas en être dépourvue, pour ne pas préférer l'état ho-

» norable du mariage à ma triste condition ? J'ai toujours » été, je suis prête à me marier ; j'apporterai à mon mari » le goût du travail, de l'économie, et une fécondité » éprouvée. Je défie qu'on puisse me reprocher d'avoir » jamais refusé un parti honnête. Le premier homme qui » m'offrit sa main fut accepté avec empressement : trop » de confiance en sa sincérité me coûta l'honneur ; je fus » imprudente, il fut parjure ; vous le connaissez tous, » Messieurs, il est aujourd'hui un de nos magistrats : je » m'attendais qu'il viendrait prendre sa place parmi vous » pour m'aider à fléchir votre justice. S'il eut fait ce qu'il » devait, j'aurais oublié qu'il fut coupable envers moi ; » mais puis-je ne pas me plaindre d'un Gouvernement où » l'auteur et le complice de mon désordre obtient des » dignités, pendant que je suis condamnée à l'amende et à » l'infamie ? Vous me direz sans doute que, quand je se- » rais innocente à vos yeux, je serais toujours criminelle à » ceux de la religion ; mais, Messieurs, si je n'ai manqué » qu'à la religion, laissez à la religion le soin de me punir. » Je suis déjà excommuniée, n'est-ce pas assez ? Je brûle- » rai éternellement, est-ce encore trop peu ? »

Ce discours, ajoute-t-on, attendrit les juges qui lui firent grâce, et le séducteur l'épousa le lendemain. *

POMPÉE.

Il arrive très-souvent qu'un mari est ce qu'on appelle déshonoré par sa femme ; que tout le monde le sait et s'en amuse, tandis qu'il l'ignore lui-même. C'est une vérité fâcheuse qu'on craint toujours de faire connaître à un mari. Saint-Jérôme en cite pour exemple le *Grand Pompée*. Son épouse nommée *Mucie*, fille de *Quintus Mucius Scævola*, et sœur de *Quintus Metellus Celer*, donnait dans un libertinage outré ; on n'en avertissait pas *Pompée*, parce qu'on ne pouvait imaginer qu'il ignorât un fait aussi public. Il l'ignorait pourtant, et ne l'apprit que par un soldat de son armée. * « Il revenait en Italie, le plus glorieux de tous » les hommes, après avoir vaincu *Mithridate*, qui fut

» forcé de se donner la mort; mais le démon, qui a soin » de corrompre les plus grands biens et les plus éclatantes faveurs de la fortune, et qui ne manque jamais » d'y mêler une portion de maux suffisans pour les gâter, » lui préparait depuis long-tems un retour très-désagréable et très-triste, car sa femme *Mucie* avait toujours » vécu dans le désordre, depuis son départ. » * Cette nouvelle ne lui fit pas d'abord une grande impression; mais la réflexion lui fit envoyer une lettre de divorce à *Mucie*.

César avait été un de ses amans; ce fut même, dit-on, cette intrigue qui engagea *Pompeia*, femme de *César*, à s'en venger avec *Clodius*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la liaison de *Mucie* avec *César* était devenue la fable de Rome. *Metellus Celer* voyant sa sœur répudiée, se déclara l'ennemi de *Pompée*, ce qui força ce grand homme, malgré son inclination, à s'unir avec *César* qui venait de le faire cocu; et ce fut cette union, causée par un adultère, qui perdit la république. « * Et voilà, dit un philosophe, » presque toujours la chaîne des plus grandes révolutions: » faites-en l'analyse, vous les réduirez à un adultère. Si *Mu*» *cie* avait été une honnête femme, *César* n'eût point cou» ché avec elle: en ce cas, *Pompée* ne l'aurait pas répu» diée; ne la répudiant pas, il aurait eu pour ami *Metel*» *lus Celer*; l'ayant pour ami, il ne se serait point asso» cié avec *Crassus* et *César*; association funeste, comme » *Caton* le sut bien prédire. »

Mucie, malgré la publicité de son inconduite, épousa *Marcus Scaurus*, et en eut deux enfans. *Pompée* en fut fâché, et s'en vengea, en ne soutenant pas *Scaurus* dans une accusation de concussion intentée contre lui. *

L'amour, en tout cela, n'avait procuré à *Pompée* qu'un chagrin passager, qui doit affecter médiocrement un grand homme; mais cette même passion lui fut plus nuisible ensuite, et ne contribua pas peu à sa perte: à *Mucie* succéda *Julie*, fille de *César*. * Elle était fiancée avec *Cæpion*; pour adoucir le ressentiment de ce dernier, *Pompée* lui donna sa fille qui avait été promise à *Faustus*, fils de *Sylla*. Ce fut alors qu'on donna à *César* le gouvernement

des deux Gaules pour cinq ans, avec quatre légions entières. On sait qu'il ne revint de son gouvernement que pour s'emparer de la république. *

Pompée aimait si tendrement *Julie* que, pendant longtems, il ne fut occupé que du soin de lui plaire, et de la promener dans les plus belles campagnes de l'Italie. * On ne parlait partout que de la grande passion que *Julie* avait pour son mari, quoiqu'il ne fût plus en âge d'être fort aimé. * La douce et agréable occupation que l'amour donnait à *Pompée* lui fit négliger ses intérêts, et *César* sut bien en profiter. D'ailleurs cette vie molle et efféminée fit un tort prodigieux à *Pompée* dans l'esprit de ses partisans, et fut cause d'une infinité de médisances répandues sur son compte.

Après la mort de *Julie*, qui arriva trop tôt, *Pompée* épousa *Cornélie*, fille de *Metellus Scipion*, et veuve de *Publius Crassus* le fils; elle était jeune, belle, * « et très-savante dans les Belles-Lettres. Elle jouait fort bien de la lyre, elle était habile en géométrie, et, ce qui est encore plus estimable, ses mœurs étaient fort éloignées de ces airs méprisans et de ces affectations ambitieuses que donnent ordinairement aux jeunes personnes ces grandes sciences et ces belles qualités. » *

Soit par amour, soit par jalousie, *Pompée* mena toujours *Cornélie* avec lui, et même dans le tems qu'il disputait à *César* l'empire du monde; elle était à Mytilène, lors du fameux combat de Dyrrachium : *Pompée* y fut battu, et se réfugia auprès de *Cornélie*. On prétend que s'il se fût retiré chez les Parthes, il aurait pu relever son parti, et disputer le terrein; mais la jeunesse et la beauté de *Cornélie* empêchèrent son époux de la conduire parmi des peuples qui ne connaissaient ni la décence, ni l'honnêteté. * « On lui représenta que rien n'était plus mal pensé que de mener une jeune femme de la maison de *Scipion* parmi des barbares, qui ne mesuraient leur pouvoir qu'à la faculté de commettre toutes sortes de licences et d'infamies. » *
Pour éviter tous ces accidens, que son amour grossissait encore, *Pompée* se retira en Égypte où, comme l'on sait,

il fut mis à mort par trahison. * *César* qui le poursuivait, détourna la tête, lorsqu'on lui présenta celle de ce grand homme, et il fit mourir *Achillas* et *Pothin*, Ministres de *Ptolémée*, Roi d'Égypte, qui avaient donné à ce Prince le conseil de faire mourir *Pompée*. An de Rome 704.

Dans le nombre des maîtresses de *Pompée*, on doit remarquer *Flora*, célèbre courtisanne, qui renonça à toutes ses connaissances, pour s'attacher uniquement à *Pompée*. Un des amis de ce dernier, nommé *Geminius*, adressa inutilement ses vœux à *Flora*, elle fut inexorable, et elle ne céda qu'à la prière de *Pompée*. Par une de ces bisarreries, que l'amour seul pourrait expliquer, ce même *Pompée* ne pardonna pas à sa maîtresse cette complaisance qu'elle n'avait eue que malgré elle, et pour lui plaire; il ne voulut plus la voir. Le portrait de cette femme fut conservé dans le temple de Pallas et de Pollux. Plutarque dit que *Pompée* avait un talent particulier pour se faire aimer des femmes.

Son père se nommait *Strabon*, et était un grand homme de guerre; il fut tué par le tonnerre, et il était autant haï des Romains que son fils en fut chéri. On l'accusa de péculat après sa mort: pour le faire absoudre, *Pompée* fut obligé d'épouser la fille d'*Antistius*, qui était préteur, et qui présidait au jugement, de sorte que, quand on le prononça, tout le peuple se mit à crier: *A Thalassius*, *à Thalassius*, mot qu'on criait de toute ancienneté à toutes les noces. L'origine de cette coutume n'est pas étrangère au sujet que je traite.

« Lorsque les Romains enlevèrent les filles des Sabins, dans les commencemens de la fondation de Rome, il y eut quelques pâtres qui trouvèrent une fille d'une beauté et d'une taille au-dessus de toutes les autres, et de peur que quelqu'un ne la leur ôtât, ils allaient criant: *A Thalassius*, qui était très-connu et très-distingué, de sorte que ceux qui l'entendirent se mirent à battre des mains, et à crier eux-mêmes *à Thalassius*, pour marquer leurs applaudissemens. Comme ce mariage fut fort heureux, depuis ce tems-là on répétait cette acclamation en faveur de tous ceux qui se mariaient. »

Pompée répudia *Antistia*, lorsque son père eut été tué par ordre de *Sylla*, et il épousa *Émilie*, petite-fille de ce Dictateur, quoiqu'elle fût mariée et enceinte. Elle mourut en accouchant. *

* POMPÉIEN.

Lucius Verus, Empereur, dont il est parlé à l'article de *Marc-Aurèle*, épousa *Lucille*, fille de ce Prince et de *Faustine la Jeune*; ce mariage ne fut pas heureux. La Princesse, encore très-jeune, trouva dans *Verus* un homme abandonné à toutes les passions honteuses: le vin, le jeu, les femmes avaient sur lui l'empire le plus absolu, et il s'y livrait sans réserve, sans retenue; ce qui donna de cuisans chagrins à *Marc-Aurèle*, dont la sagesse et la vertu formaient un contraste frappant avec l'inconduite de son gendre. *Lucille*, malgré sa jeunesse et sa beauté, fut peu aimée de *Verus*; on ignore si elle s'en vengea par des infidélités: elle était fille d'une mère qu'on a comparée à *Messaline*. Son époux, livré à une débauche honteuse et continuelle, semblait l'engager à l'imiter. La conduite qu'elle tint dans la suite, peut faire soupçonner que *Verus* n'eut pas à se louer de sa fidélité. « Elle avait, » dit un historien, donné son affection à un amant qu'elle » voulait élever; » mais l'histoire nous apprend qu'elle fut accusée d'avoir donné la mort à *Verus*, pour mettre fin au pouvoir qu'avait *Fabia*, sœur de ce Prince, avec laquelle il vivait criminellement. *Lucille* regardait *Fabia* comme une rivale d'autant plus dangereuse, qu'elle ne ménageait ni sa réputation, ni son honneur, pour soutenir son crédit. D'autres, comme on l'a observé à l'article *Marc-Aurèle*, ont attribué à *Faustine* la mort de *Verus*.

Peu de tems après le décès de ce Prince, *Marc-Aurèle* proposa pour mari à *Lucille Pompéien*, Sénateur peu illustre par sa naissance, puisqu'il était fils d'un simple Chevalier romain d'Antioche; mais dont la sagesse et la gravité plaisaient beaucoup à l'Empereur. C'étaient précisément ces qualités qui déplaisaient à la jeune veuve de *Verus*. *Faustine*, sa mère, se joignit à elle pour désapprou-

ver ce mariage ; leur résistance fut inutile, *Marc-Aurèle* voulut être obéi.

Si cette alliance procura à *Pompéien* des respects, des honneurs, il ne tarda pas à les payer bien cher. *Lucille*, qui n'avait que vingt-quatre ans, et qui n'aimait pas son mari, chercha à se dédommager du sacrifice qu'on avait exigé d'elle, dans des plaisirs analogues à son âge, et peut-être à son tempérament. On sait qu'elle vécut incestueusement avec *Commode*, son frère. « Par ses incestueuses » faveurs elle se conserva dans la prééminence du rang » que son frère lui laissa prendre après la mort de *Marc-* » *Aurèle*. » Mais bientôt la vanité qui, dit-on, a ordinairement un grand empire sur les femmes, engagea *Lucille* à former une conjuration contre la vie de ce même frère à qui elle avait sacrifié son honneur. Après la mort de *Faustine*, sa mère, elle fut, pendant quelque tems, la première Princesse de la Cour. Son état devint bien différent par le mariage de *Commode*; elle se vit obligée de céder le pas à l'Impératrice *Crispine*. Ne pouvant supporter cette prétendue humiliation, « elle confia sa dou- » leur à un jeune Sénateur d'illustre naissance et fort riche, » nommé *Quadratus*, avec lequel elle avait d'ailleurs des » liaisons fort suspectes ; car, digne fille de *Faustine*, elle » marchait sur les pas de sa mère. *Quadratus* se laissa » éblouir par l'espérance de la première place. » Plusieurs Sénateurs entrèrent dans ses vues, et promirent de l'aider. Un entr'autres, nommé *Quintus*, aussi jeune que *Quadratus*, et qui avait un libre accès auprès de *Commode*, se chargea de l'exécution. D'autres prétendent que ce fut *Claudius Pompeianus*, gendre de *Lucille*, et à qui elle s'était prostituée. Quoi qu'il en soit, la conjuration fut découverte par l'imprudence et la timidité de celui qui devait assassiner *Commode*. Les conjurés furent condamnés à mort, et *Lucille*, après avoir été d'abord reléguée dans l'île de Caprée, reçut bientôt l'ordre de finir son existence. An de Rome 934.

Pompéien vécut encore long-tems après son épouse, qu'il regretta vraisemblablement fort peu. *

* PONDICHÉRY.

MONSIEUR *Dumas*, Gouverneur de *Pondichéry*, venait d'obtenir de l'Empereur Mogol des avantages et des privilèges très-considérables pour les Français, lorsque la guerre qui s'éleva entre les Marattes et le Nabab d'Arcate fut sur le point de les dépouiller de tout ce qu'ils possédaient dans l'Inde.

La défaite de l'Empereur Mogol par *Thamas Kouli-Kam*, ou *Nadir Scha*, Roi de Perse, fit naître aux Nababs, ou Vice-Rois de la presqu'île de l'Inde, le désir de se rendre indépendans, et de s'ériger eux-mêmes en Souverains. *Daoust Ali-Kam*, Nabab d'Arcate, se flatta de pouvoir former deux royaumes, l'un pour son fils, l'autre pour son gendre. Il attaqua quelques Princes voisins de son Gouvernement, sous prétexte qu'ils ne s'étaient pas acquittés, depuis long-tems, du tribut qu'ils devaient à la Cour de Déli. Son armée s'empara d'abord de Trichenapali; de là elle se porta dans le royaume de Taujaour, et jusqu'à la province de Travancor.

Une invasion aussi rapide allarma tous les Princes Gentils; ils implorèrent le secours du Roi des Marattes, nommé *Maha Raja*. Ce Prince, dont les États sont d'une grande étendue, envoya contre le Nabab d'Arcate une armée de soixante mille chevaux, et de cent cinquante mille hommes d'infanterie, commandée par son fils aîné *Ragogi-Boussola-Sena-Thael-Sonta*. Il remporta une victoire complète; *Daoust Ali-Kam*, et son fils perdirent la vie. Les suites de cette victoire furent les ravages et la soumission de tout le pays.

Cependant la veuve de *Daoust Ali-Kam*, ainsi que toutes les femmes de sa famille et ses enfans s'étant retirés à *Pondichéry* avec l'or, l'argent, les pierreries et les richesses qu'ils avaient pu sauver, les Français sentaient bien qu'ils s'exposaient par là à la colère des Marattes; mais ils se seraient perdus d'honneur dans les Indes, s'ils avaient fermé leurs portes à cette famille fugitive, qui

commandait depuis long-tems dans la province, et qui n'avait jamais cessé de les favoriser. On reçut la Princesse et sa suite avec tous les honneurs possibles.

Peu de tems après, lorsque les Marattes, après avoir pris, pillé et ravagé Arcate, se préparaient à marcher contre *Pondichéry*, leur Général écrivit à M. *Dumas*, pour lui demander les arrérages d'un tribut qu'il prétendait avoir été promis au Roi, son père, par les Français; ensuite il exigeait qu'on lui remît la famille de *Daoust Ali-Kam*, avec toutes les richesses qu'elle avait sauvées, etc. etc.

Le Gouverneur, dans sa réponse, avoua que la Princesse, avec toute sa famille, était à *Pondichéry;* mais il ajouta que tout ce qu'il y avait de Français aux Indes perdrait la vie, avant que de les livrer. « Vous me menacez, » disait-il, si je ne me conforme pas à vos demandes, » d'envoyer votre armée contre nous, et d'y venir vous- » même; je me prépare de mon mieux à vous recevoir » et à mériter votre estime, en vous faisant connaître que » j'ai l'honneur de commander à la plus brave de toutes » les nations de la terre, et qui se défend avec le plus » d'intrépidité contre une injuste attaque. »

Les Marattes, sur cette réponse, ravagèrent tout ce qui environnait *Pondichéry*, et envoyèrent un détachement de quinze à seize mille hommes camper à une lieue et demie de cette ville. Le chef du détachement envoya à M. *Dumas* un Officier de distinction, pour renouveller les demandes du Général, avec menaces, en cas de refus, de venir, avec toute l'armée, assiéger *Pondichéry*. Le Gouverneur reçut l'envoyé avec beaucoup de distinction, lui fit voir les fortifications et les munitions de la place, et lui fit présent de dix bouteilles de différentes liqueurs de Nancy.

Cet Officier en donna à *Ragogi-Boussola*, son Général, qui en fit boire à une femme qu'il aimait beaucoup, et qui trouvant ces liqueurs excellentes, faisait des instances continuelles auprès de son amant, pour lui en procurer à toute sorte de prix. « Le Général n'osant refuser une

femme qu'il aimait uniquement, ne voulait point en même temps s'adresser directement au Gouverneur, dans la crainte de se commettre, ou de lui avoir obligation. Il la fit tenter par des voies détournées, et les offres de ses agens montèrent jusqu'à cent roupies (a) par chaque bouteille. Le Gouverneur heureusement informé de la cause de cet empressement, feignit d'ignorer d'où venaient des propositions si singulières, et témoigna froidement qu'il ne pensait point à vendre des liqueurs qui n'étaient que pour son usage. Enfin *Ragogi-Boussola* ne pouvant soutenir la mauvaise humeur de sa maitresse, les fit demander en son nom, avec promesse de reconnaître avantageusement un si grand service. On parut regretter à *Pondichéry* d'avoir ignoré jusqu'alors le désir du Prince des Marattes, et le Gouverneur se hâtant de lui envoyer trente bouteilles de ses plus fines liqueurs, lui fit dire qu'il était charmé d'avoir quelque chose qui pût lui plaire.

» Ce présent fut accepté avec une vive joie ; le Gouverneur en reçut aussitôt des remercimens, accompagnés d'un passe-port par lequel on le priait d'envoyer deux de ses Officiers pour traiter d'accommodement. Cette passion que ce Général avait de satisfaire sa maitresse, l'avait déjà porté à défendre toutes sortes d'insultes contre la ville et les Français.

» Deux Bramines, gens d'esprit, et solidement attachés à la nation française, furent députés sur-le-champ au camp des Marattes, avec des instructions et le pouvoir de négocier la paix. *Ragogi-Boussola* promit de se retirer au commencement du mois de Mai ; et, loin de rien exiger des Français, il envoya au Gouverneur, avant son départ, un serpent, qui, dans les Cours Indiennes, est le témoignage le plus authentique d'une sincère amitié. »

Ce fut ainsi que l'amour sauva *Pondichéry* du danger imminent qui le menaçait. An 1741. *

(a) La roupie n'est pas tout-à-fait si large qu'une pièce de vingt-quatre sous, mais elle est plus forte du double.

PONTIGNAN.

Deux aimables femmes jouèrent un tour plaisant à M. de *Pontignan*, qui les aimait, qui avait déclaré à chacune d'elles sa passion, et qui croyait avoir été favorablement écouté. Il est à croire que s'étant fait part l'une à l'autre de la déclaration de *Pontignan*, et piquées de ce qu'il cherchait à les tromper, elles voulurent s'en venger. Quoi qu'il en soit, ces dames, qui étaient à la campagne, vinrent, un soir, trouver leur amant, comme il était prêt de se coucher; elles lui dirent que, pour faire pièce à un autre homme qui était dans le château, il fallait qu'il se laissât emmailloter. L'idée parut plaisante, et *Pontignan* se croyant trop heureux de trouver une occasion de plaire à ses maitresses, consentit à tout ce qu'elles voulurent: il ne tarda pas à être enveloppé comme une momie. « Orçà, » lui dirent alors les deux dames, un brave cavalier ne re» fuse point de venir coucher avec des femmes qui l'en » prient: nous vous avons toutes deux donné parole de vous » favoriser dans l'occasion, il faut nous acquitter de notre » promesse. » En même-tems elles le firent porter dans un bon lit, et se couchèrent à côté de lui, dans un déshabillé galant, fait pour exciter les désirs, le félicitant sur sa bonne fortune, lui faisant même de tems-en-tems des petites caresses qui augmentaient sa rage et son désespoir. « * Figurez-vous, disait-il, en racontant son aventure, » l'état où j'étais; tantôt je les priais de me rendre seule» ment un bras, seulement une main, seulement un doigt; » tantôt je faisais des efforts épouvantables pour me dégager » de mes liens, jusques-là que les dames crurent une fois » que je les avais rompus, et sautèrent hors du lit, criant » l'une et l'autre: nous sommes perdues. Elles avaient assez » raison; car franchement si j'eusse pu me mettre en état » de me venger, elles se seraient peut-être trouvées ré» duites à demander grâce. Jamais je n'ai passé une telle » nuit. »

Les deux dames abandonnèrent *Pontignan* une heure

avant le jour, et vers les neuf heures une vieille femme vint le démailloter. Il était bien résolu de se venger; mais lorsqu'il demanda à la vieille où étaient ces dames, elle lui répondit qu'elles étaient parties avant cinq heures du matin, et qu'elles ne seraient pas long-tems sans arriver à Paris. *

* POPELINIÈRE.

MONSIEUR *le Riche de la Popelinière*, ou *Poupelinière*, Fermier-Général, était fils d'un Receveur-Général des finances. Il suivit, en se mariant, plutôt les conseils de l'amour que ceux de l'intérêt et de la prudence. Il épousa *Mimi Deshayes*, fille d'une comédienne nommée *Mimi Dancourt*. Elle était fort peu avantagée des biens de la fortune, mais elle possédait et savait faire valoir toutes les grâces de son sexe. Au reste elle était la maîtresse de M. *de la Popelinière* depuis dix à douze ans; ainsi il la connaissait parfaitement.

La reconnaissance qu'elle devait avoir pour un homme qui, se mettant au-dessus des préjugés reçus, lui donnait un état et une fortune immense, ne put la rendre fidelle. Il est vrai qu'en oubliant ses devoirs, elle ne céda la victoire qu'à un homme qui trouvait peu de cruelles; c'était le Maréchal de *Richelieu*.

« Il avait alors quarante-neuf ans, et était aussi dangereux qu'il l'avait été à trente, de sorte qu'il l'emporta bientôt sur le Maréchal de *Saxe*, le Marquis de *Meuse*, et autres illustres rivaux qui aspiraient au bonheur de plaire à madame *de la Popelinière*. Le Duc de *Richelieu* n'eut pas de peine à s'introduire chez elle: il avait connu son mari chez madame *de la Martelière*; (*a*) il lui avait fait accueil à cause de sa femme, qui était charmante: d'ailleurs ce financier, qui étalait chez lui le luxe le plus recherché, enivré de la petite vanité de recevoir chez lui des gens de la Cour, ne s'apercevait pas que sa femme était l'attrait puissant qui les amenait dans sa maison; il

(*a*) Voyez l'article *Martelière*.

croyait ne devoir leurs visites qu'à lui-même et à la délicatesse de sa table. Il vivait dans la plus grande sécurité, tandis que le Duc de *Richelieu* lui avait fermé à jamais le cœur de son épouse. Cette femme qui avait déjà reçu les premières preuves de la tendresse de son amant, ne voyait que lui, et ne respirait que pour lui. Le Duc, de son côté, adoré d'une très-jolie femme, était tout rempli de sa passion, qu'il cherchait à satisfaire de toutes manières. Il ne se contenta pas des momens du jour qu'il lui consacrait, il voulut que ces mystères fussent célébrés pendant des nuits entières. Le portier du financier fut séduit : quand tout le monde était couché, le Duc frappait doucement à la fenêtre, et il était introduit furtivement dans l'appartement. Une femme-de-chambre officieuse (mademoiselle *Dufour*), était admise dans le secret : après avoir préparé le trône de la volupté, elle s'échappait adroitement, pour laisser aux deux amans le plaisir de s'y livrer.

» Le Duc se faisait accompagner, dans ses courses nocturnes, par un valet-de-chambre nommé *Stephano*, qui avait une très-jolie figure. Il lui donna la commission de séduire la femme-de-chambre, et celui-ci, pour plaire à son maître, eut bientôt le cœur et la personne de la *Dufour;* mais il donnait la préférence à mademoiselle *Aimée*, maîtresse de M. *Panche*, Trésorier de l'extraordinaire des guerres. Cette double intrigue produisit des effets funestes aux deux amans, comme on le verra par la suite.

» Le Duc jouit pendant quelques mois, très-tranquillement des faveurs d'une femme charmante qui n'avait pas vingt-quatre ans. Son valet-de-chambre l'attendait dans sa voiture, qui allait se placer dans l'arcade de Colbert. *La Popelinière* demeurant rue de Richelieu, l'amant sortait à pied, et allait rejoindre son carrosse. Un jour qu'on lui dit que probablement le mari avait quelques soupçons de son intrigue, et qu'il le faisait suivre, il vit un homme endormi sur un banc, rue de Colbert, et, au lieu de monter dans son carrosse, l'imagination frappée que c'était un espion, il courut sur lui, le pistolet à la main, pour le tuer. Le valet-de-chambre voulut le retenir; mais, re-

doutant la colère de son maître, il lui représenta, en tremblant, que le bruit que fera le coup, pourra éveiller les voisins. Le Duc, sans l'écouter, frappe si rudement l'homme avec le canon, que ce malheureux, éveillé et voyant le danger qu'il court, se mit à crier; alors le valet-de-chambre saisit la main du Duc, le traîne, malgré lui, vers sa voiture, et donne le tems à cet homme, sans doute très-innocent, de s'échapper promptement.

» *Richelieu* fit jouer un autre rôle à ce valet-de-chambre. Il était devenu jaloux de sa maîtresse, et voulant s'assurer s'il n'avait point un rival également heureux, les nuits qu'il ne passait pas chez elle, il envoyait *Stephano*, qui avait ordre d'examiner tous ceux qui entraient chez la *Popelinière*. Il se mettait dans un de ces tonneaux qui servent à contenir l'eau pour abreuver les chevaux des fiacres. Il payait un homme pour le vider et lui permettre de s'y retirer. Il avait deux pistolets pour se défendre en cas de besoin, et il rendait le lendemain compte au Duc de ses observations; elles ne furent point défavorables à madame *de la Popelinière*, et la tranquillité ne tarda point à renaître dans l'esprit de son amant. Il fut cependant décidé entr'eux qu'ils mettraient encore plus de circonspection dans le choix des moyens de se trouver ensemble.

» Peu de tems après *Richelieu* acheta une maison, rue de Clichy; cette maison était voisine d'une autre que M. *de la Popelinière* avait aussi dans le même quartier, et le voisinage en avait déterminé l'acquisition. Le financier allait souvent à sa maison de Clichy, où il y avait un très-beau jardin; sa femme profitait du voisinage, pour recevoir à la dérobée quelques caresses de son amant, qui n'allait presque plus chez le mari, dont la jalousie était fort augmentée. Le portier même avait été mis dehors, parce que le financier crut s'apercevoir qu'il était d'intelligence avec sa femme, et celui qui lui avait succédé était incorruptible. M. *de la Popelinière*, qui n'était pas certain d'être trahi, vivait toujours très-honnêtement avec sa femme, qui crut devoir être plus circonspecte.

» *Richelieu*, plus amoureux, en raison des obstacles

qu'il rencontrait, chercha les moyens de tromper à son aise un mari qui était toujours sur ses gardes. Il imagina être sûr de son fait, s'il pouvait louer une des maisons qui touchaient à celle du traitant, rue de Richelieu. Lorsqu'il s'en trouva une de vacante, il la fit louer sous un nom supposé, et y mit pour concierge une femme *Gérard*, dont le fils était espion de police. En examinant les dispositions de cette maison, on trouva que le mur d'une des chambres répondait à celui du cabinet de madame *de la Popelinière*. Il fut résolu de faire percer la cheminée, pour pouvoir entrer chez la femme, sans paraître dans la chambre du mari. Un nommé *Desnoyers*, scélérat de profession, propre à tout genre d'intrigue, fut chargé de cette opération.

» Il choisit deux maçons auxquels il promit une bonne récompense, et les chargea de faire ce travail pendant une nuit, en faisant le moins de bruit possible. *Desnoyers* leur bande les yeux, les met dans une voiture qui leur fit faire beaucoup de chemin, et qui termina la course dans la rue de Richelieu. Rendus dans la chambre où ils devaient opérer, on leur ôta leur bandeau, et ils se mirent à l'ouvrage. L'appât du gain, cinquante louis qui les attendaient, donnèrent une double activité aux ouvriers; l'ouverture fut faite sans bruit, et on posa la plaque de la cheminée sur des gonds, de manière qu'en les tournant d'un côté ou de l'autre, il se faisait une ouverture assez grande pour passer. On arrangea tout de façon qu'il ne resta aucune trace de cette opération dans le cabinet de madame *de la Popelinière*, et, quand tout fut terminé, les maçons reconduits avec les mêmes précautions qui avaient été prises pour leur entrée, ne surent point où ils avaient travaillé.

» Dès la nuit suivante, le Duc, sans causer d'ombrage, se trouva dans les bras de sa maîtresse, qui n'eut qu'à s'applaudir de cette charmante invention. Le valet-de-chambre couchait dans l'appartement où était l'ouverture faite à la cheminée, et mademoiselle *Dufour* venait le trouver par le même moyen dont avait profité son maître. Il avait toujours ordre de tenir en haleine cette femme-de-chambre; mais elle s'aperçut bientôt qu'elle n'était pas

aimée, et que *Stephano*, digne de son maître, lui préférait une autre femme.

» Mademoiselle *Dufour* porta ses plaintes à sa maîtresse, qui les communiqua au Duc. Celui-ci voulut découvrir la cause du peu d'empressement de *Stephano*. Il ne fut pas long-tems sans être instruit qu'il aimait une demoiselle *Aimée*; elle logeait rue Saint-Louis au Marais, et il ne s'étonna plus des courses fréquentes qu'y faisait son homme. Empressé de connaître cette fille, il trouva que son valet-de-chambre avait le goût très-bon; c'était une blonde de vingt ans, vive et fraiche. Le Duc, qui aimait la beauté par-tout où il la rencontrait, crut que mademoiselle *Aimée* serait ravie de recevoir les hommages d'un homme comme lui, et qu'elle ferait une énorme différence d'un Pair de France à un valet. Mais l'amour, qui se rit de toutes les vaines distinctions des hommes, en ordonna tout autrement: la fille qui préférait déjà *Stephano* à un financier, lui fit très-aisément encore le sacrifice d'une Excellence. Monseigneur fut renvoyé, et le modeste *Stephano* plus heureux que jamais.

» *Richelieu* calmant son premier transport, s'imagina que la persévérance lui ramenerait une fille égarée par la passion; mais convaincu que ses soins étaient inutiles, il conçut l'odieux projet de la perdre. Il va trouver M. *Berryer*, Lieutenant de Police, ministre subalterne, toujours dévoué aux Grands, et lui demande un ordre du Roi pour faire arrêter cette fille. Il veut en même-tems punir son valet-de-chambre, et recommande au Lieutenant de Police de le faire mettre au Fort-l'Évêque. Il fut résolu entr'eux qu'on ferait arrêter les deux amans ensemble, et qu'il fallait pour cela leur faciliter les moyens de se voir.

» Le Duc feint d'aller à Versailles; il emmène un autre valet-de-chambre, et dit à *Stephano* qu'il n'aura pas besoin de lui de trois ou quatre jours. Celui-ci, enchanté de cette nouvelle, court aussitôt en faire part à sa maîtresse, qui dispose si bien ses momens, qu'elle lui promet à souper et à coucher pour le soir; c'était où les attendaient les suppôts de la Police. A peine étaient-ils à table

qu'on

qu'on frappe, il faut ouvrir : un Exempt de Police, des gardes leur ordonnent de les suivre de la part du Roi, et laissent à peine à *Stephano* le tems de remettre son habit qu'il avait ôté. Il se réclame de M. le Duc de *Richelieu*, dit qu'il est son valet-de-chambre, demande qu'on le conduise à l'Hôtel ; mais la seule réponse est de le traîner dans un fiacre qui s'arrête au Grand-Châtelet, pour y déposer la malheureuse *Aimée* ; *Stephano* se voit écrouer au Fort-l'Evêque.

» Dans le premier moment, il ne sait à quoi attribuer son malheur, il n'a rien fait pour le mériter ; mais réfléchissant que son maître est altier et vindicatif, il ne peut plus douter qu'il ne soit victime de sa vengeance. La rage dans le cœur, il n'ose encore s'en plaindre ouvertement, il veut le quitter et s'engager ; mais les recruteurs sachant qu'il est au service du Duc, n'osèrent pas lui donner d'engagement. Enfin, après cinq ou six jours, il voit arriver *Desnoyers* dans la prison, qui lui dit qu'on le cherche par-tout, et que le Duc en est fort inquiet. C'est à sa recommandation, ajoute-t-il, qu'il doit sa liberté.

» *D'où venez-vous*, lui demande *Richelieu*, en le voyant? *Monseigneur, vous le savez ; je ne me plains pas pour moi, mais il est affreux*, répond *Stephano*, *de faire enfermer une fille qui ne vous a fait aucun mal, faites-la sortir de prison, je vous en supplie.*

» Le Duc, furieux, le chasse, et ajoute que, s'il entend parler de lui, il le fera conduire dans son pays, (en Italie) pieds et mains liés. Le malheureux se cache pendant quinze jours chez *Desnoyers*, sans oser paraître. Dans cet intervalle, le Duc fait transférer sa maîtresse à l'hôpital, malgré le pardon qu'elle lui demande par écrit. Elle n'avait pas fait parvenir ses plaintes à M. *Panche* ; *Stephano* l'instruisit de sa situation par une lettre anonyme ; mais ce trésorier, qui gardait des ménagemens avec sa femme, et qui redoutait encore plus le crédit du Duc, n'osa faire aucune démarche en faveur de cette infortunée, qui fut victime du pouvoir. Elle passa dix-huit mois à l'hôpital, et n'en sortit que parce que *Richelieu*, qui alla en ambassade

à Dresde, l'oublia. Elle n'avait alors rien, ses meubles avaient été vendus ; et son refus de satisfaire les désirs d'un Grand lui valut la misère. *Stephano* fut obligé de demander pardon pour rentrer chez son maître, dont il fut long-tems à oublier l'indigne traitement.

» Il reprit ses fonctions auprès de lui, en le suivant chez madame *de la Popelinière*, et il crut politiquement devoir se raccommoder avec mademoiselle *Dufour*; mais elle ne tarda pas à voir que la perte de sa rivale ne lui donnait pas plus de droit sur le cœur de son amant. Des reproches elle passa à la haine, et ce fut une des raisons qui perdit madame *de la Popelinière*.

» Cependant le Duc jouissait tranquillement des faveurs de cette femme charmante. Le mari était fort tranquille; on ne parlait presque plus de cette intrigue; la cheminée tournante dérobait les amans à tous les soupçons. Un soir ils furent près de leur perte. *La Popelinière* était dans le cabinet de sa femme, et *Richelieu* frappe à la cheminée; c'était le signal pour ouvrir. Madame *de la Popelinière*, effrayée, affecta de l'humeur pour ne pas faire voir sa crainte; le coup ayant redoublé, elle se plaignit des voisins qui faisaient quelquefois le soir assez de bruit pour l'incommoder. Aussitôt, avec une apparente colère, elle prend la pincette, et, en disant qu'elle leur rend le change, elle frappe deux coups; c'était le signal du danger. *Richelieu*, averti du contre-tems, observe le plus grand silence. Le mari, à qui la jalousie la plus active n'aurait pu faire deviner le mystère de la cheminée, crut de bonne foi ce que sa femme lui disait, et se retira. Les amans ne tardèrent pas à se dédommager de leur frayeur.

» Le moment approchait où ils allaient se voir abandonnés du bonheur qui les avait constamment protégé. Pendant une assez longue absence de *Richelieu*, madame *de la Popelinière* eut l'imprudence de renvoyer mademoiselle *Dufour*, sa confidente, et cette fille médita de s'en venger. Elle était abandonnée de *Stephano*, qui aurait pu empêcher son indiscrétion : livrée à elle-même, elle prit la colère pour guide, et alla trouver le financier,

Bientôt le mécanisme de la cheminée est expliqué ; il consistait dans un petit ressort qui faisait tourner la plaque sur un gond, comme une porte, et qui, par ce moyen, procurait une communication avec l'appartement voisin. *La Popelinière* crut avidement le rapport de cette fille, et voulant éloigner sa femme, il la conduisit à la Comédie Française : prétextant ensuite la nécessité de faire une visite, il retourne chez lui, où la *Dufour* l'attendait. Elle va avec lui dans le cabinet de toilette de sa maîtresse, et comme elle était instruite du secret mieux que personne, elle prouve au mari la vérité de ce qu'elle avait avancé. Le traitant convaincu de l'intrigue qu'il n'avait fait que soupçonner, laisse exhaler tous les reproches que la rage lui inspire contre une femme pour laquelle il avait tout fait ; une clef qu'il aperçoit à un secrétaire lui procure la facilité de faire de nouvelles recherches, et des lettres du Duc de *Richelieu* ajoutent à la conviction de l'infidélité de sa femme : il donne un louis à la *Dufour*, qui s'attendait à être mieux payée ; mais ce fut-là tout le salaire de sa délation. Il ne va pas chercher madame *de la Popelinière*, comme il l'avait promis ; il fait défendre sa porte, et donne ordre de congédier toutes les personnes invitées à souper le soir ; son dessein est d'être seul avec sa femme, pour lui reprocher à son aise son infâme conduite et son ingratitude.

» Madame *de la Popelinière*, l'ame encore tendrement affectée d'une représentation du *Cid*, rentre tranquillement, sans prévoir ce qui la menace. Son mari furieux, lui rappelle l'état abject d'où il l'a tirée, et lui dit, en lui montrant les lettres de *Richelieu* : Voilà la récompense de tous mes soins ! Interdite, elle ne peut nier l'évidence ; elle veut et ne peut s'excuser, et finit par être entièrement confondue, quand elle apprend que son mari a connaissance de la cheminée tournante. Celui-ci la maltraite alors de toute manière, et n'est dérangé de cette douce occupation que par une discussion assez vive qu'il entend à sa porte ; c'était le Maréchal de *Saxe* qui venait souper, et que le refus d'entrer, que lui faisait le portier, ne pou-

vait arrêter. *La Popelinière* reconnaît sa voix, et, par égard pour lui, descend aussitôt ; il s'excuse sur des affaires de la dernière importance, qui l'empêchent de recevoir les personnes qui lui faisaient ordinairement l'honneur de venir chez lui, et sur-tout M. le Maréchal. En lui parlant il était très-animé : M. de *Saxe* voulut savoir la cause de tant d'agitation, et le financier ne put s'empêcher de lui confier les sujets de plainte qu'il avait contre sa femme. Le Maréchal l'interrompit, en lui disant : *Mon ami, tu appelles de grandes affaires d'avoir appris que tu es cocu ; crois-moi, ne fais pas de bruit, cela ne servira de rien, il y a d'aussi honnêtes gens que toi qui le sont, et qui ne disent mot. Le Duc de Richelieu couche avec ta femme ; j'aurais mieux aimé que ce fut moi. On parle d'une cheminée tournante, fais-la boucher, et encore une fois, n'ébruite pas une affaire qui n'aura pas de suite, si tu n'y mets pas trop d'importance par tes plaintes. C'est mon avis ; adieu, fais ôter le plutôt possible ta sotte consigne, et donne tes soupers comme à l'ordinaire, sinon tous les honnêtes gens te fuiront et te siffleront.*

» Le respect que *la Popelinière* avait pour le Maréchal, l'empêcha de répondre ; mais il n'en fut pas plus sage. Il fit tant de bruit, qu'il fut obligé de se séparer de sa femme, qu'il chassa de chez lui avec une très-modique pension. Le Duc de *Richelieu*, qui apprit tout ce tapage à Montpellier, fut obligé d'y joindre douze cents livres par mois pour la faire exister honnêtement, et elle alla demeurer rue de Ventadour.

» Le plaisir de revoir le Duc, son amant, lui fit oublier tout ce qu'elle perdait pour lui, sa réputation et sa fortune. Heureuse d'être aimée, elle préféra la médiocrité à l'éclat dont elle avait brillé ; elle ignorait toutes les infidélités du Duc, et ce ne fut que quelque tems après qu'elle crut devoir se consoler, et même se venger de son inconstance, avec l'abbé *de Sade*, qui lui tenait plus fidelle compagnie. *Richelieu* ne l'ignora pas ; mais il fut indulgent pour elle, comme il voulait qu'on le fût pour lui. Il poussa ses bons procédés jusqu'à lui faire payer exacte,

ment la même pension jusqu'à sa mort, qui fut assez prochaine, causée par un cancer au sein. » An 1748.

Je crois devoir ajouter ici une autre relation de ce qui se passa, lors de la découverte de la cheminée tournante; elle est faite par un auteur témoin des faits.

« Pendant que M. le Maréchal de *Saxe* faisait faire dans la Plaine des Sablons la revue des Hullans, M. *de la Popelinière* faisait faire chez lui la recherche d'une ouverture que l'on avait pratiquée dans le mur mitoyen de sa maison, et par laquelle M. le Duc de *Richelieu* s'introduisait chez sa femme, et venait tout uniment coucher avec elle.

» Il faudrait, dit l'auteur, une estampe, pour bien peindre ce *trou-madame*; c'était une plaque de cheminée qui s'ouvrait comme une porte de la maison voisine, qui était louée 2,400 livres par le Maréchal de *Richelieu*, et habitée par une concierge macq....... ; cette plaque était couverte, du côté de cette maison, par une glace posée sur la cheminée, qui était plus basse de quatre pieds que la cheminée de la maison de M. *de la Popelinière*. La glace s'ouvrait avec un secret, et quoique le pauvre mari eût été averti, depuis plus de six mois, par des lettres anonymes, de ce beau passage, il eut encore beaucoup de peine à le trouver. Sa femme, qui était à la revue, eut avis qu'elle était découverte; elle ne sut autre chose que d'engager le Maréchal de *Saxe*, sans lui rien dire de l'aventure, à la venir raccommoder avec son mari. Le bon Maréchal eut la complaisance de la ramener à M. *de la Popelinière*, qui lui dit nettement, en sa présence, qu'il ne voulait plus vivre avec elle; qu'il lui ferait huit mille livres de pension, et lui donnerait quatre mille livres pour avoir des meubles. Elle insista et voulut se défendre vis-à-vis du Maréchal, qui lui dit froidement: *Mais, madame, comment pouvez-vous justifier ce passage qui donne dans un cabinet où il n'y a que vous qui entriez?* *Monsieur le Maréchal*, répondit-elle avec la dernière impudence, *c'était pour me sauver des fureurs de cet homme qui...... Comment vous sauver de moi par-là, madame;*

interrompit son mari, *puisque la plaque ne peut s'ouvrir que par la maison voisine !*

» *Vous voyez sa fausseté et son audace, Monsieur.* ajoute-t-il, en s'adressant au Maréchal, *je vais la faire convenir que tous les bruits qu'elle a répandus dans le public contre moi sont faux : vous ai-je jamais battue, madame? Vous ai-je jamais donné une chiquenaude ?* La bonne dame ne répondit mot, et son silence prouva bien démonstrativement que toutes les horreurs qu'elle avait dites de son mari n'avaient jamais eu de fondement ; cependant, s'étant un peu remise, elle dit d'un air dégagé : *Ah çà, Monsieur de la Pôpelinière, qu'il ne soit plus question de rien, embrassons-nous, finissons tout cela, je m'en vais souper, car je me meurs de faim ; je suis exténuée, je n'ai rien pris de la journée.* Le mari lui répondit froidement : *Madame, je ne mangerai plus, s'il vous plaît, et ne vivrai plus avec vous.* Mais, repartit-elle, *où voulez-vous que j'aille coucher ? — Où il vous plaira, madame*, répondit-il, *avec M. le Maréchal, s'il le veut.*

» Le Maréchal fit un geste de mépris, et les quitta. Un moment après, elle s'en retourna avec sa mère, que M. *de la Popelinière* avait envoyé chercher, et où elle est actuellement. On dit, ajoute l'auteur, qu'elle ne veut pas se contenter de huit mille livres de pension, qu'elle en veut vingt, et qu'elle se dispose à intenter un procès à son mari, pour la reprendre. Elle l'accusera d'avoir fait lui-même cette ouverture, afin d'autoriser, soutiendra-t-elle, les mauvais traitemens dont elle dit qu'il l'accablait. Je ne serais point étonné qu'elle entreprît ce procès et le gagnât. Tout le monde sait qu'elle est fille de madame *Deshayes*, connue dans le public sous le nom de *Mimi Dancourt*, et qui avait succédé à la *Desmarres* dans les rôles de soubrette, qu'elle a joués pendant nombre d'années. On prétend qu'elle a forcé M. *de la Popelinière* à l'épouser, parce que dans le tems qu'il en était le plus amoureux, elle gagna l'abbé *Couturier*, qui était bien auprès du Cardinal de *Fleury*, qui tint le propos suivant à M. *de la Popelinière* : *Monsieur, les grâces du Roi ne sont*

point faites pour des gens qui vivent dans un scandale public, comme vous vivez avec mademoiselle Deshayes; ainsi, épousez-la, ou le Roi vous ôtera votre place de Fermier-Général. Il était amoureux comme un fou de cette créature qu'il entretenait depuis plusieurs années comme sa maîtresse, et il n'était pas eu état de remettre sa place et de s'en passer; il fit la sottise de l'épouser, et l'on assure qu'elle avait fait jouer toute cette marotte, et y avait employé une intrigue de diable. »

En 1751 madame *de la Popelinière* remua ciel et terre pour se raccommoder avec son mari, et revenir vivre avec lui dans sa maison; elle intéressa madame de *Pompadour*, MM. de *Saint-Florentin*, d'*Argenson* et de *Machault*; le mari tint ferme.

Il fallait, si madame de *Pompadour* s'intéressa alors pour madame *de la Popelinière*, qu'elle lui eût pardonné l'envie qu'elle avait eue de plaire à *Louis XV*, ainsi qu'on peut le croire d'après la lettre suivante que lui écrivit madame de *Pompadour*.

« Je ne m'imaginais pas, madame, que nous eussions jamais quelque chose à nous dire. Vous m'avez écrit une lettre violente, et je vous ferai une réponse modérée. Je sais que vous êtes, depuis quelque tems, à la tête des belles femmes qui ont des desseins sur le cœur du Roi. Vous le suivez par-tout; il vous trouve toujours quelque part en embuscade, pour le surprendre, et cela nous fait rire. Je vous en demande pardon, madame; il faudrait plutôt plaindre la folie que d'en rire; vous faites plus aujourd'hui, vous m'insultez par une lettre qui n'a ni sens ni justice, comme si j'étais le seul obstacle qui s'oppose à votre ambition. J'ai le malheur, madame, de ne pas connaître tout votre mérite; quoique vous ayez fait tout votre possible pour le faire connaître au Roi Très-Chrétien, il n'en sait pas davantage que moi.

» Vous êtes la femme d'un homme riche et estimable; tâchez de ne plaire qu'à lui; mais si vous vous obstinez à vouloir plaire au Prince, travaillez paisiblement à ce beau projet, sans vous fâcher contre qui n'a pas le bonheur de

vous connaître et de vous estimer. Voici la première fois que je prends la liberté de vous écrire, ce sera aussi la dernière. La charité m'a dicté cette lettre, et si la folie d'une femme n'est pas un mal incurable, je souhaite qu'elle produise un bon effet. Je suis, etc. »

M. *de la Popelinière* avait de l'esprit, du goût et des talens. Voltaire l'a loué souvent sous le nom de *Pollion*. Il fit aussi, en l'honneur de madame *de la Popelinière*, les vers suivans :

Mais quoi! si ma muse échauffée
Eut loué cet objet charmant,
Qui réunit si noblement
Les talens d'Euclide et d'Orphée;
Ce serait un faible ornement
Au piédestal de son trophée :
La louer est un vain emploi;
Elle régnera bien sans moi,
Dans ce monde et dans la mémoire :
Et l'heureux maître de son cœur,
Celui qui fait seul son bonheur,
Pourra seul augmenter sa gloire.

Le goût que M. *de la Popelinière* avait pour le beau sexe, lui procura une aventure qui mérite d'être connue :

Étant couché avec la *Hantier*, ou *Entier*, de l'Opéra, depuis madame *Truchet*, pour lors maîtresse du Prince de *Carignan*. Ce dernier, qui avait un passe-partout de toutes les portes, entre, cette même nuit, chez sa maîtresse, et trouve sa place occupée par le sieur *le Riche*. Il y eut grand bruit entre ces deux rivaux, si peu faits alors pour se rencontrer. On prétend que le financier paya de sa personne, en recevant quelques coups de bâton, que le Prince lui fit donner. Non content de cette vengeance, il alla le lendemain à Versailles, demander au Cardinal de *Fleury* de faire chasser *le Riche* des fermes, pour avoir eu l'insolence de se trouver en concurrence avec lui. Le Cardinal lui répondit que le Roi ne chassait pas de ses fermes un bon sujet, pour une preille cause; mais, pour lui donner une espèce de satisfaction, et lui laisser la possession libre et tranquille de sa maîtresse, s'il était possible qu'elle

voulût se contenter de lui seul, on envoya le sieur *le Riche* à Marseille, où il résida pendant trois ans, sous prétexte d'être en tournée. On n'envoya point dans ce pays d'autre Fermier, tant qu'il y fut. Il y fit une très-grosse dépense, et donna beaucoup de fêtes aux dames, qui le regrettèrent infiniment.

On trouve cette anecdote racontée différemment et avec des détails plus plaisans dans une lettre écrite dans le tems même de l'aventure. Le lecteur ne sera pas fâché de comparer ces deux récits.

« M.r le Prince de *Carignan*, dit l'auteur de cette lettre, est toujours amoureux de la *Entier*, danseuse de l'Opéra. Cette créature s'est engouée de M. *de la Popelinière*, Fermier-Général, homme d'esprit, faisant des chansons, et d'ailleurs assez laid. M. de *Carignan* s'était lié d'amitié avec lui, comme les maris font avec les amans de leurs femmes; mais le Prince est Italien, par conséquent clairvoyant et jaloux outre mesure. Il y a quelques jours qu'il alla prier la *Entier* de venir à une petite maison, qu'il a au bois de Boulogne; elle y consentit, mais elle voulut que M. *de la Popelinière* fût de la partie. Ce dernier ne voulait point; il se fit long-tems prier par le Prince, qui le persuada enfin d'y venir. Il y eut, pendant le souper, plusieurs lorgneries qui furent aperçues du Prince, et qui le mirent de très-mauvaise humeur; on alla bientôt après se coucher. Comme la maison est très-petite, et qu'il n'y avait que deux lits, la *Entier* coucha avec le Prince, et *la Popelinière* dans une chambre à côté. La demoiselle voulut bien faire les honneurs de chez elle, et alla trouver son voisin, quand le Prince fut endormi. M. de *Carignan* s'étant réveillé, et voyant que sa tourterelle était envolée, ne fit pas grand chemin pour la retrouver: il eut la constance de s'entendre dire les choses du monde les plus outrageantes; on le traita de sot. Bien des gens prétendent que le greluchon *la Popelinière* était muni de deux pistolets, dont il se servait pour tenir en respect le pauvre abandonné, qui, furieux, désespéré, retourna à Paris, et débarqua chez sa femme. Comme il avait le cœur ulcéré, il

mit dans sa bouche des charbons ardens qui l'étouffèrent. Cette tendresse conjugale était d'autant plus louable dans *Porcie*, qu'elle était fille d'une mère qui ne s'était pas piquée d'un pareil attachement, comme on peut le voir à l'article *César Jules*. An de Rome 712.

* Voltaire, dans sa tragédie de *César*, a bien su tirer parti du tendre attachement de *Porcie* pour *Brutus*. *

* PORQUERIE.

Il y avait à Paris un couvent nommé de *Bon Secours*; c'était l'asyle de plusieurs jeunes et jolies femmes séparées de leurs maris. On sent facilement qu'une semblable réunion devait procurer de tems-en-tems des aventures plaisantes. Il y avait en outre des demoiselles pensionnaires, dont les mœurs, malgré leur jeunesse, devaient bientôt se ressentir de la compagnie qui les entourait.

« Une demoiselle *Mimi*, extrêmement jolie, brillait entre tant de beautés. Un mousquetaire noir, âgé de vingt-trois ans, nommé le Chevalier de la *Porquerie*, qui avait plus de six pieds, corsé à proportion, et qui annonçait tous les talens d'un vrai *débrideur de nonnes*, allait souvent dans ce couvent pour y voir deux parentes qui y étaient. Il se faisait accompagner d'un de ses amis, qui prit du goût pour une de ses parentes, et bientôt leurs cœurs furent d'intelligence. Tandis qu'ils s'occupaient à trouver les moyens d'écarter les gênes que présentaient les grilles et les verroux, le hasard présenta aux yeux du mousquetaire mademoiselle *Mimi*; il en devint amoureux : sa parente, complaisante, amena au parloir la jeune personne; elle fut bientôt séduite. A son âge on ne résiste pas long-tems aux attaques d'un mousquetaire adroit; il ne fut plus question alors que d'arranger les choses de manière que M. de la *Porquerie* et son ami pussent voir de plus près leurs amantes. Ils louèrent une petite maison dans les environs, et c'était là où se rendaient tous les soirs mademoiselle *Mimi* et une de ses camarades, après avoir escaladé les murs du couvent.

* Tandis que ces heureux amans se livraient avec la plus grande sécurité à des plaisirs qui leur paraissaient plus agréables, en raison de la difficulté avec laquelle ils se les procuraient, l'amour, dont ils encensaient les autels, s'amusait à les troubler. L'Abbesse de *Bon Secours* avait eu occasion de voir le mousquetaire, et elle avait cru qu'il pourrait la distraire agréablement des soins et des embarras de sa place. L'histoire ne dit pas jusqu'où cette fantaisie fut poussée; mais on peut croire que la liaison était déjà formée, puisque l'Abbesse s'aperçut de la rareté des visites du mousquetaire. En effet, depuis son arrangement avec la jeune *Mimi*, il n'avait plus les mêmes raisons de venir si souvent au couvent, et ses rendez-vous nocturnes ne lui permettaient guères de rendre ses hommages à madame l'Abbesse. Elle sentit vivement cette absence; sa jalousie se porta sur mademoiselle *Mimi*, et se doutant d'une intrigue secrète, elle alla, pendant la nuit, dans la chambre de cette demoiselle qu'elle ne trouva pas. Elle se rendit ensuite dans celle des deux parentes du mousquetaire, elle n'y trouva que la plus jeune, qu'elle intimida, et qui lui découvrit tout le mystère. L'Abbesse furieuse de se voir la dupe de deux enfans, dans un objet qui intéressait vivement son cœur, fit aussitôt assembler la Communauté; après lui avoir communiqué ses soupçons, elle se transporte dans l'endroit où était l'échelle qui servait aux deux pensionnaires. Elles furent fort étonnées, en rentrant, de trouver toutes les religieuses assemblées; on devine facilement le coup de théâtre qui en résulta. »

Le Roi, à qui on raconta cette aventure, ne put s'empêcher d'en rire; mais le scandale qu'elle occasionna ne permit pas de garder le silence. Il fit conduire à Vincennes le mousquetaire. On découvrit peu de jours après que l'Abbesse, qui se nommait madame *Dusaillant*, n'ayant pu remplir les vues qu'elle avait sur le Chevalier de la *Porquerie*, s'en vengea, en découvrant son intrigue, et en faisant part à *Louis XV*. An 1771.

On sut aussi que mademoiselle *Mimi* n'était pas aussi no-

vice dans l'art d'aimer qu'on aurait pu le croire; elle avait appartenu à M. le Duc de *Choiseuil*, et on prétendait même qu'elle avait été au *Parc aux Cerfs*. Le Ministre, ajoutait-on, l'avait ensuite mariée à un sieur *Dupin*, Américain, qui, dès la première nuit de ses noces, s'apercevant qu'il était dupe, avait fait un grand vacarme, et avait abandonné sa femme qui s'était retirée au couvent de *Bon Secours*. *.

* PORTE. (M. de la)

M.r *de la Porte*, Intendant du Dauphiné, avait épousé une demoiselle de *Caumartin*, qui était belle, mais impertinente. Elle vivait avec le Chevalier de *Bissy*, de manière que personne ne l'ignorait, et si l'anecdote suivante est vraie, on peut croire que son mari le savait aussi bien qu'un autre. Celui qui nous l'a transmise, assure la tenir d'un des acteurs.

« Madame de *Marville*, dit-il, et madame de *Lutzelbourg*, excédées des airs et des impertinences de madame *de la Porte*, et dans le dessein de s'en venger, lui dirent qu'elles voulaient au premier jour lui donner à souper avec une femme bien singulière. *C'est*, ajoutèrent-elles, *une belle femme, qui pourtant ne plaît pas; qui court après l'esprit, et qui est bête; qui affecte de la gaîté, et qui n'a que de l'extravagance, qui dit des horreurs des autres femmes, et qui est plus catin qu'aucune d'elles; enfin mêlant à cela tous les travers de l'esprit, les écarts de l'imagination et les ridicules de toute espèce, qui la rendent délicieuse pour s'en amuser et la persiffler. Il faut que vous la voyiez absolument, il faut que vous soupiez avec madame Janua*, continuèrent-elles; *cela est bon, rien n'est si bon. De tout mon cœur*, répond madame *de la Porte*, *j'en meurs d'envie: quand cela se pourrait-il? Samedi prochain, si vous le voulez*, répond madame de *Marville*; *c'est chez madame de Lutzelbourg. A la bonne heure*, dit madame *de la Porte*; *mais madame Janua y viendra-t-elle bien sûrement? Elle n'y manquera pas plus que vous*, répond madame de *Marville*. *Tant mieux*, dit madame *de la Porte*, *je suis*

bien curieuse de voir madame Janua, quand ce ne serait que le nom de madame Janua. Le samedi arrivé, madame *de la Porte* vient au souper, et on lui fait des excuses de ce qu'on n'a pu avoir madame *Janua*, qui s'est envoyée excuser; on se doute qu'elle a un souper de petite maison; elle y va souvent, dit-on; on parle à ce sujet de son amant, et on désigne légèrement celui de madame *de la Porte.* On prend jour pour une autre fois, madame *Janua* ne paraît pas davantage, nouvelles excuses de ce qu'on n'avait pu l'avoir; on convient d'un autre souper auquel madame *Janua* se trouve aussi peu; on demande de nouveaux pardons. Bref ces dames la mènent et la persifflent pendant sept ou huit soupers. Enfin un soir qu'elle était encore engagée avec madame *Janua*, son mari la voulut mener à un souper de cérémonie, auquel il pensait qu'il était décent qu'elle se trouvât : *J'irai*, lui dit-elle, *mais vous me faites grand tort; je devais souper ce soir avec une femme qu'on me promet depuis un siècle, une femme rare, qui est farcie de ridicules, sans bienséance,* dit-on, *faisant de l'esprit toute la journée, et n'ayant pas le sens commun; jouant la gaieté, et n'étant que folle; traitant toutes les femmes de catins, et faisant son mari c... scandaleusement; mais il n'est pas possible que vous n'ayiez entendu parler, et que vous n'ayiez peut-être rencontré madame Janua.... Oui, madame Janua.... c'est son nom. Comme vous voilà étonné!.... Comment, madame Janua,* répondit le mari confondu! *Eh! madame, vous ne savez pas qu'en latin* Janua *signifie la Porte; à qui vous êtes-vous donc livrée, madame? Ne voyez-vous pas que c'est une noirceur qu'on vous fait, que l'on vous ballotte, que l'on vous persiffle, que l'on vous joue cruellement? N'aurez-vous jamais le discernement de choisir les gens avec qui vous devez vivre?* Après cette belle harangue ils furent souper ensemble. » An 1749. *

PRAW.

« Un jeune homme d'une charmante figure vint se fixer dans une petite ville de Saxe; sa naissance était inconnue,

mais tout parlait en sa faveur. Son éducation soignée et les agrémens de sa personne le firent admettre dans les sociétés : bientôt les femmes le distinguèrent, et l'on assure qu'il inspira plus d'une passion. La fille d'un bourgeois, nommée *Catherine*, voulut sur-tout l'attacher à son char par les prévenances les plus marquées. *Praw*, c'est ainsi que s'appelait le jeune homme, parut sensible aux avances de *Catherine*. Cette fille sans pudeur conçut alors le projet d'en faire son époux, et de lui apporter en dot un enfant qui était dans son sein, et dont un autre que *Praw* était le père. Le jeune étranger ne voyant, dans sa liaison avec *Catherine*, qu'une de ces intrigues ordinaires dans la société, était loin de prévoir les dangers auxquels il s'exposait.

» En effet, *Catherine* lui déclara formellement qu'elle voulait être sa femme, et que, s'il n'acceptait pas le don de sa main, elle le dénoncerait à la Justice, comme l'auteur de sa grossesse, et comme coupable de séduction.

» *Praw*, indigné d'un pareil aveu, traita cette fille comme une vile prostituée, et lui dit qu'elle pouvait employer toutes les ressources de la calomnie et de la malignité, qu'il trouverait les moyens d'éclairer les Magistrats, et de la faire punir de son audace.

» *Catherine* irritée d'avoir été traitée avec tant de mépris par un homme qu'elle adorait, résolut de tirer la vengeance la plus cruelle de l'affront sanglant qu'elle avait reçu. Elle courut aussitôt chez le Magistrat, et lui déclara que *Praw l'avait séduite, sous promesse de l'épouser*, et *qu'elle était enceinte de ses œuvres*.

» Le Magistrat donne ordre aussitôt d'arrêter l'infortuné *Praw*, et de le conduire en prison; on instruit son procès : interrogé s'il est l'auteur de la grossesse de *Catherine*, il répond qu'il n'a jamais eu de commerce criminel avec cette fille. Lorsqu'il l'entend assurer, sous la religion du serment, qu'il est le père de l'enfant dont elle est enceinte, il lève les yeux au ciel, et le prend à témoin de la fausseté de l'accusation de cette fille impudente; mais ses protestations et ses sermens n'empêchent pas que les Magistrats ne donnent la préférence à la déclaration de *Catha-*

rine, ils croient y voir la vérité, et sur cette base fragile, ils sont décidés à prononcer un jugement terrible ; mais avant, ils donnent encore quelques jours au malheureux *Praw*, pour choisir entre la main de *Catherine* et la mort. Le délai expiré, l'accusé fut conduit devant ses juges qui lui demandèrent sa réponse : *Praw* leur déclara qu'il aimerait mieux mourir mille fois, et périr dans les tourmens les plus affreux, que d'épouser une femme aussi méprisable que *Catherine*. Sur cette réponse, *Praw* fut condamné à avoir la tête tranchée, s'il persistait dans son refus d'épouser la fille qu'il avait séduite.

» La veille du jour où ce jugement devait être exécuté, le jeune homme fit prier un de ses juges de descendre dans son cachot, pour recevoir une déclaration importante, qui devait épargner une méprise sanglante à la Justice. Le Magistrat étant arrivé, *Praw* lui adressa ce discours qui devrait être sans cesse sous les yeux des juges qui ont à prononcer sur la vie des hommes.

» Vous m'envoyez à la mort, dit *Praw*, et votre conscience ne vous fait aucun reproche ! Apprenez cependant à vous défier des preuves qui vous sont offertes ; celui que vous avez condamné comme l'auteur de la grossesse d'une fille sans pudeur, est lui-même une fille : appellez vos médecins et vos chirurgiens, ils vous attesteront mon sexe, et je ne vous demande d'autre réparation de l'injuste procédure qu'on a instruite contre moi, que le plaisir de voir mon accusatrice témoin de la visite des gens de l'art.

» Le Magistrat étonné mande sur-le-champ un médecin et un chirurgien, et donna ordre qu'on allât chercher *Catherine*. Elle s'empressa d'arriver, croyant que *Praw* voulait sauver sa vie en l'épousant ; mais quelle fut sa surprise, lorsque le Magistrat lui déclara que son prétendu séducteur soutenait être fille, et que des gens de l'art allaient le visiter en sa présence.

» Il ne fut pas difficile au médecin et au chirurgien de prouver l'innocence du malheureux *Praw*, puisque réellement *Catherine* et *Praw* étaient du même sexe. Cette découverte fut un coup de foudre pour l'impudente accusatrice ;



trice, et le ciel punit d'une manière effrayante sa calomnie ; car, dès le même jour, elle fit une fausse couche, et mourut le lendemain. »

PREUIL. (Saint-)

FRANÇOIS DE JUSSAC D'AMBLEVILLE, gentilhomme Angoumois, plus connu sous le nom de *Saint-Preuil*, s'était acquis une telle réputation par sa bravoure et par sa délicatesse sur le point d'honneur, qu'on lui donna les gouvernemens de Dourlans et d'Arras ; ce fut là le terme de sa fortune. Des ennemis puissans l'accusèrent de plusieurs crimes ; il fut arrêté, condamné à perdre la tête, et le jugement fut exécuté.

Un des principaux crimes dont on le chargeait, et celui, dit-on, qui fit le plus d'impression, fut d'avoir enlevé la jolie femme d'un meunier ; mais, outre tous les délits énoncés au procès, le plus grand, sans doute, c'est que *Saint-Preuil* avait eu la maladresse de se brouiller pour une affaire de galanterie avec le Maréchal de la *Meilleraye*, neveu du Cardinal de *Richelieu*. Ce fut même, si l'on en croit *Bussy*, la seule cause de sa mort. « Dans le » commencement de sa vie, (*de Saint-Preuil*) dit M. de » *Bussy*, il avait une grande passion pour madame...., » une des plus belles femmes de son tems ; mais, malheu- » reusement pour lui, il n'avait pas été sans rival auprès » d'elle. *De la Porte*, sieur de la *Meilleraye*, alors En- » seigne des gardes de la Reine mère, *Catherine de Médi-* » *cis*, était amoureux de madame....., aussi bien que » *Saint-Preuil*; mais comme celui-ci en était mieux traité, » il mettait l'autre au désespoir, et il était bien aise de » faire connaître que toutes les rigueurs de sa maîtresse » étaient concertées avec lui. » M. de la *Meilleraye* étant devenu tout puissant par la faveur du Cardinal de *Richelieu*, dont il avait épousé la nièce, chercha à satisfaire sa haine et son ressentiment contre *Saint-Preuil*; il sollicita long-tems sa perte auprès du Cardinal Ministre. Enfin *Saint-Preuil* ayant malheureusement chargé la garnison de Bapaume, qui était prisonnière de guerre, et conduite

par un trompette du Maréchal de la *Meilleraye*, et cela sans aucune mauvaise intention, et sans avoir connu le trompette, on saisit cette occasion pour le perdre. An 1641.

* PRIE.

Le Marquis de *Prie*, ou *Prye*, avait une femme très-galante; elle était fille d'un nommé *Pleineuf*, financier, qui, sous la Régence, s'était sauvé en Italie, lorsqu'on recherchait les Traitans, et à qui depuis on avait fait grâce. « Il avait une femme et une fille aussi galantes l'une que l'autre; la fille fut mariée au Marquis de *Prie*, et devint maîtresse du Duc de *Bourbon*. M. de *Prie* étant un jour dans la chambre du Roi, appuyé sur une table, la bougie alluma sa perruque; il fit ce que bien d'autres auraient fait en pareil cas, il l'éteignit avec les pieds. L'incendie fini, il la remit sur sa tête, cela répandit une odeur très-forte. Le Roi entra dans ce moment; il fut frappé du parfum, et ignorant ce que c'était, il dit sans aucune malice: Il sent bien mauvais ici, je crois qu'il sent la corne brûlée. A ce discours on comprend bien qu'on rit. Le Roi et la noble assemblée firent des cris désordonnés; le pauvre cocu n'eut d'autres ressources que ses jambes, et il s'enfuit bien vite. An 1726. »

Cette madame de *Prie*, qui faisait ainsi rire aux dépens de son mari, par une manie extraordinaire, avait pris en haine les amis de sa mère.

« M. *le Blanc*, Ministre de la guerre, et M. de *Belle-Isle* étaient du nombre, et les plus intimes de tous; ils étaient eux-mêmes liés de l'amitié la plus étroite, et ils protégeaient, l'un et l'autre, un trésorier de l'extraordinaire, nommé *Lajonchère*, qui tout-à-coup se trouva ruiné et insolvable envers le Roi. On fit courir le bruit que la cause de sa ruine avait été la facilité qu'il avait donnée à M. de *Belle-Isle* de puiser dans sa caisse, sinon par ordre du Ministre, au moins de son aveu. La Marquise de *Prie* ne manqua pas d'autoriser ce bruit, et d'engager M. *le Duc*, son amant, à demander au Duc d'*Orléans* que l'affaire fût poursuivie. M. *le Duc* y mit de la chaleur, le Duc

d'*Orléans* y mit de la faiblesse ; *Dubois* parut céder au cri public et aux instances de M. *le Duc* : *Lajonchère* fut mis à la Bastille, et, dans son trouble et sa frayeur, il dit ce qu'on voulut. *Le Blanc* perdit sa place, il eut ordre de s'éloigner, et *Belle-Isle* fut enfermé à la Bastille. Il en sortit, lavé d'une accusation sans preuve ; mais, sur *le Blanc*, le soupçon même était injuste ; il n'en resta aucune trace. Sa place fut donnée à M. de *Breteuil*, Intendant de Limoges, qui avait rendu au Cardinal *Dubois* le service d'arracher des registres de mariage la feuille qui contenait l'acte de celui de cette Éminence, et qui se procura de même la minute du contrat de mariage. »

Un autre historien fait le portrait suivant de madame de *Prie* :

« Elle avait, dit-il, plus que de la beauté, toute sa personne était séduisante ; avec autant de grâce dans l'esprit que dans la figure, elle cachait sous un voile de naïveté la fausseté la plus dangereuse, sans la moindre idée de vertu, qui était à son égard un mot vide de sens. Elle était simple dans le vice, violente sous un air de douceur, libertine par tempérament. Elle trompait avec impunité M. *le Duc*, son amant, qui croyait ce qu'elle lui disait, contre ce qu'il voyait lui-même. Elle eut un jour l'art de lui persuader qu'il était coupable d'une suite de libertinage, dont il n'était que la victime. »

L'article *Condé Louis-Henri* donnera de plus grands détails sur madame de *Prie*. *

PRIEURÉ DES DEUX AMANS.

« On voit, près de Rouen, un bénéfice appellé le *Prieuré des deux Amans*. L'anecdote, qui a donné lieu à la fondation et à la dénomination de ce *Prieuré*, est assez singulière.

« Un Seigneur Banneret entêté de sa naissance et de sa fortune, avait une fille unique nommée *Geneviève*, que toutes les chroniques du tems nous peignent comme un miracle de beauté : d'après cette idée, il est tout simple d'imaginer qu'une infinité de prétendans disputaient sa

main. On peut croire encore que *Geneviève* était sensible; et *Beaudouin*, jeune Chevalier du voisinage, ne pouvait en douter ; il avait su lui plaire : tous deux s'aimaient de l'ardeur la plus vive et la plus tendre; mais le jeune homme cachait sa passion à tous les yeux ; il était sans fortune, et de tout tems l'intérêt a présidé aux mariages. Le père de *Geneviève* ne voyait que le peu de biens dont son amant jouissait ; sa vue était fermée sur tant d'heureuses qualités, qui sont les véritables bienfaits de la nature. *Beaudouin* était donc convaincu qu'il ne serait jamais l'époux de la belle *Geneviève*; mais l'amour raisonne-t-il ? La tendresse de ces deux jeunes infortunés ne faisait qu'augmenter : rien n'approche de la crédulité des amans, ils embrassent tout ce qu'ils désirent.

» Le père est enfin instruit de la passion de sa fille ; il surprend le jeune homme avec elle. Ses premiers mouvemens sont pour l'immoler à une vengeance qui brûle d'être assouvie : *Geneviève* se jette aux pieds de son père, les arrose de ses larmes, lui demande grâce pour son amant, menace de s'arracher la vie, si on attente à celle de *Beaudouin*. Le vieux Banneret fort de son délire furieux, et montrant de son doigt une colline située près de son château : *Tu as été assez téméraire*, dit-il à *Beaudouin*, *pour oser lever les yeux sur ma fille : hé bien, sois son époux, aux conditions que tu porteras Geneviève jusqu'au sommet de cette colline, sans t'arrêter ; le moindre repos te fera perdre ta conquête*...... Le jeune Chevalier ne le laisse pas achever, il vole à sa maîtresse, l'emporte dans ses bras, s'élance vers la colline, en s'écriant : *Je te posséderai ! je te posséderai !* Une foule de vassaux assistait à ce spectacle, tout à-la-fois extravagant et barbare.

» On a bien raison de peindre l'amour avec un bandeau sur les yeux. *Beaudouin* n'avait consulté que l'excès de sa tendresse, ses regards s'étaient fermés sur la difficulté de la tâche qu'on lui imposait ; ils ne s'ouvrirent, ils ne se fixèrent que sur *Geneviève*. Il montait avec rapidité la colline; il avait des aîles : il sentit le cœur de son amante palpiter contre le sien : *Je tremble*, disait-elle, *tu n'arri-*

veras pas au sommet, modère ton impétuosité. — *Mon adorable Geneviève, tu ne connais donc pas l'amour ! j'atteindrais jusqu'au ciel.*

» Toute l'assemblée formait des vœux pour ce couple aimable. On excitait *Beaudouin* par des applaudissemens : ses forces se rallentissent, il commence lui-même à s'en apercevoir : *Chère amante*, disait-il à sa maîtresse, *répète-moi que tu m'aimes, attache tes yeux sur les miens, je m'éleverai au-dessus de l'humanité.* Cependant la nature l'abandonne, il n'y avait plus que l'amour qui le soutint. Il tourne sa vue sur la hauteur de la colline : *Elle est bien élevée*, lui dit son amante déjà consternée et remplie de frayeur ! — *J'y atteindrai, j'y atteindrai.*

» Qu'il est bien vrai qu'il n'y a qu'à aimer vivement pour faire des miracles ! *Beaudouin* en effet n'était plus un homme, c'était le génie même de l'amour qui triomphait des obstacles les plus insurmontables. Des cris s'élevaient de la part des spectateurs ; ils frémissaient, ils montaient, ils souffraient avec le jeune Chevalier qui regardait toujours fixement le sommet comme le terme de ses travaux. On suivait tous ses mouvemens ; on voyait ses membres se roidir, et combattre la lassitude ; *Geneviève* était éplorée. Enfin, enfin *Beaudouin* a gagné la hauteur, et aussitôt il tombe avec son précieux dépôt sur la terre, qu'il semblait embrasser comme le monument de sa victoire. Une acclamation universelle se fait entendre : Il est vainqueur, il est vainqueur : *Mon amant, tout ce que j'aime*, s'écrie à son tour *Geneviève*, *sera donc mon époux !* Elle se précipite dans son sein, elle lui adresse les paroles les plus touchantes ; il ne répond point, il a les yeux fermés ; en un mot il n'a aucun mouvement. *O ciel !* dit *Geneviève, il ne serait plus ! il a succombé à la fatigue, il est mort !* Ces mots passent de bouche en bouche ; la consternation est sur tous les visages ; tous les yeux sont fixés sur le sommet de la colline. *Geneviève* pleurait, embrassait son amant, s'efforçait de le rappeller à la vie ; ses baisers, ses larmes ont ranimé *Beaudouin*, il ouvre un œil presque éteint, et il ne peut que murmurer d'une voix défaillante :

Je meurs, Geneviève, que du moins sur mon tombeau on me donne le nom de ton mari! Cette idée me console; ô, mon unique amour, reçois mon dernier soupir! Les spectateurs qui ne perdent rien des moindres gestes qui échappaient à *Geneviève*, s'étaient rendus avec elle à l'espérance; ils avaient aisément compris que le Chevalier était revenu au jour; ils jugèrent de même qu'ils n'avaient eu qu'un moment rapide d'espoir: ils en furent convaincus au cri affreux que poussa *Geneviève*, en retombant sur le corps de son amant.

» L'inhumain Banneret n'est plus rempli que d'un seul transport de toutes les craintes de l'amour paternel: il vole à la colline; on se précipite sur ses pas; on est parvenu au sommet; on trouve *Geneviève* pressant encore de ses deux bras glacés le malheureux *Beaudouin*. Son père cherche à la faire revivre, son ame l'avait pour jamais abandonnée. Alors toute l'assemblée éclate en reproches furieux contre le barbare qui serrait vainement sa fille contre son sein. On relève les deux corps, on les dépose en pleurant dans le cercueil: la piété vint consacrer les sentimens de la nature et de la compasssion; on érigea sur cette hauteur une chapelle. Le père désirant en quelque sorte expier sa cruauté, y fit élever un tombeau; il ordonna que ceux qu'il avait voulu séparer pendant leur vie, y fussent réunis après leur mort. Ce lieu a porté depuis le nom de *Prieuré des Amans.* »

* PROPERTIA DE ROSSI.

L'AUTEUR de qui j'emprunte l'anecdote que je vais rapporter, n'apprend pas en quel endroit, ni en quel tems naquit *Propertia de Rossi.* Il dit seulement que cette femme brillait à Boulogne, sous le Pontificat de *Clément VII.* Son principal talent, celui qui l'a fait placer au nombre des artistes célèbres, était la sculpture; elle s'adonnait encore au dessin et à la gravure. Ses occupations ne purent la distraire de cet attrait puissant que la nature a gravé dans le cœur des humains. « Elle devint éperdu- » ment amoureuse d'un jeune homme. » Vraisemblablement sa figure ne répondait pas à ses talens, ou le jeune

homme qui avait su lui plaire aimait déjà une autre femme qui le flattait davautage : ce qu'il y a de sûr, c'est que, malgré les avances de *Propertia*, il fut insensible et ne répondit pas à sa passion. Cette indifférence, à laquelle elle ne s'était pas attendue, mortifia singulièrement son amour-propre, « et la jetta dans une langueur qui abrégea » ses jours. » Toujours occupée de l'objet qui avait captivé son cœur, et qu'elle n'espérait plus de toucher, « elle représenta en bas-relief l'histoire de *Joseph* et de » la femme de *Putiphar*, histoire qui avait quelque rap- » port à sa situation. Elle avait même, et cela était bien » naturel, rendu la figure de *Joseph* parfaitement ressem- » blante à celle de son amant. » Ce fut son dernier ouvrage, et on croira facilement que ce fut son chef-d'œuvre. *

PTOLÉMÉE PHILOPATOR.

Ptolémée IV, Roi d'Égypte, était fils de *Ptolémée Evergète*. * Il prit le surnom de *Philopator*, pour effacer le soupçon d'avoir empoisonné son frère ; ou plutôt on lui donna ce surnom, parce qu'il fut accusé d'avoir avancé la mort de son père. Ce Prince avait épousé *Euridice ou Arsinoé*, sa sœur, selon la coutume de ce royaume, qui autorisait de semblables alliances. Un fils, nommé *Ptolémée Epiphanes*, fut le fruit de cette union, et dut en resserrer les nœuds. * Dans la bataille de *Rapha*, où *Ptolémée* remporta la victoire contre *Antiochus le Grand*, *Arsinoé* exhorta elle-même les soldats, et ne quitta pas son époux pendant tout le combat. Tant de marques de tendresse ne purent fixer le cœur du Roi. * Une courtisanne célèbre par sa beauté, et qu'on nommait *Agathoclée* ou *Agathoclie*, parut aux yeux du Prince, lui plut, et s'empara de son cœur et de son esprit à un tel point qu'il résolut de l'épouser. *Arsinoé*, qui était un obstacle à cette folie, * et qui éclatait en reproches contre son volage époux, * fut sacrifiée et mise à mort. Alors *Ptolémée* ne vit plus que par les yeux de la femme qu'il adorait ; c'était elle qui régnait véritablement, * ou plutôt sa mère et son frère. Ils tenaient le Roi dans une telle dépendance, que personne n'avait moins de crédit que lui dans son royaume. *

Après la mort de ce Prince, *Agathoclée*, toujours conduite par les conseils violens de son frère, au lieu de chercher à faire oublier ses crimes, voulut y mettre le comble, en faisant périr le jeune *Ptolémée Épiphanes.* * Elle avait eu l'adresse de faire nommer son frère tuteur du Prince. Ce monstre, nommé *Agathocle*, fit mourir par le fer et par le poison tous ceux qui pouvaient s'opposer à ses volontés; ensuite il se livra à toutes ses passions. Les femmes furent arrachées du lit de leurs époux, les filles des bras de leurs mères, et tout trembla sous ce scélérat armé du pouvoir. Enfin les Égyptiens outrés de tant d'horreurs, et honteux d'obéir à des personnes aussi infâmes, se révoltèrent. * *Agathoclée* fut mise en pièces par le peuple, avec sa mère, ses sœurs et son frère. An 204 avant Jésus-Christ.

PTOLÉMÉE EVERGETE II.

Ptolémée Evergete II, Roi d'Égypte, était fils de *Ptolémée Épiphanes.* * On le surnomma *Evergete*, parce qu'il rendit aux Égyptiens le simulacre de leurs dieux, enlevés par *Cambyse*, Roi de Perse. On lui donna aussi le nom de *Physcon*, à cause de son gros ventre. Ce Prince régna seul, pendant que son frère *Philométor* était prisonnier d'*Antiochus*, Roi de Syrie, son oncle, qui l'avait vaincu deux fois. Lorsque les Romains eurent forcé ce Prince à cesser ses entreprises sur l'Égypte, *Philométor* recouvra sa liberté, et régna conjointement avec *Physcon* pendant quelque tems; ensuite ils se brouillèrent, en vinrent aux mains, et *Philométor* ayant été défait, se sauva en Italie pour implorer le secours des Romains, qui le ramenèrent en Égypte, et partagèrent le royaume entre lui et son frère. Ce partage, qui déplaisait à *Physcon*, l'engagea à aller aussi à Rome, pour demander qu'on ajoutât à sa portion l'île de Chypre, ce qu'il obtint. Ce fut dans ce voyage que ce Prince devint amoureux de *Cornélie*, mère des *Gracques*, l'une des plus belles femmes de son tems. Il lui proposa de l'épouser; mais elle le refusa, parce qu'elle se croyait plus honorée d'être une des

premières dames de Rome, que Reine d'une partie de l'Egypte. *

Après la mort de *Philométor*, qui périt des suites des blessures qu'il avait reçues dans une bataille livrée contre le Roi de Syrie, *Physcon* régna seul en Égypte. Il épousa *Cléopâtre*, veuve de son frère, et sa sœur. Ces sortes de mariages, comme on l'a déjà observé, étaient permis en Égypte; d'ailleurs, dans ce cas-ci, c'était un moyen d'éviter toute espèce de dispute et de discussion sur le royaume, d'autant plus que *Cléopâtre* avait eu de *Philométor* un fils qui vivait. Cette Princesse crut procurer un appui et un défenseur à son fils, en donnant la main à son oncle; elle ne trouva en lui qu'un bourreau. Au milieu de la joie et du festin des noces, il égorgea son neveu dans les bras de sa mère. Ce trait de cruauté, joint à beaucoup d'injustices, lui aliéna le cœur de ses sujets; mais l'appui des Romains lui faisait mépriser la haine et les plaintes de son peuple. Un nouveau crime que l'amour lui fit commettre acheva de le perdre.

La Reine *Cléopâtre* avait encore eu de son mariage avec *Philométor* une fille qui était un prodige de beauté. Les charmes naissans de la jeune Princesse firent une vive impression sur le cœur corrompu de son oncle. Comme un crime, de quelque nature qu'il fût, ne l'effrayait pas, il fut assez hardi pour faire connaître ses désirs à sa nièce: le refus qu'il éprouva ne fit que l'irriter; il employa la violence. Après avoir ainsi triomphé de l'objet de son infâme passion, il l'épousa, et répudia *Cléopâtre*. Cette action fit horreur au peuple d'Alexandrie; il se révolta, chassa le Roi, et mit sur le trône *Cléopâtre* la mère. Sa fille portait le même nom.

Ptolémée, réfugié dans l'île de Chypre, ne fut point corrigé par sa disgrâce; il n'en devint que plus furieux. A tous les crimes dont il s'était rendu coupable, il en ajouta un qui ne pouvait entrer que dans une ame aussi féroce et aussi dénaturée que la sienne. Il fait venir auprès de lui le fils qu'il avait eu de *Cléopâtre* la mère; il le fait hacher par morceaux, l'enferme dans une cassette, et l'envoie à

son infortunée mère. Ce spectacle horrible rendit *Cléopâtre* et son peuple irréconciliables avec *Evergète*. La fortune cependant favorisa ce monstre; il força *Cléopâtre* à quitter l'Égypte, et il remonta sur le trône. * Il laissa pour lui succéder *Cléopâtre*, sa nièce, à condition qu'elle régnerait conjointement avec un de ses fils, à son choix; ce choix tomba sur *Lathyre*, qu'on nomme *Ptolémée Soter. Cléopâtre*, en nommant son fils aîné, ne suivit pas sa volonté; car elle aurait préféré *Alexandre*, son second fils, parce qu'étant plus jeune, elle aurait tenu seule les rênes du Gouvernement; aussi, peu de tems après, elle chassa *Lathyre*, et fit monter sur le trône *Ptolémée Alexandre*. Elle s'aperçut bientôt que ce jeune Prince se lassait de n'avoir que l'ombre de la royauté; alors elle prit des mesures pour s'en défaire; mais elle fut prévenue, et mise à mort par son fils.

Cléopâtre, sa mère, en quittant l'Égypte, se retira à Ptolémaïde, auprès de sa fille aînée, qui avait épousé *Demetrius Nicator*, Roi de Syrie, après la mort d'*Alexandre Bala*, son premier mari. * (*a*) An du monde 3887.

* PUITS D'AMOUR.

« A L'ENDROIT où se réunissent les deux rues de la grande et de la petite Truanderie, à Paris, est une petite place nommée *place du Puits d'Amour*. Une jeune fille nommée *Agnès Hellebie*, d'une famille distinguée, se voyant trompée et abandonnée par son amant, de désespoir se précipita dans un puits situé au milieu de cette place, et s'y noya. Environ trois cents ans après, un jeune homme désespéré des rigueurs de sa maîtresse, s'y jetta, mais ave tant de bonheur qu'il ne se blessa point, et que cette belle eut le tems de lui faire descendre une corde, en l'assurant que désormais elle ne lui serait plus cruelle. Il voulut marquer sa reconnaissance envers ce puits, et le fit rebâtir à neuf. *Sanval* dit que de son tems on lisait en-

(*a*) Voyez l'article *Demetrius Nicator*.

core sur la mardelle, en lettres gothiques et mal gravées, ces mots :

L'amour m'a refait
En 1525 tout-à-fait. »

« Les amans s'y donnaient des rendez-vous; tous les soirs on y chantait, on y dansait, et, comme sur un autel, on y jurait de s'aimer toujours. Les prédicateurs et les dévots, ennemis des amours, vinrent troubler ces galantes assemblées, » et le *Puits*, dit-on, fut comblé. *

PYRAME.

Il est peu de personnes qui ne connaissent les amours de *Pyrame* et de *Thisbé*, et leur fin malheureuse. * « L'un, dit *Ovide*, le jeune homme le plus accompli, l'autre la plus aimable fille de tout l'Orient, avaient leurs maisons proches l'une de l'autre, dans cette ville fameuse que *Sémiramis* fit autrefois entourer de hautes murailles. Le voisinage leur donna bientôt lieu de se connaître et de s'aimer, et leur amour s'accrut avec le tems. L'hymen aurait dû couronner leur tendresse; mais leurs parens s'y opposèrent, et leur défendirent ce qu'il n'était pas en leur pouvoir de défendre. Leurs cœurs étaient également enflammés; mais comme ils n'osaient se confier à personne, ils employaient pour se parler le langage des yeux, ces signes si expressifs pour des amans. Cette contrainte augmentait encore le feu dont ils brûlaient.

» Dans le mur qui séparait leurs deux maisons, était une fente aussi ancienne que le mur même. Personne ne s'en était aperçu jusqu'alors; mais qu'est-ce qui échappe à l'amour? Tendres amans, vous l'aperçûtes les premiers, et vous la fîtes servir à vos entretiens. Là *Pyrame* et *Thysbé* exprimaient sans contrainte leurs plus tendres sentimens. Souvent, après avoir long-tems soupiré, ils s'écriaient l'un et l'autre : Muraille, jalouse de notre bonheur, pourquoi mets-tu obstacle à nos amours? Qu'il s'en faut peu que nous soyons heureux ! S'il ne nous est pas permis d'espérer un bonheur parfait, que ne permets-tu du moins que nous puissions nous donner quelques baisers ! Nous ne

sommes pourtant point ingrats pour le bien que tu nous procures. Nous te devons, et nous l'avouons avec joie, le plaisir que nous avons à nous entretenir. Lorsqu'ils s'étaient ainsi parlé tout le jour, le soir ils se disaient adieu, et baisaient, chacun de leur côté, la muraille, comme si leurs baisers eussent pu la pénétrer.

» Un matin, dès que l'aurore eut ramené le jour, ils ne manquèrent pas, l'un et l'autre, de venir à ce même endroit, et, après s'être plaints de leur triste destinée, et de la dure contrainte où ils étaient réduits, ils résolurent, dès que la nuit serait venue, de tromper leurs gardes, de sortir de leurs maisons et de la ville, et, de peur de s'égarer, ils prirent pour le lieu de leur rendez-vous le tombeau de *Ninus*, et un mûrier blanc qui était auprès, sur le bord d'une fontaine. Ce parti fut reçu avec joie de part et d'autre, et sur-tout par *Thysbé*. » *

Elle en donna pour gage
Deux baisers, par le mur arrêtés au passage.
Heureux mur! tu devais mieux servir leurs désirs;
Ils n'obtinrent de toi qu'une ombre de plaisir.

* « Ce jour leur parut plus long qu'à l'ordinaire; il fit enfin place à la nuit. *Thisbé*, à qui l'amour donnait du courage, jugeant que les ténèbres pourraient favoriser son évasion, se couvre d'un voile, sort de la maison sans qu'on s'en aperçoive, traverse la ville, et étant arrivée la première au tombeau de *Ninus*, elle s'assied sous l'arbre dont ils étaient convenus. Un moment après une lionne, la gueule encore teinte du sang des bêtes qu'elle venait de dévorer, se rendit à la fontaine voisine pour étancher sa soif. *Thisbé*, qui l'aperçut à la clarté de la lune, prit aussitôt la fuite, et alla se cacher toute tremblante dans un antre prochain. En fuyant elle laissa tomber son voile; la lionne, après avoir bu, vit en rentrant dans le bois cette écharpe qu'elle déchira, et la remplit de sang.

» *Pyrame*, qui sortit plus tard de la ville, ayant remarqué en passant quelques traces d'un animal, une pâleur mortelle se répand sur son visage, et ayant trouvé un moment après le voile ensanglanté: *Une même nuit*, dit-il

il, *sera complice de la mort de deux amans : j'avoue que j'ai bien mérité de perdre la vie ; mais l'infortunée Thisbé devait jouir plus long-tems de la lumière du jour ; je suis le seul coupable, et puisque je vous ai engagée, chere amante, à venir pendant la nuit dans un lieu si plein de dangers, je devais y arriver le premier. Lionne cruelle, qui habitez dans les antres de ces rochers, approchez, venez déchirer ce lâche cœur, venez l'arracher ce cœur perfide ; mais il n'appartient qu'aux ames faibles de souhaiter la mort.* Il dit, et relevant le voile de l'infortunée *Thisbé*, il l'apporte sous le mûrier, l'arrose de ses larmes, et, après l'avoir baisé, lui adresse ainsi la parole : *Tu dois aussi être teint de mon sang ; il est juste qu'il soit mêlé avec celui de mon amante.* En disant cela il se perça le sein avec son épée, et l'ayant retirée de sa blessure, il tomba à terre ; son sang sortit alors à gros bouillon, et rejaillit avec la même force que l'eau qui sort impétueusement d'un tuyau qui a été rompu. Le mûrier, sous lequel il venait de se tuer, fut teint de son sang, et le fruit dont il était chargé changea sa couleur, et devint d'un noir pourpre.

» Cependant *Thisbé*, qui n'était pas entièrement remise de sa frayeur, sort de l'antre, pour ne pas manquer à son amant ; elle le cherche des yeux, brûlant d'envie de lui raconter le péril dont elle s'était garantie. Elle reconnut le lieu du rendez-vous ; mais l'arbre qui venait de changer de couleur, la fit douter quelque tems si c'était celui sous lequel ils devaient se trouver. Comme elle était dans cette incertitude, elle voit à terre un corps palpitant ; ce spectacle la trouble, elle recule de quelques pas, elle pâlit, elle se sent saisie d'une horreur secrète et d'un frissonnement semblable à celui qu'on aperçoit sur mer, lorsqu'un doux zéphyr en agite la surface ; mais lorsqu'enfin elle reconnaît son amant, elle se livra toute entière à sa douleur, fit retentir l'air de ses cris, s'arracha les cheveux, se meurtrit le sein, et s'étant jettée sur le corps de *Pyrame*, elle arrosa sa plaie de ses larmes, mêlant ainsi ses pleurs avec le sang de son amant. *Cher Pyrame*, lui dit-elle, en l'embrassant tendrement, *par quel funeste accident faut-il que*

je vous perde aujourd'hui ? Répondez, cher amant, c'est votre Thisbé qui vous parle, reconnaissez sa voix ; qu'un de vos regards me fasse du moins reconnaître que vous m'entendez. Au nom de *Thisbé*, *Pyrame* ouvre ses yeux mourans, et les referme après l'avoir vue. Ce fut dans ce moment que *Thisbé* aperçut son voile et l'épée de *Pyrame* hors de son fourreau. *Ah ! trop malheureux amant*, s'écria-t-elle, *c'est ta main, c'est ton amour qui t'ont ravi le jour ; n'ai-je pas autant d'amour ? n'ai-je pas une main pour m'arracher la vie ? L'amour seul me donnera assez de force pour te suivre. Si j'ai été la cause de ta mort, j'aurai du moins la consolation de t'accompagner dans l'horreur du trépas. La mort seule pouvait nous séparer ; mais elle n'en aura pas le pouvoir. Pères malheureux de deux enfans infortunés que l'amour le plus tendre et la mort ont réunis, ne refusez pas la dernière grâce que nous vous demandons, souffrez que le même tombeau renferme nos deux corps, et toi, arbre funeste, qui couvres le corps de mon amant, et qui vas maintenant aussi couvrir le mien, porte les marques de notre infortune ; que ton fruit noir et lugubre annonce à jamais que tu as été teint du sang de deux amans malheureux.* A peine eut-elle achevé ses plaintes, qu'elle prit l'épée encore fumante du sang de *Pyrame*, elle l'appuya sur son sein, et se laissa tomber dessus ; les dieux et leurs parens accomplirent ses vœux : l'arbre est témoin de cette triste aventure ; depuis ce funeste moment ses fruits noircissent toujours en mûrissant, et les cendres de ces deux amans qu'on retira du bûcher, furent enfermées dans une même urne. »

C'est ainsi qu'*Ovide* a embelli cette triste aventure, qui, dit-on, est historique, et qu'on assure être arrivée près de Babylone.

On a fait, il y a très-long-tems, une tragédie de *Pyrame*, où l'on trouve ces deux vers qui annoncent le mauvais goût du siècle, et qui sont cités aux jeunes gens comme un ridicule qu'ils doivent éviter. Il s'agit du poignard avec lequel *Pyrame* se tua :

Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement. Il en rougit le traître !

La Serre, gentilhomme Périgourdin, a fait aussi un opéra intitulé : *Pyrame* et *Thisbé*. *

RACINE.

DANS le nombre des considérations qui engagèrent le célèbre *Racine* à ne plus travailler pour le théâtre, l'amour, dit-on, y entra pour beaucoup. Ce poëte était tendrement attaché à la *Champmélé*, fameuse actrice ; il en avait eu un fils. Elle le quitta pour plaire à M. de *Clermont-Tonnerre* ; ce qui fit dire qu'un tonnerre l'avait déraciné. Quoique *Racine* dût être bien persuadé en général de l'inconstance des femmes, et sur-tout d'une actrice, il fut très-sensible à celle qu'il éprouva, parce qu'il aimait véritablement. Cette sensibilité qu'il a si bien développée dans ses pièces de théâtre, contribua beaucoup à le détacher de ce genre de travail.

* Cette actrice, qui avait su captiver le cœur de ce grand homme, se nommait *Marie Desmaretz*, et avait épousé *Charles Chevillet*, sieur de *Champmélé*. Elle mourut en 1698, âgée de cinquante-quatre ans. Ce qui prouve qu'on était bien persuadé du tendre attachement de *Racine* pour cette actrice, c'est que madame de *Sévigné*, dans une de ses lettres, après avoir fait une critique amère de la tragédie de *Bajazet*, et l'avoir mise bien au-dessous des pièces de *Corneille*, ajoute : « *Racine* fait des comédies pour » la *Champmélé*, ce n'est pas pour les siècles à venir ; si ja- » mais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être *amoureux*, » on verra si je me trompe. » Si madame de *Sévigné* pouvait ressusciter, elle conviendrait qu'elle s'est grandement trompée.

Jean Racine naquit à la Ferté-Milon en 1639. Il était d'une taille médiocre, avait la physionomie belle et ouverte, et *Louis XIV* la cita un jour comme une des plus heureuses, en parlant des belles physionomies de la cour. Il mourut en 1699. Son fils, *Louis Racine*, connu par différens ouvrages en vers et en prose, a cherché à disculper son père de ses prétendus amours avec la *Champmélé*. *

* RAGOTSKI.

RAGOTSKI, Prince de Transilvanie, fut mis en prison dans le château de Neuftade, en 1701, parce qu'il était accusé d'avoir voulu soulever la Hongrie contre l'Empereur, et il courait grand risque de n'en sortir que pour aller à l'échafaud.

« La Princesse, son épouse, qui l'aimait et qui en était aimée, ne s'occupait à faire usage de son crédit auprès de l'Impératrice, dont elle était parente, que pour faire prolonger le procès de son infortuné mari, en attendant qu'elle pût trouver quelque moyen de lui procurer la liberté. Elle était jeune, belle, bien faite, aussi intrigante que spirituelle, et sensible au plaisir de plaire. Avec de semblables qualités elle ne pouvait qu'inspirer un vif intérêt dans la Cour de Vienne. Elle parvint d'abord à apprendre des nouvelles de son mari, et à lui donner des siennes, ce qui était déjà une consolation. Elle découvrit ensuite que l'Officier à qui on avait confié la garde de son mari, était un soldat de fortune, nommé *Lehman*, homme adonné à ses plaisirs, et qui, soit par tempérament, soit pour adoucir l'ennui de la prison où il était pour ainsi dire enfermé lui-même, avait fait du château de Neuftade une espèce de petit serrail.

» La Princesse jugea bientôt qu'un homme de cette humeur ne serait pas insensible à la vue de son portrait; elle en fit faire un très-soigneusement et le lui envoya dans une boîte garnie de diamans; ce cadeau fut reçu avec la plus vive reconnaissance. Le désir de voir de plus près une Princesse dont le portrait annonçait tant de beauté, ne contribua pas peu à lui faire accorder la première grâce qu'elle demanda, qui était de pouvoir passer, ne fut-ce qu'une nuit, avec son mari. »

Aussitôt que la Princesse eut obtenu ce consentement, elle demanda à l'Impératrice la permission d'aller accomplir un vœu à Marieudal, pélerinage alors fort en vogue, à douze lieues de Vienne, et assez près de Neuftade. Là, un

au frère du Capitaine *Lehman*, qui était dans le secret, ayant procuré à la Princesse un habillement complet de paysanne, elle fut introduite dans le château. Ce ne fut pourtant pas sans avoir entendu de la part des sentinelles tous les propos et les brocards qu'ils avaient coutume de tenir à celles qui venaient faire au Gouverneur de semblables visites.

Les deux époux, et sur-tout la Princesse, après avoir comblé le Gouverneur des témoignages de leur reconnaissance, et lui avoir fait concevoir les espérances les plus capables de le séduire, dans le cas où il pourrait, sans se compromettre, faciliter l'évasion du Prince, virent avec plaisir qu'il se prêterait à leurs désirs, pourvu que son frère se chargeât de l'exécution. Ce jeune homme naturellement présomptueux, enchanté de la proposition que lui en fit la Princesse, proposition assaisonnée de toutes les grâces qu'elle sut y mettre, et des espérances les plus flatteuses, promit qu'il la servirait, dusse être au péril de sa vie, et il tint parole.

Lorsque tous les arrangemens eurent été pris, le prisonnier sortit le soir du château, habillé en palfrenier, et chargé du porte-manteau du jeune *Lehman* qui l'accompagnait. De là, au moyen des chevaux et des bateaux préparés, *Ragotski* traversa la Hongrie, et arriva heureusement en Pologne.

Le Gouverneur qui n'avait pas voulu suivre le Prince, fut arrêté par ses propres soldats, et, peu de jours après, fut exécuté à mort. Son frère qui avait couru à Vienne pour annoncer à la Princesse l'heureuse évasion de son époux, n'eut pas le tems de la faire souvenir du prix qu'elle avait attaché à cet important service, parce qu'on était déjà informé de la fuite du Prince. Il fut trop heureux de pouvoir mettre sa vie en sûreté. Il paraît que la Princesse, en sauvant la vie à son époux, en fut quitte pour des promesses que sa tendresse conjugale lui fit faire, et que son honneur n'en souffrit point.

Ragotski, dont les biens furent confisqués, et la tête mise à prix, se fit déclarer chef des Hongrois mécontens,

Après avoir fait la guerre contre l'Empereur, avec autant de succès que de gloire, il fut nommé protecteur du royaume de Hongrie. Lorsque la paix fut faite, il passa en France, et de là à Constantinople, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1735. *

RANCÉ.

Dom Armand-Jean le Bouthilier de Rancé, abbé régulier, réformateur de la maison Dieu-Notre-Dame de *la Trappe*, de l'étroite observance de Cîteaux, naquit à Paris en 1626. Sa famille était originaire de Bretagne, et portait le nom de *Bouthilier*, parce que plusieurs des ancêtres de l'abbé avaient exercé la charge d'Échanson auprès des Ducs de Bretagne. * L'abbé était neveu de *Claude le Bouthilier de Chavigny*, Secrétaire d'État et Surintendant des finances. * Il eut pour parrain le Cardinal de *Richelieu* qui, si l'on en croit des mémoires assez fidèles, était plus que son parrain.

Devenu infiniment riche par la mort d'un de ses frères et par ses bénéfices, l'abbé de *Rancé* devint amoureux de la belle Duchesse *de Montbason*. Cette passion, qui fut très vive, le retira de tous les autres plaisirs auxquels il se livrait avec assez peu de retenue. Quelques circonstances l'ayant empêché pendant plusieurs jours de voir la Duchesse, il s'empresse d'arriver chez elle, et la trouve morte, depuis peu d'heures, de la petite vérole. Il eut la triste curiosité de vouloir contempler encore le visage d'une femme qu'il avait adorée, et qui avait été une beauté rare: quel spectacle affreux s'offre à ses yeux! Ces traits, qui avaient fait sur lui une vive impression par leur régularité et par leurs agrémens, sont devenus hideux et horribles, non-seulement par la mort, mais par la petite vérole qui y avait empreint des marques dégoûtantes et affreuses. Ce cadavre défiguré opéra une telle révolution dans l'esprit de l'abbé de *Rancé*, qu'il résolut dès ce moment de renoncer au monde. Après s'être dépouillé de ses biens en faveur de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital, et résigné trois Abbayes et deux Prieurés, il ne conserva que l'Ab-

baye de *la Trappe*, où il établit la dure réforme que nous y avons vue. * Il remit cette dernière Abbaye, en 1695, à *Dom Zozime*, Supérieur de sa maison, avec la permission du Roi, et il resta simple religieux. * Il mourut en 1700.

On dit qu'avant sa conversion, et dans les premiers momens de la douleur que lui causa la mort de madame de *Montbason*, il fit ces vers :

Non, je ne verrai plus Sylvie :
Un sort cruel me l'a ravie
Au milieu de ses plus beaux jours ;
Mais je n'en sens pas moins le pouvoir de ses charmes ;
Et lorsque ses beaux yeux se ferment pour toujours,
Les miens ne sont ouverts que pour verser des larmes.

* M. *Barthe* a fait une lettre de l'abbé de *Rancé* à un ami, censée écrite de son Abbaye de *la Trappe*. On y trouve entr'autres ce beau vers :

Je n'avais plus d'amante, il me fallait un Dieu.
Rempli d'une image adorée,
Ayant toujours devant les yeux
Une amante défigurée
Par le trépas le plus hideux :
Rancé, dans ce lieu solitaire,
Avait voulu laisser un triste monument, etc. *

* RAPHAEL.

RAPHAEL SANSIO, né à Urbin, s'est acquis, dans l'art de la peinture, une réputation qui durera autant qu'on conservera le goût des beaux arts. Il fut d'abord l'élève de *Pérugen*, dont il oublia bientôt la méthode pour adopter celle de *Michel-Ange*. Il fut sur-tout employé par le Pape *Jules III*, pour embellir la galerie du Vatican. On voit encore à Rome, dans l'église de Saint-Pierre *in montorio*, son tableau de la transfiguration, qui passera toujours pour un chef-d'œuvre. « Ce grand homme mourut » épuisé par la passion qu'il avait pour les femmes, et mal » gouverné par les médecins à qui il avait caché la cause » de son mal. »

Un ancien historien raconte ainsi cette anecdote : « Le

» Pape se plaisait à l'entretenir, (*Raphaël*) en visitant
» son travail presque tous les jours. Il le vit une fois ex-
» traordinairement échauffé, et lui tâtant le pouls, il
» trouva qu'il avait de la fièvre; il lui commanda de s'al-
» ler coucher, et l'envoya saigner par un chirurgien; mais
» il ne savait pas que l'émotion de ce peintre venait de
» s'être trop diverti avec une dame; et comme la saignée
» est toujours mortelle en de semblables conjectures, et
» que *Raphaël* ne découvrit point son infirmité au Chirur-
» gien, il tomba dans une langueur qui le mit au tombeau.»

Cet artiste célèbre se livrait à des plaisirs défendus, n'ayant pas voulu épouser la nièce du Cardinal de Sainte-Bibiane, dans l'espérance de devenir Cardinal lui-même, ainsi que le Pape *Léon X* le lui avait promis. Il mourut âgé de trente-sept ans, l'an 1520. *

* RAT. (le)

« Ce matin, 10 Juin 1782, sur les huit heures, une femme bien mise, jolie, en polonaise blanche, est allé trouver le sonneur à Saint-Paul, dont elle était connue, et l'a engagé à la laisser monter à la tour. Là, elle a écarté cet homme, sous prétexte qu'elle se trouvait mal, et qu'elle avait besoin de quelque eau spiritueuse. Comme il allait lui chercher du secours, elle s'est jettée en bas; sa tête a porté sur une borne, en sorte qu'elle n'était plus reconnaissable. On est venu chercher le Commissaire du quartier, nommé *le Rat*, il s'est transporté sur le lieu, et a d'abord inventorié les poches pour reconnaître le cadavre; il n'a pu douter que ce ne fut sa femme; il s'est évanoui, et en est très-malade. Il est d'autant plus affecté, qu'il a beaucoup de reproches à se faire à cet égard, et qu'une jalousie très-bien fondée de sa part a donné lieu à la catastrophe de sa femme. On assure qu'il entretenait sous les yeux de celle-ci une servante. » *

* REGNARD.

Jean-François Regnard, qui a donné des comédies dignes des éloges des connaisseurs, sur-tout *le*

Joueur, manqua d'être victime de l'amour dans un tems où il n'avait pas encore essayé ses talens.

Un goût vif qu'il eut dès son enfance pour les voyages, lui fit d'abord parcourir l'Italie. S'étant ensuite embarqué à Gênes sur un bâtiment anglais qui allait à Marseille, son vaisseau fut attaqué et pris par des corsaires qui conduisirent à Alger tout l'équipage.

Regnard assez philosophe, quoique jeune, pour supporter avec courage sa captivité, chercha à plaire et à être utile au maître qui l'acheta. Son goût pour la bonne chère lui en avait donné pour la cuisine; il exerça ce talent avec succès dans sa nouvelle situation. Son maître lui donna bientôt les marques d'une grande confiance et d'un sincère attachement. La liberté qu'il avait de parcourir les appartemens, lui facilita les occasions de voir les femmes réservées aux plaisirs de son maître. Sa bonne mine, cet air aisé et agréable qui distinguent un Français, quand il a reçu de l'éducation, le firent remarquer de ces beautés qu'on tient renfermées avec tant de soin et de dureté, mais auxquelles on ne peut arracher les désirs inspirés par la nature, et devenus plus vifs et plus ardens par la gêne qu'on leur impose. Elles oublièrent les lois sévères qui les tenaient asservies; *Regnard*, de son côté, oublia qu'il était esclave; il ne fit pas attention aux dangers auxquels il s'exposait. Le langage des cœurs et des yeux fut bientôt remplacé par quelque chose de plus solide et de plus satisfaisant. Quand les désirs sont bien vifs, quand l'amour est violent, rarement on écoute les conseils de la prudence. L'intrigue de *Regnard* avec les femmes de son maître fut découverte; on le livra entre les mains de la Justice; il allait être puni selon les lois, qui veulent qu'un chrétien trouvé avec une mahométane, expie son crime par le feu, ou embrasse la loi du Prophète. Heureusement le Consul de la nation française fut instruit du danger que courait *Regnard* : il avait reçu depuis peu une somme considérable pour le racheter; il s'en servit, ainsi que de son crédit, pour l'arracher au supplice et à l'esclavage.

* On lit autre part que *Regnard* rencontra à Bologne

une dame provençale pour laquelle il conçut une passion très-vive, et avec laquelle il s'embarqua. Ce fut alors qu'ils furent pris par des corsaires et conduits à Alger. C'est cette aventure que *Regnard* a embelli d'un vernis romanesque, et dont il composa une Nouvelle intitulée *la Provençale.*

Le poëte, devenu libre, continua de satisfaire son goût pour les voyages. Il mourut dans une terre près de Dourdan, en 1709, âgé de soixante-deux ans. On dit que le chagrin l'engagea à avancer ses jours. *

* RELIGIEUX.

UN jeune homme, né à Rome de parens nobles, riches et puissans, par un de ces goûts bisarres que la superstition et le fanatisme inspirent si souvent, sur-tout en Italie, se fit moine dans l'Ordre de Saint-Dominique. Ses richesses et sa naissance le firent exempter de plusieurs observances minutieuses, et ses supérieurs lui accordèrent beaucoup de liberté. Comme il ne manquait jamais d'argent, et que sa première ferveur pour la piété s'était dissipée, il trouvait facilement les occasions de manquer à son vœu de chasteté, et il les saisissait avidement.

Dans une nuit de carnaval, ce jeune *Religieux* ayant quitté l'habit de son Ordre, courait dans les rues et était *à la chasse des courtisannes*, lorsque, passant près du Tibre, il fut accosté par une femme masquée, fort bien mise, qui lui demanda le chemin de la Rotonde. Le moine lui offrit galamment de l'y conduire, ce qu'elle accepta, après avoir fait toutes les façons ordinaires. Elle eut même la complaisance de céder aux instances du jeune cavalier qui l'engagea à se rafraîchir dans une hôtellerie. Elle se démasqua alors, et montra un visage et des attraits bien capables de faire impression sur le cœur d'un jeune homme qui cherchait des aventures. Lorsqu'elle le vit bien enflammé et qu'elle eut excité ses désirs par des petites libertés que sa feinte pudeur laissait dérober avec peine, elle oublia qu'elle avait affaire à la Rotonde, et consentit à se laisser accompagner jusqu'à sa maison.

En traversant une rue ils rencontrèrent trois hommes enveloppés dans leurs manteaux, dont deux saisirent le *Religieux*, et lui mettant leurs poignards sur la poitrine, menacèrent de le tuer, s'il faisait le moindre mouvement. Pendant ce tems le troisième ouvrant une lanterne sourde, força la dame de se démasquer; il n'eut pas plutôt vu son visage, qu'entrant dans une grande fureur, il jura qu'il allait poignarder le scélérat qui avait débauché sa femme. Cependant après avoir fait toutes les démonstrations d'un mari trahi, jaloux et furieux, il céda aux prières et aux instances de ses deux amis, et consentit à laisser la vie au jeune homme, qui protestait en tremblant qu'il n'avait fait aucune insulte ni violence à cette dame; mais en lui faisant grâce de la vie, on exigea qu'il donnerait tout ce qu'il avait. « L'arrêt ne fut pas plutôt prononcé qu'il fut exécuté, après quoi les trois aventuriers emmenant la dame, se retirèrent tranquillement avec leur butin, qui n'était pas mince, car l'histoire rapporte que le *Religieux* avait sur lui plus de cent flurins.

» Le pauvre moine se trouvant ainsi sans habits, sans argent et sans aucune autre chose qui pût le consoler dans sa misère, ou lui aider à corrompre la garde; voyant d'ailleurs que cet accident allait ruiner entièrement sa réputation, et le mettre dans le cas de ne plus oser paraître dans le lieu de sa naissance, ou de se montrer à ses parens et amis, il s'abandonna à la tristesse et au désespoir. Tantôt il lui venait en pensée de se précipiter dans le Tibre, tantôt de faire le frénétique, et de courir les rues en criaillant, bavant et faisant l'insensé, espérant que le reste ne serait jamais divulgué. »

Tandis qu'il était dans cette accablante incertitude, le Guet, qui faisait sa ronde, l'enveloppa tout d'un coup; voyant un homme nud à une telle heure de la nuit et dans un lieu solitaire, ils conçurent de violens soupçons, et le saisirent pour l'emmener. Ce malheureux et imprudent jeune homme pria et conjura les Sbirres de ne pas l'exposer à une infamie publique; mais comme ses prières et ses larmes n'étaient pas accompagnées de ce qui peut émouvoir

des Sbirres ; qu'ils n'avaient aucune confiance dans les promesses qu'on leur faisait, et dans les récompenses qu'on leur faiait entrevoir ; que d'ailleurs le jeune homme s'obstinait à ne pas vouloir découvrir son nom et son état, il fut emmené précisément dans l'auberge où il était entré avec la courtisanne, et on l'y retint prisonnier jusqu'au jour.

Malheureusement pour lui l'aubergiste, que la curiosité engagea à le regarder attentivement, le reconnut, et sachant que le Gouverneur de Rome avait une haine violente pour ce *Religieux* et pour toute sa famille, il le fit secrètement avertir, le sollicitant à profiter de cette occasion pour satisfaire sa haine et sa vengeance.

Le Gouverneur enchanté, se fit amener le jeune homme, et feignant de ne pas le reconnaître, il le condamna à être fouetté dans les rues voisines de son monastère. « La sentence fut exécutée, et, comme il passait devant la porte de son couvent, les *Religieux*, ses confrères, le voyant en cet état, sortirent et l'enlevèrent d'entre les mains du bourreau, résolus de se venger du Gouverneur et de tous ceux qui avaient eu part à cette affaire si flétrissante pour leur maison, et pour leur Ordre en général. »

Quoique l'auteur qui rapporte cette anecdote ne dise pas quelle fut la suite de cette aventure, on peut croire que les moines employèrent réellement tout leur crédit pour se venger. Cet auteur, qui à la vérité n'était pas chrétien, rapporte ce fait pour prouver que les moines, « qu'on prendrait à l'extérieur pour des saints parfaits, sont » les hypocrites du monde les plus flatteurs, purs démons, » et pleins de mauvaises pensées et d'intrigues criminelles. » An 1650. *

RELIGIEUSE.

Une *Religieuse* qui avait fait ses vœux, et qui demeurait dans un couvent de Rouen, victime vraisemblablement de l'autorité paternelle, s'aperçut facilement dans sa triste retraite qu'elle avait un cœur sensible, et que les exercices de piété auxquels elle se livrait ne suffisaient pas pour éteindre des feux que la nature allumait. Un

chanoine, jeune et voluptueux, qui lui rendait de fréquentes visites, ne contribua pas peu à lui rendre odieux les liens dans lesquels elle s'était engagée, et à lui faire regretter le monde. Déjà leurs cœurs étaient d'accord; mais deux amans tendrement épris, qui ne peuvent se voir, ni se parler qu'à travers une grille, désirent plus ardemment que d'autres de se voir de plus près; c'est ce qui arriva au chanoine et à la *Religieuse*.

Cependant, malgré la vivacité de leurs désirs, ils n'apercevaient que des obstacles, et n'imaginaient aucun moyen de les vaincre. L'amour, qui a des ressources infinies, leur en inspira une bien singulière. On enterre une religieuse; cet événement, fait pour éteindre des désirs criminels et ramener un cœur à Dieu, fournit à notre *Religieuse* le moyen qu'elle cherchait depuis long-tems. Elle se relève dans la nuit, va déterrer le cadavre de sa compagne, le traîne comme elle put dans sa cellule, le place dans son lit, et y met le feu. Aussitôt elle se sauve: après avoir escaladé les murs avec une échelle de corde que lui avait fait passer son amant, elle part avec lui. Les religieuses se réveillent au feu qui forma bientôt un incendie considérable; à force de secours on parvint à l'éteindre. Un cadavre brûlé que l'on trouve dans la cellule de la religieuse évadée, fait croire que c'est elle-même qui est malheureusement périe. On s'aperçut quelques jours après de l'erreur; mais il n'était plus tems, les deux amans avaient déjà fait bien du chemin.

Quelques années suffirent pour dégoûter le chanoine de sa maîtresse; d'ailleurs l'argent lui manquait: il l'abandonna. Cette fin très-ordinaire à de semblables liaisons, fit rentrer en elle-même la *Religieuse;* elle revint à Rouen, alla se jetter aux pieds de l'Archevêque, lui confessa son crime, et se soumit à toutes les pénitences qu'on voudrait lui imposer. Le Prélat lui ordonna de se retirer dans un autre couvent que celui qu'elle avait scandalisé, et où elle aurait pu être reconnue. An 1710.

* Un historien, après avoir rapporté cette anecdote avec les mêmes circonstances, à cela près que l'amant de

la *Religieuse* n'était point un chanoine, mais un aimable cavalier, prétend que ces deux amans se marièrent; il ajoute que le mari ayant fait une fortune considérable dans le commerce, mourut laissant des enfans qui auraient été riches, sans les scrupules de leur mère. « Cette femme » ayant perdu son cher époux, fut si affligée de sa mort, » que, voulant mourir elle-même au monde, elle se re» tira dans un couvent, où le repentir qu'elle eut de sa » conduite, la porta à en faire une confession publique, » dont ses enfans se seraient bien passés; car, en avouant » qu'elle avait été *Religieuse*, elle les a par là déclaré » bâtards, et par conséquent inhabiles à succéder. Les » parens du défunt avertis de cette déclaration, récla» mèrent l'héritage dont les enfans étaient déjà en pos» session; » ce qui fit naître un procès dont l'historien ne nous apprend pas l'issue. *

« Une jeune novice, fort aimable, avait prononcé, dans un couvent d'Italie, les vœux qui devaient l'attacher pour jamais aux autels. Une famille intéressée à profiter du bien qui devait lui revenir, si elle était restée dans le monde, les lui avait arrachés. Quelque tems après on vit un soir un homme escalader les murs d'un monastère qui se trouvait isolé et solitaire au milieu de la campagne, à un tiers de mille du village. Un paysan superstitieux, qui revenait des champs, seul témoin de cet événement, et ne concevant pas qu'un profane pût oser d'entreprendre de violer un asile sacré, ne vit dans cet homme qu'un fantôme blanc, et il crut qu'il avait disparu en s'enfonçant dans le mur, lorsqu'il eut sauté dans le jardin. Il ne manqua pas de raconter chez lui, avec un effroi dont il n'était pas encore remis, le spectacle qu'il venait de voir. Le lendemain tout le village crut fermement que le diable, ou au moins un revenant, s'était emparé du jardin des religieuses. Les bonnes filles en furent bientôt persuadées elles-mêmes, et aucune depuis ce moment n'osa se montrer à l'entrée de la nuit.

» Le prétendu revenant instruit de l'opinion des villageois, eut soin de l'augmenter par un appareil qui pût en

imposer. Les plus courageux qui se hasardèrent à passer à la vue de l'enclos pendant la nuit, aperçurent des choses extraordinaires, et bientôt personne n'osa plus en approcher. Les religieuses de leur côté commencèrent à abandonner le jardin. La novice, dont on vient de parler, fut la seule qui continua de s'y promener, et son courage, pendant quelques semaines, fit l'admiration et l'envie de ses compagnes. Quelques-unes, enhardies par son exemple, entreprirent un soir d'y entrer; mais elles n'y vinrent qu'en troupes; elles chantaient et faisaient du bruit pour se rassurer. Elles virent en effet le spectre, mais de loin, qui escaladait le mur. La jeune *Religieuse*, qui était dans le jardin long-tems avant elles, accourut aussitôt en poussant de grands cris, et se trouva mal dans leurs bras.

» Cet événement dégoûta ces filles bonnes et crédules de leur curiosité. La porte du jardin fut murée jusqu'à nouvel ordre. Le village vit encore le revenant pendant quelques nuits; mais cette porte condamnée le chassa; il jugea prudemment qu'elle ne se rouvrirait pas, tant qu'il causerait de l'effroi; il ne reparut plus. On s'enhardit après quelques mois; le jardin fut ouvert, exorcisé, et on ne vit plus le revenant.

» La *Religieuse* qui s'était trouvée mal était malade depuis son accident; elle imputait sa maladie, ainsi que toute la Communauté, à la frayeur qu'elle avait eue. Elle pleurait souvent, cherchait la solitude, et ne reparaissait jamais sans avoir les yeux rouges et enflés, tels qu'ils sont après la précaution qu'on prend de les essuyer et de les frotter pour tarir les larmes qui les ont remplies. Un beau jour son mal augmenta et lui fit pousser des cris qui attirèrent toutes les religieuses épouvantées de ses grimaces, de ses plaintes et du mal qu'elle éprouvait. Ne sachant que faire pour la soulager, ne connaissant rien à cette maladie étrange et neuve pour ces filles pieuses, elles appellèrent à leur secours des femmes du village, qui faisaient alors la lessive du linge du couvent. Celles-ci, en examinant la malade, se mirent à sourire, et prièrent la Supérieure de faire chercher une nourrice, parce qu'on

allait en avoir besoin. En effet la jeune *Religieuse* accoucha, un instant après, d'un gros garçon, au scandale de toute la Communauté.

» Les propos, les plaintes, les menaces, les reproches remplirent bientôt toute l'assemblée, et se mêlèrent aux cris de la mère et de l'enfant. Une vieille religieuse aussi sensible, sans doute, à l'honneur du couvent que les autres, mais effrayée de l'éclat et des suites que cette aventure pourrait avoir, s'empressa de mettre fin à ce bruit et aux éclats de rire des laveuses, en mettant cet événement sur le compte du diable ou du revenant, qui, sans doute, y avait quelque part. Elle compta qu'il s'était écoulé neuf mois depuis l'évanouissement de la sœur, et les bonnes femmes effrayées, furent persuadées que le diable, toujours méchant, toujours prêt à jouer quelques tours à ces saintes filles, était venu exprès, et par malice, faire un enfant à l'une d'elles. »

RETZ.

* *JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDY*, né en 1614 à Montmirail en Brie, * plus connu sous le nom de Cardinal *de Retz*, était neveu de *Jean-François de Gondy*, Archevêque de Paris, et fils d'*Emmanuel de Gondy*, Général des galères, et Chevalier des Ordres du Roi. * On le força, dit-on, malgré son goût et son inclination, à embrasser l'état ecclésiastique. La plus grande partie de sa vie fut employée à prouver qu'il n'était réellement pas fait pour cet état. Il était cependant dans le cas de concevoir les espérances de la plus brillante fortune dans cette carrière, étant coadjuteur de son oncle.

* Un historien moderne fait ainsi son portrait: « C'était, » dit-il, un Prélat turbulent, qui, las de vivre obscur à » l'ombre des autels, s'érigea en Tribun du peuple, et fut » le Catilina de la France, dont il se disait le défenseur. » Ce n'était point une de ces ames bassement hypocrites, » qui couvrent leur ambition du voile de l'intérêt du ciel. » Cet homme, qui paraîtra du moins extraordinaire à » quiconque lui refusera le nom de Grand, était coadju-

» teur de Paris, factieux par inclination, jaloux du titre » de brave, honteux de celui de prêtre ; passant du sein » de la débauche au tumulte des affaires; génie impétueux, » mêlé de grandeur et de faiblesse ; fait pour ébranler un » État, incapable de le gouverner; ennemi du repos, et » communiquant son agitation à tout ce qui l'environnait ; » intrépide dans les périls, et n'aimant à marcher qu'à la » lueur de la foudre et des éclairs. » *

Le Cardinal de *Richelieu*, dont le pouvoir était sans bornes, parut désirer de voir l'abbé de *Retz* au nombre de ses courtisans; l'amour l'empêcha de profiter d'une circonstance aussi favorable. Madame la Princesse de *Guimenée* avait encouru la haine du Cardinal, parce qu'il était persuadé qu'elle avait traversé l'inclination qu'il avait pour la Reine, épouse de *Louis XIII*, et qu'elle avait été complice de madame *du Fargis*, dame d'atours, qui remit à la Reine-mère une lettre d'amour que le Cardinal écrivait à la jeune Reine. L'abbé de *Retz* devint amoureux de madame de *Guimenée*, et se conformant aux sentimens qu'elle devait avoir pour le Cardinal, il le négligea, le brava même, ce qui commença à le mettre mal dans l'esprit de ce Ministre, accoutumé à ne jamais pardonner. Une autre intrigue acheva de le perdre.

Le Cardinal n'était pas si fort accablé du poids du Gouvernement, qu'il ne s'occupât de ses plaisirs. Rebuté de la Reine *Anne* d'*Autriche*, il adressa ses vœux à *Marie de Cossé*, épouse du Maréchal de la *Meilleraye*, son neveu. Par une bisarrerie assez singulière, l'abbé de *Retz* devint son rival ; mais s'apercevant que la faveur et le rang du Ministre l'emportaient sur lui, il n'écouta plus que sa rage, et ce fut alors qu'il entra dans la conjuration de M. le Comte *de Soissons*, retiré pour lors à Sedan, et qui eut, comme l'on sait, la suite la plus fâcheuse, puisque M. le Comte fut tué au milieu des siens, après avoir gagné la bataille.

Le Cardinal *Mazarin*, qui succéda à *Richelieu*, sans avoir les mêmes raisons que son prédécesseur pour haïr l'abbé de *Retz*, qui était alors coadjuteur de Paris, ne l'aimait pas davantage. Le coadjuteur qui s'en aperçut, déjà

entraîné par son goût à tout ce qui pouvait opérer quelques révolutions, ne ménagea plus rien, et se porta aux dernières extrémités. Sans entrer là-dessus dans des détails étrangers à mon sujet, je me contenterai de dire que le coadjuteur, en formant le plan d'une conspiration contre le Ministre, avait compté sur le *Grand Condé*, qu'il savait être mécontent du Cardinal. Mais ce Prince dégoûté du Parlement, à cause de ses emportemens, peu fait d'ailleurs pour être le chef d'une faction, prit hautement le parti de la Cour, ce qui jetta le coadjuteur dans un grand embarras; car il lui fallait un chef pour le mettre à la tête du peuple qu'il gouvernait : l'amour lui en fournit un.

Madame la Duchesse de *Longueville*, vivement irritée contre le Prince de *Condé*, son frère, pour des mauvais propos qu'il avait tenus contre elle, à cause de sa liaison avec M. de *Marsillac*, paraissait avoir partagé son cœur et ses faveurs entre ce dernier et le Prince de *Conti*, son frère. Le coadjuteur profitant de la circonstance, envenima encore davantage l'esprit de la Duchesse. Par ce moyen, il n'eut pas de peine à mettre dans son parti le Prince de *Conti*, MM. de *Longueville*, de la *Rochefoucault*, Prince de *Marsillac*, et plusieurs autres. Le Prélat fut d'autant plus enchanté de cette réussite, qu'il avait, dit-on, des sentimens fort vifs et fort tendres pour madame de *Longueville*. Il espérait, pendant son séjour à Paris, l'emporter sur M. de *Marsillac*. Ce dernier, de son côté, engagea fortement la Duchesse dans ce parti, parce qu'il croyait qu'elle y jouerait un grand rôle, et lui procurerait des avantages considérables lors de l'accommodement. De-là le blocus de Paris par le *Grand Condé*; de-là la formation d'une armée levée par ordre du Parlement, commandée par le Prince de *Conti*, et, sous lui, par MM. d'*Elbœuf*, de *Beaufort*, de *Longueville*, de la *Rochefoucault*, de *Bouillon*, etc. etc.

* La Duchesse de *Longueville*, qu'il est à propos de faire connaître, se nommait *Anne-Geneviève de Bourbon*; elle était fille de *Henri II*, Prince de *Condé*, et de *Marguerite de Montmorenci*. Elle avait épousé, en 1641,

Henri d'Orléans Duc de Longueville, descendant du fameux Comte de *Dunois*. « La Duchesse avait la taille admirable, et l'air de sa personne avait un agrément dont le pouvoir s'étendait même sur les personnes de son sexe. Il était impossible de la voir sans l'aimer, et sans désirer de lui plaire; sa beauté néanmoins consistait plus dans les couleurs de son visage que dans la perfection de ses traits; ses yeux n'étaient pas grands, mais beaux, doux et brillans, et le bleu en était admirable; il était pareil à celui des turquoises. Les poëtes ne pouvaient jamais comparer aux lis et aux roses le blanc et l'incarnat qu'on voyait sur son visage, et ses cheveux blonds et argentés qui accompagnaient tant de choses merveilleuses, faisaient qu'elle ressemblait beaucoup plus à un ange, tel que la faiblesse de notre nature nous les fait imaginer, que non pas à une femme »

On connaît ce couplet fait sur cette Princesse:

Si madame de *Longueville*
Fit l'amour, comme chacun dit;
Peut-on condamner une fille
Qui fait ce que sa mère fit?
L'une est superbe et fort hautaine,
L'autre fort douce, accorte, humaine;
Semblable à sa mère en ce point,
Qu'un galant ne lui déplaît point.

On sait que la Duchesse de *Longueville*, devenue vieille et sans occupation, se fit dévote et Janséniste. Elle protégeait les *Arnaud*, les *Nicole*, les *le Maître*, les *Hamon*, les *Saci*; ne pouvant plus cabaler pour la Fronde, elle cabala pour le Jansénisme. Enfin partageant ses jours entre le Port-Royal et le couvent des Carmelites, elle mourut dans ce dernier endroit en 1679. M. de *Marcillac*, son amant, était *François*, Duc de la *Rochefoucault*, fils de *François Ier*, Duc de la *Rochefoucault*. Le Duc de *Beaufort* était *François de Vendôme*, né en 1616, du Duc de *Vendôme*, fils naturel de *Henri IV* et de *Gabriël d'Estrées*. Il avait la bravoure de son aïeul, mais non les talens. *

Pendant le bouleversement excité par le coadjuteur et ceux qu'on vient de nommer, la Cour était retirée à

Saint-Germain. Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'était pas aussi facile de réduire Paris qu'elle l'avait cru ; elle eut donc recours à la négociation : le premier Président et plusieurs autres membres du Parlement étaient pour la Cour ; insensiblement tout ce corps penchait pour la paix sans s'en apercevoir. Ce fut pour profiter de ces heureuses dispositions que M. de *Flamarens* vint à Paris, sous prétexte de faire un compliment de condoléance à la Reine d'Angleterre, sur la cruelle mort de *Charles I.er*, son époux ; mais son projet était de débaucher quelques chefs, et sur-tout le Duc de la *Rochefoucault*, qui commençait à s'ennuyer beaucoup de la guerre civile. *Flamarens*, qui était amoureux de madame de *Pomereux*, lui rendait compte de toutes ses démarches ; celle-ci rapportait le tout au coadjuteur, qui obtint du prévôt des marchands un ordre pour faire sortir de Paris *Flamarens*.

Le détail des peines et des intrigues du coadjuteur pour animer le Parlement, l'arrêter ensuite, pour empêcher la populace de se porter aux dernières extrémités, pour réunir les esprits des Généraux divisés par leurs intérêts particuliers, tout cela n'est pas de mon sujet, mais du ressort de l'histoire. Je dirai seulement que M. de *Beaufort*, qui était l'idole du peuple, qui avait néanmoins trop peu de talens pour le rôle qu'il jouait, donna beaucoup d'embarras au coadjuteur, parce que madame de *Montbason*, qu'il adorait, lui faisait faire et dire tout ce qu'elle voulait, et que les pistoles d'Espagne avaient un grand crédit sur l'esprit de cette dame.

* Elle était la plus belle femme de la France ; sa mère était la Comtesse de *Vertus*, et elle se nommait *Marie d'Avaugour*, de Bretagne. Son premier mari étant mort, elle épousa en secondes noces *Hercule de Rohan*, Duc de *Montbason*. Elle avait à la fois pour amans le Prince de *Condé*, le Comte d'*Harcourt*, le Maréchal d'*Hocquincourt*, le Duc de *Beaufort*, etc. Le coadjuteur disait, en parlant d'elle : *Je n'ai jamais vu une personne qui eût conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.* On fit sur elle ce couplet :

Belle

Belle de *Montbason*,
Vous avez bien raison
D'en vouloir à nos Princes,
La Lorraine et Bourbon
Vous ont mise en renom
Dans toutes nos provinces.

Le Duc de *Beaufort* lui fit la cour, lorsqu'il se vit renvoyé par la Duchesse de *Longueville*, qui lui avait préféré *Coligny*; pour se venger, le Duc donna à madame de *Montbason* les lettres qu'il avait reçues de madame de *Longueville*. Ce Prince avait eu d'abord, dit-on, des prétentions sur le cœur de la Reine *Anne d'Autriche*; mais lorsqu'après la mort de *Louis XIII*, il vit nommer le Cardinal *Mazarin* premier Ministre, il rompit avec la Cour, et se rangea du parti des mécontens. Sa haine pour le Cardinal alla si loin, qu'il résolut de le faire assassiner; le complot fut découvert, et le Duc fut arrêté et conduit au château de Vincennes, où on lui donna bientôt pour compagnie les Princes de *Condé*, de *Conti* et le Duc de *Longueville*, comme on le verra plus bas. On prétend que M. de *Beaufort* n'était amoureux que de l'ame de madame de *Montbason*, et qu'il ne lui demanda jamais le bout du doigt. Lorsqu'il fut enfermé à Vincennes, on fit ce couplet de chanson sur l'air de *Zeste*:

Beaufort est dans le Donjon
Du bois de Vincennes;
Pour supporter sa prison
Avec moins de peine,
Il aura la *Montbason*,
Zeste,
Trois fois la semaine.

« Madame de *Montbason*, suivant un auteur contemporain, avait l'extrême beauté avec l'envie de plaire; elle était grande, et, dans toute sa personne, on voyait un air libre, de la gaité et de la hauteur; mais son esprit n'était pas si beau que son corps; ses lumières étaient bornées par ses yeux, qui commandaient impérieusement qu'on l'aimât; son front était si bien taillé et si parfait, qu'elle le portait toujours à découvert, et sans y donner aucun

agrément par ses cheveux ; et le tour de son visage était assez beau pour l'obliger, afin de le laisser voir, de ne composer sa coiffure que de peu de boucles. Ses lèvres n'étaient pas assez grosses, et sa bouche, par cette raison, paraissait un peu moins relevée qu'il ne convenait, pour rendre sa beauté toute parfaite. Elle avait de belles dents, et sa gorge était forte comme celles que les plus habiles sculpteurs nous veulent représenter des anciennes beautés romaines et grecques. Elle prétendait à l'admiration universelle ; et les hommes lui rendaient ce tribut toujours vain et défectueux dans sa suite, et souvent criminel dans sa suite et ses effets. » *

Cependant le calme parut succéder à l'orage, au moins pour la guerre ; mais les intrigues du Cabinet devinrent fort vives. Il y eut une dispute sérieuse entre le Prince de *Condé* et le Cardinal *Mazarin*, parce qu'on ne voulait pas accorder à M. de *Longueville* le Pont-de-l'Arche ; la Reine céda enfin pour réconcilier tout-à-fait les esprits. Après cela les demandes de la part des Frondeurs furent excessives ; madame de *Longueville* demanda et obtint le tabouret pour madame de *Marsillac* ; l'abbé de la *Rivière*, qui était amoureux de madame de *Ponts*, amie de la Duchesse de *Longueville*, obtint aussi le tabouret pour elle, parce qu'elle prétendait appartenir, par son mari, à l'illustre maison d'*Albret*. M. de *Marsillac*, non content de la faveur accordée à son épouse, prétendait au titre de Prince ; ces grâces et ces prétentions choquerent la noblesse ; elle s'assembla, élut un chef, et fit faire des représentations à la Reine. Insensiblement les esprits s'échauffèrent ; le Prince de *Condé* voulut soutenir M. de *Marsillac* ; les Ducs proposèrent de se joindre à la noblesse ; le clergé fut invité d'entrer dans cette union ; tout était à craindre de la part de ces assemblées qui parlaient déjà de réformer les abus de l'État, lorsque la Reine, pour arrêter le mal, promit de révoquer les grâces qui déplaisaient à la noblesse.

Après ce qu'on vient de dire, il est aisé de s'apercevoir que l'amour entra pour beaucoup dans cette guerre civile, très-connue sous le nom de *la Fronde*, et qui causa beau-



coup d'embarras à la Cour, malgré le ridicule ineffaçable dont se couvrirent les Parisiens, et sur-tout leurs soldats. * « Les dames, dit un auteur, sont d'ordinaire les premières » causes des plus grands renversemens des États, et les » guerres qui ruinent les royaumes et les empires, ne » procèdent presque jamais que des effets que produisent » ou leur beauté, ou leur malice. » *

Parmi toutes les femmes qui se firent remarquer par leurs intrigues, il ne faut pas oublier madame de *Chevreuse*, pour lors retirée à Bruxelles; * elle se nommait *Marie de Rohan Montbason*; elle fut mariée deux fois, la première avec le Connétable de *Luynes*, la seconde avec *Claude de Lorraine*, Duc de *Chevreuse*. Elle avait eu, dit-on, pour amans *Charles IV*, Duc de Lorraine, le Duc de *Buckingam*, *Montrésor*, etc. Elle avait été formée depuis long-tems à l'intrigue. Dans les commencemens du règne de *Louis XIII*, et lorsque le Cardinal de *Richelieu* était déjà tout puissant, le Duc de *Buckingam*, favori de *Charles I.er*, Roi d'Angleterre, vint en France pour chercher madame *Henriette de France* qui avait épousé son maître : c'était là le prétexte apparent; mais le motif véritable était de protéger les Protestans. Comme le Duc savait que les dames avaient le plus grand crédit à la Cour, il chercha à en gagner quelques-unes, et il s'adressa entr'autres à la Duchesse de *Chevreuse*. « Sa beauté lui avait acquis un pouvoir absolu » sur l'esprit des plus grands Seigneurs du royaume. Elle » avait une éloquence persuasive, une ambition démesu- » rée, et une humeur coquette lui faisait souhaiter la con- » quête de tous ceux qu'elle jugeait dignes de quelque » distinction : » avec ce caractère, il ne fut pas difficile au Duc de *Buckingam*, aimable, présomptueux, entreprenant, libéral et magnifique, de gagner les bonnes grâces de la Duchesse. Le plaisant de l'aventure c'est que, pour parvenir auprès d'elle, il se servit de l'entremise du Comte de *Chalais* et du Grand-Prieur qui étaient ses amans. Lorsque le Duc fut sûr de sa conquête, pour éloigner ses rivaux, et leur faire croire que la liaison de *Buckingam* avec la Duchesse n'avait d'autres motifs que les affaires

d'État, on les engagea dans une conspiration contre le Cardinal de *Richelieu*; proposition qu'ils acceptèrent avec d'autant plus de facilité, que le Duc d'*Orléans*, auquel ils étaient attachés, détestait le Cardinal. Le Maréchal d'*Ornano*, Gouverneur de *Monsieur*, se joignit à eux. Cette conspiration fut découverte par le beau-père du Comte de *Chalais*. Madame *de Vernet*, qui avait favorisé l'intrigue du Duc de *Buckingam* avec la Duchesse de *Chevreuse*, fut exilée; le Maréchal d'*Ornano* fut enfermé à Vincennes; on arrêta le Duc de *Vendôme* et le Grand-Prieur, son frère; le Comte de *Chalais* eut la tête tranchée, et la Duchesse de *Chevreuse* prit la fuite : elle se retira d'abord en Lorraine, et ensuite à Bruxelles. * C'était de là qu'elle faisait mouvoir l'armée d'Espagne pour l'intérêt des Frondeurs.

Après la paix elle revint à Paris, sans en avoir obtenu la permission; la Reine lui fit ordonner d'en sortir dans vingt-quatre heures. Cette Duchesse avait une fille jeune et jolie; * elle avait de beaux yeux, une belle bouche et un beau tour de visage; mais elle était maigre, et n'avait pas assez de blancheur pour une grande beauté. * Le coadjuteur, avec qui elle venait de tenir un enfant, avait conçu pour elle une vive passion; il résolut d'empêcher madame de *Chevreuse* d'obéir à la Reine; il alla en parler au premier Président, comme d'une chose qui pouvait intéresser le public, à cause du rétablissement des lettres de cachet; le Magistrat interrompit le Prélat, en lui disant : « C'est » assez, mon bon Seigneur, vous ne voulez pas qu'elle » sorte, elle ne sortira pas; et il ajouta : Elle a les yeux » très-beaux. »

Ce fut cette même Duchesse de *Chevreuse* qui engagea le coadjuteur à quitter le parti de la Fronde, dont il était le chef, pour se réunir avec le Cardinal *Mazarin*, ce qui occasionna en grande partie la prison des Princes de *Condé*, de *Conti* et du Duc de *Longueville*. Comme M. le Duc d'*Orléans*, oncle du Roi, avait de la peine à y consentir, la Duchesse de *Chevreuse* l'y détermina. Elle avait plu à ce Prince dans sa jeunesse, et, quoiqu'il lui restât fort peu de chose de sa beauté, elle fit encore assez d'effet sur lui pour le décider.

Cette même occasion servit à perdre, au moins pour un tems, l'abbé de la *Rivière*, favori du Duc d'*Orléans*, et qui était vendu au Prince de *Condé*.* Cet abbé se nommait *Louis Barbier*; il était né à Montfort-l'Amaury, et était professeur au collége du Plessis, lorsqu'il devint Aumonier de *Monsieur*, et ensuite Évêque de Langres. Il avait dans son testament légué cent écus à celui qui ferait son épitaphe. En voici une:

Ci gît un grand personnage,
Qui fut d'un grand lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, fut toujours sage:
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

Tel était l'homme qui avait le plus grand empire sur l'esprit faible et irrésolu du Duc d'*Orléans*, et dont il s'agissait de faire perdre le crédit. * « *Monsieur* était fort » amoureux de mademoiselle *Saujon*, (*a*) fille d'honneur » de *Madame*, laquelle il avait fait sa dame d'atours. Elle » se mit dans une grande dévotion, et se retira dans un » convent sans dire mot. Cette retraite fâcha tellement » *Monsieur*, qu'il résolut de l'enlever de ce monastère, » et comme, lorsqu'on a quelque chose sur le cœur, on » est ravi de pouvoir s'ouvrir à son ami, il découvrit sa » douleur à la *Rivière*, pensant en être consolé; mais ce » favori, ravi que cette dame se fût retirée, ne pouvant » souffrir que la faveur de son maître fût partagée, tourna » son affliction en raillerie, et conseilla à *Monsieur* de » n'y plus songer, et de la laisser en repos où elle était. Ce » discours lui fit soupçonner qu'il était l'auteur de sa re- » traite, et dès l'heure conçut de l'indignation contre lui. » La Reine qui en fut bientôt informée en rendit compte à la Duchesse de *Chevreuse*, qui profita de la circonstance pour faire sentir à *Monsieur* combien il devait se repentir

(*a*) * D'autres l'appellent *Soyon*; « elle était aimable, elle avait les » yeux beaux, de belles dents et une belle bouche; mais elle était fort » brune; et, sans avoir toutes les grandes beautés qui, selon les règles, » composent la beauté, elle pouvait dire: *Nigra sum, sed formosa*. »

de s'être laissé conduire si long-tems par l'abbé de la *Rivière*, dont elle fit un portrait désavantageux. Comme elle s'aperçut que cette première sortie ne déplaisait pas au Prince, elle lui fit confidence de la réunion des Frondeurs avec la Reine, lui exposa, d'une manière capable de l'irriter, la hauteur de M. le Prince; enfin elle le gagna, et il promit tout ce qu'on voulut.

A tous ces motifs se joignit le bien de l'État. Le Duc de *Richelieu* éperdument amoureux de madame de *Ponts*, l'épousa malgré sa famille et malgré les défenses de la Cour. On sut qu'il était appuyé des maisons de *Condé* et de *Longueville*, qui lui conseillèrent même de s'emparer du Havre de Grâce, que sa tante et sa tutrice tenaient pour lui. On eut soin de représenter au Duc d'*Orléans* ce coup d'autorité comme une entreprise contre l'État, et on lui fit sentir que le Prince de *Condé*, hardi et puissant, aspirait à tout ce qu'il y avait de plus grand; c'était prendre ce Prince par son faible, aussi il ne balança plus à donner son consentement à l'arrestation des Princes.

* La Duchesse d'*Aiguillon*, qui ne pouvait pardonner au Prince de *Condé* d'avoir favorisé le mariage de son neveu avec madame de *Ponts*, aida beaucoup à persuader *Monsieur*, et se mit du parti des Frondeurs. Le Duc de *Beaufort* ne fut pas dans le secret, parce qu'on craignait l'indiscrétion de madame de *Montbason*, pour laquelle il n'avait rien de caché. Le plus plaisant dans ce mariage qui fit tant de bruit, c'est qu'on persuada au Duc de *Richelieu* qu'il était amoureux, sans qu'il le fût réellement. Madame de *Ponts* était fille de madame du *Vigean*, et veuve. On l'appellait *la laide Hélène*, et dans le fait elle n'était pas belle; « mais elle était des plus habiles en matière d'une galan-» terie plus affectée que véritable, pour savoir adroite-» ment triompher d'un cœur tout neuf, qui, manquant » de hardiesse, n'osait entreprendre des conquêtes plus » difficiles. » Le jeune Duc, entraîné par les intrigues de cette femme, qui fut aidée de la Duchesse de *Longueville*, fit ce mariage qui fut fatal à M. le Prince, peu agréable à ceux qui s'épousèrent, douloureux à madame d'*Aiguillon*,

qui se proposait de donner un meilleur parti à son neveu, « et il s'en fallut peu enfin qu'il ne causât autant de maux » aux Français que celui de *Pâris* et de la belle Princesse » grecque en fit aux Troïens. »

En prenant le parti d'arrêter les Princes, on avait donné l'ordre d'arrêter aussi madame de *Longueville*; mais elle fut avertie à propos, et elle eut le tems de se retirer en Normandie, dont son mari était Gouverneur, et où elle fut conduite par le Prince de *Marsillac*, son amant. Elle reçut aussi beaucoup de secours de la Princesse *Palatine*; cette dernière était *Anne de Gonzague*, célèbre par ses aventures, (*a*) et plus célèbre encore par la sublimité de son génie. Les erreurs de sa jeunesse lui avaient imprimé un ridicule que sa capacité et l'art de se rendre nécessaire firent oublier. La pauvreté et son penchant à la galanterie la jettèrent dans les intrigues et la négociation. Jamais esprit n'eut plus de netteté dans les vues, plus de suite dans ses projets, plus de pénétration pour démêler les vertus et les faiblesses, plus d'adresse pour en profiter, et plus de discernement dans le choix de ses gens. Voluptueuse avec décence, elle conserva dans le vice le respect qu'on doit à la vertu, et ses passions parurent toujours soumises à la raison. « Cette Princesse, dit un autre historien, semblable à beaucoup d'autres dames, ne haïssait pas les » conquêtes de ses yeux qui étaient en effet fort beaux; » mais, outre cet avantage, trop dangereux au sexe, » elle avait, ce qui valait mieux, de l'esprit, de l'adresse, » de la capacité pour conduire une intrigue, et une grande » facilité à trouver un expédient pour parvenir à ce » qu'elle entreprenait. » *

Pendant la détention des Princes à Vincennes et à Marcoussy, le coadjuteur rendit réellement plusieurs services à la Cour; mais on ne lui en sut aucun gré. Après avoir apaisé les troubles excités en Guyenne par les partisans du Prince de *Condé*, le Cardinal *Mazarin* prêt à revenir triomphant à Paris, s'expliqua assez hautement sur

(*a*) Voyez l'article *Guise*.

le traitement qu'il préparait au coadjuteur, qu'on regardait comme un séditieux. En ayant été averti, le Prélat prit des mesures assez justes pour se faire craindre encore; la Cour, qui s'en aperçut, chercha par des intrigues à miner sourdement son crédit. Le Ministre commença par traiter plus favorablement la Duchesse de *Chevreuse*, ensuite il travailla à enlever au coadjuteur la fille de cette Duchesse : il lui donna pour amant le Duc d'*Aumale*, jeune, beau et bien fait, qui étant réellement amoureux, fit tout ce qu'il put pour plaire; mais ses efforts furent inutiles, le coadjuteur l'emporta ; on congédia même le Duc assez malhonnêtement. Le coadjuteur, dans ses mémoires, prétend que M. d'*Aumale*, pour se venger de cet affront, chercha à le faire périr par un assassinat, et que l'homme chargé de commettre ce crime, l'en avertit.

Ce Prélat courut bientôt un autre danger : madame de *Guimenée* n'avait pas vu, sans jalousie, l'assiduité du coadjuteur à l'hôtel de Chevreuse; il avait essuyé à ce sujet des tracasseries sans fin, et il avait eu besoin de toute son adresse pour calmer la fureur de son ancienne maîtresse. Pour être sûre de son fait, et n'avoir plus de soupçons ni d'inquiétudes, elle imagina un moyen singulier : après avoir fait arranger très-proprement un souterrain qui répondait dans son jardin, et qui était précisément sous son petit cabinet, elle proposa à la Reine d'y faire enfermer le coadjuteur, pourvu qu'elle lui donnât sa parole de le laisser sous sa garde. Heureusement pour le Prélat, le Cardinal *Mazarin* n'approuva pas ce parti, parce qu'il craignait que le peuple ne s'en prît à lui de l'absence d'un homme qu'il idolâtrait. * « Cette madame de *Guimenea* était belle-fille de madame de *Montbason*, et était une très-belle personne, ne cédant guères à sa belle-mère en la quantité d'amans. Elle avait le visage fort beau, les traits en étaient tous également parfaits. » *

Toutes ces démarches de la Cour, dont le coadjuteur était instruit, l'irritaient beaucoup. On acheva d'allumer sa haine et sa colère, en lui refusant la nomination au *Cardinalat*, ce qui hâta la délivrance des Princes. M. de

Châteauneuf, Garde des Sceaux, avait plus contribué que personne à faire refuser le chapeau au coadjuteur, parce qu'il y aspirait lui-même; mais il ménageait en public ce Prélat, voulant se servir de son crédit et de ses intrigues pour chasser le Cardinal *Mazarin*, auquel il croyait succéder. Pour parvenir à son but, il fit agir madame de *Rhodès*, sa maîtresse, qui était fort liée avec mademoiselle de *Chevreuse*. Tout parut aller selon ses désirs: madame de *Rhodès* croyait avoir beaucoup d'empire sur l'esprit du coadjuteur, qui de son côté protestait au Garde des Sceaux qu'il serait enchanté de le servir; ce dernier ne tarda pas à être désabusé.

Enfin le coadjuteur, à force d'intrigues, obligea le Cardinal *Mazarin* à sortir du royaume; ce qui procura la liberté des Princes. Le véritable motif qui fit changer les Frondeurs de parti, fut l'espérance du mariage de mademoiselle de *Chevreuse* avec le Prince de *Conti*; et ce fut la *Palatine* qui en donna l'idée. Le Prince, qui était sincèrement attaché à la demoiselle, n'aurait pas hésité à l'épouser, si le Prince de *Condé*, son frère, ne s'y fut d'abord opposé. Le désir de recouvrer sa liberté lui fit enfin donner son consentement dans sa prison; et ce fut là la cause de toutes les démarches qu'on fit pour la liberté des Princes et l'expulsion du Cardinal *Mazarin*. Le *Grand Condé*, hors de prison, oublia sa parole; mais il voulait sauver les apparences. Son frère, qui était réellement amoureux, ne pouvant se prêter à cette feinte, allait se marier, même sans attendre la dispense qu'on avait demandée au Pape, lorsqu'on lui fit entendre qu'en épousant mademoiselle de *Chevreuse*, il n'aurait que les restes du coadjuteur, de *Noirmoutier* et de *Caumartin*. La Duchesse de *Longueville*, qui avait le plus grand crédit sur l'esprit de ce Prince, ne contribua pas peu à le dégoûter, par la jalousie que lui causait la beauté de mademoiselle de *Chevreuse*; de sorte que tout fut rompu, sans même observer de la part du Prince aucune bienséance; conduite qui fut cause de bien des changemens.

* On fit dans le tems les vers suivans sur mademoiselle de *Chevreuse* :

Si vous animiez vos beaux yeux,
En voulant faire la coquette,
Votre beauté séduirait mieux :
Si vous animiez vos beaux yeux,
Où verrait-on sous les cieux
Une personne si bien faite,
Si vous animiez vos beaux yeux,
En voulant faire la coquette ?

Cette demoiselle, dit-on, fut si fâchée de la conduite du Prince de *Conti*, qu'elle se retira aux Carmelites, où elle prit l'habit quelque tems après. *

Cependant la Reine n'avait pu voir sans douleur l'éloignement du Cardinal *Mazarin*, auquel on disait qu'elle était tendrement attachée. (*a*) Elle n'ignorait pas que le coadjuteur en était une des principales causes ; aussi elle s'occupa avec empressement des moyens de le perdre. D'abord elle mit dans ses intérêts le Prince de *Condé*, en donnant les Sceaux au premier Président *Molé*, et en admettant dans le ministère M. de *Chavigny*. Elle fit gagner M. de *Beaufort* par mesdames de *Nemours* et de *Montbason*. Il restait encore au coadjuteur un bon appui dans la personne de *Monsieur*, qui d'ailleurs était personnellement irrité des grâces qu'on venait de distribuer aux créatures du Prince de *Condé* ; mais ce Prince naturellement timide, n'osa rien dire, craignant de n'être pas soutenu du peuple, à cause de la désertion du Duc de *Beaufort* ; de sorte que le coadjuteur, qui paraissait abandonné et perdu, se retira dans le cloître de Notre-Dame, pour y vaquer en apparence aux fonctions de son ministère ; il ne tarda pas à en sortir pour jouer encore un grand rôle.

La Reine se vit bientôt dans le cas de ne pouvoir plus souffrir l'autorité sans bornes du Prince de *Condé* ; en voulant le gagner, elle s'était donnée un maître. Pour sortir d'esclavage, elle se vit forcée de recourir au coadjuteur qu'elle haïssait, et qu'elle avait voulu perdre peu de tems

(*a*) Voyez l'article *Autriche*.

auparavant. Elle lui offrit la place de premier Ministre, le chapeau de Cardinal; il refusa adroitement le premier, sentant bien que l'offre n'était pas sérieuse, et accepta la promesse du chapeau ; en conséquence il promit à la Reine de la débarrasser de M. le Prince. On voit qu'il fut porté à une démarche aussi périlleuse par mademoiselle de *Chevreuse* ; car la Reine, dans un transport de joie, embrassa deux ou trois fois cette demoiselle, en lui disant: *Friponne, tu me fais autant de bien que tu m'as fait de mal.*

La Princesse *Palatine*, qui avait tant travaillé pour la liberté du Prince de *Condé*, l'abandonna dans ce moment-ci, parce qu'elle avait plusieurs griefs à lui reprocher. Elle ne lui pardonnait pas d'avoir fait manquer le mariage de mademoiselle de *Chevreuse*, auquel elle s'était vivement intéressée ; de ce que le Prince n'avait pas procuré la Surintendance des finances à M. de la *Vieuville*, père de son amant ; enfin elle était vivement irritée de ce qu'on lui avait manqué de parole dans une autre affaire essentielle. Pour mettre le Duc de *Beaufort* dans le parti des Princes, elle avait promis cent mille écus à la belle Duchesse de *Montbason* ; on la mit dans l'impossibilité de tenir sa promesse, et même M. le Prince, peu fait pour les intrigues, se moqua de madame de *Montbason*. Insensiblement le coadjuteur eut le talent de réunir tous les Frondeurs pour la Cour, ce qui força le Prince de *Condé* de se jetter entre les bras des Espagnols, pour se venger du Cardinal *Mazarin* et de la Fronde. Il balança longtems pour prendre un parti si peu conforme à son devoir et à sa naissance; mais l'amour et les femmes, qui lui avaient fait faire les premiers pas, achevèrent de le persuader.

Ce Prince aimait madame de *Châtillon* : le Duc de *Nemours*, qui était aussi l'amant de cette beauté, ne voyait pas sans crainte un semblable rival ; comme la guerre pouvait seule faire oublier au Prince cet attachement, le Duc lui exagérait la nécessité de la faire. Madame de *Longueville*, de son côté, qui avait pour le Prince de *Conti*, et pour le Duc de la *Rochefoucault*, des sentimens trop tendres, soufflait de toutes ses forces le feu de la révolte,

parce que son époux la pressant d'aller le trouver en Normandie, elle sentait qu'il n'y avait que le désordre des affaires publiques qui pût justifier ses retardemens aux yeux d'un mari jaloux, et capable de se porter aux dernières extrémités. * Ce fut cette Duchesse qui détermina son frère dans une conférence qu'elle eut avec lui à Montrond; « et, pour dire comme les choses se passèrent, ce » fut une femme qui, dans ce conseil, opina pour la » guerre, et l'emporta contre le plus grand Capitaine que » nous ayons eu de nos jours. » *

Le Prince de *Condé* fut encore vivement irrité de ce que le Duc de *Mercœur*, qui s'était retiré à Cologne, auprès du Cardinal *Mazarin*, y avait secrètement épousé mademoiselle *Mancini*, nièce du Cardinal, tandis que le Prince s'était toujours opposé à ce mariage. Voilà donc l'amour et les femmes causes d'une guerre civile qui fit bien du mal à la France, et causa bien des regrets au *Grand Condé*; et, comme le dit un historien, la Fronde était une machine compliquée, dont les femmes réglaient ou dérangeaient les ressorts.

Celle de toutes ces femmes qui se fit le plus remarquer, et qui, par ses talens, comme on l'a déjà dit, avait une supériorité étonnante sur l'esprit de ceux avec lesquels elle traitait, se nommait *Anne de Gonzague*. Ses premiers pas dans le monde, en la rendant le jouet de l'amour, la rendirent non moins voluptueuse, mais plus prudente. Elle avait donné son cœur et quelque chose de plus au Duc de *Guise*, tandis qu'il n'était qu'Archevêque de Reims, et cela sur une simple promesse de mariage; elle se donna même ridiculement le titre de madame de *Guise* à Besançon. Malgré cela elle épousa ensuite le Prince *Édouard*, cadet de l'Électeur *Palatin*, ce qui lui a fait donner le nom de *Palatine* dans les mémoires du tems.

La Duchesse de *Châtillon*, qui tenait enchaîné le *Grand Condé*, avait été sa maîtresse avant son mariage avec le Duc de *Châtillon*. Elle se nommait *Élisabeth-Angélique de Montmorenci*, et était fille du brave *Bouttaville*. *Châtillon* était l'ami du Prince: tant qu'il vécut, *Condé* res-

pecta la femme de son ami. Après sa mort ses feux se rallumèrent; il fit même présent à la Duchesse de la terre de Marlou; mais ce qui prouve combien l'amour est capricieux, c'est que, quoique le Prince eût certainement tout ce qu'il fallait pour captiver le cœur d'une femme, il ne put jamais avoir celui de la Duchesse de *Châtillon*; elle le donna au Duc de *Nemours*, et, par ce moyen, attacha pour toujours ce Prince à la maison de *Condé*. (*a*) * Il est vrai qu'en donnant son cœur au Duc de *Nemours*, madame de *Châtillon* cherchait aussi à satisfaire son amour-propre. Elle enleva ce Prince à la Duchesse de *Longueville*, dont elle haïssait et redoutait les charmes, et elle suivit aussi l'impulsion que lui donna le Duc de la *Rochefoucault*, furieux de s'être vu supplanté par le Duc de *Nemours* dans le cœur de madame de *Longueville*. *

Ce fut pour plaire à cette inconstante Duchesse de *Châtillon*, que le *Grand Condé*, au commencement de cette guerre, passa à Paris des momens bien précieux. Il y eut un instant où M. de *Turenne*, qui commandait l'armée royale, se trouva enfermé entre l'armée du Duc de *Lorraine* et celle du Prince de *Condé*, de manière qu'il était embarrassé; mais comme il ne s'endormait pas dans une pareille situation, il apprit par ses espions que M. le Prince était à Paris, où il se faisait traiter d'une maladie que les faveurs d'une comédienne lui avaient procurée; que le Duc de *Lorraine* était aussi dans la même ville occupé de ses plaisirs. Profitant sagement de cette circonstance, il se retira avec ses troupes sans danger.

Peu de tems après se donna au faubourg Saint-Antoine un combat sanglant. Le Prince de *Condé*, poursuivi par *Turenne*, avait été obligé de se retirer dans ce faubourg, et il y était assiégé. C'étaient certainement les deux plus grands Généraux de l'Europe qui se disputaient alors le prix de la victoire. Ils déployèrent dans cette occasion toutes les ressources de leur génie, et donnèrent les preuves les moins équivoques d'une bravoure incroyable. Le *Grand*

(*a*) Voyez l'article *Nemours*.

Condé, néanmoins, malgré son activité et sa valeur, était prêt de succomber, parce que les troupes du Roi étaient continuellement rafraîchies; une femme le sauva. *Mademoiselle*, fille de *Monsieur*, le Duc d'*Orléans*, favorisait le parti de *Condé*, pour se venger de la Reine et du Cardinal qui l'empêchaient d'épouser le Roi. Elle fit un effort sur l'esprit toujours incertain de *Monsieur*, et obtint qu'il se déclarât pour le Prince. Les portes de Paris furent ouvertes, et le canon de la Bastille ayant commencé à tirer sur l'armée royale, elle se retira.

On connait ces vers que fit le Duc de la *Rochefoucault*, pour la Duchesse de *Longueville*, lorsqu'il reçut au combat de Saint-Antoine un coup de mousquet qui manqua de lui faire perdre la vue :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux Rois, je l'aurais faite aux Dieux.

* Mais après sa rupture avec cette Princesse, il parodia ainsi ces deux vers :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux Rois, j'en ai perdu les yeux.

Il était alors jaloux du Duc de *Nemours*, à qui madame de *Longueville* donnait la préférence. Ce Duc de la *Rochefoucault*, qui est le même que le Prince de *Marsillac*, est l'auteur des réflexions et des maximes qu'on lit toujours avec plaisir. Il mourut en 1680. *

On trouve dans des mémoires du tems une lettre de *Gaston*, Duc d'*Orléans*, dont l'adresse était : *A Mesdames les Comtesses, Maréchales-de-Camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

Ce Ministre connaissait bien le pouvoir des femmes sur les hommes, et leur influence dans les affaires d'État. Dans une conversation qu'il eut avec *Dom Louis de Haro*, Ministre d'Espagne, il lui disait : « Vous êtes bien heureux, vous » avez, comme par-tout ailleurs, deux sortes de femmes, » des coquettes en abondance, et fort peu de femmes de » bien : celles-là ne cherchent qu'à plaire à leurs galans; » celles-ci qu'à leurs maris; les unes ne savent écrire que » des poulets, les autres que leurs confessions; la tête leur

» tourne quand elles entendent parler d'affaires. En France
» c'est tout le contraire, toutes les femmes, soit vieilles,
» prudes ou galantes, sottes ou habiles, veulent se mêler
» de tout. Une femme de bien ne coucherait pas avec son
» mari, ni une coquette avec son galant, s'il ne lui avait
» parlé pendant le jour d'affaires d'État. Elles veulent
» tout voir, tout pénétrer, et, qui pis est, tout brouiller.
» Nous en avons trois qui causent plus de confusion dans
» l'Etat, qu'il n'y en eut jamais dans Babylone ; ce sont
» la *Palatine*, et les Duchesses de *Longueville* et de *Che-*
» *vreuse*. »

Si le coadjuteur eut été femme, il aurait mérité d'être mis au même rang que ces trois dames, et, à cet égard, la Reine et le Cardinal *Mazarin* lui rendaient toute la justice qu'il méritait. Il était cependant parvenu à avoir le chapeau de Cardinal; mais cette éminente dignité ne pouvait effacer les torts qu'il avait eus, en exposant l'État à être ruiné et détruit. La fin de la seconde guerre dont on vient de parler, fut la fin des intrigues et de l'autorité du Cardinal de *Retz*; il fut arrêté par ordre du Roi, * et cet ordre portait de l'arrêter de quelque manière que ce fût, c'est-à-dire mort ou vif. * Si l'on en croit ce Prélat, l'amour fut une des principales causes de sa prison. L'abbé *Fouquet* vit par hasard mademoiselle de *Chevreuse*, en devint amoureux, et eut le talent de lui plaire. Le coadjuteur, qui avait déjà triomphé du Duc d'*Aumale* et de plusieurs autres, voulut faire renvoyer ce nouveau rival; il y employa la raillerie, même la colère; mais l'abbé tint bon, et conserva ses avantages. On dit que lorsque cet abbé fut entré dans le ministère, après le retour du Roi à Paris, et l'exil de *Monsieur*, il n'oublia pas les tracasseries que lui avait faites le coadjuteur, et qu'il fit décider et hâter son arrestation, dans le tems qu'on négociait avec lui, pour l'envoyer à Rome en qualité d'Ambassadeur. On voit dans des mémoires du tems que l'abbé *Fouquet* proposa à la Reine de faire tuer secrètement le Cardinal de *Retz*, et de le faire saler. On ajoute que le malheur de ce Prélat vint de sa trop grande confiance dans le Duc

de *Brissac*, qui l'enchaînait par des parties nocturnes chez mademoiselle de *la Vergne*, où il voyait une demoiselle de *la Loupe*. Le Duc de *Brissac*, gagné, outre cela, par la Duchesse de *Lesdiguières*, qu'il aimait, et qui était trompée par M. *Servien*, fit croire au Cardinal de *Retz* que madame la *Palatine* le trompait, ce qui était faux, et ce qui lui fit mépriser mal-à-propos les avis trop vrais de cette Princesse.

* On sait que le Cardinal de *Retz*, après avoir erré dans différentes Cours, revint en France en 1661; qu'il se démit de l'Archevêché de Paris, et obtint en dédommagement l'Abbaye de Saint-Denis; qu'il paya exactement ses dettes; qu'il devint doux et paisible, et fut infiniment chéri de tous ceux qui le connurent. Il mourut en 1679. *

* RICH.

Le nommé *Louys* fut nommé vicaire de la paroisse de Saint-Simplice, de Metz, en 1744. Il joignait à une physionomie heureuse des talens pour la prédication; mais il était encore bien jeune, et il avait les passions très-vives. Uniquement occupé du soin de plaire, il négligea trop les moyens de se faire estimer, et il oublia souvent, même d'une manière infiniment scandaleuse, la décence qui convient à son état.

Au nombre de ses pénitentes était une jeune fille de vingt ans, nommée *Barbe Marchand*, qui vivait avec sa mère et sa tante du travail de ses mains; sa figure agréable fit impression sur le vicaire. Malgré l'inexpérience de cette fille, il paraît qu'elle résista long-tems, et qu'elle ne succomba que parce que son coupable amant employa le tribunal de la pénitence pour la séduire. Dès ce moment elle ne mit aucunes bornes à la passion qu'il lui avait inspirée. Entièrement livrée à son séducteur, elle le voyait le jour et la nuit, dans les lieux mêmes les plus saints; ses plaisirs eurent des suites: elle ne prit aucune précaution pour cacher sa grossesse, et bientôt peu de personnes ignorèrent le commerce scandaleux de cette fille avec le vicaire *Louys*.

Le curé de la paroisse, nommé *Rich*, était infiniment attaché

attaché à son vicaire. Réellement vertueux, il avait de la peine à croire les autres coupables, et encore moins un homme qu'il estimait. Il méprisa les premiers bruits qui vinrent à ses oreilles; mais la grossesse de la *Marchand* ayant fait éclat, il fit venir le vicaire dans sa chambre, lui fit les représentations les plus amicales; croyant l'avoir touché, l'avoir persuadé, il reprit en lui la même confiance.

Une seconde grossesse de *Barbe Marchand*, qui fut bientôt suivie d'une troisième, et les cris du public firent sentir au curé qu'il avait été trop indulgent. Il fit alors des démarches pour arrêter le scandale, en cherchant toujours néanmoins à pallier les fautes de son vicaire, et à le sauver; il se vit cependant forcé d'abandonner les voies de la douceur. L'Évêque de Metz, instruit de ce qui se passait, exigea des éclaircissemens de la part du curé. Ce fut *Barbe Marchand* elle-même qui, de vive voix et par écrit, déclara que le sieur *Louys* était le père de deux de ses enfans, et fit le détail le plus circonstancié de sa conduite et de ses désordres.

Le promoteur, instruit de cette histoire scandaleuse, rendit plainte à l'Official, en 1747; aussitôt on révoqua les pouvoirs du vicaire. Ce malheureux, peu sensible aux marques constantes d'amitié que lui avait données son curé, chercha à perdre ce vertueux ecclésiastique, pour se sauver lui-même, et, ce qu'il est difficile de comprendre, il réussit pendant long-tems.

La vertu la plus pure procure quelquefois des ennemis; le sieur *Rich* l'éprouva d'une manière bien cruelle. Le zèle qu'il avait montré pour exécuter les ordres de son Évêque, et les soins qu'il s'était donné pour maintenir la discipline ecclésiastique, lui avaient attiré des ennemis puissans. Son coupable vicaire sut bien profiter de toutes ces circonstances.

Lorsqu'il fut sûr de la réussite, il rendit plainte contre *Barbe Marchand*, ses complices et adhérens, comme coupables de complots calomnieux, et d'avoir suborné cette fille, pour lui attribuer des grossesses et un scandale. Sur les dépositions de quarante-huit témoins, tous gagnés

et vendus, la *Marchand* fut décrétée de prise de corps; et le sieur *Rich* d'ajournement personnel. La fille épouvantée avait pris la fuite; mais comme on voulait l'employer utilement pour le sieur *Louys*, on eut l'adresse de la faire revenir, et, en lui inspirant des craintes pour sa vie, on obtint qu'elle retracterait toutes les déclarations qu'elle avait faites, et qu'elle persisterait à accuser le sieur *Rich* de l'avoir subornée, pour accuser injustement le vicaire.

Le curé, étonné, confondu, ne pouvait comprendre comment, avec la conscience la plus pure, l'innocence la plus vraie, on pouvait être traité comme un criminel. Ses amis néanmoins, ses supérieurs lui conseillèrent de s'éloigner; comme il répugnait à prendre un parti qui laissait des soupçons sur son innocence, on fut obligé de le saisir dans son lit, et de le conduire à l'abbaye de Vodgave, dans le comté de Nassau. Ses ennemis, acharnés à sa perte, l'y firent arrêter, quoiqu'il fût hors du royaume. On le conduisit dans les prisons de Metz, et on l'y traita comme un scélérat.

Renvoyé au Parlement de Metz par ordre du Chancelier, le sieur *Rich* trouva la même prévention dans l'esprit de ses Juges. En vain le promoteur fit les plus grands efforts pour faire continuer la procédure contre le sieur *Louys*, ses requêtes furent rejettées. Enfin, après avoir dévoré toutes les humiliations, éprouvé les traitemens les plus barbares, le malheureux, l'infortuné *Rich*, fut condamné au bannissement perpétuel, *Barbe Marchand* fut condamnée à être fouettée, marquée, et bannie du royaume à perpétuité, leurs biens confisqués; sur iceux préalablement pris une somme de six mille livres au sieur *Louys*, etc. etc.

Rich, qui était devenu paralytique dans la moitié de son corps, quoique entièrement résigné à la Providence qui paraissait l'abandonner, crut devoir tenter tous les moyens qui lui restaient pour prouver son innocence; il se pourvut en cassation; les arrêts du Parlement de Metz furent cassés, et le procès renvoyé au Grand-Conseil, où l'on transféra *Rich*.

Après de nouvelles informations la vérité se fit enfin reconnaître. *Louys*, qui avait eu l'audace de venir poursuivre sa victime dans ce nouveau Tribunal, fut décrété de prise de corps et arrêté. Il était tems qu'il éprouvât à son tour, et avec plus de justice, les peines qu'il avait fait souffrir à son respectable curé. Les informations démontrèrent qu'il avait abusé du sacrement de pénitence pour séduire et plonger dans la débauche une jeune personne; que, par la plus noire calomnie, il avait fait perdre les biens et la santé au sieur *Rich*; qu'enfin il l'avait accablé de vexations de toute espèce. On produisait des lettres dans lesquelles il appellait *Barbe Marchand sa bonne amie*; des témoins déposaient qu'elle donnait à son enfant le nom de *Louys*; qu'elle l'en disait le père; qu'elle avait reçu de lui des boucles d'oreilles, une bague, des mouches, des chansons, un surplis, de l'argent, et notamment pour faire ses couches. En un mot, le libertinage de ce vicaire, même avec d'autres femmes, était prouvé jusqu'à l'évidence.

Par arrêt du 20 Mars 1753, *Rich* fut déchargé de l'accusation; on condamna *Louys* à un bannissement perpétuel, hors du royaume; ses biens furent confisqués, et sur iceux préalablement pris la somme de dix mille livres de dommages-intérêts envers le sieur *Rich*. *

* RICHELIEU. (la Marquise de)

La Marquise de *Richelieu* était fille de la Duchesse de Nevers, la fameuse *Mancini*, et était mère du Duc d'*Aiguillon*, père de celui qui a tant fait parler de lui. Elle était belle, dit-on, avait beaucoup d'esprit, était sans frein, sans préjugés, sans principes, et elle tenait de sa mère le goût des voyages; elle allait passer son carnaval à Venise, comme on irait passer trois jours à Saint-Cloud: il lui était arrivé aussi cent aventures plus singulières les unes que les autres dans ses voyages.

Elle disait un jour à l'abbé de *Grécourt*: *Tous les romans qui paraissent sont bien dénués d'événemens piquans; si j'écrivais ma vie, vous verriez bien d'autres aventures. Par exemple, en allant un jour à tel endroit, je fus ar-*

rétée dans un bois, loin de tout secours, par un voleur; mes gens prirent la fuite; quand il m'eut bien volée, le galant s'avisa de me trouver belle, et en conséquence il en fallut passer par ce qu'il voulut; il demandait le don d'amoureuse merci d'une façon si pressante et si tendre, avec un pistolet à la main, qu'il n'y avait pas moyen de le refuser. Eh bien, l'abbé, croiriez-vous bien qu'il y eut un moment où je ne pus m'empêcher de m'écrier: Ah! charmant voleur! voleur charmant!

« Si effectivement, comme on me l'a assuré, dit l'auteur qui rapporte cette anecdote, il lui est arrivé beaucoup d'aventures de cette espèce, ou aussi extraordinaires dans un autre genre, c'est grand dommage que nous n'ayons pas l'histoire de cette femme. » *

* RICHELIEU. (le Maréchal de)

En faisant un article pour *Louis-François Armand Duplessis*, Duc de *Richelieu* et Maréchal de France, mon intention, sans doute, n'est pas de rapporter tous ses exploits amoureux, ils sont déjà connus par des ouvrages particuliers, et d'ailleurs la plupart de ces anecdotes n'entrent point dans mon plan; je me contenterai d'en rapporter quelques-unes qui présentent des faits intéressans par leur singularité et par les suites dont ils ont été la cause.

Le Duc de *Richelieu* parut à la Cour sous le nom de *Fronsac*, à l'âge de quatorze ans; il y fut reçu, fêté et caressé, parce que *Louis XIV* aimait le nom de *Richelieu*, parce qu'il parut un jeune homme plein de grâces et de vivacité; mais sur-tout parce que madame de *Maintenon*, qui gouvernait absolument le Roi, s'intéressait vivement pour le jeune Duc. Il avait été forcé d'épouser la fille de sa belle-mère, veuve du Marquis de *Noailles*, alliance qui lui procura la protection de madame de *Maintenon*, mais qui lui fut infiniment désagréable, parce qu'on n'avait pas consulté son goût, et qu'on avait contrarié sa volonté; aussi sa femme n'en eut que le nom, et jamais il ne voulut user avec elle des droits que lui donnait le mariage.

La Duchesse de *Bourgogne*, jolie, gaie et piquante, témoigna au Duc de *Fronsac* une bonté particulière. Trop jeune pour calculer les égards qu'il devait à cette Princesse, il osa se conduire avec elle comme avec les autres femmes de la Cour, qui le gâtaient. On le trouva un jour caché derrière les rideaux du lit de la Princesse : sans se déconcerter, il alla se jetter à ses genoux, lui baisa la main, en lui disant : *Pardon, madame ! je voulais savoir ce que les dames qui sont ici pensaient de moi, et je vous supplie d'oublier mon étourderie, en faveur du désir que j'avais de connaître la réputation qu'on me donne*; la Princesse se mit à rire. Une autre fois il eut la témérité de vouloir l'embrasser, « et il ne sait, dit-il lui-même, ce qu'il en aurait résulté, s'il avait eu souvent les occasions de se trouver seul avec elle; il aurait tout hasardé, et, sans doute, il aurait été heureux ou perdu. »

Cette Princesse, qui a été l'ornement et les délices de la Cour de *Louis XIV*, « était, suivant le portrait qu'en fait un auteur contemporain, régulièrement laide; les joues pendantes; le front avancé; un nez qui ne disait rien; de grosses lèvres tombantes; des cheveux et des sourcils châtains bruns, fort bien plantés; des yeux parlans et les plus beaux du monde; peu de dents et toutes pourries, dont elle parlait et se moquait la première; le plus beau teint et la plus belle peau; peu de gorge, mais admirable; le cou long, avec un soupçon de goitre qui ne lui faisait pas mal; un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même; le sourire le plus expressif; une taille longue, ronde même, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nues; elle plaisait au dernier point; les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs; un air simple et naturel, toujours naïf, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait. » Cette Princesse mourut en 1712, infiniment regrettée, et son mari la suivit peu de tems après.

Il n'est pas surprenant que le Duc de *Fronsac*, jeune,

hardi et ambitieux, cherchât à s'insinuer dans les bonnes grâces d'une Princesse aussi aimable, et qui accueillait tout le monde avec bonté; mais il était impossible que de semblables hardiesses échappassent aux courtisans jaloux et malins. On sut qu'on en avait parlé au Roi; alors le vieux Duc de *Richelieu* craignant que les imprudences de son fils ne lui fissent perdre sa faveur et son crédit, eut recours à madame de *Maintenon*, pour faire infliger à ce jeune étourdi une punition capable de le corriger. Elle obtint un ordre du Roi pour le faire enfermer à la Bastille.

Sa famille crut pouvoir profiter de cette occasion pour opérer un raccommodement effectif avec son épouse. Après quelques jours de prison, et par conséquent de privations fort dures pour son âge, il vit entrer madame de *Fronsac* qui se jetta dans ses bras. Il la reçut fort honnêtement; mais comme cette froide réception n'était pas ce qu'elle désirait, elle lui représenta les torts qu'il avait eus; elle l'exhorta à bien vivre avec sa famille. « En disant ce dernier mot, un regard plus tendre fut lancé sur moi, dit » le Duc; des larmes coulèrent; sa tête se pencha, et des » soupirs répétés marquaient l'agitation de l'ame de madame de *Fronsac*. Un mouvement involontaire me la fit » prendre dans mes bras; je reçus quelques baisers bien » mouillés de pleurs, et mes sens combattaient pour elle » d'une manière très-victorieuse. Je n'étais plus trop à » moi; depuis long-tems je ne voyais que des hommes, » et madame de *Fronsac* était une femme, quoiqu'elle fût » la mienne. La privation d'un sexe le fait rechercher plus » vivement; ma tête était exaltée; je ne me souvenais » plus de ma résolution, quand madame de *Fronsac*, qui » vit approcher l'instant de sa victoire, s'écria: Ah! mon » ami, si vous m'aviez toujours traitée ainsi, vous ne seriez pas où vous êtes! » Ces paroles prononcées trop tôt rappellèrent au jeune Duc sa résolution; il s'éloigna de son épouse, et elle le quitta, sans retirer autre chose de la démarche qu'on lui avait fait faire, que de la honte et du dépit. Peu de tems après son mari sortit de la Bastille, et il reçut ordre de sortir sur-le-champ de Paris, et de se

rendre à l'armée commandée par le Maréchal de *Villars*. La Duchesse de *Bourgogne* était morte depuis peu.

Long-tems après le Maréchal de *Richelieu* racontait des histoires galantes en présence de *Louis XV*, pour amuser le Prince. Personne ne pouvait mieux que lui fournir une longue suite d'épisodes plus piquantes les unes que les autres. Un jour *Louis XV*, qui riait fort, dit en parlant du Maréchal : *C'est une vieille connaissance de ma famille ; car on l'a trouvé couché sous le lit de ma mère. Richelieu* répondit que ce n'était qu'une plaisanterie ; qu'il avait eu trop de respect pour madame la Duchesse de *Bourgogne*..... *Bon, bon, du respect*, réplique le Roi, *on passe par là-dessus, quand on est jeune et aimé. Au surplus, vous faites bien d'être discret, car je serais décemment obligé de me fâcher, puisque c'était ma mère.*

Cependant madame de *Fronsac*, devenue Duchesse de *Richelieu*, se voyait presque la seule de toutes les femmes connues de son mari, qui ne reçût de lui aucune caresse. « Humiliée des démarches inutiles qu'elle avait faites, elle voulut se détacher de lui ; son cœur, qui aurait aimé, rebuté de n'être pas payé de retour, était disposé à se donner. La vengeance et le besoin d'aimer, que l'âge et le mépris du mari augmentaient tous les jours, la portèrent à chercher un consolateur ; le hasard le plaça près d'elle.

» Son mari avait un écuyer, jeune et aimable, qui n'avait pas les grâces séduisantes de son maître, mais qui paraîssait aimer de bonne foi : instruit depuis long-tems de l'abandon du Duc, il cherchait tous les moyens de se mettre bien avec sa femme. Il allait tous les jours prendre ses ordres ; ses yeux lui parlaient, si sa bouche était muette, et la Duchesse de *Richelieu* prit peu-à-peu plaisir à y lire qu'elle était aimée. Ce langage expressif et silencieux dura long-tems ; l'écuyer, craignant de se perdre, n'osait tout-à-fait rompre le silence. La Duchesse timide redoutait de son côté de montrer trop d'attachement ; elle sentit cependant qu'il fallait encourager un homme qui n'était pas de sa classe ; et, pour entamer la négociation, elle lui fit confidence des chagrins que les intrigues multipliées du

son mari lui occasionnaient. L'écuyer la plaignit, et paraissait ne pas concevoir comment le Duc de *Richelieu* pouvait abandonner une épouse aussi belle. L'intérêt qu'il témoignait parut faire plaisir; il devint plus hardi, il osa risquer un aveu qui pouvait lui faire perdre sa place; mais qui finit au contraire par la rendre plus assurée que jamais. D'un autre côté la Duchesse qui était pressée d'aimer, crut devoir faire quelques pas pour encourager l'écuyer à faire les autres. Il était gentilhomme, cela lui suffisait; et elle se persuada qu'il n'y avait pas besoin d'instruction pour se livrer aux plaisirs de l'amour.

» L'écuyer fut heureux, et jouit long-tems de son bonheur, sans qu'aucun soupçon vînt le troubler. La Duchesse trouva qu'un homme d'un rang ordinaire, bien constitué, et tout à elle, valait mieux qu'un Pair de France qui l'abandonnait. Cet homme était sous sa main; c'était le serviteur de son mari et le sien; un signe le rapprochait ou l'éloignait d'elle: rien de si commode qu'une intrigue formée dans sa propre maison.

» Le Duc de *Richelieu* était trop occupé pour prendre garde à la liaison que sa femme venait de former; il la crut seulement guérie du désir de lui faire des avances infructueuses; et il disait même dans la société qu'il était étonnant que madame de *Richelieu* eût le courage de lui rester fidelle. Il parlait de cette constance en badinant; mais avec la bonne foi d'un homme qui y croit. Il engageait ses amis à venir consoler la délaissée; et, dans le fond de son ame, il n'était pas fâché qu'une femme qui portait son nom, n'eût point d'intrigues; il ne fut pas long-tems à jouir de cette illusion.

» Un de ses gens, toujours bien reçu quand il venait lui faire quelque rapport, enhardi un soir par son maître qui lui disait qu'il donnerait cent louis pour que sa femme le fît cocu, lui répondit: *Monseigneur, vous avez ce plaisir-là gratis, vous n'avez pas besoin de le payer si cher.* Pour obéir aux ordres du Duc, qui le forçait de s'expliquer, il entra dans les détails de l'intrigue de sa femme avec l'écuyer; il lui fit voir clairement que son récit était très-exact, et qu'il

était instruit des plus petites circonstances ; il ajouta qu'il n'était pas sûr que MM. de *Firmacon*, de *Rohan*, de *Bissi* l'eusseut précédé, mais que, pour l'écuyer, il exposait sa tête, si son rapport n'était pas vrai.

» Le Duc de *Richelieu* se mit à rire, et convint que rien n'était si naturel ; il était seulement piqué du choix : il aurait voulu que sa femme prît un amant de sa sorte ; mais un écuyer, un homme à gages, qui ne devait commander qu'à des palfreniers et à des chevaux, occuper la place d'un Duc, cela lui parut humiliant ; il aurait préféré que sa femme eût eu affaire à toute la Cour, plutôt qu'à cet homme-là : il mettait peu d'importance à toutes ces choses ; mais il exigeait qu'une femme titrée ne s'avilît pas avec un de ses serviteurs.

» Cependant il prit le parti d'en plaisanter avec ses amis, et il ne parlait jamais de cet écuyer, sans le nommer *le mari de ma femme ;* il dit même, en le remerciant, quelque tems après la mort de madame de *Richelieu : Je devrais le payer double, et lui faire une pension, car il était mon représentant.*

» Un jour il rentre chez lui contre son ordinaire à six heures du soir ; et, plus extraordinairement encore, il descend chez sa femme, à qui il voulait parler d'un procès. C'était l'été, il faisait très-chaud ; les gens de la Duchesse avaient quitté l'antichambre pour aller prendre l'air à la porte : ne trouvant personne pour l'annoncer, ayant traversé la chambre à coucher, il ouvre la porte d'un cabinet, et il voit sa femme et l'écuyer qui causaient très-particulièrement sur une chaise longue. Le bruit qu'il fit ne fut pas assez grand pour les déranger ; il les considère un instant, puis il referme très-doucement la porte sur lui ; il retourne dans l'antichambre ; les gens étaient toujours absens : il y fit grand bruit, et rentra dans la chambre à coucher, toujours en criant : *Il n'y a donc personne ici pour m'annoncer ?* Enfin il approcha de la porte du cabinet pour se faire mieux entendre de ceux qui étaient dedans ; et quand il imagina avoir donné assez de tems aux acteurs pour tempérer l'action qu'entraînait une conversation aussi

animée, il crut pouvoir paraître sans danger. La Duchesse était sur cette même chaise longue, l'écuyer debout près de la fenêtre. *Mon Dieu*, dit-il en entrant, *madame je vous conseille de chasser tous vos gens, pas un de ces coquins n'est dans l'antichambre ; on est obligé d'entrer sans être annoncé; on peut vous gêner, prendre un moment qui ne soit pas le vôtre. Madame, je vous conseille en ami de punir une pareille négligence.*

» L'écuyer voulut sortir ; le Duc l'en empêcha, en l'assurant que, comme ami de la maison, il n'était jamais de trop. Il parla à la Duchesse, qui n'était pas à son aise, du procès qui l'occupait; et en sortant, engagea l'écuyer, qui n'était pas très-rassuré, à prendre très-exactement les ordres de madame. Elle aime, ajouta-t-il la solitude, et vous me ferez plaisir, tant que cela ne vous gênera point, de venir la partager avec elle.

» Les amans virent bien qu'ils étaient découverts, et se tinrent davantage sur leurs gardes ; mais voyant le Duc aussi dissipé, aussi honnête envers eux, ils continuèrent de s'aimer, de se le dire, et de se le prouver comme ils avaient fait auparavant. La Duchesse mourut un an après, et ce fut pour l'écuyer seul que cette perte devint sensible.

» Lors du second mariage du Duc de *Richelieu* avec mademoiselle de *Guise*, se trouvant dans l'œil de bœuf à Versailles, ce même écuyer vit beaucoup de Seigneurs complimenter son ancien maître sur l'alliance qu'il contractait. C'était le premier jour où elle était publique : il crut devoir joindre son compliment à ceux qu'il recevait ; mais le Duc, qui mettait plus d'importance à ce mariage, parce qu'il était amoureux de mademoiselle de *Guise*, le reçut fort mal. *Quoi! Monsieur, vous savez déjà que je me marie? vous êtes fort alerte ; je reçois votre compliment, mais de loin, je vous en prie, de loin*, et il lui tourna le dos. » An 1732. (*a*)

(*a*) Ce fut dans le tems que le Duc de *Richelieu* devait épouser mademoiselle de *Guise*, que Voltaire envoya à cette demoiselle les vers suivans :

Guise, des plus heureux dons assemblage céleste,



Assurément, si jamais il pouvait être permis à une femme d'oublier ce qu'elle doit à son mari, à son honneur, et ce qu'elle se doit à elle-même, c'était à madame de *Richelieu*. Abandonnée par son mari dans un âge et avec une figure qui, de son propre aveu, méritaient des soins, elle le voyait uniquement occupé à faire sa cour à plusieurs femmes qui ne la valaient pas. L'histoire de ses galanteries a enfanté des volumes, et mon intention, sans doute, n'est pas de les copier, mais d'en extraire ce qui peut avoir rapport au but que je me suis proposé dans ce Dictionnaire.

Déjà le nom du Duc de *Richelieu* était célèbre parmi toutes les femmes de la Cour; dejà plusieurs d'entr'elles avaient été les tristes victimes de son adresse, de son audace et de son inconstance, lorsqu'il rencontra la Princesse de......, dont il n'a pas voulu dire le nom. Elle était infiniment intéressante par sa jeunesse, par sa beauté, par son caractère doux et aimable, mais sur-tout par ses malheurs. Le Duc de *Richelieu* sut de la Princesse elle-même que son époux, peu de tems après son mariage, entraîné par la passion qu'il avait depuis long-tems pour madame d'*Ornano*, l'avait totalement négligée; que ses soins, ses attentions, ses prévenances, ses caresses n'avaient pu lui ramener le cœur de son infidèle époux. Cette position et cette confidence imprudente étaient très-favorables pour exciter les désirs de M. de *Richelieu*; il sut en profiter. Après avoir combattu et détruit les principes de vertu de

---

Vous, dont la vertu simple et la gaîté modeste
Rend notre sexe amant et le vôtre jaloux;
Vous qui feriez le bonheur d'un époux
Et les désirs de tout le reste;
Quoi! dans un recoin de Monjeu,
Vos doux appas auront la gloire
De finir l'amoureuse histoire
De ce volage *Richelieu*!
Ne vous aimez pas trop, c'est moi qui vous en prie,
C'est le plus sûr moyen de vous aimer toujours;
Il vaut mieux être ami tout le tems de sa vie
Que d'être amant pour quelques jours.

la Princesse, il obtint une victoire qui parut lui faire un véritable plaisir.

Ces deux amans goûtaient depuis plusieurs mois toutes les douceurs de l'amour le plus vif et le plus vrai; ils avaient toutes les facilités de se voir, et leurs désirs toujours renaissans leur en procuraient souvent les occasions, lorsque le mari, abandonné et trahi par madame d'*Ornano*, commença à s'apercevoir qu'il avait commis la plus grande injustice, en négligeant une épouse charmante, qui pouvait à tous égards faire son bonheur. Il chercha à lui faire oublier tous ses torts, par son empressement à lui plaire, et par ces petits soins délicats qui annoncent plutôt un amant qu'un mari; il n'éprouva que des refus et la plus froide indifférence. Rebuté d'une résistance aussi opiniâtre, et toujours plus amoureux, il fit confidence de son malheur aux amies intimes de sa femme; elles firent tous leurs efforts, mais inutilement, pour réconcilier ces deux époux.

La Princesse avait promis une fidélité à toute épreuve à son amant, et elle aurait cru y manquer, en remplissant les devoirs de l'hymen, qui avaient été si long-tems négligés.

Le Prince, désolé, eut même recours à son rival heureux pour persuader la Princesse. On sent facilement qu'il profita de l'occasion pour affermir sa maîtresse dans sa façon de penser; il oublia la délicatesse, pour ne s'occuper que de son amour-propre, que ce triomphe flattait singulièrement.

Enfin le Prince devint jaloux; il épia toutes les démarches de sa femme, et s'étant convaincu de l'étroite liaison qui était entr'elle et le Duc de *Richelieu*, il reprocha à ce dernier qu'il était un ami déloyal, de chercher à séduire sa femme, au lieu d'être un conciliateur honnête, et lui demanda raison de sa conduite. Ils se battirent sur le boulevard: le Duc reçut un coup dépée, qui, portant sur une des côtes, glissa le long de la poitrine, et fit une profonde blessure dans les chairs. Le Prince persuadé qu'il était mort, parce que le sang coulait abondamment, se sauva chez lui; il entra dans l'appartement de sa femme, l'accabla de reproches, et lui dit qu'il venait de tuer son amant.

« Elle tomba dans des convulsions horribles ; le soir, en » se couchant, elle mit quelques gouttes d'une liqueur in- » connue dans une infusion d'écorce d'orange, et mourut ; » ce qui fit croire qu'elle s'était empoisonnée. »

Le Duc de *Richelieu* guérit facilement de sa blessure, et, peu touché de la mort d'une femme aimable qu'il avait conduite au tombeau, il chercha à l'oublier, en renouvelant ses torts vis-à-vis d'autres femmes qu'il séduisit.

La corruption était alors si grande, sur-tout depuis que le Régent gouvernait la France, qu'on citait comme un phénomène une femme qui résistait au torrent. Les filles du Régent, entraînées par lui-même, et peut-être par leur tempérament, avaient oublié toute espèce de décence, et se livraient au libertinage le plus honteux. Le Duc de *Richelieu* avait obtenu, comme beaucoup d'autres, leurs faveurs ; la Duchesse de *Berry* l'avait remplacé par un homme qui la tyrannisait. (*a*) Il était brouillé avec mademoiselle de *Charollais*. à cause de son inconstance. « Cette Princesse était belle, mais altière ; son amour était » emporté plutôt que tendre ; cependant, dans des mo- » mens, personne ne paraissait plus sensible. Quand elle » se croyait aimée sans partage, rien n'était au-dessous » d'elle pour plaire à son amant ; mais le moindre soupçon » l'aigrissait ; elle se souvenait alors qu'elle était Princesse » du sang, et son air impérieux aurait pu imposer à tout » autre qu'à moi. Bientôt elle vit qu'elle prenait une peine » inutile, et elle cessa dans sa colère de me parler de son » rang. » C'est ainsi que le Duc de *Richelieu* dépeint cette Princesse, en parlant de son intrigue avec lui.

On sent bien que, pour voir son amant, mademoiselle de *Charollais* était obligée d'employer des moyens extraordinaires, parce que sa famille voyait d'un mauvais œil sa liaison avec le Duc. Il cite lui-même une aventure plaisante, qui lui arriva dans un de ses rendez-vous avec la Princesse. Je ne changerai rien à sa narration.

« Nous avions coutume, dit-il, de nous voir dans le

(*a*) Voyez l'article *Berry*.

jardin de l'hôtel de Condé, les jours où il n'y avait pas de lune; et là, sur un banc qui était isolé, nous causions de nos amours. Quelquefois la chambre d'une femme de garde-robe de la Princesse nous servait d'asyle pour des conversations plus particulières. Comme elle n'aimait pas se servir d'un tiers, nous usions bien rarement de ce moyen, parce qu'on pouvait la voir entrer chez cette femme, ce qui aurait paru suspect. Un jour qu'elle était libre, elle me fit dire de me trouver vis-à-vis des Cordeliers : nous nous y étions déjà donné plusieurs rendez-vous, les soirs où le clair de la lune nous bannissait du jardin. Elle s'habillait alors très-modestement, s'enveloppait la tête dans une coiffe; et suivie de cette femme, qui parlait seule au suisse pour entrer et sortir, elle passait pour une amie, cet homme étant loin de soupçonner que ce fut la Princesse qui sortait à pied.

» Rendue au lieu prescrit, cette femme la quittait quand j'arrivais; elle allait chez une parente dans le voisinage, et revenait à l'heure donnée. Je ne me servais pas de ma voiture, j'en avais une de louage; la Princesse s'y plaçait à côté de moi, et, tout en roulant dans Paris, cette mesquine voiture se changeait pour nous en autel de l'amour. Le jour que je viens de citer, fit naître les mêmes plaisirs; mais la Princesse qui, dans notre course, avait gagné un mal de tête assez violent, fatiguée par les cahos de la voiture qui était ce jour-là beaucoup plus dure qu'à l'ordinaire, me proposa de descendre pour continuer à pied le chemin qui nous restait à faire jusqu'aux Cordeliers. Elle espérait que la marche et le grand air lui ôteraient ce désagréable mal de tête.

» Nous étions sur le Pont-Neuf, à l'entrée de la Rue Dauphine : un homme assez mal mis, une espèce de marchand vint près de nous, et, après avoir considéré la taille de mademoiselle de *Charollais*, dont le visage était en partie caché, il s'écria : *C'est elle, je la retrouve.* Cette exclamation effraya la Princesse, qui me pressa d'aller plus vite; mais notre homme ne nous abandonna pas, et eut l'insolence de vouloir lever sa coiffe pour la voir encore

mieux ; elle jetta un cri : un coup de poing bien appliqué au milieu du visage, fut son salaire, et le fit reculer de quelques pas. Le sang coula du nez ; il fit un bruit épouvantable, en heurlant au voleur ! au meurtre ! c'est ma femme qu'on enlève ! Nous précipitions notre marche : je vis bien que cette scène allait devenir désagréable ; je rassurai la Princesse ; je la conjurai de n'avoir pas peur, et de ne pas parler.

» Des marchands, sortis de leurs boutiques aux cris de cet homme, s'opposèrent à notre passage ; j'étais sans armes, mis très-simplement, et je vis que la résistance était inutile. Le guet, qui malheureusement faisait sa ronde dans le quartier, fut appellé, et je jugeai qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de demander moi-même d'être conduit chez un Commissaire. L'homme nous avait joint, en criant toujours qu'on lui rendît sa femme. Le peuple qui nous accompagnait, criait aussi *haro* sur nous, et il témoignait sa joie de nous voir punir.

» L'état de la Princesse était affreux ; elle tremblait d'être reconnue, et elle maudissait sa funeste envie d'aller à pied. Nous arrivâmes chez le Commissaire de la rue de la Comédie Française : notre homme, ou plutôt notre diable, recommença ses plaintes devant lui, et prétendit plus affirmativement que jamais que la Princesse était sa femme. C'était un parfumeur de la rue de Bussy, dont la compagne était disparue depuis deux ans, et qu'il croyait enlevée. Je vis que le Commissaire commençait à instrumenter : l'homme avait déjà demandé que la Princesse se découvrît tout-à-fait ; il s'était approché d'elle, avec menace du couvent, de punition. Toute ma crainte et la sienne était qu'on ne la reconnût ; je m'approchai du Commissaire en lui disant bas : *Prenez garde à vous ; je suis le Duc de Richelieu, je ne veux pas être nommé.* Cette déclaration changea le visage du bon homme qui fronçait déjà le sourcil en nous regardant, tant il était porté pour le plaignant.

» J'interpellai alors le prétendu mari de mademoiselle de *Charollais*, et lui dit : Cette dame est ma maîtresse ; je veux bien vous dire qu'elle est à l'Opéra ; mais ce n'est pas

votre femme, que je n'ai ni vue ni connue : il est fort aisé de vous en convaincre ; mais songez que si vous persistez dans votre plainte, je vous fais mettre à Bicêtre.

» Je crus qu'à ce mot cet homme allait sauter au plancher. *A Bicêtre! un bourgeois de Paris qui reprend son bien où il le trouve!* En même tems il voulut prendre la Princesse par le bras ; un second coup de poing le punit de sa témérité. Le Commissaire haussant la voix, lui dit qu'il lui manquait ; qu'il voyait bien que sa plainte était sans fondement, et que, pour le punir d'avoir fait arrêter des personnes respectables, et d'oublier le respect dû à la Justice, il le condamnait à aller coucher au Châtelet. Ce fut des cris de juremens qui hâtèrent encore sa punition, et le lendemain, d'*Argenson* donna ordre de le faire transporter à Bicêtre, *où il resta six mois, pour lui apprendre à être plus circonspect.* »

Dans une lettre que mademoiselle de *Charollais* écrivit à son amant, peu de tems après cet accident, elle lui disait : « Je ne sais quel moyen employer pour vous voir ; je n'ose plus sortir à pied comme je le faisais ; il faut dire adieu à nos rendez-vous des Cordeliers. Je me souviendrai toute la vie de l'état où j'étais quand nous allâmes chez le Commissaire ; si j'avais été reconnue, qu'aurais-je pu dire? Il est bien cruel d'être contrarié par la bienséance et par ses parens, quand on brûle de se voir : je vous promets de ne plus avoir d'emportemens, et de vous croire, si vous trouvez promptement un moyen sûr de nous voir, sinon nous serions forcés de faire quelque étourderie dans le jardin ; mais nous pouvons être découverts. Vous étiez bien amoureux la dernière fois; vous m'aviez sûrement été fidèle pendant quelque tems, car les preuves de votre amour ont été plus répétées qu'à l'ordinaire. Ah! soyez toujours de même, et vous serez le plus adorable des hommes. »

Cette demoiselle de *Charollais* était fille de madame la Grande-Duchesse, et sœur de M. le Duc. « Elle semblait faite, dès sa jeunesse, dit un historien, pour les plaisirs, par sa beauté et ses grâces ; elle était douée d'une sensibilité extrême, qui la tournait toute entière du côté de l'a-

mour: elle eut une foule d'amans, et fit des enfans presque tous les ans, sans beaucoup plus de mystère qu'une fille d'Opéra. Cependant, pour la forme, on la disait malade pendant les six semaines, et toute la Cour, d'accord là-dessus, envoyait savoir de ses nouvelles. Une fois elle avait un suisse peu stylé à ce manége; sans y faire tant de façons, il répondit à ceux qui venaient: La Princesse se porte aussi bien que son état le permet, *et son enfant aussi*. »

Mademoiselle de *Charollais* passait pour s'être mariée en secret avec M. le Prince de *Dombes*.

Je reviens au Duc de *Richelieu*; il savait quelquefois faire servir ses succès amoureux à des choses plus importantes que le simple plaisir. Le renvoi de l'Infante d'Espagne, qui avait été amenée en France pour épouser *Louis XV*, et à laquelle on préféra la fille d'un Roi détrôné, (*a*) avait excité en Espagne l'indignation la plus forte et la plus juste. Cette Cour, pour se venger de l'affront fait à la Princesse, se hâta de vouloir faire un traité avec l'Empereur *Charles VI* contre la France. Il s'agissait d'empêcher la réussite de ce projet, et on envoya, à cet effet, à Vienne, en qualité d'Ambassadeur, le Duc de *Richelieu*. Il s'aperçut facilement de la prévention qu'on avait contre la France, et du crédit de l'Espagne. On lui fit éprouver toutes espèces de dégoûts, d'humiliations et d'ennuis. Afin de sortir d'un état aussi fâcheux, il sentit qu'il était important de pénétrer dans les secrets du Gouvernement. Pour y parvenir, « le Duc appella l'amour à son secours; il l'avait déjà fait servir à son avancement; il crut qu'il pourrait encore ne pas lui être inutile. La Comtesse *de Badiani* recevait les vœux du Prince *Eugène*, dont elle avait toute la confiance, et qui lui-même avait celle de l'Empereur. *Richelieu* se rappellant qu'il avait eu souvent l'art de plaire, essaya d'en faire usage, pour gagner la bienveillance d'une femme si essentielle...... Il avait pour rival le Prince *Eugène*, célèbre par les victoires qu'il avait remportées sur *Louis XIV* et sur les Turcs; mais à

(*a*) Voyez l'article *Condé*.

qui l'âge ne permettait pas d'être toujours aussi sûr de ses succès en amour.

Richelieu parut devant madame *de Badiani* avec tous les avantages de la jeunesse et des grâces; et la Comtesse, pleine de discernement, ne put s'empêcher de lui donner secrètement une préférence très-raisonnée. Adroit et insinuant, il partagea bientôt les faveurs avec le Prince, et fit connaître à la Comtesse tout le mérite qu'il possédait. Étonnée d'un amour aussi vif, et dont elle avait des preuves aussi multipliées qu'elle le désirait, elle jugea définitivement que l'Ambassadeur savait au moins autant l'art d'aimer que le diplome, et conçut pour lui une estime tout-à-fait particulière. La confiance suivit l'estime: tous les secrets du Prince *Eugène* étaient épanchés dans le sein du nouvel amant, qui prévenait par ce moyen les opérations contraires aux intérêts dont il était chargé. »

L'amour procura bientôt au Duc de *Richelieu* un autre triomphe plus agréable encore et plus utile à ses vues. Dans une partie de traîneaux, où il fut invité par l'Empereur, il fit connaissance avec la Princesse de *Liechtensten*, très-jolie, et très-liée avec tous les Ministres. Elle fit en quelque façon les premières avances, en révélant au Duc des secrets dont il sut bien profiter. Comme il ne tenait point à la Comtesse *de Badiani* par des liens très-forts, et qu'il devait de la reconnaissance à la Princesse de *Liechtensten*, il la lui témoigna de manière à se faire écouter; il se forma entr'eux une liaison, « qui fit diversion aux affaires dont le Duc était accablé, et le mystère qui la couvrait en rendait les plaisirs plus piquans.

» Il ne pouvait aller chez la Princesse que la nuit, pour ne pas la compromettre, et ne pas donner des soupçons au ministère de Vienne. Il avait coutume d'aller la voir sans suite, simplement vêtu, et à pied. Il entrait dans son palais par une porte dérobée, qu'un signal convenu faisait ouvrir. Un soir, qu'il sortait comme à son ordinaire, avec cet appareil mystérieux, il rencontra près de la maison de madame de *Liechtensten* trois de ses gens à-peu-près ivres, qui ne le reconnurent pas. Ils virent un homme qui pre-

nait garde de n'être pas observé, et ils voulurent l'intriguer. Le signal du jour était de frapper trois fois dans la main. Le Duc avait déjà commencé, quand ils l'abordèrent: il passe alors de l'autre côté de la rue; ses gens en firent de même: il retourne sur ses pas; ils l'imitèrent. Enfin le Duc impatienté, sachant qu'il avait affaire à trois de ses valets-de-pied, donne un coup de canne à celui qui était plus près de lui, en lui disant de s'éloigner. Celui-ci qui ne crut pas que ce pût être son maître, devint furieux, et cria qu'on insultait la livrée de M. l'Ambassadeur de France; les autres vinrent à son secours; des passans accoururent; on voulut arrêter le Duc; il n'eut que le tems de se nommer, car il aurait été fort maltraité. A peine reconnu, la scène devint encore désagréable pour lui: ses gens se jettèrent à ses genoux pour lui demander pardon; les mots de Grandeur, d'Excellence, de Monseigueur, furent prodigués; et le Duc, qui voulait garder l'*incognito*, était aussi fâché d'avoir été nommé que d'avoir été insulté. Le peuple s'assemblait; il fut obligé de se retirer, et eut encore plus de peine à se dérober aux excuses qu'aux premiers emportemens. La Princesse fut prévenue le lendemain de ce contre-temps, et le rendez-vous fut fixé pour le jour même, où l'amour dédommagea les deux amans de l'événement de la veille. »

Au moyen de son adresse et de ses galanteries, le Duc de *Richelieu* vainquit tous les obstacles qui traversaient sa négociation, et le traité fut signé au gré de la France. Ce succès procura au Duc le cordon bleu. « La Princesse de *Liechtensten* ne le quitta pas sans verser des larmes, et la Comtesse *de Badiani* le vit partir avec peine. Cette dernière liaison avait jetté du froid entre le Duc et le Prince *Eugène*, qui n'avait pas vu sans jalousie un rival comme *Richelieu* lui faire de fréquentes visites. » 1728.

Plusieurs années après, le Duc de *Richelieu*, devenu Maréchal de France, Gouverneur de la Guyenne, et ayant acquis une grande célébrité par la prise de Mahon, et par la campagne qu'il fit dans l'Hanovre, se retira à Bordeaux, où il passa plusieurs mois; ce qu'il avait coutume de faire

toutes les fois qu'il était mécontent de la Cour. Il avait fait bâtir, non loin de Bordeaux, un pavillon charmant, où les plus jolies femmes de la ville venaient le voir; car, quoique déjà dans un âge avancé, il était fort éloigné d'avoir renoncé à son goût pour le beau sexe. Ce fut alors qu'il lui arriva une aventure piquante par sa singularité.

Il aperçut plusieurs fois à la messe qu'on disait pour lui, une femme jeune et jolie; elle excita sa curiosité et ses désirs. Les informations qu'il fit faire lui apprirent que c'était une veuve âgée de vingt-deux ans, qui vivait dans la retraite, chez un Grand-Vicaire, son parent; que d'ailleurs sa vertu était sans tache. Nouveau motif pour engager le Maréchal à triompher de cette fière beauté.

« Il trouve occasion de rendre visite au Grand-Vicaire, qui le reçut avec le respect dû à son rang, mais qui est allarmé de cet honneur; il croit remarquer que sa parente est le but de cette visite, et il se promet bien intérieurement de la dérober aux poursuites du Gouverneur. En conséquence, chaque fois que le Maréchal se présentait chez lui, il lui faisait faire les excuses les plus respectueuses de ce qu'il ne trouvait personne; elles furent si réitérées, que *Richelieu* ne put plus douter que le Grand-Vicaire avait pénétré ses vues: il cesse alors de lui faire aucune visite, ne parle à qui que ce soit de sa jeune veuve, et se conduit si prudemment qu'il éloigne tous les soupçons. Cependant il n'avait pas changé de projet, et il cherchait tous les moyens de terminer une intrigue, dont le succès pouvait flatter son amour-propre.

» La veuve venait toujours à l'église quand il y était; ses yeux, qui y rencontraient les siens, y lisaient de l'indulgence; quand ils se baissaient, une rougeur, que la pudeur seule faisait naître, colorait des joues aussi blanches que le lis. Le Maréchal avait trop l'habitude de connaître les femmes, pour ne pas voir que celle-ci subissait le sort des autres, et qu'il ne lui fallait que des occasions pour être aussi faible. Il résolut de lui écrire; mais comment, et par qui lui faire remettre sa lettre?

» Il apprend que le Gardien des Capucins, homme d'un

vertu éclatante, dont les mœurs pures étaient connues, et qui jouissait de l'estime publique, était le Directeur de la veuve, et qu'en cette qualité il allait souvent chez elle; il forme aussitôt le projet de se servir de son ministère. L'idée d'employer un capucin pour remettre des billets doux, lui parut aussi plaisante que celle de posséder cette jolie femme lui paraissait agréable; il ne voulut point tarder à la réaliser. Il apprit que ce Gardien était incorruptible; que les égards, le plaisir de servir un Grand qui pouvait lui être utile, l'argent même, ne pourraient le déterminer à agir contre ses principes de probité; il fallut donc employer la ruse. Il avait un valet-de-chambre de confiance, à qui il dit un jour d'aller se confesser le soir: cet homme qui, depuis trente ans qu'il était au service du Maréchal, avait été bien éloigné de recevoir un ordre semblable, crut que son maître plaisantait, et lui dit qu'il ferait sa confession générale avec la sienne. Le Maréchal l'instruit de ses desseins, le met au fait de la conduite qu'il doit tenir, et cet homme remplit à l'instant même le rôle qui lui est donné.

» Il va trouver le Gardien des Capucins, lui dit que le repentir l'amène à ses pieds; que sa réputation de probité a fixé son choix, et qu'il le supplie de venir au secours d'un pécheur qui gémit de ses fautes. Le Gardien, homme charitable, quoique fort occupé, ne veut point éloigner un malheureux qui paraît frappé à ce point-là d'un rayon de la grâce: il l'écoute, et l'encourage à persévérer dans de si bonnes dispositions. Le valet-de-chambre lui avoue qu'il est coupable de vol; qu'il a dérobé plusieurs effets à madame..... (le nom de la veuve), et qu'il voudrait bien lui faire rendre un premier paquet, n'ayant pas encore tous les effets qu'il a dérobés; il ne croit pas pouvoir les confier à un homme plus respectable, pour le remettre en main propre.

» Le capucin promet de se charger de la restitution, et engage le prétendu pénitent à chercher ce qui reste encore à restituer. Il alla trouver le même jour la belle veuve, demanda à lui parler en particulier, et lui dit que Dieu

ayant touché le cœur d'un homme qui s'était égaré, il lui apportait des effets qui lui avaient été dérobés ; l'assure qu'elle doit voir le doigt de Dieu dans ce qui lui arrive, et qu'il lui rapportera avec la même exactitude ce qui reste à rendre du vol qui lui a été fait. »

La veuve étonnée et étourdie de tout ce qu'elle vient d'entendre, savait bien qu'on ne lui avait rien volé ; mais la curiosité l'engage à ouvrir le paquet ; il renfermait des rubans, de la dentelle, et une lettre : elle balança longtems pour la décacheter ; enfin elle l'ouvre. « Le Maréchal lui mandait qu'il n'avait pu la voir sans éprouver pour elle les sentimens les plus tendres ; qu'il sentait bien qu'il était impardonnable de lui en avoir fait part, mais qu'il n'avait pu résister au désir de lui apprendre qu'il n'aimait et n'estimait qu'elle ; que si l'amour respectueux, *fidèle*, et sur-tout discret, pouvait ne pas lui déplaire, il jurait de l'adorer toute sa vie, etc. etc. »

Quoique la jeune veuve fût dévote, quoiqu'elle se reprochât d'avoir ouvert cette lettre, elle ne put cependant s'empêcher de la lire plusieurs fois, même avec plaisir ; tout ce qu'elle accorda à sa vertu, fut de manquer deux fois de suite à la messe du Maréchal. « Il n'en fut point inquiet ; il connaissait trop les femmes, pour ne pas savoir que celle-ci devait éprouver quelques combats, et pendant qu'ils étaient livrés, il s'était déjà assuré des moyens de remporter la victoire.

» Dans le nombre des femmes qui avaient été faibles avec lui, il apprit qu'il y en avait une qui connaissait sa belle veuve, et qui la voyait quelquefois : il va chez elle ; quelques caresses la disposent favorablement, et quand il voit qu'il peut compter sur son amitié, il lui fait l'aveu de son intrigue ébauchée, et de l'envie qu'il a de la terminer. Cette femme qui aimait assez qu'on ne pût pas se vanter de plus de vertu qu'elle, après s'être fait un peu prier, consentit que les rendez-vous fussent donnés dans sa maison. Le prix de cet arrangement fut que *Richelieu* aurait aussi quelques complaisances pour elle, et qu'ils vivraient ensemble amis ou amans, selon l'occasion, et le tout sans gêne. — —

» La belle veuve qui avait su résister jusqu'alors à la tentation de retourner à la messe du Maréchal, crut enfin pouvoir y aller sans danger. Celui-ci l'aperçoit et la regarde continuellement: elle a les yeux fixés sur son livre et l'air de prier avec la plus grande ferveur; rien ne la distrait. La messe touche à sa fin, et un seul regard ne s'est pas encore tourné vers lui; il en est désolé: il est prêt à croire que sa lettre a produit un mauvais effet, quand la belle, en se levant pour se retirer, jette les yeux de son côté, rougit plus que jamais, et éprouve un tremblement assez fort pour être obligée de s'appuyer sur sa chaise. *Richelieu* voit qu'il triomphe, et sort avec plus d'espoir que jamais. »

L'honnête Gardien est chargé d'une seconde lettre, dans laquelle on demande un rendez-vous chez l'amie: la vertu triomphe encore, et, au bout de huit jours d'une attente inutile, « le valet-de-chambre retourne au couvent, et donne au Père un petit coffre, qui est le dernier des effets à restituer. Il le prie en grâce d'obtenir son pardon; le Gardien l'assure que madame...... est trop bonne chrétienne pour ne pas oublier sa faute. L'homme insiste, et demande, pour sa tranquillité, un seul mot de la veuve, qui lui apprenne sa grâce. Le capucin croit pouvoir lui promettre une réponse, et le quitte pour faire ce dernier message.

» Il fait part à madame....... du désir que le coupable a d'obtenir son pardon d'elle-même; mais que, n'osant paraître devant elle, il voudrait bien avoir par écrit la confirmation de la grâce qu'elle a accordée. Elle répond au capucin qu'il peut se charger d'annoncer qu'elle oublie tout; mais qu'elle ne voit pas la nécessité d'écrire. Le bon Père lui observe que la charité chrétienne doit lui en faire une loi; que le Dieu de miséricorde se laisse toucher par le repentir, et que sa faible créature doit être au moins aussi indulgente que lui; qu'un mot de sa part va donner la paix à un pécheur repentant, et qu'elle ne peut ni ne doit refuser ce qu'il demande.

» Madame..... fort agitée, combattue par sa vertu et par son cœur, va à son secrétaire, écrit, en tremblant,

qu'elle pardonne la faute qu'on a commise, et qu'elle promet de se rendre où elle est attendue. Elle donna le billet au capucin qui l'assure que le ciel lui tiendra compte de ce qu'elle fait, et qui observe, en la quittant, que l'indulgence est la première des vertus.

» Le valet-de-chambre était déjà chez ce bon religieux; celui-ci lui annonce qu'il a de quoi le tranquilliser, et lui remet la lettre de la veuve. Témoigner sa joie, remercier le Père et le quitter sont l'affaire d'un instant : il vole porter cette heureuse nouvelle à son maître, qui se rend le soir même chez sa confidente : tous deux rirent beaucoup de la bonhommie du moine, qui portait lui-même l'annonce d'un rendez-vous, et il fut décidé que le Maréchal devait en conscience faire un présent au couvent. Il envoya sur-le-champ deux louis au bon Gardien, de la part d'un inconnu qui désirait qu'on dit des messes pour le succès d'une affaire très-importante.

» La veuve, après bien des combats, se rend chez son amie : celle-ci lui apprend que M. de *Richelieu* avait quelque chose à lui dire, relativement à un parent qu'elle avait dans le service. La veuve rougit en entendant prononcer ce nom, et balbutie qu'elle ignore ce que peut lui vouloir M. le Gouverneur : le Maréchal, qui était dans un appartement voisin, paraît alors ; cette charmante femme, qui se reproche la démarche qu'elle a faite, ne sait quelle contenance tenir : son trouble augmente encore, quand son amie lui dit qu'une affaire la force de sortir un instant, et qu'elle la laisse avec M. le Maréchal qui a besoin de lui parler : elle veut suivre son amie ; le Maréchal la supplie de l'écouter : cette perfide amie était déjà loin ; elle avait fermé la porte en leur disant qu'ils pouvaient causer tranquillement ; qu'elle emportait la clef, pour qu'ils ne fussent point interrompus.

» La veuve vit bien alors qu'elle était perdue; elle vent ouvrir la fatale serrure, mais son impuissance la désespère, et ses efforts sont inutiles : le Maréchal est à ses pieds ; il la conjure de ne point s'allarmer, lui dit que c'est une plaisanterie de son amie, et qu'il en veut profiter pour l'assu-

rer qu'il n'aimera jamais qu'elle. En parlant, il veut agir: madame..... le conjure, les larmes aux yeux, de ne point abuser de la situation où elle est, d'avoir pitié de son désespoir, et bientôt elle occupe la place qu'il a quittée; elle est à ses genoux, en lui tendant les bras.

» Le Maréchal la relève, la fait asseoir, la supplie de calmer son agitation, lui répète que ses intentions sont pures, et met en usage toute l'adresse qu'il possède pour émouvoir ses sens. La belle veuve s'attendrit; il a l'art de lui faire oublier le danger qu'elle peut courir, et, dans un moment de sécurité, ses beaux yeux la trahissent, en décélant l'ardeur qu'elle éprouve. *Richelieu* s'en aperçoit aussitôt, et tente un second effort: l'attaque fut rapide, et la victoire complette; c'était une des plus difficiles qu'il eut remportées. »

Le premier pas fait, tous les scrupules de la veuve furent levés; ce fut elle qui encensa la première l'autel de la volupté dans le pavillon d'Hanovre. Elle jouit pendant près d'un an de toutes les illusions d'un amour vif et constant, quoique le Maréchal eut alors soixante ans; mais elle apprit que cet amant lui était infidèle; elle fit toutes les démarches usitées en pareil cas pour le ramener, et voyant qu'il était incorrigible, elle se retira dans un couvent pour y pleurer à loisir et ses erreurs et la perte qu'elle faisait. 1766.

On vient de dire que le Duc de *Richelieu* avait beaucoup augmenté sa gloire et sa réputation par la prise de Mahon. Cette conquête, en effet, lui fit un honneur infini; elle fut célébrée dans toute la France par des chansons, et le vainqueur, regardé comme un héros, fit l'admiration de ses concitoyens. Hé bien, ce fut l'amour, son Dieu favori, qui lui procura les moyens d'acquérir cette gloire, et qui vainquit tous les obstacles qui s'y opposaient. Tant il est vrai que les succès et les revers de la France ont presque toujours en leur origine dans l'amour et les femmes !

« Le Maréchal de *Richelieu*, dit un historien, étant de service à la Cour, eut occasion de former une liaison fort étroite avec la Duchesse de *Lauragais*, qui était dame d'atours de madame la Dauphine. Il l'avait connue très-

jeune; c'était la sœur de madame de *Châteauroux*, avec laquelle le Maréchal avait été intimement lié, et ce titre lui donnait des droits à son amitié. Ils avaient toujours eu ensemble une certaine familiarité; mais plusieurs événemens avaient empêché que cela ne devint plus sérieux. Ils eurent alors plus d'occasions de se voir et de connaître leur mérite, et ils furent tout étonnés de n'avoir point encore formé des lieus plus étroits. Quand les cœurs s'entendent, s'apprécient, ils ne tardent point à s'unir, et *Richelieu* trouva une maîtresse aimable dans une véritable amie. Elle ne cessa de le prôner à la Cour: quand on faisait quelque injustice à son ami, elle cabalait continuellement jusqu'à ce qu'elle fût réparée. »

Lorsqu'il fut question d'entreprendre la conquête de Mahon, ce fut le Maréchal qui le premier en donna l'idée, et démontra la nécessité de l'entreprise; mais madame de *Pompadour*, toute puissante alors, voulait que le Général à nommer fût de son choix, et quoiqu'elle eut l'air de bien vivre avec *Richelieu*, elle le haïssait, et était bien éloignée de penser à lui.

« Madame de *Lauragais*, qui épiait les occasions de favoriser son amant, rassemblait chez elle tous les Ministres. Dans un souper particulier qu'elle donnait, où se trouvait l'abbé de *Bernis*, qui était entré au Conseil, le Maréchal répéta que le seul moyen de punir les Anglais de tout le mal qu'ils avaient fait à la France, était de prendre Mahon: l'entreprise parut très-difficile à l'abbé. *Richelieu* demande trente mille hommes, et répond du succès; madame de *Lauragais* supplie l'abbé de proposer l'affaire au Conseil: le lendemain il s'acquitte de la commission, et le projet de nouveau parut hasardé. Le Roi avait déjà parlé de cette conquête au Prince de *Conti*, qui avait exigé cinquante mille hommes, sans promettre de réussir. Il se récria sur le peu de troupes qu'on demandait, et voulut savoir quel était le Général si certain de sa victoire: *Richelieu* fut nommé. *Il est assez présomptueux pour l'avoir dit*, reprend le Roi, *et assez brave et heureux pour ne pas manquer à sa parole; hé bien, il commandera.*

»Madame de *Pompadour* fut outrée du choix; elle publia par-tout que *Richelieu* était un fanfaron; cependant elle se consola bientôt, espérant qu'il devait échouer. On lui avait promis qu'il trouverait à Toulon tous les préparatifs qui lui étaient nécessaires; mais la Marquise et ses agens eurent grand soin de faire donner des ordres contraires. Il fallait nécessairement se venger, et l'honneur de l'État, le sang des Français, la perte des finances, ne pouvaient entrer en comparaison avec un sentiment aussi noble. Il fallait que le Maréchal fût couvert de honte; que son expédition fût tournée en ridicule; n'importe les moyens pour de si belles opérations: Messieurs de *Belle-Isle* et d'*Argenson* secondèrent parfaitement bien la Marquise; on se réjouissait d'avance de la retraite ignominieuse de *Richelieu.* » Il surmonta tous les obstacles et réussit.

« Madame de *Lauragais*, ivre de plaisir, glorieuse des louanges qu'on donnait à son amant, trouvait encore qu'il était au-dessus de tout ce qu'on disait de lui. Madame de *Pompadour* même, surprise d'un événement auquel elle ne s'attendait pas, entraînée par l'opinion publique, fit des chansons en l'honneur du Maréchal, et ne l'appella, pendant long-tems, que son cher Minorcain. » 1756.

L'historien du Maréchal prétend que ce fut à lui qu'arriva à Bordeaux, en 1771, l'aventure attribuée à l'Intendant de Champagne, et dont on peut voir le détail à l'article *Rouillé*.

Ce fut à peu près dans le même tems qu'il arriva au Maréchal de *Richelieu* une autre aventure fort plaisante avec l'Archevêque de Bordeaux. Ce Prélat avait eu le talent, par ses prodigalités, de gagner le cœur, ou plutôt d'obtenir les faveurs d'une Américaine très-jolie, qui avait été la maîtresse favorite du Maréchal. Elle avait suivi le Prélat dans son diocèse, et elle participait à l'héritage des prédestinés, lorsque son premier amant, instruit de cette intrigue, envoya la prier de lui donner à souper. Comme cette soirée était consacrée à d'autres occupations, et qu'en même tems on ménageait le Maréchal, on prit le prétexte, pour le refuser, d'une indisposition qui obligeait à garder

le lit; des messages réitérés ne procurèrent que de nouveaux refus. Alors le Maréchal ordonna à son cocher de se poster près de la porte de l'Américaine, d'y passer la nuit, et d'attendre la sortie du Prélat, à qui il offrirait la voiture.

L'ordre fut parfaitement exécuté : l'Archevêque sortait de chez sa maîtresse au point du jour, enveloppé d'un manteau, « les gens du Duc, qui l'aperçoivent, courent après lui, en criant : *Monseigneur, vous n'irez point à pied; non, vous n'irez pas ; permettez-nous de vous offrir la voiture de notre maître, ce sera lui faire plaisir.* Plus ils criaient, plus le Prélat voulait fuir. Quelques marchands s'attroupaient déjà ; l'embarras de l'Archevêque augmentait toujours par l'obstination de ces officieux valets avec leur voiture, lorsqu'enfin il trouva un passage qui le soustrait heureusement à leur importunité. »

Le Maréchal ne manqua pas d'aller chez l'Américaine, qui soutint que son indisposition avait été très-sérieuse. *Qui en doute*, répondit le Duc *: je connais votre maladie, j'espère qu'elle n'aura pas de suite; ce n'était qu'une indigestion de prêtre. Monseigneur l'Archevêque*, ajouta-t-il, *sans crosse, ni mitre, s'est évadé de chez vous, et je viens gagner les indulgences, en approchant d'un lieu sacré.* Après cette plaisanterie, le Maréchal se réconcilia facilement avec sa maîtresse ; il lui fit même promettre de renoncer au Prélat. Peu de tems après il l'aida à épouser un Baron, et le jour du mariage, il partagea le premier les droits du mari.

Cet homme extraordinaire avait soixant-huit ans, lorsqu'il apprit qu'une Présidente, laide et dévote, avait dit dans une société qu'il était incroyable que tant de femmes eussent été aussi faibles avec M. de *Richelieu*, et qu'elle répondait bien, quand il serait encore jeune et séduisant, de lui montrer que toutes ses attaques seraient infructueuses; que d'ailleurs les femmes ne cédaient que parce qu'elles le voulaient bien, etc. etc. Le Maréchal, à qui on rapporta ce propos, résolu de se venger, parvient à obtenir la permission de faire sa cour à la Présidente. « Il parla, dans la conversation, de l'envie qu'il avait de se

remarier, de trouver une femme assez respectable et douce, qui lui tînt compagnie le reste de ses jours. En même-tems il regarde la Présidente, de manière à lui faire croire qu'il a des vues sur elle; mais il ajoute que, pour être bien certain qu'il ne déplaît pas à celle qu'il choisira, il ne veut devoir qu'à son amitié les droits que l'hymen doit lui donner. »

Après quelques jours de combat, l'ambition, et peut-être l'amour, firent croire à la dévote qu'il est avec le ciel des accommodemens, et que d'ailleurs, si elle commet une faute, elle aura le tems de l'expier. « Le Maréchal, qui s'aperçoit facilement de ces heureuses dispositions, conduit cette femme au dernier moment; il lui fait entrevoir le bonheur; alors elle s'écrie: *Vous voyez combien je vous aime! je me damne pour vous*: *Et moi je me sauve*, réplique le Maréchal, en prenant son chapeau, et en s'échappant plus vîte qu'il n'était entré. On sait que la réponse du Maréchal devint un mot célèbre, dont on fit usage dans plusieurs romans. Au reste on peut juger de la fureur de la Présidente et de son désespoir, quand elle apprit que son aventure était publique. »

Le Maréchal de *Richelieu*, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, se maria pour la troisième fois; il épousa madame de *Rothe*, veuve d'un Officier Irlandais. Cette femme, guidée par la reconnaissance et par le plus sincère attachement, n'était occupée qu'à veiller sur la santé d'un homme qu'il était intéressant pour elle, à tous égards, de conserver. Elle pouvait sur-tout espérer qu'à son âge, il ne chercherait plus à se livrer à son goût pour les femmes; cependant, comme elle avait éprouvé de sa part, le jour de son mariage, des preuves de tendresse qui n'annonçaient pas la caducité, elle craignait que, par habitude, et peut être par amour-propre, il ne voulût se livrer à des transports qui pouvaient lui être très-nuisibles; en conséquence elle le quittait très-rarement. Mais, malgré cette surveillance, le Maréchal la trompait encore souvent. On cite entr'autres une aventure qui lui arriva deux ans après son mariage, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et qui, par cela seul, mérite d'être remarquée.

« Le Maréchal avait reçu plusieurs lettres d'une femme qui demeurait dans le carrefour de la comédie italienne; c'était une jeune beauté, ni vestale, ni tout-à-fait fille, qui après lui avoir écrit pour l'avancement d'un parent qu'elle avait dans la Connétablie, lui demandait un rendez-vous chez lui. La dernière lettre était agréablement tournée; elle donna envie au Maréchal d'aller voir l'objet qui réclamait ses bontés. Il charge son laquais de confiance, nommé *Quesimo*, au fait de ces sortes de détails, de porter une réponse à cette femme, d'examiner en même tems si elle est jolie; et, dans ce cas, de lui dire qu'il ira demain, à midi, chez elle. Le rapport est favorable: M. de *Richelieu* sort à l'heure prescrite, en annonçant une visite au Maréchal de *Biron*, et se fait conduire chez la dame qui l'attend.

» Il voit que son homme ne l'a pas trompé; il trouve une jeune blonde de vingt ans, bien faite, qui réunit de beaux yeux à la bouche la mieux ornée; tout invitait à l'amour en la voyant, et le Maréchal sentit qu'il rajeunissait près d'elle. Il lui promet d'avancer son parent, en l'assurant qu'il n'a rien à refuser à une aussi charmante personne; mais, en même tems, il la supplie d'avoir pitié d'un bon vieillard, qui ne peut l'admirer, sans retrouver son printems, et qui brûle de rendre hommage à des charmes qu'il aperçoit. La dame croit que M. de *Richelieu* est habitué avec ces expressions hyperboliques, elle badine avec lui; mais le Maréchal insiste, et exige service pour service. Poussée à bout, la jeune blonde s'imagine qu'elle n'a pas de grands risques à courir; et, moitié curiosité, moitié envie de réussir dans sa demande, elle s'humanise pour le bon vieillard; elle se persuade que l'infidélité qu'elle commet ne sera pas grande....... Quel fut son étonnement! la métamorphose est complette; c'est un jeune homme qui l'adore, qui lui en donne des preuves réitérées, et qui la laisse surprise et ravie d'un tête-à-tête aussi inattendu. Elle a dit à une de ses amies, qu'à vingt ans on n'aurait pas pu se conduire mieux que le Maréchal. » Il avait eu recours vraisemblablement à ses pastilles, qui eurent dans le tems une grande célébrité.

*

« Cet homme extraordinaire, dit un historien, qui à vingt ans avait été deux fois à la Bastille, pour la témérité de ses galanteries; qui, par l'éclat et le nombre de ses aventures avait fait naître parmi les femmes une espèce de mode, et presque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui; qui avait établi parmi ses imitateurs une sorte de galanterie, où l'amour n'était plus même le goût du plaisir, mais la vanité de séduire; » cet homme vit la fin de sa carrière abreuvée de chagrin et d'amertume pour une galanterie qui vraisemblablement n'avait pas beaucoup flatté son amour-propre ni ses sens. On voit bien que je veux parler de son fameux procès avec madame de *Saint-Vincent*.

Cette femme qui eut, dit-on, le talent d'inspirer une vive passion à un courtisan rassasié de bonnes fortunes, était d'une famille très-connue et très-ancienne en Provence, et arrière petite-fille de madame de *Sévigné*. « Au couvent, dès l'âge de six ans, elle n'en sortit que pour épouser M. de *Saint-Vincent*, Président à mortier au Parlement d'Aix, beaucoup plus âgé qu'elle, et si appliqué aux devoirs et aux fonctions de son état, qu'elle prétendait ne l'avoir jamais vu que la nuit. Après l'avoir rendu père de deux enfans, elle fut obligée de s'en séparer, et de se retirer dans le couvent de l'Arpajonnie, à Milhaud en Rouergue. C'est ainsi qu'elle racontait sa séparation; mais les partisans du Maréchal de *Richelieu* lui donnaient un autre motif; ils prétendaient que la Présidente ayant donné une galanterie à son mari, ce dernier avait été forcé de se séparer d'une semblable femme. Ils ajoutaient une anecdote qui, si elle est vraie, démontrerait combien madame de *Saint-Vincent* était dominée par la lubricité de son tempérament, et combien elle avait renoncé aux premières règles de la pudeur. Ils disaient que cette dame, non encore guérie, et voyageant pour se rendre au lieu de sa destination, entra dans une auberge où elle devait coucher; qu'ayant entendu les propositions grossières que des muletiers faisaient à la servante de l'hôtellerie, pour l'engager à venir coucher avec eux, elle la fit appeller en par-

ticulier, et profita de la répugnance de cette fille pour tourner à son profit cette bonne fortune aux yeux d'une messaline; qu'elle lui donna de l'argent, afin qu'elle parût acquiescer aux désirs de ces brutaux, et la laissât se substituer à elle, à la faveur de l'obscurité de la nuit: l'aventure fut mise à fin. On ajoute que les muletiers ayant recueilli les fruits amers partagés avec le Président, devinrent furieux contre la servante, dont ils croyaient avoir été si cruellement trompés. A leur retour dans l'auberge, ils la maltraitèrent si fort, qu'elle fut obligée de révéler le marché honteux de la Présidente, ce qui rendit cette histoire publique.

» Quoi qu'il en soit, ce fut du couvent où se retira madame de *Saint-Vincent*, que, pour obliger une religieuse, elle écrivit au Maréchal de *Richelieu*, dont elle se disait cousine. Aussitôt il en est épris, il se trouve enchanté, transporté de lui être bon à quelque chose, et comme il méditait sa conquête, il chercha à la dégoûter du couvent où elle était, de convention avec sa famille, confirmée par l'autorité. Il lui peignait son asyle comme une prison choisie par la tyrannie de son époux; il lui offrait son crédit pour l'en arracher. Au fait, il fit lever la lettre de cachet, transféra madame de *Saint-Vincent* à Tarbes, de-là à Poitiers; enfin ne pouvant jouir à son aise de cette femme lubrique dans ces lieux, où il ne pouvait la visiter que durant ses voyages, il profita de la détresse où elle se trouvait, et lorsqu'elle lui demandait des secours, il lui répondait: *Quittez Poitiers, venez à Paris.*

» Elle accourut, guidée par l'espoir. Arrivée dans la capitale, elle se trouva logée à un troisième étage, au couvent de la Miséricorde. Là, dénuée de tous les secours de son mari et de sa famille, furieux d'une telle évasion, elle fut réduite, elle et sa femme-de-chambre, au pain et à l'eau. Cest alors que, touché en apparence du sort malheureux de cette nouvelle Ariadne, il lui fit des billets pour cent mille écus, la source de tout le procès; parce que lorsque madame de *Saint-Vincent* voulut négocier ces billets, le Maréchal refusa de les acquitter, et soutint qu'ils

qu'ils n'étaient pas de lui, qu'on avait contrefait son écriture, etc. etc. »

Ce qui anima encore davantage M. de *Richelieu*, et le rendit furieux contre madame de *Saint-Vincent*, c'est que, par la lecture de lettres surprises chez cette dame, lorsqu'elle fut arrêtée, il vit clairement qu'il avait un rival préféré; événement fort ordinaire, sans doute, mais qui aurait dû encore moins étonner le Maréchal, si les hommes savaient se rendre justice; car il était vieux et usé, et madame de *Saint-Vincent*, telle qu'il la connaissait, devait nécessairement préférer un homme en état de la servir mieux que lui; tel était l'amant qu'elle avait choisi. Il se nommait *Vedel Montel*, était Major du Régiment Dauphin, infanterie, et Chevalier de Saint-Louis; homme d'ailleurs aimable, et beaucoup plus jeune que le Maréchal. Il fut décrété de prise de corps, avec beaucoup d'autres personnes de tous rangs impliquées dans cette malheureuse affaire; mais il fut élargi par arrêt.

« Je ne dois pas entrer dans le détail immense et volumineux de cette procédure, et de toutes les vexations que le crédit du Maréchal fit éprouver à madame de *Saint-Vincent*, dans la confrontation; elle soutenait au Maréchal qu'elle tenait les billets de lui: *Mais madame*, lui dit-il, *regardez donc votre figure dans le miroir, et voyez s'il est possible qu'elle vaille cent mille écus.* On dit que l'accusée, sans se déconcerter, lui répondit: *Regardez plutôt la vôtre, Monsieur le Maréchal, et voyez si elle peut s'agréer à moins.* Il paraissait difficile, d'un côté, qu'un grand Seigneur, comblé de bonnes fortunes, rassasié de plaisir, et blasé sur toutes les femmes, eût consenti à donner une somme aussi considérable à une personne dont il avait joui depuis long-tems, qu'il avait refusée durement en plusieurs occasions, et qui semblait lui être devenue fort à charge. De l'autre côté, il paraissait moins possible que madame de *Saint-Vincent* se fût livrée entièrement à la discrétion d'un vieillard riche et usé, ne pouvant satisfaire, exciter ou remplir ses désirs, si elle n'eut été séduite par de belles promesses. On ajoutait que, pour se tirer de cet enga-

gement, le Maréchal avait pris le parti de lui donner, vrai ou faux, un mandat auquel on juge facilement qu'il n'avait pas envie de faire honneur de son vivant. »

Pour expliquer ces contrariétés, on disait que « M. de *Richelieu*, toujours curieux de conserver auprès du Roi la faveur qu'il avait, excédé en même tems des importunités de madame de *Saint-Vincent*, qu'il avait enlevée à la sauve-garde de son époux, de ses père et mère, de toute sa famille, imagina de la faire venir à Paris, soit pour amuser le Roi par ses folies, et l'exciter par sa lubricité, soit comme propre à recruter de jeunes personnes destinées à réveiller les sens engourdis du Monarque blasé sur tout. Les uns voulaient qu'il lui eût procuré une entrevue avec ce Prince, et qu'ayant touché les cent mille écus, qui en étaient le prix, il les avait gardés, et en avait donné son billet à la Présidente. D'autres disaient que *Louis XV* ayant eu la bonté de payer, de tems à autres, les dettes de cet illustre proxénète, il avait espéré de faire comprendre l'acquit de celle-ci avec l'acquit des autres. La mort du Roi ayant dérangé ses projets dans tous les cas, il trouva dur de payer, sans avoir reçu; il crut pouvoir, sans faire un crime, substituer à un titre réel des engagemens illusoires, dans l'espoir que, durant l'intervalle, ou la Présidente, ou lui mourrait, ou que le bénéfice du tems amenerait quelque moyen de se débarrasser de cette créance fictive; plan qui fut dérangé par le besoin ou l'impatience qu'eut la Présidente de négocier les billets. »

L'historien du Maréchal prétend que madame de *Saint-Vincent* n'étant plus ni jeune ni jolie, lorsqu'elle vint à Paris, il est ridicule de croire que le Maréchal ait présenté une femme de cette espèce au Roi, qui, étant blasé sur la volupté, ne pouvait être ranimé que par des femmes jeunes et fraiches. Cet historien ajoute qu'il est au moins aussi incroyable que M. de *Richelieu* ait voulu donner cent mille écus à cette femme, attendu qu'il n'était rien moins que libéral, et que d'ailleurs il n'était pas assez dépourvu de femmes, pour les payer si cher. Enfin le Maréchal disait et soutenait que, passant par Poitiers, où ma-

dame de *Saint-Vincent* était alors, il se rendit à l'invitation qu'elle lui fit de le recevoir chez elle; qu'il fut presque forcé de céder à ses avances, et il assurait que ce fut la première et la dernière fois qu'il fut honoré de ses faveurs. Il lui donna alors douze louis, et lui envoya depuis, de tems en tems, des secours.

Cependant comme les mémoires de M. de *Richelieu* tendaient tous à déshonorer madame de *Saint-Vincent*, et que son crédit la retenait dans les fers, la famille de cette dame crut devoir intervenir au procès. Le Vicomte de *Castellane* et le Marquis de *Simiane*, au nom de plus de cinquante parens et alliés, firent paraître un mémoire à consulter; ils reprochaient au Maréchal d'avoir ravi une femme à l'autorité de son époux, une fille à l'autorité de son père; d'avoir trompé le Ministère pour la rendre libre, et, par cette liberté funeste, de lui avoir fourni l'occasion de commettre toutes les horreurs qu'on lui reproche, et déshonorer un nom respectable. « Nous nous élevons contre » M. de *Richelieu*, disaient-ils, pour lui dire : Vous êtes » le ravisseur de madame de *Saint-Vincent*; vos lettres, » vos aveux, tout prouve que, malgré notre résistance, » vous l'avez enlevée à notre autorité que vous deviez » respecter; que c'est vous qui avez employé la sollicitation et le crédit pour rendre cette femme trop crédule » la compagne et la victime de vos vices; que c'est vous » qui l'avez conduite à l'opprobre et à la honte : vous ne » pouviez que la flétrir en l'approchant de vous.... Sans » vous, la fille du Marquis de *Vence* eut été ignorée; son » père n'aurait pas ressenti la flétrissure que vous imprimez à sa fille, et qui rejaillit sur les siens. Illustre chef » d'une famille respectable, époux vertueux, enfans trop » infortunés, cet homme a versé sur vos jours le poison le » plus affreux; c'est par la honte et la douleur qu'il vous » mène à la mort, et il ose invoquer la justice! etc. etc. »

Il y eut de la part de toutes les parties intéressées dans ce fameux procès des mémoires et des répliques qui amusèrent le public, souvent aux dépens du Maréchal de *Richelieu*. Il était parvenu à mettre dans ses intérêts le Prince

de *Conti*, qui avait une grande prépondérance dans les assemblées. Il y eut un premier arrêt qui ordonna de plus amples informations, de nouvelles confrontations, etc., et rendit par provision la liberté à madame de *Saint-Vincent.* Enfin malgré le crédit du Maréchal, qui ne cherchait qu'à prolonger, le Parlement rendit un arrêt définitif, par lequel on déclara fausses les signatures apposées au bas des billets; on mit les parties hors de Cour sur l'accusation de faux principal; on mit également hors de Cour *Vedel* et *Benavent*, en leur enjoignant d'être plus circonspects à l'avenir, et cependant on condamna le Maréchal en tous les dépens à leur égard, et en outre en soixante-six mille trois cents livres de dommages-intérêts envers neuf autres accusés; de manière que cet arrêt ne contenta ni le Maréchal, ni madame de *Saint-Vincent*; le premier perdit autant que s'il eut payé les cent mille écus, sans compter trois ans de peines et d'inquiétudes, et le désagrément d'avoir amusé si long-tems le public qui, en général, n'était pas prévenu en sa faveur. 1777.

Voici comme parlait de cette affaire milord *Catesby*, dans le drame du suicide abjuré. Après avoir cité quelques grands hommes qui avaient éprouvé l'ingratitude des Rois, il dit: « Et le héros qui prit sur nous Mahon, et qui, dans cette journée sanglante de Fontenoi, décida enfin la victoire en faveur de *Louis*...... sacrifié aujourd'hui à une messaline chargée de crimes et d'infamies, faussaire reconnue, qu'on laisse impunie, etc. »

Une personne qui eut occasion de voir madame de *Saint-Vincent*, tandis qu'elle était en prison, en a fait le portrait suivant: « Elle paraît âgée de quarante-cinq à cinquante ans; elle a de grands traits assez bien proportionnés; quelque chose de lascif dans la figure; celle d'un homme semble l'animer tout-à-coup, et répandre dans ses sens un feu rapide. Sa vivacité extrême la rend malpropre, et fait qu'au milieu de la parure la plus riche, ses ajustemens se flétrissent, se souillent promptement. Elle a un fond de gaîté et d'étourderie qui l'empêche de conserver long-tems la sensibilité de ses malheurs, d'abord

extrême, mais bientôt affaiblie par une succession continue de sensations et d'idées nouvelles. Quant à son esprit, il est très-léger, très-futile, incapable de la moindre réflexion. » Telle était cette femme qui, comme on l'a observé, empoisonna la vieillesse du Maréchal de *Richelieu*.

Je finirai l'article de cet homme extraordinaire à tant d'égards par une anecdote assez plaisante. Une dame *de Gaya*, riche veuve du Major Commandant de Compiegne, avait été maitresse du Maréchal de *Richelieu*, il y avait au moins quarante ans, puisque cette veuve était née en 1693; elle mourut en 1777, et, par son testament, elle faisait *Monseigneur Armand, Duc de Richelieu, Pair et Maréchal de France*, son légataire universel; elle donnait au Duc de *Fronsac*, après son père, son hôtel de Gaya tout meublé, qu'elle lui substituait pour son fils aîné et ses descendans mâles. Lorsqu'on annonça au Maréchal de *Richelieu* cette nouvelle, il répondit en vétéran de la fatuité: *Ah! parbleu, si toutes les femmes avec qui j'ai couché en avaient fait autant, je serais plus riche que le Roi.* C'est ainsi, dit l'historien qui rapporte cette anecdote, que ce vieillard libertin, en diffamant la testatrice, lui a témoigné sa reconnaissance.

« La nature, qui avait tant fait pour cet homme vraiment extraordinaire, marqua enfin le moment de sa destruction; un catarre, qu'il ne put point expectorer, le conduisit au tombeau, l'an 1788, » peu de tems avant la révolution, qui, en attendant qu'elle l'eût mis au nombre de ses victimes, aurait déchiré son ame, en détruisant toutes les illusions de naissance, de grandeur et de despotisme, avec lesquelles il s'était habitué. *

* ROBERT.

ROBERT, Roi de France, succéda à *Hugues Capet*, son père, qui, comme l'on sait, monta sur le trône, au préjudice de *Charles*, Duc de Lorraine. *Robert* avait épousé *Berthe*, fille de *Conrad*, Roi de Bourgogne, et veuve d'*Eudes*, Comte de Chartres et de Blois; ce mariage formé par l'amour faisait le bonheur du Monarque, et, par

une suite des préjugés du siècle et des entreprises des Papes, il lui causa les plus grands chagrins. Ce Prince avait tenu sur les fonts de baptême un enfant de *Berthe;* il était son cousin au quatrième degré ; il n'avait point obtenu de dispense pour l'épouser, c'est-à-dire qu'il n'avait fait autoriser son mariage que par les Évêques de France; ce fut ce motif qui engagea le Pape *Grégoire V* à casser le mariage du Roi, et comme *Robert* refusa d'acquiescer à un jugement qui blessait également son cœur et sa gloire, il fut excommunié, et son royaume fut mis en interdit. « Hardiesse qui paraîtrait incroyable, dit un historien, si » elle n'eut été autorisée par la politique et la superstition. »

Le peuple toujours trop crédule, lorsqu'il s'agit d'objets sacrés qu'il ne comprend pas, fut consterné de ce terrible coup; il déféra si humblement aux ordres du Pape, que le Monarque se vit généralement abandonné de ses courtisans et de ses propres domestiques. Il ne lui resta, dit-on, que deux serviteurs qui faisaient passer par le feu tout ce qui avait été servi sur sa table.

Le Roi, tendrement attaché à la Reine, résista autant qu'il put à cet acharnement; mais la crainte d'une révolte générale le força de se séparer d'une Princesse qu'il chérissait, et qui conserva néanmoins toujours le titre de Reine.

On prétend qu'un autre motif détermina le Prince à cette douloureuse séparation. La Reine *Berthe*, dit-on, accoucha d'un monstre qui avait la tête et le cou d'une oie; c'est un conte que la superstition seule peut avoir imaginé, à moins que ce ne fut une fraude pieuse, inventée par les moines et le clergé, dans l'idée d'obliger le Prince à se soumettre, et pour fortifier en même tems parmi le peuple la terreur qu'inspiraient les excommunications. Ce qu'il y a de sûr c'est que j'ai vu le portail de l'église d'une des plus anciennes abbayes de France, sur lequel on voyait représenter la Reine *Berthe* avec un pied d'oie.

Robert, après ce divorce, qui coûta bien cher à son cœur, épousa *Constance*, fille de *Guillaume Ier*, Comte de Provence, « femme d'une rare beauté, mais capricieuse, » altière, impérieuse, qui lui causa bien des chagrins.

» Élevée dans un climat voluptueux, elle attira à sa suite
» une troupe de danseurs, de farceurs, et de jeunes Sei-
» gneurs livrés au libertinage, qui insensiblement intro-
» duisirent le luxe et la débauche dans la Cour du Roi,
» son époux, et en bannirent la gravité, la simplicité et
» la modestie. »

Jamais mariage ne fut plus mal assorti; *Constance* était d'un caractère violent, fier et cruel, *Robert* était la douceur, la bonté, la modestie, la libéralité même: on lui reproche sa faiblesse pour la Reine, qui mit le désordre dans sa famille. L'aîné des enfans de ce Prince, nommé *Hugues*, avait été associé à l'Empire: *Constance* le traita avec tant de dureté et de hauteur, qu'il se révolta, et mourut peu après s'être réconcilié avec son père.

Le Roi s'associa alors l'aîné de ses enfans, nommé *Henri*; mais comme la Reine aurait voulu que ce choix eût tombé sur *Robert*, le plus jeune de ses fils, elle chagrina tellement *Henri*, qu'elle le força à se retirer de la Cour avec son frère *Robert*, qui n'avait point voulu se prêter aux vues ambitieuses de sa mère, et tous deux allumèrent une guerre civile dans le royaume. La haine de *Constance* était si forte pour *Henri I.er*, qu'après la mort du Roi *Robert*, qui arriva en 1031, elle souleva plusieurs grands seigneurs pour détrôner *Henri*; mais elle échoua dans son projet. *

ROBERT II.

GUILLAUME II, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, qui fut malheureusement tué par accident, en chassant dans une forêt, ne laissait aucun enfant qui put lui succéder. Il avait deux frères, *Robert* et *Henri*; le premier avait eu le Duché de Normandie, qu'il avait vendu à *Guillaume II*, pour aller acquérir de la gloire contre les infidèles. A la mort de *Guillaume*, la couronne appartenait de droit à *Robert*, et quoique *Henri*, son frère, qui était alors en Angleterre, profitât de la circonstance pour s'emparer du trône, *Robert* aurait pu réparer tout cela, s'il ne s'était pas endormi dans les bras de l'amour.

En passant par l'Italie, à son retour de l'Asie, où il s'était distingué par des vertus qui le rendaient digne de la couronne, il vit *Sybille*, fille du Comte de *Conversana* : il fut tellement épris de sa beauté, qu'après l'avoir épousée, il séjourna un an dans le pays, pour se livrer plus à son aise aux premiers transports de sa passion. Pendant ce tems, les partisans qu'il avait en Angleterre, attendaient son retour avec impatience, et ignoraient absolument qu'il fut si près d'eux. « Ce délai fit perdre à *Robert* le royaume » d'Angleterre, que la grande renommée de ce Prince, » après les croisades, le droit de sa naissance, et celui » qu'il avait encore acquis par le traité précédemment » fait avec le feu Roi, son frère, lui aurait infailliblement » assuré. » Par ce traité, il était stipulé que celui des deux, de *Guillaume* ou de *Robert*, qui mourrait le premier, l'autre lui succéderait.

* *Robert* n'en fut pas quitte pour la perte d'une couronne: à son retour en Normandie, il voulut passer en Angleterre, pour reprendre une couronne qui lui appartenait; mais n'ayant pas trouvé les secours sur lesquels il comptait, il fut trop heureux de faire un traité de paix, par lequel il laissait *Henri* paisible possesseur du trône. Quelques années après *Henri* portant son ambition plus loin, voulut encore dépouiller son frère du Duché de Normandie : la fortune favorisa ses injustes prétentions ; il fit *Robert* prisonnier, et eut la barbarie de le tenir, pendant l'espace de vingt-huit ans, enfermé dans le château de Carleff, au pays de Galles, où il mourut en 1135.

Je ne dois pas oublier, relativement au Prince *Robert*, une anecdote qui tend à prouver que plusieurs femmes ont été fortes, courageuses, tendres et fidelles. Et combien plus grand serait le nombre de ces femmes vertueuses, si l'éducation qu'on donne aux jeunes personnes du sexe, n'énervait, n'affaiblissait, et souvent ne détruisait ces qualités brillantes, ces dons agréables dont la nature se plait à les embellir ; mais sur-tout si les hommes corrompus et dépravés ne cherchaient continuellement à séduire et à entraîner dans le vice des femmes qui pouvaient faire leur

bonheur par leur tendresse, et qui leur auraient inspiré tous les sentimens nécessaires pour rechercher l'honneur et la véritable gloire! Qu'on ouvre les annales de l'histoire, et on verra que nos anciens Chevaliers Français, qui ont porté au plus haut degré l'honneur de la Nation, n'étaient redevables de leurs actions glorieuses qu'à l'envie de plaire à la dame que leur cœur avait choisi; et cette dame aurait rejetté et méprisé souverainement tout Chevalier qui se serait déshonoré par une lâcheté, ou par un manque de discrétion dans ses amours. L'anecdote que je vais citer, est le triomphe de la tendresse et du courage.

On voit à l'article de *Guillaume I.er*, Roi d'Angleterre, que *Robert II*, son fils aîné, ayant eu le malheur de lui déplaire, fut obligé de se contenter du Duché de Normandie, tandis que *Guillaume II*, dit *le Roux*, son frère cadet, succéda à son père. On trouve un historien qui prétend que *Guillaume I.er* donna la Normandie à *Robert*, qui était franc, généreux et humain, parce qu'il aimait les Normands, et que, comme il haïssait les Anglais, il leur destina *Guillaume II*, qui était dur et féroce. Cette opinion paraît un peu paradoxale, si l'on s'en rapporte aux faits historiques: quoi qu'il en soit, *Robert* parut se contenter du Duché de Normandie. Ayant été blessé dans une bataille d'une flèche empoisonnée, les médecins lui déclarèrent qu'il ne pouvait guérir qu'en faisant sucer promptement sa blessure: *Mourons donc*, dit-il, *je ne serai jamais assez cruel et assez injuste pour souffrir que quelqu'un s'expose à mourir pour moi.*

La Princesse *Sybille*, sa femme, qui l'aimait tendrement et plus qu'elle-même, ayant été instruite de la décision des médecins, éloigna du lit du Prince tous ses gens, pendant la nuit, en disant qu'elle voulait seule le soigner. Lorsque *Robert* fut endormi, elle suça la plaie; et perdit la vie en la sauvant à son mari. Le lendemain on vit avec surprise que la plaie du Prince était belle et sans aucun danger. Tandis que cet événement inattendu inspirait la joie à tout le monde, on apprit que la Princesse était incommodée; la maladie augmentant à chaque instant, on

en découvrit enfin la cause, et cette femme généreuse vît approcher la mort avec tranquillité, lorsqu'elle sut que *Robert* était hors de danger. Son dévouement héroïque était d'autant plus beau, que son époux lui avait souvent donné des chagrins par ses infidélités. On devine facilement combien il se les reprocha alors, et combien il regretta une femme aussi digne de son estime et de sa tendresse. *

* ROBERT.

BEAUDOUIN V, Comte de Flandres, qui fut nommé Régent de France, pendant la minorité de *Philippe I.er*, avait deux fils, *Beaudouin* et *Robert*. Désirant laisser le Comté de Flandres en entier à l'aîné, il fit jurer son frère sur les reliques des saints qu'il ne formerait jamais de prétentions sur cet objet; mais pour le dédommager de ce sacrifice, il lui donna une flotte bien équipée, de l'argent et des soldats, pour s'ouvrir lui-même un chemin à la fortune, et faire la conquête de quelque pays dans le lieu du monde où sa propre inclination pourrait le conduire. « Il semble, dit un historien, qu'on eut pris dans ce siècle » l'idée des expéditions aventureuses des héros Troïens » chassés de leur pays par les Grecs, et répandus de tous » côtés, pour y donner naissance à des royaumes. »

Robert, plein de ces idées conformes à sa fortune, et dont il en avait vu plusieurs se réaliser en France, en Angleterre, en Italie, dans la Syrie et dans la Palestine, résolut de tenter la fortune contre les Sarrasins d'Espagne. En conséquence, après avoir pris toutes les précautions que son entreprise exigeait, il alla débarquer en Galice, dans l'espérance d'enlever ce royaume aux infidèles. Malheureusement il voulut mêler la galanterie aux exploits guerriers, et l'amour, qui ne fut pas d'accord avec sa bravoure, s'opposa à ses succès.

« Ayant appris que le Gouverneur maure de Compostelle avait une fille d'une beauté extraordinaire, il entreprit de la voir et de s'en faire aimer. Ainsi laissant son armée au Comte *Urbain*, l'un de ses plus braves et plus

nobles associés, il s'engagea presque seul dans un pays qu'il connaissait peu, en se livrant à la conduite d'un Sarrasin qui avait porté les armes au service des Chrétiens, et qu'il crut avoir gagné par ses libéralités et ses promesses. Il pénétra jusqu'à Compostelle avec deux écuyers ; il eut l'adresse de parvenir jusqu'à la belle mauresque, qui se nommait *Zibella*, et de s'en faire assez aimer pour se faire un nouvel obstacle de cette intrigue.

» Pendant ce tems le Comte *Urbain* ravageait les terres des infidèles, et remportait des avantages; mais l'absence de *Robert* décourageait ses troupes, et les Maures ayant eu le tems de se reconnaître et de se réunir, disputèrent chaque pas du terrein, avec un désavantage sensible pour les Chrétiens, qui ne pouvaient suppléer par de nouvelles troupes aux pertes qu'ils souffraient continuellement.

» *Robert* livré à ses amours, était déjà convenu avec *Zibella* de la placer sur le trône où il voulait l'élever. S'il ne put la déterminer à quitter Compostelle pour le suivre, il l'avait disposée du moins à voir sans regret la ruine de sa nation par la main de son amant. Mais le Sarrasin qu'il avait pris pour guide était un traître qui, après avoir profité de ses bienfaits, voulut tirer un double avantage de l'intrigue qu'il avait favorisé ; il avertit le père de *Zibella* des dispositions de sa fille. *Robert* ne se sauva du piége qui lui fut tendu, que par des prodiges de valeur ; il y perdit un de ses écuyers, et forcé de s'éloigner de Compostelle, il eut beaucoup de peine à rejoindre ses troupes, dont il perdit la plus grande partie, avant que de pouvoir rentrer dans ses vaisseaux. Il revint en Flandres dans un triste équipage, ce qui lui attira des reproches très-vifs de la part de son père: il lui avoua avec franchise que son malheur n'avait point eu d'autre cause qu'une folle passion ; mais revenu de cet égarement par l'expérience, il conjura *Baudouin* de lui équiper une nouvelle flotte, dont il promit de faire un meilleur usage. »

Après avoir éprouvé l'inconstance de la fortune dans d'autres expéditions, l'amour, qui jusqu'alors n'avait procuré à *Robert* que des malheurs, se réconcilia avec lui,

et, en lui donnant un établissement avantageux, satisfit en même tems les désirs de son cœur.

La Frise, qui touchait au Comté de Flandres, comprenait la Zélande, la Hollande et les environs d'Anvers. Cet État était gouverné par *Gertrude de Saxe*, veuve du Comte *Florent*, qui avait été tué quelques années auparavant, et dont le fils, encore mineur, était sous la tutelle de sa mère. *Robert* ayant ramassé les débris de son armée, résolut de s'emparer de ce pays, qui était à sa bienséance; c'était un tems de minorité qui paraissait favorable à son projet. Cependant « oubliant les maux que lui avait causé » l'amour, *Robert* mêla la galanterie à la tendresse. *Gertrude* était célèbre par sa beauté; après s'être armée avec » beaucoup de grandeur d'ame, pour résister aux menaces » de *Robert*, elle ne put se défendre contre les témoi» gnages de son amour. Ainsi les obstacles et les peines, » qu'il avait eu si long-tems à combattre, le conduisirent » enfin à l'autorité souveraine, par son mariage avec la » Comtesse qui l'a fait surnommer *Robert le Frison.* »

Peu de tems après, son frère *Baudouin VI*, qui venait de succéder à son père, ayant voulu obliger *Robert* à lui rendre hommage pour la Frise, fut tué dans un combat qu'il lui livra, et, par cette mort, le vainqueur se vit encore maître du Comté de Flandres.

Baudouin VI avait laissé deux fils mineurs, qui se nommaient *Arnoul* et *Baudouin*. *Richilde*, leur mère, avait d'abord imploré et obtenu le secours de *Philippe I.er*, Roi de France; mais les troupes de ce Prince furent battues par *Robert*, et le jeune *Arnoul* perdit la vie dans cette défaite. *Philippe I.er* se lia alors étroitement avec le Comte de Frise, en épousant *Berthe*, sa belle-fille: cette liaison fut infiniment utile à *Robert*. Sa belle-sœur avait eu recours à l'Empereur *Henri IV;* mais quand ce Prince vit que la France armait en faveur du *Frison*, il abandonna *Richilde*, qui ayant obtenu le Hainaut pour son fils, se contenta, malgré elle, de cet appanage, et laissa tranquille son beau-frère. An 1100.

RODERIC.

L'Amour fit perdre aux Goths, pendant trois ans, tout ce qu'ils possédaient en Espagne depuis près de trois siècles. *Roderic* ou *Roderigue*, leur Roi, vivement épris des charmes de *Florindre*, nommée *la Cava*, ou la *Méchante*, fille du Comte *Julien*, qui était élevée au palais, sous les yeux de la Reine, tandis que son père était en Afrique, Gouverneur de Ceuta, trouva facilement et souvent l'occasion de lui exprimer les sentimens qu'elle lui avait inspirés; mais cette jeune personne montra, dans cette occasion délicate, une vertu et un courage bien rares. Après avoir mis en usage, et en vain, tous les moyens qu'un Roi emploie, presque toujours avec succès, pour se faire favorablement écouter, *Roderic*, dont les désirs étaient violens, n'eut d'autre ressource que la force, et il n'eut pas honte de l'employer.

Cava, victime d'une passion aussi brutale, et livrée à sa douleur, écrivit ces mots à son père: « Plut à Dieu que » la terre m'eût engloutie, et que je ne fusse pas obligée » de vous donner le cruel avis, dont ma gloire et la vôtre » m'engagent à troubler un repos qui m'est si cher! Vous » concevrez assez par mes larmes qui effacent presque » mes mots, à mesure que je les écris, le triste état où est » mon cœur; mais, si je me tais, vous me croirez cou- » pable, et je demeurerai accablée de tout le poids de mon » malheur, sans espérance de soulagement: attendérai- » je que le tems découvre un secret qui ne peut éclater » qu'à ma honte et à la vôtre, si nous ne nous mettons en » devoir de la prévenir par une vengeance qui marque » que nous y sommes sensibles? La peur que je sens à » parler, est égale à la nécessité où je me trouve de ne pas » me taire. En un mot, votre fille, votre sang, celui de » nos Rois mêlé avec le vôtre, a souffert la plus indigne » violence par leur indigne successeur. C'est à vous et à » vos amis, si leur courage les rend dignes de l'être, à » expier un attentat qui ne peut demeurer impuni, sans » rendre notre maison infâme à toute la postérité. »

Julien, après avoir lu cette lettre, ne songea qu'à la vengeance; pour mieux l'assurer, il feignit d'ignorer le crime du Roi, et le déshonneur de sa fille. Arrivé à la Cour de *Roderic*, il lui représenta qu'il avait laissé en Afrique son épouse dans un état dangereux, et qu'elle demandait instamment, avant que de mourir, de pouvoir embrasser sa fille. Le Roi, que la jouissance avait peut-être guéri de sa passion, ne s'opposa point au départ de *Cava*. Avant que de quitter la Cour, le Comte assembla ses parens, ses amis, les mécontens: il leur raconta son malheur, leur fit sentir la nécessité de punir un Prince qui ne respectait rien, et leur fit part des moyens qu'il voulait employer pour y parvenir. Il trouva plus de ressources qu'il n'espérait: la cruauté de *Roderic* avait aliéné le cœur de ses sujets; l'indigne traitement qu'il avait fait aux deux fils de *Vitiza*, son prédécesseur, * qu'il avait détrôné et assassiné, * n'avait pas peu contribué à faire prendre le plus vif intérêt au sort des deux jeunes Princes exilés. * Ils se nommaient *Sisibut* et *Ébla*; ils avaient un oncle, Archevêque de Séville, nommé *Oppas*, Prélat que les historiens représentent comme plus propre à conduire une faction, qu'à gouverner un Évêché, et capable de tous les crimes pour satisfaire son ambition. *

Julien sut profiter adroitement de toutes ces circonstances. Toujours animé par sa fureur, il part pour l'Afrique, et fait proposer à *Muza*, Gouverneur de ce pays, pour le Miramolin *Ulit*, de venir s'emparer de l'Espagne. Le maure enchanté de cette proposition, se hâte d'envoyer d'abord quelques troupes au Comte; une première victoire met les infidèles en possession d'une grande étendue de pays: *Muza* voyant ces succès, envoya une seconde armée. *Roderic* en personne s'avança * avec plus de cent mille hommes, mais peu disciplinés et mal armés. La bataille se donna dans une grande plaine près de Xerès de la Fontera; * la victoire balança long-tems, enfin le Roi étant trahi par une partie des siens, (les uns disent par les fils de *Vitiza*, d'autres par l'Archevêque *Oppas* *) il fut obligé de fuir, et, suivant toutes les apparences, il

perdit la vie en se sauvant, puisqu'on n'entendit plus parler de lui. * On trouva dans un bourbier son cheval, sa couronne, son manteau royal et ses brodequins, ce qui fit croire qu'il s'était noyé. Deux ans après, on découvrit dans une église de Visen en Portugal, l'épitaphe suivante, qui témoigne que *Roderic* se retira de ce côté-là, ou que son corps y fut porté par quelques-uns de ses amis qui l'y inhumèrent :

Ici repose Roderic, dernier Roi des Goths. Maudit soit la fureur impie et opiniâtre de Julien, homme perfide, sans religion, sans crainte de Dieu, cruel à soi-même, homicide de son maître, ennemi des siens, le destructeur de sa patrie, coupable envers tout le genre humain. Sa mémoire sera en horreur, et son nom sera à jamais flétri.

On dit que *Julien* se brouilla avec les Maures, qui l'enfermèrent dans une forteresse, où il finit misérablement ses jours. On ajoute que sa femme fut lapidée, et que son fils fut précipité du haut d'une tour de Ceuta.

Au reste quelques historiens varient beaucoup sur l'anecdote qu'on vient de rapporter. Il y en a qui pensent que la révolte du Comte *Julien* commença sous le règne de *Vitiza*, dont il avait épousé la sœur, et ils disent que ce fut *Vitiza*, et non *Roderic*, qui déshonora la fille de *Julien.* * Quoi qu'il en soit, ce fut ainsi que l'Espagne passa sous la puissance des Maures.

L'amour, qui venait d'opérer cette révolution, parut l'affermir; car *Abdalassin*, autrement *Abdalis* ou *Abdalaziz*, fils de *Muza*, étant devenu amoureux d'*Égilone*, veuve de *Roderic*, eut le talent de lui plaire, l'épousa, et, par ce mariage, qui fit espérer quelque tranquillité aux Chrétiens, il légitima, en quelque façon, l'usurpation des Maures.

* Ce Prince ne jouit pas long-tems de son bonheur : son épouse l'ayant engagé à se faire couronner à la manière des Goths, il fut assassiné par ses troupes tandis qu'il faisait ses prières, parce qu'elles crurent qu'il avait renoncé à l'Islamisme, pour se faire chrétien, ou plutôt parce qu'ils le soupçonnèrent de vouloir se rendre indépendant

du Calife. En effet, on croit qu'*Églone*, naturellement ambitieuse, et s'étant emparé de l'esprit d'*Abdulaziz* par ses grâces et sa beauté, lui en avait donné le conseil. * An 716.

* ROGER.

PIERRE ROGER ou *Rogies* était un Troubadour très-renommé; les uns le font chanoine de Clermont, d'autres d'Arles et de Nîmes. Quoi qu'il en soit, étant jeune, avec une belle figure, de la naissance et de l'esprit, il crut qu'il figurerait mieux dans le monde que dans un cloître : en conséquence il renonça à ses bénéfices, et se mit à faire et à jouer d'ingénieuses comédies qui lui donnèrent de la réputation. En parcourant différentes Cours, ainsi que le faisaient en ce tems les Troubadours, il arriva dans celle d'*Ermengarde* de Narbonne, femme de *Roger*, Comte de Foix.

Ce fut là, si l'on en croit quelques auteurs italiens, que l'amour voulut favoriser *Pierre Roger*; car, disent-ils, « il reçut tant de faveurs d'*Ermengarde*, qu'il en devint » amoureux; qu'elle, de son côté, l'aima tant, qu'elle ne » refusa rien de ce que l'amour lui put faire désirer; qu'elle » en fut blâmée de toute sa Cour, et qu'elle fut obligée de » le renvoyer. »

On dit aussi que ce même Troubadour devint amoureux de *Huguette de Baux*, dite *Baulzotte*, de l'ancienne maison de Balz, et qui fut fille d'honneur de la Comtesse de Foix, *Ermengarde*, dont on vient de parler. On ajoute que *Pierre Roger* gagna entièrement le cœur de sa maîtresse qui lui accorda des *grâces excessives*, et même les dernières preuves d'amour; aussi il composa pour elle beaucoup de chansons et d'autres vers. Ces deux amans firent tout ce qui dépendait d'eux pour cacher aux yeux du public leur tendre liaison ; cependant les parens de *Huguette* la devinèrent, et pour venger l'honneur de la jeune demoiselle qui ne se plaignait pas de l'avoir donné à l'amour, ils assassinèrent *Pierre Roger* en 1530.

On croit que *Huguette de Baux*, après la cruelle mort de

de son amant, épousa *Blacasse de Beauclinar*, Seigneur d'Aulps en Provence. On met cette dame au nombre des poëtes Provençaux. *

* ROHAN.

« Plus d'une fois je me suis étonné
Que ce qui fait la paix du mariage,
En est le point le moins considéré.
Lorsque l'on met une fille en ménage,
Les père et mère ont pour objet le bien,
Tout le surplus, ils le comptent pour rien;
Jeune tendron à vieillard appartient:
Et cependant je vois qu'ils se soucient
D'avoir chevaux à leur char attelés,
De même taille, et mêmes chiens couplés;
Aussi des bœufs qui de force pareille
Sont toujours pris; car ce serait merveille
Si, sans cela, la charrue allait bien.
Comment pourrait celle du mariage
Ne mal aller, étant un attelage
Qui, bien souvent, ne se rapporte en rien? »

Vraisemblablement le Prince de *Rohan* n'avait pas lu ces réflexions sages du bon *La Fontaine*, lorsqu'il épousa une femme jeune et belle; ou, s'il les connaissait, il se flatta que son étoile le garantirait d'un accident qui, dit-on, arrive très-souvent, mais sur-tout aux maris qui sont vieux; et le Prince de *Rohan* l'était. Ce qu'il y eut de plus heureux dans son aventure, c'est qu'après avoir eu des doutes assez forts sur la fidélité de son épouse, il les éclaircit de manière à reprendre toute sa confiance, et à se croire un être privilégié. Le lecteur pourra juger, d'après les faits que je vais citer sur la foi d'un historien, s'il eut tort ou raison: dans tous les cas, on ne peut qu'applaudir à sa prudence.

La Princesse de *Rohan*, garantie jusqu'alors de la corruption de la Cour, et jouissant de cette heureuse innocence qui ne sait pas calculer les divers degrés de la volupté, se contentait des douceurs et des agrémens que lui procurait son mari; elle ignorait que l'âge avancé de ce mari retranchait une partie des plaisirs qui convenaient

à sa jeunesse ; en un mot, elle n'avait encore aucune erreur à se reprocher, lorsqu'elle fit connaissance avec le Duc de *Richelieu*. Il venait de perdre sa seconde femme, qu'il avait aimée, sans lui être fidèle ; il chercha à se consoler de cette perte avec la jeune Princesse de *Rohan*. « S'il n'avait plus la fraîcheur de la jeunesse, il conservait une amabilité peu commune, qui lui donnait beaucoup d'avantage sur les jeunes gens ; il réunissait d'ailleurs une longue pratique à la théorie de l'art de séduire. Avec de pareilles armes, il fit bientôt de grands progrès dans le cœur d'une femme aussi novice.

» Elle était souvent à Versailles, et demeurait dans la galerie des Princes ; une femme-de-chambre devint la confidente de cette intrigue. *Richelieu* passait par un petit escalier noir, et était introduit chez madame de *Rohan* : la Princesse était grande, brune, et réunissait un esprit cultivé à la beauté la plus régulière. Sans être fière de tant d'avantages, elle imagina cependant qu'ils suffisaient pour mériter un hommage plus particulier ; elle ne tarda pas à connaître qu'elle s'était trompée. Les commencemens de cette agréable liaison furent heureux, rien ne troubla l'illusion où était la Princesse ; mais bientôt des jaloux lui firent connaître les allarmes : ils avaient instruit le Cardinal de *Rohan* des fréquentes visites de *Richelieu* ; cette Éminence ne l'aimait pas depuis l'aventure du fauteuil (*a*) : des espions furent payés, et leur rapport lui donna la certitude de l'amour de sa belle-sœur pour le Duc.

(*a*) « L'anecdote en est assez plaisante. Le Duc de *Richelieu* aimait beaucoup le musc, et ses habits étaient toujours fortement impregnés de cette odeur. Il alla un jour faire une visite à la Duchesse de Talard, et y resta une heure : le Cardinal de *Rohan* vint, dans la même soirée, voir aussi cette Duchesse, et le hasard voulut qu'on lui présentât le même fauteuil qu'avait occupé *Richelieu*. Ensuite il alla faire sa cour à la Reine qui, comme dévote, n'aimait pas les odeurs ; le fauteuil en était tellement empreint, que les habits du Cardinal s'en ressentaient. La Reine s'écria : Ah ! Monsieur le Cardinal, est-il possible d'être musqué à ce point ! je ne reconnais point là un Prélat ; quand vous seriez un second M. de *Richelieu*, vous n'auriez pas plus d'odeurs. Le Cardinal, stupéfait, bien sûr de ne pas mériter ce reproche, s'excusa, et protesta

» Le secret n'en fut bientôt plus un pour M. de *Rohan*, qui ne put croire à l'infidélité de sa femme; cependant on lui donnait tant d'avis sur sa conduite, qu'il résolut enfin de l'examiner. La mine fut heureusement éventée par les amans, et leurs actions plus circonspectes ne donnèrent aucun éclaircissement au mari: celui-ci eut recours à un moyen fort ordinaire, celui de prétexter des affaires qui devaient le retenir quelques jours à Versailles: il engagea la Princesse à rester à Paris; elle demeurait, pendant les petits voyages qu'elle y faisait, à l'hôtel de Soubise. Son premier soin fut de prévenir *Richelieu* de l'absence de son mari, et de lui donner un rendez-vous pour le soir même: le Duc s'y rend; mais à peine est-il dans les bras de la Princesse, que la femme-de-chambre, effrayée, accourt dire que le Prince est arrivé, et qu'il vient dans l'appartement de madame. *Richelieu* n'a que le tems de prendre ses habits et de se sauver chez la femme-de-chambre; les dangers qu'il court ne l'empêchent pas de la trouver jolie, et comme il était dans un instant à désirer un lit, il se met sans façon dans celui de cette fille.

» Le Prince de *Rohan*, à qui on avait positivement assuré que le Duc de *Richelieu* était venu le voir pendant son absence, cherche partout s'il le découvrira; il saisit différens prétextes pour faire une perquisition exacte dans l'appartement de sa femme, et lui dit qu'il est entré un homme suspect, qui est caché quelque part. Persuadé que le Duc n'est pas dans cet appartement, il va dans la chambre où était *Richelieu*, qui employait tous les moyens propres à déterminer la femme-de-chambre à coucher avec lui:

qu'il ne se servait pas de parfums. En approchant plus près de la Reine, il la persuada encore davantage qu'il ne disait pas la vérité, et elle se retira, en l'assurant qu'elle était scandalisée de le sentir ainsi ambré. Le Prélat, pétrifié, crut que c'était un prétexte pour l'éloigner, et ne pouvait deviner la cause de sa disgrâce: cependant d'autres personnes lui ayant fait le même reproche, et s'étant assuré lui-même qu'il était fondé, il chercha la source de ce phénomène. Il fut quelques jours à découvrir l'aventure du fauteuil, et courut aussitôt chez la Reine déclamer contre le Duc de *Richelieu*, qui l'avait exposé à un pareil désagrément. »

il entend venir quelqu'un, et n'a que le tems de se mettre entre la muraille et le lit ; mais le hasard le sert mal, le lit roule un peu, et il tombe sur le carreau ; c'était l'hiver, il faisait très-froid, et son habillement n'était pas propre à l'en garantir : heureusement pour lui que le Prince n'arriva qu'après cette chute ; mais s'il n'est pas découvert, il est condamné à rester long-tems dans cette froide et pénible position.

» le Prince interroge la femme-de-chambre, lui demande s'il n'est pas vrai que le Duc de *Richelieu* soit venu ce soir chez sa femme. Cette fille nie qu'il s'y soit présenté, et tâche de détruire les soupçons de son maître : il croit que l'argent fera davantage, et lui offre cinquante louis, si elle veut dire la vérité, ou au moins l'avertir quand le Duc de *Richelieu* viendra mystérieusement chez la Princesse. Le Duc, qui entend que la femme-de-chambre balbutie, et paraît incertaine de la manière dont elle répondra, a peur qu'elle ne découvre sa retraite, et ne le fasse surprendre dans le triste état où il est. Cependant sa tranquillité renaît bientôt ; cette fille est incorruptible, et paraissant toujours étonnée aux demandes du mari, elle le confirme dans l'opinion qu'elle ne sait rien, et que sa femme est innocente. Il lui paraît plus doux de se livrer à ce dernier sentiment, et il convient qu'il y a bien des gens qui s'amusent à troubler la tranquillité des ménages.

» Le tems qu'il mit à interroger la femme-de-chambre, et à faire ce beau raisonnement, était trouvé bien long par notre amant, qui gelait de froid, et n'osait faire aucun mouvement, pour ne pas compromettre la Princesse. Enfin le Prince lui laisse en sortant la liberté de rentrer dans le lit, et il implore la complaisance de la femme-de-chambre. Cent louis sont le prix de sa discrétion et de sa bonne volonté.

» Ce petit événement rendit le Duc et la Princesse plus circonspects. Le jour leur parut suffisant pour se donner des preuves de leur tendresse, et ils choisirent si bien leurs momens, que le mari ne put jamais rien découvrir ; au contraire, il crut que la calomnie avait attaqué la répu-

tation d'une épouse respectable, et il ne put se pardonner de s'être laissé infecter de son poison. » An 1741. *

* ROHAN. (Louis de)

Il est très-peu de personnes qui n'aient entendu parler de l'affaire du *Collier* de diamans, dans laquelle tant de gens furent impliqués, et dont les suites ne contribuèrent pas peu à augmenter les préventions contre la Reine.

Le principal acteur, au moins celui qui joua le plus grand rôle dans cette scène si embrouillée, fut le Cardinal de *Rohan*, Évêque de Strasbourg, jouissant de plus d'un million de revenus, et cependant tellement endetté depuis long-tems, qu'il trouvait à peine du crédit. On sait qu'avant la mort du Cardinal de *Rohan*, son oncle, il avait fait des dépenses au-delà de ses forces, et qu'il promettait toujours à ses créanciers de les payer, lorsqu'il serait Évêque de Strasbourg, promesse qu'il oublia très-facilement, et qu'il se mit bientôt dans l'impuissance de tenir, en multipliant ses dépenses, son train et ses dettes. Il était Grand-Aumonier de France, Administrateur des Quinze-Vingts, ce qui lui avait attiré des affaires désagréables avec le Parlement; il jouissait d'ailleurs de la réputation d'un homme aimable, généreux et galant.

Tel était le Cardinal de *Rohan*, lorsqu'il fut arrêté par ordre du Roi, et conduit à la Bastille. On mit les scellés sur ses papiers, tant à Paris qu'à Strasbourg et à Saverne. Le Roi écrivit au Prince de *Soubise* et à madame de *Marsan*, pour les prévenir de l'acte de rigueur qu'il était forcé d'exercer, en les assurant cependant qu'il ne s'agissait d'aucun crime contre l'État, ni contre sa personne; il leur permit même de voir le Cardinal.

« On prétend que le jour de l'arrestation de ce Prélat, *Louis XVI* le fit appeller dans son cabinet, où était la Reine, et lui dit alors: *Vous avez acheté des diamans de Bohmer? — Oui Sire. — Qu'en avez-vous fait? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la Reine. — Qui vous avait chargé de cette commission? — Une dame de condition, appellée la Comtesse de la Motte-Valois, qui m'a présenté une lettre*

de la Reine, et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté, en me chargeant de cette négociation. — *Comment, Monsieur,* lui dit la Reine, *avez-vous pu croire, vous, à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisissais pour conduire cette négociation, et par l'entremise d'une femme d'un pareil ordre?* — *Je vois bien,* répondit le Cardinal, *que j'ai été cruellement trompé; l'envie que j'avais de plaire à Sa Majesté m'avait fasciné les yeux; je n'ai vu nulle supercherie, et j'en suis fâché.* — *Mais Monsieur,* reprit le Roi, en lui présentant une copie de sa lettre à *Bohmer, avez-vous écrit une lettre pareille à celle-ci?* — *Je ne me souviens pas,* dit-il, *de l'avoir écrite.* — *Et si l'on vous montrait l'original signé de vous?* — *Si la lettre est signée, elle est vraie.* — *Expliquez-moi ce que signifient ces démarches auprès de Bohmer, ces assurances, ces billets;* le Cardinal pâlissait alors à vue d'œil, et s'appuyant sur la table: *Sire, je suis trop troublé pour répondre à Votre Majesté d'une manière.....* — *Remettez-vous, Monsieur le Cardinal, reprenez vos sens, et si notre présence vous trouble, passez dans ce cabinet, vous y trouverez des plumes, du papier et de l'encre, écrivez ce que vous avez à me dire pour votre justification.* Le Cardinal passa dans le cabinet; un quart-d'heure après, il présenta au Roi ce qu'il avait écrit; c'étaient quelques lignes embrouillées, et aussi énigmatiques que ce qu'il venait de dire. Alors le Roi lui dit: *Retirez-vous*; et aussitôt il fut arrêté par le Duc de Villeroi, qui le remit entre les mains du Comte *Dagoust*, qui le conduisit à la Bastille. »

Il entra auparavant dans son appartement, d'où il écrivit à l'abbé *Géorgelle*, son Grand-Vicaire, de brûler les papiers qu'il lui était important de soustraire, ce qui fit qu'on ne trouva rien sous les scellés qui pût lui faire tort.

Les premières nouvelles de sa détention firent saisir avec avidité tous les bruits qui pouvaient en faire connaître le motif. On parlait d'un collier d'un prix immense, qui avait été, disait-on, excroqué par le Cardinal, sous le nom de la Reine, et on mettait dans tout cela une dame *de la Motte*, qu'on disait être une des maîtresses de Son Emi-

sence. La curiosité devint encore bien plus grande, lorsqu'on sut que cette dame *de la Motte* avait été arrêtée à Bar-sur-Aube, et amenée à la Bastille; qu'on y avait également conduit un Baron de *Planta*, ainsi que le Comte et la Comtesse de *Cagliostro*. On chercha à connaitre particulièrement ces différens personnages, et on découvrit que cette dame *de la Motte* était *Valois* de son nom, et descendait de cette branche des Rois de France, par un bâtard de *Henri II*. On ajoutait qu'étant dans la plus grande misère, elle avait intéressé, par son nom, madame de *Boulainvilliers*, femme du Prévôt de Paris; que l'examen de ses titres l'avait fait reconnaître par le Gouvernement pour une *Valois*, ainsi qu'une de ses sœurs, et un frère qui avait été matelot; que ce frère, qui était devenu Enseigne dans la marine, était alors Lieutenant de vaisseau, sous le nom de Baron de *Saint-Remi de Valois*; que, quant à elle, elle avait épousé un M. *de la Motte*, Garde du corps d'un des frères du Roi; on ajoutait qu'elle était jolie, toute jeune, aimant la dépense, la galanterie et l'intrigue. Le faste dont elle s'environnait était si grand qu'elle avait un carrosse à six chevaux, des meubles superbes, et son mari portait des diamans à tous ses doigts.

Le Comte de *Cagliostro* était beaucoup moins connu, et il serait difficile de se former une idée précise de ce qu'il était, d'après tout ce qu'il en disait lui-même. Lorsqu'il fut arrêté, il passait pour un homme qui possédait des secrets merveilleux pour guérir les infirmités humaines, et il traitait gratuitement ceux qui avaient recours à lui. Cependant il faisait une dépense qui annonçait une grande fortune; il avait eu d'assez grands succès à Strasbourg, et c'était là qu'il avait connu le Cardinal de *Rohan*, sur l'esprit duquel il avait pris un grand empire. Enfin on disait que *Cagliostro* était un des chefs de la secte qu'on appellait des *Illuminés* en Allemagne, des *Martinistes* à Lyon, et des *Théosophes* à Paris. Dans un mémoire de madame *de la Motte*, au lieu d'être, comme il le disait, fils du Grand Maître de Malthe, *Pinta*, et petit-fils du Muphti de Médine, elle soutenait qu'il était le fils d'un cocher de Naples,

et que sa femme, qu'il qualifiait de Comtesse, n'était point fille de qualité, mais avait pour père le secrétaire d'un commis de la Daterie, etc. etc.

Cependant le Cardinal de *Rohan* ayant refusé de s'en rapporter à la clémence du Roi, parce qu'il soutenait n'en avoir pas besoin, attendu qu'il n'était pas coupable, et ayant choisi le Parlement de Paris pour être jugé, le Roi donna, à cet effet, des lettres-patentes conçues en ces termes.

« *Louis*, etc. ayant été informé que les nommés *Bohmer* et *Bossanges* auraient vendu au Cardinal de *Rohan* un collier en brillans; que ledit Cardinal, à l'insçu de la Reine, notre très-chère épouse et compagne, leur aurait dit être autorisé par elle à en faire l'acquisition, moyennant le prix de seize cent mille livres, payables en différens tems, il leur aurait fait voir, à cet effet, de prétendues propositions qu'il leur aurait exhibées, comme approuvées et signées par la Reine; que ledit collier ayant été livré par lesdits *Bohmer* et *Bossanges* audit Cardinal, et le premier paiement convenu entr'eux n'ayant pas été effectué, ils auraient eu recours à la Reine, nous n'avons pu voir, sans une juste indignation, que l'on ait emprunté un nom auguste, et qui nous est cher à tant de titres, et violer avec une témérité aussi inouïe le respect dû à la majesté royale; nous avons pensé qu'il était de notre justice de mander devant nous ledit Cardinal, et, sur la déclaration qu'il nous a faite qu'il avait été trompé par une femme nommée *la Motte de Valois*, nous avons jugé qu'il était indispensable de nous assurer de sa personne et de celle de ladite *la Motte de Valois*, et de prendre des mesures que notre sagesse nous a suggérées, pour découvrir tous ceux qui auraient pu être auteurs ou complices d'un attentat de cette nature, et nous avons jugé à propos de vous en attribuer la connaissance, pour être le procès par vous instruit et jugé, la Grand'Chambre assemblée, etc.

Le réquisitoire du Procureur-Général entre dans un détail qui donne de plus grands éclaircissemens sur cette sin-

gulière affaire. Il disait « qu'il avait été informé que vers la fin de Janvier 1785, le Cardinal de *Rohan* serait venu chez *Bohmer*, joaillier de la Couronne, et *Bossanges*, son associé ; que ces joailliers lui auraient montré un grand collier en brillans, comme une collection unique et rare en ce genre, ajoutant qu'il avait été estimé par les sieurs *Dogny* et *Maillard* un million six cent mille livres ;

» Qu'ils attendaient, d'un moment à l'autre, d'envoyer cette parure en Espagne, et lui auraient annoncé le désir qu'ils avaient de se défaire d'un effet d'un aussi grand prix ;

» Que le Cardinal avait répondu qu'il rendrait compte de la conversation qu'il venait d'avoir avec eux, et qu'il se chargerait peut-être de l'acquisition ; que ce n'était point pour lui ; qu'il était persuadé qu'ils accepteraient avec plaisir les arrangemens de l'acquéreur, mais qu'il ignorait s'il lui serait permis de le nommer ;

» Que, deux jours après, le Cardinal serait venu chez eux leur annoncer que de nouvelles instructions l'autorisaient à traiter avec eux, sous la recommandation expresse du plus grand secret ;

» Que ces joailliers lui ayant promis le secret, le Cardinal leur aurait communiqué les propositions, tant pour le prix que pour les échéances du paiement, au-dessous desquelles propositions ils auraient mis leur acceptation, le 29 Janvier 1785.

» Que, le premier Février suivant, le Cardinal leur aurait mandé de venir chez lui, et d'apporter l'objet en question ; qu'ils s'y seraient rendus, et lui auraient porté le collier ; qu'il leur aurait annoncé, pour la première fois, que c'était la Reine qui faisait l'acquisition, en leur montrant les propositions qu'ils avaient acceptées ; chacune desdites propositions émargées du mot *approuvé*, et à la marge de leur acceptation ces mots : *Approuvé*, *Marie-Antoinette de France*.

» Que le Cardinal leur aurait assuré que le collier serait livré dans la journée, et qu'il leur aurait dit en même tems que la Reine ne pourrait donner des délégations ; mais qu'il espérait qu'il leur serait tenu compte des intérêts ;

» Que, le même jour, premier Février, dans la soirée, lesdits *Bohmer* et *Bossanges* auraient reçu une lettre du Cardinal, écrite de sa main et signée de lui, par laquelle il leur aurait mandé que la Reine lui aurait fait connaître que ses intentions étaient que les intérêts de ce qui serait dû, après le premier paiement, leur fussent payés successivement avec les capitaux, jusqu'au parfait acquittement;

» Que, dans le même mois de Février, le Cardinal aurait montré à un particulier l'écrit à mi-marge, où étaient, d'un côté, les conditions du marché et les époques de paiemens, de l'autre l'acceptation des conditions prétendues approuvées et signées de la Reine;

» Que cependant la négociation du marché était faite *à l'insçu, et sans aucune mission directe ni indirecte de la Reine;*

» Que le premier paiement convenu par le marché n'ayant pas été effectué, lesdits *Bohmer* et *Bossanges* auraient présenté un mémoire à la Reine, pour obtenir leur paiement; qu'ils n'avaient pas tardé d'être instruits que la Reine n'avait pas reçu le collier qu'ils présumaient avoir été livré à cette Princesse; qu'il paraît qu'une femme nommée *la Motte de Valois*, est impliquée dans les faits, comme ayant trompé le Cardinal, suivant la déclaration qu'il en a faite; que la connaissance de tout ce qui peut concerner un marché, où l'on a osé compromettre le nom auguste de la Reine, supposer son approbation et sa signature, et présenter son approbation et sa signature supposées, comme véritablement émanées de la Reine, ayant été attribuée à la Cour, la Grand'Chambre assemblée, par des lettres-patentes qui y ont été enregistrées, il est du devoir du Procureur-Général du Roi d'en rendre plainte, et d'en faire informer à sa requête: A ces causes, etc. etc. »

On se doute bien que madame *de la Motte*, gravement inculpée dans une affaire aussi sérieuse, fit des efforts pour prouver son innocence. Dans un de ses mémoires, après avoir parlé de sa naissance, de son éducation, de son mariage, des services que lui avait rendus madame de

Boulainvilliers, elle disait que c'était dans un voyage par elle fait à Strasbourg, pour y voir sa bienfaitrice qui y était malade, et entre les mains de *Cagliostro*, qu'elle avait fait connaissance avec le Cardinal de *Rohan*, à qui elle fut recommandée par madame de *Boulainvilliers*, en mourant; que ce Prélat lui donna des secours, et s'intéressa chaudement pour elle; que le sieur *Bossanges* s'étant adressé à elle, pour lui procurer la vente du collier, elle en avait parlé au Cardinal, qui se transporta chez les joailliers, y fit le marché du collier, en montrant l'acceptation et la signature de la Reine; que ce Prélat savait si bien que le collier n'était pas pour cette Princesse, qu'il avait donné, à plusieurs reprises différentes, à M. et madame *de la Motte* des diamans dépécés de ce collier, pour les vendre; qu'il avait engagé M. *de la Motte* à passer en Angleterre, pour y vendre des diamans et en faire monter, et que de ces négociations, on avait déjà donné au Cardinal trois cent sept mille livres, etc.

Si ce mémoire était mal écrit, il y avait au moins assez d'adresse, en ce que, d'après son exposé, on ne devait pas soupçonner madame *de la Motte* de s'être mêlée du marché du collier, ni d'avoir pu faire croire au Cardinal que le collier était pour la Reine; enfin elle se justifiait de la vente des diamans, en disant que c'était le Cardinal qui les lui avait donné à vendre, sans qu'elle sût d'où ils provenaient. C'est qu'elle savait bien qu'il était très aisé de prouver qu'elle s'était présentée chez plusieurs joailliers, et qu'elle avait vendu beaucoup de diamans. Un joaillier, entr'autres, déposa que madame *de la Motte* était venue lui proposer d'acheter des diamans qu'elle disait lui avoir été donnés en présent par un Américain auquel elle avait rendu des services importans; que ce joaillier la pria de lui confier ces diamans, parce qu'ils faisaient un objet trop considérable, pour qu'il pût lui seul en faire l'acquisition; qu'on les lui laissa, et qu'on avait trouvé trop faible l'offre qui en fut faite, et que cependant ils avaient été vendus à un autre joaillier pour le même prix.

Madame *de la Motte*, en accusant ainsi le Cardinal, à

qui elle convenait avoir de grandes obligations, attribuait toute la faute à *Cagliostro* qui, disait-elle, avait un pouvoir absolu et incroyable sur l'esprit du Cardinal, et au Baron de *Planta*, l'un des élèves de *Cagliostro*, écuyer du Cardinal, et le trompant de concert avec le docteur.

On introduisit bientôt dans cette étonnante affaire une autre actrice qui commença à dévoiler le mystère: elle se nommait *Oliva;* elle fut arrêtée en vertu d'un arrêt de prise de corps. Suivant le mémoire qu'elle fit paraître, elle se nommait *le Guay*, était née d'une famille honnête, mais peu fortunée; elle allait souvent au Palais-Royal, et ce fut là où elle fit connaissance avec le Comte *de la Motte*, qui lui amena la Comtesse son épouse. Celle-ci, après lui avoir déclaré qu'elle avait toute la confiance de la Reine, lui proposa de faire quelque chose d'agréable à Sa Majesté, que pour cela elle recevrait quinze mille livres, et un cadeau de la Reine bien supérieur en valeur. La demoiselle *Oliva* ayant répondu qu'elle serait trop flattée d'obéir, fut conduite à Versailles, où on l'habilla, et on lui remit une petite lettre, en la prévenant qu'elle devait la donner, avec une rose, à un très-grand Seigneur qui se présenterait à elle, sur le minuit, dans le parc du château, et qu'elle lui dirait: *Vous savez ce que cela veut dire.* On l'avertit que la Reine se trouverait dans le même lieu, pour observer comment elle remplirait sa mission. Le tout s'exécuta: la dame *de la Motte* plaça mademoiselle *Oliva* près d'une charmille, par une nuit très-obscure, elle la quitta, et alla trouver le grand Seigneur; il arriva, et s'inclina devant mademoiselle *Oliva*, tandis que madame *de la Motte* se tenait à l'écart, et était témoin de la rencontre. La demoiselle était si troublée, qu'elle oublia de donner la lettre qui resta dans sa poche, et elle n'offrit que la rose. Cependant madame *de la Motte* accourut vers eux, et dit très-bas, mais avec précipitation: *Vite, vite, venez.* L'inconnu, qui était le Cardinal de *Rohan*, disparut. Le sieur *de la Motte* s'empara de mademoiselle *Oliva*, tandis que sa femme et le Cardinal s'en allaient de leur côté. La dame *de la Motte* revint deux heures après, et elle as-

sura que la Reine était très-contente. Mademoiselle *Oliva* représenta la lettre qu'elle avait oubliée de donner, on lui dit qu'il n'y avait pas de mal; on la jetta au feu, ainsi qu'une prétendue lettre de la Reine, après en avoir fait lecture à mademoiselle *Oliva*, pour lui confirmer la satisfaction de Sa Majesté.

« Depuis ce tems, mademoiselle *le Guay*, qualifiée du titre de Baronne d'*Oliva* par les sieur et dame *de la Motte*, continua de les voir fréquemment, de manger chez eux en compagnie, à la ville et à la campagne, pendant environ six semaines. Elle reçut, en divers paiemens, quatre mille deux cent soixante-huit livres, à compte sur les quinze mille qu'on lui avait promis, et on finit par lui déclarer qu'on ne pouvait lui en donner davantage. Depuis ce moment, elle ne les revit plus. »

Cette aventure, en faisant concevoir à mademoiselle *Oliva* des espérances de fortune, lui fit augmenter sa dépeuse: ne pouvant satisfaire ses créanciers qui la tourmentaient, elle se retira à Bruxelles, et ce fut là qu'on l'arrêta; on l'amena à la Bastille, et fut ainsi impliquée dans l'affaire du collier dont elle n'avait aucune connaissance. Tels étaient ses moyens de défense; son mémoire donna les plus heureuses préventions en sa faveur. On se douta bien qu'elle était une courtisanne, et on prétendit que ce titre deviendrait le principe de sa fortune. Il y avait une espèce de défi entre les Seigneurs de la Cour à qui l'entretiendrait; on la mettait à l'enchère, et chacun voulait mériter le premier ses faveurs, lorsqu'elle sortirait de la Bastille.

Peu de tems après on sut qu'elle était grosse lorsqu'on l'avait arrêtée, et qu'elle était accouchée en prison d'un garçon. On assura que le père s'était fait connaître, avait envoyé ses titres et qualités, pour que l'enfant fût baptisé en son nom, et il s'annonçait pour vouloir épouser la mère, lorsqu'elle serait libre; ce qui désorienta un peu ceux qui avaient des projets sur elle.

Je ne dirai rien des mémoires d'un nommé *Bette d'Étienville*, et d'un Baron de *Fages* qui figurèrent aussi dans

cette affaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport avec le collier, et qu'on pourrait seulement en conclure que madame *de la Motte* fit jouer encore un rôle à mademoiselle *Oliva*, sous le nom de madame de *Longueville*, pour tromper le Baron de *Fages*.

Je ne dirai rien également de l'intervention du Pape et du Clergé pour empêcher que le Cardinal de *Rohan* fût jugé par le Parlement, intervention à laquelle on n'eut aucun égard.

On vit paraître encore un nouveau personnage, nommé *Antoine Rétaux de Villette*, ancien gendarme, qui déclara et déposa qu'il avait écrit, sous la dictée de madame *de la Motte*, l'écrit prétendu fait et signé par la Reine; mais ce témoignage était seul et unique.

On fit, dans le tems un vaudeville, sur l'air *O Filii*, et dans lequel on fait figurer les acteurs dont on vient de parler.

Nous voici dans le tems paschal;
Que dites-vous du Cardinal?
Apprenez-nous s'il chantera
Alleluia.

Le Saint-Père l'avait rougi,
Le Roi de France l'a noirci,
Le Sénat le savonnera,
Alleluia.

Que *Cagliostro* ne soit rien,
Qu'il soit maltois, juif ou chrétien,
A l'affaire que fait cela?
Alleluia.

A Versailles, comme à Paris,
Tous les grands et tous les petits,
Voudraient élargir d'*Oliva*,
Alleluia.

Planta, du fond de sa prison,
Demande grâce au bon Baron, (*a*)
Qui lui dit qu'il y restera,
Alleluia.

(*a*) C'est le Baron de Breteuil qui, dit-on, retenait à la Bastille M. de *Planta*, quoiqu il n'y eût point de décret contre lui.

De *Valois* l'histoire insensée
Par un roman fut commencée;
Un collier la terminera,
Alleluia.

Le pauvre *Bette d'Étienville*,
Au lieu de la belle *Courville*,
Sur un poteau s'accolera,
Alleluia.

Voici l'histoire du procès
Qui met tout Paris en accès;
Nous dirons quand il finira,
Alleluia.

Parut enfin le mémoire du Cardinal de *Rohan*; il était fait par M. *Target*, qui venait d'être reçu à l'Académie Française, et qui ne prouva pas, par ce mémoire, qu'il méritait cette place; car on le trouva mal écrit, mal rédigé. Si on eut ajouté foi à ce qu'il renfermait, on aurait pu regarder le Cardinal comme un homme plus que simple, qui avait été dupe des escrocs les plus maladroits, et dans des objets assez sérieux et assez importans pour y regarder de très-près. Le fond de sa justification roulait sur ce qu'il avait cru, en achetant le collier, ne faire qu'exécuter les ordres de la Reine. On fit sur son mémoire une chanson sur l'air *de la Fanfare de Saint-Cloud*, la voici:

Target, dans son gros mémoire,
A tracé, tant bien que mal,
L'étrange et fâcheuse histoire
De ce pauvre Cardinal,
Où la verbeuse éloquence
De cet orateur pressant,
Prouve, jusqu'à l'évidence,
Que c'est un grand innocent.

J'entends le Sénat de France
Lui dire un de ces matins:
Ayez un peu de décence,
Et laissez-là les catins;
Mais le Pape moins honnête,
Pourrait dire à ce nigaud:
Prince, à qui n'a point de tête,
Il ne faut point de chapeau.

Enfin après une instruction longue et volumineuse, intervint arrêt dont le dispositif contient ce qui suit:

1.° La pièce, base du procès, les approuvés et signatures en marge de l'écrit en question, déclarés frauduleusement apposés sur icelui, et faussement attribués à la Reine.

2.° *La Motte*, contumace, condamné aux galères à perpétuité.

3.° La femme *de la Motte* fouettée, marquée sur les deux épaules de la lettre V, la corde au cou, et enfermée à l'Hôpital à perpétuité.

4.° *Villette* banni à perpétuité, sans fouet ni marque.

5.° La demoiselle *Oliva* hors de Cour.

6.° *Cagliostro* déchargé de l'accusation.

7.° Le Cardinal déchargé de toute espèce d'accusation, les termes injurieux contre lui répandus dans les mémoires de la dame *de la Motte* supprimés; permis au Cardinal de faire imprimer l'arrêt.

Le public crut, comme le Parlement, que M. et madame *de la Motte* étaient les véritables coupables. Quant au Cardinal, tout le monde fut persuadé que l'amour et l'ambition avaient été cause de cette affaire, dont les suites devinrent si désagréables pour lui. On fut convaincu que madame *de la Motte*, femme déliée et intrigante, après avoir été la maîtresse du Cardinal, et connaissant parfaitement le faible de son caractère, parvint à lui faire croire qu'elle avait quelque accès à la Cour et auprès de la Reine; qu'alors elle lui insinua que Sa Majesté serait enchantée d'avoir le collier dont il s'agit, présent qu'elle récompenserait par ses faveurs et sa protection; que lorsque le Cardinal bien endoctriné eut fait le marché des diamans, on chercha et on trouva cette demoiselle *Oliva* qui, dit-on, ressemblait à la Reine, qui, dit-on encore, en accordant, ou au moins promettant ses faveurs au Cardinal, lui laissa croire qu'elle était la Reine elle-même. De-là la scène dans le parc de Versailles, etc.

Une autre anecdote, si elle est vraie, prouverait encore combien on chercha à induire en erreur le Cardinal. « On prétend

prétend que madame *de la Motte*, quelques mois avant son arrestation, alla trouver un sieur *Regnier*, orfèvre-bijoutier, sur le Pont-Saint-Michel, avec une boite remplie de diamans, et un portrait; c'était celui de la Reine, mais dans un état fort indécent, et décolletée jusqu'au nombril. Elle proposa à cet artiste d'enchâsser cette miniature avec un secret de façon à la produire, ou à la cacher, comme l'on voudrait. Le sieur *Regnier* témoigna sa surprise et son indignation de ce qu'on le choisissait pour une pareille œuvre. Madame *de la Motte* le rassura, en lui ajoutant que c'était la Reine même qui l'avait chargée de cette commission. Alors l'artiste se rendit à ses instances, et la boite enrichie du portrait fut donnée au Cardinal comme une preuve de la satisfaction de Sa Majesté. »

Tandis que ce Prélat, enthousiasmé de sa bonne fortune, calculait les avantages immenses qu'elle devait lui procurer, sur-tout la place de premier Ministre à laquelle il aspirait, madame *de la Motte*, à qui le collier avait été confié, pour le remettre à la Reine, le dépéçait, en vendait quelques parties, avec le prix desquelles elle achetait un carrosse, des chevaux, meublait magnifiquement sa maison de Bar-sur-Aube, aux yeux des concitoyens de son mari qui savaient qu'il n'avait rien, et qui ne pouvaient comprendre d'où lui provenait une fortune aussi grande et aussi subite. Ce mari lui-même était en Angleterre, où il vendait des diamans, et en faisait monter, ainsi que cela fut attesté et certifié par deux joailliers anglais.

Ce qu'il y eut de plus inconcevable en tout cela, ce fut la crédulité du Cardinal. La Reine ne lui pardonna jamais; elle le fit exiler dans ses abbayes. On sait qu'il fut député à l'Assemblée Constituante, et qu'il y parut malgré la Cour. On sait encore que, voyant les factions qui tendaient à détruire le Gouvernement et la France, il se retira sur les terres de l'Empire, où il mourut, après avoir soutenu de sa bourse et de son crédit la cause des émigrés.

Il ne sera pas inutile de rapporter une anecdote flatteuse pour ce Prélat. Tandis qu'il n'était encore connu que sous

le nom de *Prince Louis*, il avait eu le talent de plaire à la Comtesse *de Brionne*, sa cousine, une des plus belles femmes de la Cour, et qui, dit-on, avait réfusé ses faveurs à *Louis XV*. Le Prince *Louis* eut la petite vérole; la Comtesse eut le courage de s'enfermer avec lui, et de ne pas le quitter que sa guérison ne fût parfaite. Cette preuve d'un tendre attachement fut admirée de tout Paris.

Madame *de la Motte*, par une suite du merveilleux et de l'incroyable qui se trouvait dans l'affaire du collier, après avoir subi son jugement, trouva le moyen de sortir de l'Hôpital-Général, où elle était renfermée, se retira en Angleterre, y fit paraître un mémoire affreux, dans lequel elle attaquait sans pudeur et sans ménagement la réputation de la Reine, mémoire dont on ne croit pas devoir parler, par égard pour la mémoire d'une Princesse infortunée, qui, si elle a eu quelques torts, les a furieusement expiés par une suite de malheurs, de tourmens, de vexations, de tortures et de supplices que la postérité croira difficilement. (*a*)

(*a*) Le Français, qui aime à s'égayer de tout, même aux dépens des personnes qu'il aime et qu'il respecte, accusa long-tems cette Princesse d'infidélité envers son époux. On peut citer sur cela, entr'autres, la chanson suivante, sur l'air : *Ton mouchoir, belle Raymonde.*

L'amour est un méchant drôle
Qui se rit même des dieux ;
Si l'on n'en croit ma parole,
Ce trait le prouvera mieux.
Fier de son pouvoir suprême,
Rien ne peut l'intimider,
Il chiffonne un diadême,
Comme un chapeau de berger.

La déesse de Cithère,
Un beau jour du haut des cieux,
Sur la plaine de la terre
Ayant baissé ses beaux yeux,
Apercut près de la Seine
Berger dont l'éclat divin
Valait bien, dit-on, la peine
Qu'on laissât pour lui Vulcain. (*)

(*) On sait que *Louis XVI* s'amusait, s'occupait même souvent à forger et à faire des serrures.

Cette femme *la Motte* a fini en Angleterre sa triste et coupable carrière, soit par le poison, soit en se précipitant d'une fenêtre dans la rue.

Son mari, au moyen de la révolution, est rentré en France, a échappé, par le plus grand bonheur, aux massacres de Septembre, quoiqu'il fut enfermé avec les infortunées victimes de la fureur et de la barbarie; il fut ensuite arrêté à Bar-sur-Aube, enfermé comme suspect à Troyes, pillé et volé, comme tant d'autres, par ordre de

---

A son char Vénus attèle
Et colombes et désirs,
Et de la voûte immortelle
Descend avec les plaisirs.
Vulcain, d'une main ardente;
Durant ce voyage-là,
Frappait l'enclume brûlante
Dans les cavernes d'Etna.

Jà la céleste héroïne,
Loin du noble forgeron,
Presse sa bouche divine
Sur celle de Céladon:
Peut-être, au sein de la terre,
Et suant comme un forçat,
Sans se douter de l'affaire,
Vulcain forge un cadenat.

Autour de mon couple tendre
Les Amours dansent en rond,
L'amant ne cesse de prendre
Les deux immortels té....
Vulcain, à forger se tue;
Son épouse et le berger,
A chaque coup de massue,
Répondent par un baiser.

Je veux prouver à la terre,
Par cette aventure ci,
Que la Reine de Cithère
Aimait beaucoup son mari.
Du charmant objet qu'on aime
On adopte le penchant;
Vénus était tout de même,
Elle forgeait joliment.

Rousselin. Rendu à la liberté, il séduisit et épousa la jeune femme divorcée d'un prétendu émigré, et après avoir mangé toute sa fortune; il offrait au mari de lui rendre la femme, parce qu'elle n'avait plus rien à lui donner.

Mademoiselle *Oliva* mourut de la petite vérole, peu de tems après être sorti de prison.

Cagliostro se fit enfin connaître pour un aventurier, fut arrêté à Rome, et périt dans les fers.

Le Baron de *Planta* fut élargi.

Telle fut la fin d'une affaire qui fit beaucoup de bruit dans le tems, et dans laquelle l'amour et les femmes jouèrent le principal rôle. An 1786.

Je crois devoir ajouter ici ce qu'on trouve dans un ouvrage récemment imprimé, concernant l'affaire du *collier*, et les motifs de la haine du Duc d'*Orléans* contre la Reine et la Famille Royale.

« *Breteuil*, dit l'auteur que je vais copier, Ministre sous *Louis XVI*, et alors secrétaire de *Louis XV*, avait été nommé Ambassadeur, pour aller chercher la dernière Reine Dauphine venant en France recevoir la main de *Louis XVI*. Le Prince de *Soubise* rappella à *Louis XV* la parole qu'il lui avait donnée, qu'un *Rohan* aurait l'honneur d'amener à la Cour la Dauphine. *Breteuil* était nanti des pouvoirs, on les lui retira pour les remettre au Car-

---

Dieux! quelle charmante encolure!
Et quel aimable marteau!
L'amour forge et se consume
A souffler sur le fourneau.
Vulcain nerveux et robuste,
Frappe *bis* avec effort,
Vénus frappe un peu plus juste,
Mais ne frappe pas si fort.
Toutes les nuits, dit l'histoire,
La friponne doucement
Quitte le sein de la gloire
Pour le sein de son amant.
Quoi! j'excuse sa faiblesse!
N'avait-elle pas raison?
Berger qui nous intéresse
Vaut mieux qu'un forgeron.

dinal de *Rohan*, et il eut l'ambassade de Londres, au lieu de celle d'Autriche. Il se lia alors avec d'*Orléans* pour concerter sa vengeance.

» *Marie Antoinette* parut jolie au Prélat ; elle crut voir l'amour sous la mitre de l'Ambassadeur ; de ce moment la calomnie et la médisance eurent beau jeu. Le Cardinal, fier de sa conquête, mangea ses bénéfices à la Cour. *Louis XV* avait confiance en lui au moment où il était allé à Strasbourg, et que la *Dubari*, en faveur, cherchait à indisposer le Roi contre sa belle-fille. Le Prince demanda au Cardinal ce qu'il pensait, celui-ci, qui soupçonnait déjà son illustre amante de quelque infidélité, s'étant retiré un peu piqué, répondit à *Louis XV*: *La Dauphine est une aimable Princesse ; elle est un peu coquette et mondaine, il serait prudent de la veiller de près.* La *Dubari* ne fit point mystère de cette lettre, qu'on retrouva toute entière dans sa vie privée, imprimée en 1774. *Louis XV* la resserra dans un tiroir à secret de son secrétaire.

» A la mort du Monarque, ce secrétaire fut porté au garde-meuble; *Breteuil* le visita, et trouva l'original de cette lettre que le Cardinal déniait. Un jour que la Reine, faisant une partie, s'étendait en éloges sur M. de *Rohan*, *Breteuil*, qui était à l'embrâsure d'une croisée, reprit en riant: *On s'intéresse souvent pour des ingrats.* La Reine le mit au défi de la preuve ; il montra la fameuse lettre qui causa la disgrâce du Cardinal. Celui-ci, pour regagner les faveurs de son illustre amante, fit rechercher les diamans qui devaient monter le fameux *collier*. La Reine, comme *Éryphile*, reçut l'offre du *collier*, et s'engagea simulément de l'acquitter, pour ôter le soupçon à *Louis XVI*. Les finances étaient obérées, et *Rohan* voulait ne paraître qu'avoir fait les avances, tandis qu'il s'était déclaré payeur aux joailliers à qui il avait annoncé que le cadeau était pour la Reine. La somme ne s'étant pas trouvée au jour dit, et le *collier* étant démonté et engagé par les intrigues *de la Motte*, le Cardinal fut arrêté et poursuivi comme faussaire, à la sollicitation de *Breteuil*; de-là la fameuse cause. Le Parlement enflammé par d'*Orléans*, prononça

N 3

en faveur du Cardinal; on rejetta la faute sur quelques misérables filous, qui furent ensuite relaxés, pour donner plus d'odieux à la Cour. Cependant *Louis XVI*, étourdi des murmures et des bruits scandaleux qui attaquaient les mœurs et l'économie de la Reine, tint un conseil de famille, pour savoir quel parti il prendrait sur elle. Le Duc de *Penthièvre* lui conseilla de la mettre au Val-de-Grâce: un appartement fut préparé pour l'y recevoir; mais le Roi changea d'avis, ne voulant pas, dit-il, servir de risée à son peuple. La Reine soupçonnant d'*Orléans* d'avoir aidé à ce conseil, rompit en visière avec lui, et résolut de s'en venger.

» Au bout de deux ans, le Duc d'*Orléans* voulant faire sa paix avec la Cour, demanda au Roi, pour sa fille aînée, la main du Duc d'*Angoulême*, fils aîné de M. le Comte d'*Artois*. Le Roi répondit, en bon père de famille: Eh bien, nous verrons cela, j'en parlerai à mon frère. M. d'*Artois* y consentit; les accords se firent un après-midi; la Reine en fit compliment à M. d'*Orléans*, qui donna, le soir, un grand bal au Palais-Royal, où il invita toute la Cour. Le Roi s'en dispensa; la Reine s'y trouva pour le narguer. Le lendemain, le notaire de la Cour, *Richard*, alla à Versailles pour dresser le contrat; la Reine avait saisi ce moment pour se venger du conseil du Duc de *Penthièvre*, et des obscénités que le Duc d'*Orléans* avait secrètement fait imprimer contre elle, par dépit, à la naissance du premier Dauphin: *Sire*, dit-elle au Roi, *vous n'y pensez pas de marier votre neveu à la fille d'Orléans, tandis que ma sœur, Reine de Naples, a une Princesse qu'elle lui destine*. Le Roi, quoiqu'avec peine, revint sur sa parole, et le Duc, d'après ce refus, jura et consomma, par la révolution, la perte de la Famille Royale et la sienne. » *

* ROI.

« Monsieur *Roi* avait un talent universellement reconnu pour les opéras et les ballets. Ses mœurs basses empêchaient qu'on ne lui rendît toute la justice qu'on lui devait pour ses ouvrages lyriques. Depuis *Quinault*, per-

sonne n'avait été plus loin que lui dans le goût de l'opéra ; c'était même un génie en ce genre ; il s'était frayé, par ses ballets, une route nouvelle, que *Quinault* n'avait point tentée, ou du moins n'avait fait qu'essayer. *Callirohé*, qui est un opéra excellent, et quelques autres qui n'avaient pas réussi à cause de la musique, prouvent encore que ce n'était point dans les ballets seulement qu'était renfermé son talent ; mais la bassesse de son ame, les coups de bâtons qu'il avait reçus de qui lui en avait voulu donner, la façon infame dont il était c... volontaire, ses disgrâces dans le commerce de la vie, et, pour ainsi dire, la bêtise dont il était dans le monde, étaient cause qu'il ne jouissait pas de la réputation et de la célébrité que ses ouvrages devaient lui donner. *Fontenelle* disait de lui que c'était l'homme d'esprit le plus bête qu'il eut jamais connu.

Après cette petite digression, qui sert à faire connaître M. *Roi*, et que j'ai tirée d'un auteur contemporain, qui connaissait parfaitement l'homme dont il parle, il faut entrer dans le détail de son cocuage, ce qui est l'objet principal de cet article.

Sa femme était entretenue depuis douze ou quinze ans par M. *le Riche*, Fermier-Général. « Cette pauvre diablesse, dit l'auteur dont je viens de parler, n'est pas si coupable qu'une autre femme de l'avoir fait c..., et de s'être fait entretenir par *le Riche* ; l'avarice de son mari l'aura menée là, plutôt que son inclination. Je ne voudrais pas même jurer que *Roi* n'ait été le maq .... de sa femme ; son consentement, du moins, doit avoir été par la suite donné bien formellement, vu la publicité et l'indécence avec lesquelles *le Riche* entretint madame *Roi*. On fit sur ce vilain c... l'épigramme suivante :

Quand on est c... par *le Riche*,
De jour en jour on s'arrondit ;
Sa fortune en vain l'on affiche
Sous le titre du bel esprit.
Cocuage donne à repaître,
On n'y fait plus tant de façon ;
De son honneur on est le maître,
Quand on profite, tout est bon.

Coche, opéras, odes sifflées,
Passions jadis, aujourd'hui non;
Époux de bêtes épaulées,
Sont chassés du sacré vallon.

An 1750.*

* ROMAIN IV.

Constantin Ducas, Empereur de Constantinople; laissa en mourant trois fils, *Mahel*, *Andronic*, et *Constantin*. Pour leur assurer sa succession, il fit dresser un acte par lequel tous les Grands de l'Empire s'engagèrent à ne jamais reconnaître d'autre Empereur que ses enfans. Par surcroît de précautions, l'Impératrice *Eudocie* promit de ne point se remarier, et sa promesse fut déposée entre les mains du Patriarche *Xiphilin*.

Quelques mois s'écoulèrent avec assez de tranquillité; mais *Eudocie* s'aperçut et sentit qu'elle avait trop promis. *Romain*, fils de *Diogène*, maître de la garde-robbe, ne contribua pas peu à lui faire regretter l'engagement qu'elle avait imprudemment pris. Il eut le talent de la consoler et de lui plaire; elle le déclara Maître des Offices et Général des armées, pour s'opposer aux progrès rapides que faisaient les Turcs; c'était peut-être assez pour l'Impératrice; mais l'ambition de *Romain* n'était pas encore satisfaite: le titre d'Empereur était le plus grand, le plus vif de ses désirs, et c'était le pas le plus difficile à faire, au moins le plus embarrassant.

Comment, en effet, pouvoir retirer des mains du Patriarche cette fatale promesse? *Eudocie*, livrée à l'homme qui l'avait séduite et subjuguée, n'était plus dans le cas de balancer sur aucune démarche. « La plus ingénieuse de « toutes les passions lui inspira de l'adresse. »

Elle envoya chez le Patriarche un eunuque adroit et intelligent, qui était dans la confidence; il déclara, sous le secret, à *Xiphilin* que l'Impératrice brûlait d'amour pour *Bardas*, frère du Prélat; que son plus grand désir serait de l'épouser; mais qu'elle n'ose en faire la proposition, à cause de sa promesse et de la vertu du Prélat. Cette confidence eut tout le succès qu'on pouvait espérer. Xi-

philin oubliant son devoir pour satisfaire son ambition et sa vanité, fit venir les Sénateurs l'un après l'autre, et parvint à obtenir leur consentement, pour supprimer la promesse d'*Eudocie*. Cet écrit rendu et annullé, le Patriarche s'attendait à voir récompenser son zèle et sa complaisance par l'élévation de son frère : quelle fut sa surprise et sa honte en voyant l'Impératrice donner sa main et l'empire à *Romain Diogène*! Il fallut applaudir et se taire.

Deux ans après *Romain IV* fut fait prisonnier dans un combat contre les Turcs. Le Sultan le renvoya généreusement et honnêtement; mais avant son retour, comme on avait été instruit promptement à Constantinople de sa défaite et de son malheur, *Jean Ducas*, frère du défunt Empereur, fit raser l'Impératrice *Eudocie*, après l'avoir renfermée dans un couvent, et *Michel Ducas*, son neveu, fut reconnu seul Empereur, sous le nom de *Michel III*, dit *Parapinace*.

Romain, qui ignorait peut-être tous ces événemens, ou qui au moins croyait que sa presénce rétablirait ses affaires, rassembla une armée; mais ayant été vaincu deux fois, il fut obligé de se rendre, sous la promesse solennelle qu'on ne lui ferait aucun mauvais traitement. *Jean Ducas* ne crut pas devoir la tenir; il fit crever les yeux de *Romain* avec tant de cruauté et de violence, qu'il mourut peu de jours après. L'an 1071.

On dit que *Romain Diogène* ayant voulu enlever la couronne à *Eudocie*, après la mort de *Constantin Ducas*, elle le fit condamner à mort; mais qu'ayant eu la curiosité de le voir avant l'exécution, elle fut si touchée de sa bonne mine, qu'elle lui accorda sa grâce. « Tous les assistans, dit un historien, plaignaient le sort d'un guerrier plein de valeur, seul capable de défendre l'empire; mais personne ne fut plus sensible à son infortune que son propre Juge. Des motifs moins raisonnés, mais plus puissans, touchaient vivement le cœur de l'Impératrice. *Diogène* était d'une taille avantageuse; il avait toutes les grâces de la figure; la bonne mine du coupable le justifia aux yeux d'*Eudocie*, et les Juges qui n'avaient pas de peine à lire

leur avis dans le cœur de l'Impératrice, ne manquèrent pas de trouver *Diogène* innocent. »

Eudocie, qui vécut encore long-tems dans le monastère où on l'avait enfermée, était une Princesse savante. Il y avait dans la bibliothèque du Roi un manuscrit d'un de ses ouvrages, intitulé *Jonia.* *

* ROSALIE.

« Une fille nommée *Rosalie*, se trouvant logée dans le même lieu qu'un jeune gars nouvellement débarqué, jetta un dévolu sur lui : elle chercha à jouir des prémices de ce rustre vigoureux ; mais celui-ci insensible à toutes les avances de cette fille sans pudeur, y résista constamment. Alors elle prit le parti d'exciter sa cupidité, en lui promettant un louis d'or pour une nuit. Cette perspective éblouit le manant plus que les charmes de sa conquête ; il promit de se rendre le soir au rendez-vous. La demoiselle affecta de craindre qu'il ne se dédit, et, pour être plus sûre de son fait, elle voulut avoir six francs d'arrhes, dont elle serait nantie, et qu'elle rendrait avec le louis. Ce gars de bonne foi et de bonne volonté, accepta la condition ; il remplit très-bien sa fonction, et sa maîtresse émerveillée convint le matin de la dette ; mais elle prétendit qu'il n'y avait pas de bonne fête sans lendemain, et désira de revoir le soir son vigoureux athlète. Comme il n'était pas encore fatigué, il trouva doux d'avoir de l'argent et du plaisir en même tems, d'autant que *Rosalie* promit de porter la somme jusqu'à dix écus, indépendamment des six francs qu'elle devait rendre ; enfin après avoir bien sucé et mis sur les dents ce pauvre provincial, et continuant toujours à exiger de nouveaux services, il se fâcha. *Rosalie* se moqua alors de lui, et refusa, non-seulement de lui donner le salaire qu'il avait bien gagné, mais encore son propre argent. Il alla présenter un placet au Lieutenant-Général de police, qui le renvoya à un Commissaire. Le Juge-de-Paix trouvant que la contestation ne méritait aucune discussion sérieuse, se contenta, dans son rapport, de dire que le cas était tout résolu par la fable de

La Fontaine, intitulée *le Loup et la Cicogne*, dont la moralité est dans la réponse même du premier qui ayant un os dans sa gorge, et ayant besoin du long cou de la seconde pour en faire l'extraction, lui répond, lorsqu'elle exige une récompense, qu'elle est trop heureuse d'être sortie saine et sauve de sa gueule.

» Cette décision fut regardée comme plus ingénieuse que juste. An 1777. »

Cette demoiselle *Rosalie* se nommait *le Vasseur*, et était actrice de l'Opéra. Elle était entretenue par M. *Mercy d'Argenteau*, Ambassadeur de l'Empereur, qui en était fou, et qui sûrement n'avait pas les talens du jeune provincial. *

* ROSS.

« Une anglaise, nommée miss *Landon*, avait aimé pendant plusieurs années un jeune militaire nommé *Ross*; elle n'avait pu obtenir de ses parens la permission de l'épouser. Malgré leurs persécutions à lui faire renoncer à ce choix, l'aimable miss *Landon* persista.

» Le régiment où servait *Ross* ayant reçu l'ordre de s'embarquer pour l'Amérique, il quitta sa maîtresse, lui jurant un attachement inviolable. Elle vit partir son amant avec un chagrin mortel, et ne se flattait pas de survivre long-tems à cette triste séparation.

» Bientôt les tourmens de l'incertitude et de l'absence lui suggèrent le dessein hardi de suivre les traces de son amant; mais, avant de le mettre à exécution, elle étudia la vertu des plantes dont on se sert dans le nouveau monde, pour guérir les blessures, bien persuadée que le courage de son amant aurait besoin des secours de son art; elle fit dans cette étude des progrès rapides. Alors elle quitta la maison paternelle, et se rendit à Plimouth, sous le déguisement d'un matelot. Un vaisseau prêt à mettre à la voile pour l'Amérique la reçut à son bord, et guidée par la passion qui la dominait, elle brava les dangers de l'Océan avec intrépidité.

» Arrivée à New-Yorck, elle s'informa de l'endroit où

était le trente-septième régiment, et apprit qu'il était employé sur la frontière du Connecticut, contre les Sauvages qui ravageaient la province. La distance, les périls et les fatigues du voyage ne l'effrayèrent pas : elle partit, et se trouva enfin dans le même lieu où la veille du jour de son arrivée, le régiment avait combattu les Indiens. La plaine où l'action avait eu lieu, n'offrait qu'une vaste solitude, des forêts immenses la bordaient d'une part, de l'autre, quelques habitations ravagées par les Sauvages.

» Après avoir erré à l'aventure, miss *Landon* trouva enfin un bourg, où elle demanda des nouvelles du trente-septième régiment; on lui en donna de satisfaisantes : on lui apprit qu'il était à quelques milles de distance du bourg, mais tellement environné de dangers, qu'aucun guide n'osa l'y accompagner.

» N'écoutant que sa tendresse et son désespoir, elle s'y rendit seule : il était nuit lorsqu'elle arriva sur les lieux où le combat s'était livré. Le régiment était parti, après avoir eu une vive escarmouche avec les Indiens; mais elle ne trouva sur la place où son amant avait signalé son bras, que des morts et des mourans. La lune éclairait ce spectacle terrible : des cris, des gémissemens se faisaient entendre de toutes parts; les uns appellaient la mort à leur secours, d'autres regrettaient une mère, une femme et des enfans; l'écho des forêts voisines répétait les lamentations, et le silence de la nuit en augmentait l'horreur. Miss *Landon* ne perdit point courage, elle regrettait de ne pouvoir soulager tant d'infortunés, et se prosternant à terre : Ciel tout puissant, s'écria-t elle, ayez pitié de ces malheureuses victimes que l'ambition sacrifie sans remords! veuillez jetter sur elles un regard favorable. Hélas! répondit une voix faible, je ne reverrai plus ma femme ni mes enfans! Un profond soupir accompagna ces paroles; c'était le dernier, il expira.

» Miss *Landon* passa la nuit en prières, environnée de ces objets effrayans : à la pointe du jour, un spectacle plus affreux que celui de la nuit, vint frapper ses yeux; des cadavres dépouillés de leurs vêtemens, la pâleur livide de

la mort, des membres épars çà et là, et des ruisseaux de sang étaient un tableau que l'homme le plus intrépide ne pouvait regarder sans horreur: à cette vue, elle sentait affaiblir ses forces; mais, tout-à-coup, s'armant d'un nouveau courage, elle parcourt le champ de bataille, examine ces corps ensanglantés, et n'y trouve pas celui du Capitaine *Ross*; elle ranime son espoir, et avance vers un bois. Dans un chemin couvert de broussailles, elle voit un homme étendu à terre, sans connaissance et sans mouvement; elle croit entrevoir les traits de son amant; elle hésite, et approche en tremblant: n'étant plus qu'à quelques pas, elle reconnaît l'objet de sa tendresse; une fleche empoisonnée l'avait blessé au bras, et la mort allait le couvrir de son voile funèbre, lorsqu'elle trouva moyen de lui sauver la vie.

» La joie ayant fait place à la réflexion, elle ne voyait point sans alarmes l'état dangereux où était son amant, et les précautions qu'elle devait prendre, pour que, s'il la reconnaissait, une trop vive émotion ne lui devînt funeste. Après avoir déguisé son visage avec le jus d'une racine qui changea son teint de lis et de roses en une couleur olivâtre, elle se jetta sur son corps, arracha de son bras la flèche empoisonnée, suça de la plaie le venin qui allait lui ôter la vie; mais en le rappellant à la lumière, elle donna des atteintes mortelles à ses propres jours.

» Le Capitaine reprit insensiblement l'usage de ses sens, et miss *Landon* ne le quitta plus.

» Jusqu'alors elle l'avait gardé dans le bois; mais lorsqu'il fut capable de marcher, elle le conduisit au bourg, où il trouva de plus grands secours. L'amour qui lui avait fait entreprendre un voyage si pénible, l'avait aussi empêchée de se faire connaître à celui qu'elle chérissait si tendrement; elle le voyait, elle lui prodiguait des soins, et son ame était satisfaite.

» La santé de M. *Ross* lui permettant bientôt de quitter ces lieux sauvages, il alla à Philadelphie avec son bienfaiteur, qu'il croyait être natif d'Amérique. Dès le lendemain de leur arrivée, la courageuse miss *Landon* alla chez un Ministre de l'église anglicane, lui découvrit son

nom, et lui fit part du dessein qu'elle avait d'en informer le Capitaine, au moment même où le mariage les unirait.

» Le Ministre goûta son projet, et lui promit de se trouver chez elle à l'heure indiquée.

» Miss *Landon* quitta ses vêtemens de matelot, effaça de son teint la couleur olivâtre, et fit avertir le Capitaine qu'une dame anglaise, venue de Londres, désirait le voir pour lui remettre des lettres de miss *Landon*.

» Sans attendre sa réponse, elle entra chez lui, accompagnée du Ministre, et s'élança dans les bras du Capitaine, avant qu'il eût eu le tems même de lui marquer sa joie et sa surprise. Ils restèrent quelques momens dans l'extase du plaisir, ensuite elle lui raconta tout ce qu'elle avait souffert pour découvrir le lieu où il était avec son régiment.

» Quand les premiers transports d'amour et de reconnaissance eurent fait place à des sentimens plus calmes, le Capitaine sollicita son amante de vouloir fixer le jour qui devait assurer son bonheur, elle consentit à lui accorder sa main, et ils se marièrent au bout de huit jours.

» Les deux époux vécurent pendant quatre années à Philadelphie, donnant l'exemple d'une union parfaite. Rien n'aurait manqué au bonheur de M. *Ross*, si son aimable compagne avait joui d'une meilleure santé; mais en vain lui déroba-t-elle les souffrances qui la consumaient, il aperçut que cette femme tombait dans une langueur dont les suites pouvaient être fatales. Il consulta les plus célèbres médecins, et en apprit avec douleur que la maladie de madame *Ross* provenait du venin qu'elle avait sucé de la plaie qu'il avait reçu. Cette triste découverte l'affecta si vivement, qu'elle l'entraîna au tombeau. Il mourut à Jonstow, au commencement du printems de l'année 1778, et déclara à sa femme, en mourant, qu'il expirait du chagrin d'avoir été l'auteur des maux qu'elle souffrait.

» La tendre madame *Ross* ne pouvant survivre à la perte de son époux, retourna en Angleterre, après avoir imploré le pardon de ses parens; elle expira dans leurs bras, à l'âge de vingt-six ans, en prononçant le nom de l'époux qu'elle adorait. » *

ROSSAN.

Marie de Rossan, la plus vertueuse et la plus malheureuse des femmes, est un exemple bien cruel des effets que peut produire l'amour. Elle naquit en 1637, et était fille du sieur *de Rossan*, d'Avignon, et de mademoiselle *de Nochères*. * On la nommait avant son mariage, mademoiselle *de Châteaublanc*, du nom d'une terre de son aïeule maternelle qui était riche de près de cinquante mille livres, et dont elle était seule héritière. Devenue orpheline, elle passa dans la maison et sous la conduite du sieur *de Nochères*. *

Une fortune aussi considérable, jointe à une grande beauté, fit rechercher mademoiselle *de Rossan* par les partis les plus avantageux. Le Marquis *de Castellane*, son premier mari, l'ayant bientôt laissée veuve et sans enfans, elle épousa en secondes noces le Marquis *de Ganges*, Gouverneur de Saint-André. * Elle était alors dans tout l'éclat de sa beauté, et le portrait qu'en fit le célèbre Mignard, est mis au nombre des chefs-d'œuvre de cet artiste. On trouve dans un historien les détails suivans sur sa figure.

« Son teint qui était d'une blancheur éblouissante, se trouvait orné d'un rouge qui n'avait rien de trop vif, qui s'unissait et se confondait par une nuance que l'art n'aurait pas plus adroitement ménagée avec la blancheur du teint. L'éclat de son visage était relevé par le noir décidé de ses cheveux placés autour d'un front bien proportionné, comme si le peintre du meilleur goût les eut dessinés. Ses yeux grands et bien fendus étaient de la couleur de ses cheveux, et le feu doux et perçant dont ils brillaient ne permettait pas de la regarder fixement. La petitesse, la forme, le tour de sa bouche, et la beauté de ses dents n'avaient rien de comparable. La position et la proportion régulière de son nez ajoutait à sa beauté un air de grandeur qui inspirait pour elle autant de respect que sa beauté pouvait inspirer d'amour. Le tour arrondi de son visage, formé par un embonpoint bien ménagé, présentait toute la vigueur et toute la fraîcheur de la santé. Pour mettre le

comble à ses charmes, les Grâces semblaient diriger ses regards, les mouvemens de ses lèvres et de sa tête; sa taille répondait à la beauté de sa tête. Ses mouvemens et les gestes des plus beaux bras et des plus belles mains du monde paraissaient encore être l'ouvrage des Grâces. »

Elle parut à la Cour lors de son premier mariage, et dansa avec *Louis XIV. Christine*, Reine de Suède, qui était alors en France, dit que, dans tous les royaumes qu'elle avait parcourus, elle n'avait rien vu qui égalât *la belle Provençale*; on nommait ainsi madame *de Castellane*: on a fait également l'éloge de son caractère et de son esprit. Telle était la femme qui épousa le Marquis *de Ganges*: il était alors âgé seulement de vingt ans, avait une taille avantageuse et bien proportionnée, les traits du visage d'une beauté mâle, et la physionomie la plus douce. La Marquise avait alors vingt-deux ans. *

Les premières années de ce mariage furent très-heureuses. Deux enfans, un garçon et une fille, furent les gages de la tendresse des époux. Malheureusement la jalousie, cette passion si aveugle et si furieuse en même tems, s'empara de l'esprit du Marquis *de Ganges*, et la scélératesse, sous le voile de l'amour, mit le comble aux maux de son épouse infortunée.

Le Marquis avait trois frères: le Comte, Colonel de dragons; le Chevalier; et le troisième était abbé. Ces deux derniers, par une bisarrerie du sort, devinrent en même tems éperdument amoureux de leur belle-sœur; leurs désirs criminels ne s'annoncèrent d'abord que sous l'apparence de la douceur et des attentions; ils employaient le crédit qu'ils avaient sur l'esprit du Marquis, pour l'engager à bien traiter son épouse. Naturellement honnête et vertueuse, ne soupçonnant pas la corruption du cœur et de l'esprit de ses beaux-frères, la Marquise parut sensible à leurs soins et à l'intérêt qu'ils avaient l'air de prendre à son sort. Elle s'amusait de leur galanterie; mais lorsqu'elle s'aperçut qu'ils voulaient sérieusement la séduire et attenter à son honneur, elle n'écouta que sa vertu, et repoussa avec horreur et fermeté les propositions criminelles qui lui furent faites.

* Ce

* Ce fut l'abbé qui, le premier, fit connaître à sa belle-sœur ses sentimens. « Monsieur l'abbé, lui dit-elle, vous » pensez comment une femme telle que je suis, et que vous » me connaissez, doit recevoir un pareil compliment. » Dites-vous à vous-même ce que je dois vous dire; épar- » gnez-m'en la peine. » L'abbé fut piqué jusqu'au vif. *

Jusqu'alors les deux frères ne s'étaient point fait part de leur coupable attachement, quoiqu'ils l'eussent facilement deviné. Voyant l'inutilité de leurs poursuites et de leurs menaces, ils se réunirent enfin pour tirer une vengeance affreuse du peu de succès de leurs démarches. * L'abbé avait beaucoup d'esprit, mais il n'en faisait usage que pour voiler les crimes que lui inspirait le plus horrible caractère. La débauche, l'impiété, la scélératesse formaient le fonds de son caractère. Il s'était rendu maître de l'esprit du Marquis, et gouvernait absolument le Chevalier. *

De concert avec ce dernier, ils aigrirent à un tel point l'esprit du Marquis par leurs faux rapports, que ce malheureux époux leur abandonna la Marquise pour la punir à leur gré; c'était là où ils en voulaient venir. Maîtres du sort de leur infortunée belle-sœur, ils ne lui laissèrent pas ignorer que sa vie dépendait de leur volonté, ajoutant qu'elle était sûre de jouir du sort le plus heureux, si elle voulait se prêter à leurs infâmes désirs. Une situation aussi cruelle, sur-tout pour une femme, n'affaiblit en rien la vertu de la Marquise *de Ganges*; elle fut aussi ferme que si elle n'eût eu rien à craindre.

* Cependant elle avait déjà été dans le cas de connaître qu'on en voulait à sa vie. Dans un rafraîchissement qu'elle fit servir un jour, il se trouva de l'arsenic, ce qui ne lui causa que de faibles ressentimens. Cette première tentative l'engagea, avant que d'aller à Ganges, à faire son testament, et à déclarer devant les Magistrats d'Avignon qu'au cas qu'elle vint à mourir, et qu'elle aurait fait un testament postérieur à celui qu'elle venait de signer, elle le désavouait formellement, et voulait qu'on s'en tînt au premier. Elle distribua de l'argent pour dire des messes, en cas qu'elle vint à mourir. Ces précautions annoncent

combien elle prévoyait le danger, et, en même tems, elles ne furent pas inutiles; car ses deux beaux-frères, avec lesquels elle se trouva seule, parvinrent d'abord à lui faire faire un second testament en faveur de son mari, en lui faisant concevoir l'espérance que c'était un moyen sûr de vivre tranquillement avec le Marquis. * Décidés alors à la faire périr, ces deux monstres entrèrent un jour dans l'appartement où elle couchait; elle était encore au lit, parce qu'elle avait pris médecine. L'abbé portait d'une main une soucoupe pleine d'un poison très-violent, et de l'autre un pistolet; le Chevalier avait l'épée à la main. « Madame, » lui dit l'abbé, il faut mourir, choisissez le fer, le feu » ou le poison; » elle se décida pour le dernier, et ils la forcèrent d'en boire :* le Chevalier même ramassa avec un poinçon ce qui s'était attaché aux parois de la soucoupe, le mêla à ce qui était resté au fond, et le donnant à la Marquise : *Allons, madame*, lui dit-il, *il faut gober le goupillon*; elle mit ce reste dans sa bouche, sans l'avaler, et se tournant sur son chevet, elle le jetta dans ses draps, ensuite elle pria ses infâmes bourreaux de lui amener un confesseur. Tandis qu'ils allèrent chercher le vicaire, après avoir fermé la porte de la chambre, la Marquise sauta par la fenêtre, se fit vomir, et, à l'aide d'un palfrenier qu'elle rencontra, elle s'éloigna du château. Ses beaux-frères avertis de son évasion la rattrapèrent, et la forcèrent d'entrer dans une maison où étaient plusieurs femmes qui parvinrent à lui donner de l'orviétan. Le Chevalier était là, tandis que l'abbé gardait la porte de la maison, pour empêcher qu'on n'y entrât.

La Marquise croyant encore pouvoir ramener le Chevalier à des sentimens plus humains, demanda à rester seule avec lui; alors elle lui rappella les marques d'amitié qu'elle lui avait données, lui promit d'oublier ce qui venait de se passer ......; mais ce monstre lui donna deux coups d'épée; et, comme elle se sauvait, il lui en donna cinq autres, en la poursuivant: les femmes accoururent aux cris de cette infortunée, empêchèrent l'abbé de l'achever d'un coup de pistolet, et le mirent dehors.*

La Marquise vécut encore dix-neuf jours, et mourut à l'âge de trente-un ans, * après avoir fait une ample déclaration à un membre du Parlement de Toulouse, délégué à cet effet. *

Les deux coupables se sauvèrent : le Marquis *de Ganges*, qui était alors à Avignon, se conduisit assez mal pour donner lieu à soupçonner qu'il était complice du crime ; il vint, à la vérité, voir son épouse avant sa mort, il en reçut même des marques de tendresse ; * il voulut en profiter pour faire révoquer les dispositions qu'elle avait faites à Avignon, mais il ne put y parvenir : * alors les soupçons devinrent si forts qu'on l'arrêta; ce fut madame *de Rossan* qui poursuivit en Justice les assassins et le mari. Par arrêt du Parlement de Toulouse, ce dernier fut banni à perpétuité, et dégradé de noblesse ; ses deux frères furent condamnés à être rompus vifs.

* Le Parlement ne fut pas si doux, presque dans le même tems ; car il condamna à mort le Marquis *de la Douze* qui était accusé d'avoir ordonné la mort de sa femme, pour épouser la fille d'un Président de Bordeaux qu'il aimait, et qu'il épousa en effet. Lorsque ses parens demandèrent au Roi des lettres de grâce, Sa Majesté répondit qu'il n'avait pas besoin de grâce, puisqu'il était au Parlement de Toulouse, et que M. *de Ganges* s'en était bien passé. Cette réponse rendit les Juges moins indulgens, et le Marquis *de la Douze* eut la tête tranchée, comme on peut le voir à son article. *

Le Marquis *de Ganges* et le Chevalier périrent au siège de Candie. L'abbé retiré à Viane, en Hollande, y éleva le fils du Comte *de la Lippe*, qui en était Souverain, et il eut grand soin de cacher son nom, en se faisant appeller *la Martelière*. Il se conduisit de manière à mériter l'estime de tous ceux qui le connurent; il devint amoureux d'une demoiselle jeune et aimable, parente de la Comtesse, et eut le talent de lui plaire. Sa naissance qu'on ne connaissait pas, s'opposait à son bonheur; il eut la hardiesse de dire qui il était : la Comtesse saisie d'horreur, le chassa de chez elle et de ses États ; il se retira à Amsterdam, où sa maî-

tresse, moins scrupuleuse, vint le trouver, et consentit à lui donner la main. Il vécut heureux avec elle, si toutefois on peut goûter le bonheur, quand on a à se reprocher un crime aussi horrible. An 1667.

* Les biens du Marquis *de Ganges* qui avaient été confisqués, avaient été rendus par le Roi à son frère cadet qui était page. Ce jeune homme qui prit par la suite le titre de Comte *de Ganges*, s'était empressé de rendre ces mêmes biens à son neveu qui, à ce moyen, épousa la fille du Baron de *Moissac*, laquelle était jeune et aimable; il était alors Colonel de dragons. Lorsqu'il fut obligé de rejoindre son régiment, il laissa sa femme au château de Ganges, où son père était caché, et il la lui recommanda beaucoup. C'était le tems des Dragonnades, tems où l'on forçait les Protestans, à coups de bayonnetes, de renoncer à leur croyance. Le Marquis *de Ganges*, pour sortir de sa retraite forcée, trouva le moyen de se rendre agréable à M. *de Baville*, Intendant, qui était un des plus acharnés convertisseurs. Sûr de son fait, au moyen d'une semblable protection, le Marquis de *Ganges* commença par ôter à sa belle-fille une femme-de-chambre qu'elle aimait beauboup, sous prétexte qu'elle n'était pas catholique. « La » jeune Marquise était seule dans le château avec le ter- » rible beau-père, auquel tout obéissait là-dedans, et elle » ne pouvait se voir tête-à-tête avec lui à table, dans le » même appartement où sa belle-mère avait fini ses jours » d'une manière si tragique, sans craindre pour les siens; » mais elle eut encore bien plus de peur, quand elle trouva » dans ce beau-père un amant passionné. »

La difficulté était de pouvoir sortir de cette cruelle situation : de quelque côté qu'elle tournât les yeux, elle ne voyait qu'embarras. Comme elle était nouvelle catholique, son beau-père ne lui aurait pas permis de sortir. M. *de Moissac*, son père, était dans le même cas; et si elle se fut adressé à lui, ses lettres auraient été ouvertes. Enfin elle eut l'adresse de faire parvenir à son mari une lettre dans laquelle elle lui faisait part du danger de sa position. Le jeune Marquis n'écoutant que le premier mouvement

de sa tendresse, alla se jetter aux pieds du Roi, pour le prier de faire retourner son père dans son exil, promettant de lui faire tenir abondamment tout ce qui lui serait nécessaire, dans quelque lieu du monde qu'il voulût se retirer. Comme il ne crut pas devoir découvrir le motif d'une semblable démarche, elle fut généralement blâmée, même par le Roi. Le Comte *de Ganges* qui en fut averti, se hâta d'aller prévenir son frère du danger qui le menaçait, et il l'emmena à Avignon chez la Marquise d'*Urban*, sa fille, dont on peut voir l'histoire intéressante à l'article *Perraut*. Depuis ce tems on n'entendit plus parler du Marquis *de Ganges* qui, comme on l'a dit, alla se faire tuer au siège de Candie.

Son fils, avant son mariage, avait donné des preuves d'une modération bien rare. « Étant en garnison à Metz, il devint amoureux de la femme d'un orfévre, et mit tout en usage pour la rendre sensible à sa tendresse; mais rien ne pût la séduire.

» Il en était là, quand son Régiment reçut ordre de dragonner les Huguenots à Metz. La maitresse du jeune Marquis *de Ganges* était de la nouvelle religion : les dragons furent mis en garnison chez elle, et voulaient, à toute force, l'obliger d'aller à la messe : elle soutint leurs persécutions pendant quelques jours; mais enfin n'en pouvant plus, et cependant résolue de tout sacrifier, plutôt que de cesser d'être hugnenotte, elle demanda à parler au Marquis *de Ganges*. Les dragons, quoiqu'il fut dans leur consigne de priver de toute satisfaction ceux qui ne voulaient pas se couvertir, n'osèrent refuser d'aller chercher un de leurs Officiers à qui on voulait parler.

Dès qu'elle le vit entrer : Marquis, lui dit-elle, vous m'avez dit que vous m'aimiez, voulez-vous me le prouver ? Tirez-moi d'ici, donnez-moi les moyens de sortir du royaume, et, pour récompense, je vous promets le prix que votre amour pourra imaginer. Je crois que Dieu me pardonnera un péché que m'épargnera le crime de passer le reste de mes jours dans l'hypocrisie.

» Non, madame, répondit le Marquis, je ne me pré-

vaudrai point de votre situation ; je serais au comble de mes vœux si j'obtenais de votre tendresse ce que je ne devrais actuellement qu'au trouble où vous êtes, je voudrais devoir tout à votre cœur ; mais je serais le plus lâche de tous les hommes, si j'abusais de votre état. Je vais vous en délivrer, et ne vous demande pour toute récompense que la grâce de penser quelquefois à moi.

» Il tint parole, et, malgré le risque qu'il courait lui-même, en lui rendant un service de cette nature, il trouva des expédiens pour la faire sortir de nuit de sa maison et de la ville, et la fit conduire en sûreté sur les frontières. »

Le Comte *de Ganges*, frère du coupable Marquis, était lui-même accablé de chagrins personnels qu'il supportait en philosophe, quoiqu'ils fussent bien vifs. Sa femme l'avait quitté, et vivait publiquement avec le Cardinal *de Bonzi*.

Ce Prélat la connaissait long-tems avant son mariage; elle se nommait mademoiselle de *Gevaudan*, et était sous la tutelle de sa sœur qui avait épousé le Président *Mariote*. Cette femme peu délicate et fort intéressée, s'étant aperçu du goût que sa jeune sœur avait inspiré au Cardinal, le servit si bien qu'elle le rendit possesseur de mademoiselle de *Gevaudan*; ce service fut payé largement: la jeune personne, de son côté, vivait avec une magnificence qui répondait à la générosité de son amant.

Les choses étaient dans cet état, lorsque le Comte *de Ganges* fit connaissance avec mademoiselle *de Gevaudan*; et, sans s'arrêter aux bruits défavorables qui couraient sur son compte, il demanda à l'épouser. Quelque avantageux que fut ce mariage, madame *Mariote* s'y opposa, parce qu'il lui aurait fait perdre ce qu'elle soutirait du Cardinal; mais M. *de Baville*, Intendant de Montpellier, ayant fait venir une lettre de cachet sur mademoiselle *de Gevaudan*, pour se venger d'une méchanceté que lui avait faite madame *Mariote*, en publiant ses amours avec madame d'*Audessan*, le Cardinal *de Bonzi* ne put obtenir la révocation de la lettre de cachet qu'en consentant au mariage de sa maîtresse avec le Comte *de Ganges*.

Ce dernier s'aperçut bientôt qu'il avait trop présumé de lui-même, en croyant gagner le cœur de sa femme; les pasquinades que ce mariage lui procura lui firent quitter le service. Ayant ensuite voulu emmener son épouse à Carcassonne, elle refusa de le suivre; alors il l'abandonna, et elle continua de vivre avec le Cardinal.

Quelque temps après ce Prélat, qui présidait les États à Montpellier, fut attaqué d'une apoplexie; l'Evêque lui porta les sacremens avec toute la pompe que demandait une semblable cérémonie. Pour la rendre plus touchante, il dit au Cardinal qui n'entendait rien, qu'il devait à la province une réparation publique du scandale qu'il avait donné avec madame *de Ganges*, et abusant de quelque signe équivoque, il se tourna du côté des assistans, et les assura que le Cardinal demandait pardon à Dieu, et promettait de rompre tout commerce avec madame *de Ganges*. Sur-le-champ il députa à la Comtesse le curé, de la part du Cardinal, pour lui défendre à l'avenir sa maison.

Son Eminence étant guérie, apprit avec surprise tout ce qu'on lui avait fait dire, dans un tems où il n'avait aucune espèce de connaissance. Il alla rendre une visite à l'Evêque, et en le quittant, il dit tout haut à ses porteurs de le conduire chez madame *de Ganges*. *

R****

« M. R**** est un robin petit-maître très-élégant, très-ambré, mais laid comme une chenille.

» Il aime passionnément les femmes; mais comme il ne peut se flatter de les séduire par les charmes de sa figure, il est obligé de les corrompre à force d'or. Cette façon de faire l'amour, peu satisfaisante pour l'amour-propre, est très-commode pour un homme en place : elle fatigue sa bourse, mais elle économise son tems, chose infiniment plus précieuse. Enfin s'il ne goûte pas la plus fine fleur du plaisir, il ne craint pas les épines qui l'accompagnent trop souvent.

» D'ailleurs notre héros avait une maîtresse en titre, une madame *P*.... femme comme il faut, ayant de l'esprit, des grâces, de la dignité, très-capable de faire les honneurs de sa maison, de suppléer à madame l'Intendante qui restait presque toujours à Paris, ou de partager avec elle les fatigues de la représentation. Elle était d'une ressource encore meilleure pour Sa Grandeur, M. l'Intendant; elle satisfaisait à l'extérieur, elle lui donnait l'air d'avoir une inclination de cœur, d'être un homme à sentimens, et dès-lors elle se livrait avec moins de scrupule aux besoins physiques, vers lesquels il n'était entraîné que des instans, et par fougue d'un tempérament qui s'amortissait, hélas! de jour en jour.

» Monseigneur avait pour ses affaires secrètes un proxénète, tel qu'en ont à-peu-près tous les gens constitués en dignité; un pareil agent leur est absolument nécessaire, sur-tout en province. Un Évêque, un Gouverneur, un Intendant, un Magistrat sont obligés, afin de ne pas se compromettre, d'user de la plus grande circonspection, lorsque malheureusement ils deviennent amoureux des femmes qui ne sont pas de leur sphère, ou qui n'ont aucun rapport avec eux.

» C'était le cas où se trouvait Monseigneur pendant les fêtes qu'il avait données à l'occasion du passage de Madame la Dauphine, aujourd'hui la Reine; dans ces jours d'ivresse générale, où la joie semble rapprocher et confondre tous les rangs, il avait été frappé d'une grisette qu'il avait vu danser; sa figure n'avait point touché son cœur, mais ému puissamment ses sens.

» Mademoiselle *P*.... avait alors dix-huit ans; c'était une grande fille bien taillée, bien découplée, encore à cet état d'embonpoint dont la fermeté élastique irrite les désirs. Ses yeux amoureux et animés promettaient à coup sûr du retour, et la gaîté qui respirait sur sa physionomie ne s'évaporait pas en ricanemens innocens et niais; elle se manifestait par ce sourire malicieux et réfléchi d'une nymphe qui connaît le goût et le plaisir, et s'en occupe.

» Elle avait tellement fait tourner la tête à Monseigneur

l'Intendant que, dès la nuit même, il aurait voulu l'avoir dans son lit, s'il eut été possible. Il mit à la poursuite de la demoiselle son limier : cependant, avant que la négociation fût finie, il fut obligé d'aller à Paris; et dans le tourbillon de la Capitale, il oublia bientôt une passion satisfaite et reproduite cent fois entre les bras de vingt autres beautés.

» Il revenait fort tranquille à son Intendance, lorsque dans la foule des provinciaux empressés à le voir, mademoiselle *P....* se présente à sa vue, et rallume tous ses feux. Sur-le-champ il ordonne à son entremetteur de renouer l'intrigue, et d'arranger si bien les choses, que sa conquête soit prête à la fin de la tournée; il allait ce qu'on appelle tenir le Département.

» Le valet-de-chambre manœuvre en conséquence des ordres de son maître, et réussit. Au vrai, il n'eut pas de peine; un Commissaire départi est un dieu dans la province. La jeune personne reçut avec respect les ordres de celui-ci, se trouve très-honorée de son choix; elle demeurait chez une vieille tante qui faisait le métier de dévote, faute de mieux, et qui en changea bientôt, dès que l'occasion se présenta. Il leurra l'une et l'autre de l'espoir d'une fortune considérable; il leur fit entendre que Monseigneur les menerait à Paris, les y établirait; qu'il ferait entrer la nièce à l'Opéra, soit comme chanteuse, soit comme danseuse, suivant le talent qu'elle aurait, et qu'une fois sur le trottoir, elle pourrait aller à tout.

» Il leur cita vingt exemples de filles du pays, qui étaient ainsi devenues de grandes dames. En exaltant l'imagination de ces femmes par des exemples sensibles, et bien capables d'exciter leur émulation, le proxénète travaillait pour son propre compte. Il n'avait pas vu impunément d'aussi près les charmes de mademoiselle *P....*; il avait éprouvé de fortes sensations, et il voulait se satisfaire avant que ce morceau friand lui fût interdit.

» Il fit entendre que le bonheur dépendait de lui; que la perspective brillante qu'il leur faisait envisager, s'évanouirait comme un songe, si la nymphe se refusait à ses

désirs; que d'un mot il pouvait la rendre heureuse ou malheureuse pour toujours. L'alternative était cruelle et vraie; mais une jeune personne qui écoute une première proposition sur cet article, devient rarement difficile sur la seconde.

» Il fallut en passer par la condition préliminaire, et recevoir les embrassemens du rustre; ce n'eut vraisemblablement pas été le plus mauvais article du traité, si ce malheureux libertin, comme ses semblables, n'avait rapporté de Paris une maladie honteuse. Il est à présumer qu'il ignorait en être atteint, lorsqu'il imposait la loi à sa victime.

» Quoi qu'il en soit, ce mal effrayant fit bientôt les plus horribles ravages dans un corps tout neuf. La demoiselle ne sut d'abord ce que c'était : la dévote plus expérimentée, l'instruisit; elles en firent les reproches les plus amers au valet-de-chambre.

» Celui-ci ne trouva d'autre moyen de s'y soustraire qu'en s'abstenant de retourner chez elles : ainsi par une de ces bisarreries d'événemens que toute la sagesse humaine ne peut prévoir ; ce qui devait assurer les espérances de la nièce et de la tante, fut précisément ce qui les détruisit, et les rendit plus infortunées qu'auparavant.

» Le scélérat ne voyant aucune possibilité que la demoiselle fût guérie au retour de Monseigneur, les abandonna absolument. Il dit à son maître, quand il lui en demanda des nouvelles, que la jeune personne était un dragon de vertu inabordable, et que la dévote n'avait écouté aucune proposition, ni pour or, ni pour argent. L'amour de Sa Grandeur avait eu le tems de s'évaporer en route; il ne parut pas fort touché des obstacles que lui présenta son valet, et celui-ci crut être tranquille.

» La vengeance d'une femme ne s'assoupit pas aussi aisément que la passion d'un vieillard de trente ans, ruiné par la débauche et blasé sur le plaisir. D'ailleurs celle-ci était trop légitime pour que tout galant homme se refusât à la seconder.

» Mademoiselle *P*..., avait un cousin qui travaillait dans les bureaux de Sa Grandeur. La tante lui fait part de

la catastrophe de sa nièce, lui raconte comment les choses se sont passées, et lui demanda conseil.

» Le commis assure que Monseigneur est très-équitable, très-humain, très-compatissant; qu'il faut conter en bref le fait dans un placet, le lui présenter, et qu'il aura certainement égard à une situation horrible dont il est la cause.

» Le commis se charge de rédiger le mémoire; et comme il connaissait les allures de Monseigneur, il leur ménage une entrevue, pour le donner à l'insçu du cerbère en question, dont les fonctions étaient de garder la porte du cabinet, et qui avait intérêt d'en écarter ces femmes.

» A l'aspect de la nymphe toute l'ardeur de Monseigneur se ralluma. La nature, par un ménagement pour le sexe, bien funeste aux hommes, empêche souvent que le genre de la maladie dont était attaquée la demoiselle, altère sa figure; quelquefois même elle n'en est que plus fraiche et plus séduisante.

» Il en était ainsi de celle de la demoiselle de P.....: la rougeur dont se colora son visage, en présentant l'écrit à Sa Grandeur lui parut annoncer une démarche qu'il interpréta favorablement. Le silence, l'embarras de la dévote, et même du commis, tout lui fait présumer que la nièce et la tante, honteuses de leur premier refus, venaient se dévouer aux plaisirs de Monseigneur, et briguer son esclavage.

» Presque aussi interdit, mais ayant plus d'usage, et d'ailleurs autorisé par l'opinion que lui donne sa dignité, et l'idée où il est sur l'objet de cette requête, Monseigneur la reçoit de la jeune personne, et sans la lire.

» Mademoiselle, lui dit-il, il me semble que vous avez quelque chose de particulier à me confier; vous vous développerez peut-être mieux dans un tête-à-tête, daignez passer dans cet arrière cabinet, rassurez-vous, et vous aurez tout le tems de vous expliquer.

» Sa Grandeur la prend en même tems par la main, l'introduisit dans un boudoir voluptueux, la fait asseoir sur un lit de repos couvert d'un satin noir, et se met auprès d'elle.

» De quoi s'agit-il, ma belle enfant? — Monseigneur,

daignez lire. — Je ne perds point à lire des momens aussi précieux ; votre requête est certainement très-juste ; mais, bel ange, j'en ai une autre à vous présenter, puisse-t-elle avoir un succès aussi favorable que la vôtre !

» En même tems ce petit - maître Intendant et entreprenant, embrasse la demoiselle, la baise en bouche, et la demoiselle de se retirer et de s'écrier : Monseigneur, je ne suis pas digne de cette faveur, lisez avant, je vous le demande en grâce.

» Sa Grandeur en fait de plus en plus ; il attribue cette résistance à la modestie d'une fille novice, et ne répond que par une audace nouvelle.

» Mademoiselle *P*...... insistant toujours pour que le Magistrat lût son mémoire, et celui-ci s'y refusant, et l'assurant que quelque grâce qu'elle demandât, elle serait exaucée : mais qu'il n'avait d'yeux que pour admirer ses charmes. Il termina par lui fermer totalement la bouche, en collant ses lèvres sur les siennes, et ses mains libertines s'égarant fort indiscrètement, font oublier à la demoiselle ses maux, pour ne s'occuper que du plaisir que lui procure un amant très-exercé dans l'art des voluptés, et plus propre à en donner à une femme qu'à en recevoir.

» Sa Grandeur était en jour pour son malheur ; elle en eut beaucoup avec mademoiselle *P*....., et ne s'en aperçut que trop ensuite.

» Quand cette conversation éloquente et muette fut finie, la demoiselle ne fut plus si curieuse que Monseigneur lût son placet ; elle n'eut rien de plus pressé que de prendre congé, en déclarant qu'elle s'en remettait à sa justice, et celui-ci de la conjurer d'être tranquille, et de regarder son affaire comme faite.

» Monseigneur corne le mémoire en effet, indice pour le secrétaire d'y avoir égard, et de le remettre sous ses yeux.

» Quelques jours après Sa Grandeur étant en humeur de travailler, fait appeller son secrétaire, pour qu'il lui rende compte des placets à répondre, pendant qu'il s'habille.

» La première question est de demander des nouvelles de celui de mademoiselle *P......*; à ce mot l'oreille du valet-de-chambre se redresse, et le secrétaire se met à rire.

» Je ne sais, Monseigneur, répondit-il, si c'est bien là le moment de vous en parler; car il est question de *Bernard*, (c'était le nom du valet-de-chambre) d'une manière peu honnête; mais il se justifiera sans doute.

» Oui, répond avec vivacité Sa Grandeur, vous êtes un habile homme, Monsieur *Bernard*; je vous donne quinze jours pour une négociation; vous ne faites que de l'eau claire, et moi, en une demi-heure, je vais au fait.

» Au fait, Monseigneur! tant pis, continua le secrétaire, il aurait mieux valu que Votre Grandeur n'eût pas été si vîte en besogne.

» Vous avez raison, ces expéditions brusques ne me vont plus; j'en suis encore tout roué; j'en ai mal aux reins, aux bras, aux cuisses, j'ai des ardeurs de diable en urinant, je ne sais ce que c'est que cela.

» Lisez, Monseigneur, vous allez le savoir, car cela ne peut guères s'articuler devant Votre Grandeur.

» Sa Grandeur lit.

» Cependant le valet-de-chambre était tremblant comme une feuille..... Son maître rejettant le mémoire, le regarde avec fureur, le traite comme un gueux, le menace de l'envoyer à Bicêtre. Celui-ci reste interdit, reçoit avec humilité toutes les imprécations de son maître. Il se rassure néanmoins, et profitant de la liberté que lui donne sa qualité de proxénète, quand il voit la fureur de Sa Grandeur diminuer, il le gourmande à son tour:

» Est-ce que vous prétendez, Monseigneur, que je suis de marbre dans l'emploi que vous me donnez? Ignorez-vous au contraire que ce sont les revenans-bons? J'ai fait mon métier, le diable s'en est mêlé, c'est un malheur; mais vous, Monseigneur, si vous faisiez le vôtre, si vous lisiez les mémoires qu'on vous présente, cela ne vous serait pas arrivé.

» Cette apostrophe familière fut un coup de lumière qui frappa Sa Grandeur. Monseigneur est spirituel, gai, judicieux et bon,

» Tu as raison, s'écria Sa Grandeur, j'ai eu tort; tu me donnes là une excellente leçon dont je profiterai, et qui te mérite ton pardon. Allons, fais venir mon chirurgien, qu'il me guérisse, moi, toi, la demoiselle, et la vieille dévote par-dessus le marché, et que cette mésaventure demeure ensevelie dans un éternel oubli. » *

ROXANE.

DARIUS NOTHUS, Roi de Perse, * était aussi nommé *Darius le Bâtard*, parce qu'en effet il était fils d'une des concubines d'*Artaxerxès Longuemain*, et il monta sur le trône après avoir fait périr *Sogdien*, son frère, qui lui-même avait assassiné *Xerxès II*, fils légitime d'*Artaxerxès*. *

Darius avait deux fils, *Arsace* qui lui succéda sous le nom d'*Artaxerxe Mnémon*, et *Cyrus le jeune* qui est connu par sa révolte contre son frère, et par la belle retraite des dix mille Grecs, sous le commandement de *Xénophon*.

Arsace, avant la mort du Roi son père, épousa *Statira*, fille d'*Hidarne*, l'un des plus grands Seigneurs du royaume. En faveur de ce mariage, et pour honorer encore plus la famille de *Statira*, *Darius* fit épouser à *Tériteuchme*, son frère, la Princesse *Amestris*, sa fille. Jusques-là tout le monde eut lieu d'être content; mais l'amour ne tarda pas à troubler cruellement ce bonheur.

Tériteuchme avait encore une sœur, nommé *Roxane*, dont la beauté et l'adresse faisaient l'admiration de tous ceux qui la connaissaient; ses charmes firent une trop vive impression sur le cœur de son frère qui, oubliant qu'il avait épousé la fille du Roi, s'abandonna entièrement à sa passion pour *Roxane*, qu'il était parvenu à séduire. *Amestris* était un obstacle invincible aux désirs de ces deux coupables amans. *Tériteuchme* qui le sentait bien, entraîné par son amour, fermant les yeux sur le danger auquel il s'exposait, conçut l'horrible dessein de faire périr son épouse. Ce noir projet, dont vraisemblablement il avait eu l'imprudence de faire confidence à quelqu'un, parvint aux oreilles du Roi. Comme le coupable était puissant, et Gouverneur

d'une grande province, le Prince n'osa pas le punir ouvertement; il le fit assassiner par *Udiaste*, son ami, qui eut pour récompense la place de celui qu'il venait d'égorger.

Ce meurtre fut suivi de scènes encore plus atroces. Le fils d'*Udiaste* plein d'horreur pour le crime de son père, prit sous sa protection le fils de *Tériteuchme*, et se révolta. *Darius* n'eut pas de peine à faire arrêter les principaux conjurés; il les livra, ainsi que toute la famille d'*Hidarne*, entre les mains de la Reine *Parysatis*, mère d'*Amestris*, et cette Princesse ne mit aucune borne à sa vengeance. La belle *Roxane*, cause, peut-être innocente, de tout le mal, fut sciée en deux; les autres périrent par différens supplices. Ce ne fut qu'avec peine qu'*Arsace* sauva du carnage *Statira*, son épouse, qu'il adorait.

La mort de *Darius* donna lieu à de nouveaux meurtres. *Statira* devenue toute puissante, lorsque son mari fut monté sur le trône, et voulant venger la triste fin de sa famille, fit périr dans les plus cruels supplices *Udiaste*, assassin de son frère. Cette Princesse, à son tour, devint la victime de *Parysatis*, qui la fit empoisonner.

* Le nouveau Monarque, furieux de la perte de son épouse, fit écraser entre deux pierres *Gigès*, favorite de la Reine mère, qui avait eu part à l'empoisonnement, supplice ordinaire chez les Perses pour ces sortes de crimes. *Parysatis* fut exilée à Babylone; mais peu de tems après elle obtint sa grâce, et recouvra son crédit. * An du monde 3600.

* ROYRIE.

«M.r DE LA BLINAYE, gentilhomme breton, vivait dans sa terre avec une fortune honnête, mais trop modique pour qu'il pût s'en écarter, et aller habiter la Capitale ou les grandes villes de la province; la même raison l'avait empêché de se marier. Doué cependant d'un tempérament assez vigoureux, il avait été obligé de s'en tenir aux paysannes, ses vassales, qui s'étaient trouvées honorées de sa couche, ou aux femmes de quelques gentillâtres, ses voisins, qu'il avait cocufié. Il avait plus de soixante ans, lorsque des successions considérables lui étant arrivées, il se

trouva possesseur de plus de cent mille livres de rente. C'était le moment de jouir, et comme il était pressé par le tems, il se rendit en diligence à Paris, le centre des plaisirs, où il pouvait aisément réparer, par leur multiplicité et leur continuité, ce qu'il devait nécessairement perdre du côté de la durée. Il prit un hôtel superbe; il monta sa maison sur le plus grand ton, et nagea dans les délices; il loua une loge à tous les spectacles; celui qui le flatta le plus, ce fut l'Opéra. Ses sens, en quelque façon neufs à cet égard, lui procurèrent presque les impressions vives de la jeunesse; il ne tarda pas à payer le tribut, c'est-à-dire à devenir âpre d'une nymphe de ce pays enchanteur.

» Mademoiselle *Baumesnil* fut celle qui le frappa : la finesse de son minois, le piquant de son jeu, la légèreté, l'agrément de sa voix le séduisirent; il se trouva enlacé sans s'en apercevoir : il ne pouvait manquer l'Opéra un jour où elle jouait; quand elle ne paraissait pas, il était dans une inquiétude extrême; elle venait toujours trop tard sur la scène; elle s'en allait toujours trop tôt. Il avait assez d'expérience pour sentir ce que cela signifiait, et heureusement son opulence le mettait dans le cas de ne pas craindre un refus. D'ailleurs le moment était favorable : il apprend que la chanteuse n'a point d'entreteneur, ni même d'amoureux, qu'elle est parfaitement sa maîtresse; il saisit l'occasion et va la trouver : il lui déclare qu'il est provincial, un vieux reître très-gauche dans le commerce des femmes du spectacle; que cependant par un instinct surnaturel, il l'a démêlée et goûtée au milieu de cent autres; qu'elle lui plaît infiniment; qu'il en est fou, et qu'il a cinquante mille livres à manger par an avec elle, s'il est assez heureux pour que ses hommages soient agréés.

» A travers ce ton brusque, et qui lui était peu familier, mademoiselle *Baumesnil* découvre un genre d'éloquence très-attrayant; l'originalité du personnage ne la rebute point, et elle semble disposée à accéder à ses propositions. Les conventions ne tardèrent pas à se conclure; la plus importante était déjà annoncée et devait faciliter toutes les autres. Il lui donne pour premier présent de noces mille louis,

louis, et du reste mille écus par mois ; il demande pour retour, non de l'amour, il sait que cela ne se commande point, elle n'est pas plus libre de l'aimer que lui de ne pas l'aimer ; mais les égards, les caresses, tout ce qui peut le supposer, ou y suppléer. Il désire en second lieu qu'elle écarte tous les freluquets, ces petits-maîtres à talons rouges, dont l'essaim fourmille autour d'elle ; enfin il exige le plus grand secret. Il craint le ridicule qui rejaillirait sur lui d'une passion aussi tardive : une seule femme-de-chambre affidée devait l'introduire dans la nuit, et, durant le jour, ses visites ne devaient ressembler qu'à celles d'une multitude de gens graves, d'amateurs, de Seigneurs sensés qui viennent la voir.

» L'actrice s'était si exactement conformée aux intentions de M. *de la Blinaye*, qu'il était très-content. Leur union durait depuis plusieurs mois, et la reconnaissance chez mademoiselle *Baumesnil* était si vive, si empressée, si ardente, qu'à tous les yeux elle aurait eu le caractère d'une vraie passion, sans l'âge de l'amour et cette qualité d'entreteneur, si incompatible avec l'amour. Quoi qu'il en soit, le soin même qu'avait pris M. *de la Blinaye*, pour s'assurer exclusivement la possession de ce trésor, contraria ses intentions, et fut vraisemblablement ce qui troubla son repos et son bonheur.

» Il avait dans son hôtel son neveu, le Chevalier *de la Royrie*, jeune Officier aux Gardes, qu'il aimait beaucoup, et dont il comptait faire son héritier ; son objet, en conséquence, était de le marier promptement. Jusques-là il veillait sur lui avec attention, et ce militaire n'était pas entré pour peu dans ses raisons de tenir cachée son inclination, ou plutôt sa faiblesse pour une courtisanne ; il sentait bien que ses discours n'auraient plus aucune force sur son pupille, et que son exemple aurait détruit tout l'effet de sa morale. Pour mieux le contenir, il le menait toujours avec lui au spectacle, et c'était à l'Opéra où il allait le plus souvent : là, quand ils étaient ensemble dans la loge, il ne manquait pas de se répandre en exclamations d'admiration sur le compte de sa maîtresse ; il fixait ainsi, sans le

vouloir, continuellement les yeux de son neveu sur mademoiselle *Baumesnil*, et, à force de la lui faire distinguer, à force d'éloges, il parvint à enflammer pour elle ce jeune homme qui aurait pu le devenir pareillement pour toute autre dans les mêmes circonstances. Qu'on juge des ravages que devait causer dans un cœur novice une passion journellement accrue par la présence de l'objet, nourrie de ses louanges répétées à outrance, et concentrée, réprimée par la présence d'un mentor sévère, on concevra facilement à quel degré d'impétuosité elle devait être. D'abord le Chevalier pressé du besoin d'exprimer au-dehors tout ce qu'il sentait, se contenta d'écrire à mademoiselle *Baumesnil* une lettre très-chaude, très-emportée, où la traitant comme les femmes de son espèce, il la marchandait, et lui offrait des sommes exorbitantes.

» Cette déclaration resta sans réponse : la passion du jeune homme n'en devint que plus violente; mais ce qui prouve qu'elle tenait du caractère de l'amour véritable, c'est-à-dire, honnête, c'est qu'il se repentit bientôt du style de son épître, et concevant de l'estime pour l'objet de ses désirs, il se détermina à des propositions bien opposées aux premières. Un jour, après l'Opéra, ayant quitté son oncle sous quelque prétexte, il s'informe de la loge de mademoiselle *Baumesnil*; il s'y rend, et n'en étant pas connu, il est obligé de s'annoncer par sa lettre. A ces mots l'héroïne de théâtre ne le laissant pas s'expliquer davantage, prend un ton de dignité, lui demande comment il ose s'introduire à pareil titre; que c'en est au contraire un pour elle de ne pas le recevoir, et de le prier de se retirer. Confus, étourdi, pénétré de douleur, il reste et veut s'excuser; la parole expire sur ses lèvres. L'actrice interprétant mal son obstination, appelle sa femme-de-chambre, et menace de faire venir du secours, s'il persiste à l'importuner. Ses pleurs coulent en abondance, il sanglotte, et se jettant aux pieds de son amante, dans l'attitude de la componction et du désespoir, il dit qu'il mourra plutôt que d'en être disgracié, au moment où il a le bonheur d'en approcher pour la première fois; il dé-

savoue le langage d'une passion effrénée ; il lui jure l'amour le plus pur, le plus respectueux ; il ne demande d'autre liberté que celle de lui faire la cour, et mériter sa grâce par ses hommages ; enfin c'est moins à sa personne qu'à son cœur qu'il en veut, c'est l'union la plus durable et la plus sacrée qu'il lui propose, lorsqu'à force de soins et de constance il aura pu mériter qu'elle le regarde plus favorablement.

» Un changement de style si différent, des offres si extraordinaires et si mal articulées, firent aisément concevoir à mademoiselle *Baumesnil* que c'était une tête tournée d'amour ; elle eut compassion de ce malheureux, et ne pouvant, en ce moment, avoir avec lui toute l'explication qu'exigeait cette scène imprévue, elle se radoucit ; elle lui dit qu'il fallait remettre à un tems plus convenable une conversation qui exigeait beaucoup de détails ; qu'elle l'attendait chez elle le mardi suivant ; qu'elle ne jouait pas, et où, pendant le spectacle, elle pourrait lui parler plus à l'aise.

» Ce peu de mots rendit la vie au Chevalier ; ou plutôt il quitta la loge le plus heureux des hommes ; son visage en parut si radieux à quelques-uns de ses camarades qui le rencontrèrent, qu'ils lui firent compliment, et le félicitèrent de sa bonne fortune. Il était atteint d'une vénération trop grande envers son idole, pour en plaisanter ; il s'en occupa sans relâche jusqu'au moment du rendez-vous ; il se livra à toutes les chimères qui pouvaient passer dans une pareille tête, et vit enfin luire le jour désiré. Mademoiselle *Baumesnil* avait pris toutes les précautions pour que le tête-à-tête ne fût pas troublé, et pouvoir épuiser à fond la matière.

» M. *de la Royrie* commença, après avoir renouvellé ses assurances de respect, d'attachement, d'ardeur inviolable, et tous les autres lieux communs des amoureux ; il finit par protester plus amplement sur la pureté de ses vœux, sur la légitimité de l'union à laquelle il aspirait ; en un mot, il déclara que c'était un franc et loyal hymen qu'il désirait contracter avec elle. Il entre ensuite dans les dé-

tails essentiels, sur son nom, sa naissance sa qualité, sa fortune, sur les espérances prochaines et considérables qu'il avait de M. *de la Blinaye*, son oncle. A ce mot, mademoiselle *Baumesnil*, frappée de la bisarrerie des circonstances, sans lui laisser pénétrer ce qui en était, fit beaucoup de questions pour s'informer si c'était bien le même homme qui l'entretenait; n'en pouvant douter, elle dissimule, se confirme davantage dans ses résolutions, lui laisse reprendre le fil de son discours, et, dès qu'il a cessé de parler, lui répond ainsi :

» L'offre que vous me faites, Monsieur, séduisante en apparence, en éblouirait beaucoup d'autres; il est peu de mes camarades, sans doute, qui y résistassent : pour moi, dans tout ce que vous me dites afin de me déterminer, je ne trouve qu'une raison de plus de vous refuser et de vous combattre. Vous êtes homme de condition, au service; vous attendez une fortune considérable d'un oncle, et vous voulez, par un hymen mal assorti, vous mettre dans le cas de vous voir expulsé de la société, de perdre votre emploi, et d'être exhérédé; je sais que ces sortes de mariages deviennent si communs, que peut-être bientôt on n'y fera pas plus d'attention qu'aux autres mésalliances; je vois tous les jours des militaires, des Officiers généraux même, qui en font de pareils, et n'en restent pas moins dans leurs corps ou dans leurs grades; enfin, sans doute, il est des tournures, des expédiens pour tenir votre turpitude secrète, la cacher au bon homme, et vous laisser l'espoir d'en recueillir impunément la succession; aussi je crains moins ces obstacles que vous-même. Vous êtes à la fleur de l'âge, dans la fougue des passions, vous brûlez d'amour; et si vous pouviez toujours rester dans la même ivresse, je ferais votre bonheur, ma possession vous suffirait, vous n'auriez besoin d'aucun autre bien; mais que vos yeux se dessillent, que le voile tombe, je vous deviendrai aussi odieuse que je vous ai été chère, aussi vile que je vous semble adorable; vous m'imputerez vos propres torts, et votre sottise, l'effet d'une séduction involontaire de ma part, vous la rejetterez sur moi. C'est moi qui aurai dressé

le piège secret pour vous enlacer; je serai une femme perfide, horrible, abominable. Non, Monsieur, vous ne me ferez jamais de pareils reproches; je ne puis me rendre digne de vos offres qu'en les rejettant, et m'élever à vous qu'en me refusant à votre alliance trop honorable. Toute explication ultérieure serait superflue; trouvez bon que je vous sauve de vous-même par un parti extrême et nécessaire. C'est la première et la dernière visite que vous me ferez; et promettez-moi de ne plus revenir, car je vais donner ordre à ma porte de ne jamais vous laisser entrer.

» Cet arrêt n'ayant pu être révoqué ni suspendu par tout ce que le Chevalier put dire en pareil cas pour arrêter la menace, il se retira malgré lui, et mademoiselle *Baumesnil* se doutant bien qu'il ne tarderait pas à revenir, prit toutes les précautions pour qu'il ne fit pas quelque nouvelle étourderie. Elle se flatta qu'entraîné par la contagion de l'exemple, il porterait ailleurs ses hommages, ne pouvant pénétrer chez elle.

» Il n'en arriva pas ainsi; car le Chevalier ayant essuyé plusieurs refus, eut recours à un de ces moyens extravagans, qu'on ne connaît plus guères que dans les romans. On en sera moins surpris, quand on saura qu'ils étaient devenus sa lecture habituelle; cette sorte de livres étant plus analogue à sa situation, était la seule qui lui plût. Par une belle nuit, il fait mettre une échelle à la fenêtre de sa maîtresse, à l'aide de deux crocheteurs qui la soutiennent, et jugeant à la lumière qu'il voyait, qu'elle n'était pas endormie, il y monte et frappe aux vitres. Heureusement mademoiselle *Baumesnil* était seule; elle attendait M. *de la Blinaye* qui, étant à souper à la campagne, ne devait venir que très-tard. Au bruit qu'elle entend, elle est d'abord frappée d'effroi; mais bientôt une voix lamentable lui apprend que c'est *la Royrie*.....; elle est dans la plus grande perplexité sur ce qu'elle doit faire; elle craint, si elle persiste à le laisser dans cette posture, qu'il ne se casse le cou volontairement ou par accident; d'un autre côté, quelle scène, si l'oncle le surprenait chez elle! Elle cherche à prévenir le danger le plus imminent: elle lui

ouvre ; mais à peine est-il à ses genoux, que, s'armant de tout son empire sur lui, elle lui ordonne de se retirer, elle lui déclare qu'elle est invariable dans sa résolution ; qu'au surplus elle attend quelqu'un qui doit passer la nuit avec elle, et que si son amant le rencontrait dans sa chambre, il s'en suivrait pour elle la catastrophe la plus funeste.

» Cette nouvelle fit plus d'effet que toutes les remontrances, prières, supplications et menaces ; ce fut un coup de poignard pour ce malheureux amant. La jalousie se joignant à ses autres tourmens, il est saisi de l'effroi de voir un mortel plus heureux que lui ; il désespère absolument de le devenir, et sort comme un éclair. Il venait de lire le Comte de *Comminges*, cette tragédie de M. *Darnaud*, où la scène se passe à la Trappe ; il ne voit que ce lieu propre à ensevelir sa honte et son désespoir : il va chez lui, prétexte d'aller monter la garde à Versailles, prend la poste, et se rend dans ce monastère.

» Cependant M. *de la Blinaye* arrivait ; il avait, suivant son usage, renvoyé sa voiture à quelque distance, et s'acheminait à pied et sourdement : il voit de loin l'échelle qu'on enlève, et deux hommes la rapportent vers lui ; il les arrête, les interroge, et n'en peut tirer d'autres éclaircissemens, sinon qu'un jeune homme *comme il faut*, aimable en apparence, les a rencontré au coin de la rue, leur a demandé s'ils voulaient lui apporter cette échelle à une heure indiquée, les a payé d'avance, en leur promettant une récompense ; qu'il est entré par la fenêtre chez une fille d'Opéra, qui demeure là ; qu'il les a satisfaits, et qu'ils remportent cet instrument désormais inutile. Le vieillard ne pouvant douter, par ce récit, que l'introduction du galant furtif n'ait été faite chez mademoiselle *Baumesnil*, est agité des plus cruels soupçons, et hâte le pas pour les éclaircir.

» L'actrice était encore émue de ce qui venait de se passer avec le neveu, et la surprise où elle est de voir arriver tout-à-coup son entreteneur, d'apprendre qu'il a vu l'échelle, et tout l'appareil de l'escalade extérieure, ne fait

qu'augmenter son embarras : le jaloux le regarde comme une conviction, et veut être instruit de cette aventure ; la délicatesse de mademoiselle *Baumesnil* s'y oppose : la fureur de l'amant redouble ; il pique de la manière la plus sensible son amour-propre, par les reproches les plus injurieux, les termes les plus méprisans. Alors, avec cette fermeté que donne l'innocence, et sur-tout la conscience d'une bonne action, dont on se glorifie en soi-même, elle lui réplique qu'en ce moment elle a des raisons essentielles pour ne pas le satisfaire ; qu'il les saura un jour ; qu'elle lui jure qu'il ne s'est rien passé dans cette entrevue qui doive alarmer son amour, ou lui déplaire ; qu'après cette affirmation, toute question l'offenserait, et qu'elle le prie de ne plus insister.

» Ce discours prononcé avec un calme succédant au trouble dont elle avait été agitée jusques-là, aux yeux d'un observateur de sang-froid du cœur humain, aurait été une preuve de la vérité de ses excuses ; mais le vieillard amoureux et jaloux, était trop hors de lui, pour faire une remarque combinée : sa fureur s'en irrite ; et accablant la courtisanne d'injures, de reproches, et de toutes les imprécations que vomit un homme qui se croit aussi cruellement dupe, il lui annonce une rupture décidée ; il sort comme un enragé, et se retire chez lui. Après avoir passé la nuit dans les angoisses qu'éprouve tout amant forcé d'abandonner une maîtresse qu'il aime encore, il tomba dans une rêverie profonde ; il fait fermer sa porte le lendemain, et ne trouve d'autre remède à sa mélancolie que d'aller à la campagne. Il ne se souciait pas de voir son neveu dans l'état où il était ; et instruit qu'il est à Versailles, il ordonne seulement qu'en descendant sa garde, il soit prévenu du départ de son oncle avec ordre de le rejoindre.

» La terre où était allé M. *de la Blinaye*, était précisément dans le Perche, non loin de la Trappe ; il prend un jour cette abbaye pour but de sa promenade : les religieux étaient occupés aux travaux de la main ; en les voyant successivement, il en remarque un dont la figure le frappe ; et singulièrement ressemblant à son neveu : sa réflexion ne

va pas plus loin, et il se retire. Peu de jours après il reçoit des lettres de Paris, où on lui apprend qu'on ignore ce qu'est devenu M. *de la Royrie;* qu'il n'a point été à Versailles, comme il l'avait annoncé; qu'il a disparu, sans que, par les informations ordinaires, on ait pu apprendre sa destinée: alors il se rappelle la rencontre du jeune religieux dont le visage l'a ému; il se rend en diligence à l'abbaye; il demande à parler à l'abbé, et, par les réponses de celui-ci sur le compte du novice, il ne doute pas qu'il ne soit son neveu: on le fait venir, il s'évanouit à la vue de son oncle. Rappellé à lui, on l'interroge: les jeûnes, les macérations avaient calmé l'effervescence de son sang, et ralenti l'ardeur de sa passion; il avait les idées plus nettes sur les choses, et sa vocation étant plus l'effet d'un dépit amoureux que d'un mouvement de la Grâce, il ne fut pas fâché de trouver cette occasion de quitter une retraite pour laquelle il n'était pas fait: il rend compte de son extravagance. A son récit M. *de la Blinaye* avait peine à se contenir, il était si enchanté de trouver sa maîtresse innocente, d'admirer sa prudence, sa réserve, la noblesse de son procédé, qu'il pardonna facilement au Chevalier. L'abbé fut le premier à exhorter le novice à rentrer dans le monde, et à suivre son oncle qui voulait bien le recevoir en grâce.

» Tous deux regagnèrent bientôt la Capitale. M. *de la Blinaye* s'étant assuré des dispositions de son neveu, et convaincu que par sa courte, mais salutaire retraite, il était revenu d'un délire passé d'autant plus vite qu'il avait été plus violent, lui dit que, pour toute punition, il veut le ramener couvert de confusion aux pieds de sa divinité; et, sans le prévenir, il le conduit chez elle.

» On ne passe que d'étonnement en étonnement dans cette anecdote; celui de l'actrice fut extrême à la vue de ces deux rivaux réunis. *Madame*, lui dit M. *de la Blinaye*, *voilà deux coupables repentans, d'autant plus dignes de pardon, qu'ils ne le sont que par amour.* Puis se tournant vers son neveu: *Oui*, continua-t-il, *c'est moi qui vous ai été préféré; c'est un vieillard septuagénaire qui l'a emporté*

sur ce que la jeunesse a de plus agréable et de plus florissant, et c'est moi qui ai eu l'indignité de soupçonner une femme qui mériterait des autels. On entre alors en explication de part et d'autre sur tout ce qui s'est passé; et, après avoir comblé de louanges leur héroïne, les deux amans ne la quittent que pour aller la prôner, et publier dans Paris qu'il est encore de l'honnêteté et de la vertu jusques dans les foyers de l'Opéra. » An 1767. *

* SADE.

« Le Comte *de Sade* était connu par son libertinage et par des horreurs auxquelles il se porta contre une fille, sous prétexte d'éprouver des topiques. Se trouvant à Marseille, il donna un bal auquel il invita beaucoup de monde; le bal fut précédé d'un grand repas: au dessert M. *de Sade* avait glissé des pastilles au chocolat, si excellentes que presque tous les convives en mangèrent beaucoup; elles étaient en abondance, et personne n'en manqua; mais on y avait amalgamé des mouches cantharides. La vertu de ce médicament est connue: elle se trouva telle que tous ceux qui en avaient mangé, brûlant d'une ardeur impudique, se livrèrent à tous les excès auxquels porte la fureur la plus amoureuse. Le bal dégénera en une de ces assemblées licentieuses si renommées parmi les Romains. Les femmes les plus sages ne purent résister à la fureur utérine qui les travaillait.

» Ce désordre, sans doute, était bien fait pour amuser le Comte *de Sade*; mais il avait un autre but encore plus criminel. Depuis long-tems il faisait sa cour sans succès à sa belle-sœur, femme jeune et jolie: malheureusement elle se trouva à cette assemblée, et ressentit comme les autres les effets dangereux des pastilles. Le Comte profita de la circonstance pour jouir de sa belle-sœur, et il s'enfuit avec elle, pour se soustraire au supplice qu'il méritait. Plusieurs des convives moururent des excès auxquels ils s'étaient livrés, et d'autres en furent très-incommodés. » An 1772.

On a vu dans les nouvelles du tems l'anecdote suivante: « Un M. *de Sade*, homme d'un certain âge, et d'une famille distinguée du Comtat, qui se prétend parent de la *belle Laure*, passant le Samedi-Saint dans la place des Victoires, est arrêté par une femme qui lui demande l'aumône: il l'envisage, il la trouve jeune et jolie; il veut savoir pourquoi elle ne fait pas un autre métier plus agréable et plus lucratif? Après un dialogue trop long à rapporter, sur la difficulté qu'il voit d'amener cette femme à ses vues, il paraît entrer dans ses besoins, et lui propose de la prendre comme gouvernante, de la mettre à la tête de sa maison; elle y consent: il lui donne rendez-vous pour le lendemain, et la conduit dans sa maison de campagne à Arcueil. Là, se trouvant seul avec elle, il renouvelle ses instances galantes; et, sur les refus persévérans de cette femme, il s'en empare, l'oblige à se déshabiller, l'épée nue à la main; il la lie à une colonne du lit, la flagelle, lui déchiquete le corps avec un canif, et jette sur ses plaies de la cire d'Espagne fondue, ensuite il l'enferme et se retire.

» La malheureuse se demène, parvient à se détacher, court à la fenêtre et appelle du secours. Sur le bruit qu'elle entend à la porte de la chambre, croyant que c'est son bourreau qui veut rentrer, elle se jette par la fenêtre. M. *de Sade* revient à Paris; Grande émeute au village, plainte chez le Bailly.

» On prétend que la famille très-accréditée de M. *de Sade* avait intimidé ou gagné ce Juge; mais que le Président *Pinon*, qui a une maison au même lieu, lui ayant reproché son indolence, l'affaire est poursuivie. La femme, qui dit être celle d'un ouvrier du faubourg Saint-Antoine, s'est cassé le bras et la jambe de sa chute.

» Le procès fut commencé par le Parlement; mais la famille de M. *de Sade* appuyée du crédit du Prince de *Condé*, dont elle était alliée, dit-on, l'a soustrait à la vindicte des lois par une lettre de cachet. C'est ainsi qu'en France tout roué de la Cour en est quitte pour l'exil ou la prison. » *

* SAINTAL.

Un gentilhomme flamand, nommé *de Saintal*, ayant eu la curiosité de voyager dans les Indes Orientales, arriva d'abord à Daman, ville sous la domination Portugaise, où la superstition regardait comme de vrais hérétiques tous ceux qui refusaient de se soumettre à son culte. M. *de Saintal*, qui ne connaissait pas tout le danger qu'on courait, en tombant dans les mains de la redoutable inquisition, se permit quelques plaisanteries sur des usages qui lui paraissaient ridicules: il refusa de mettre une aumône dans un tronc qu'on portait en compagnie, et à baiser une image de saint qui y était peinte; il se moqua d'un Portugais qui avait toujours une image dans son lit, et qui la baisait avec beaucoup d'ardeur; il eut la maladresse de rire des conseils que lui donna un de ses voisins sur un crucifix qu'il avait au chevet de son lit, et qui lui recommandait de couvrir dévotement cette image, si, par hasard, il avait dans ce lit quelque aventure amoureuse; il se permit, à cette occasion, des plaisanteries sur le scrupule des femmes portugaises, qui mourraient plutôt que d'accorder à un homme la moindre faveur, avant qu'elles eussent enfermé leurs chapelets et couvert toutes les images de leurs chambres.

Toutes ces imprudences, qui sont des grands péchés aux yeux des Inquisiteurs, leur furent dénoncées; mais vraisemblablement ils n'auraient donné aucune suite à cette dénonciation, parce que M. *de Saintal* n'avait pas une fortune assez grande pour rendre ses fautes impardonnables, s'il n'en eut commis une autre qui, de sa nature, était irrémissible.

Ayant trouvé, dans les sociétés qu'il fréquentait, une femme jolie et aimable, il lui rendit des visites qui devinrent fréquentes, et qui annonçaient cette intelligence qu'on reconnaît entre deux amans. Malheureusement un prêtre, secrétaire de l'inquisition, était vivement amoureux de cette dame; il prit de l'ombrage des assiduités du Flamand, et quelques apparences, qui se changent en

réalité aux yeux d'un jaloux, lui donnèrent de mortelles inquiétudes. Il se ressouvint alors de la dénonciation faite contre son rival; ainsi sa jalousie ranimant son zèle, il se débarrassa d'un homme qui voulait partager ses plaisirs, en le faisant mettre dans les prisons de l'inquisition.

« La peinture de cet horrible cachot, dit M. *de Saintal*, serait capable de toucher les ames les plus dures: la puanteur et l'obscurité en étaient si insupportables, que cinquante personnes s'y étaient étranglées de désespoir. On me transporta ensuite à Goa, ajoute-t-il, où réside le Tribunal suprême de l'inquisition portugaise dans les Indes. Toute la grâce qu'on me fit, fut de choisir la chaîne la moins pesante, par préférence aux autres criminels; et j'eus la douleur de voir, en passant, mon rival qui venait repaître ses yeux de son indigne triomphe »

En arrivant dans sa nouvelle prison, on dépouilla M. *de Saintal* de ses habits, et on lui rasa les cheveux. Dans ce séjour affreux on n'adminsitre à personne les Sacremens, on n'y entend jamais la messe, et il y règne un si profond silence, qu'il n'est pas même permis de se soulager par des pleurs ou par des plaintes. Il faut sept témoins pour convaincre l'accusé; on ne lui confronte jamais les témoins; les complices qui déposent dans la torture, et le prisonnier lui-même, sont les témoins qui forment le nombre de sept. On s'obstine à vouloir que l'accusé confesse le crime qu'on lui suppose, par cette maxime détestable qui s'y observe: *Nous te ferions plutôt brûler comme criminel, que de laisser croire que nous t'ayons enfermé comme innocent.* De cette manière l'inquisition a toujours raison, et persuade au peuple que le Saint-Esprit préside à ses arrêts. Enfin les biens de ceux qui sont punis de mort, et de ceux qui l'évitent par leur confession, sont également confisqués, parce qu'ils sont tous réputés coupables.

Ce fut devant de pareils juges, ou plutôt devant de pareils bourreaux que parut quatre ou cinq fois M. *de Saintal*, sans lui donner aucun éclaircissement. S'abandonnant alors au désespoir, il résolut de finir sa pénible existence: sous le prétexte d'une maladie, il demanda à être saigné, et



lorsqu'il fut seul, il rouvrit la veine, et aurait perdu tout son sang, si la garde ne fût entré. Alors on lui enchaîna les mains, et on lui mit au cou un carcan.

Enfin, au bout de deux ans de souffrance, on lui apporta pendant la nuit un habit de toile noire, rayée de blanc, qu'on le força de mettre; on le conduisit ensuite sur une galerie éclairée d'une lumière lugubre, et où il trouva deux cents de ses compagnons d'infortune, rangés contre la muraille, et à qui on ne permettait que l'usage des yeux. Ceux qu'on destinait au feu, avaient des habits sur lesquels était le portrait du patient, posé sur des tisons embrâsés, avec des flammes qui s'élevaient, et des démons tout autour; les flammes descendaient sur les habits de ceux qui ne devaient point subir la peine du feu. Ces malheureux furent conduits à l'église, tenant à la main un cierge de cire jaune; ils assistèrent à la messe, ensuite au sermon, et chacun reçut son jugement. M. *de Saintal* fut condamné à deux ans de prison, dont il fut heureusement délivré par un Dominicain flamand, ami du Grand Inquisiteur. An 1736. *

* SAINT-CYR.

SIMON N..... Seigneur de *Saint-Cyr*, avait épousé une femme douée d'une beauté ravissante. Ces dons de la nature, qu'on recherche avec tant d'empressement, ne sont que trop souvent la source de bien des chagrins pour les maris. M. *de Saint-Cyr*, pendant quelques années, n'eut qu'à s'applaudir de son choix; trois enfans furent la preuve de son amour et de la tendresse de son épouse. Un de ces hasards que toute la prudence humaine ne peut prévoir, vint déranger cette union charmante, et enlever pour toujours à l'infortuné mari le bonheur dont il jouissait.

Un gentilhomme fut attaqué devant la maison de M. *de Saint-Cyr*, et fut si maltraité qu'on le laissa pour mort sur la place. On le reçut avec beaucoup d'humanité dans le château, et on lui rendit tous les soins que son fâcheux état exigeait. Madame *de Saint-Cyr* cherchait à dissiper son ennui par ses visites fréquentes, et par l'agrément de

sa conversation. Sa beauté, pendant ce tems faisait une vive impression sur le malade; il chercha en vain à éteindre cette passion naissante, en se représentant combien il se rendrait coupable de la plus noire ingratitude, si, pour reconnaître les services que M. *de Saint-Cyr* lui avait rendus, il cherchait à le déshonorer, en séduisant sa femme. D'ailleurs l'union qui paraissait régner dans ce ménage, la sagesse qui brillait sur le visage et dans le maintien de madame *de Saint-Cyr*, tout concourait à l'engager à renfermer dans son sein sa malheureuse passion : l'amour l'emporta sur toutes ces considérations. En témoignant sa reconnaissance à sa belle hôtesse, il osa hasarder quelques expressions qui peignaient les sentimens qu'elle lui avait inspirés; il n'aperçut aucune colère, aucune répugnance, mais seulement cette douce émotion qui annonce le désir, retenu par un reste de pudeur. Trop habile pour se méprendre, à de pareils signes, le gentilhomme s'enhardit; il devint plus vif, plus pressant; la dame, qui vraisemblablement éprouvait les mêmes sensations, résista faiblement, et bientôt elle n'eut plus rien à refuser à son séducteur.

Dans l'ivresse de la jouissance, des amans ne doutent de rien; uniquement occupés de leurs plaisirs, ils ne prévoient ni dangers ni obstacles; c'est ce qui arriva à ceux dont nous parlons. Madame *de Saint-Cyr* n'imaginant plus d'autre bonheur que celui de vivre avec l'homme à qui elle s'était abandonnée, consentit à quitter son mari et ses enfans pour le suivre. Tandis qu'ils oubliaient le monde entier pour se livrer au plaisir, toujours bien vif en de pareilles circonstances, M. *de Saint-Cyr* ne crut pas devoir rester tranquille, après l'éclat qu'avait fait la fuite de son épouse : il la poursuivit en Justice; et ayant trouvé le moyen de la faire arrêter, elle fut conduite à la Conciergerie du Palais. Comme les faits qui prouvaient son adultère n'étaient pas équivoques, elle fut condamnée à la peine de l'anthentique : on l'enferma dans le monastère des Filles repenties, où elle fut rasée et vêtue d'un habit de religieuse.

Au lieu de pleurer sa faiblesse et son crime, cette femme, dont le cœur était absolument corrompu, ne s'occupa qu'à chercher les moyens de recouvrer sa liberté. Elle fit à deux religieuses une peinture si séduisante des plaisirs qu'elle venait de goûter, qu'elle les séduisit facilement, et s'évada du monastère avec elles. Le mari, qui en fut informé, ne manqua pas de rendre plainte; mais, moins heureux que la première fois, il ne put découvrir la retraite de son infidelle, et il mourut avant l'instruction du procès.

Sa veuve, croyant alors pouvoir disposer de sa personne, se maria à Paris avec un jeune homme épris de sa beauté; mais il n'y eut point de publication de bans, et ceux qui assistèrent au mariage sous le nom de parens du jeune homme, étaient des personnes supposées. Les véritables parens appellèrent comme d'abus de ce prétendu mariage, et firent renvoyer le procès au Parlement de Dijon. L'arrêt qui intervint sur cette singulière contestation, déclara ce mariage nul et abusif, et ordonna que la veuve *Saint-Cyr* serait rétablie dans le monastère des Filles de Sainte-Marie à Paris. An 1634. *

SAINTRAILLES.

Lorsqu'après la révolution arrivée à Paris, par le massacre du Connétable *d'Armagnac* et d'une infinité de noblesse, le Duc *de Bourgogne* fut devenu maître de la personne de *Charles VI*, et par conséquent du Gouvernement, d'autant plus qu'il avait eu le talent de gagner le cœur de la Reine, le Dauphin élevé dans la haine la plus grande contre ce Duc, ne voulut jamais revenir à la Cour, et fit un parti séparé dans le royaume. Ce fut dans ces tems de trouble et de division que l'amour enleva à ce jeune Prince un de ses plus braves serviteurs, et une forteresse importante, qui était la ville de Coucy en Valois.

Le brave *Estienne Vignoles*, dit *la Hire*, qui se distingua si fort par la suite, était Gouverneur de la ville; le château était confié à la garde de *Saintrailles*, ou *Xaintrailles*. « Cet Officier avait une maîtresse à qui il confiait » son honneur, sans penser que n'en ayant point elle-

» même, elle en était une mauvaise dépositaire. Elle de» vint amoureuse d'un jeune prisonnier de guerre qui » lui promit de l'épouser, si elle voulait lui procurer la » liberté; on ne sait si elle comprit tout le danger du bien» fait, ou si elle ne songeait qu'à fuir avec son amant. Elle » connut bientôt quels sont les enchaînemens du crime: » couchée avec *Saintrailles*, elle prit sous le chevet du » lit les clefs de la grosse tour, et elle alla l'ouvrir aux pri» sonniers, qui étaient en assez grand nombre. Le jeune » homme avait concerté avec eux de faire plus que de se » sauver; ils allèrent à l'appartement de *Saintrailles*, » firent main-basse sur les soldats, et le poignardèrent » lui-même; ils se rendirent ensuite aisément maîtres du » château, et l'un d'eux courut en avertir *Luxembourg*, » qui était dans le voisinage. *La Hire*, instruit de ce qui » s'était passé, attaqua, dans le moment, le château par » la ville. L'arrivée de *Luxembourg*, suivi d'un gros de » ses troupes, obligea *la Hire* de penser plutôt à se dé» fendre qu'à attaquer, et le réduisit à se retirer avec sa » garnison à Montagu et à Guise. *Luxembourg* resta maître » de Coucy, et profita des grandes richesses qu'il trouva » dans le château. » An 1418.

* SALIS.

« M. DE SALIS, jeune Officier aux Gardes Suisses, avait perdu une jeune femme très-aimable, morte en couche; il en a été si vivement affecté, qu'on a craint, pendant quelques jours, qu'il n'attentât à sa vie, et qu'il a été deux jours sans vouloir prendre de nourriture: il s'est rendu depuis à la raison, ou du moins il a paru s'y rendre; mais le coup mortel était frappé, et l'on assure qu'il est péri de douleur. Quelques jours après, on débita qu'il avait hâté ses jours, en s'étranglant avec ses cheveux qui étaient très-beaux, et dont il avait la bouche et la gorge pleine: exemple bien rare, sur-tout dans ce siècle pervers, d'un amour conjugal exalté à son plus haut période. An 1774. » *

* SAMORIN.

Autrefois la côte de Malabar était sous la domination d'un seul Prince, qu'on appellait *Samorin*; ses États furent ensuite partagés, et plusieurs se rendirent indépendans. Il existe cependant encore un Prince qui porte le nom de *Samorin*, et dont les États s'étendent le long de la côte de Malabar, depuis Ticoré jusqu'à Chitwa. La ville dans laquelle il fait sa résidence se nomme Calecut, et il passé pour le plus puissant Roi de ce pays.

On prétend que lorsque le *Samorin* se marie, il n'a pas la liberté d'habiter avec sa femme, jusqu'à ce que le chef des prêtres, qui porte le nom de *Namburé*, ait couché avec elle. « Le saint homme, ajoute l'historien, peut, » s'il le juge à propos, en jouir pendant trois nuits. » On donne pour motif à cette singulière coutume, que les premiers fruits du mariage du Prince doivent être une oblation présentée à la Divinité qu'il adore. Quelques-uns des nobles sont assez complaisans pour accorder aux prêtres le même privilège; mais le peuple ne peut prétendre à cet honneur.

On assure, dit un autre historien, que quand le Roi se marie, il cède volontairement son épouse à un Bramine auquel il donne une somme d'argent pour passer la première nuit avec elle, afin qu'il le débarrasse d'une peine que par-tout ailleurs les maris envient et se flattent de trouver. Aussi, dit le même historien, quand le Roi meurt, ce ne sont point ses enfans qui lui succèdent; on met sur le trône un fils de sa sœur, parce que les Bramines ayant eu les premières faveurs de la Reine, et demeurant toujours auprès d'elle pour lui tenir compagnie, on présume que les enfans qu'elle met au monde lui appartiennent plutôt qu'au Roi, au lieu que les fils de la sœur du Prince sont véritablement du Sang royal.

On voit que les prêtres, dans tous les pays et dans toutes les religions, ne sont pas maladroits. An 1714. *

SAMSON.

Les Philistins, depuis plusieurs années, tenaient sous la servitude les Israélites, et ces derniers n'osaient former aucune résolution pour rompre leurs chaînes, lorsque Dieu leur suscita un libérateur dans la personne de *Samson*.

Il naquit dans la tribu de Dan, et eut pour père un nommé *Manué*: sa naissance fut toute miraculeuse; elle fut annoncée à sa mère par un ange, dans un tems où, après avoir vieilli dans la stérilité, elle n'espérait plus être mère.* Elle reçut ordre de s'abstenir de vin, de toute liqueur forte, et de tous mets souillés, pendant sa grossesse, et de ne pas permettre qu'un rasoir passât sur la tête de l'enfant, parce qu'il devait être Nazaréen dès sa naissance. *

A l'âge de vingt ans, *Samson*, vraisemblablement inspiré de Dieu, sentit qu'il était né pour sauver ses frères, et les délivrer de la tyrannie des Philistins. Son premier début néanmoins s'annonçait mal contre la loi divine, et, malgré sa vocation, il voulut absolument épouser une fille des Philistins. L'Écriture-Sainte nous fait entendre que Dieu présida à ce mariage, et que l'amour y entra pour peu. Il est de fait pourtant que *Samson* ne tarda pas à prouver, par sa faiblesse, qu'il aimait sa femme. « Mais, dit » un historien, avec une grande foi, une insigne piété, une » force sur-humaine et un zèle ardent de la gloire de Dieu, » *Samson* avait une faiblesse pour les femmes, qui fut tou- » jours un écueil à ses vertus, où il eut souvent le malheur » d'échouer. » C'est cette partie historique de ses faiblesses qui est de mon sujet.

Pendant les réjouissances de ses noces, *Samson* proposa à trente jeunes Philistins de deviner une énigme conçue en ces termes: *Celui qui dévore a fourni la nourriture, et la douceur est sortie de la force.* S'ils devinaient, *Samson* s'obligeait de leur donner trente habits et autant de vestes, et ils s'étaient soumis de donner la même chose, dans le cas où ils ne réussiraient pas pendant sept jours. Ils étaient déjà arrivés au dernier jour, sans être plus avancés que le premier, sans même que *Samson* se fût laissé gagner par

les caresses de son épouse. * Elle était cependant vivement intéressée à découvrir le secret de son mari ; car ses compatriotes l'avaient menacée de la brûler avec toute sa famille, si elle ne leur donnait pas l'explication de l'énigme ; aussi les refus de *Samson* ne la rebutèrent point. * Enfin ne pouvant résister aux poursuites de cette femme, à ses prières, à ses larmes et à ses reproches, il lui confia son secret.

Les Philistins le surent aussitôt, et gagnèrent la gageure. « Si je n'avais point de femme, leur dit *Samson*, ou que » la mienne ne fût pas une fille des Philistins, vous ne se- » riez pas si savans. » * Un ancien auteur lui fait dire : *Ah ! si vous n'aviez pas labouré avec une vache, vous n'auriez pas deviné.* *

Cette leçon devait au moins engager *Samson* à être plus prudent ; « mais ce qui paraîtrait incroyable dans un » homme comme *Samson*, si les plus grandes folies n'é- » taient l'ouvrage de la passion, c'est que la trahison d'une » femme idolâtre ne le guérit pas de l'amour de toutes les » autres ; » bientôt même il éprouva un chagrin encore plus cuisant de la part de cette même femme. Après la perte de sa gageure, il s'était retiré chez son père, sans dire un mot à la famille de son épouse ; on crut alors qu'il ne lui pardonnerait pas son indiscrétion, et qu'il l'abandonnait : en conséquence elle épousa sur-le-champ un des jeunes Philistins qui avaient assisté à ses noces.

Samson instruit de cette infidélité, qui donnait de grands soupçons sur le passé, devint l'ennemi juré des Philistins. * Son beau-père essaya inutilement de l'apaiser, en lui offrant une autre de ses filles, qui, disait-il, était plus jeune et plus jolie, *Samson* fût inexorable. * La première marque de sa vengeance fut la destruction totale de la moisson, et de toute espèce de récolte des Philistins, par le moyen de trois cents renards qu'il attacha deux à deux par la queue, avec un flambeau allumé, et qu'il lâcha de toute part dans les plaines de ses ennemis.

Pour apaiser la colère d'un homme aussi dangereux, les Philistins brûlèrent la maison où demeuraient sa femme

et son beau-père; mais cette satisfaction ne suffit pas à *Samson*, il renouvella ses poursuites contre les ennemis de sa nation, et avec une machoire d'âne il en tua mille en un instant.

Ces prodiges, qui ont besoin d'être étayés de l'autorité de l'Écriture-Sainte pour être crus, firent sentir aux Israélites que *Samson* leur était envoyé par Dieu, pour venger les injures qu'ils avaient reçues des Philistins; ils se soumirent à sa conduite, et pendant vingt ans, ils virent presque toujours leurs ennemis humiliés. Mais, dit l'historien que j'ai déjà cité, « les grands hommes ont souvent de » grandes faiblesses, et les serviteurs de Dieu les plus fa» vorisés de ses dons, n'en sont pas toujours exempts; celle » de *Samson* était l'amour des femmes, et sa passion lui » devint enfin ruineuse. »

Une belle femme, qui faisait le métier de courtisanne, et qui demeurait à Gaza, ville des Philistins, fit impression sur le cœur de *Samson*; il entra chez elle, et résolut d'y passer la nuit; cette femme en avertit ses concitoyens: dans l'instant ils prennent les mesures qu'ils croyent les plus efficaces, pour ne pas laisser échapper un ennemi aussi redoutable; mais Dieu veillait apparemment sur les jours de son serviteur. Averti des embûches qu'on lui dressait, *Samson* se leva au milieu de la nuit, enleva les deux battans des portes de la ville, avec les pentures; les verroux et les serrures, les chargea sur ses épaules, et les porta au haut d'une montagne située sur le chemin d'Hébron.

Cette dernière action fit sentir aux Philistins qu'ils ne pourraient pas se défaire à force ouverte d'un ennemi qui valait lui seul plus d'une armée; ils eurent recours à l'artifice, et connaissant la faiblesse de *Samson* pour les femmes, ils épièrent avec soin l'occasion de le vaincre par ce moyen; ils ne tardèrent pas à la trouver.

Samson voyageant dans la vallée de Serech, qui appartenait aux Philistins, y trouva une femme nommée *Dalila*, dont il devint passionnément amoureux. Ses fréquentes visites chez la belle Philistine ayant annoncé à ses ennemis la nouvelle de ses amours, ils surent en profiter;

des députés de leurs Princes vinrent trouver *Dalila*, et promirent de lui donner chacun onze cents sicles d'argent, si elle pouvait leur livrer son amant: la tentation était grande, sur-tout pour une femme sans pudeur; *Dalila* y succomba et promit tout.

Dans ces momens agréables et voluptueux qu'elle passait avec *Samson*, elle lui demanda avec un air d'ingénuité d'où lui venait sa force prodigieuse, et comment il serait possible de l'arrêter. Deux fois, pour s'amuser, *Samson* se laissa lier par sa maitresse avec des cordes de nerf et avec d'autres cordes neuves, et il brisa ces liens comme un autre homme aurait rompu un mince filet. Une troisième fois encore il trompa son amante. « Cruel! s'écria » *Dalila*, vous dites que vous m'aimez, et c'est ainsi que » vous en usez avec moi! Non, vous ne m'aimâtes jamais, et » votre cœur n'est point sensible à tout l'amour que je vous » ai juré..... On peut juger combien de larmes, d'arti» fices et de caresses les instances de la perfide étaient ac» compagnées. *Samson* résista quelque tems; mais il ai» mait à la fureur, et il souffrait cruellement de contris» ter l'objet de sa folle passion. *Dalila* s'en aperçut, et elle » sentit tous ses avantages. Toujours aux côtés de son amant, » elle ne le perdait pas de vue: tantôt baignée de larmes, et » suppliante, tantôt irritée et furieuse, toujours impor» tune et infatigable, elle ne lui permettait plus de s'éloi» gner d'elle, et elle ne lui donnait pas un moment de re» pos. Vous me persécutez, lui dit-il, je ne puis tenir » davantage; vous me jettez dans un accablement mortel, » et ma resolution m'abandonne: vous me demandez mon » secret, vous le saurez; je vous livre mon bonheur et ma » vie. Il craignait bien à la vérité que son secret n'échappât » avec le tems à la légéreté d'une femme; mais il comptait » sur la tendresse de celle-ci, et il ne s'avisa seulement » pas de la soupçonner d'une noire trahison. *Samson* rai» sonnait mal, parce qu'il raisonnait en amant passionné. » Il ne tarda pas à s'en convaincre.

Dalila, sûre de son fait, fit venir quelques Philistins, et les cacha dans sa maison. Occupée ensuite avec son

amant, elle charme ses yeux et son cœur, et, après beaucoup de caresses, elle l'endort sur ses genoux; ce fut dans cette situation qu'un barbier rasa l'imprudent *Samson*, et, en lui coupant les cheveux, lui enleva toute sa force. En vain il voulut résister à ses ennemis; ils le saisirent sans peine, l'enchaînèrent, lui arrachèrent les yeux, et le conduisirent à Gaza. Pendant plusieurs mois il servit de jouet et d'amusement aux Grands et au peuple; renfermé ordinairement dans un cachot, il n'en sortait que pour faire tourner une meule; pénitence bien dure, mais qu'il accepta avec résignation. * A moins qu'on ne soit de l'avis de ceux qui prétendent que, par les paroles de l'Écriture-Sainte, qui disent que les Philistins le firent moudre, on doit entendre qu'ils le firent coucher avec leurs femmes, afin d'avoir de la race d'un si brave homme; parce que le mot hébreu qui signifie *moudre*, se prend quelquefois en un sens obscène. Au reste ce châtiment n'aurait guères déplu à *Samson* qui, comme on le voit, aimait beaucoup les femmes, à moins qu'il n'y eut eu de la contrainte, comme dit Térence.

Nulla est tam facilis res quin difficilis fuit,
Quam invitus facias. *

Cependant les Philistins préparaient une fête magnifique à leur dieu *Dagon*, en reconnaissance de la victoire qu'ils avaient remportée sur *Samson*. Tous les Rois, les Princes et les Grands assemblés dans le temple de *Dagon*, qui était à Gaza, offrirent des victimes sans nombre; la joie éclatait de toutes parts. Pour rendre la fête plus agréable, on amena dans le temple le malheureux *Samson*; chacun s'empressait de le contempler et de l'insulter. Ses cheveux avaient grandi dans sa prison: sentant ses forces revenues, et voulant venger d'un seul coup ses injures personnelles et celles de ses frères, il se fait appuyer, comme pour se délasser, contre deux colonnes qui soutenaient l'édifice. Après une courte prière faite à Dieu, il secoue avec force les colonnes, renverse l'édifice, et fait périr sous ses débris plus de trois mille Philistins, au nombre desquels se trouvaient leurs rois, leurs maîtres, et leur

conseil. *Samson* périt aussi ; mais il fit volontiers le sacrifice de sa vie, pour délivrer son peuple. An du monde 3870.

* Sur la fin du seizième siècle on fit imprimer une tragédie intitulée *le Fort Samson*. *Milton*, auteur du *Paradis Perdu*, fit la tragédie de *Samson Agoniste*. On joua en Italie en 1717 une comédie de *Samson*, qui fut ensuite représentée à la Comédie Italienne, et dédiée à M. le Duc d'*Orléans*. *

SANCY.

Après la mort du Cardinal et du Duc *de Guise*, que le Roi *Henri III* fit tuer à Blois, ce Prince, qui avait cru, par ce coup d'autorité, détruire la ligue, en lui enlevant ses chefs, se vit attaquer de toutes parts, sans avoir de troupes à opposer à ses sujets révoltés, et sans aucune ressource. *Nicolas de Harlai*, Seigneur *de Sancy*, Maître des Requêtes, représenta dans le Conseil, et fit sentir la nécessité d'avoir recours à des troupes étrangères. Cet avis était bon ; mais l'argent manquait, et personne ne se présenta pour s'acquitter d'une commission aussi délicate.

Sancy, détestant l'ingratitude de ceux qui avaient abusé de la faiblesse du Roi pour s'enrichir, et qui, dans ce moment critique, montraient si peu de reconnaissance, se chargea lui seul du fardeau. « Puis donc, dit-il, que pas » un de ceux qui sont si riches des bienfaits du Roi ne se » présente pour cela, je vous déclare que ce sera moi. » Il partit pour la Suisse, et, sans se servir du crédit du Roi, qui n'était pas fort grand alors, il n'employa que le sien, en engageant tout son bien, même le plus beau diamant de l'Europe, connu sous le nom *de Sancy*. Avec ce sacrifice, il leva dix mille hommes qu'il amena lui-même malgré les traverses et les difficultés qui se présentèrent.

« *Henri III*, à l'arrivée *de Sancy*, pleura en l'embrassant; » et parce que le sieur *de Sancy* lui témoigna beaucoup d'é- » tonnement d'une si triste réception, dans une si grande » prospérité de ses affaires ; je ne pleure, lui repartit-il, » que du regret que j'ai de n'avoir que des larmes et des » promesses pour payer un si grand service ; mais si Dieu » m'en donne le moyen, je vous rendrai si Grand, qu'il

» n'y aura point de Grand dans mon royaume qui ne puisse » vous porter envie. » Ce Prince fut assassiné trois jours après.

Henri IV, son successeur, qui sut bien profiter de ces dix mille Suisses, en témoigna beaucoup de reconnaissance à M. *de Sancy*, qui entra dans le Conseil des finances, avec promesse de la place de Surintendant. Une femme fit oublier tous les services de ce brave citoyen, et lui enleva une place qu'il méritait à tous égards. Un historien rapporte sa disgrâce de la manière suivante :

La dame *de Liancourt*, depuis Duchesse *de Beaufort*, et plus connue sous le nom de la belle *Gabriëlle d'Estrées*, « avait pratiqué le mariage entre le sieur *Sébastien Zamet* » et *Madeleine Lecler*, de laquelle il avait déjà eu quel» ques enfans, qui furent en grande cérémonie mis sous » le poële, à la vue de toute la Cour, afin de disposer in» sensiblement par cet exemple, des gens qui n'apprennent » rien que des yeux, à ne se pas étonner des espérances » qu'elle avait ; et, pour mieux y parvenir, elle feignit » d'être ignorante de la nouveauté du cas, et demanda au » sieur *de Sancy* si cette manière de légitimer des en» fans était indubitable. Il lui dit qu'oui ; et lors croyant » l'avoir fait donner dans le panneau : Quoi ! dit-elle » avec une surprise affectée, si, par exemple, le Roi » m'épousait, nos enfans seraient légitimes ? Nenni, ma» dame, reprit-il aussitôt, avec indignation de son arti» fice et de ses desseins, *car, en France, les enfans du* » *Roi sont toujours fils de p.....* » Il n'en fallut pas davantage pour faire disgracier le sieur *de Sancy*, et la colère d'une maîtresse suffit pour faire oublier des services de la plus grande importance.

On prétend aussi que M. *de Sancy*, mauvais courtisan, s'amusait aux dépens de la belle *Gabriëlle*, en racontant et embellissant l'aventure de M. *Dalibourt*, médecin, dont on a parlé à l'article de *Henri IV*, de sorte qu'il fut obligé de renoncer à l'espérance de Surintendant des finances, qui fut donnée à M. *de Sully*. * An 1589.

* SANCI.

Ce fut, dit-on, l'amour qui fut une des causes qu'on viola le droit des gens dans la personne du Baron *de Sanci*, Ambassadeur de France à la Porte Ottomane, sous le règne de *Mustapha I.er*, qui avait succédé à son frère *Achmet*. On raconte de la manière suivante l'aventure qui y donna lieu :

Koreski, Seigneur polonais, qui fut fait prisonnier en Moldavie, dans l'année 1614, était enfermé dans le château des sept tours. Le Baron *de Sanci*, touché de son sort, lui faisait passer quelques secours dans sa prison ; il achetait fort cher la permission de les lui faire parvenir : un de ses secrétaires, nommé *Martin*, était ordinairement chargé de ces soulagemens. Une dame polonaise, prise en même tems que *Koreski*, était enfermée dans ce même château avec sa fille ; *Martin* devint amoureux de cette dernière : la mère, qui s'en aperçut, résolut d'en tirer parti pour sa liberté ; elle lui promit sa fille en mariage, s'il réussissait à briser leurs fers. *Martin*, enflammé par cette promesse, ramassa de l'argent de tout côté, épuisa sa fortune par des emprunts considérables, paya la rançon des deux dames, qui furent reçues chez l'Ambassadeur français jusqu'à leur départ, dont il leur facilita les moyens avec la même ardeur. Dès qu'elles furent hors des États du Grand-Seigneur, elles ne renvoyèrent à *Martin* qu'une partie de la somme qu'il avait payée pour leur rançon, et la mère lui écrivit que sa fille ne pouvait épouser qu'un homme d'une condition égale à la sienne. Cette lettre aurait pu désespérer un homme moins amoureux que *Martin* ; mais l'impression que la demoiselle avait faite sur son cœur, quelques promesses qu'elle lui avait faites, ranimèrent son courage et ses espérances. Comme il continuait de voir *Koreski*, il lui fit part de son aventure : celui-ci comptant sur la facilité du secrétaire, et sur-tout sur la vivacité de sa passion, ne manqua pas de l'assurer qu'il prenait beaucoup de part à son chagrin, et que rien ne serait plus aisé que de forcer ces dames à lui tenir la parole

qu'elles lui avaient donnée; mais il n'était pas libre, c'était un grand obstacle; que pouvait-il du fond de sa prison? *Martin* sent ranimer ses espérances; il fait passer à *Koreski* des limes, des scies et une échelle de soie dans un pâté; le polonais se sert de ces instrumens, et s'évade. On arrête sur-le-champ, par ordre du Grand Seigneur, tous les domestiques de l'Ambassadeur de France, entr'autres le cuisinier et le sous-secrétaire, à qui l'on donna la bastonnade, pour arracher d'eux l'aveu du crime dont on accusait leur maître. Le Grand Visir n'ayant pu tirer aucun éclaircissement, envoya chercher l'Ambassadeur lui-même par un Chiaoux accompagné d'un Cadi; c'est comme qui dirait un Exempt avec un Commissaire. Après avoir fait les plus exactes perquisitions dans le logis de ce Ministre, ils le forcèrent de les suivre, malgré ses protestations contre la violence dont on usait à son égard; il rappella, dans cette occasion, tout son esprit et tout son courage, pour ne rien faire d'indigne de la grandeur du Monarque qu'il représentait, et se rendit avec une contenance fière et majestueuse à l'audience du Grand Visir. Il commença par se plaindre hautement de l'injure qu'on faisait, dans sa personne, au Roi de France; mais le Grand Visir l'interrompant, lui demanda ce qu'était devenu *Koreski*. Le Baron répondit avec la même fierté qu'il n'en avait point de nouvelles; alors le Ministre turc extrêmement furieux, le menaça de le faire périr, et, sans autre preuve, il le fit conduire aux sept tours. Après quatre mois de constance, M. *de Sanci* craignant que sa prison ne durât encore davantage, prit le parti d'employer l'adresse et la douceur: il n'obtint la liberté qu'en faisant des présens considérables. Le Comte de *Cesi* fut envoyé à la Porte, pour le remplacer. *

SAPHO.

SAPHO, qui a été si renommée dans l'antiquité par sa poésie charmante, * qui a été surnommée la dixième Muse, devint la victime de l'amour qu'elle avait si souvent et si agréablement célébré dans ses vers. * Voltaire

a dit : Ovide ne parlait d'amour qu'avec esprit, *Sapho* exprimait l'enthousiasme de cette passion ; et s'il est vrai qu'elle lui coûta la vie, c'est que l'enthousiasme devint chez elle démence. « C'est, dit Plutarque, une composition de feu que ce qu'elle chante ; ses vers sont une explosion de la flamme qu'elle a dans le cœur. *

Cette femme si aimante étant veuve * de *Circala*, riche particulier de l'ile d'Andros, « renonça au mariage, mais » non au plaisir d'aimer; elle avait l'ame trop passionnée » pour pouvoir s'en passer, ce qu'on peut aisément juger » par la tendresse qui est répandue dans ses poésies, et » qui l'a mise, sans contredit, au-dessus de tous les poëtes » en ce point ; aussi se sentant trop faible pour vaincre un » penchant si violent que celui-là, elle s'y abandonna » toute entière, et aima de toutes les manières dont on » peut aimer, allant même fort au-delà des bornes que la » modestie et la pudeur prescrivent naturellement à son » sexe. » *

Elle devint, entr'autres, éperdument amoureuse d'un jeune homme de l'île de Lesbos, nommé *Phaon*; elle renonça même à la pudeur qui, comme on vient de le dire, est l'apanage de son sexe, car elle fit les avances; mais elle n'éprouva que de la froideur et de l'insensibilité. Le jeune homme, pour éviter une persécution qui le fatiguait, se retira en Sicile; *Sapho* l'y suivit, et après avoir tenté de nouveau, et toujours inutilement, tout ce qu'elle put imaginer pour rendre sensible, ou au moins reconnaissant le cœur de *Phaon*, elle ne trouva d'autre remède à sa douleur et à son désespoir que de se précipiter du haut * du promontoire * de Leucade, dans l'Acarnanie.

Un aimable poëte moderne met les vers suivans dans la bouche de *Sapho*, avant qu'elle se précipitât dans l'onde.

Je vais boire l'onde glacée,
Qui doit effacer pour toujours
De mon cœur et de ma pensée
Le souvenir de mes amours.
Enfin je braverai les armes
Du cruel enfant de Vénus ;
Je ne verserai plus de larmes;
Mais, hélas ! je n'aimerai plus.

Je n'aimerai plus !.... quoi ! sa vue
Ne me fera plus tressaillir !
Je l'entendrai, sans être émue
Et sans frissonner de plaisir !
Quoi ! mon cœur ne pourra plus même
Se figurer qu'il me sourit !
Qu'il est là, qu'il me dit : *Je t'aime* ;
Que je pleurs, qu'il s'attendrit !
Je ne pourrai plus, sur la rive,
Les jours entiers, l'attendre en vain,
Le soir, m'en retourner pensive,
Et me dire : *Il viendra demain* !
Adieu donc, espoir, rêverie,
Illusions dont la douceur
M'aidait à supporter la vie
Et le veuvage de mon cœur.
En toi, malgré les injustices
Qu'à ce cœur tu fis essuyer,
Perfide ! de mes sacrifices,
Le plus dur est de t'oublier.

On dit que ce fut pour cet homme assez insensible pour ne pas répondre aux avances de l'aimable *Sapho*, qu'elle fit cette belle ode, qui a été traduite ainsi par Boileau.

Heureux qui près de toi, pour toi seul soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire !
Les dieux, dans son bonheur, peuvent-ils l'égaler ?
Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir dans tout mon corps, sitôt que je te vois,
Et dans les doux transports où s'égare mon ame,
Je ne saurais trouver de langue ni de voix.
Un nuage confus se répand sur ma vue,
Je n'entends plus. je tombe en de douces langueurs ;
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Le frisson me saisit, je tremble, je me meurs. *

Sapho était née à Mytilène, dans l'île de Lesbos, et vivait l'an 610 avant Jésus-Christ ; * elle avait eu de son mariage une fille nommée *Cléïe*. On dit que les Mytiléniens firent graver son portrait sur la monnaie ; c'est d'elle que le vers saphyque a tiré son nom.

Le frère de *Sapho* eut pour esclave et pour amante *Rodope*, qui se rendit célèbre par ses charmes et par sa pros-

titution. On assure que cette courtisanne riche du fruit de ses débauches, fit bâtir une des pyramides d'Égypte, et que, pour réussir dans une pareille entreprise, elle faisait contribuer tous ses amans aux dépenses qu'exigeait un monument qui devait immortaliser sa honte et l'abus de sa beauté. *

SAXE. (le Maréchal de)

Le Maréchal *de Saxe*, dont les Français honoreront et respecteront toujours la mémoire, était fils naturel de *Frédéric Auguste II*, Électeur de Saxe et Roi de Pologne, et de la Comtesse *Konisgmark*, Suédoise, non moins célèbre par son esprit que par sa beauté.

Il naquit à Dresde le 19 Octobre 1696, * et fit ses premières armes sous le Prince Eugène et le célèbre Malborough. Après le traité d'Utrecht et de Passarowitz, il passa en France, où le Duc d'Orléans, Régent, lui donna un brevet de Maréchal de camp. *

Dans sa jeunesse, le Comte de *Saxe* inspira, peut-être sans le vouloir, une passion fort vive à la Duchesse de Courlande, douairière, chez laquelle il était. * Elle se nommait Anne *Iwanova*, fille du Czar *Iwan Alexiowitz*, frère de Pierre-le-Grand. * Tous les matins un page de la Princesse se trouvait au lever du Comte, pour savoir comment il avait passé la nuit; un instant après un Officier venait prendre ses ordres pour le courant de la journée. Avait-il la moindre indisposition, tout le monde était en allarme dans la Cour de la Duchesse. Le Comte, malheureusement trop jeune encore pour sentir tous les avantages qu'il pouvait retirer d'une position aussi favorable, ne répondit pas, comme il le devait, aux attentions de la Duchesse: pour comble d'imprudence il devint amoureux d'une Demoiselle de la cour. Comme il ne pouvait facilement s'introduire dans sa chambre sans être aperçu, il convint avec elle d'aller pendant la nuit l'aider à sortir de son appartement par les fenêtres; de-là il la menait chez lui, et la reconduisait avant le jour. Pour faciliter un jour le retour de sa maîtresse qui avait peine à marcher, parce que la terre était couverte de verglas

et de neige, le Comte la prit sur ses épaules pour la porter chez elle. Dans le tems qu'il traversait une cour, une vieille femme qui portait une lanterne, passa près d'eux. Le Comte craignant d'être reconnu, donna un coup de pied dans la lanterne : malheureusement l'autre pied ayant glissé sur le verglas, il tomba avec son fardeau sur la vieille qui se mit à faire des cris affreux. La garde accourut et s'en retourna dès qu'elle aperçut le Comte. Cet événement éclata : on crut, peut-être par méchanceté, devoir en amuser la Duchesse à son lever ; elle dissimula et fit semblant d'en rire; mais comme une femme, et sur-tout une princesse, pardonne rarement une semblable injure, elle prit le parti, dès ce moment, d'abandonner absolument le Comte.

* Il perdit, par ce moyen, la Courlande, à laquelle les États l'avaient appelé, et peut-être encore le trône de Russie, sur lequel monta la Duchesse de Courlande. Cette Princesse, toujours irritée contre le Comte de Saxe, voulut alors faire donner le Duché de Courlande à *Menzicoff* qui, par un miracle de l'amour, de garçon pâtissier était devenu Général d'armée et Prince.

Ce fut tandis que le Comte de *Saxe* luttait contre la Pologne et la Moscovie, pour se rendre maître de la Courlande, que mademoiselle *Le Couvreur*, célèbre actrice, mit en gage ses bijoux et sa vaisselle, pour secourir le Comte, son amant, et lui envoya une somme de 40,000 livres.

Cette belle et rare action d'une actrice rappelle l'anecdote qui concerne sa fin malheureuse. La Duchesse de *Bouillon*, amante du Maréchal de *Saxe*, fit menacer de sa fureur la *Le Couvreur*, si elle ne cessait de voir le Maréchal. Un jour que cette actrice jouait dans *Phèdre*, en présence de la Duchesse, elle en reçut un coup-d'œil d'indignation, comme elle prononçait ces vers :

Je ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

La *Le Couvreur* mourut empoisonnée peu après.

Je crois devoir présenter au lecteur de plus amples détails sur cette mort. Ils sont tirés d'une lettre qu'une aimable demoiselle écrivit dans le tems où cela arriva, et dans laquelle elle raconte de la manière suivante la funeste fin de cette célèbre actrice :

« Madame de *Bouillon* est capricieuse, violente, emportée, excessivement galante. Ses goûts s'étendent depuis le Prince jusqu'aux comédieus. Dans le mois dernier elle se prit de fantaisie pour le Comte de *Saxe*, qui n'en eut aucune pour elle ; ce n'est point qu'il se piquât de fidélité pour la *Le Couvreur*, qui est depuis long-tems sa véritable inclination ; car il avait, avec cette passion, mille goûts passagers ; mais il n'était ni flatté ni curieux de répondre aux emportemens de madame de *Bouillon*, qui fut outrée de voir ses charmes méprisés, et qui ne mit pas en doute que la *Le Couvreur* ne fût l'obstacle qui s'opposait à la passion que le Comte devait avoir naturellement pour elle. Pour détruire cet obstacle, elle résolut de se défaire de la comédienne. Elle fit faire des pastilles pour servir à cet horrible dessein, et elle choisit un jeune abbé qu'elle ne connaissait point, pour être l'instrument de sa vengeance. Cet abbé a le talent de peindre : il fut abordé par deux hommes aux Tuileries, qui lui proposèrent, après une conversation assez longue et qui roulait sur sa pauvreté, de se tirer de sa misère, et de s'insinuer, à la faveur de son habileté à peindre, chez la *Le Couvreur*, et de lui faire manger des pastilles qu'on lui donnerait. Le pauvre abbé se défendit beaucoup sur la noirceur du crime : les deux hommes lui répondirent qu'il ne dépendait plus de lui de refuser ; qu'il lui en coûterait la vie, s'il n'exécutait pas ce qu'on lui demandait : l'abbé, effrayé, promit tout. On le conduisit chez madame de *Bouillon*, qui lui confirma les promesses et les menaces, et lui remit les pastilles ; l'abbé demanda quelques jours pour l'exécution de ses projets. Mademoiselle *Le Couvreur* reçoit, un jour en rentrant chez elle avec un de ses amis et une comédienne nommée *La Mothe*, une lettre anonyme, par où on la prie instamment de venir seule, ou

avec quelqu'un de sûr, au jardin du Luxembourg, et qu'au cinquième arbre d'une des grandes allées, elle trouvera un homme qui avait des choses de la dernière conséquence à lui apprendre. Comme c'était précisément l'heure du rendez-vous, elle remonte en carrosse, et y va avec les deux personnes qui étaient avec elle; elle trouve l'abbé qui l'aborde, et lui raconte l'odieuse commission dont il est chargé, et qu'il est incapable d'un crime comme celui-là; mais qu'il est dans une grande perplexité, parce qu'il est sûr d'être assassiné. La *Le Couvreur* lui dit qu'il fallait, pour la sûreté de l'un et de l'autre, dénoncer toute cette affaire au Lieutenant de police : l'abbé répondit qu'il craignait, en le faisant, de se faire des ennemis, qui étaient trop puissans, pour qu'il y pût résister; mais que du moment qu'elle croyait cette précaution nécessaire pour sa vie, il ne balançait point à soutenir ce qu'il avait dit. La *Le Couvreur* le mena dans son carrosse chez M. *Hérault*, le Lieutenant de police, qui, sur l'exposition des faits, demanda à l'abbé des pastilles, et les jetta à un chien qui creva un quart-d'heure après : il lui demanda ensuite laquelle des deux *Bouillon* lui avait donné cette commission; et quand l'abbé lui dit que c'était la Duchesse, il n'en parut point surpris. M. *Hérault* continua à le questionner, et lui demanda s'il oserait s'exposer à soutenir cette affaire? L'abbé lui répondit qu'il pouvait le faire mettre en prison, et le confronter avec madame de *Bouillon*. Le Lieutenant de police les renvoya, et fut instruire le Cardinal de cette aventure: celui-ci fut très-irrité, et voulait, dans le premier moment, qu'on instruisît cette affaire avec beaucoup de sévérité; mais les parens et les amis de la maison de *Bouillon* persuadèrent le Cardinal de ne point mettre au jour une affaire aussi scandaleuse que celle-là, et l'on parvint à l'assoupir. Au bout de quelques mois, on ne sut ni par où ni comment cette aventure fut publique; elle fit un bruit horrible. Le beau-frère de madame de *Bouillon* en parla à son frère, et lui dit qu'il fallait absolument que sa femme se lavât d'un pareil soupçon, et qu'il devait demander une lettre de cachet pour faire enfermer l'abbé. Il ne fut pas difficile

difficile d'obtenir cette lettre de cachet; on arrêta le pauvre malheureux, et on le mena à la Bastille: on le questionna; il soutint avec fermeté ce qu'il avait dit; on lui fit beaucoup de menaces et de promesses, s'il voulait se dédire; on lui proposa toutes sortes d'expédiens, comme de folie, ou de passion pour la *Le Couvreur*, qui l'aurait engagé à faire cette fable pour s'en faire aimer; rien ne l'ébranla; et il ne varia jamais dans ses réponses: on le garda en prison. La *Le Couvreur* écrivit au père de l'abbé, qui demeurait en province, et qui ignorait le malheur de son fils: le pauvre homme vint tout de suite à Paris, sollicita et demanda qu'on fît le procès dans les formes à son fils, ou qu'on lui rendît la liberté. Il s'adressa au Cardinal qui demanda à madame de *Bouillon* si elle voulait qu'on instruisît cette affaire, parce que l'on ne pouvait le retenir en prison sans cela. Madame de *Bouillon* redoutait les éclaircissemens; et comme elle ne pouvait le faire assassiner à la Bastille, elle consentit à son élargissement. Pendant deux mois que le père est resté à Paris, on n'a rien dit au fils: le père étant retourné chez lui, le fils a eu l'imprudence de rester à Paris; il a disparu tout d'un coup; on ne sait s'il est mort, on n'en entend plus parler; depuis ce tems, la *Le Couvreur* a été sur ses gardes. Un jour, à la comédie, après la grande pièce, madame de *Bouillon* lui envoya dire de venir dans sa loge; la *Le Couvreur* fut extrêmement surprise, et répondit qu'elle était dans un déshabillé qui ne lui permettait pas de paraître devant elle. La Duchesse envoya une seconde fois: à cette seconde semonce l'actrice répondit que si la Duchesse lui pardonnait, le public ne le lui pardonnerait pas; mais qu'elle se tiendrait sur son passage, quand elle sortirait, pour lui obéir. Madame de *Bouillon* lui fit dire de n'y pas manquer, et, en sortant, elle la trouva; lui fit toute sorte de caresses, lui donna beaucoup de louanges sur son jeu, et l'assura qu'elle avait eu un plaisir infini à lui voir exécuter aussi bien le rôle qu'elle avait joué. Quelque tems après, la *Le Couvreur* se trouva mal au milieu d'une pièce que l'on ne put achever. Quand le comédien vint en faire com-

pliment, tout le parterre demanda de ses nouvelles avec empressement : depuis ce jour, elle a dépéri et maigri horriblement. Enfin, le dernier jour qu'elle a joué, elle faisait *Jocaste* dans l'*Œdipe*, de Voltaire ; le rôle est assez fort. Avant de commencer, il lui prit une dyssenterie si forte que, pendant la pièce, elle fut vingt fois à la garde-robe, et rendait le sang pur ; elle faisait pitié de l'abattement et de la faiblesse dont elle était ; et quoique j'ignorasse son incommodité, je dis deux ou trois fois à madame *de Parabère* qu'elle me faisait grande pitié : entre les deux pièces, on nous dit son mal ; ce qui nous surprit, c'est qu'elle reparut à la petite pièce, et joua dans *le Florentin* un rôle très-long, très-difficile, et dont elle s'acquitta à merveille, et où elle paraissait se divertir elle-même. On lui sut un gré infini d'avoir continué, pour que l'on ne dît pas, comme on avait fait autrefois, qu'elle avait été empoisonnée. La pauvre créature s'en alla chez elle, et, quatre jours après, à une heure après midi, elle mourut, lorsqu'on la croyait hors d'affaire. Elle eut des convulsions, chose qui n'arrive jamais dans les dyssenteries ; elle finit comme une chandelle. On l'a ouverte, on lui a trouvé les entrailles gangrénées : on prétend qu'elle a été empoisonnée dans un lavement. Son testament a été fait quatre mois avant sa mort : on ne doute point qu'elle n'eût quitté le théâtre à la clôture : tout le public a une grande compassion de sa misérable fin. Si la dame soupçonnée fût venue à la comédie dans ces entrefaites, elle aurait été chassée du spectacle : elle a eu le front d'envoyer à la porte de la *Le Couvreur*, tous les jours, savoir de ses nouvelles. Elle a fait d'*Argental* exécuteur de son testament ; il a eu le bon esprit de se mettre au-dessus du ridicule, et il a été approuvé des gens de bien. Vous pouvez être assurée de tout ce que je viens de vous conter ; je le tiens d'un ami de la *Le Couvreur*. »

Malgré des détails aussi circonstanciés, et donnés par une femme qui était sur les lieux, dont la véracité est reconnue, et qui les tenait vraisemblablement de M. d'*Argental*, avec lequel elle était liée, et qui, comme on le

voit, avait la confiance de la *Le Couvreur*, Voltaire assure que cette actrice mourut d'une inflammation d'entrailles, et que tout ce que dit l'auteur de la lettre que je viens de copier, sont des bruits populaires; ce sera au lecteur à décider. *

Je reviens au Maréchal *de Saxe* qui, comme on le voit, n'était point étranger à l'aventure de la *Le Couvreur*.

On prétend que lorsque la Princesse *Anne* eut été appellée au trône de Russie, le Comte *de Saxe* ne pouvant se persuader qu'il fût entièrement mal dans son esprit, fit une tentative pour recouvrer ses bonnes grâces: il gagna un Chambellan qui se chargea de porter les premières paroles; il n'eut pas plutôt prononcé le nom du Comte, que l'Impératrice lui ordonna de se retirer: il fut disgracié et chassé de la Cour.

Le Comte *de Saxe* épousa la Comtesse *de Luben* ou *Lubin*, dont il avait été long-tems amoureux. Les reproches qu'elle lui faisait fréquemment à cause de ses infidélités, le dégoûtèrent d'elle; il parvint à faire prononcer le divorce, en prouvant un adultère de la part de son épouse, et on dit qu'il ne tarda pas à s'en repentir. Il mourut en son château de Chambor, en 1750, * des suites de ses débauches. Les deux dernieres années de sa vie, c'était un cadavre ambulant, dont il ne restait plus que le nom.

* Madame *de Pompadour* mandait à une de ses amies, en parlant du Maréchal *de Saxe*: « Je lui demandais un jour pourquoi il ne s'était jamais marié? *Madame*, dit-il, *comme le monde va à présent, il y a peu d'hommes dont je voulusse être le père, et peu de femmes dont je voulusse être l'époux.* Cette réponse, ajoutait la Marquise, n'était pas galante; mais pourtant il y a quelque apparence de raison. Il disait aussi qu'une femme n'était pas un meuble propre à un soldat; malgré cela, il entretenait des filles, qui à la fin l'ont tué, et c'est une comédienne qui lui a donné le coup de grâce. Jugez par-là de ses compagnies. »

Cette lettre de madame *de Pompadour* ferait révoquer en doute le mariage du Maréchal *de Saxe* avec la Comtesse *de Luben*,



On lui fit l'épitaphe suivante :

Maurice a fini ses destins,
Ries, Anglais, pleurez, p......

Son corps fut transféré à Strasbourg, aux frais du trésor royal, et on lui a fait élever un mausolée de marbre, ouvrage du célèbre sculpteur *Pigale.* *

SAXE. (l'Électeur de)

GUSTAPHE ADOLPHE II, Roi de Suède, qui, après avoir manqué de détrôner l'Empereur, périt dans la plaine de Lutzen, en remportant la victoire, laissa des Généraux qu'il avait formés, et qui soutinrent la réputation des armées Suédoises. *Konisgmark*, l'un d'eux, fatiguait extrêmement la Saxe par des contributions excessives, qu'il exigeait avec la plus grande rigueur. Il détruisait les récoltes, faisait des prisonniers, et son but, ainsi que celui *Torstenson*, qui commandait l'armée, était de forcer l'Électeur de *Saxe* à faire un traité particulier, afin qu'en s'avançant dans l'Allemagne, les Suédois n'eussent aucune inquiétude du côté de la Ssxe.

Mais le vieux Electeur n'était pas aisé à gagner ; il tenait au parti de l'Empereur, et quelques petits succès que ses troupes eurent contre les Suédois, l'éloignèrent encore de leur alliance. Cependant ils étaient venus à bout de faire adopter leur projet par le fils de l'Electeur, et ce fut de concert avec lui qu'ils prirent des mesures qui réussirent comme ils le désiraient.

Le jeune Prince *de Saxe* persuada à son père de faire avec les Suédois une trêve de peu de jours. Pendant qu'elle durait, il invita à un festin splendide le Genéral *Konisgmark* et quelques Officiers Suédois ; l'Électeur consentit de s'y trouver. « La civilité d'Allemagne, dit l'historien, et, » pour dire la vérité, celle de tous les pays septentrio» naux, consiste beaucoup à boire avec excès ; ceux qui » peuvent le plus boire, sans altérer leur santé, passent » pour les plus polis ; c'est ce qu'on appelle boire comme » un allemand, » On prodigua les meilleurs vins du Rhin ; déjà cette liqueur agréable et peu ménagée, faisait oublier

aux convives qu'ils étaient ennemis, déjà la joie brillait dans tous les yeux, lorsqu'un jeune Officier suédois, après s'être fait annonçer, remit une lettre à *Konisgmark*; on l'invita à se mettre à table; et comme il faisait extrêmement chaud, le nouveau convive ôta son casque. « Il laissa » voir un visage et des cheveux qui le firent prendre, peu » s'en fallut, pour une de ces nymphes décrites par les » poëtes et par les peintres. »

Le vieux Électeur sur-tout ne pouvait s'empêcher de regarder cet étranger; il ne pouvait pas se figurer que ce fût un homme. Enfin, après avoir beaucoup bu et regardé, il se ressouvint qu'il s'était donné des batailles entre les Suédois et les Allemands, où quelques femmes déguisées en militaires, et ayant pris les armes, s'étaient mises en campagne avec le Général *Torstenson*. En conséquence il ne douta plus que le jeune étranger ne fût une femme, et aussitôt il en devint amoureux. Son fils et le Général suédois enchantés de voir réussir leur projet, laissèrent, sans affectation, au sortir de table, le jeune militaire causer avec l'Électeur; il acheva de le séduire.

Le lendemain on proposa le traité; mais l'Électeur n'étant plus échauffé par le vin, paraissait encore vivement s'y opposer. On lui offrit alors de conférer avec le jeune militaire qu'il avait vu la veille; il y consentit. L'histoire ne nous apprend pas jusqu'où furent poussés les éclaircissemens dans cette conférence; ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Électeur s'étant convaincu qu'il avait affaire à une femme aimable et charmante, « en devint si fort amoureux, qu'il ne vou» lut jamais rien faire qu'à sa considération, et ne fut pas » capable de lui rien refuser. Par cet artifice les Suédois » firent ce qu'ils voulaient, et, après quatre jours de con» férence, pendant lesquels l'aimable suédoise ne cédait » qu'assez pour enflammer son vieux amant, le traité fut » conclu. » Il était absolument à l'avantage de la Suède, puisque l'Électeur s'y engagea à ne pas permettre à l'Empereur de lever des troupes dans ses États; à laisser passer et repasser librement les Suédois; à leur payer onze mille rixdales par mois; à leur fournir une certaine quantité

de grains, et à ne pas traverser le siège de Magdebourg; etc. etc.

Ce fut ainsi que l'Électeur de Saxe accorda aux sollicitations d'une belle femme ce que n'avaient pu obtenir ni les prières réitérées de son fils, ni les ravages continuels que le Général *Konisgmark* faisait faire dans ses États. Tant il est vrai, comme disent les Arabes, que les femmes et le vin font faire des faux pas à l'homme! An 1645. *

SCORCEL.

Un nommé *Scorcel*, qui avait été Conseiller au Parlement de Paris, et qui y avait joui de la meilleure réputation, fut assassiné en plein jour à Valbourgeon, en Sologne, tandis qu'il se promenait avec mademoiselle *Bagneux*, sa sœur. Le motif de ce meurtre fut découvert: l'épouse de M. *Scorcel* avait eu d'un premier mari une fille qui avait épousé M. *Juranville*; avant son mariage, elle avait été séduite par son beau-père, et avait vécu dans l'inceste avec lui. *Juranville* surprit des lettres que sa femme écrivait à M. *Scorcel*, et dans lesquelles elle le conjurait « de la tirer par poison, ou autrement, de la peine où » elle était, tellement que si Dieu n'y eut remédié à » l'heure, il y aurait eu grand danger qu'on eût conjoint » un meurtre à cet inceste; car ledit *Scorcel* avait délaissé » Dieu, jusqu'à abuser, ainsi qu'on disait, de sa belle- » fille. » Ce furent ces lettres qui engagèrent *Juranville* à faire assassiner *Scorcel*. An 1576.

* SELNITZ.

« Sur la fin de la guerre des sept ans, le Baron *de Selnitz*, gentilhomme hongrois, fut fait prisonnier par les Prussiens, et envoyé à Magdebourg. Pour adoucir l'ennui de sa captivité, il chercha à s'en venger sur les cœurs des belles Magdebourgeoises. Il avait laissé dans ses terres une épouse jeune et sensible, qui l'aimait uniquement; mais on conçoit qu'il garda le silence sur cette particularité. Bientôt aussi heureux auprès de ces dames, que leurs pères, leurs époux, leurs amans l'étaient dans les champs de la gloire, il attendit patiemment l'époque de sa délivrance,

» Messieurs les conquérans sont sujets à aller plus loin qu'ils ne se proposaient, en commençant leurs exploits: le Baron perdit la tête à leur exemple; l'amour compromit l'honneur, et il fallut que l'hymen réparât les torts de son frère. La conscience du Baron n'en fut point alarmée; il épousa la Comtesse de *Burgheim*. A quelque tems de-là on convint d'un échange de prisonniers, ce qui rendit la liberté à *Selnitz*. Il eut l'air de tout disposer pour emmener sa femme en Hongrie; mais il jugea à propos de s'évader secrètement, après avoir laissé pour la Baronne un billet où, en lui faisant les adieux les plus tendres, il l'instruisait poliment du motif qui nécessitait leur séparation, et lui indiquait comment elle devait se conduire, pour ne pas succomber au chagrin.

» Arrivé sans encombre à Vienne, il se livra gaîment à tous les plaisirs. Cependant sa première femme qui, pendant son absence, se consumait dans la douleur, eut à peine été informée que ses fers étaient rompus, qu'elle se hâta d'accourir dans ses bras. Cet excès d'empressement le contraria bien un peu; mais insensiblement la tendresse de cette aimable personne captiva sa légèreté, et son cœur se rouvrit aux impressions du premier amour. *Anastasie de Murz*, c'était son nom, descendait d'une de ces familles nobles, mais indigentes, dont il y a un si grand nombre en Hongrie. Son ame appartenait toute entière à l'homme qui, élevé au-dessus d'elle par ses richesses, avait garanti sa beauté et sa vertu du danger de l'abaissement et du malheur. Elle demeura à Vienne insensible à tous les frivoles amusemens de cette capitale, avec lesquels son éducation et ses mœurs ne l'avaient point familiarisée. Elle vivait retirée, inconnue, d'autant plus sûre, peut-être, de l'affection de son mari, qu'il trouvait dans sa maison toutes les douceurs d'un heureux hymenée, et au-dehors l'indépendance, qui est le partage du célibat.

« Par malheur son autre femme n'avait pas pris son parti aussi tranquillement qu'il l'avait espéré. Elle recueillit par-tout des informations sur la route qu'il avait choisie; et lorsqu'elle eut appris avec certitude qu'il

habitait Vienne, elle partit pour cette ville, munie de tous les papiers qui validaient ses prétentions. Elle se tint cachée aussi long-tems qu'elle le crut nécessaire, pour s'instruire des affaires domestiques du Baron. Elle sut bientôt que sa place était occupée par une autre, et ne tarda pas à porter ses plaintes aux pieds de l'Impératrice. La bigamie paraissait clairement prouvée: le Baron fut arrêté, et la rigueur avec laquelle *Marie-Thérèse* punissait les crimes de ce genre, fit présumer qu'il subirait le châtiment prononcé par la loi. Il résulta de l'enquête que les droits de l'une et de l'autre étaient également fondés ; mais lorsqu'on allait discuter la priorité de ceux de la première femme, celle-ci déclara que le Baron ne l'avait pas épousée, qu'elle avait simplement vécu avec lui sur le pied de maîtresse, et que, s'il lui avait permis de porter son nom, ç'avait été par un raffinement de tendresse, et pour se soustraire aux recherches de la police. Il n'y avait rien à opposer à cet aveu inattendu et volontaire : le procès finit contre toutes les apparences à l'avantage du Baron. Les Juges décidèrent que sa main appartenait à la Comtesse de *Burgheim*, et *Anastasie*, en punition de sa mauvaise conduite, fut condamnée à passer dix ans dans une maison de correction. »

» Elle trouva dans ce séjour la récompense de sa vertu. Elle était sous l'inspection d'un homme dont la vie était un sacrifice continuel au bonheur de ses semblables. Une longue expérience lui avait appris à les connaître : il ne se trompait jamais sur le caractère de ceux qui étaient confiés à sa vigilance, et non moins clairvoyant à l'égard de ses supérieurs, il s'attachait, sans morgue et sans ostentation, à réparer de son mieux les suites de leurs méprises. Il avait rassemblé autour de lui un nombre d'êtres plus ou moins intéressans par leur innocence, ou par leur repentir. Ces victimes de l'erreur d'autrui, ou de leurs propres faiblesses, se faisaient un point d'honneur de mériter de plus en plus son estime, qui leur rendait la leur, qui leur garantissait pour l'avenir le retour de l'estime publique. Souvent il leur donnait de petites fêtes,

auxquelles il invitait ses amis, et ces récompenses excitaient peut-être plus d'émulation dans ces tristes lieux, qu'il n'y en avait dans tout l'Empire. »

« On juge aisément de l'impression que fit sur lui la nouvelle prisonnière. A la noblesse, à la sérénité de ses traits, il devina non-seulement qu'elle était innocente, mais qu'elle s'était immolée. Il respecta son secret; mais elle vécut auprès de lui comme si elle eut été sa propre fille, et n'eut pas d'autre table que la sienne. Il poussa même la bonté jusqu'à la mener, plusieurs fois en cachette, au spectacle et aux fêtes publiques.

» Elle avait passé deux ans dans cette sphère bornée, mais heureuse, lorsqu'il arriva un grand changement hors des murs de la prison.

» La félicité apparente du baron n'avait pas duré longtems; sa femme venait de mourir, et l'image de l'infortunée qui expiait sa grandeur d'ame au sein de l'opprobre, se retrsça vivement à sa mémoire. Il chercha à saisir auprès de l'Impératrice un de ces momens où ramenée à l'indulgence par la dévotion, elle n'avait pas la force de refuser une grâce. Le Baron, après avoir obtenu d'avance le pardon de ce qu'il allait lui découvrir, parla des vertus d'*Anastasie* en homme persuadé, et prouva incontestablement qu'elle était sa légitime épouse. *Marie-Thérèse*, aussi étonnée qu'attendrie, manda en sa présence le concierge de la maison de correction.

» N'avez-vous pas, lui dit-elle, une certaine *Anastasia de Murz* parmi les personnes renfermées dans votre maison?

» Ce digne homme avait été, quelques jours auparavant, voir un feu d'artifice avec la Baronne. Le message imprévu de sa Souveraine, et cette question qui semblait aller droit au but, le déconcertèrent pendant quelques instans; il se crut trahi.

» J'ai, dit-il enfin, une prisonnière qui porte ce nom; mais si elle était connue de Votre Majesté! C'est bien la plus méritante des femmes. Je n'ignore pas que je suis en faute, je devrais la tenir plus à l'étroit: cependant je suis

seul coupable, il n'y a rien à lui reprocher ; sans moi elle n'eut jamais fait un pas hors de la prison ; elle a toujours mille scrupules à m'alléguer.... Tenez, Madame, Votre Majesté me croira si elle veut, je gagerais ma tête qu'elle est innocente. Dans tous les cas, elle ne saurait m'échapper, et la pauvre enfant est bien éloignée de l'entreprendre. J'ai pensé qu'on pouvait lui procurer de tems en tems quelques distractions.

» L'Impératrice se mit à rire du désordre qui régnait dans cette apologie, et du mal-entendu qui lui faisait connaître l'excellent naturel du concierge. Elle lui promit de fermer les yeux sur son imprudence, si on lui démontrait l'innocence de sa protégée, et ne refusa point d'écouter ce qu'il avait à dire pour sa justification.

» Il serait superflu de répéter les éloges que lui dictèrent son enthousiasme et sa conviction. *Marie-Thérèse* en savait assez ; elle le chargea d'annoncer à la Baronne qu'elle était libre.

» Je demande pardon à Votre Majesté, reprit le concierge tout rayonnant de joie ; mais ce n'est pas ainsi qu'elle doit se conduire. La pauvre enfant mourra si nous lui causons une telle surprise. Laissez-moi faire.... seulement.... oui.... que Votre Majesté prenne la plume et lui écrive un billet rempli d'égards et de bonté... Quand vous lui demanderiez un tantinet pardon, cela ne gâterait rien. Réfléchissez ! dix ans de prison pour avoir sauvé son mari ! Allons, Votre Majesté consent-elle?

» L'Impératrice écrivit sous la dictée de son cœur. Notre homme lut le billet et en parut content.

» Maintenant, dit-il, c'est à moi d'agir. Que Votre Majesté envoie chercher, ce soir, la Baronne, tout ira bien.

» A son retour chez lui, il fallut que tout le monde partageât son ravissement, sans qu'il en découvrît le motif. Il ordonna un grand souper, il fit inviter tous ses amis, toutes ses connaissances, il recommanda dix fois à la Baronne de prendre ses plus belles robes : il lui serrait les mains, en riant aux éclats ; le moment d'après



Il la regardait fixement les yeux mouillés de larmes. Pendant qu'elle était à s'habiller dans sa chambre, il y monta à plusieurs reprises, l'accabla de questions auxquelles elle ne savait que répondre, et la tourmenta par des réticences dont elle lui demandait en vain l'explication. Tout cela avait pour objet de la préparer à la surprise qu'il lui ménageait.

» Le souper étant servi, la compagnie rassemblée, *Anastasie* vint se mettre à table, l'imagination remplie de pressentimens confus, et la première chose qu'elle trouva, en déployant sa serviette, fut le billet de l'Impératrice.

» Tandis qu'elle le lisait, le concierge se frottait les mains, faisant signe aux convives de ne point l'interrompre, et faillit renverser tous les plats lorsqu'elle eut fini, pour voler à son secours, en s'apercevant que sa vive émotion courait risque de la suffoquer.

» L'instant d'après la porte s'ouvrit, le Baron se présenta d'un air timide : le concierge qui le connaissait, alla le prendre par la main et le conduisit aux genoux d'*Anastasie*, qui se laissa tomber évanouie dans ses bras.

» *Marie-Thérèse* voulut voir cette femme généreuse, et charmée de sa figure, de sa conversation, de sa modestie, elle lui remit, de ses propres mains, le brevet d'une pension considérable ; mais *Anastasie* ne voulait d'autres richesses que le cœur de son époux, elle supplia l'Impératrice de transporter cette faveur à l'honnête concierge et son vœu fut exaucé. »

*SÉMIRAMIS.

On dit que *Sémiramis*, fille d'une Syrienne nommée *Dercato*, ou *Attergatis*, épousa d'abord *Menon*, général des armées de *Ninus*, roi d'Assyrie. On ajoute que cette femme, qui suivait toujours son mari dans les camps, se fit connaître au roi par sa beauté et par des grâces qu'elle eut soin de faire valoir. *Ninus* en devint amoureux, et n'eut pas de peine à faire agréer ses vœux par une femme coquette, plus attachée à la gloire qui environnait le trône,

qu'à la tendresse que *Menon* avait pour elle. Cet époux infortuné fut, dit-on, si sensible à l'infidélité de *Sémiramis*, qu'il se pendit de désespoir.

S'il n'eut pas choisi un remède aussi violent pour se guérir de la douleur que lui causait une infortune qui est maintenant si ordinaire, il aurait pu se consoler beaucoup mieux, en voyant cette femme infidelle se conduire encore plus cruellement envers son nouvel amant; car on prétend qu'elle fit périr *Ninus* par le poison.

Les historiens représentent cette Princesse comme une héroïne courant de victoire en victoire, soumettant sous sa puissance des peuples innombrables, conduisant elle-même ses armées, et rendant ses peuples heureux; mais ils ajoutent que *Sémiramis* « souilla sa gloire en se livrant » à des impuretés extraordinaires; qu'elle faisait égorger » ceux qui avaient servi à contenter sa lubricité, et qu'en» suite elle leur élevait de magnifiques tombeaux; qu'en» fin ayant sollicité son fils *Ninias* à satisfaire ses désirs » incestueux, ce Prince la fit mourir après un règne de » quarante-un ans. »

Dans le nombre des fantaisies que l'amour fit naître dans le cœur de *Sémiramis*, on cite l'anecdote suivante:

« *Aræus* surnommé *le Beau*, était Roi d'Arménie. *Sémiramis*, que le crime venait de placer sur le trône d'Assyrie, ayant entendu parler de la beauté de ce Prince, lui envoya des Ambassadeurs chargés de présens, pour l'inviter de se rendre à sa Cour. Le Souverain d'Arménie, qui aimait tendrement son épouse, vit d'un œil indifférent l'invitation de *Sémiramis*: elle lui fit offrir alors sa main et la couronne d'Assyrie; mais l'amour de ses sujets et le cœur de son épouse étaient la seule ambition d'*Aræus*; il refusa la main et la couronne qu'on lui offrait.

» *Sémiramis*, outrée d'un refus qui humiliait son amour-propre, ne songea plus qu'à la vengeance; elle assembla une armée formidable, et vint fondre sur les États du Roi d'Arménie; mais en combattant ce Prince qui avait osé la mépriser, son cœur lui rappella qu'*Aræus* pouvait encore mériter sa grâce; elle donna les ordres les plus précis

de l'épargner, et de chercher seulement à le faire prisonnier.

» La valeur du Prince trompa toutes les mesures qu'on avait prises pour le conserver; il fut tué à la tête de ses meilleures troupes. Désespérée d'une victoire qui lui faisait verser des larmes amères, *Sémiramis* employa, dit-on, jusqu'aux enchantemens pour rendre la vie à son amant; enfin elle lui fit élever un monument superbe, avec des caractères qui exprimaient la passion la plus emportée. » An du monde 2808, avant Jésus-Christ 1251. *

SEMITTE.

Marie Gabrielle Perreau, fille d'un marchand de la rue Saint-Honoré à Paris, et connue sous le nom de la *Belle Épicière*, épousa *Louis Semitte de la Croix* qui, de marchand épicier à Paris, devint Officier du serdeau du Roi. Tout Paris a admiré la beauté et les grâces de la femme de *Semitte*; elle se maria à l'âge de seize ans, et elle ignorait encore l'effet de ses charmes : son mari qui les connaissait bien, et qui savait en même tems que la fidélité n'est pas toujours la compagne de la beauté, prit toutes les précautions possibles pour éviter un désagrément qui, quoique très-commun, n'en est pas moins chagrinant; mais ses précautions furent celles d'un jaloux, et au lieu d'empêcher ce qu'il regardait comme un malheur, elles ne firent que le hâter.

Un nommé *Goy*, banquier, ami de *Semitte*, et qui l'aidait de sa bourse, fut le premier qui mit à l'épreuve la fidélité de sa femme, et il ne la trouva pas cruelle, * parce que la jalousie de son mari l'avait rendu odieux. * Bientôt elle partagea ses faveurs avec un autre banquier nommé *Auger*; ce qui, dès les premiers pas, annonçait déjà un grand penchant pour le libertinage; mais au moins, en déshonorant son mari, elle se conduisait en apparence avec assez de retenue pour qu'on ne s'aperçût pas de son inconduite, et c'était beaucoup; car on a dit, il y a long-tems, qu'être cocu, et ne pas le savoir, ce n'est rien. * Les deux amans, qui s'étaient fait part de leur bonne for-

tune, se concertèrent pour ne pas se nuire réciproquement. *

Dans ce tems-là on chantait beaucoup des vaudevilles, avec ce refrein: *Vous m'entendez bien*. Un jour, la femme de *Semitte* badinant avec lui, et le raillant sur sa jalousie: « Vous ne seriez pas homme, lui dit-elle, à me laisser faire, » *vous m'entendez bien*, comme un tel, qu'elle nomma. » Le mari croyant devoir soutenir la plaisanterie, répondit qu'il était si indifférent sur cela que, si elle voulait, il allait lui en signer la permission. *Gage que non*, dit la femme, en riant beaucoup. *Gage que si*, répliqua *Semitte*; en même tems il écrivit sur un morceau de papier ces mots: *Je permets à ma femme de faire avec qui elle voudra, vous m'entendez bien*, signa et data du 4 Janvier 1688. La *Belle Épicière* se saisit du papier et l'emporta en éclatant de rire: elle dit ensuite à son mari qu'elle l'avait brûlé; mais elle le conservait précieusement.

Dès ce moment, croyant avoir la permission de tout faire impunément, madame *Semitte* se conduisit avec si peu de prudence, que ses domestiques témoins de son libertinage, crurent devoir en avertir leur maître. Il ne prit pas la chose aussi indifféremment qu'il l'avait annoncé dans son billet; il rendit plainte, et parvint facilement à prouver l'inconduite de sa femme: en vain elle eut recours alors à ce fameux billet; en vain elle tâcha de donner le change, en accusant son mari de vivre dans le libertinage avec ses servantes, sentence intervint au Châtelet, par laquelle *Gabriëlle Perreau* fut déclarée dûment convaincue d'avoir vécu en commerce de débauche et d'adultère avec *Goy* et *Auger*; en conséquence elle fut condamnée à être enfermée dans une maison religieuse, pour y rester pendant deux ans, pendant lesquels son mari pourrait la reprendre, si bon lui semblait, sinon rasée, pour y passer sa vie. Cette sentence condamnait aussi *Goy* et *Auger* à être mandés et admonestés, et chacun en mille livres d'amende, etc. etc.

Cette procédure ne finit pas les chagrins de *Semitte*. Sa femme entraînée par l'habitude et par son goût pour la

libertinage, eut encore, dans le couvent, des rendez-vous avec *Goy*; enfin elle fut conduite à la Conciergerie : là elle fit connaissance avec *le Noble*, connu par plusieurs ouvrages agréables, mais dont le cœur était très-corrompu. (*a*) Cet auteur, pour reconnaître les faveurs que lui prodigua la *Belle Épicière*, employa sa plume pour la défendre au Parlement, où l'affaire fut plaidée pendant long-tems.

Cet intervalle fut rempli par madame *Semitte*, soit à tâcher de se réconcilier avec son mari, soit à produire des fruits de son libertinage; car elle fit trois enfans, dont *le Noble* était sûrement le père. * Elle accoucha du premier dans le couvent de Liesse, où elle avait eu la permission de se retirer, et où elle avait eu l'adresse d'introduire avec elle une sage-femme qui l'accoucha, et fit sortir l'enfant sans qu'on s'en aperçût. Cependant, comme il courait dans le public un bruit de cette grossesse, la femme *Semitte* eut la hardiesse de rendre plainte contre son mari pour ce fait, et de demander une réparation d'honneur. Elle obtint un arrêt qui ordonna qu'elle serait transférée dans un autre couvent. *

Elle parvint à s'échapper de cette retraite forcée, et, après avoir prodigué ses charmes à la garnison de Tournai, ensuite à quelques commerçans à Lyon, elle vint retrouver son cher *le Noble*, qui s'était évadé de la Conciergerie, et avec lequel elle vécut sous des noms empruntés.

* Ce fut alors qu'elle accoucha d'un second enfant, qui était une fille, et qui fut baptisée sous les noms de *Catherine-Louise, fille d'Eustache le Gentilhomme, écuyer, sieur Desnoyers, et de Marie le Brun, sa femme.* Dans une requête que présenta ensuite *Gabrielle Perreau*; elle fut assez hardie pour avancer que *Semitte* était le père de cet

(*a*) * Il se nommait *Eustache le Noble*, et était né à Troyes; son père était Lieutenant-Général de cette ville : il était alors en prison pour crime de faux. Après avoir été banni plusieurs fois, il obtint des lettres de rappel de ban; enfin après avoir fait gagner beaucoup d'argent aux libraires, il mourut dans la misère, l'an 1711, âgé de soixante-huit ans. *

enfant; que c'était lui qui l'avait fait exposer et entrer à l'hôpital. « Les larmes de cette innocente, exposée, disait-
» elle, redemandent à Dieu son état; la voix de la mère
» le redemande à ses juges..... Les soupirs de cette mère
» affligée et de cet enfant malheureux seront-ils étouffés?
» etc. »

Pendant ce tems, la femme *Semitté* ne quittait pas *le Noble*; ils changeaient souvent de demeure, afin de dérouter ceux qui les cherchaient. Cependant *Semitte* parvint à faire saisir sa femme dans la rue du Foin, et il la fit conduire à la Salpêtrière; de-là elle fut transférée à la Conciergerie, où elle accoucha d'un troisième enfant qui fut baptisé sous le nom d'*Anne-Catherine*. *

Une semblable conduite ne contribuait guères à couvrir le crime d'adultère, il était trop public. *Le Noble*, dans les défenses qu'il employa pour sa maîtresse, s'appliqua sur-tout à vouloir prouver que les enfans faits depuis l'accusation d'adultère, * étaient les fruits de la réconciliation des deux époux. On citait les lieux, les époques, les circonstances, les paroles; mais, dans tous les cas, on soutenait que ces enfans * devaient être réputés légitimes, suivant cette grande maxime: *Is pater est quem nuptiæ demonstrant.*

L'arrêt, qui fut rendu en 1701, confirma la sentence du Châtelet, et ordonna que la femme *Semitte* serait renfermée à l'Hôpital général pendant deux ans, et que son mari, pendant cet intervalle, pourrait la voir et la reprendre, si bon lui semblait. On déclara adultérins et illégitimes les trois enfans dont elle était accouchée depuis l'accusation d'adultère; on bannit *le Noble*, *Goy* et *Auger*, pour trois ans, de la Prévôté et Vicomté de Paris; ils furent condamnés en cinquante livres d'amende envers le Roi, et *le Noble* personnellement à se charger des trois enfans dont il était le père, etc.

* Ce fut à l'occasion de cet arrêt que *le Noble* fit les vers suivans :

Quel affreux désert seras-tu,
Pauvre Paris! tu vas devenir Rome,

Si

Si Thémis de tes murs bannit tout galant homme,
Dès qu'il aura fait un cocu.
Grands porteurs de bonnets à cornes,
A ce zèle mettez des bornes,
Ou vous dépeuplerez cette auguste cité.
Consultez l'intérêt de l'État et du maître,
Punissez qui détruit, protégez qui fait naître
Des sujets à Sa Majesté.
Mais je vois d'où vient la tempête;
Chacun craint pour son atelier;
Et l'on dit qu'en jugeant vous vous frottiez la tête
Contre celle de l'épicier. *

Le pauvre *Semitte* fut presque ruiné, pour avoir voulu prouver juridiquement qu'il était cocu, et sa femme paya encore plus cher les plaisirs auxquels elle s'était livrée sans retenue. On dit que, dans sa retraite forcée, elle effaça, par une sincère pénitence, les désordres de sa jeunesse.

*SÉNEQUE.

SÉNEQUE, philosophe stoïcien, naquit à Cordoue en Espagne, l'an 6 avant J. C. Il était questeur lorsqu'il fut accusé d'un commerce illicite avec *Julie Liville*, nièce de l'Empereur *Claude*, et veuve de *Vicinius*, l'un des bienfaiteurs de *Séneque*.

Sur cette accusation, le philosophe fut relégué dans l'isle de Corse. « Cependant, dit un historien, la longueur de son exil l'ennuya, et sa fierté stoïque se démentit dès la troisième année de son exil. Nous avons de lui une pièce qui ne fait guères d'honneur à sa philosophie. *Polybe*, affranchi de *Claude*, et son homme de lettres, avait perdu un frère, *Séneque* composa à ce sujet un discours dans lequel il flatte bassement ce misérable valet, dont l'insolence allait souvent à se promener publiquement entre les deux Consuls. On s'étonnera moins qu'il comble de magnifiques éloges l'imbécille Empereur, pour qui cependant il n'avait que du mépris. Mais ce qui est plus inexcusable, c'est qu'il demande son rappel à quelque condition que ce puisse être, consentant de laisser un nuage sur son innocence, pourvu qu'on le délivre de l'exil. Après s'être loué de la clémence de *Claude*, qui,

dit-il, ne m'a pas renversé, mais au contraire soutenu par sa main bienfaisante et divine contre le choc de la fortune; qui a prié pour moi le Sénat, et ne s'est pas contenté de me donner ma grâce, mais a voulu me la demander, il ajoute : c'est à lui de décider quelle idée il veut qu'on ait de ma cause ; ou la justice la reconnaitra bonne, ou, par sa clémence il la rendra favorable; ce sera pour moi un égal bienfait, soit qu'il me trouve innocent, soit qu'il me traite comme tel. »

Cette basse et lâche adulation ne lui rendit pas la liberté; il ne l'obtint que lorsqu'il fut rappelé par *Agrippine*, femme de *Claude*, pour être le précepteur de *Néron*. On sait que ce prince, après s'être souillé de toutes sortes de crimes, fit intimer à *Séneque* l'ordre de mourir, sous prétexte qu'il était entré dans la conspiration de *Pison*. En conséquence il se fit ouvrir les veines, et *Pauline*, sa femme, en fit autant, pour ne pas lui survivre ; mais l'Empereur ordonna qu'on lui conservât la vie. Elle vécut encore quelques années, portant sur son visage, à cause du sang qu'elle avait perdu, les marques glorieuses de son amour conjugal. An 65. *

SENGEBERT.

POLYCARPE Sengebert était un fameux jurisconsulte du dix-septième siècle. Il ne put obtenir une chaire en droit dans l'université d'Angers ; mais il trouva dans cette ville des avantages assez considérables pour s'y fixer, il s'y maria même, et fit la folie de prendre une femme jeune et belle : je dis folie, car c'en est une ordinairement pour un savant et un homme de lettres, qui n'a pas le tems de veiller sur un trésor aussi difficile à garder qu'une jolie femme. *Sengebert* fut bientôt dans le cas de se convaincre de cette vérité; et, pour mettre le comble à son imprudence, il poursuivit sa femme en justice comme adultère, et il gagna son procès.

* » *Sengebert*, docteur en droit à Angers, dit un historien, ayant accusé et convaincu d'adultère sa femme » qui était fort belle, il la fit enfermer dans un couvent,

» et prit une concubine en sa place. Un railleur se trouvant dans une campagne où l'on parlait de l'affaire de » ce docteur, dit assez plaisamment : Pour prendre une » p..... il aurait aussi bien fait de garder sa femme. » An 1655.*

*SENNECTERRE.

Le 4 Septembre 1783, on écrivait de Grenoble ce qui suit :

» Monsieur de *Sennecterre*, colonel du régiment de Haynault, vient de mourir d'une manière propre à servir d'exemple. Il était atteint d'une passion violente en faveur d'*Adeline*, de la comédie italienne; dans un accès de jalousie, il s'était déjà donné un coup de couteau pour elle. Ne pouvant résister à une trop longue absence, il a prétexté d'aller chasser autour de cette ville, et s'est rendu à Paris où il a passé trois jours et trois nuits avec cette impure. Il y a grande apparence qu'afin de soutenir avec succès une lutte aussi longue, il avait pris des mouches cantharides : il est revenu ici atteint d'une fièvre inflammatoire, à laquelle il a succombé promptement. »

Quatre ans après il arriva à cette demoiselle *Adeline* une aventure fort plaisante. Après avoir donné à M. de *Sennecterre* plusieurs successeurs, elle fut assez heureuse pour trouver un entreteneur très-généreux, c'était M. de *Veymeranges*, Intendant des postes et relais de France; il donnait à cette courtisanne dix mille livres par mois : tout-à-coup il la quitta, ce qui excita la curiosité du public, et enfin on découvit l'anecdote suivante :

« Le magnifique entreteneur avait marchandé un superbe attelage pour sa maîtresse, sur lequel le maquignon se rendait difficile quant au prix. Le différend ne s'ajustant pas, le marchand de chevaux, qui avait ses vues, se rendit chez mademoiselle *Adeline*, et lui dit qu'il aimait mieux traiter avec elle; que si elle voulait lui accorder une nuit, les chevaux seraient à elle sans contestation, et qu'il les ferait conduire avant, et dès le soir même, dans son écurie. La courtisanne, qui prenait volontiers de toutes mains, consentit au marché, qui fut exécuté fidèlement

des deux parts ; mais le maquignon, en sortant de chez mademoiselle *Adeline*, se transporta de suite chez M. de *Veymeranges*, où, après avoir bataillé encore quelque tems, il parut acquiescer, quoiqu'à regret, aux conditions; et, après avoir pris avec lui un des cochers de M. de *Veymeranges*, qui certifia bien à son maître que les chevaux étaient dans l'écurie de mademoiselle *Adeline*, et que c'étaient les mêmes, il revint toucher son argent, sans se vanter alors du pot de vin. La courtisanne vraisemblablement aurait aussi volontiers gardé le silence, si, quelques jours après, le marchand de chevaux n'eût eu la petite vanité de conter son espiéglerie. Le bruit en vint aux oreilles de M. de *Veymeranges*, qui saisit cette occasion pour renoncer à une fantaisie qui lui coûtait trop cher. An 1787. *

SEPTIMIUS.

Lors des horribles proscriptions publiées et exécutées par les ordres des Triumvirs *Octave*, *Antoine* et *Lépide*, * et qui ont été renouvellées et même surpassées de nos jours, * plusieurs femmes véritablement attachées à leurs maris, donnèrent des preuves de leur amour conjugal, en leur sauvant la vie ; mais il y en eut un grand nombre d'autres qui profitèrent de cette occasion pour suivre leurs honteux penchans. On cite entr'autres la femme de *Septimius* : ce romain n'avait point encouru la haine des Triumvirs ; il n'avait rien fait qui pût lui procurer une place dans la liste des proscrits; son seul crime, et il l'ignorait vraisemblablement, était de gêner sa femme qui, depuis long-tems, entretenait un commerce scandaleux avec un des favoris d'*Antoine*. Par le moyen, et peut-être à la sollicitation de son amant, *Septimius* fut proscrit : sa coupable épouse eut la cruauté de le livrer elle-même aux meurtriers. Cette mort lui donnait la liberté d'épouser son amant ; mais la décence exigeait au moins quelque délai. Cette malheureuse, entraînée par sa passion, n'en mit aucun, elle se maria le même jour que *Septimius* perdit la vie. An de Rome 710.

SETRIUS SECUNDUS.

Setrius Secundus était un des cliens les plus affidés de *Séjan*; mais comme il était plus attaché à son crédit qu'à sa personne, il devint, dans sa disgrâce, un de ses plus ardens persécuteurs; il avait épousé une femme nommée *Albucilla*, décriée par ses débauches et perdue de réputation. Au penchant qu'elle avait pour le libertinage, elle joignait une démangeaison singulière de parler mal du Gouvernement. On sait que, sous le règne de *Tibère*, c'était un crime impardonnable; aussi les émissaires de ce Prince ne manquèrent pas d'accuser *Albucilla* et ses amans. Cette femme impudique fut traînée dans les prisons, et de-là au supplice, où elle finit sa vie par la main du bourreau. On exila quelques-uns de ses amans, d'autres furent condamnés à mort, ou se délivrèrent de la vie, pour éviter le supplice. Il ne resta à *Setrius* que la honte d'avoir trahi *Séjan*, et d'avoir été déshonoré publiquement, et de toute manière, par sa femme. An de Rome 789.

SÉVÈRE.

Lucius Septimius Severus, Empereur, était de la naissance la plus obscure; sa mère était si coquette, qu'on ignorait qui était le père de *Sévère*: ayant déclaré que c'était *Marc-Aurèle*, un Sénateur lui dit : *Je me réjouis, César, de ce que vous avez enfin trouvé un père.* * Dans le fait il naquit dans la ville de Leplis, en Afrique : le mari de sa mère se nommait *Marcus Septimius Geta*, et était d'une famille de Chevaliers romains. *

En tout cas, *Marc-Aurèle* traita véritablement *Sévère* comme s'il eut été son fils, en le faisant parvenir aux plus hautes dignités. Il était Tribun du peuple lorsqu'il épousa *Domna Julia Pia*, née à Émèse, en Phénicie, de *Julia Soemias*, et de *Bassie*, prêtre du soleil. A la beauté la plus éclatante, elle joignait tous les talens de l'esprit : les devins lui ayant prédit qu'elle parviendrait aux plus grands honneurs, elle vint à Rome pour faire réaliser la prédiction; * et ce fut à cause de cette prédiction que *Sévère* l'épousa. *

Il était Général des troupes romaines dans les Gaules, lorsque *Pertinax* fut assassiné, et eut pour successeur *Julien*, qui acheta l'empire. Cette manière de monter sur le trône excita la plus grande indignation contre *Julien*. *Niger*, en Syrie, fut proclamé Empereur par les légions qu'il commandait, *Albin* en Angleterre, et *Sévère* dans les Gaules, * ou plutôt ce dernier, après son élection, voulant aller combattre *Niger*, et pour n'avoir pas deux ennemis à la fois, nomma César *Albin*, qui avait un grand crédit sur les troupes qu'il commandait. * N'ayant alors plus rien à craindre de ce côté, *Sévère*, sans perdre de tems, se rendit à Rome, fit mourir *Julien*, et ayant ensuite vaincu et fait périr *Niger* et *Albin*, il se trouva seul Empereur.

Dans ce haut degré d'élévation, et malgré la cruauté que *Sévère* exerçait envers tout le monde, *Julie*, son épouse, s'abandonna, sans réserve et sans scrupule, au libertinage le plus scandaleux ; on prétend même qu'elle entra dans une conspiration contre la vie de son époux ; mais elle avait un si grand pouvoir sur son esprit, qu'elle lui faisait croire ce qu'elle voulait. *Plantien*, Préfet du prétoire, et favori de l'Empereur, osa cependant reprocher à cette Princesse, en présence de son époux, ses débordemens et son libertinage, offrant même d'en rapporter la preuve; sa hardiesse resta impunie, et ce fut la seule punition que *Sévère* crut devoir donner à *Julie* pour ses désordres. * Cependant plusieurs dames illustres, qui avaient part à son amitié, furent appliquées à la question, de sorte que la Princesse n'eut d'autre parti à prendre, pour pouvoir jouir de quelque repos, que de se livrer à l'étude de la philosophie, passant son tems dans la compagnie des gens de lettres, sans se mêler d'aucune affaire. *

L'habitude est une seconde nature : le tempérament de l'Impératrice la fit bientôt retourner à ses infamies, surtout après la mort de *Plantien*, * qui fut enfin puni de ses cruautés, de sa hauteur et de son avarice. * *Sévère* fit alors un édit très-dur contre les adultères ; mais, dit un historien, le nombre en était trop grand : on en compta plus de trois mille convaincues de ce crime ; elles furent

punies rigoureusement, tandis que le Prince souffrait avec une indulgence étonnante les adultères et les prostitutions de *Julie.* * « Mari trop indulgent, dit un autre historien, il garda une épouse qui le déshonorait par ses vices, et qui se rendit même suspecte d'une conspiration contre lui. » *

Cette Princesse étant dans la Grande-Bretagne avec son époux, et remarquant que les femmes de cette île ne se faisaient aucun scrupule de s'abandonner à plusieurs hommes, elle en fit des railleries piquantes, en présence de l'épouse d'*Argentorix*, qui lui répondit : « Nous con- » tentons les besoins de la nature mieux que vous autres » romaines, nous accordons publiquement nos faveurs aux » honnêtes gens; mais vous autres vous commettez secrè- » tement adultère avec les plus scélérats. »

Brantôme est plus expressif sur le compte de *Julie.* « L'Empereur *Severus*, dit-il, non plus se soucia de l'hon- » neur de sa femme, laquelle était p..... publique, sans » qu'il s'en souciât jamais de l'en corriger, disant qu'elle » se nommoit *Julia*, et pour ce qu'il falloit l'excuser, » d'autant que toutes celles qui portoient ce nom, de toute » ancienneté étoient sujettes d'être de très-grandes p..., » et faire leurs maris cocus ; * ainsi que je connois beau- » coup de dames portant certains noms de notre christia- » nisme, que je ne veux dire, pour la révérence que je » dois à notre sainte religion, qui sont coutumièrement » sujettes à ..... plus que d'autres portant d'autres noms, » et n'en a-t-on vu guères qui s'en soient échappées. » *

Après la mort de *Sévère*, qui arriva en Angleterre l'an 960 de Rome, *Julie* eut la douleur de voir tuer entre ses bras son fils *Geta*, par *Caracalla*, son aîné ; elle eut le chagrin d'être témoin des horreurs, des cruautés et des infamies en tout genre de *Caracalla*; enfin elle vécut assez pour voir ce fils, qu'elle aimait encore malgré ses crimes, assassiné par les ordres de *Macrin*, qui lui succéda. Succombant alors à sa douleur, et sur-tout au désespoir d'être sans autorité, elle se laissa mourir de faim à Antioche. * Elle eut une sœur nommée *Mæsa*, qui, de son mariage

avec *Julius*, eut deux filles *Samia* et *Mammès*: la première fut mère d'*Héliogabale*, et la seconde d'*Alexandre*. *

SEYMOUR. (Thomas)

Après la mort de *Henri VIII*, Roi d'Angleterre, *Édouard*, son fils, encore trop jeune pour tenir les rênes du Gouvernement, fut mis sous la tutelle d'*Édouard Seymour*, Comte *de Hertfort*, son oncle maternel. On le déclara Régent du royaume, bientôt après Duc de *Sommerset*, et on donna la charge de Grand Amiral à son frère *Thomas Seymour*.

Ce dernier, jeune, bien fait, possédant une des premières places de l'État, devint amoureux de la Princesse *Élisabeth*, fille de *Henri VIII* et de *Anne de Boulen*, et présumant tout de son mérite et de son crédit, il eut la hardiesse d'écrire à la Princesse, pour lui déclarer sa passion. *Élisabeth* n'avait alors que quatorze ans, mais elle avait un jugement au-dessus de son âge: dans la réponse qu'elle fit à l'Amiral, elle lui ôta toute espérance, de sorte qu'il alla porter ses vœux à la veuve de *Henri VIII*, qui ne fut pas si scrupuleuse, et qui, sans se donner le tems de pleurer la mort du Roi, se hâta de passer dans les bras de *Seymour*. On dit même qu'à la première ouverture du mariage, elle répondit, « qu'ayant passé sa jeu- » nesse auprès d'un mari vieux et malade, elle ne serait » pas fâchée de passer le reste de sa vie avec un autre qui » fût et jeune et vigoureux. » La réponse n'était pas fort décente, mais elle était vraie: on en sera moins surpris si l'on fait attention que cette Princesse devint enceinte si promptement qu'il était difficile de décider lequel du Roi ou de *Seymour* était le père. Au reste son bonheur ne fut pas de longue durée, car elle mourut peu de tems après son mariage.

Il y a des historiens qui pensent que ce mariage fut cause de la rupture entre les deux frères, et excita dans leurs cœurs une haine irréconciliable. « La Duchesse de *Som-* » *merset*, disent-ils, en prit de l'ombrage: blessée de ce » que la femme du cadet de son époux avait la préséance

» sur celle de l'aîné, elle employa l'empire trop étendu » que l'amour conjugal lui donnait sur le Duc de *Sommerset*, d'abord pour aigrir les deux frères, et ensuite pour » les rendre irréconciliables. »

Thomas Seymour fut assez philosophe pour se consoler de la perte de son épouse; * il y en a même qui prétendent qu'il hâta cette mort. * Alors il sentit renaître plus vivement sa passion pour la Princesse *Élisabeth*. La gloire d'avoir épousé une Reine lui fit croire qu'elle se rendrait enfin à ses désirs: il lui en fit parler, et lui en parla lui-même; peu de jours après il reçut cette réponse:

MYLORD,

« J'ai regardé l'honneur que vous m'avez fait jusqu'ici » comme un effet de la civilité qui vous est naturelle, et » comme une marque du zèle que vous avez pour la mémoire du feu Roi, mon père; mais je me suis pourtant » aperçu par les visites fréquentes que vous m'avez rendues, que vous aviez d'autres pensées, et quand je ne » m'en serais pas aperçu, tant de gens m'en ont parlé de » votre part, que je ne le puis ignorer, jusques-là que l'on » m'a reproché que je ne vous rebutais que parce que je » pensais à d'autres personnes. Je vous prie donc, Mylord, » de mettre votre esprit en repos là-dessus, et d'être persuadé de la déclaration que je vous fais, que jusqu'ici » je n'ai point eu la moindre pensée de me marier, et que » s'il m'arrive d'y penser, (ce que je ne crois pas) vous » serez le premier à qui je ferai savoir ma résolution. »

Cette seconde tentative ayant eu un aussi mauvais succès que la première, aurait dû guérir l'Amiral; mais sa passion ne fit que s'irriter, et voulant, à quelque prix que ce fût, la satisfaire, il se perdit. Il s'était aperçu que son frère s'opposait à ce mariage qu'il désirait; il ne put plus en douter, lorsqu'il vit passer au Parlement une loi qui portait « que quiconque entreprendrait d'épouser aucune » des sœurs du Roi, sans une expresse permission de lui » (*Sommerset*) et du Conseil, serait réputé coupable de » haute trahison, et ses biens confisqués. »

Thomas Seymour, oubliant en ce moment ce qu'il de-

vait à son frère, et enivré par son amour, prit la résolution insensée d'enlever le roi, de le forcer de lui accorder la permission d'épouser la Princesse *Elisabeth*, et de renverser son frère, afin d'occuper sa place. Pour exécuter un plan aussi vaste, il mit sur pied une armée de dix mille hommes. Dans un manifeste qu'il fit répandre, il publia que, son frère voulant se rendre le tyran de l'Angleterre, il s'était cru obligé de prendre les armes pour défendre la liberté du roi et de la nation. En vain le Duc de *Sommerset* voulut lui faire sentir qu'il allait se perdre, il n'était plus capable d'écouter aucun conseil, et celui de son frère lui parut être un effet de la crainte et de la timidité. Le Régent se vit alors forcé de donner avis au Conseil des projets de son frère; aussitôt l'Amiral fut arrêté et conduit à la Tour, d'où il ne sortit que pour perdre la tête sur un échafaud. An 1549.

L'amour, qui venait de faire périr *Thomas Seymour*, se plut à inspirer la même passion, et pour la même personne, à un neveu de l'amiral. Son frère, le Duc de *Sommerset*, éprouva bientôt à son tour les revers de la fortune. Je n'entrerai pas dans le détail de sa disgrâce; je me contenterai de dire qu'il perdit aussi la vie par la main du bourreau; que toute sa famille fut proscrite; et que trois de ses fils, auxquels on fit grâce de la vie, passèrent en Flandre, au service de *Philippe II*, roi d'Espagne; ils obtinrent enfin la permission de revenir dans leur patrie.

L'un d'eux, nommé *Robert Dudley*, avait connu dès l'enfance la Princesse *Elisabeth*; il était du même âge, et avait conçu pour elle plus que de l'estime. A son retour en Angleterre, il apprit qu'on venait d'arrêter prisonnière cette Princesse, et on lui fit même défenses d'avoir aucun commerce avec elle. Son amour l'emporta sur la prudence, il trouva moyen de faire tenir à *Elisabeth* une lettre et de l'argent; il fut assez heureux pour lui procurer différens secours en d'autres tems.

Le cœur d'*Elisabeth*, comme on l'a dit à son article, était alors au Comte de *Devonshire*; mais si elle ne put

répondre à la passion de *Dudley*, elle eut pour lui une sincère amitié, et lui montra une vive reconnaissance. Lorsqu'elle fut montée sur le trône, après la mort de sa sœur *Marie*, elle fit *Dudley* Chevalier de l'ordre, premier gentilhomme de sa chambre, Ministre d'état, Conseiller du conseil privé et de la guerre; enfin elle lui donna le titre de Comte de *Leicester*. Tant de grâces et de faveurs firent soupçonner qu'*Elisabeth* avait envie de partager sa couronne avec le Comte : il osa s'en flatter lui-même; et, quoiqu'il eût un puissant rival dans la personne du Comte d'*Arondel*, que la Reine avait intérêt de ménager, il espéra qu'il l'emporterait sur lui. Ce qui augmenta ses espérances, c'est qu'il vit la Reine faire tomber sur lui tout le poids de sa faveur, lorsqu'elle n'eût plus de motifs pour ménager le Comte d'*Arondel*.

Leicester conserva long-tems le titre de favori et l'espérance d'épouser la Reine; car le Duc de *Sommerset*, qui eut aussi part aux bonnes grâces d'*Elisabeth*, lui porta fort peu d'ombrage : il ouvrit enfin les yeux, lorsqu'il vit le Comte d'*Essex*, jeune homme fait pour plaire, devenir le confident de la Reine, et recevoir d'elle des faveurs qu'on n'accorde ordinairement qu'à un amant; car, outre les charges et les honneurs qu'elle accumula sur la tête du Comte, elle lui donna le gant de sa main droite, en lui permettant de le porter.

Leicester perdant alors toute espérance, songea à se marier : il fit sa cour à la veuve du Comte d'*Essex*, tante du favori. Ce dernier, pour se débarrasser d'un rival, favorisait le mariage de tout son pouvoir : on fut bien surpris lorsque la Reine refusa absolument d'y consentir; elle ordonna même à la Comtesse de sortir de Londres. Cette illustre exilée vit bientôt arriver dans sa retraite le Comte de *Leicester* qui, préférant son amour aux bonnes grâces de la Reine, l'épousa secrètement. *Elisabeth* parut lui pardonner assez facilement cet acte de désobéissance; mais elle ne put jamais voir de bon œil la Comtesse. Cette conduite bisarre fit naître des soupçons sur la vertu de la Reine; on crut qu'elle avoit poussé un peu loin la fami-

liarité avec le Comte de *Leicester*, et qu'elle ne voulait pas qu'il en aimât une autre.

D'autres historiens rapportent différemment ce fait, ils disent que le mariage du Comte de *Leicester* fut si secret, que la Reine l'ignorait, et qu'elle n'en fut informée que par *Simier*, envoyé du Duc d'*Anjou*. *Leicester*, disent ces historiens, craignant qu'*Elisabeth* ne consentît à épouser le Prince Français, et jaloux du grand crédit de *Simier*, qui avait le talent d'amuser la Reine et de lui plaire, publia que cet Ambassadeur avait employé des philtres et des enchantemens pour s'emparer de l'esprit de la Reine; *Simier* s'en vengea, en découvrant le mariage secret du Comte. « On ajoute que la Reine regarda cet engagement » comme un manque de respect pour elle, et comme une » atteinte à leur engagement réciproque : elle en fut si indi- » gnée, qu'elle menaça *Leicester* de l'envoyer à la Tour. »

Peu de tems après, *Elisabeth* ayant pris ouvertement le parti des Pays-Bas, qui s'étaient révoltés contre le Roi d'Espagne, y envoya des troupes et le Comte de *Leicester* en qualité de Gouverneur de la Flandre. Cet honneur coûta cher à son cœur : il aimait passionnément son épouse, et, quelques instances, quelques prières qu'il fît à la Reine, il ne put obtenir la permission d'emmener avec lui cette épouse chérie ; ce refus lui fut si sensible, qu'il chercha des prétextes pour quitter un pays où il ne voyait pas la seule femme qu'il aimât.

Il eut encore le même chagrin dans un second voyage qu'il fit en Hollande. Enfin *Elisabeth*, après la destruction de la fameuse flotte que *Philippe II* avoit mise en mer, pour conquérir l'Angleterre, résolut d'envoyer une armée dans les Pays-Bas, et de la faire commander par *Leicester*, toujours en lui refusant la permission de se faire accompagner par la Comtesse. Ce nouveau chagrin, joint à la perte de sa faveur, le fit tomber malade; il mourut victime de son amour pour son épouse, après avoir été, pendant une grande partie de sa vie, le jouet de sa passion pour la Reine. An 1588.

*SHROSBURY.

Lorsqu'il fut question de faire la paix entre la France et l'Angleterre, paix absolument nécessaire à *Louis XIV*, qui avait essuyé de grands revers, dont le royaume était épuisé, et qui, malgré sa fierté, s'était humilié inutilement vis-à-vis des Hollandais, *Anne*, Reine d'Angleterre, qui heureusement voulait la paix, envoya en France, en qualité d'Ambassadeur, le Duc de *Shrosbury*: plus recommandable par son nom que par sa capacité dans la diplomatie; mais ce n'est pas de ses talens dont il sera question dans cet article, on ne parlera que de sa femme qui était jolie.

Elle était fille de *Christine de Northumberland* et du Marquis *André Paleoti*: (*a*) elle se nommait *Adélaïde*, et avait épousé d'abord un Boulonnais qui la laissa bientôt veuve. » Alors elle s'établit à Rome, dans le dessein d'y mettre les jeunes Eminences en défaut avec le Saint-Esprit; on prétend qu'elle y réussit quelquefois, et qu'elle se convainquit par elle-même que ceux qui conseillent le Pape ne sont pas infaillibles comme lui. »

» Mylord *Shrosbury* vint faire diversion; il vit *Adélaïde*, l'admira, l'aima, et proposa de l'épouser, à condition qu'elle embrasserait le Protestanisme. *Adélaïde* sûre, par beaucoup d'exemples, qu'on pouvait se damner dans la religion catholique, en tira la conséquence qu'on pouvait se sauver dans la religion Protestante. Les grandeurs temporelles l'éblouirent; elle devint Duchesse, Ambassadrice, et Mylord *Shrosbury* l'enleva de Rome comme un étendard qu'on a pris sur l'ennemi; elle vint briller à Paris avec le titre d'Excellence. »

» Un nouveau Nonce venait d'y arriver, elle le connaissait fort: cet Ambassadeur sacré ne trouvait point hérétique le visage de la Duchesse, il oublia le *ne aveilli dixeritis* de l'apôtre Saint-Jean: il désirait renouveller connaissance; mais décent, quoique tenté, il ne voulait pas que sa visite fût publique. Le Baron de *Breteuil*, en

(*a*) Voyez l'article *Paléoti*.

qualité d'introducteur, lui offrit son carrosse, après en avoir prévenu le Marquis de *Torcy*; le Nonce l'accepta. L'Ambassadrice ne fut point offensée du mystère; ce n'était pas la première fois qu'elle avait reçu *incognito* des Prélats et des Cardinaux. » An 1713. *

* SIAM.

Le royaume de *Siam*, qui fait partie de la presqu'île au-delà du Gange, est assez connu, sur-tout depuis la démarche imprudente et sans succès que fit *Louis XIV*, à la sollicitation des Jésuites, pour introduire dans ce royaume la religion chrétienne.

Un Roi de ce pays, dont l'histoire ne dit pas le nom, étant informé que le Roi de Chiammay, ligué avec plusieurs autres peuples, assiégeait la ville de Quittervam, capitale d'une de ses provinces, se hâta de marcher contre ce dangereux ennemi. Son armée, dans laquelle il y avait quelque Portugais, était composée de quatre cent mille hommes, et de quatre mille éléphans: il battit l'ennemi, et l'obligea de lever le siége. De-là voulant punir la Reine de Quibem, parce qu'elle avait donné passage sur ses terres à l'armée ennemie, il entra dans son royaume, et le rendit tributaire; ensuite, après avoir fait beaucoup de ravages, et s'être emparé de plusieurs places dans le royaume de Chiammay, le Roi de *Siam* revint dans ses états victorieux et triomphant.

Ce Prince avait employé six mois dans ses différentes expéditions: ce tems parut bien long à la Reine son épouse, elle crut qu'il lui était permis de prendre quelque plaisir pendant une si longue absence: elle jetta les yeux sur un Officier de sa maison, avec lequel elle se livra sans réserve à tous les excès de sa passion. Les suites de cette imprudence et de cette infidélité ne tardèrent pas à paraître; de manière que la Princesse était grosse de quatre mois, au retour du Roi son époux. Comme il était impossible de lui cacher long-tems sa honte, la Reine, ayant une fois oublié ses devoirs, ne trouva pas d'autre moyen, pour éviter la punition qu'elle méritait, que de faire périr ce-

lui qu'elle avait déshonoré, elle empoisonna le Roi dans une tasse de lait. Ce malheureux Prince mourut au bout de cinq jours, sans connaître la main perfide qui lui ôtait la vie; il laissa pour successeur son fils aîné, qui fut reconnu par tous les états du royaume.

Comme ce jeune Prince n'avait que neuf ans, on confia la Régence à la Reine mère, contre laquelle on n'avait toujours aucun soupçon; mais étant accouchée quelques mois après cet événement, en donnant un grand scandale, fit ouvrir les yeux aux Siamois. La Régente sentit alors qu'il n'y avait plus rien à ménager; emportée d'ailleurs par sa passion, elle était résolue de mettre la couronne sur la tête de son amant: pour y parvenir elle fit augmenter la garde du Prince, et en donna le commandement à un parent de cet amant. Lorsqu'elle se vit la force en main, elle se défit, sous différens prétextes, de plusieurs Grands dont elle se défiait; leurs biens, qu'elle confisqua, servirent à attirer à son parti un grand nombre de Seigneurs. Sûre de ne plus trouver de résistance, cette Princesse à qui l'amour avait déjà fait commettre tant de crimes, y mit le comble en empoisonnant son fils. « Tous » les obstacles ainsi levés, elle épousa son galant, et le » fit couronner; mais ils ne jouirent pas long-tems du fruit » de leurs crimes, un an après ils furent massacrés avec » tous leurs partisans. » Un frère naturel du père du dernier Roi fut mis sur le trône. An 1546. *

SIGISMOND.

Sigismond, fils aîné de *Gondebaud*, Roi de Bourgogne, lui succéda au trône: il savait que les enfans de *Clovis* et de *Clotilde* ne cherchaient que l'occasion de lui faire la guerre, pour venger la mort du père de *Clotilde*, tué par les ordres de *Gondebaud*. Pour se mettre en état de leur résister, il épousa une fille de *Théodoric*, Roi des Goths en Italie. En effet, tant que cette Princesse vécut, les enfans et successeurs de *Clovis* laissèrent tranquille *Sigismond*; mais ce Prince, après la mort de la Reine, ayant épousé, par amour, une femme qui avait appar-

tenu à la Reine, ce mariage déplut beaucoup à *Sigeric*; son fils, et le jeune Prince n'eut pas la prudence de cacher son mécontentement. Un jour que cette Princesse passait en cérémonie, vêtue des ornemens royaux, *Sigeric* dit avec indignation, « qu'il était beau de la voir parée des » pierreries de celle qui avait été sa maîtresse et sa Reine. » La Princesse vindicative ne pardonna pas ce propos qui l'humiliait : elle était adorée de *Sigismond*, dont elle connaissait la faiblesse; à force de prières, de larmes et de caresses, elle engagea ce malheureux et faible Prince à consentir à la mort de son fils, qui fut étranglé. * *Sigismond* se vit bientôt assiégé de remords; pour expier son crime, il se retira dans un monastère, où il fonda un service divin célébré par plusieurs chœurs de chantres qui se relevaient les uns et les autres, de manière qu'il ne cessait jamais; établissement qui prouve combien les moines savaient déjà profiter de la faiblesse humaine.

Mais si cette pénitence servait à apaiser les remords du crédule *Sigismond*, elle ne put le mettre à l'abri d'autres dangers. * La mort injuste de son fils, en lui enlevant la protection et l'appui de *Théodoric*, ranima l'ambition et la haine des Princes Français; ils marchèrent ensemble contre le Roi de Bourgogne, le battirent, et l'obligèrent de se sauver, après avoir fait prisonniers la Reine et ses enfans. L'infortuné *Sigismond* pleurait alors bien amèrement sa faiblesse pour une femme qui n'avait jamais été digne de sa tendresse, et la mort de son fils qui en avait été la victime; mais il devait expier ce crime par par la perte de sa vie.

Ayant eu l'imprudence de rentrer dans ses États, après avoir quitté le monastère dans lequel il s'était retiré, et où il était caché sous l'habit monastique, ses sujets qui le haïssaient, le livrèrent à *Clodomir*, Roi d'Orléans. Quelque tems après, *Godemar*, frère de *Sigismond*, mit des troupes sur pied, entra en Bourgogne, s'en empara avec assez de facilité, et prit le titre de Roi. *Clodomir*, avant que de marcher contre lui, fit mourir *Sigismond*, sa femme et ses enfans. Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans les

détails

détails de cette guerre, * pendant laquelle *Childebert* et *Clotaire*, Rois de France, et fils de *Clovis*, s'emparèrent de la Bourgogne, * je remarquerai seulement que *Sigismond*, à cause de la ferveur de sa pénitence, ou plutôt à cause de son aveugle dévouement pour les moines, a été mis au nombre des saints, * car dans ces siècles d'ignorance, c'étaient les moines qui accordaient ou vendaient les places dans le paradis. * Au 522.

SIGISMOND.

SIGISMOND, Empereur d'Allemagne, était fils de *Charles IV*, frère de l'Empereur *Wenceslas*; il avait épousé *Barbe*, fille de *Herman*, Comte de *Cilia*, ou *Cilei*, dans la Hongrie. Cette Princesse, la honte de son sexe, fit éprouver à *Sigismond* les chagrins les plus cuisants : elle ne se contenta pas de le déshonorer, en s'abandonnant au libertinage le plus effréné, même en sa présence, « puisqu'il » la surprit plusieurs fois en flagrant délit, » elle s'engagea aussi dans des complots pour le détrôner : la conjuration ayant été découverte, *Barbe* fut condamnée à une prison perpétuelle.

* « Cette Princesse, dit un historien, non-seulement » était vicieuse, mais elle s'attachait à tourner en ridicule » les dames de sa Cour qui avaient de la vertu. Elle disait » qu'être toujours en un même état de chasteté, appartenait aux sottes, et on reprenait fort les dames et demoiselles qui persistaient en cette sotte opinion, ainsi que de » son côté elle la renvoya bien loin ; car tout son plaisir fut » en fêtes, danses, bals et amours, en se moquant de celles » qui ne faisaient pas de même, ou qui jeûnaient pour » macérer leur chair, et qui faisaient des retraites. Je vous » laisse à penser s'il faisait bon à la Cour de cet Empereur » et Impératrice, je dis pour ceux et celles qui se plaisaient à l'amour. » *

Aux déréglemens du cœur *Barbe* joignait ceux de l'esprit ; elle se faisait gloire d'être athée, ce qui est assez rare dans les femmes, sur-tout dans ce siècle-là. * Elle ne croyait ni paradis ni enfer, et se moquait des religieuses

qui renoncent aux plaisirs de la vie, et qui mortifient leurs corps. *

Ayant recouvré sa liberté, après la mort de *Sigismond*, elle songea à se remarier * avec *Ladislas*, Roi de Pologne, ensuite de Hongrie, et qui avait tous les agrémens de la jeunesse. * On lui représenta l'exemple de la tourterelle, qui, disait-on, restait seule toute sa vie, quand elle avait perdu son tourtereau. « Si vous avez, répondit *Barbe*, à » me proposer l'exemple des bêtes, proposez moi celui » des pigeons et des moineaux. » * Elle aurait bien adopté les vers suivans du *Pastor Fido*, traduits par madame de *la Suze*:

Que votre bonheur est extrême,
Cruels lions, sauvages ours,
Vous qui n'avez dans vos amours
D'autre règle que l'amour même!
Que j'envie un semblable sort!
Et que nous sommes malheureuses,
Nous de qui les lois rigoureuses
Punissent l'amour par la mort. *

Barbe vécut jusqu'à l'âge de soixante-deux ans, et toujours dans une telle dissolution, « que les plus robustes » n'étaient pas suffisans pour la contenter. » An 1441.

* Ce fut l'Empereur *Sigismond* qui contribua beaucoup à éteindre le schisme qui déchirait l'Église depuis longtems, en faisant assembler le Concile de Constance, dans lequel *Jean XXIII* fut déposé pour ses crimes, et notamment pour ses débauches scandaleuses; mais ce fut dans ce Concile où l'Empereur se déshonora, en laissant brûler *Jean Hus*, quoiqu'il lui eût donné un sauf-conduit; supplice atroce, qui fut cause de la guerre des Hussites, pendant laquelle il y eut tant de sang répandu. *Sigismond* mourut l'an 1437, laissant la couronne impériale à *Albert V*, Duc d'Autriche, son gendre. *

SIGISMOND II.

L'HÉRÉSIE se servit de l'amour pour s'introduire en Pologne, sous le règne de *Sigismond II*, surnommé *Auguste*, fils de *Sigismond Ier*, surnommé *le Grand*. Ce Prince,

après la mort d'*Isabelle d'Autriche*, son épouse, devint éperduement amoureux de *Barbe Radzivil*, fille d'un Castelan, et veuve d'un Prince de Lithuanie. En vain la mère et les sœurs de *Sigismond* lui représentèrent que ce serait une mésalliance; qu'il ne pouvait contracter un semblable mariage sans mécontenter la nation, l'amour l'emporta, le Prince épousa sa maîtresse, et la fit reconnaître Reine de Pologne.

* *Sigismond II* n'était encore que Prince héréditaire, lorsque la beauté éclatante de *Barbe Radzivil* alluma dans son cœur la plus vive passion, et l'amena au sacrement par la conduite artificieuse et les refus adroits de cette femme. Le mariage se fit à l'insçu du Roi et du Sénat; mais *Sigismond* fût à peine sur le trône, qu'il songea à faire rendre à son épouse les honneurs dus à son rang. La nation délibéra si elle ne romprait point une union contraire aux lois et à la gloire de la République; mais le Roi ne pouvant se résoudre à briser des liens chéris, eut la force et la constance de résister aux prières et aux menaces des principaux de l'État. Jamais la fierté républicaine ne s'exprima d'un ton si impérieux et si absolu: « Vous ne pouvez conserver à la fois cette femme et votre couronne, » lui disaient les Évêques, gardez donc la couronne, et » renvoyez votre femme. Si vous croyez offenser Dieu, en » rompant une union que vous regardez comme légitime, » chacun de nous se charge volontiers d'une partie de votre » péché. » Après une longue discussion sur cet objet; *Sigismond* fut obligé d'avoir recours à un artifice qui réussit; il feignit de vouloir remettre toutes les lois en vigueur, en commençant par celle qui défend aux nobles de posséder à la fois plusieurs dignités. Cette proposition fit frémir les Grands qui, songeant à regagner la faveur du Roi, ne parlèrent plus de divorce, et pressèrent eux-mêmes le couronnement de la Reine. *

Cependant la noblesse polonaise voulant encore se faire payer de sa complaisance, crut pouvoir de son côté prendre plus de licence. Jusqu'alors aucun polonais n'avait osé envoyer ses enfans dans des Universités hérétiques d'Al-

lemagne; on en demanda la permission à *Sigismond* qui, content de ce qu'il venait d'obtenir, ne put refuser, et ce fut ainsi que l'hérésie se fit connaître en Pologne.

* *Sigismond II*, en qui finit la race masculine des *Jagellons*, mourut en 1552, et eut pour successeur le Duc d'*Anjou*, qui fut ensuite Roi de France sous le nom de *Henri III*. *

* SILANUS.

D'APRÈS le portrait qu'on a fait de *Messaline* dans l'article de l'Empereur *Claude*, on ne doit plus être étonné d'aucun crime de sa part; mais ce qui doit surprendre, c'est que dans un siècle aussi corrompu que le sien, ayant de la beauté, et sur-tout la souveraine puissance, elle ait trouvé des hommes assez vertueux et assez courageux pour résister à ses avances. *Appius Silanus* fut de ce nombre, et la mort fut le prix de sa résistance.

Ce romain avait épousé en premières noces *Æmilia Lepida*, petite-fille d'*Auguste*, et en secondes noces *Domitia Lepida*, belle-mère de *Claude*, et mère de *Messaline*. *Silanus* avait mérité ces illustres alliances, non-seulement par sa naissance, mais encore par ses vertus; il jouissait de l'estime et de l'amitié de l'Empereur: malheureusement il inspira des sentimens plus tendres à *Messaline*, qui n'eut pas honte de laisser voir à son beau-père ses désirs criminels.

Ce respectable Sénateur représenta en vain à la Princesse, qu'attaché à elle par les liaisons les plus intimes, il ne pouvait, sans se rendre criminel, répondre à sa passion. *Messaline*, dont les brûlans désirs s'irritaient par les difficultés qu'elle trouvait à les satisfaire, redoubla ses honteuses poursuites, et *Silanus* opposa toujours sa résistance. Humiliée d'avoir employé inutilement les promesses et les menaces, rougissant des démarches scandaleuses qu'elle avait faites sans succès, *Messaline* n'écouta plus que sa fureur, et elle jura de perdre le vertueux *Silanus*.

Narcisse, affranchi de *Claude*, qui avait le plus grand crédit sur l'esprit de ce Prince, se chargea de la vengeance de l'Impératrice: il accusa *Silanus* d'avoir voulu attenter

à la vie du Prince, il dit à ce dernier d'un air effrayé, qu'il avait songé, la nuit précédente, que *Silanus* était dans le dessein de tuer l'Empereur ce jour-là même. *Messaline* appuya ce rapport de ses larmes et d'une feinte frayeur, ajoutant qu'elle avait fait un pareil songe plusieurs fois. *Claude*, qui ne voyait que par les yeux de ceux qui lui parlaient, parut effrayé de cette prétendue conjuration: dans le même tems, soit par le pur hasard, soit par la méchanceté de *Massaline*, *Silanus* entra dans l'appartement de *Claude*; ce dernier ne doutant plus alors de la réalité de tout ce qu'on venait de lui dire, fit périr son beau-père, et remercia *Narcisse* de son zèle.

La mort de *Silanus* jetta le plus grand effroi dans l'esprit de tous les gens de bien; elle fut cause d'une conjuration réelle qui se forma contre la vie de l'Empereur: on y mit plus de précipitation que de prudence; aussi elle n'eut aucun succès, et elle fit périr plusieurs innocens. Ce fut dans cette circonstance que mourut *Cecinna Pætus*, comme on peut le voir à son article. An 42 de Jésus-Christ. *

* SIMEONY.

Le Baron de *Simeony*, d'une maison illustre dans la Bavière, s'attacha à l'Electeur de Cologne, qui lui accorda toute sa confiance. Après avoir demeuré long-tems à la cour de ce Prince, le Baron épousa la dame *Rénée Grohelle de Fleury*, et alla fixer sa demeure à Paris: ce fut là où, par les suites d'une passion qu'il avait eu dans sa jeunesse, il fut obligé de soutenir un procès singulier et désagréable.

Il avait connu à la cour de l'Electeur une comédienne française, nommée *la Le Comte*, que ses talens pour le chant avaient fait introduire dans les concerts du Prince. Le Baron de *Simeony* ne la vit pas sans intérêt, elle s'en aperçut, et, comme elle connaissait le crédit et la fortune de cet amant, elle employa avec succès toutes les ruses si ordinaires à de semblables femmes, pour achever de le séduire. La passion qu'elle inspira fut vive et longue: elle mit au monde deux filles, que l'amoureux

Baron ne fit pas difficulté de regarder comme lui appartenantes. Il les fit élever, leur paya à chacune une pension de trois cent soixante livres par mois, même après leur mariage : elles portaient toutes deux le nom de *Mellin*, qui leur avait été donné dans leurs extraits baptistaires.

Lorsque le Baron eut épousé madame de *Fleury*, et qu'il eut établi sa résidence à Paris, il cessa de donner aucun secours à ses filles ; l'aînée, sans s'en plaindre, se contenta de représenter son indigence à son bienfaiteur, et de solliciter sa générosité. La cadette, nommée *Henriette*, qui avait épousé le fils d'un cabaretier, ne suivit pas la conduite de sa sœur, et, donnant l'essor à son ambition, elle osa former des projets qui, s'ils eussent réussi, lui auraient procuré une fortune brillante.

Arrivée à Paris, où elle crut que sa présence pourrait faire impression sur le Baron, elle employa pour le fléchir, prières, importunités, amis ; mais il fut inébranlable. Décidée alors à obtenir par force ce qu'elle ne pouvait avoir autrement, elle forma une demande en justice, tendante à être déclarée et reconnue fille naturelle du Baron de *Simeony* et de la veuve *Le Comte*; en conséquence que le Baron fût condamné à continuer à sa fille la pension qu'elle avait reçue de lui pendant long-tems ; ou du moins à lui fournir une dot convenable ; demandant au surplus à établir son état par la preuve testimoniale.

D'abord pour détruire l'extrait baptistaire qu'on lui opposait, et qui l'annonçait comme fille de *Théodore Mellin* et de *Marie-Anne Vernelle*, elle produisait les certificats de trois filles qui l'avaient élevée et mariée, ainsi que sa sœur, et qui constataient qu'elles avaient eu pour mère *Marie-Marguerite Soulas*, veuve *Le Comte* : on citait la maison où cette veuve était accouchée, le nom de la sage-femme qui l'avait délivrée, ainsi que celui de leur parrain ; elle présentait un autre certificat donné par la nièce de la sage-femme, et qui portait, que sa tante avait délivré, en 1696, la dame *Le Comte*, étrangère, d'une fille ; que le Baron de *Simeony* allait souvent voir cette dame,

et mangeait avec elle, quand elle fut relevée de couche; que, l'année suivante, la dame *Le Comte* accoucha encore d'une fille, en présence de ses deux servantes seulement, qui dirent à la sage-femme: *M. le Baron de Simeony est d'une grande extraction, il ne veut pas publier son mariage avec la dame Le Comte, qui n'a point de naissance*, etc. etc.

Henriette produisait en outre plusieurs lettres, une entr'autres du confesseur de la veuve *Le Comte*, qui lui marquait: » Puisque M. de *Simeony* a tant fait que d'approuver votre mariage, et de vous faire une pension » durant bien des années, tâchez de le fléchir par vous » même, ou de le faire fléchir par quelque bonne ame, afin » qu'en *bon père*, il vous relève de l'état affligeant où vous » êtes; *lui seul est obligé à cela*, et lui, mieux que tout » autre, est en état de le faire. »

Dans une autre lettre, la femme d'un apothicaire mandait à M. de *Simeony*: » Je crois, Monseigneur, que vous » avez trop de considération pour madame *Le Comte*, » pour abandonner entièrement une fille qui n'est pas la » cause de sa naissance infortunée; je vous avoue que je » suis fort surprise que vous la désavouiez pour votre fille. » La mère aurait pu suivre une fortune plus heureuse, » en s'acquittant de son devoir; mais sa folle complai- » sance pour les attraits de sa passion, et pour les libé- » ralités que vous lui faisiez, ne lui ont pas permis de » suivre son mari *Boldue*, fort joli homme: sa faute est » votre ouvrage; en cas de besoin, je serai obligée de » rendre témoignage à la vérité. »

Madame *Simeony* elle-même était convenue dans deux lettres, qu'*Henriette* était fille naturelle de la *Le Comte*, et avait reçu des libéralités du Baron. Pour ajouter à tous ces témoignages, la nature avait donné à *Henriette* une ressemblance parfaite avec le Baron: c'étaient les mêmes traits, c'était la même physionomie.

Toutes ces preuves, tous ces témoignages furent victorieusement combattus par M. de *Simeony*: il disait que si la femme qui le persécutait n'était pas fille de *Théodora*

Mellin, elle l'était au moins, de son aveu, de la *Le Comte*; et que, comme cette dernière, lors de son accouchement, était mariée avec *Bolduc*, *Henriette* était fille légitime de ce *Bolduc*, auquel elle devait s'adresser pour ses alimens.

L'arrêt qui intervint fit défenses à *Henriette Mellin* de prendre à l'avenir la qualité de fille naturelle du Baron de *Simeony*; la condamna, solidairement avec son mari, en trois livres d'aumône, et en tous les dépens. An 1727.

SIXTE-QUINT.

Lorsque *Sixte-Quint* eut monté sur le trône pontifical, il conçut une grande estime pour *Elisabeth*, Reine d'Angleterre : il lui fit même passer son portrait, après avoir reçu celui de cette Princesse. On ajoute, mais sans beaucoup de fondement, que ce Pontife dit en riant, que s'il était marié avec *Elisabeth*, ils feraient un autre *Alexandre*. Un des projets de *Sixte* était d'abaisser *Philippe II*, Roi d'Espagne, afin de pouvoir s'emparer du royaume de Naples, qu'il prétendait appartenir au Saint-Siège : dans ces vues, par le moyen du Chevalier *Carre*, anglais réfugié à Rome, sous prétexte de catholicisme, mais en effet envoyé secret de la Reine, le Pape faisait donner avis à cette Princesse de toutes les résolutions de *Philippe*, et il l'engageait à soutenir les Pays-Bas, tandis que publiquement il lança une excommunication foudroyante contre *Elisabeth*, encourageait le Roi d'Espagne à la détrôner, et lui promettait de grands secours : telles étaient, dit-on, les vues politiques de ce grand Pontife.

D'autres prétendent que l'amour, qui rendit de si grands services à *Elisabeth*, contribua beaucoup à l'instruire de tout ce qui se passait à la cour de Rome. Pour appuyer leur sentiment, ils soutiennent que *Sixte-Quint* avait une concubine que la Reine d'Angleterre avait eu le talent de gagner, et qui lui faisait part de tous les secrets de son amant. Pour rendre ce fait plus vraisemblable, on ajoute que la veuve d'un Chevalier anglais, catholique, jeune et belle, s'était retirée à Rome, à cause de sa religion;

qu'elle y fut très-bien reçue du Pape, qui lui fit donner un appartement chez sa sœur *Dona Camilia*, avec cinq cents écus de pension, et qu'il l'allait voir souvent en secret, sous prétexte de rendre visite à sa sœur. Il est cependant assez difficile de se persuader que *Sixte-Quint*, parvenu au pontificat dans un âge avancé, qui jusqu'alors avait mené la conduite la plus régulière ; qui, pendant son règne, fut le juge le plus sévère et le plus inexorable, il est difficile de croire que ce Pontife se soit livré dans les bras de l'amour, tandis qu'il ne pouvait plus en goûter les douceurs : il est plus vraisemblable que le Cardinal *Montalte*, neveu du Pape, assez jeune pour être amoureux, sous prétexte de rendre ses devoirs à sa mère, faisait la cour à la belle Anglaise ; ce qui fit dire à Pasquin, » que » le Pape avait chassé de Rome toutes les ma....., ex» cepté *Dona Camilia*. » Cette Dame en étant instruite, pria l'Anglaise de chercher un autre logis, ce qu'elle fit. Comme elle y vivait de manière à annoncer une grande dépense, et que le Cardinal *Montalte* continuait de la voir souvent dans son nouveau logis, on soupçonna qu'il contribuait à la dépense, et qu'il n'avait rien de caché pour cette femme. Elle, de son côté, qui était cousine du Chevalier *Carre*, qu'elle était fort éloignée de regarder comme l'espion de la Reine, lui faisait part de tout ce qu'elle savait ; par ce moyen *Elisabeth* connaissait tous les secrets de la cour de Rome. An 1588.

* SMITH.

Le Chevalier *Raleig*, anglais, fut le fondateur de la colonie établie dans le pays que la Reine *Elisabeth* nomma Virginie, et qui est situé sur la baie de Chésapeak. *Jean Smith* fut un de ses principaux restaurateurs. L'histoire rapporte une aventure curieuse arrivée à ce dernier ; aventure qui prouve que l'amour, le véritable amour est mieux connu parmi ces nations sauvages que dans nos contrées policées, où souvent, sous le nom sacré de l'amour, on ne sait que tromper et séduire, et presque jamais être vertueux, en se livrant aux douces impulsions de la nature.

C'est *Jean Smith* qui va raconter lui-même l'anecdote dont il sagit.

« Un chef d'une nation Américaine, nommé *Ponhatan*, me fit prisonnier en Virginie ; je reçus de lui des témoignages extraordinaires de bonté. *Naukaten*, son fils, et sa fille *Pocahoutas*, signalèrent pour moi leur compassion, quoique je fusse le premier chrétien que cette famille eut encore vu, ou du moins qui fut tombé sous son pouvoir. Je leur dois cette justice, que, malgré la haine et les menaces de toute la Nation, ils pourvurent abondamment à mes besoins. Je fus engraissé pendant six semaines, et tout le bourg s'attendait à me dévorer ; mais lorsqu'on se préparait à m'abattre la tête, *Pocahoutas* vint mettre la sienne sur le même billot, ce qui arrêta tout-à-coup l'exécuteur. Elle obtint de son frère que je fusse conduit en sûreté dans un habitation anglaise, où je ne trouvai que trente-huit de mes compatriotes accablés de maladie, seule garde alors des vastes territoires de la Virginie. »

» Telle était la faiblesse de cette colonie naissante, et mon arrivée n'aurait pas empêché sa ruine, si l'aimable *Pocahoutas* n'eut joint à sa première générosité celle de nous envoyer des vivres ; c'est à elle que nous eûmes toute l'obligation de notre salut. Dans l'âge le plus tendre, et malgré la haine qui continuait avec des Indiens, elle se hâtait de nous venir voir, apaisait souvent nos querelles, et ne manquait jamais de fournir à notre subsistance. Lorsque ces barbares cherchaient à nous surprendre, ni l'épaisseur des forêts, ni les ténèbres de la nuit, ni la rigueur des saisons, ni la difficulté des chemins ne l'empêchaient de venir me trouver, les larmes aux yeux, et de me donner des avis qui nous dérobaient à la fureur des sauvages, au risque de périr elle-même, s'ils en avaient eu quelque soupçon. Ensuite, pendant une paix de deux ou trois ans, cette généreuse amie, suivie de quelques compagnes, fréquenta notre habitation avec la même liberté que celle de son père, elle entretint la tranquillité par ses bons offices, et garantit la colonie de la famine et d'une entière désolation.

« Après mon départ, les Anglais éprouvèrent de nouvelles disgrâces, et pendant une guerre longue et pénible qu'ils eurent avec *Pouhatan*, ils n'entendirent plus parler de sa fille. Ils firent toutes les recherches imaginables, et enfin, ayant su où elle était, ils trouvèrent moyen de l'enlever, dans la vue de faire servir sa délivrance à conclure une paix solide avec le père. Le fier Indien fut si piqué de cet outrage, que, malgré la tendresse du sang, on ne put lui faire accepter d'autre condition que le mariage de sa fille avec un gentilhomme anglais. Cette marque d'estime, qu'il jugea sincère, le détermina à se lier par un traité. »

» *Pocahoutas*, devenue madame *Rolfe*, reçut le baptême en cette qualité, et fit un voyage à Londres, accompagnée de son mari. C'est la première Indienne de la colonie qui ait embrassé le christianisme, la première qui ait parlé la langue anglaise, la première qui ait eu un enfant légitime avec un sujet du Roi d'Angleterre, la première qui soit venue dans la Capitale du royaume. A son arrivée, continue *Smith*, je me présentai pour la voir : comme elle n'avait point entendu parler de moi depuis mon embarquement, elle m'avait cru mort ; il paraît même qu'on s'était servi de cette ruse, pour la faire consentir à devenir la femme d'un autre. Lorsqu'on lui annonça ma présence, elle refusa de paraître, et son ressentiment fut si vif d'avoir été trompée par un mensonge, qu'il m'en coûta beaucoup de supplications pour obtenir la permission de lui parler : s'étant enfin déterminée à me recevoir, elle me reprocha fort amèrement l'oubli dont elle prétendait que j'avais payé ses bienfaits.

» *Pocahoutas* parut souvent à la cour, fut traitée en public avec toutes sortes de distinction, et, dans les maisons particulières, avec les plus grands égards. Elle s'attira tant d'estime, qu'on mit en délibération si on ne ferait pas le procès à M. *Rolfe* d'avoir abusé de sa qualité de prisonnière pour la forcer à ce mariage.

» Il y a beaucoup d'apparence que, si cette tendre et généreuse bienfaitrice des Anglais était retournée en Vir-

giuie, elle aurait engagé son père à s'acquitter de la reconnaissance qu'elle leur devait ; mais étant tombée malade à Gravesand, lorsqu'elle se disposait à se rembarquer, elle mourut dans les plus pieux sentimens du christianisme. Elle ne laissa qu'un fils dont la postérité tient encore un rang distingué dans la Colonie. » *

* SOIRA.

Une dame espagnole, nommée *Magdalena de Soira*, fut mariée à un homme qui, ne se contentant pas de la négliger infiniment, la rendait témoin des outrages qu'il lui faisait avec d'autres femmes. Trop sensible à des injures de cette espèce, et emportée par sa jalousie, *Madeleine* donna la mort à son mari, et se tua ensuite elle-même, laissant sur la table de son cabinet cette épitaphe écrite de sa main :

A qui jaze qui ha buscado una muger,
Y con ella casado, no l'ha podido hazer muger,
A las otras, no a mi, cerca mi, dona conta mienta.
Y por este y su flaquezza, y attrevim iento,
Y lo he matado,
Y por le dar pena de su peccado,
Y a mi tan bien por falta de mi juizio,
Y por dar fin a la mal adventura qu'io havio.

C'est-à-dire, suivant la traduction de Brantôme :

« Ici git qui a cherché une femme, et ne l'a pu faire » femme. Aux autres, et non à moi, près de moi, donnoit » contentement ; et pour cela, et pour sa lacheté et outre » cuidance, je l'ai tué, pour lui donner la peine de son » péché ; et à moi aussi je me suis donné la mort, par » faute d'entendement, et pour donner fin à la malaven» ture que j'avois.

» Cette dame, ajoute Brantôme, selon aucuns, fit un » beau coup de tuer son mari, pour le sujet qu'il lui avoit » donné, mais elle fit aussi bien de la sotte de se faire » mourir ; aussi l'avoue-t-elle bien, que pour faute du » jugement elle se tua. Elle eut mieux fait de se donner » du bon tems par après, si ce n'étoit qu'elle eut possible » craint la Justice, et avoit-elle peur d'en être reprise ; et,

» pour ce, aima mieux triompher de soi-même, que d'en
» bailler la gloire à l'autorité des Juges. Je vous assure,
» continue-t-il, qu'il y en a eu et y en a qui sont plus ac-
» cortes que cela; car elles jouent leur jeu si finement,
» que voilà les maris trépassés, et elles très-bien vivantes,
» et fort accordantes avec leurs galans serviteurs, pour faire
» avec eux, non pas *gode miché*, mais *gode chère*. »

* SOLIMAN II.

Soliman II succéda au Sultan *Selim I.er*, son père, connu par la rapidité de ses conquêtes. Le jeune *Soliman* était âgé de vingt ans lorsqu'il monta sur le trône : « sa taille n'était qu'un peu au-dessus de la médiocre ; mais il l'avait parfaitement bien proportionnée : son teint était brun, il avait le front large, les yeux noirs et assez gros, le nez aquilin, la bouche très-belle; son regard était naturellement doux et serein; mais il affectait de paraître sévère, et cette affectation, jointe à un air de grandeur qui était répandu sur son visage, augmentait la terreur et le respect des peuples; il avait beaucoup d'esprit, et sur-tout une grande délicatesse: l'amour de la gloire était l'ame de ses actions; il lui inspirait du penchant pour toutes les vertus: il avait soin de s'éloigner de la férocité de ses prédécesseurs, et de s'approcher de la politesse des Princes de l'Europe; actif, vigilant, sobre, intrépide et libéral dans l'armée; sage, égal et ménager à Constantinople: il était fort éloquent, et haranguait sur-le-champ avec facilité; il savait l'histoire et les mathématiques. » Tel est le portrait que les historiens nous ont laissé de ce Prince qui s'empara de Belgrade, de Rhodes, de la Hongrie, et porta la terreur jusques dans Vienne.

On sait qu'un Sultan a un sérail rempli des beautés les plus rares; que presque toutes ces femmes s'empressent à prévenir et à satisfaire les désirs, je ne dirai pas de leur amant, mais de leur maître; que cette trop grande facilité lui rend la jouissance insipide, et ne lui permet pas de connaître les délicatesses de l'amour; il ne voit, il ne caresse que des esclaves; il n'entend jamais le langage du

cœur ; jamais il n'éprouve cette aimable résistance de la pudeur, qui fait naître le désir, qui l'augmente et qui donne un si grand prix à la défaite. La volupté n'est pour un Sultan que cette sensation qui inspire à tous les êtres le désir de se reproduire ; mais l'esclave qu'il tient dans ses bras, et dont la vie dépend du plus léger de ses caprices, n'ose ou ne sait pas préparer, amener le plaisir, et en faire goûter de plus doux et de plus tranquilles, même après la jouissance. Il était réservé à *Soliman II* de trouver une femme qui, en ennivrant ses sens, sût lui inspirer une véritable passion, la rendre durable, exercer sur lui tout l'empire de l'amour, et le rendre insensible à une foule de beautés qui n'aspiraient qu'au bonheur de lui prodiguer leurs faveurs. Cette femme sans doute abusa de l'empire qu'elle avait sur son amant, pour lui faire commettre des crimes, pour en commettre elle-même, et c'est précisément ce qui, en remplissant le but que je me suis proposé, rend plus intéressante l'anecdote que je vais faire connaître.

On sent bien que je veux parler de la fameuse *Roxelane*, connue par le conte de *Marmontel* et par la comédie des trois Sultanes. En faisant connaître cette femme véritablement étonnante, je prendrai pour guides les historiens qui en ont parlé.

Roxelane était une jeune esclave née à Sienne ; elle avait une si grande beauté, que quand on la présenta à *Soliman*, ses yeux en furent éblouis. « Elle avait non seulement toute la finesse d'une italienne, mais encore une solidité de jugement qui ne lui permettait jamais de se tromper ; rien n'échappait à sa pénétration et à ses artifices : elle ajoutait à sa prodigieuse beauté une douceur et un agrément qui lui assujettissaient tous les cœurs ; mais elle brûlait d'ambition, et aucun crime ne l'étonnait, lorsqu'il était nécessaire à l'accomplissement de ses projets. Le Sulan lui donna son cœur sans balancer, et insensiblement elle prit sur ce Prince une autorité d'autant plus redoutable, que les apparences des plus hautes vertus la soutenaient, et qu'elle possédait dans un même degré l'estime et l'amour du Sultan. »

Cette victoire dut d'autant plus flatter l'amour-propre de *Roxelane*, que, lorsqu'elle fut présentée à *Soliman*, ce Prince paraissait tendrement attaché à la plus belle de ses favorites, qui était une Grecque, née en Thrace, et qui lui avait donné un fils, la même année qu'il était monté sur le trône. On avait nommé ce fils *Mustapha*, et les grandes espérances qu'il donna en avançant en âge, attiraient sur lui les yeux et les cœurs de tout l'empire. On avait proclamé sa mère *Hassaki*, c'est-à-dire Sultane Reine, et elle jouissait de la plus grande considération.

« Tous ces avantages furent effacés par la passion que *Roxelane* inspira au Sultan; elle ne douta plus de son triomphe, lorsqu'elle eut mis au monde un fils, et successivement trois autres enfans mâles. L'aîné, qui se nommait *Mahomet*, fit oublier *Mustapha*, et réunit sur lui toutes les affections du Sultan. Il n'était pas seulement le plus beau et le mieux fait des hommes, il était encore doux, humain, généreux : on lisait sa valeur dans ses yeux ; son air était digne de l'empire ; il excellait dans tous ses exercices; il aimait la gloire avec ardeur ; enfin il était tel, que les peuples ne prononçaient point son nom sans tressaillir de joie ou de tendresse pour *Roxelane*; elle occupait sans cesse le Prince, et il mettait à ses pieds l'éclat de ses victoires, et toutes les richesses de son empire. »

On conçoit facilement combien ces faveurs et ces préférences humiliaient et irritaient l'*Hassaki*. Après avoir perdu les bonnes grâces de *Soliman*, qui l'avait reléguée dans le sérail avec son fils, elle tremblait pour les jours de cet enfant. « Sa jalousie ne fut pas à l'épreuve de tant de mortifications ; elle courut un jour dans la chambre de sa rivale ; elle la traita avec hauteur, et en ayant reçu apparemment quelque réponse injurieuse, elle se jetta sur elle, lui donna des coups de poing, et lui meurtrit le visage. *Roxelane* sut profiter adroitement de cette aventure; elle parut devant le Sultan qui la demandait, ayant les yeux baignés de pleurs et le visage défiguré. Lorsque le Sultan eut appris que l'*Hassaki* avait mis dans cet état sa chère *Roxelane*, il lui ordonna de se rendre avec son fils

dans le Sangiacat de Manissa, d'où elle passa peu après dans celui d'Amasie. »

C'était déjà beaucoup pour *Roxelane* d'avoir éloigné une rivale dont la beauté pouvait à chaque instant rallumer dans le cœur du Sultan un feu mal éteint; mais si cette victoire suffisait pour son amour-propre, il restait à satisfaire son ambition. Tant que *Mustapha* vivrait, *Roxelane* ne pouvait pas espérer de voir un de ses fils succéder à *Soliman*; il s'agissait donc de faire périr ce jeune Prince; et, quoiqu'il fût encore aimé du Sultan, quoiqu'il joignît au droit d'aînesse plusieurs qualités qui le rendaient digne du trône, *Roxelane* entreprit de se défaire de ce puissant obstacle, et elle y parvint.

Ibrahim Bacha, Grand Visir, était véritablement aimé de *Soliman*; il balançait dans le cœur de ce Prince le crédit de *Roxelane*; mais il s'était déclaré pour le jeune *Mustapha*, et il se servait de tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit de son maître, pour protéger l'*Hassaki*; dès ce moment sa perte fut résolue. *Roxelane*, aidée de la Sultane *Validé*, fit naître des soupçons dans l'esprit de *Soliman* contre son Visir: une lettre qui fut interceptée, et dans laquelle on voyait que ce Ministre avait des intelligences avec les chrétiens, acheva d'irriter le Sultan, et *Ibrahim* fut mis à mort: il eut pour successeur *Rustan Bacha*, qui dut son élévation à *Roxelane*, et qui acheva de lui être totalement dévoué, en épousant l'aînée des filles qu'elle avait eu de *Soliman*.

Il semble que *Roxelane* n'avait plus rien à désirer; elle avait tellement subjugué le Sultan que, quoiqu'elle eût trente-quatre ans, l'amour qu'elle avait inspiré ne faisait qu'augmenter. Sûre du pouvoir qu'elle avait acquis par ses charmes et par son adresse, elle voulut en faire l'essai dans un article bien délicat, elle osa entreprendre de devenir la femme légitime de son amant.

Depuis *Mahomet II*, espace de près d'un siècle, aucun Sultan ne s'était marié, *Selim I.er* en avait même fait une loi inviolable; mais plus cette entreprise présentait de difficultés, plus *Roxelane* crut qu'il y aurait de la gloire

à

à les vaincre ; et d'ailleurs, si elle réussissait, c'était un puissant moyen de procurer la couronne à ses enfans, seul et unique objet de ses vœux et de ses démarches.

Elle fait venir chez elle le Muphti qu'elle avait eu soin de mettre dans ses intérêts; « elle lui dit qu'elle avait résolu de faire bâtir une mosquée et un iman pour les pélerins, et elle lui demande si ces œuvres de charité seraient agréables au Seigneur et utiles à son salut. Le Muphti répond que Dieu agréérait sans doute des bâtimens élevés à sa gloire, et destinés à des usages pieux; mais qu'ils ne pouvaient pas profiter à *Roxelane* qui, étant esclave du Sultan, n'avait rien en propre, et ne bâtissait que des deniers de son maître, auquel seul ils serviraient devant le Seigneur.

» La Sultane feignit alors une profonde tristesse, et après s'être fait long-tems presser par *Soliman* pour en dire la cause, elle lui rapporta cette réponse du Muphti, qui l'inquiétait infiniment, puisqu'elle n'avait rien qu'elle pût offrir à Dieu pour l'expiation de ses péchés. Son amant s'efforça de la consoler, et lui dit qu'il l'affranchissait : en effet, il lui envoya, dès le lendemain, des lettres qui la rendaient libre. *Roxelane* eut peine à cacher sa joie en recevant un présent si considérable; et *Soliman* espérant la trouver encore pleine de sa reconnaissance, lui manda par le chef des eunuques noirs que, la nuit prochaine, il l'honorerait de son lit. La Sultane prit un air sérieux, et répondit au *Kaslar Agasi* que sa vie et ses biens étaient en la disposition de Sa Hautesse, mais que son honneur n'y était plus ; qu'elle était libre, et obligée de rendre compte à Dieu de toutes ses actions ; que la loi de *Mahomet* défendait l'impureté, et qu'elle s'en rapportait de son interprétation au Muphti, qui en était le souverain Pontife.

» Cette réponse étonna *Soliman* ; il admira la chasteté de *Roxelane*, et sa résistance accrut son amour. Le Muphti, qu'il manda, lui répondit précisément qu'aucune femme libre ne pouvait coucher qu'avec son époux : cette décision excita les mouvemens les plus opposés dans le cœur du Sul-

tan. D'un côté, il brûlait du désir de partager sa couronne avec une femme qu'il adorait, de l'autre, il était retenu par sa fierté, par la crainte de se faire mépriser de ses sujets : il était donc bien combattu ; mais il est peu de choses qui résistent à l'amour. *Soliman* se décida à épouser *Roxelane;* il comparut avec elle devant le Cadisleker ; il la reconnut pour son épouse légitime, et il lui assigna un douaire de cinq mille ducats de rente. Aussitôt on porta la Sultane sous un pavillon, où plusieurs dames turques l'accompagnèrent et la conduisirent à la chambre du Sultan. Le Capou Agasi, (chef des eunuques blancs) l'y introduisit : *Soliman* s'avança au-devant d'elle en lui tendant les bras ; on les laissa seuls : le Sultan déshabilla *Roxelane*, et ils consommèrent le mariage. »

Ce nouveau triomphe de *Roxelane* augmenta l'espérance et le désir qu'elle avait de se défaire de *Mustapha ;* elle y fut encore excitée par la mort de *Mahomet*, son fils aîné, qui était tendrement chéri de *Soliman*. Le peuple ne partagea pas l'affliction de la Sultane, parce qu'il regardait *Mustapha* comme l'héritier présomptif de l'empire. Ces sentimens qui se manifestèrent trop publiquement, excitèrent la rage dans le cœur de *Roxelane ;* elle mit dans ses intérêts *Portan Bacha*, en lui faisant épouser une des femmes de *Mahomet* : elle était sûre de *Rustan Bacha* ; tous trois cherchèrent à inspirer de la jalousie à *Soliman* contre son fils *Mustapha*, en lui représentant ce jeune Prince uniquement occupé à gagner l'affection du peuple et des gens de guerre. Ce moyen ne faisant pas assez d'impression sur l'esprit du Sultan, on feignit d'avoir intercepté des lettres, par lesquelles *Mustapha* demandait au Roi de Perse une de ses filles en mariage, et sa protection. *Rustan* reçoit aussitôt l'ordre de se mettre à la tête de l'armée destinée à marcher contre les Perses ; mais il est chargé aussi d'arrêter *Mustapha*. Il se hâte de mander à *Soliman* qu'il lui est impossible d'exécuter ses ordres, parce que l'armée est entièrement dévouée au jeune Prince. Le Sultan effrayé se rend au camp, et mande son fils. *Mustapha*, quoique prévoyant le sort qu'on lui préparait,

comptant sur son innocence, va trouver son père; mais avant que de pouvoir l'approcher, des muets le saisissent, et, après un combat trop inégal l'étranglent. A cette nouvelle les Janissaires sont furieux, et, dans leur emportement, perdent le respect qu'ils devaient à leur maître. Pour les apaiser, *Rustan Bacha* fut destitué de la place de Grand Visir.

On espérait que *Soliman*, qui paraissait se repentir de la mort de son fils, étendrait sa colère et sa vengeance jusques sur *Roxelane*, à qui les Janissaires donnaient le nom de marâtre; mais elle connaissait trop bien le pouvoir qu'elle avait sur le cœur de son époux: ses caresses, ses larmes la rendirent bientôt plus puissante qu'auparavant; elle parvint alors facilement à persuader que *Mustapha* avait été criminel; elle fit plus, elle représenta le danger que courait *Soliman*, en laissant vivre un fils de *Mustapha*, nommé *Amurat*, âgé de treize ans, que sa mère élevait à Burse, qui avait hérité de l'affection des Janissaires, et qui avait à venger la mort de son père. Le Sultan, entièrement subjugué, donna ordre de faire périr son petit-fils, et cet ordre cruel est exécuté, malgré les tendres soins de la mère d'*Amurat*.

Roxelane était enfin parvenue à force de crimes à assurer la couronne à ses enfans; il lui en restait deux, *Sélim* et *Bajazet*. Ce dernier, qui avait deux ans de moins que son frère, possédait toute la tendresse de sa mère; elle essaya encore tout son crédit pour faire préférer ce fils bien-aimé à son aîné; mais elle mourut sans avoir pu réussir. *Bajazet* ne perdit pas toute espérance, il osa prendre les armes contre son frère; celui-ci aidé de toutes les forces de l'empire, que lui avait envoyé le Sultan, vainquit *Bajazet*, le força de se réfugier en Perse, où il fut étranglé, parce que *Thamas*, Roi de Perse, craignit de voir fondre sur ses États toutes les forces de l'empire Ottoman.

Soliman II mourut en Hongrie, au siège de Ziget, et *Sélim II* lui succéda sans difficulté. An 1566.

Mademoiselle *Scudéri* a fait un roman sur les amours de *Soliman* et de *Roxelane*. *Mairet* et *Belin* ont traité ce sujet sur la scène française. *

* SOPHRONE.

Un habitant d'Alexandrie, nommé *Sophrone*, avait une femme jeune et jolie ; elle excita les désirs de *Macaire*, Sénateur, qui la fit enlever : l'histoire ne dit pas si ce fut de son consentement, ou malgré elle. *Sophrone* peu sensible aux avantages qu'il pourrait retirer de ce scandaleux commerce, alla porter ses plaintes à l'Empereur *Théodose II*. Ce Prince, très-pieux, et qui avait cru être dans un cas à peu près semblable, comme on peut le voir à l'article *Paulin*, fit accompagner *Sophrone* par un officier de la cour, chargé d'ordonner à *Macaire* de se présenter en justice. L'Empereur ne fut pas obéi ; *Diosime*, Évêque d'Alexandrie, prélat turbulent et emporté, qui exerçait une insupportable tyrannie, plutôt que les fonctions douces du sacerdoce, prit le parti du ravisseur : il envoya même un diacre, ministre de ses violences, avec une troupe séditieuse, pour enlever *Sophrone* et chasser l'officier ; ils furent l'un et l'autre obligés et trop heureux de prendre la fuite : les biens de *Sophrone* furent pillés, et, sous un si faible gouvernement, la plus extrême misère fut tout le fruit que ce mari outragé retira de cette juste poursuite. An 444. *

* SOUBISE.

Monsieur de *Soubise*, qui est vraisemblablement celui dont on parle à l'article *Nesle*, et qui fut père du Maréchal de Soubise, dernier mort, eut une femme infidelle, si on en croit un historien qui rapporte ainsi cette anecdote.

» La Princesse de *Soubise*, dit-il, ayant cédé aux poursuites du Duc de *Richelieu*, exigea le sacrifice entier de ses maîtresses. Entraîné par sa passion et par le désir de la subjuguer, il promit tout, multipliant les sermens, les protestations, et brûla, en sa présence, les lettres des femmes qu'il jurait d'abandonner. Dans de telles circonstances il était éloquent, plein de feu, et avait le talent de la persuasion. Elle entra dans un cœur qui y était disposé, la Princesse crut que sa jeunesse et sa beauté pour-

raient enfin le captiver. D'abord l'apparence répondit à ses désirs ; ensuite le soupçon vint troubler sa tranquillité, et bientôt la certitude du malheur qu'elle redoutait ne lui permit plus aucun doute.

» Il s'était contraint dans les premiers momens de cette nouvelle conquête : le naturel se réforme difficilement. *Richelieu* préférait le plaisir de céder à ses penchans, au tourment de les combattre, et la Princesse de *Soubise* fit des efforts inutiles pour le retenir dans ses chaînes : ses reproches, ses pleurs arrêtèrent un instant la fuite de l'infidèle, mais ne purent l'empêcher ; il lui fallait de l'indulgence jusqu'à l'excès ; un amour qui exigeait l'exclusion ne pouvait lui convenir. Madame de *Soubise* eut beau paraître désolée, toutes les ressources qu'elle employa furent sans effet ; le Duc habitué à les braver, lui donna le regret d'avoir tenté ce qui n'avait réussi à personne, et ne lui réussit pas plus qu'aux autres. Il se crut autorisé à suivre avec elle la marche ordinaire que la facilité des femmes lui traçait, et à revenir au gré de ses caprices, lui présenter de nouveaux hommages ; mais cette fois, il fut trompé dans son espoir : Madame de *Soubise* avait autant de fierté que d'amour, et celle-ci lui fournit à la fin des armes pour surmonter un penchant qui la contrariait.

» Alors le Duc redoubla d'efforts pour en triompher ; un refus lui paraissait une offense : il trouvait une ennemie digne de lui. Toutes les ruses furent employées pour la réduire ; il tira tout le parti imaginable de ses grâces, de son esprit ; il emprunta le langage de la passion, eut recours même au désespoir ; mais la Princesse, forte par le ressouvenir de sa première faiblesse, trouva dans sa faute un plus grand moyen de résistance ; sa défaite l'avait aguérrie au danger, et elle rendit infructueuses les nouvelles attaques du séducteur. Son cœur, qui n'était pas toujours d'accord avec sa raison, l'entraînait quelquefois vers lui ; mais le dépit d'avoir été délaissée ranimait son courage. Cette Dame eut la gloire d'être, à cette époque-là, la seule femme qui n'eut point à se reprocher une seconde faiblesse. An 1720.

On sait que son fils, le Prince de *Soubise*, mort peu de tems avant la révolution, et dont il est parlé à l'article *Louis XV*, n'a pas été heureux avec son épouse. *

SOURDIS.

FRANÇOIS d'ESCOUBLEAU, Marquis de *Sourdis*, avait épousé *Isabelle Babou de la Bourdaisière*, tante de la belle *Gabrielle d'Estrées*; ce fut à cause de cette parenté que le Roi rendit à M. de *Sourdis* le gouvernement de Chartres, d'où il avait été chassé par la Ligue. Madame de *Sourdis* inspira une belle et vive passion au Chancelier de *Chiverni*. » Cet homme, dit un agréable auteur du tems, dans une » charge si sérieuse et si éminente, ne cachait point sa » passion; et le Roi, qui eut voulu que tout le monde eût » été aussi pris que lui, était bien aise qu'un tel person- » nage se trouvât embarrassé du même mal que lui. »

Ce qu'il y avait de plus amusant, c'est que M. de *Sourdis* poussa l'indifférence à cet égard aussi loin qu'on peut le faire. On voit dans un historien que, « ce bon homme sur- » prenant une fois les amans dans le lit, se plaignait qu'ils » ne fermaient pas leur porte, leur remontrant la honte » qu'ils encourraient, si un autre que lui les eût surpris. » Le même auteur ajoute que M. le Chancelier étant parrain d'un enfant de madame de *Sourdis*, et passant entre deux haies de gardes du roi, les soldats disaient tout haut qu'il était père et parrain. Celui qui portait l'enfant ayant dit qu'il était bien pesant, on lui répondit qu'il ne devait pas s'en étonner, puisqu'il portait les sceaux. Enfin ce même historien rapporte comme une chose constante que madame de *Sourdis* déclara à l'article de la mort que *Henri*, l'un de ses enfans, n'était pas de son mari. * Ce *Henri de Sourdis* fut Archevêque de Bordeaux, et Cardinal; on le surnommait l'Amiral; ce fut la *belle Gabrielle* qui lui fit avoir le chapeau de Cardinal, en reconnaissance des services que sa tante lui avait rendus dans ses amours avec *Henri IV*. *

Ce qui pourrait rendre croyable l'indifférence du Marquis de *Sourdis* sur l'inconduite de sa femme, c'est qu'il

préférait, dit-on, d'autres plaisirs, suivant un titre de la bibliothèque de madame de Montpensier, intitulé : *Manière de dépuceler les pages, par M. de Sourdis.*

Madame de *Sourdis*, dix ans après avoir mis au monde l'enfant dont ou vient de parler, accoucha d'un autre garçon. Ce fut alors que *Henri IV* fit dire au Chancelier, par M. de Loménie, qu'il lui faisait son compliment de ce qu'il avait fait un si bel enfant à madame de *Sourdis*, et qu'il voulait en être le parrain ; en effet il tint cet enfant avec madame de *Liancourt*, sa maîtresse. « Quand elle » vint à lever l'enfant, pour le présenter aux fonts, elle » s'écria : Mon Dieu, qu'il est gros ! j'ai peur qu'il ne m'é» chappe, tant il est pesant : ventre saint gris, répondit » le Roi, ne craignez pas cela, il n'a garde, il est bien » bridé et bien scellé. Une Dame qui n'était pas loin, va » dire qu'il ne fallait pas s'étonner s'il était si pesant, » puisqu'il avait des Sceaux pendus au col. An 1600. »

* Madame de *Sourdis* eut deux sœurs, *Françoise Babois*, femme du Marquis de *Cœuvres*, dont on peut voir la fin tragique à l'article *Alegre*, et madame *Babou*, femme de *Claude de Beauvillers*, Comte de *Saint-Aignan*, laquelle eut pour fille *Marie de Beauvillers*, Abbesse de Montmartre, qui fut un instant la maîtresse de *Henri IV*, pendant le siége de Paris. La grand'mère de ces trois dames *Babou*, se nommait *Marie Gaudin* ; le Pape *Léon X* fut si charmé de sa beauté, lorsqu'il la vit à Boulogne, où il s'était rendu pour conférer avec *François I.er*, qu'il lui donna un diamant appellé, par tradition domestique, le *diamant Gaudin.*

Au reste, si madame de *Sourdis* ménageait si peu l'honneur de son mari, elle l'en dédommageait par les complaisances qu'elle avait pour ses maîtresses. Il en avait une, fille de condition, mais très-pauvre; et comme il était fort avare, il lui donnait à peine le nécessaire : la Marquise, à qui on la montra, lui envoya du linge, des habits, des meubles et une bourse pleine d'or.

On prêta à M. de *Sourdis* les vers suivans, faits à l'occasion de cette générosité de sa femme.

Oh, ma femme, il est tout certain
Que c'est vaincre la jalousie,
Et un trait de grande courtoisie
D'avoir rebattu ma p.....
Si je sceus, comme *La Marbielle*
Et l'excellence des maris,
Rendre à vos ribauds la pareille,
Cela ne se peut qu'à Paris.

Cependant, si l'on juge de madame de *Sourdis* par l'épitaphe suivante, elle doit avoir été la plus sage de sa famille :

Passant, cy gît une Vénus
Qui trépassa de mort soudaine;
Elle était des p....... la reine,
Et son mari roi des cocus.
Elle qui fut p..... jadis,
Toutes ses sœurs p...... putantes,
Sa grand'mère et toutes ses tantes,
Fors que madame de *Sourdis*.

M. de *Sourdis*, comme on l'a vu plus haut, avait aussi d'autres goûts moins naturels ; c'est ce que disent les vers suivans, faits sur ce qu'on lui avait ôté la charge de la grande écurie :

Pourquoi l'ont-ils cassé aux gages?
Sourdis faisait-il tant de maux?
C'est parce qu'il piquait les pages,
Au lieu de piquer les chevaux.

M. *de Sourdis* mourut en 1602. *

SPIFAME.

On pourra remarquer plus d'une fois dans ce Dictionnaire que l'amour et les femmes ont été cause de plusieurs apostasies, et sûrement, si nous connaissions l'histoire secrète de tant de prêtres et de religieux qui ont abandonné la religion catholique, pour embrasser la réformée, nous verrions que le vœu de chasteté a été le motif de presque tous ces changemens ; j'en citerai encore un exemple frappant dans la personne de *Jacques-Paul Spifame*, Évêque de Nevers.

Ce Prélat, originaire de Lucques en Italie, distingué par son esprit et ses connaissances, avait été Chancelier de

la Reine, Conseiller et Président aux enquêtes, Maître des requêtes de l'hôtel, et enfin Évêque de Nevers; il jouissait de quarante mille livres de rente, et pouvait espérer de parvenir aux premières dignités de l'Église. Il renonça cependant à cette fortune et à ces espérances, pour se retirer à Genève, où après avoir joué un rôle qui pouvait flatter son amour-propre, il eut la tête tranchée.

Le principal motif de sa condamnation fut, dit-on, d'avoir voulu trahir son parti; mais on l'accusa aussi d'avoir eu un enfant de sa femme avant son mariage, et, pour légitimer cet enfant, d'avoir antidaté son contrat de mariage; d'où il est aisé de conclure que ce Prélat était amoureux, tandis qu'il était évêque de Nevers, et que la personne qu'il aimait, étant grosse, il s'enfuit avec elle à Genève. D'ailleurs un historien dit positivement que *Spifame*, » pour avoir la liberté d'épouser une belle huguenotte, » qu'il aimait éperdument, en vint, tout habile homme » qu'il était, jusqu'à cette extrémité que de faillir, que » de se faire huguenot comme elle. »

* Un autre historien dit, en parlant de *Spifame*: « ce Prélat entretenait alors une femme qui lui persuada de se » retirer à Genève avec elle. *Spifame*, plus touché de ses » charmes, que convaincu de la sagesse de la réforme, » alla joindre Calvin. An 1559. »

L'historien du Calvinisme dit qu'un des prétextes de la mort de *Spifame*, fut qu'il entretenait une femme mariée; et on lit autre part qu'il fut accusé d'adultère. An 1566.

* STAINVILLE.

Le Comte de *Stainville Choiseul* avait une femme jeune et jolie: par un de ces goûts bisarres, que la corruption des mœurs peut seule faire naître, elle devint éperdument éprise d'un acteur de la comédie italienne, nommé *Clairval;* il est vrai qu'il était beau et bien fait; mais c'était un histrion, et des préjugés qu'on détruira difficilement, auraient du étouffer les désirs de madame de *Stainville;* au moins, si elle avait renoncé totalement à la prudence, le plus bel apanage d'une femme honnête,

elle pouvait, elle devait cacher aux yeux du public une fantaisie aussi indécente. Emportée par la fougue de son tempérament, n'osant pas peut-être faire venir *Clairval* chez elle, elle lui donne rendez-vous dans sa loge à la comédie, et là, oubliant toute espèce de bienséance, elle rend heureux cet amant singulier : on s'en aperçut, et cette anecdote scandaleuse devint bientôt l'histoire du jour.

Le Comte de *Stainville* soutint que le fait était faux ; mais ne voulant pas, comme César, que sa femme fût même soupçonnée, il la fit enlever et emmener dans un couvent à Nanci ; on fit ensuite une visite chez *Clairval*, pour enlever lettres et portraits.

Madame de *Stainville*, encore très-jeune, et dont les passions fort vives, avaient besoin d'alimens, se jeta dans la grande dévotion : ce contraste, et peut-être des souvenirs douloureux la firent tomber dangereusement malade. Les médecins du pays l'ayant maltraitée, on fut obligé de la faire venir à Paris, pour tâcher d'opérer sa guérison, et crainte que ses anciens goûts ne revînssent, on éloigna *Clairval*.

On dit que cet acteur, avant que de céder aux instances de madame de *Stainville*, consulta *Caillaud*, son camarade, sur ce qu'il devait faire. « Monsieur de *Stainville*, disait-il, me menace de cent coups de bâton, si je vais chez sa femme; Madame m'en offre deux cents, si je ne me rends pas à ses ordres, que faire ? Obéir à la femme, répondit *Caillaud*, il y a cent pour cent à gagner. »

Si l'on en croit une anecdote du tems, ce pauvre M. de *Stainville* était aussi malheureux en maîtresse qu'en femme. On prétendit que la veille de son départ pour Nanci, où il emmenait sa femme, il trouva mademoiselle de *Beaumesnil*, danseuse à l'Opéra, sa maîtresse, dans les bras d'un jeune danseur, d'autres disent d'un officier aux Gardes. An 1767.

Plusieurs années après, le même *Clairval* fut cause de la mort d'une célèbre musicienne et actrice de la comédie italienne, nommée *Bellioni* : « elle s'était attachée au sieur *Clairval*, et cette passion l'a précipitée au tombeau. Son

extrême sensibilité la faisait veiller avec le plus grand soin, avec l'inquiétude la plus vive, sur un amant très-dérangé et très-infidèle : il était joueur, il passait souvent la nuit dans les tripots, et on la voyait à la porte guetter, dans une voiture, le moment où il sortirait ; sa faible santé ne put résister à des épreuves aussi multipliées et aussi propres à la déranger. » An 1783. *

* STAIRS.

Charles I.er, Roi d'Angleterre, qui fut condamné à mort par des juges que *Cromwel* avait gagné, eut la tête tranchée sur un échafaud, par un homme qui était masqué ; on prétend que ce singulier bourreau était un grand Seigneur, qui se chargea de cette infâme commission, pour se venger de ce que *Charles I.er* avait déshonoré une de ses parentes : c'est ainsi qu'on le rapporte dans l'anecdote suivante. « Après la bataille d'Ettinghen, *Georges II*, Roi d'Angleterre, faisait une mine froide à Mylord *Stairs*, Lieutenant-Général de ses armées, et connu par son ambassade en France, sur la fin du règne de *Louis XIV*, et pendant la Régence : le Lord, trop fier pour attendre une disgrâce complette, se disposait à se retirer dans ses terres en Ecosse, lorsqu'il reçut le billet suivant :

Mylord,

» *Vous êtes brave, on en est convaincu ; mais l'êtes-vous assez pour vous rendre seul, demain, sur le déclin du jour, où vous serez attendu par un particulier qui, si vous osez le suivre, vous conduira dans un quartier peu fréquenté de cette ville, mais où vous trouverez quelqu'un qui brûle de vous voir et de vous dévoiler des mystères qui sont de la plus grande importance que vous puissiez imaginer, et qu'on ne peut confier au papier.*

P. S. *Si vous craignez qu'il soit ici question de quelques projets sur votre bourse, ne vous chargez de rien qui soit volable.*

» Surpris à la lecture de ce billet, le Lord imagina d'abord que ce ne pouvait être qu'un piége que lui tendait quelqu'ennemi secret, ou quelqu'aventure galante dont

l'héroïne avait probablement quelque motif pour en user ainsi, car l'apostille suffisait pour le rassurer sur toute autre espèce de crainte; sur quoi le Lord, toujours un peu paladin de sa nature, prit d'autant plus aisément son parti que, dans l'un ou l'autre cas prévu, il aurait cru son honneur compromis, en se refusant au rendez-vous proposé.

» Le lendemain, en conséquence, armé de son épée et de deux pistolets, il se rend à l'hôtel de *Sommerset*, y trouve un homme qui, sans parler, lui fait signe de le suivre: arrivé, après une heure de marche, à l'extrémité du faubourg....., dans une rue presque déserte, où son conducteur s'arrêtant à la porte d'une vieille et petite maison, l'ouvre, lui montre un escalier, lui dit: montez, Mylord, et ferme la porte sur lui.

» L'intrépide Lord tenant son épée d'une main, un pistolet de l'autre, arrive au haut de l'escalier, voit à travers une vieille porte entr'ouverte une chambre meublée comme au tems de *Guillaume le Conquérant*, et au milieu de laquelle brûlait une chétive lampe, dont la lueur semblait éclairer un tombeau.

» Entrez, Mylord, lui dit-on d'une voix cassée, et qui sortait d'entre quatre rideaux, approchez, vous n'avez point ici d'ennemis, commencez, je vous prie, par vous reposer quelques instans dans le fauteuil, auprès de mon lit, après quoi nous parlerons d'affaires. Soit, dit le Lord; mais abrégeons, et sachons à quoi tend tout ce qu'annonce de merveilleux une aventure de cette espèce. — Vous êtes vif, Mylord, mais vous avez de qui tenir, et je vous en convaincrai; laissez vos armes, prenez cette lampe, et venez me regarder.

Étonné d'un ton auquel il n'était guères accoutumé, Mylord *Stairs* prend la lampe, ouvre le rideau qui lui cachait l'impérieux commandant, et demeure interdit à l'aspect d'un vieillard pâle et décharné comme le tems, avec une ample barbe blanche, et dont les yeux, que ranimait sans doute ce moment, se fixent avidement sur lui.

» Remettez-vous, Mylord, regardez-moi, je respire

encore, et je vous dois l'unique et vrai plaisir que je goûtai depuis longues années..... L'âge et l'infortune auraient-ils effacé jusqu'aux moindres vestiges des traits de quelqu'un qui vous touche de bien près, et dont il est ravi de retrouver en vous des traces qui lui sont bien chères?

Le Lord, encore plus étonné et plus interdit, fixait à son tour le vieillard, et sans pouvoir se rendre compte des différens mouvemens qui l'agitaient, ne pouvait articuler un mot.

« Baissez-vous, reprit l'inconnu, et prenez sous mon lit une cassette où sont renfermés des papiers capables de réparer les pertes que nos guerres civiles ont causées à votre maison, ainsi que les dépenses que vos ambassades, vos services militaires et vos plaisirs vous ont occasionnées à vous-même.

» Après avoir mis la cassette sur le lit du vieillard, le Lord cédant à la plus vive émotion, se laissa retomber dans le fauteuil qu'il venait de quitter.

» Tenez, Mylord, lui dit le bon homme, voici les copies en forme des contrats de vente de trois des principales terres de vos pères, qu'a vendu, ou plutôt feint de vendre votre bisaïeul dans les tems de troubles, auxquelles sont jointes les contre-lettres des prétendus acquéreurs, et au moyen desquelles ces mêmes terres vous seront rendues par leurs héritiers, sans qu'ils puissent s'en dispenser. On a pris et fait prendre, à cet égard, dans tous les tems, les précautions nécessaires pour prévenir toute espèce de contestation, vous en trouverez les preuves attachées aux contre-lettres.

» Quel surcroît de surprise pour le Lord, à la vue de ces trois contrats de terres, qu'il n'ignorait pas avoir appartenues autrefois à sa maison!

» Eh! qui êtes-vous donc, s'écria-t-il avec transport? qui donc êtes-vous, respectable et bienfaisant vieillard, à qui je vais devoir plus qu'à mon père même? Ah! parlez, de grâce, hâtez-vous de me nommer un bienfaiteur qui déjà m'intéressait sensiblement, et dont le ciel semble n'avoir prolongé les jours que pour lui faire enfin trou-

ver dans moi le plus tendre, le plus respectueux des amis et le plus reconnaissant des hommes.

» Laissez-moi, mon cher Lord, lui dit, en sanglottant, l'inconnu, trop faible pour soutenir un pareil entretien avec vous, ménagez-moi, de grâce, et croyez qu'il m'en coûte plus qu'à vous-même; embrassez-moi, prenez cette cassette, et laissez respirer un malheureux qui se le croit pourtant bien moins depuis qu'il vous a vu, et qu'il vous a serré dans ses bras. — Ah ! qui que vous soyez, quelque intérêt que vous puissiez avoir à vous cacher à l'objet même de votre bienfaisance, pouvez-vous être assez cruel pour exiger qu'il vous obéisse, qu'il vous abandonne à votre âge, et sur-tout dans l'état où je vous vois réduit, sans amis, sans secours, et peut-être..... sans..... Arrêtez, Mylord, j'aime à trouver en vous de pareils sentimens; mais apprenez que votre ami, si tant est, hélas ! que vous le trouviez long-tems digne de ce titre, apprenez, dis-je, que, quelque infortuné qu'il soit d'ailleurs, il est cependant à l'abri des soins qui semblent vous inquiéter. Ainsi, pour peu que vous aimiez à m'obliger, partez, Mylord, et dans l'instant. Faites plus encore, et songez que j'ai droit de l'exiger, jurez-moi que vous ne reviendrez point ici, et ne me ferez chercher ailleurs, qu'autant que je croirai pouvoir risquer de vous revoir encore, et que je vous en ferai prier.

» Le Lord sentant, du ton dont lui parlait le vieillard, que les instances seraient vaines, et se promettant tout du lendemain, ne balança point à le satisfaire, tomba de nouveau dans ses bras, et le quitta les yeux baignés de larmes.

» A son arrivée chez lui, après avoir été reconduit jusqu'aux environs de l'hôtel de Sommerset par le même homme qui l'avait attendu près de la porte du vieillard, Mylord n'eut rien de plus pressé que d'ouvrir la cassette, dans laquelle, indépendamment de ce que l'inconnu lui avait annoncé, le Lord trouva un grand nombre de papiers de famille qui pouvaient lui être utiles. »

» Le lendemain matin, à l'instant même qu'il se propo-

sait, à tout hasard, de retourner chez le généreux inconnu, il se vit tout-à-coup arrêté par la lettre suivante, cachetée de ses propres armes, et saisi d'effroi en la voyant signée, *Sir Georges Stairs.*

« N'envoyez point, ne revenez point chez moi, mon » cher Lord, on ne me trouverait pas.

» S'il ne s'était agi que de vous avouer qui j'étais, c'est-» à-dire, votre bisaïeul, cru mort depuis long-tems, et » qui, à plus d'un titre, devrait l'être, vous n'auriez point » trouvé tant de résistance au désir légitime que vous avez » de connaître votre bienfaiteur; mais les suites que je pré-» voyais d'une scène si intéressante pour vous et pour moi, » dès-là trop forte pour mon âge et la faiblesse qui le suit, » m'ont fait trembler, je vous l'avoue, d'avoir à satisfaire » votre curiosité sur des détails qu'elle aurait lieu d'exi-» ger, et qui, loin d'offrir à vos yeux un parent aussi cher » et aussi respectable que vous l'eussiez d'abord imaginé, » ne leur eussent, sans doute, offert qu'un objet odieux, » qu'un monstre enfin, moins digne de pitié que de l'hor-» reur que je m'inspire à moi-même. Vous allez en juger.

» La mort de mon père précéda de quelques mois ma » naissance: ma mère n'ayant presque pas tardé à le suivre, » une tante, sœur de mon père, et qui vivait depuis long-» tems dans la retraite, se chargea d'élever son enfant, et » s'en acquitta de façon que, bien qu'elle ait causé le » crime que j'expie encore, le sentiment de ma reconnais-» sance est toujours vivant dans mon cœur.

» J'avais à peine dix-sept ans, lorsqu'indigné de voir mes » compatriotes armés contre leur légitime souverain, je » formai le dessein d'aller offrir à *Charles Ier*, et ma for-» tune et mon épée; mais quel fut mon étonnement, lors-» que je vis ma bonne tante, à qui tout m'engageait à faire » part de mon projet, l'entendre en frémissant lever les » mains au ciel et me regarder avec une espèce d'hor-» reur: aussi surpris que touché de son état, et brûlant » d'en savoir la cause; après les instances les plus vives » et les plus réitérées: Vous le voulez, s'écria-t-elle en san-» glottant, apprenez donc que ce Prince que vous vou-

» lez servir, même contre votre patrie, est l'auteur de
» ma honte, ainsi que des regrets dont vous me voyez con-
» sumée, et de la mort de votre père.

» J'avais quinze ans au plus, lorsqu'élevée parmi les
» filles de sa mère, le perfide abusant de ma jeunesse et
» de la crédulité de cet âge, sous l'appât du serment
» et des promesses les plus sacrées, parvint à me sé-
» duire..... J'étais perdue enfin, car ce traître, peu de
» jours après avoir su mon état, partit sans me rien dire,
» pour l'Espagne, dont il se flattait d'épouser l'Infante :
» j'étais perdue, dis-je, si le hasard ou le ciel n'eut pas
» amené à Londres votre père, auquel je me vis forcée de
» confier et mes malheurs et les suites que je craignais.

» Ce digne frère, pénétré jusqu'aux larmes, et sans per-
» dre de tems en reproches, courut à l'instant même chez
» la Reine, et, sur je ne sais quel prétexte, après en avoir
» obtenu un congé pour moi, me fit partir avec lui, dès la
» nuit même, pour une de ses terres à quelques milles
» d'Edimbourg, où il me confia aux soins d'une concierge
» aussi intelligente que discrète ; jusqu'au parfait rétablis-
» sement de ma santé....... Hélas ! ajouta-t-elle, je ne
» devais plus le revoir : le chagrin qu'il avait conçu de
» mon malheur ne tarda pas à le précipiter dans le tom-
» beau, ainsi que sa respectable épouse qui, après vous
» avoir donné le jour, survécut à peine un mois à sa perte.

» Tels furent, mon cher neveu, les secrets et déplo-
» rables motifs de la retraite où j'ai toujours vécu depuis
» ce tems, et dont vous seul dans l'univers connaissez le
» mystère. Voyez maintenant, mon ami, si après les soins
» que j'ai pris de votre enfance, et l'éducation que j'ai ta-
» ché de vous procurer ; voyez si l'auteur de tant de maux,
» que dis-je ! si ce barbare, dont le crime a porté la mort
» dans le sein des auteurs de vos jours, et dans le mien des
» regrets éternels ; voyez si c'est à lui qu'un fils digne de
» ce nom doit consacrer sa fortune et son bras ?

» Non, grand Dieu ! non, m'écriai-je, saisi d'horreur,
» le lâche est indigne de vivre.... il ne mourra que de
» ma main.

» De

» De vous dire aujourd'hui, Mylord, par quels moyens » aussi recherchés que périlleux, ma fureur contre ce » Prince, à partir de ce fatal moment, toujours également » la même, est enfin parvenu à remplir ma vengeance » et mon exécrable serment, ainsi que les événemens » qu'ont produits les remords dont mon crime ne tarda » point à être suivi; tous ces détails, dans l'état où vous » m'avez vu, sont maintenant trop douloureux pour être » rappellés. Qu'il vous suffise de savoir, pour m'abhor- » rer autant que je m'abhorre moi-même, que l'exécu- » teur du Roi *Charles I.er*, qui ne parut sur l'échafaud » que sous un masque, n'était autre en effet que.... votre » indigne et trop coupable bisaïeul, *Sir Georges Stairs*.

» Quelque fussent les sentimens dont Mylord *Stairs* dut être affecté après la lecture de cette lettre, son premier soin fut de chercher la rue et la maison où il avait retrouvé son bisaïeul; mais ayant trouvé cette maison vide, il apprit des voisins qu'elle n'avait été occupée que depuis trois jours au plus, et sans qu'on pût savoir par qui. La nuit précédente les locataires l'avaient abandonnée toute meublée, sans qu'on sût même de qui ils la tenaient, les propriétaires étant depuis long-tems établis en Amérique. »

De 1649, année où *Charles I.er* fut décapité, à 1743, époque de la bataille d'Ettinghen, l'intervalle est de quatre-vingt-quatorze ans: en supposant vingt ans à *Georges Stairs* lorsqu'il commit son crime, son âge, en 1743, était de cent quatorze ans. *

* STANISLAS.

« On sait que *Stanislas Leczinski*, père de l'épouse de *Louis XV*, fut fait Roi de Pologne par *Charles XII*, Roi de Suède; qu'après la défaite de ce Prince par *Pierre I.er*, Empereur de Russie, *Stanislas* fut détrôné, et trop heureux de pouvoir sauver sa vie, en échappant à ceux qui le cherchaient et le poursuivaient. On sait encore que, lorsque la fille de ce Prince infortuné eut, par un de ces hasards qu'on n'aurait osé prévoir, épousé *Louis XV*, on donna à *Stanislas* la Lorraine, avec le titre de Roi: il y oublia

ses malheurs, et, par ses bienfaits, il grava dans le cœur des Lorrains une reconnaissance éternelle. Malgré sa piété, il crut qu'il lui était permis d'avoir une maîtresse, et madame de *Boufflers*, mère de l'aimable Chevalier de ce nom, fut celle qu'il choisit.

» Cette dame avait été la maitresse de M. de *la Galaisière*, Intendant de Lorraine, et Chancelier du Roi *Stanislas*, auparavant que d'être à ce Roi, avec lequel il continua toujours de partager ses faveurs. Ce n'est pas que ce Prince ne l'ait bien su, et n'en ait été jaloux; mais il était bon, et le souffrait, sans s'en venger que par quelques plaisanteries. On raconte entr'autres celle-ci : Ce Roi allant un jour à la toilette de cette dame, la louait, tant qu'il pouvait, sur la beauté de ses bras, la couleur de ses cheveux, la blancheur de sa gorge, etc. La dame excédée de ces fadeurs royales, lui dit: *Eh bien, mon Prince, ne me ferez-vous pas grâce des moindres complimens? est-ce-là tout? Non, madame*, répondit le Roi, *mais mon Chancelier vous dira le reste.* M. de *la Galaisière*, qui était présent, eut la hardiesse et la fatuité de dire: *Je m'en charge, mon Prince.* » *

* STANTON.

« M.r *STANTON*, ecclésiastique anglican, recommandable par son mérite, et sur-tout par ses mœurs, était veuf depuis quelques années. Cet honnête recteur partageait son tems et ses soins entre le troupeau qui lui était confié, et *Fanny*, sa fille unique, jeune personne qui faisait l'admiration de tous ceux qui la connaissaient, par sa beauté, son esprit, et ses talens. Un nommé *Dawson*, petit-maître du premier ordre, passe dans ce village, entre, par curiosité, dans l'église, voit *Fanny*, l'adore, et forme le détestable projet de la séduire: il se déguise en écolier voyageur, et va, dès le lendemain, demander l'hospitalité à l'honnête *Stanton*. Ce perfide est reçu à bras ouverts; il reste quelques jours, qu'il employa à s'attirer les bonnes grâces du père et à plaire à l'innocente *Fanny*. Sûr de son fait, il prend congé, et revient au bout de quinze jours, pour étaler à leurs yeux tout le faste de

l'opulence, qui n'est que trop souvent le manteau qui couvre les crimes. Un roman ajusté justifie le nouvel état dans lequel il se montre, et il parvient bientôt à engager le père et la fille à venir passer quelque tems dans son château, qui n'est qu'à quarante mille du village; c'est là que *Dawson* emploie toutes les ruses pour triompher de la jeune *Fanny*: enfin il est heureux, et la séduction est complette. Mais le monstre, non content de la victoire, la publia, et déshonora sa malheureuse victime, avant que le père en eût le moindre soupçon.

» La voix publique en instruisit *Stanton*: l'âge et la religion ne lui permettaient pas d'en tirer vengeance; son état était affreux. Il prend la résolution désespérée de donner au suborneur un rendez-vous sous un nom inconnu; ils s'y trouvent l'un et l'autre. Le bon vieillard se jette aux pieds de *Dawson*, il le supplie, les yeux noyés de larmes, d'effacer la honte de *Fanny;* mais cet ingrat le repousse avec le mépris le plus insultant. Eh bien, dit *Stanton*, puisque vous me refusez ce qu'exige la justice, accordez-moi ce que demande l'honneur, voici deux pistolets. *Dawson* accepte le défi et tire le premier; la victime tombe. *Fanny* attirée par le bruit, arrive aussi-tôt, et voit son père, son plus tendre ami, étendu sur le carreau, et sacrifié pour sa défense; elle se précipite sur le corps de ce malheureux père, sans force, et sans pouvoir exprimer sa douleur et la barbarie de son perfide amant. Ému par un spectacle si attendrissant et si terrible en même tems, *Dawson* se jette aux pieds de *Fanny*, la conjure de lui pardonner, et lui offre sa main. A ces mots, le vieillard, qui n'était tombé que de frayeur, se lève avec des transports de joie, embrasse *Dawson*, et le reconnaît pour son gendre; dans l'instant même il bénit leur mariage dans son église: depuis ce tems, jamais deux époux n'ont joui d'une félicité plus parfaite. » *

* STROZZI. (Hercule)

Hercule Strozzi, était fils de *Tite Strozzi*, fameux poëte latin de Ferrare; il surpassa son père, car il excita sa jalousie, par des vers qu'il fit à dix-sept ans. Son

esprit, ses grâces et ses talens le firent admettre dans la Cour du Duc de Ferrare, dont il devint le favori. Il eut la hardiesse d'adresser ses vœux à la sœur du Duc, et tout annonce qu'il fut favorablement écouté. Trop heureux s'il avait su borner ses vœux à une conquête aussi illustre; mais l'amour, qui est capricieux et inconstant, alluma dans son cœur une passion qui lui fit perdre la vie.

Le Duc avait pour maîtresse une femme qu'on appellait la *belle Tonti;* c'était en effet une figure charmante. Le jeune poëte ne put la voir impunément; il en devint éperdument amoureux, et osa lui en faire l'aveu. Cette femme plus éprise et plus flattée de la galanterie de *Strozzi*, que de la fortune que lui procurait le Duc, écouta avec plaisir une déclaration qui flattait son cœur; ils furent bientôt d'accord. « Ils convinrent de s'épouser secrètement, de » peur que leurs noces ne fussent traversées, et de publier » ensuite leur mariage, dès que la conjoncture leur serait » favorable, parce qu'ils supposaient que le Duc cesserait » d'aimer la *Tonti*, lorsqu'il apprendrait qu'elle se serait » jettée d'elle-même dans les bras d'un autre; » mais le Duc qui, par complaisance pour son favori, avait fermé les yeux sur son intrigue avec sa sœur, ne vit pas aussi tranquillement la hardiesse qu'il avait eue de s'adresser à sa maîtresse, et de la séduire. Peut-être que la sœur du Prince, honteuse d'avoir accordé ses faveurs à un ingrat, chercha à se venger, en irritant encore plus son frère. Quoi qu'il en soit, à peine le mariage de *Strozzi* eut-il été connu, que, comme il venait un soir souper au palais, il fut tué; et ce qui prouve que cet assassinat avait été prémédité et approuvé, c'est que, malgré la faveur dont jouissait *Strozzi* à la Cour, on ne fit aucune poursuite ni recherche contre les assassins. An 1508. *

STUART (Henriette.)

Henriette Stuart, sœur de *Charles II*, Roi d'Angleterre, et épouse de *Monsieur*, frère de *Louis XIV*, mourut à l'âge de vingt-six ans, et dit en rendant les derniers soupirs, qu'elle était empoisonnée. Elle sortait de

prendre le bain, lorsqu'elle but un verre d'eau : bientôt elle sentit les douleurs les plus cruelles, et elle mourut la nuit suivante. * « *Monsieur* était devant son lit, elle l'embrassa, et lui dit avec une douceur et un air capable d'attendrir les cœurs les plus barbares : *Hélas ! Monsieur, vous ne m'aimez plus, il y a long-tems ; mais cela est injuste, je ne vous ai jamais manqué.* »

Pour détruire toute idée de soupçon, on fit ouvrir son corps par des médecins et chirurgiens, en présence de l'Ambassadeur d'Angleterre : on trouva les parties nobles gâtées, mais aucune marque de poison.

Ce qui donna lieu au soupçon, c'est que depuis quelque tems *Monsieur* était très-mécontent de *Madame*, et très-jaloux. Dans un voyage que cette Princesse fit en Angleterre, peu de tems avant sa mort, pour conclure l'alliance entre les Rois de France et d'Angleterre contre la Hollande, elle parut, dit-on, écouter avec trop de plaisir le Duc de *Montmouth*, fils naturel de *Charles II*, et qui possédait à un degré éminent toutes les qualités qui rendent un homme aimable et infiniment dangereux pour les femmes. *Monsieur*, qui en fut instruit, redoubla sa jalousie, et n'eut pas occasion de la diminuer au retour de *Madame*, parce que cette Princesse, mécontente de son époux, et sûre de la protection du Roi, ne le ménageait pas, et se conduisait en conséquence avec ses amis.

L'histoire ne nous apprend rien de certain sur les intrigues amoureuses de cette Princesse : * elle nous dit seulement que le Comte de *Guiche* passait pour être son amant ; et, si on en croit les écrits satyriques du tems, il fut heureux. Malgré les précautions qu'il prit pour cacher sa bonne fortune, *Monsieur* en fut instruit ; il s'en plaignit au Roi, et le Comte de *Guiche* fut obligé d'aller servir en Pologne.

Un auteur contemporain parle ainsi de cette liaison : « *Monsieur* fut cause lui-même des inconséquences de *Madame* à l'égard du Comte de *Guiche*. Le Comte était on ne peut pas mieux de sa personne dans ce tems-là, et jouissait de la plus haute faveur auprès de *Monsieur*, qui pria instamment *Madame* d'avoir des bontés pour son favori,

le Comte de *Guiche*, et de lui accorder la liberté d'entrer chez elle à toutes les heures du jour. Ce jeune Comte, qui avait des manières brutales envers tout le monde, s'appliquait uniquement à plaire à *Madame*, et sa vanité le porta bientôt à s'en vouloir faire aimer; il se flatta même d'y avoir réussi. Sa tante, madame de *Ch....*, gouvernante des enfans de *Madame*, était dans la confidence. Un jour *Madame*, soit pour aller voir ses enfans, soit pour parler plus librement au Comte de *Guiche*, se rendit chez madame de *Ch....*, où se trouva le neveu de la gouvernante; elle avait un valet de chambre nommé *Lannois*, que j'ai encore vu chez feu *Monsieur*: on laissait ce garçon sur l'escalier pour avertir au cas que *Monsieur* arrivât. Tout-à-coup *Lannois* accourut et dit: voici *Monsieur* qui descend l'escalier et qui vient; ils furent tous extrêmement troublés par la frayeur, le Comte de *Guiche* ne pouvait plus se sauver par l'antichambre, les gens de *Monsieur* y étaient déja: je ne sais qu'un moyen, dit *Lannois*, approchez-vous de la porte: *Lannois* courut au-devant de *Monsieur*, et lui donna si rudement de la tête contre le nez, qu'il le lui fit saigner: *Monsieur*, s'écria-t il, je vous demande pardon et grâce, je ne vous croyais pas si près, je voulais vîte courir pour vous ouvrir la porte. *Madame* et la gouvernante s'avancèrent toutes allarmées, avec des mouchoirs qu'elles mirent sur le visage de *Monsieur*, bien autant sur les yeux que sur le nez, et l'entourèrent de manière que le Comte de *Guiche* put s'esquiver et gagner l'escalier sans que *Monsieur* s'en aperçût; *Monsieur* crut que c'était *Lannois* qui s'échappait, et n'a jamais appris le vrai de l'aventure. »

Cependant, comme on vient de le dire, il se douta de cette intrigue, et fut infiniment courroucé contre le Comte de *Guiche*, que l'on n'osa punir sévèrement, crainte du bruit: on se contenta de l'envoyer commander les troupes qui étaient à Nanci, ce qui était un honnête exil; mais on chassa deux filles de *Madame*, « et tout le monde crut qu'elles n'avaient été renvoyées qu'à cause de l'affaire du Comte de *Guiche*. »

On remarqua dans le tems que M. de *Troisville*, après la mort de *Madame*, renonça au monde, et embrassa la dévotion qu'il ne quitta pas. On doit ajouter que quelques personnes burent après la Princesse de la même eau, et n'eurent aucun mal.

* Ce n'est plus un soupçon, dit un historien, que l'empoisonnement de *Madame*, c'est un fait certain, quoique les preuves en soient connues de peu de personnes. Le Roi, frappé de cette mort et des circonstances qui l'avaient précédée, fit venir devant lui *Morel*, contrôleur de la bouche de *Madame* : il fut introduit secrètement, la nuit même qui suivit la mort de cette Princesse, dans le cabinet du Roi, qui n'avait avec lui que deux domestiques de confiance, et l'officier des gardes du corps, qui amenait *Morel*. *Regardez-moi*, lui dit le Roi, *et songez à ce que vous allez dire : soyez sûr de la vie, si c'est la vérité; mais si vous osez me mentir, votre supplice est prêt..... Je sais que Madame est morte empoisonnée ; mais je veux savoir les circonstances du crime. — Sire*, répondit *Morel*, sans se déconcerter, *Votre Majesté me regarde, avec justice, comme un scélérat : mais, après sa parole sacrée, je serais un imbécille, si j'osais lui mentir. Madame a été empoisonnée ; le Chevalier de Lorraine a envoyé de Rome le poison au Marquis d'Effiat, et nous l'avons mis dans l'eau que madame a bue. — Mon frère*, reprit le Roi, *le savait-il ? — Monsieur !* dit Morel, *nous le connaissions trop pour lui confier notre secret.* Alors le Roi respirant : *Me voilà soulagé*, s'écria-t-il, *sortez.* »

Un autre historien donne le nom de *Parnon* à ce Maitre-d'Hôtel, et dit qu'il révéla ce secret à M. *de Fleuri*, Procureur-Général.

« Cette action atroce de la part du Chevalier de *Lorraine* venait de ce qu'ayant su par madame de *Coatquin*, maitresse du Maréchal *de Turenne*, le secret de l'État, relativement au projet de guerre contre la Hollande et au voyage que *Madame* avait fait en Angleterre pour cet objet, il en avait fait part à *Monsieur* dont il était le mignon. Ce Prince outré de ce que madame ne lui avait pas

confié ce qu'elle savait, la maltraita tellement que le Roi fit arrêter le Chevalier de *Lorraine*, et, après l'avoir fait sortir de prison, à la prière de son frère, il exigea qu'il allât en Italie. Le Chevalier persuadé qu'il ne serait pas rappellé pendant la vie de *Madame*, se décida à la faire empoisonner. Ce Chevalier de *Lorraine*, à qui on attribue un crime aussi horrible, mourut en 1702.

Henriette Stuart était assez grande; elle avait bonne grâce, et sa taille, qui n'était pas sans défaut, ne paraissait pas alors aussi gâtée qu'elle l'était en effet: sa beauté n'était pas des plus parfaite; mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, était néanmoins, par ses manières et ses agrémens, tout-à-fait aimable; elle avait le teint fort délicat et fort blanc; il était en été d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin; ses yeux étaient petits, mais doux et brillans; son nez n'était pas laid; sa bouche était vermeille, et ses dents avaient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvait souhaiter; mais son visage trop long et sa maigreur semblaient menacer sa beauté d'une prompte fin. » *An 1660.

SUZANNE.

Les Juifs, qui étaient captifs à Babylone, avaient obtenu, par le crédit de *Daniel*, qui jouissait de la plus grande considération, la permission d'avoir des Juges de leur nation; ils s'assemblaient ordinairement dans la maison d'un nommé *Joakim*, distingué par sa naissance et ses grands biens; c'était dans ses jardins que les affaires des Juifs se jugeaient, et ils avaient, pour présider l'assemblée, deux anciens qui étaient nommés tous les ans.

Ce *Joakim* avait épousé un modèle de grâces et de beauté; mais c'était une femme aussi vertueuse que belle, elle se nommait *Suzanne*. Comme elle fuyait avec soin la vue de tous les hommes, elle ne descendait, pour se promener dans les jardins, que lorsque tous les Juifs étaient sortis.

Les deux vieillards, nommés pour Juges, étaient instruits de la beauté de *Suzanne*, et comme ils avaient toute liberté chez *Joakim*, ils s'en servirent pour contempler à

leur aise les grâces de cette femme charmante, lorsqu'elle se promenait. « Ils conçurent pour cette chaste épouse » une coupable passion. »

Le hasard les obligea de convenir de leurs désirs, et ils concertèrent ensemble les moyens de pousser à bout leur criminelle entreprise. Ils trouvèrent un jour *Suzanne* seule au bain : après lui avoir déclaré les sentimens qu'elle leur avait inspirés, ils lui donnèrent le choix, ou de céder à leurs désirs, ou de mourir, parce que, dans le cas du refus, ils attesteraient qu'ils l'auraient trouvée avec un jeune homme en flagrant délit : l'alternative était cruelle; mais la vertu l'emporta. La chaste *Suzanne* aima mieux mourir que de consentir aux propositions criminelles de ces deux vieillards. Cette résistance, au lieu d'exciter leur admiration, les irrita, ils accusèrent publiquement *Suzanne* d'adultère. Comme la loi était précise, elle fut condamnée à mort : déjà on la conduisait au supplice, au milieu des pleurs de ses parens, et même de son mari qui, quoique plus intéressé à la chose, ne la croyait pas coupable, lorsque le jeune *Daniel*, inspiré de Dieu, sauva l'innocence. Il fit arrêter la foule, que la curiosité et la compassion avaient amassée, et il demanda que les deux vieillards fussent interrogés séparément : ils se coupèrent dans leurs réponses qu'ils n'avaient pu concerter, et convaincus de la fausseté de leur témoignage, ils subirent la même peine qu'ils avaient fait décerner contre *Suzanne*. An du monde 3476.

* Je crois devoir ajouter une particularité que Origène disait avoir apprise d'un Hébreu.

« C'était une tradition parmi eux, touchant ces deux vieillards qui s'efforcèrent de pervertir la chaste *Suzanne*, qu'ils usaient d'un prétexte de piété pour tromper celles qu'ils voulaient corrompre. Comme les Juifs aspiraient à être délivrés de la captivité où ils vivaient, et n'espéraient ne pouvoir l'être que par l'avenue de leur Messie, ces deux insignes imposteurs se vantaient d'avoir la connaissance véritable de cet heureux événement, et, sur cette vaine idée d'un esprit prophétique, ils abusaient

de la crédulité des simples; car dès que l'un ou l'autre devenait passionné pour une femme, il lui disait en secret que c'était lui qui avait été destiné de Dieu pour être le père du Messie, et l'espérance qu'avait chacune de ces femmes d'être élevée à une si haute qualité, la portait à s'abandonner misérablement. » *

TAIS.

Brantôme assure que M. de *Tais* ou *Tuix*, fut le premier Colonel des Bandes françaises, grade qui, dans ce tems-là, passait pour très-beau et très-honorable. Si l'on s'en rapporte au même auteur, ce fut l'amour qui procura cette place à M. de *Tais*.

« J'ai oui dire à aucun de la Cour, dit Brantôme, et » sur-tout à une dame de la Cour pour lors, qui savoit » tout ce qui s'étoit passé de son tems, que ce fut une » dame de la Cour qui le (M. de *Tais*) poussa et l'avança, » qui l'aimoit fort, et portoit une devise pour ce, ou plu» tôt un *rebus* de Picardie, qui étoient des tais d'un pot » ou d'une cage cassée. »

L'amour, qui avait élevé ce gentilhomme, se plut à l'abattre. « Le Roi étant mort, tout ainsi qu'une dame » avoit fait et élevé M. de *Tais*, fut par une autre dame » aussi défait et désappointé. » Sa charge fut partagée en deux, M. de *Châtillon* eut les Bandes françaises, et M. de *Bonnivet* celles de Piémont. « Une dame, que je nom» merois bien, lui valut cela. »

Cette dame que Brantôme n'a pas voulu nommer, était la belle *Diane de Potiers*, qui fit faire tant de changemens à la Cour, et qui fit ôter à M. de *Tais* la charge de Grand Maître d'artillerie, « pour avoir fait quelque conte » d'elle. » (*a*)

* On voit dans un historien que la Duchesse de *Valentinois* qui, après la mort de *François Ier*, et, malgré son âge avancé, conserva le plus grand empire sur le cœur de *Henri II*, et était la maîtresse absolue des grâces et des fa-

(*a*) Voyez l'article *Henri II*.

veurs, devint amoureuse de *Charles de Cossé Brissac*. Ce Seigneur étant venu lui faire la cour après le départ de la Duchesse d'Etampes, elle profita de l'occasion pour lui faire entendre adroitement qu'elle l'aimait: *Brissac* comprit parfaitement l'intention de cette dame; « mais il y » avait beaucoup à craindre de la colère du Roi, s'il dé» couvrait un commerce de cette nature, et encore plus » de l'indignation de *Diane*, si elle se croyait méprisée, » après de si grandes avances; aussi ne balança-t-il point, » et jugeant qu'il ne fallait pas négliger une si belle occa» sion, il ne répondit que par un baiser fort passionné, » qu'il imprima sur une des mains de la Duchesse. Ce » langage fut plus éloquent que tous les sermens qu'il au» rait pu lui faire de l'aimer éternellement. On ne sait » point si *Brissac* eut pour elle une véritable passion, ou s'il » feignit d'en avoir, pour profiter de son crédit; mais il est » certain qu'ils eurent depuis plusieurs rendez-vous. »

Ce fut en sortant d'un de ces rendez-vous, pendant la nuit, au château de Chambor, que *Brissac* rencontra *Claude de Tais*, qui se doutant bien de ce qui venait de se passer, eut la maladresse de faire quelques railleries: *Brissac* en avertit la Duchesse, qui fit ôter à cet indiscret la charge de Grand Maître. « *Tais* vit bien d'où le mal lui » venait; mais il n'osa en parler à personne, de peur de » s'attirer un plus fâcheux traitement. » Il était d'une famille noble de Touraine, et il mourut au siège d'Hesdin, en 1553.

La Duchesse de *Valentinois* fit donner le bâton de Maréchal de France à son amant, et on ajoute que *Henri II*, par jalousie, envoya *Brissac* en qualité de Lieutenant-Général en Italie, où il acquit une gloire immortelle. Les dames de la Cour ne l'appellaient que le *beau Brissac*. Il mourut en 1583. On le nommait *Charles de Cossé*; mais il est plus connu sous le nom du Maréchal de *Brissac*. *

TANCHE. (Sainte)

SAINTE *Tanche*, qu'on honore dans le diocèse de Troyes, le 10 octobre, n'a dû qu'à l'amour l'honneur du martyr.

Elle prit naissance au village de Saint-Ouen, en Champagne, vers l'an 620. Elle avait atteint l'âge de dix-sept ans, lorsque son parrain, qui demeurait à Arcys, l'engagea, ainsi que son père et sa mère, à aller le voir : le père et la mère s'y rendirent; *Tanche* resta pour garder la maison. Le parrain, qui désirait la voir, l'envoya chercher par un domestique, avec un cheval; elle se mit aussitôt en route. Son compagnon de voyage était jeune; il fut épris de la beauté de *Tanche*, et croyant que l'occasion était favorable, il lui fit la déclaration la plus vive et la plus pressante des sentimens qu'elle lui inspirait. «Cette jeune et vertueuse fille résista et méprisa même les menaces : alors le jeune homme transporté de fureur, la renversa de cheval et lui coupa la tête dans la prairie de l'Huistre, où elle est révérée ainsi qu'aux environs. L'historien ne nous apprend pas si ce malheureux se contenta de lui ôter la vie.» An 637.

TARENTE.

Lors de la seconde guerre punique, *Annibal*, Général Carthaginois, l'ennemi juré des Romains, et l'un des plus habiles guerriers de son tems, eut le courage et la constance de pénétrer en Italie par des chemins impraticables. Ses premiers succès furent rapides et effrayans pour ses ennemis : la bataille de *Cannes* fit trembler Rome; la prise de Capoue et de plusieurs autres villes fut la suite de cette victoire. Le courage et la fermeté des Romains leur donnaient des forces. Malgré tant de pertes, déja *Annibal* n'était plus invincible, *Marcellus* le battit; le grand *Fabius*, par sa prudente lenteur, le fit dépérir; en un mot, la prise de Capoue, qui avait d'abord tant affligé les Romains, fut en partie cause de leur salut.

Ce fut dans cette ville molle et efféminée que les Carthaginois énervèrent leurs corps robustes, et s'endormirent dans le sein de la volupté : *Annibal*, lui-même, se ressentit de la contagion, il ne fut plus le même; cependant il s'empara de *Tarente*, autre ville considérable, excepté de la citadelle, que les Romains défendirent courageusement. Cette conquête dédommagea le Général Car-

thaginois de la perte de sa chère Capoue, qui fut reprise par les Romains. Enfin *Fabius*, nommé Consul pour la cinquième fois, résolut d'enlever la dernière ressource à *Annibal*, en s'emparant de *Tarente ;* ce projet était digne de *Fabius.* Cette ville était gardée par une nombreuse garnison, composée des meilleures troupes carthaginoises. L'amour, cette passion qui se fait toujours sentir, même au milieu des armes, vint au secours du Consul.

Une troupe de Bruttiens, peuple de l'Italie qu'*Annibal* avait soumis, faisait partie de la garnison de *Tarente.* « Le chef de cette troupe était sensible aux attraits de » l'amour, et capable de faire céder le devoir à la vio- » lence de sa passion. » Il devint amoureux d'une jeune et belle *Tarentaise*, dont le frère servait dans l'armée de *Fabius*. Ce jeune homme proposa au Consul de faire servir à ses desseins la passion du Bruttien pour sa sœur. Quand il eut fait approuver son projet, il repassa à *Tarente*, comme un déserteur de l'armée romaine. * « Les » premiers jours le Bruttien n'alla point chez sa maîtresse, » qui croyait que son frère ne savait rien du commerce » qu'elle avait avec lui; mais, au bout de quelque tems le » *Tarentin* dit à sa sœur : *Pendant que j'étais au camp, il* » *courait un grand bruit que tu avais quelque habitude* » *avec un des principaux Officiers qui sont ici en garni-* » *son, je te prie de me dire qui il est ; car si c'est un homme* » *de réputation, et un brave homme, la guerre, qui con-* » *fond toutes choses, regarde peu à la naissance ; il n'y* » *a rien de honteux dans ce qu'exige la nécessité, au con-* » *traire, c'est un fort grand bonheur que, dans un tems* » *où la justice est faible, on puisse tirer parti de la force,* » *de manière qu'on y trouve de la douceur.* La jeune fille » enhardie par ces paroles, envoya chercher le Bruttien, » et lui fit faire connaissance avec son frère. » * Celui-ci ne tarda pas à gagner la confiance de l'amant, en favorisant sa passion. Comme cette passion était vive et tendre, le Bruttien s'abandonna au conseil du *Tarentin*, et promit de livrer aux Romains la porte qu'il gardait ; il tint parole. Pendant que les Romains, par un feint assaut, at-

tiraient d'un autre côté les assiégés, *Fabius*, avec une troupe choisie, entra dans *Tarente*, et s'en empara après une faible résistance.

D'autres historiens prétendent que *Fabius* se servit de sa propre maîtresse pour gagner le Général Bruttien. On adopte avec peine ce sentiment, à cause de la gravité de *Fabius*; mais, quoi qu'il en soit, il est toujours certain que l'amour fut cause de la prise de *Tarente*, événement qui fut très-sensible à *Annibal*, et lui enleva une de ses plus grandes ressources. An de Rome 544.

TASSE. (le)

TORQUATO TASSO, plus connu sous le nom de *le Tasse*, poete italien, fait encore par ses ouvrages la gloire et l'honneur de sa patrie.

* Il était né d'une famille noble et ancienne; ses ancêtres, connus dans le Milanès sous le nom de *la Tour*, ayant été chassés du pays par les *Visconti*, vinrent s'établir entre Côme et Bergame, sur la montagne de *Tasso*, dont le nom leur demeura depuis. *Torquato* naquit à Surrento, en 1544, de *Bernardo Tasso* et de *Portia de Rossi*. Son père eut le malheur d'être poëte, et de s'attacher au Prince de Salerne, qui fut dépouillé par Charles-Quint. *Le Tasse*, malgré les conseils de son père, après avoir fait, à dix-sept ans, son poëme de *Renaud*, se livra à son penchant pour la poésie. *

Il était à la cour d'*Alphonse*, Duc de Ferrare, son protecteur lorsqu'il finit la *Jérusalem délivrée*, à l'âge de trente ans. Le poëte, accueilli, fêté à la cour du Prince, osa porter ses vœux à *Éléonore d'Est*, sœur du Duc, et comme la nature lui avait accordé toutes les grâces et les talens nécessaires pour plaire, la Princesse, dit-on, ne fut pas insensible à sa passion.

* Il y avait alors à la cour du Duc trois *Eléonore*: « La » première, sœur du Duc, elle était belle, sage et géné» reuse, avait l'esprit élevé, et passait pour très-éclairée, » non-seulement dans les belles-lettres, mais même dans » les plus hautes sciences: toutes ces perfections devaient

» frapper *le Tasse*, qui était le plus assidu de ses cour-» tisans; et, comme il paraissait par ses vers qu'il était » touché des charmes d'une *Éléonore*, il ne fallait pas, di-» sait-on, chercher ailleurs la cause de sa passion.

» La seconde *Eléonore* était la Comtesse de *Saint-Vital*, » fille du Comte de *Sala*, et femme de *Jules Tienne*, pour » lors Comte, et depuis Marquis de *Scandiano*: elle passait » à la Cour de Ferrare, pour être la plus belle et la plus » estimable personne d'Italie. Ceux qui rendaient au *Tasse* » la justice de croire qu'il n'avait pas été assez téméraire » pour lever les yeux jusqu'à la sœur de son maître, vou-» laient qu'il aimât cette Dame: il est vrai qu'il la voyait » ordinairement, et qu'elle avait été souvent le sujet de » ses vers: on en lit de fort tendres sur son nom, sur sa » bouche, sur son miroir, sur son portrait et sur une mas-» carade qu'elle avait faite.

» La troisième *Eléonore* était une Demoiselle qui était » au service de la Princesse du même nom: on croyait » celle-ci plus propre à être l'objet d'un amour ordinaire. » *Le Tasse* lui avait exprimé sa tendresse dans des vers » faits tout exprès pour cela, et sur-tout dans une de ses » chansons où, après avoir avoué qu'il avait porté ses » regards sur la Princesse, il reconnaissait que sa rigueur » et son élevation l'ayant fait renoncer à toute espérance, » il s'arrêta à cette Demoiselle, dont l'état est plus pro-» portionné au sien. Mais on avait beau former des conjec-» tures sur la prétendue passion du *Tasse*, il se jouait tous » les jours, dans ses vers, de ceux qui voulaient deviner » ce qui se passait dans son ame. Il en faisait tantôt pour » les trois *Eléonore* à la fois, tantôt pour deux, et pour » une seule: il donnait si bien le change, et tenait une » conduite si sage, que les plus curieux ne purent parve-» nir, ni à savoir s'il aimait véritablement, ni si le mys-» tère même qu'il publiait de vouloir faire de son amour, » était un mystère en effet, ou une fiction poétique. Selon » d'autres la vérité est qu'il aimait uniquement la Prin-» cesse, et qu'il feignait d'aimer les deux autres, afin de » mieux cacher son amour. » *

Quoi qu'il en soit, on dit que *le Tasse* uniquement occupé, ennivré de son bonheur, eut l'indiscrétion d'en faire part à un de ses amis ; et il eut le malheur de se confier à un indiscret. Il proposa un duel à cet ami ; mais le combat était à peine commencé, que les trois frères de son adversaire eurent la lâcheté de se mettre contre lui : sa valeur le tira de ce danger ; il blessa deux de ses lâches ennemis, et on vint les séparer.

Le bruit de ce combat fut bientôt répandu : malheureusement, en la racontant au Duc de Ferrare, on lui en apprit la cause : ce Prince, malgré son attachement pour *le Tasse*, ne pouvant lui pardonner d'avoir osé présenter ses vœux à sa sœur, le fit arrêter. L'infortuné poëte souffrit l'exil et la prison ; il fut réduit à la plus affreuse pauvreté, manquant même du nécessaire. * Il se retira à Surrento, chez une de ses sœurs, qui ne lui donna aucun secours. * Au milieu de tant de malheurs, il ne put arracher de son cœur la passion qui était la cause de sa cruelle situation, il était toujours amoureux ; sa santé s'affaiblit tellement qu'on le crut tombé en démence.

Après vingt ans de souffrances, la fortune se lassa de persécuter *le Tasse* : le Pape *Clément VIII* l'appella à Rome, pour lui accorder la couronne de laurier, et récompenser encore plus utilement son mérite. * Il fut reçu à un mille de Rome par les deux Cardinaux neveux, et par un grand nombre de prélats et d'hommes de toutes conditions ; on le conduisit à l'audience du Pape : *Je désire*, lui dit le Pontife, *que vous honoriez la couronne de laurier qui a honoré jusqu'ici tous ceux qui l'ont portée.* Les deux Cardinaux *Aldobrandin*, qui aimaient et admiraient *le Tasse*, se chargèrent de l'appareil du couronnement ; il devait se faire au Capitole. * Le jour était indiqué, le triomphe allait être complet ; le passage subit du malheur à la fortune fit vraisemblablement trop d'impression sur ce grand homme, il tomba malade, et mourut la veille du jour destiné à la cérémonie, âgé de cinquante-un ans un mois et quelques jours. An 1515.

* « *Le Tasse* avait la taille haute, droite et bien proportionnée,

portionnée, un tempérament vigoureux et propre à tous les exercices du corps; il était blanc, d'une blancheur que ses chagrins et ses études avaient rendu un peu pâle; sa tête grosse et relevée devant et derrière, était couverte de cheveux châtains fins et abattus; il avait un front large et quarré, un peu avancé sur le milieu; ses yeux étaient bleus, grands et bien fendus; son regard était languissant et grave, ses sourcils bien formés, séparés, noirs et clairs; le nez grand et aquilin; la bouche grande aussi; les joues abattues et sans couleur, aussi bien que les lèvres; le menton quarré, la barbe épaisse et d'un châtain clair; les dents larges, mais blanches et bien rangées; le col de la longueur et grosseur qu'il fallait pour soutenir une bonne tête; la poitrine et les épaules larges et droites; les bras longs, forts et dégagés; les mains belles, blanches et délicates; les doigts flexibles; les jambes et les pieds bien formés et proportionnés à sa taille; il avait la langue bien pendue, la voix nette et éclatante; il avait l'esprit vaste, l'ame grande et élevée, le cœur bon et droit. »

On lit au bas de son portrait les vers suivans:

Le Tasse fut doué de l'esprit le plus beau;
Mais le bisarre sort lui fit bien des outrages:
L'amour blessant son cœur, lui blessa le cerveau,
On le mit hors du rang des sages;
Et de son siècle ingrat, ô honte! ô dureté!
Tandis qu'on applaudit à ses riches ouvrages,
Ce poëte immortel meurt dans la pauvreté. *

* TAXIL.

CLAUDE PERRIER, manouvrier, demeurant à Rougon, près de Castelanne, en la ci-devant Provence, avait épousé une femme jeune, qui, sans être très-jolie, avait cette fraicheur, cet embonpoint qui excite les désirs; elle fut remarquée par le curé de Rougon, nommé *Taxil*. On sait que la plupart des curés, au moyen du célibat qui leur est impérieusement ordonné, et cependant ne pouvant toujours oublier les droits encore plus impérieux de la nature, ont soin d'avoir des gouvernantes qui échangent leurs faveurs et leurs complaisances contre le droit de ré-

gir et de gouverner despotiquement les affaires du curé. Quelques-uns, pour mieux en imposer au public, prennent de vieilles gouvernantes, et ont recours à la bonne volonté de leurs paroissiennes; c'est ce que fit *Taxil*, il séduisit facilement la femme de *Perrier*, mécontente de son mari, et tous deux étaient fort satisfaits de cette liaison, lorsqu'ils furent surpris un jour en flagrant délit par *Perrier* lui-même.

Ce mari, quoique libertin, ne trouva pas l'aventure à son gré; il fit du bruit, et voulait même couper le mal par la racine, en ôtant au pauvre curé la faculté de commettre désormais des adultères. On ne vint à bout de l'apaiser qu'à force de prières, de supplications et d'offres. Heureusement il n'était pas riche, et une promesse de quatre cents livres le calma; mais il fallut la libeller comme *Perrier* le voulut, en sorte qu'il fut expressément stipulé dans cet écrit que le curé s'obligeait de payer une somme de quatre cents livres, *pour dédommager celui au profit duquel il s'engageait, de ce qu'il l'avait pris sur le fait avec sa femme.*

Cette clause était bien faite pour engager *Taxil* à remplir avec exactitude son engagement; cependant il ne paya pas à l'échéance; alors *Perrier*, bien convaincu que rien n'était plus légitime que sa créance, fit enregistrer la promesse au greffe de Castellane, pour en poursuivre le paiement. Cet enregistrement fit éclat; *Taxil* fut obligé de renoncer à sa cure, et sa réputation acheva d'être perdue, parce que, dans un procès qui fit grand bruit en toute la France, (*a*) on leva au greffe de Castellane l'expédition en forme de la promesse de *Taxil*, pour affaiblir la déposition qu'il avait faite comme témoin dans cette affaire. An 1708. *

* TCHACTAS.

Les *Tchactas* font partie de la nation des Cretchs, la plus nombreuse des peuplades sauvages de l'Amérique.

(*a*) Celui du fils prétendu du sieur de *Caille*.

« Lorsqu'une femme *Tchactas* est reconnue adultère, son mari a le droit de la répudier; mais cette répudiation est précédée d'une étrange cérémonie. Le mari, avant de pouvoir répudier sa femme, assemble, sans l'en prévenir, ses amis à lui, quelques parens de la femme, et autant de jeunes gens qu'il peut en trouver: quand ils sont tous réunis, ils détachent quelqu'un d'entr'eux pour savoir si la femme est chez elle, et lorsqu'ils ont cette certitude, ils entourent la maison; le mari entre avec deux des parens de la femme, là ils se saisissent d'elle, et l'emmènent dans une prairie où les sauvages ont coutume de jouer à la paulme; ils s'arrêtent sur le bord de la prairie, et envoient aussitôt deux des jeunes sauvages couper un petit arbre, en ôter l'écorce, et le planter en terre, à environ un quart de lieue de distance du lieu de l'assemblée. Ce poteau blanc ainsi planté est aperçu de loin; les deux jeunes gens qui l'ont planté étant de retour, donnent un signal, alors chacun des témoins s'assied par terre, les jambes croisées. Lorsqu'ils sont tous dans cette posture, le mari prend sa femme par la main, et la conduit à environ vingt-cinq pas de l'assemblée, là il lui ôte son jupon, et la met toute nue; il lui montre ensuite l'endroit où est planté le poteau, et lui dit: *Pars, si tu peux toucher ce poteau avant d'être attrapée, ton divorce est fini, sans autre formalité; si au contraire, tu es prise dans la course, tu connais la loi.*

» La femme part aussitôt, et court avec toute la vîtesse dont elle est susceptible, pour atteindre le but, avant que les coureurs ne l'ayent atteinte; car, au signal qu'elle a reçu, pour commencer sa course, les témoins qui, comme on l'a dit, sont assis par terre, les jambes croisées, se lèvent, et partent après elle pour l'attraper; et comme les *Tchactas* sont de très-bons coureurs, il est rare qu'elle parvienne au but avant eux.

» Lorsqu'elle parvient au poteau blanc la première, le mari n'a plus de droit sur elle, et son divorce est prononcé par ce seul fait; mais si elle est atteinte par quelqu'un de ceux qui courent après, elle est condamnée à se soumettre aux volontés érotiques de tous ceux qui l'exigent. C'est or-

dinairement celui qui l'a attrapée dans sa course, qui exerce le premier ses droits acquis; il est ensuite imité par tous successivement, s'ils le jugent à propos, et en sont absolument les maîtres. Comme il n'existe peut-être pas sur le globe un peuple dont les habitudes soient plus dégoûtantes que celles des *Tchactas*, il en résulte que la femme adultère est presque toujours forcée de subir la peine jusqu'au bout, et d'assouvir la brutale lasciveté de ceux que son mari a choisis pour témoins. Lorsque chacun s'est satisfait, le mari se présente à la femme, et lui dit: *Tu es libre maintenant, tu peux t'associer l'homme avec lequel tu m'as outragé.* La femme est en effet libre de s'en retourner chez ses parens, et de se marier sans le consentement de sa famille. Si elle a des enfans, les filles lui restent, et les garçons appartiennent à la famille du père. » *

* TEISSIER.

M.r *Teissier*, Intendant et Contrôleur-Général des écuries et livrées du Roi, avait épousé une femme fort laide. Il imaginait peut-être avoir trouvé par-là le moyen de se mettre à l'abri d'un inconvénient qu'on craint et qu'on rencontre, dit-on, si souvent dans le mariage. Si ce fut son intention, elle n'eut aucun succès, et il l'éprouva d'une manière qui dut lui être bien sensible, à raison de la publicité.

« Madame *Teissier*, quoique laide, devint amoureuse d'un jeune militaire, neveu de son mari, nommé *de Vienne.* Ce jeune homme répondit à la passion de sa tante, non par un retour réciproque, mais à cause du lucre qui en résultait; car madame *Teissier*, qui apparemment savait se rendre justice du côté de sa figure, payait généreusement son jeune amant. Le public fut bientôt instruit de cette intrigue; elle devint scandaleuse au point que l'époux ne pouvant l'ignorer, en parla à sa femme, moins en jaloux qu'en homme sensé, qui ne voulait point être l'objet de la risée générale.

» Madame *Teissier* trouva la semonce fort mauvaise; elle en porta ses plaintes à M. *de Vienne*, qui, en raison

de son âge et de son étourderie, eut l'imprudence de s'en fâcher lui-même. Un jour que madame *Teissier* était à l'Opéra, dans sa loge avec ce galant, le mari étant survenu, le petit-maître entreprit indécemment son très-cher oncle, et eut l'audace de le tancer vertement sur ses soupçons: la scène s'échauffa; madame *Teissier* prit fait et cause pour le neveu, et le bon homme confus, après avoir défendu à ce dernier de paraître chez lui, fut obligé de s'en aller pour éviter l'éclat fâcheux d'une semblable dispute.

» Au sortir du spectacle, la femme, furieuse, ne voulut point rentrer chez son mari, elle se retira chez un parent qui l'accueillit pour la nuit; mais lui déclara que ce ne serait pas pour plus long-tems: il ajouta qu'elle avait grand tort, et qu'il fallait retourner dans la maison conjugale. Elle le fit; mais elle eut depuis des vapeurs effroyables; elle ne voulait point que son mari approchât d'elle, et elle annonça qu'elle en mourrait, s'il ne lui était plus permis de voir l'objet de ses désirs. M. *de Vienne*, de son côté, s'aperçut vivement de cette séparation, non par la privation des plaisirs dont il pouvait facilement se dédommager autre part, mais par le grand vide de sa bourse. Il chercha en conséquence à nourrir cette passion par des billets secrets, par des apparitions fréquentes sous les fenêtres de sa dulcinée. Le mari, à qui son neveu avait menacé de couper les oreilles, n'osait sortir, ni à pied, ni même en voiture, de peur d'être arrêté par un tel étourdi. Une semblable situation rendit ces trois personnages la fable de la Cour et de la ville; car, malgré toutes ses précautions, le pauvre M. *Teissier* se trouva fortement impliqué dans l'aventure, quoi qu'il eût fait pour se soustraire aux rieurs. » An 1772.*

* TENCIN.

« MADAME de *Tencin*, dont on vient de faire paraître une correspondance assez peu intéressante, mais dont la réputation est mieux connue par ses intrigues politiques et galantes, était fille d'un Président au Parlement de Grenoble. Ses parens la firent religieuse malgré elle, dans le

couvent de Montfleury, près de Grenoble: en faisant ses vœux, elle songea aux moyens de les rompre, et son directeur fut l'instrument aveugle qu'elle employa pour ses desseins. C'était un bon ecclésiastique, fort borné, qui devint amoureux d'elle, sans qu'il s'en doutât le moins du monde. La pénitente ne s'y trompa nullement, profita habilement du faible du saint homme, en fit son commissionnaire zèlé, en tira les éclaircissemens nécessaires, et lorsque la chose fut au point où elle le désirait, elle réclama contre ses vœux, et réussit enfin à passer de son cloître dans un Chapitre de Nanville, près de Lyon, en qualité de Chanoinesse. Bientôt elle fut aussi libre qu'elle pouvait le désirer, et elle vint à Paris. L'inclination que l'abbé *Dubois* eut pour elle, acheva le reste. Elle eut, dit-on, avec le *Régent* une intrigue qui ne dura pas. Elle se pressa un peu trop d'aller à ses fins, et dégoûta le Prince qui ne la prit qu'en passade, et dit qu'il n'aimait pas les p... qui parlaient d'affaires entre deux draps. Elle tomba du maître au valet, et le crédit qu'elle prit sur l'abbé *Dubois* la consola. Ce n'était pas au reste son coup d'essai, elle avait déjà eu en 1717 un enfant de *Destouches*, communément appellé *Destouches Canon*. Cet enfant devint un homme illustre, et l'un des patriarches de la philosophie moderne, qui a fait tant de mal à la France; c'est *Dalembert*.

» Madame de *Tencin* aimait passionnément son frère, l'abbé de *Tencin*, dont l'avancement devint presque l'objet unique de toutes ses intrigues, comme on peut le voir dans ses lettres au Duc de *Richelieu*. *Dubois* se servit de lui pour convertir le fameux *Law*, qui ne pouvait être Contrôleur-Général des finances, sans être naturalisé, ni se faire naturaliser, sans se faire catholique.

» Il fit son abjuration à Melun, et paya généreusement son convertisseur, ce qui procura à ce dernier une affaire désagréable au Parlement, où il fut déféré comme simoniaque. Madame de *Tencin*, dont toute l'ambition était de pousser son frère, reussit, puisqu'il est mort Cardinal et Archevêque de Lyon. Elle ne se réserva que la galan-

lerie, qu'elle employa aussi souvent comme moyen de réussir, que pour ses plaisirs. Elle était très-jolie étant jeune, et conserva dans l'âge avancé tous les agrémens de l'esprit; elle plaisait à ceux même qui n'ignoraient rien de ses aventures. »

L'auteur qui a fourni ces renseignemens sur madame de *Tencin*, l'avait beaucoup connue, et dit tenir d'elle-même une partie des choses qu'il raconte. Cette dame mourut en 1749. *

THÉODEBERT.

Thierri I.er, ou *Théodoric*, roi d'Austrasie, voulant recouvrer ce qui avait appartenu à *Clovis I er*, son père, dans le Languedoc, envoya dans cette province son fils *Théodebert* à la tête d'une armée : le jeune Prince ne trouva aucune résistance. * Après avoir mis de fortes garnisons dans Nisme et dans Montpellier, il alla camper près de la rivière d'Orb, et non loin de Beziers : * ce fut alors que *Théodebert* fit une conquête qui lui procura beaucoup de plaisirs et de chagrins. Il trouva dans le château de Cabrières une femme nommée *Denterie*, dont la beauté fit sur lui la plus vive impression : elle s'en aperçut, et comme le Prince lui plaisait, leur union devint bientôt aussi étroite qu'elle pouvait l'être ; d'ailleurs rien ne gênait ces deux amans, le mari étant rétiré à Beziers, dont il était gouverneur; les soldats Austrasiens furent les seuls qui murmuraient de l'inclination de leur Prince, parce qu'ils avaient l'adultère en horreur.

Cependant *Denterie* ayant une fois renoncé à l'honneur, et entrainée par une passion qui flattait son amour-propre et son ambition, ne craignait rien tant que d'être obligée de retourner auprès d'un mari qu'elle outrageait publiquement : elle engagea le Prince, son amant, à quitter le Languedoc, pour entrer en Provence. Lorsqu'il fut arrivé à Arles, elle lui fit oublier le soin de sa gloire, au milieu des bals, des tournois et des fêtes. Ce fut là qu'il reçut une ambassade de la part de *Vitigès*, Roi des Goths, qui offrait de lui céder la Provence entière, s'il voulait joindre

ses armes avec les siennes contre *Bélisaire*, que l'Empereur *Justinien* envoyait en Espagne, pour en chasser les Goths. *Théodebert* ayant répondu qu'il ne pouvait prendre une semblable résolution sans le consentement du roi son père, il lui envoya un courrier qui, à son retour, lui apprit la mort de *Thierri*.

Cet événement obligea *Théodebert* à se rendre dans son royaume pour en prendre possession : il emmena avec lui *Denterie*, qui était grosse, et une fille âgée de dix ans, qu'elle avait eu de son mari, et qu'on nommait *Gossuinde*.

Avant son départ pour le Languedoc, *Théodebert* avait été fiancé, d'autres disent marié avec *Wisigarde*, fille de *Wachon*, Roi des Lombards. Lorsqu'il monta sur le trône, il renvoya cette Princesse, et épousa publiquement *Denterie*, ou plutôt les garda toutes deux.

Depuis sept ans *Denterie* possédait le cœur du Roi, lorsqu'elle le perdit par un crime que lui inspira la jalousie. La jeune *Gossuinde*, sa fille, était devenue un modèle de grâces et de beauté : le Roi se plaisait avec elle, et comme il était fort peu scrupuleux sur l'article des mœurs, *Denterie* se persuada que sa fille allait devenir, si elle n'était déja, sa rivale : « s'abandonnant alors à toutes les fureurs » de sa jalousie, elle gagna le cocher qui menait quelque » fois la jeune fille à la promenade ; et comme un jour il » la conduisait dans une basterne sur le pont de Verdun, » il la fit verser dans la Meuse, où elle se noya. L'horreur » de ce crime, jointe aux murmures du peuple contre » *Théodebert*, à cause de ses débauches, acheva de détacher le Prince de sa concubine ; il ne la vit plus, et rendit à *Wisigarde* la place qu'elle devait occuper dans son » cœur et sur le trône ».

* Un autre historien raconte ainsi ce fait : « les rois ignoraient alors l'usage des carrosses et des caléches magnifiques, ils ne se servaient que de petits charriots couverts, tirés par des bœufs, où il ne tenait qu'une seule » personne. La jalouse *Denterie* en fit préparer un pour » *Gossuinde*, auquel on attela des taureaux furieux, qui

» n'avaient jamais senti le joug, et qu'on avait laissés plu-
» sieurs jours sans boire : la jeune Princesse n'y eut pas
» plutôt pris sa place, que ces fiers animaux l'emportèrent
» d'une course rapide vers le fleuve pour étancher leur soif,
» et s'y étant précipités avec elle, l'emmenèrent dans un
» lieu où il n'y avait point de fond et où elle fut noyée.»

Le même historien ajoute que *Théodebert*, instruit que *Denterie* était l'auteur d'un crime aussi noir, l'obligea de se retirer dans un couvent, où il la laissa finir ses jours, quoique *Wisigarde* ne vécut que six mois après avoir recouvré les bonnes grâces du Roi.

Théodebert mourut l'an 547, laissant pour successeur son fils *Théodebalde*, âgé de treize ans, qu'il avait eu de *Denterie*, et qui régna sans contradiciton ; ce qui prouve, dit un historien, que, dans ces premiers tems, les bâtards n'étaient point exclus des successions. *

* THÉODEBERTE.

Un fermier nommé *Guillerm*, avait de sa femme *Théodeberte* une fille unique, mariée avec *Albuin*, qui demeurait avec eux à Chivi, près de Laon. Le gendre était jeune, beau et bienfait : on s'aperçut que sa belle-mère avait pour lui de grandes attentions, de ces soins même qui annoncent un sentiment plus vif que celui de l'amitié : on en conclut que *Théodeberte* était amoureuse de son gendre, et qu'elle vivait incestueusement avec lui. Ces soupçons, vrais ou faux, adoptés par le public, toujours porté à juger mal de son prochain, firent une vive impression sur l'esprit de cette femme.

Le parti qu'elle prit ferait croire qu'il y avait quelque chose de réel dans le crime qu'on lui imputait. Si elle eut été innocente, il était facile d'éloigner *Albuin* et sa femme ; mais se décider à faire périr un jeune homme, c'était réellement commettre un crime, pour persuader qu'elle n'était pas coupable de celui dont on la soupçonnait. Quoi qu'il en soit, *Albuin* fut étranglé par deux vendangeurs, moyennant quarante sous que leur donna *Théodeberte*.

Cette mort parut d'abord naturelle, parce que la jeune

femme, qui allait réveiller son mari, l'ayant trouvé mort, fut plus occupée de sa douleur que de rechercher la cause de cet accident. On se préparait à enterrer *Albuin*, lorsque le Vidame de Laon, instruit de ce qui venait d'arriver chez *Guillerm*, s'y transporta, et fit faire la visite du cadavre : on découvrit facilement qu'il avait été étranglé. Aussitôt on chargea de chaînes le fermier, sa femme et sa fille, pour les conduire dans les prisons de Laon. Pendant la route, *Théodeberte* ayant fait l'aveu de son crime, et déclaré qu'elle était seule coupable, on renvoya *Guillerm* et sa fille; *Théodeberte* fut condamnée à être brûlée vive.

Jusques-là il n'y a rien malheureusement que de très-ordinaire : la corruption du cœur humain, d'après l'expérience de tous les siècles, nous a donné souvent, et trop souvent, des exemples de semblables atrocités. Mais le merveilleux, ce qu'on ne croira pas, et ce qui est attesté par *Guibert* et *Herman*, auteurs contemporains, après avoir rapporté le fait dont on vient de rendre compte, ils ajoutent que, comme on conduisait *Théodeberte* au supplice, elle demanda la permission de faire une courte prière dans l'église de Sainte-Marie : que là, après avoir fait une humble confession de son crime, elle se recommanda avec de grands gémissemens à la sainte Vierge; qu'ensuite, après avoir été attachée à un poteau, nue, en chemise, les mains liées derrière le dos, le bûcher allumé autour d'elle, se consuma sans lui faire le plus léger mal; qu'un second feu, plus considérable que le premier, l'épargna pareillement; que les amis d'*Albuin* ayant voulu allumer un troisième feu, la malheureuse *Théodeberte* leur cria : « accordez-moi, je vous prie, le pardon de mon crime; » ne voyez vous pas que la bienheureuse Vierge, à laquelle je me suis recommandée, veut bien me couvrir » de sa protection; » qu'on détacha alors cette infortunée du poteau, d'où elle alla processionnellement à la cathédrale, pour rendre grâces à Dieu; qu'enfin on la fit reconduire à Chivi, où elle mourut trois jours après. An 1194. *

THÉODORE I.er

On sait que lors de la révolte des Corses contre les Génois, il passa dans leur île un nommé *Théodore*, Baron de *Newhoff*, gentilhomme du Comté de la Marck, aventurier, qui, après avoir parcouru les différentes Cours de l'Europe, * était venu à Gênes, où il avait, à son ordinaire, contracté beaucoup de dettes ; ses créanciers l'ayant fait mettre en prison, il y trouva les chefs des Corses, que les Génois, contre la foi des traités, avaient fait enfermer. Le Baron les excita à faire soulever leur île, aussitôt qu'ils auraient recouvré leur liberté ; leur promettant de les aider auprès de plusieurs cours. Les Corses, séduits par ces promesses, procurèrent la liberté au Baron de *Newhoff*. Cet intrigant parvint à se procurer des armes, de l'argent, et étant arrivé en Corse avec ces secours, il y fut proclamé Roi, sous le nom de *Théodore I.er*. *

Dans ce haut degré, où la fortune inconstante ne se soutiant pas long-tems, il devint amoureux d'une jeune personne, sœur d'un de ses gardes : la fille écouta et reçut avec une secrète complaisance les vœux de son Souverain ; mais son frère ne regardant pas comme un grand honneur d'avoir une sœur maîtresse du Roi, il s'en expliqua avec elle d'une manière un peu brusque, dans la maison même où le Prince logeait. *Théodore* piqué et irrité de ce qu'il regardait comme un manque de respect, ordonna qu'on arrêtât le garde, et qu'on le pendît à la fenêtre ; comme personne n'exécutait ses ordres, le Roi voulut lui-même punir ce sujet insolent : le Garde voyant qu'il s'agissait de défendre sa vie, s'arma d'une chaise, et, aidé de ses camarades, il força *Théodore* de se cacher, jusqu'à ce que l'orage fût passé. Cette action fit sentir au nouveau Souverain combien son autorité était peu affermie, et que ses sujets n'avaient plus pour lui ce vif attachement qu'ils avaient d'abord montré : il les quitta, pour, disait-il, aller chercher des secours ; il fut assez adroit pour se procurer en Hollande des sommes d'argent, avec lesquelles il acheta des armes et des munitions de guerre ; mais la France ayant

envoyé des troupes en Corse pour la réduire, *Théodore*, qui s'en était encore absenté, après avoir fait plusieurs démarches inutiles pour envoyer des secours à ses sujets, se retira en Angleterre, où il fut arrêté par ses créanciers. Il resta long-tems en prison, ce qui abattit son courage; de sorte qu'il ne retira pas un grand avantage de sa liberté. Il mourut en 1756. *

THÉRÈSE.

Thérèse, fille naturelle d'*Alphonse VI*, Roi de *Léon*, de Castille et de Tolède, égala, si elle ne surpassa pas l'inconduite de la Princesse *Carraque*, sa sœur, dont on peut voir l'histoire à son article. Etant veuve de *Henri de Bourgogne*, gentilhomme français, auquel *Alphonse* l'avait donnée, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus, en y joignant le titre de Comte de Portugal, *Thérèse* épousa en secondes nôces *Vérémond de Paez de Transtamare*, et, après avoir demeuré quelque tems avec lui, elle le quitta; « par désordonné appétit, ou autre damnable occasion; » ou, comme le dit un autre historien, « parce que *Vérémond Paez* ne la satisfaisait pas à sa fantaisie; » alors elle se maria avec Dom *Fernand de Paez*, son beau-frère. Suivant un autre historien, *Thérèse* épousa d'abord Dom *Fernand*, et eut un commerce criminel avec *Vérémond*, auquel elle donna ensuite en mariage sa fille *Elvire*. Quoi qu'il en soit, la conduite de *Thérèse* faisait un tort considérable à son fils *Alphonse Henriquez*, qu'elle avait eu de son premier mari, puisque Dom *Fernand de Paez* prenait le titre de Comte de Portugal, et que d'ailleurs il rejaillissait sur le jeune *Alphonse* un déshonneur très-grand du libertinage de sa mère. Il prit les armes contre Dom *Fernand* : après avoir eu quelques désavantages, il le vainquit et le fit prisonnier. Les uns prétendent qu'on le mit dans une étroite prison avec la Princesse *Thérèse*; d'autres disent qu'on se contenta d'exiler Dom *Fernand*, après qu'il eut fait serment de ne jamais rentrer en Portugal. Ils ajoutent que *Thérèse* fut réellement mise dans une prison, d'où elle écrivit à *Alphonse VII*, Roi de Cas-

tille, son neveu, pour lui demander du secours, offrant de lui céder tous ses droits sur le Portugal. Cette offre ayant excité l'ambition du Roi, il mit sur pied une armée avec laquelle il fut battu par le Comte de Portugal. Il se préparait à recommencer la guerre avec de nouvelles forces, lorsque des médiateurs firent heureusement rétablir la paix entre les deux Princes.

Cette paix ne rendit pas la liberté à *Thérèse*, qui mourut l'an 1130. Son fils *Alphonse I.er*, quelques années après, prit le titre de Roi de Portugal, qui lui fut donné par le Pape *Innocent II*, et confirmé par *Alexandre III*, malgré les oppositions du Roi de Castille. *Alphonse I.er* mourut en 1185, laissant pour successeur son fils *Dom Sanche I.er*.

THERMES.

César-Auguste de Saint-Lary, Baron de *Thermes*, frère du Duc de *Bellegarde*, Grand Ecuyer de France, manqua de perdre la vie pour une amourette. Depuis long-tems il aimait mademoiselle *Sagonne*, fille de *Georges Babon*, sieur *de la Bourdaisière*, et l'une des filles d'honneur de la Reine *Marie de Médicis*. Il était difficile à ces deux amans de se donner souvent des preuves réelles de leur mutuel attachement. Leurs désirs n'en étant que plus vifs, par la difficulté qu'ils trouvaient à les satisfaire, le Baron de *Thermes* résolut de passer par-dessus toute espèce de considération, et ayant eu le secret de s'introduire, le soir, dans la chambre des filles de la Reine, il coucha avec sa maitresse. Malheureusement il y fut surpris, et pour éviter l'indignation du Roi et de la Reine, il fut obligé de se sauver en chemise. Le bon *Henri IV* n'était rien moins qu'inexorable pour les fautes que fait commettre l'amour; mais la Reine prit la chose au plus grand sérieux, et voulait absolument que le Roi fit couper la tête au Baron. Pour éviter ce malheur, et donner à cette Princesse le tems d'apaiser sa colère, M. de *Thermes* se sauva en Flandres, où il servit sous le Prince *Maurice* contre les Espagnols. Mademoiselle de *Sagonne* fut chassée ignominieusement, et maltraitée de la Reine; « et c'eut

» été pis, dit l'historien, si le Roi ne se fût mis entre deux, » et interposé en ce fait son autorité. » La Gouvernante des filles fut renvoyée, et le père *Cotton*, malgré tout son crédit, ne put obtenir la grâce ni de l'une ni de l'autre. An 1604. * *Georges Babon* mourut en 1607, « consumé, » dit-on, peu à peu par le chagrin rongeur que lui avait » causé l'aventure de sa seconde fille. » An 1604.

M. de *Thermes* avait épousé *Catherine Chabot*, fille de *Jacques Chabot*. Etant devenue veuve, elle se remaria avec *Claude de Vignier*, Président au Parlement de Metz. *Comment avez-vous pu vous résoudre à épouser ce Présidentau*, lui demandait un jour mademoiselle *du Tillet? C'est que j'étais grosse*, répondit-elle naïvement. *Ah! madame*, lui répliqua cette demoiselle, *six bâtards vous auraient moins déshonorée que ne fera un enfant légitime venu d'un pareil mariage*. Le Baron de *Thermes* mourut en 1621. *

* THIROUX.

M.r *Thiroux* avait épousé une femme jolie et galante : il le savait bien ; mais il avait le bon esprit de n'être ni jaloux ni incommode ; qualité, dit-on, essentielle pour un mari. Sa chère moitié était en intrigue avec le Duc d'*Olonne*, fils du Duc de *Bouteville*, qu'on appellait le *Bacha*. Ces deux amans avaient une petite maison, où ils avaient la liberté de s'expliquer sans témoins, et sans craindre les revenans. Comme le jeune Duc n'était pas fort pécunieux, il avait été apparemment convenu entr'eux que madame *Thiroux* en paierait les frais. Le nom et la jeunesse de l'amant avaient fait accepter par l'amante cette convention assez extraordinaire.

« Cela posé, le tapissier qui avait fourni les meubles vint, un matin, en apporter le mémoire, et demanda madame *Thiroux*. Madame voulut savoir qui la demandait, avant que de faire entrer : son laquais lui répondit que c'était un homme qui ne voulait pas dire son nom, et qui était habillé de noir. *Débarrassez-moi de cela, Monsieur*, dit-elle à son mari, qui était pour lors avec elle : le bon époux y alla ; le tapissier prit le mari pour l'homme d'af-

faires de madame, lui donna son mémoire et des détails dont M. *Thiroux* se serait bien passé. On assure qu'il revint rapporter ce mémoire à sa femme, en lui disant froidement : *Madame, il y a de certaines affaires qu'il faut se donner la peine de faire soi-même.* Il n'en vécut, dit-on, pas moins bien avec elle ; peut-être aussi aura-t-il payé le mémoire. » An 1748. *.

* THOMASSIN.

PHILIPPE THOMASSIN, né à Troyes en Champagne, s'est illustré dans la gravure. Après avoir étudié les premiers principes de cet art, il passa à Rome, où il acheva de se former, et où il s'établit et se maria. On compte parmi ses élèves le premier des *Cochins*, et *Michel Dorigny*, ses compatriotes ; mais celui qui lui fit le plus d'honneur, est le célèbre *Callot* ; il demeurait dans la même maison que son maître, et avait souvent occasion de voir madame *Thomassin*. « Jeune, bien fait, d'une physionomie agréable, aussi » enjoué que ses compositions, il plut à la dame, dont » le mari était déjà âgé : il s'établit entr'eux une familia- » rité qui ne fut pas sans doute conduite avec toute la dis- » crétion qu'imposent les mœurs italiennes. *Callot* fut » forcé de quitter sa maison, et même de quitter Rome. » *Thomassin* mourut âgé de soixante-dix ans, l'an 1612. *

TIDIUS LABEO.

TIDIUS LABEO fut déshonoré par *Vistilia*, son épouse, et eut encore le malheur d'être réprimandé pour cela. Le devoir des maris à Rome était de déférer aux Juges leurs femmes adultères, ou de les punir eux-mêmes. *Tidius* n'avait fait ni l'un ni l'autre, et ce furent des délateurs qui dénoncèrent *Vistilia*, comme coupable d'adultère. Les désordres de cette femme étaient si connus et si publics, qu'elle crut ne pouvoir éviter la condamnation, qu'en allant chez un Édile faire inscrire son nom parmi les femmes qui se dévouaient à l'incontinence publique. Ce moyen que la loi lui accordait, ne la sauva pas, parce qu'elle y avait eu recours après l'accusation ; elle fut condamnée au bannissement dans l'île Sériphe, l'une des Cyclades. *Tidius*

fut repris en justice pour avoir négligé à contenir ou à déférer sa femme. Ce fut à cette occasion que le Sénat fit un décret par lequel « il était défendu aux femmes dont » le père, l'aïeul ou le mari auraient été Chevaliers ro» mains, d'aller chez les Édiles se livrer au libertinage » de Rome. » An de Rome 772.

* TIMOCLÉA.

Après la mort de *Philippe*, Roi de Macédoine, la Grèce, qu'il avait asservie, crut que le moment était favorable pour recouvrer sa liberté. *Alexandre*, qui succéda à *Philippe*, n'avait que vingt ans, et on n'imaginait pas qu'il serait en état de suivre et de soutenir les projets de son père; en conséquence il y eut de grands mouvemens dans la Grèce. Les Thébains levèrent l'étendart de la révolte, et les Athéniens se liguèrent avec eux. *Alexandre* voulut leur faire voir qu'il était homme, marcha d'abord contre les Thébains. Après les avoir vaincus dans une bataille qui se donna près des murs de leur ville, elle fut prise, pillée et détruite; il y eut environ trente mille habitans qui furent vendus comme esclaves.

« On ne saurait exprimer les choses horribles et les affreuses calamités que cette pauvre ville eut à essuyer dans ce saccagement. Il y eut des Thraces, qui ayant abattu la maison d'une dame de qualité et de vertu, nommée *Thimocléa*, pillèrent tous ses meubles et tous ses trésors; leur Capitaine l'ayant prise elle-même par force et violée, lui demanda ensuite si elle n'avait point de l'or et de l'argent caché. *Thimocléa*, qui ne respirait qu'après la vengeance, renfermant dans son cœur la douleur dont elle était pénétrée, lui répondit qu'elle en avait; elle le mena seul dans son jardin, lui montra un puits, et lui dit que dès qu'elle avait vu la ville forcée, elle avait jetté là elle-même tout ce qu'elle avait de plus précieux.

» L'Officier, ravi, s'approcha du puits, se baissa pour regarder dedans, et en examiner la profondeur. *Thimocléa*, qui était derrière, le poussa de toute sa force, le précipita dans le puits, et jetta dessus quantité de pierres, dont elle

elle l'assomma. En même tems elle fut prise par les Thraces qui la conduisirent à *Alexandre*, liée et garrottée. A sa contenance et à sa démarche le Roi connut d'abord que c'était une femme de qualité et d'un grand courage ; car elle suivait fièrement ces brutaux, sans témoigner ni étonnement ni crainte. Le Prince lui ayant demandé qui elle était, elle lui répondit qu'elle était sœur de *Théagène* qui avait combattu contre *Philippe* pour la liberté de la Grèce, et qui avait été tué à la bataille de *Cheronée* où il commandait. *Alexandre* admira la réponse hardie et généreuse de cette femme, ainsi que l'action qu'elle avait faite, et ordonna qu'on la laissât aller en liberté avec ses enfans. »

Alexandre pardonna aux Athéniens. On prétend que la conduite dure et barbare qu'il avait tenue avec les Thébains lui causa de cuisans repentirs, et que cela le rendit plus doux et plus humain envers beaucoup d'autres. An 311 avant Jésus-Christ. *

TIQUET.

Un libraire de Metz, nommé *Carlier*, laissa en mourant deux enfans, un garçon et une fille, et un million à partager entr'eux. Cette succession était plus que suffisante pour procurer à mademoiselle *Carlier* des soupirans; mais à la qualité assez nécessaire de riche, elle joignait encore tous les agrémens de la beauté, * et était d'ailleurs ornée d'un esprit fin, délicat et agréable. * L'amant le plus ardent et le plus adroit fut M. *Tiquet*, Conseiller au Parlement : il sut gagner une tante à force de présens ; il acheva de mettre la nièce dans ses intérêts par un bouquet de quinze mille livres ; enfin il l'épousa.

Les premières années de ce mariage firent le bonheur des deux époux; un garçon et une fille furent les gages de leur tendresse : ces beaux jours s'éclipsèrent, pour n'offrir à M. *Tiquet* que les tourmens de la jalousie, et enfin le spectacle le plus affreux.

Quand on possède une belle femme, il est rare qu'on n'en soit pas jaloux, et la conduite d'un jaloux approchant beaucoup de la tyrannie, engage souvent une femme à de-

veuir infidelle. Telle était la situation de madame *Tiquet*, lorsque M. de *Mongeorge*, Capitaine aux Gardes Françaises, se présenta pour lui faire la cour: il joignait à une belle figure beaucoup d'esprit et de probité; il en fallait beaucoup moins pour faire haïr M. *Tiquet*, et faire donner à l'Officier la préférence sur un jaloux. Cette préférence, quelque soin qu'on apporte, pour l'envelopper du voile du mystère, parait toujours: M. *Tiquet* s'en aperçut; sa jalousie augmenta, et la haine de son épouse prit de nouvelles forces. Quelque motif parut en quelque façon justifier cette haine.

M. *Tiquet* s'était presque ruiné pour épouser mademoiselle *Carlier*: comme elle était riche, et qu'elle était persuadée que son mari l'était aussi, elle fit une dépense proportionnée à la fortune qu'elle croyait avoir, et à son goût pour le luxe et la magnificence. Les créanciers attaquèrent M. *Tiquet*; sa femme, irritée d'avoir été trompée, obtint au Châtelet une séparation de biens, et par ce moyen assura sa fortune à ses enfans. * Pendant la procédure qui eut lieu sur cette séparation, M. *Tiquet* obtint une lettre de cachet pour faire enfermer sa femme: avant d'en faire usage, il crut devoir la lui montrer, espérant que cela l'engagerait à suspendre la procédure; mais elle se saisit de la lettre de cachet, et la jetta au feu. M. *Tiquet* fit des démarches pour en obtenir une seconde; on se moqua de lui. Cette franchise de sa part ne diminua pas la haine que sa femme lui portait. * Elle avait un amant qui était généralement estimé; si elle n'avait eu que cette faiblesse, le monde, ses amis n'auraient osé la blâmer; mais cette femme, qui en imposait au public par des airs de grandeur et de vertu, ne se contentait pas de déshonorer son mari avec M. de *Mongeorge*, elle satisfaisait sa lubricité avec les hommes les plus vils. Cette corruption de cœur la porta insensiblement à de plus grands crimes.

Elle haïssait vivement son époux; elle aimait tendrement M. de *Mongeorge*, et il n'est pas difficile d'imaginer qu'elle aurait bien désiré d'être délivrée de l'objet de sa haine, pour pouvoir partager sans réserve et sans gêne sa

fortune avec son amant. Malheureusement elle ne s'en tint pas au simple désir, elle entreprit de faire périr son mari. Elle gagna son portier pour le faire assassiner; le coup manqua, et le portier fut renvoyé. Elle essaya alors de faire donner un bouillon empoisonné à M. *Tiquet*, par son valet-de-chambre: ce domestique vertueux eut horreur de ce crime, il renversa le bouillon, et demanda son congé. Enfin des assassins donnèrent trois coups de pistolet à M. *Tiquet*; heureusement ils ne le tuèrent pas: * Il avait reçu cinq blessures dont aucune n'était mortelle. Au lieu de se faire porter chez lui, lorsqu'il fut assassiné, il se fit conduire chez madame de *Villemur*, où il avait soupé. Madame *Tiquet*, au premier bruit du malheur arrivé à son mari, courut dans la maison où il était, mais il ne voulut jamais la voir. * Les soupçons tombèrent en foule sur elle; on connaissait sa haine pour son mari et son inconduite; * d'ailleurs le Commissaire du quartier, qui reçut la plainte de M. *Tiquet*, lui ayant demandé quels étaient ses ennemis, il répondit qu'il n'en avait point d'autres que sa femme. Cette dernière se trouvant le lendemain dans une assemblée nombreuse, la Comtesse *d'Aunay* demanda si M. *Tiquet* ne connaissait pas ses assassins; elle répondit: « Quand » il les connaîtrait, il ne les nommerait pas; c'est moi que » l'on assassine aujourd'hui. » * Elle fut arrêtée, sans avoir voulu prendre la fuite, quoiqu'on l'eut avertie plusieurs fois pendant huit jours. Un Théatin, entr'autres, vint lui dire qu'il n'y avait pas de tems à perdre, qu'elle serait infailliblement arrêtée, et bientôt, à moins qu'elle ne mît sur-le-champ une robe de théatin qu'il lui présenta, et qu'elle n'entrât dans une chaise à porteur qu'il venait de laisser dans la cour; que les porteurs avaient ordre de la conduire dans un endroit où elle trouverait une chaise de poste, avec des gens qui la conduiraient sûrement à Calais, d'où on la ferait passer en Angleterre. Madame *Tiquet* regarda tous ces avertissemens comme des piéges que son mari lui tendait pour se défaire d'elle, et l'obliger à lui abandonner son bien, ainsi elle refusa les offres du religieux.

Elle était avec madame de *Senonville*, lorsqu'on vit en-

trer le Lieutenant-Criminel, suivi de plusieurs satellites: madame *Tiquet* le pria de faire mettre le scellé dans son appartement, pour la sûreté de ses meubles; et après avoir embrassé son fils qu'elle aimait beaucoup, elle lui donna de l'argent pour se réjouir, et lui dit de ne pas craindre pour elle. *

On ne trouva des preuves que des premiers essais qu'elle avait faits pour procurer la mort à son mari. * Ce fut un nommé *Auguste Catelain*, qui vint déclarer de lui-même que, trois ans auparavant, madame *Tiquet* lui avait donné de l'argent pour assassiner son mari, et que c'était le portier qui ménageait cette affaire. * Elle fut condamnée à avoir la tête tranchée, et le portier à être pendu. Aux premiers essais de la question elle avoua tout. Son frère, qui était Capitaine aux Gardes Françaises, et M. de *Mongeorge*, remuèrent ciel et terre pour obtenir sa grâce : M. *Tiquet* lui-même, avec son fils et sa fille, alla se jetter aux pieds du Roi pour demander grâce, *Louis XIV* fut inexorable. * On dit qu'alors M. *Tiquet* se retrancha à demander la confiscation du bien ; ce qui fit dire au Roi qu'il avait gâté le mérite de son action. * On prétend que M. le Cardinal de *Noailles*, Archevêque de Paris, avait demandé cet exemple, parce que le Grand Pénitencier n'entendait que des femmes qui avaient voulu faire périr leurs maris.

Madame *Tiquet* montra le plus grand courage et la plus grande fermeté ; elle mourut comme une héroïne chrétienne. * Le bourreau, dit-on, la manqua, et revint cinq fois à la charge. *On lui avait demandé si M. de *Mongeorge* était complice de son crime, et si elle lui avait fait confidence de ses projets : *Ah ! je n'ai eu garde de lui en faire confidence*, répondit-elle, *j'aurais perdu son estime sans ressource.* Cet Officier, honteux d'avoir aimé une femme aussi coupable, demanda au Roi et obtint un congé de huit mois, pour voyager et tâcher d'oublier son chagrin. An 1699.

TITINNIUS.

Caius Titinnius, bourgeois de Minturne, fut cocu : il savait bien qu'il le serait en se mariant ; il prouva

même publiquement qu'il l'était, mais ce ne fut pas avec l'avantage qu'il avait cru retirer de ce déshonneur volontaire. *Fannia*, qu'il épousa, était connue par son inconduite étant fille; elle ne se corrigea pas depuis le mariage, et c'était ce que *Titinnius* demandait, pour pouvoir la répudier, et retenir la dot considérable qu'elle avait apportée. Le procès fut intenté, et soumis à la décision du fameux *Marius*; il décida que *Titinnius* rendrait la dot; que *Fannia* serait censée bien et duement convaincue d'impudicité, et qu'elle paierait quatre sols d'amende. An de Rome 662.

* Quelque tems après, *Marius* ayant été déclaré ennemi de la République, fut pris dans les marais de Minturne, et déposé chez *Fannia*, qui eut beaucoup de soin de lui. « Bien loin d'entrer dans le ressentiment d'une femme offensée, dès qu'elle vit *Marius* entre ses mains, elle parut avoir oublié tout le mal qu'il lui avait fait; elle l'aida de tout ce qu'elle avait, et l'encouragea et fortifia le mieux qu'il lui fut possible. » *

* TOCQUELIN.

Le sieur *Tocquelin*, né au Mans, épousa *Louise Bessier de Sarossuy*, sortie d'une des meilleures familles de cette ville, et qui avait reçu une éducation conforme à sa naissance : la fortune seule du mari détermina cette union, comme cela arrive si souvent; et on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il faut autre chose que de la fortune pour faire le bonheur de deux époux.

Le sieur *Tocquelin* se rendant peut-être justice sur le peu de qualités aimables qu'il avait, s'imagina qu'il ne possédait pas exclusivement le cœur de son épouse. Au lieu de chercher à le gagner par ses soins, par ses attentions, et à détruire la prévention que pouvait avoir son épouse, il s'avisa d'être jaloux, moyen presqu'infaillible de rendre une femme infidelle; mais moyen toujours sûr de la rendre malheureuse, en éprouvant soi-même des tourmens affreux. *Tocquelin*, livré à tous les délires de son imagination, voyait par tout des amans qui cherchaient à le déshonorer : sa frénésie

était si grande qu'il regarda comme des hommes déguisés les femmes qui servaient son épouse ; et, pour guérir son imagination, il alla jusqu'à insulter à leur honneur, pour se convaincre lui-même de sa folie. On devine aisément qu'une semblable conduite n'apportait pas la paix dans le ménage.

La naissance de deux garçons parut cependant avoir rétabli le calme, mais il ne fut pas de longue durée ; la jalousie est une maladie dont on guérit difficilement. Soit que madame *Tocquelin* donna lieu aux soupçons de son mari, soit qu'ils ne fussent pas fondés, il se conduisit avec si peu d'égards, il se livra à des emportemens si violens, que la victime de sa brutalité se vit forcée de rendre plainte. Pour éviter les suites d'une procédure toujours désagréable, le mari consentit à une séparation volontaire ; la femme se retira dans un couvent, et ses parens se chargèrent de l'éducation du cadet de ses enfans, l'aîné resta avec son père.

Quelques années après, madame *Tocquelin* fut informée que son mari avait dissipé presque tout son bien, et ne prenait aucun soin de son fils, qui était alors unique, son frère étant mort : elle forma une demande en séparation de biens : comme la dissipation était manifeste, le sieur *Tocquelin* sentant bien qu'il succomberait, imagina un plaisant moyen pour forcer sa femme à discontinuer ses poursuites, en l'occupant d'un objet plus important. De concert avec les compagnons de ses débauches, il fait paraître sur la scène une jeune fille élevée chez un bedeau, et l'engage à s'annoncer comme fille des sieur et dame *Tocquelin*.

Ce moyen parut d'abord si ridicule et si peu fondé, qu'il ne fit pas une grande impression sur madame *Tocquelin* ; elle se contenta d'opposer à cette demande l'extrait baptistaire de la réclamante : il portait qu'une femme avait présenté à l'église un enfant femelle, fille de *Louise Dufeu*, de la paroisse de Saint-Denis, d'Anjou, et d'un père inconnu ; et madame *Tocquelin* opposa encore l'acte de séparation d'entr'elle et son mari, dans lequel il n'est parlé que de deux enfans mâles, sans aucune mention d'une fille.

Cependant, malgré ces pièces qui paraissaient concluantes, malgré tous les efforts de madame *Tocquelin*, et la déclaration faite par son mari, lors de son interrogatoire, qu'il n'avait jamais eu connaissance ni de la grossesse de sa femme, ni de l'accouchement de cette fille, *Louise Dufeu* obtint permission de faire preuve par témoins de son état prétendu.

L'information fit découvrir que madame *Tocquelin*, après la naissance de ses deux fils, devint grosse, sans que son mari y eût participé; qu'elle fut assez adroite pour lui cacher cette grossesse, et pour accoucher dans sa maison, sans qu'il le sût. L'accoucheur citait le jour et l'heure; c'était lui qui, accompagné de quelques personnes, avait emporté l'enfant, l'avait placé, et avait payé pendant quelque tems la pension. Tout le quartier avait été instruit de cet accouchement; on avait dit à la nourrice que l'enfant appartenait à madame *Tocquelin*. Il était démontré qu'il n'y avait jamais eu dans la paroisse de Saint-Denis, d'Anjou, aucune fille ni femme du nom de *Louise Dufeu*; on avait reconnu sur l'enfant, tandis qu'il était en nourrice, des dentelles et des vêtemens qui avaient appartenu à la dame *Tocquelin*. En un mot, cinquante quatre témoins furent entendus, et déposèrent de manière à ne pas laisser de doute sur la légitimité de la naissance de la jeune *Louise Dufeu*.

Son père et sa mère se réunirent pour la combattre; leur fils même intervint; mais leurs efforts furent inutiles: ce qui avait d'abord paru un badinage, devint très-sérieux. *Louise Dufeu*, par sentence rendue en la Sénéchaussée du Mans, et confirmée par arrêt, fut maintenue et gardée dans son état de fille légitime des sieur et dame *Tocquelin*, et il leur fut enjoint de la regarder et traiter comme telle.

Ainsi le sieur *Tocquelin*, qui croyait, dans le tems, avoir pris toutes les précautions pour éviter un malheur assez ordinaire aux maris, prouva, sans le vouloir, que sa femme l'avait cocufié sous ses yeux, sans qu'il s'en fût aperçu, et avait introduit dans sa maison un enfant qu'il fut obligé de reconnaître. An 1724. *

TONNERRE.

PENDANT les troubles excités en France par les factions d'*Orléans* et de *Bourgogne*, tandis que les Princes, chefs de ces deux partis, chacun à la tête d'une armée nombreuse, cherchaient à venger leurs querelles aux dépens du peuple ruiné par les soldats, *Louis II de Châlons*, Comte de *Tonnerre*, par une passion aveugle à laquelle il se livra, fit faire une espèce de diversion aux deux fiers ennemis dont on vient de parler. Le Comte, dont les terres relevaient du Duc de *Bourgogne*, était attaché à ce Prince : il avait épousé *Marie de la Trémoille*, fille de *Gui VI*; l'amour lui fit oublier ce qu'il devait au Duc, son seigneur, et à son épouse. Épris d'une vive passion pour une fille d'honneur de la Duchesse de *Bourgogne*, et ne pouvant la séduire, il lui promit de l'épouser, en lui faisant entendre que son mariage était nul, pour raison de la parenté qui était entre lui et sa femme. La Demoiselle persuadée, plus par sa passion que par les raisons de son amant, se laissa enlever, et épousa le Comte à Tonnerre, après qu'il eut fait déclarer nul son premier mariage, par des juges qui étaient à sa disposition. Pour se mettre ensuite à l'abri de la vengeance du Duc de *Bourgogne*, il le renonça pour son seigneur, et se jetta dans le parti des *Armagnacs*, en se déclarant vassal du Duc d'*Orléans*. Le Comte de *Nevers*, frère du Duc de *Bourgogne*, reçut ordre de marcher contre le Comte de *Tonnerre*. Après avoir pris et pillé quatre places du comté, il allait assiéger la capitale, lorsque le Duc d'*Orléans*, intéressé à soutenir son nouveau vassal, vint à son secours, et força le Comte de *Nevers* à se retirer et à abandonner ses conquêtes. Peu de tems après, le Duc de *Bourgogne* ayant eu de l'avantage sur les Orléanais, auxquels il fit lever le blocus de Paris, envoya le Prince d'*Orange* contre le Comte de *Tonnerre*. Comme il n'était pas en état de résister, il se vit bientôt dépouillé de tout, et il ne lui resta plus que deux femmes, l'une l'objet de sa haine, l'autre de son amour, faible ressource contre la misère. An 1412.

*TOTILA.

Bélisaire venait de s'emparer de l'Italie sur les Goths, qui en étaient en possession depuis long-tems; il emmenait prisonnier à Constantinople *Vitigès* qu'il avait détrôné, après avoir lui-même refusé la couronne, quoique les Goths lui eussent fait les plus grandes instances pour régner sur eux. *Ildibad*, qui avait succédé à *Vitigès*, fut assassiné, *Eraric* eut le même sort; alors les Goths offrirent la couronne à *Totila*, neveu d'*Ildibad*, et renommé pour sa valeur et sa prudence.

Ce Prince rétablit en peu de tems les affaires de sa nation; il est vrai que les Romains, conduits par des Généraux ignorans, ne contribuèrent pas peu aux succès de *Totila*; mais la sagesse, la justice et l'humanité de ce Roi lui gagnèrent tous les cœurs, même de plusieurs soldats de l'empire qui s'engagèrent à son service. On cite de lui un trait qui a le plus grand rapport au sujet que je traite, et qui prouve que *Totila* n'avait que le nom de barbare.

Il venait de s'emparer de Naples, que les Généraux de *Justinien* n'avaient pas secouru à propos: il avait traité la garnison avec une bonté et une douceur qui lui méritèrent l'éloge de ses ennemis. « Un Romain vint lui demander justice contre un de ses gardes, l'accusant d'avoir fait violence à sa fille. Le coupable, sur son propre aveu, fut condamné à mort: comme c'était un guerrier renommé pour sa valeur, les principaux Officiers se réunirent pour demander sa grâce. *Totila*, après les avoir écouté avec bonté, leur répondit en ces termes: « Ne me soupçonnez pas de cruauté, rien ne me touche plus sensiblement que les malheurs de mes compatriotes; mais le plus grand mal que je leur pourrais faire, serait de laisser les crimes impunis. Je sais que le vulgaire nomme clémence une indulgence meurtrière qui nourrit les forfaits et les multiplie. Au contraire celui qui, par une sévérité salutaire, maintient l'autorité des lois, est regardé comme dur et impitoyable; c'est la licence qui renverse ainsi le vrai nom des choses, pour se procurer l'im-

» punité. Vous n'avez point de part au crime; songez qu'en » le défendant, vous vous en rendriez complices: je tiens » également coupables l'auteur du forfait et celui qui en » empêche la punition ..... Dieu nous a donné la victoire, » conservons-la par notre justice, et n'attirons pas sur » nos têtes le châtiment que le coupable a mérité. » Ces sages réflexions pénétrèrent le cœur des Goths, ils abandonnèrent le criminel; il fut exécuté, et ses biens furent donnés à la fille qu'il avait outragée.

Totila avait remporté des victoires considérables contre les Romains; il avait résisté avec avantage aux efforts de *Bélisaire*; il s'empara deux fois de Rome, et il avait remis les affaires des Goths dans un état aussi brillant que sous *Théodoric*, lorsqu'il fut tué dans une bataille qu'il livra contre *Narsès*. Il eut pour successeur *Taïa*, en 552.*

* TOUARD.

Claude Touard, fils d'un aubergiste d'Étampes, était Secrétaire, ou, comme l'on disait autrefois, clerc du sieur *Bailly*, président de la Chambre des Comptes à Paris. Le jeune clerc eut occasion de voir plusieurs fois la fille du Président, jeune personne aimable et jolie, que son père ne mariait pas par avarice; qu'il retenait avec beaucoup trop de sévérité, et dont le cœur ne demandait qu'à parler. Dans cette position il ne fut pas difficile à *Touard*, dont la figure était intéressante, de se faire remarquer et de plaire. Enhardi par l'occasion et par l'encouragement que lui donnaient peut-être les yeux de la demoiselle, il osa lui faire part des sentimens vifs et tendres qu'elle lui avait inspirés; il s'aperçut facilement qu'on lui pardonnait la hardiesse de sa déclaration: bientôt enfin les deux cœurs furent d'accord; c'est dans ce cas que la situation de deux amans jeunes et vivement épris devient embarrassante et dangereuse. *Touard* excité par des désirs toujours bien vifs à son âge, devenait tous les jours plus entreprenant; la pudeur de la demoiselle se lassa d'opposer une résistance que son cœur démentait, et ils se livrèrent à des plaisirs que le mariage seul peut légiti-

mer : cette faiblesse eut des suites, on ne put les cacher au Président qui, croyant se déshonorer, s'il donnait sa fille à un fils d'aubergiste, poursuivit en justice le malheureux *Touard*, comme ayant suborné et séduit la fille de son maître ; car la qualité de clerc le faisait regarder comme serviteur et domestique du Président.

En vain la demoiselle eut le courage de déclarer et de soutenir que c'était elle qui avait enhardi son amant, et qui l'avait en quelque façon forcé de céder à ses désirs ; « que c'était un vrai et légitime mariage contracté entre » eux, même avant la copulation charnelle, à laquelle » elle avait été induite par l'exemple d'une chambrière » que son père avait, qu'il faisait coucher avec elle, et » qui la nuit se levait d'à-côté de cette fille pour aller » coucher avec le père. »

On n'eut aucun égard à cette déclaration, ni aux offres que firent les parens du jeune homme de lui donner dix ou douze mille livres, pour lui procurer un état. Les parens et alliés de la demoiselle, pour expier, disaient-ils, la honte faite à leur famille, aussi *pour l'exemple et la conséquence*, poursuivirent cette affaire avec tant d'opiniâtreté, que *Touard* fut condamné à être pendu ; jugement qui parut injuste à tout le public, toujours porté à l'indulgence pour de semblables fautes, sur-tout quand elles peuvent se réparer par le mariage. On remarquait d'ailleurs qu'il n'y avait presque point de différence dans les familles : la mère de la demoiselle était fille d'un petit marchand, et le père était fils d'un Commissaire ; enfin la fortune était égale.

Comme on conduisait l'infortuné jeune homme au supplice, plusieurs de ses amis et du même état que lui, s'armèrent et s'attroupèrent : voyant que le peuple serait pour eux, ils se jettèrent sur les Sergens du Châtelet, et les forcèrent de laisser aller *Touard* qui se sauva. On fit de grandes recherches contre les auteurs de cette violence et révolte à justice ; mais on n'en put reconnaître qu'un qui fut exécuté.

Touard qui pouvait dire avec vérité qu'il avait frisé la corde, fut depuis au service du Connétable de *Lesdiguières*,

en qualité d'Intendant et de Secrétaire, et, par le moyen de son maître, il obint sa grâce de *Henri IV*. L'histoire ne dit pas ce que devint la demoiselle. An 1582. *

* TOULOUSE.

Charles VI, Roi de France, étant à Toulouse, accorda aux femmes publiques de cette ville des lettres de faveur qui doivent, dit un historien, nous donner une étrange idée de la grossièreté du siècle. « Ces victimes de l'incontinence étaient asserviesà de certaines formes d'habillement, et de plus à porter des marques distinctives qui caractérisaient leur profession. Elles profitèrent de la préseuce de la Cour, pour obtenir qu'on les exemptât de ces notes d'infamie. Le Monarque déclare dans ces lettres qu'ayant reçu la supplication des filles de joie du grand b..... de *Toulouse*, dite la *Grande Abbaye*, qui se plaignaient que les Magistrats les gênaient extrêmement en les obligeant de porter *certains chaperons et cordons blancs*, ce qui les empêchait *de se vêtir à leur plaisir, et leur avait attiré plusieurs injures et dommages ; et désirant à leur faire grâce*, il leur octroye, *et à celles qui leur succéderont en ladite abbaye*, la permission *de porter et vêtir telles robes et chaperons, et de telles couleurs qu'il leur plaira*, pourvu seulement qu'elles ayent à leurs bras une jarretière de couleur différente. Ces lettres sont signées *par le Roi en ses requêtes, esquelles étaient MM. l'Évêque de Noyon, le Vicomte de Melun, MM. Enguerran Déadin, et Jean d'Estouteville.*

» Cette communauté, ajoute l'historien, se maintint long-tems dans la possession de ses privilèges, quoiqu'elle eut changé de nom. *Pasquier*, qui vivait dans le dix-septième siècle, assure avoir vu de son tems les filles du *Châteauvert* de *Toulouse* n'ayant d'autre enseigne qu'une aiguillette sur l'épaule, ce qui donna lieu à l'expression vulgaire, *courir l'aiguillette*, pour désigner une conduite déréglée.

» Aujourd'hui, continue l'historien, que la profession de courtisanne n'est plus un état autorisé, la pureté des



mœurs y a-t-elle gagné? Sommes-nous moins vicieux que ne l'étaient nos ancêtres, lorsque des femmes sans pudeur, la honte de leur sexe, formaient un corps séparé et distingué des autres femmes, avaient des coutumes, des statuts, des juges particuliers, des demeures fixes dans des rues, dont il ne leur était pas libre de s'écarter, et reconnaissaient une Sainte pour protectrice de leur communauté? Car elles prétendaient que la fête de la *Madeleine* n'avait été instituée qu'à la requête de leurs devancières. Elles marchaient à pied, et n'étaient point suivies par des esclaves richement habillées; elles n'avaient point de pierreries: couvertes d'opprobres, ceux qui avaient la faiblesse de s'attacher à elles, auraient du moins rougi de les avoir publiquement; elles habitaient, non sous des lambris dorés, mais dans des espèces de huttes, qu'on appellait des *clapiers*; elles ne pouvaient étaler aucune espèce de luxe; la plus légère dorure, une boucle, un clou d'argent les exposaient à l'amende, aux avanies, à la prison; car on s'était attaché à flétrir par toutes les marques d'ignominie possible un commerce honteux, que la corruption de la nature humaine ne permettait pas d'abolir entièrement. Faute de meilleur expédient, on avait appellé l'orgueil au secours de l'honnêteté. Que les lecteurs fassent la comparaison de nos anciens usages avec les exemples modernes. An 1589. *

* TOURNON.

Claudine de la Tour, fille de *François de la Tour*, Vicomte de Turenne, éponsa *Jules de Tournon*, Comte de Roussillon, et fut Dame d'honneur de *Marguerite de France*, Reine de Navarre: de deux filles qu'elle eut, l'aînée fut mariée avec M. de *Balanson*, Gouverneur pour le Roi d'Espagne au comté de Bourgogne; la cadette, nommée *Hélène* de *Tournon*, fut une cruelle victime de l'amour. Sa funeste aventure se trouve dans des mémoires que la Reine *Marguerite* a fait de son voyage aux eaux de Spa, et où elle était accompagnée de madame de *Tournon* et de sa fille; je ne changerai rien à son récit.

« La mort de mademoiselle de *Tournon*, dit la Princesse, arriva sur le point de mon entrée dans la ville de Liége, qui fut toute pleine d'honneur et de joie, et qui eut été encore plus agréable, sans le malheur de cette mort, dont l'histoire étant si remarquable, je ne puis omettre à la raconter.

» Madame de *Tournon*, qui était alors ma Dame d'honneur, avait plusieurs filles, desquelles l'aînée avait épousé M. de *Balanson*, Gouverneur pour le Roi d'Espagne au comté de Bourgogne ; et s'en allant à son ménage, elle pria sa mère, madame de *Tournon*, de lui bailler sa sœur, mademoiselle de *Tournon*, pour la nourrir avec elle, et lui tenir compagnie en ce pays, où elle était éloignée de tous ses parens. Sa mère la lui accorda ; et y ayant demeuré quelques années, et se faisant agréable et belle, M. le Marquis de *Varambon*, lequel était destiné à être d'église, demeurant avec son frère, M. de *Balanson*, en même maison, devint, par l'ordinaire fréquentation qu'il avait avec mademoiselle de *Tournon*, fort amoureux d'elle ; et n'étant point obligé à l'église, il désire de l'épouser. Il en parle aux parens d'elle et de lui ; ceux du côté d'elle le trouvèrent bon ; mais son frère, M. de *Balanson*, estimant plus utile qu'il fût d'église, fit tant qu'il empêcha cela, s'opiniâtrant à lui faire prendre la robe longue. Madame de *Tournon*, très-sage et très-prudente femme, s'offensant de cela, ôta sa fille, mademoiselle de *Tournon*, d'avec sa sœur madame de *Balanson*, et la prit avec elle, et comme elle était femme un peu terrible et rude, sans avoir égard que cette fille était grande, et méritait un plus doux traitement, elle la gourmande, ne lui laissant presque jamais l'œil sec ; bien qu'elle ne fit nulle action qui ne pût être très-louable ; mais c'était la sévérité naturelle de sa mère : elle, ne souhaitant que de se voir hors de cette tyrannie, reçut une certaine joie, quand elle vit que j'allais en Flandre, pensant bien que le Marquis de *Varembon* s'y trouverait, comme il fit, et qu'étant alors en état de se marier, ayant du tout quitté la robe longue, il la demanderait à sa mère, et que, par le moyen de ce mariage, elle se trouverait délivrée des rigueurs de sa mère.

» A Namur, le Marquis de *Varembon* et le jeune *Balanson*, son frère, se trouvèrent, comme j'ai dit : le jeune *Balanson*, qui n'était pas de beaucoup si agréable que l'autre, accoste cette fille, et la recherche; et le Marquis de *Varambon*, tant que nous fûmes à Namur, ne fit pas seulement semblant de la connaître. Le dépit, le regret et l'ennui lui serrent tellement le cœur, elle s'étant contrainte de faire bonne mine, tant qu'il fut présent, sans montrer de s'en soucier, que soudain qu'ils furent hors du bateau, où ils nous dirent adieu, elle se trouva tellement saisie, qu'elle ne put plus respirer qu'en criant, et avec des douleurs mortelles; n'ayant nulle autre cause de son mal. La jeunesse combat huit ou dix jours la mort qui, armée de dépit, se rend enfin victorieuse, la ravissant à sa mère et à moi, qui n'en eûmes moins de deuil l'une que l'autre; car sa mère, quoiqu'elle fût rude, l'aimait uniquement.

» Ses funérailles étant commandées les plus honorables qu'il se pouvait faire, pour être de grande maison comme elle était, même appartenante à la Reine mère, le jour venu de son enterrement, l'on ordonne trois Gentilshommes des miens pour porter le corps: l'un desquels était *la Boissière*, qui l'avait pendant sa vie passionnément adorée, sans le lui avoir osé découvrir, pour la vertu qu'il connaissait en elle, et pour l'inégalité, qui alors allait portant ce mortel faix qui mourait autant de fois de sa mort qu'il était mort de son amour. Ce funeste convoi étant au milieu de la rue qui allait à la grande église, le Marquis de *Varambon*, coupable de ce triste accident, quelques jours après mon partement de Namur, s'étant repenti de sa cruauté, et son ancienne flamme s'étant rallumée : ô étrange fait ! qui par la présence ne pouvait être émue, se résolut de la venir demander à sa mère, se confiant peut-être en sa bonne fortune qui l'accompagne d'être aimé de toutes celles qu'il recherche, comme a paru depuis peu en une grande qu'il a épousée contre la volonté de ses parens, et se promettant que sa faute lui serait aisément pardonnée de sa maîtresse, répétant souvent ces mots italiens: que *la forza d'amore non risquarda al de litto*, prie *Dom*

Jean de lui donner une commission vers moi, et venant en diligence, et arrive justement sur le point que ce corps, aussi malheureux qu'innocent, et glorieux en sa virginité, était au milieu de cette rue: la presse de cette pompe l'empêche de passer; il regarde ce que c'est; il avise de loin, au milieu d'une grande et triste troupe, des personnes en deuil et un drap blanc couvert de chapeaux de fleurs: il demande ce que c'est, et il apprend que c'est le corps de mademoiselle de *Tournon*. A ce mot, il se pâme et tombe de cheval; on le porte en un logis comme un mort; voulant plus justement, en cette extrémité, lui rendre en la mort, l'union qu'en la vie il lui avait trop tard accordée, son ame, que je crois, allant dans le tombeau requérir le pardon à celle que son dédaigneux oubli y avait mise, le laissa quelque tems, sans apparence de vie; et étant revenue, l'anima de nouveau pour lui faire éprouver la mort, qui n'eut assez puni son ingratitude, s'il ne l'eût sentie qu'une fois. » *

* TRACY.

Lorsque *Guillaume Ier*, dit *le Conquérant*, se fut emparé du royaume d'Angleterre, après avoir vaincu et fait périr *Harald* dans la bataille d'Astings, il chercha à affermir son autorité, tantôt en employant la sévérité, tantôt en pardonnant généreusement aux Anglais qui se révoltaient: il s'appliqua sur-tout à récompenser généreusement les Seigneurs Normands, qui l'avaient suivi et aidé dans sa conquête; non-seulement il leur accordait des emplois et des gouvernemens, mais il tâchait encore, par une politique fort adroite, de les unir plus étroitement avec les Anglais, en leur faisant contracter des mariages avec *plusieurs nobles Dames du pays, desquelles leurs maris étaient morts à la bataille, pour laquelle cause il acquit merveilleusement la grâce des dames et des gens du pays.*

Quelques-unes cependant ne voulurent point se prêter à cet arrangement, soit par l'amour qu'elles conservaient pour la mémoire de leurs époux, soit parce qu'elles ne pouvaient voir passer sans regret leurs richesses entre les

mains des étrangers ; soit enfin parce qu'elles craignaient de déplaire à leurs familles ; telle fut une Dame anglaise dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom.

Elle était tante d'*Edrick*, surnommé le *Forestier*, qui devait recueillir sa succession, si elle mourait sans enfans. « Ayant perdu son mari à la bataille d'Hastings, elle ne paraissait pas disposée à reprendre les chaînes du mariage; elle avait même rejetté quelques Seigneurs normands, dont sa beauté ne lui avait pas moins attiré les soins que ses richesses. Le tendre souvenir qu'elle conservait de son mari lui faisait passer ses jours au château d'*Edrick*, dans une solitude aussi profonde que sa tristesse. Un jeune normand, nommé *Tracy*, entreprit de vaincre la résolution de cette belle anglaise. Ses grâces, sa figure et son talent de plaire le firent écouter ; en amour c'est déjà beaucoup : enfin ses démarches eurent le succès le plus heureux, et il s'aperçut avec joie que la belle veuve redevenait sensible au goût des plaisirs.

» *Edrick*, homme d'un caractère farouche, n'osa pas faire un reproche à sa tante de suivre ses inclinations; mais ne pouvant supporter un mariage qui le privait d'une succession opulente, pour la faire passer entre les mains d'un homme dont il détestait la nation, il tourna toute sa haine contre *Tracy*. Cachant avec soin l'indignation dont son ame était pénétrée, il engage ce jeune Seigneur dans une partie de chasse, et là sur un démêlé dont il fit naître le prétexte, il le tua brutalement d'un coup d'épieu. On ne dit point si *Tracy* avait conclu son mariage.

» *Guillaume*, informé d'une action si noire, se crut intéressé, pour la sûreté des normands, autant que par le zèle pour la justice, à faire un exemple éclatant du meurtrier ; mais *Edrick* se mit à couvert du châtiment par la fuite; il se retira chez un de ses amis dans le Comté d'Hereford, où il profita des mécontentemens de plusieurs anglais, pour exciter une révolte que *Guillaume* eut beaucoup de peine à apaiser, et dans laquelle le furieux *Edrick*, qui n'avait rien à ménager, traita sans pitié tous les normands qui tombèrent entre ses mains. C'est ce qui fut cause

dit-on, que le Roi commença à traiter durement les Anglais. » An 1080. *

TULENUS.

L'AMOUR fit un effet singulier sur *Tulenus*, savant personnage qui vivait sous le règne de *Henri II*, et qui fut précepteur de l'Amiral et du Cardinal *de Châtillon*; il était devenu amoureux d'une Princesse, et cette passion le rendit fou, seulement sur cet article. Un auteur, assez exact dans ses recherches, le raconte ainsi : « Un *Tulenus*, homme docte......, ne manquoit de jugement » que pour une amitié qu'il avoit follement vouée à une » des premières Princesses de la France, qui étoit allée de » vie à trépas, chose dont autrefois je me voulus donner » plaisir à ma table, à laquelle y ayant quelques gens » d'honneur, étrangers, qui de lui n'avoieut connoissance, » il nous entretint jusqu'au milieu du disner d'une infinité » de bons propos pleins de doctrine et de jugement, avec » une grande admiration de ceux qui l'escoutoient. Enfin » estimant que j'avois assez baillé la baye à la compaignie, et qu'il étoit lors tems de faire jouer autre rôle à » ce bon vieillard, il m'advint, comme faisant autre » chose, de parler de cette Princesse; et à donc sortant » de son amble, il commença de trotter, nous racontant » une infinité de sottises des bons et mauvais traitemens » qu'il recevoit d'elle. La compagnie bien étonnée d'où » lui étoit survenu cet inopiné changement, ne sachant » quel jugement asseoir de lui, tant il nous avoit de commencement repeu de belles et doctes paroles; mais, » lui sorti, je leur fis tout au long le récit de l'altération » de son cerveau. Il y a plus, car cette partie judicative, » en lui sur ce sujet blessée, lui avait encore offensé l'imagination, d'autant qu'à la première rencontre des » damoiselles qu'il voyoit, il se faisoit accroire que c'étoit sa *Julia*; (ainsi appellait-il en latin sa prétendue » maîtresse, et en français sa *Jolivette*) et sur cette folle » imagination, il s'acheminoit quelquefois avec sa robe » longue, le bonnet quarré sur sa tête, jusques à Fontaine-

» bleau, se persuadant qu'elle s'y étoit cachée. Je ne dy » chose que je n'aye vue et entendue de lui. » An 1557.

TURENNE.

Lorsque *Louis XIV* eut résolu de châtier les Hollandais qui l'avaient insulté plusieurs fois, il confia son dessein à M. de *Turenne*; et *Madame*, dont on avait besoin pour gagner *Charles II*, Roi d'Angleterre, son frère, fut aussi du secret; par ce moyen il se fit une espèce de liaison entre *Madame* et M. de *Turenne*. « Il était tous les jours » chez cette Princesse, et y voyait madame de *Coatquin*, » sœur de madame de *Soubise*, jeune personne sinon des » plus belles, au moins des plus piquantes, qui était pour » lors comme favorite de *Madame*. Ni l'âge de ce grand » Capitaine, ni sa sagesse ne l'empêchèrent pas d'en » devenir amoureux, et sa faiblesse alla jusquà lui faire » part du secret de l'État. *Monsieur* qui voyait avec dépit » que sa femme, dont il n'était pas content, acquérait » beaucoup de crédit dans l'esprit du Roi, se douta bien » qu'elle ménageait quelque affaire de conséquence; mais » ne pouvant pénétrer ce que c'était, le Chevalier de » *Lorraine*, son favori, le tira bientôt de cet embarras; » c'était le jeune homme de la Cour le plus aimable et » le plus spirituel: il attaqua madame de *Coatquin*, et, » il faut dire la vérité, la dame ne résista pas long-tems; » elle lui découvrit les desseins de *Madame*, et le secret » de l'État que M. de *Turenne* lui avait confié. *Monsieur* » éclata contre sa femme, et se plaignant au Roi de la » manière indigne dont on le traitait, lui fit connaître » qu'il savait tout ce qu'on avait voulu lui cacher. On ne » fut pas long-tems à découvrir par où il l'avait appris; » et la confusion de M. de *Turenne* fut extrême, lorsque » le Roi lui reprocha la faiblesse qu'il avait eue pour ma- » dame de *Coatquin*; il en a toute sa vie été si honteux, » que M. le Chevalier de *Lorraine* m'a conté que long- » tems depuis, lorsqu'ils furent parfaitement raccommo- » dés ensemble, ayant voulu parler à M. de *Turenne* de » cette aventure, il lui répondit fort plaisamment, sui-

» vant moi: *Nous en parlerons quand il vous plaira, Mon-*
» *sieur, pourvu que nous éteignions les bougies.* »

* Un autre historien entre dans de plus grands détails sur la manière dont le Roi découvrit l'auteur de l'indiscrétion. « Quelques semaines avant le départ de *Madame*, » dit-il, le secret en fut révélé à *Monsieur*, lequel en » parla au Roi comme un homme instruit. Sa Majesté » fit des reproches à *Madame* de n'avoir pu garder le se- » cret; *Madame* assurait avec des sermens et des circons- » tances dont on ne pouvait pas douter, qu'elle n'avait ja- » mais rien révélé. Le Roi est impénétrable, et savait » bien que qui que ce soit en France ne pouvait être in- » formé de ses desseins, hormis M. de *Louvois*, dont il » n'avait osé parler à *Madame* et M. de *Turenne*. Quel » moyen y avait-il de soupçonner M. de *Turenne*? Ce- » pendant, si ce n'était ni le Roi ni *Madame*, il fallait que » ce fût l'un des deux qui en eût parlé. Le Roi prit le » seul bon parti qu'il avait à prendre pour approfondir cet » embarras, et découvrir à *Monsieur* ce qu'il ne pouvait » plus cacher; il lui dit, sans lui expliquer son grand » projet sur la Hollande, que, depuis quelque tems, il » avait jetté les yeux sur *Madame*, pour l'engager à pas- » ser en Angleterre, et cimenter, sur les instructions » qu'il lui préparait, une union des couronnes entre le » Roi d'Angleterre et lui, pour l'augmentation du com- » merce; qu'il avait expressément défendu à *Madame* » d'en parler à qui que ce fût. Enfin le Roi tourna *Mon-* » *sieur* de tant de manières, qu'il découvrit que cet avis » du voyage de *Madame* en Angleterre lui était venu par » le Chevalier de *Lorraine*. Mais par où le Chevalier de » *Lorraine*, qui n'était pas à la Cour, en était-il informé? » Le Roi envoya chercher M. de *Turenne*: *Parlez-moi* » *comme à votre Confesseur*, lui dit le Roi, *avez-vous dit* » *à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes desseins sur la* » *Hollande, et sur le voyage de Madame en* Angleterre? » En vérité si le cœur de ce grand homme fut jamais com- » battu contre la vérité et la honte d'avouer sa faiblesse, » ce fut dans cette occasion: cependant la vérité l'emporta,

» et ce fut un des grands combats, et des plus embarras-
» sans où ce fameux Capitaine se soit trouvé. *Comment,*
» *Sire*, répliqua M. de *Turenne*, en bégayant, *quelqu'un*
» *sait-il le secret de Votre Majesté? — Il n'est pas question*
» *de cela*, reprit le Roi pressamment, *en avez-vous dit*
» *quelque chose? — Je n'ai point parlé de vos desseins sur*
» *la Hollande, certainement*, répondit M. de *Turenne*;
» *mais je vais tout dire à Votre Majesté : j'avais peur que*
» *madame de* Coatquin, *qui voulait faire le voyage de la*
» *Cour, n'en fût pas, et pour qu'elle prit ses mesures de*
» *bonne heure, je lui en dis quelque chose, et que* Madame
» *passerait en Angleterre pour voir le Roi, son frère;*
» *mais je n'ai dit que cela, et j'en demande pardon à Votre*
» *Majesté, à qui je l'avoue.* Le Roi se prit à rire, et lui
» dit : *Monsieur, vous aimez donc madame de* Coatquin?
» *Non pas, Sire, tout-à-fait; mais elle est fort de mes*
» *amies. Oh bien*, dit le Roi, *ce qui est fait est fait;*
» *mais ne lui en dites pas davantage; car, si vous l'ai-*
» *mez, je suis fâché de vous dire qu'elle aime le Chevalier*
» de Lorraine, *auquel elle rend compte de tout, et le*
» *Chevalier de* Lorraine *en rend compte à mon frère.* »

Un autre auteur qui paraît bien instruit, ou qui au moins devrait l'être, prétend que ce fut madame de *Coatquin* qui révéla au Maréchal de *Turenne* et au Chevalier de *Lorraine* le secret de l'État, en leur rapportant ce que lui confiait *Madame*, qui véritablement était dans le secret. Le Chevalier profita de cette découverte pour brouiller *Monsieur* et *Madame*, et il en coûta la vie à cette Princesse. « Il n'est que trop vrai, dit un historien, que feue
» *Madame* est morte empoisonnée; mais ce fut sans la
» moindre participation de *Monsieur*. » « Le même auteur
» prétend que ce ne fut point l'eau qu'on empoisonna,
» mais le gobelet de vermeil dans lequel buvait la Prin-
» cesse; cela était d'autant plus adroit, que personne n'o-
» sait se servir de ce gobelet que *Madame*. » * (a)

Quoi qu'il en soit, le Chevalier de *Lorraine* fut envoyé

(a) Voyez l'article *Stuart*.

à Pierre-en-Cise, et on exila le Comte de *Marsan* et le Marquis de *Villeroi*. An 1660.

Ce ne fut pas, dit-on, la seule faute que l'amour fit commettre à M. de *Turenne*. Lors de la première guerre de la Fronde contre le Cardinal *Mazarin*, la Duchesse de *Longueville*, connaissant la passion qu'elle avait inspirée à M. de *Turenne*, l'engagea à faire révolter l'armée qu'il commandait; c'était celle du Duc de *Saxe Weimar*. Le Comte d'*Erlach*, qui la commandait, sous *Turenne*, sut la contenir; il eut même ordre d'arrêter son Général. « Ce » grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé » de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour » plaire à une femme qui se moquait de sa passion. »

Après la détention des Princes de *Condé*, de *Conti* et du Duc de *Longueville*, M. de *Turenne* embrassa le parti des Princes prisonniers, et se retira à Stenay. Le Duc de *Bouillon*, son frère, prit le même parti, de sorte que l'intérêt de la maison de *Bouillon* paraissait le motif véritable des démarches du Maréchal, tandis que le seul motif était, dit-on, sa passion secrète pour la Duchesse de *Longueville*. Elle se retira aussi à Stenay, et là profitant de l'ascendant que la faiblesse du Maréchal lui donnait sur lui, elle le précipita dans la révolte: il vendit sa vaisselle pour lever des troupes; il prit la qualité de Lieutenant-Général du Roi pour la liberté des Princes, et ayant réuni son armée à celle de l'Archiduc, il prit la Capelle, Réthel, Château-Porcien et Neuchâtel; il s'en fallut même peu qu'il ne délivrât les Princes à Vincennes; il était déjà à Dammartin, lorsque le Duc d'*Orléans*, prévoyant le danger, fit transférer les Princes à Marcoussi; enfin ils obtinrent leur liberté: alors la Duchesse de *Longueville*, qui n'avait paru favoriser les vœux du Maréchal que pour les intérêts de ses frères, s'abandonna aux railleries sur la passion de ce grand homme; il en fut humilié, renonça à sa passion et à sa révolte. An 1651.

* Si M. de *Turenne* eut quelques-unes de ces faiblesses qui tiennent si fort à l'humanité, on peut citer de lui un trait qui fait honneur à sa modération, et dans un âge où

ses passions étaient dans la plus grande force. « Chargé de » réduire le Port de Sabre dans le Hainaut, il l'attaque » si vivement, qu'en peu d'heures il força une garnison » de vingt mille hommes à se rendre à discrétion; les » premiers soldats qui entrèrent dans la place y ayant » trouvé une très-belle personne, la lui amenèrent comme » la plus précieuse portion du butin. *Turenne* feignant de » croire qu'ils n'avaient cherché qu'à la dérober à la bru- » talité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une » conduite si honnête; il fit tout de suite chercher son » mari, et la remit entre ses mains, en lui disant publi- » quement: Vous devez à la retenue de mes soldats l'hon- » neur de votre femme. » An 1637.

Le grand homme dont on vient de parler se nommait *Henri de la Tour d'Auvergne*, Vicomte de *Turenne*; il était fils de *Henri de la Tour d'Auvergne*, Duc de *Bouillon*, et d'*Élisabeth de Nassau*. On sait qu'il fut tué d'un coup de canon en 1675. Il avait épousé *Charlote de Caumont*, d'une des plus grandes maisons de la Guienne; il l'aima tendrement jusqu'à sa mort. *

TURLUPINS.

Les *Turlupins*, hérétiques du quatorzième siècle, * qu'on nommait aussi *Begards*, ou *la Compagnie de Pauvreté*, étaient appellés *Turlupins*, parce que, semblables aux loups, ils se retiraient dans les bois, et dans les autres lieux les plus solitaires et les plus éloignés du commerce des hommes. Aux opinions condamnables dont ils étaient infectés, ils ajoutaient une dépravation de mœurs poussée jusqu'à la plus brutale dissolution. « Ils soutenaient qu'on » ne devait avoir honte de rien; que tous les objets natu- » rels étant les ouvrages de Dieu, leur vue n'était pas ca- » pable d'allarmer la pudeur. En conséquence de leurs » principes, ils découvraient leur nudité, et se mêlaient » indifféremment comme les bêtes, ne distinguant pas de » l'institution divine les désordres introduits dans le » monde par le péché du premier homme. » * Ils affectaient néanmoins de grands airs de spiritualité et de dé-

votion, afin, dit *Gerson*, de se mieux insinuer dans l'esprit des femmes; « car, comme le remarque un historien, » voilà l'écueil de toutes les sectes qui se veulent distin» guer par des paradoxes de morale. Approfondissez les » visions des *Illuminés* et des *Quiétistes*, etc. vous verrez » que si quelque chose est capable de les démasquer, c'est » la relation au plaisir vénérien; c'est l'endroit faible de » la place; c'est par-là que l'ennemi donne l'assaut; c'est » un ver qui ne meurt point, et un feu qui ne s'éteint » pas. » Les *Turlupins* parurent en France sous le règne de *Charles V*.

* Les inquisiteurs de la foi condamnèrent au feu les livres et les habits de ces hérétiques; l'exécution se fit dans la place de Grève. Le lendemain, un homme et une femme convaincus de cette hérésie furent livrés aux flammes; l'homme était mort pendant l'instruction du procès: son corps fut conservé dans de la chaux éteinte jusqu'au jour destiné pour le supplice: la femme, nommée *Pétrone d'Aubenton*, fut brûlée vive. An 1372. *

ULADISLAS II.

ULADISLAS II, Duc de Pologne, avait une femme nommée *Christine*, jeune et galante; mais trop sage pour examiner de très-près la conduite de la Princesse qu'il adorait, il ne doutait pas de sa vertu. *Pierre Dunia*, riche seigneur, connu par la hardiesse de ses saillies, ne ménageait personne, pas même la Duchesse, dont les autres courtisans respectaient les intrigues. S'étant un jour égaré à la chasse avec son maître, la nuit les surprit dans une forêt, et les obligea à coucher à terre sous un arbre. Après avoir badiné quelque tems sur l'espèce de lit dont la nécessité les contraignait de se servir, le Duc dit à *Dunia*: « Je gagerais bien que l'abbé de *Skrzin* est à présent plus » à son aise que nous, car il est dans les bras de votre » femme...... *Dobief*, votre gentilhomme, reprit *Du*» *nia*, sans s'émouvoir, est pour le moins aussi heureux » que l'abbé, car il partage le lit de la Duchesse. »

Uladislas fut d'autant plus piqué de cette repartie, qu'il

ne s'était pas encore avisé de douter de la vertu de sa femme : arrivé chez elle, il lui fit part de cette plaisanterie. Les femmes, dit-on, pardonnent rarement de semblables indiscrétions, sur-tout quand elles ont quelque chose à se reprocher. La Duchesse, qui vraisemblablement se trouvait dans ce cas, fut tellement courroucée, qu'ayant fait arrêter *Dunia*, sous quelques prétextes de révolte, il eut les yeux crevés, et la langue arrachée. An 1144. *

URRAQUE.

Urraque, ou *Urraca*, fille d'*Alphonse VI*, Roi de Léon, de Castille et de Tolède, hérita de tous les Royaumes à la mort de son père. Peu de tems auparavant elle avait épousé *Alphonse I.er*, dit *le Batailleur*, roi d'Arragon et de Navarre. * Elle avait eu pour premier mari *Raymond de Bourgogne*, qui était passé en Espagne, lors du siège de Tolède par *Alphonse VI*, avec *Henri de Bourgogne*, *Raymond de Toulouse*, et plusieurs autres Français. Ils s'y conduisirent avec tant de valeur qu'*Alphonse* voulut se les attacher d'une manière particulière; en conséquence il donna à *Henri Thérèse* une de ses filles naturelles, qu'il avait eue de *Chimène de Guzman*, et en faveur de ce mariage, il le fit Comte de Portugal. *Henri* fut le fondateur de la monarchie portugaise (*a*). *Elvire*, sœur de *Thérèse*, fut mariée avec *Raymond de Toulouse*, et *Urraque*, qu'*Alphonse* avait eu de la Reine *Constance*, fut donnée à *Raymond de Bourgogne* qui eut d'elle un fils nommé *Alphonse*. *

Urraque, peu délicate dans sa conduite, ne connaissait d'autres lois que ses plaisirs, et elle s'y livrait sans aucun remords, sans garder la plus légère décence. * « Légère, » déréglée, et poussant la galanterie jusqu'à la débauche, » elle n'eut que du mépris pour son mari. » Ce fut cette conduite indécente de la Princesse qui fut cause que son fils ne succéda pas d'abord à *Alphonse VI*, son aïeul, et qu'on maria sa mère avec le Roi d'Arragon ; ce Prince la

(*a*) Voyez l'article *Thérèse*.

connaissait bien avant que de l'épouser : « il savait qu'elle » en aimait d'autres que lui ; qu'elle gardait même peu de » mesures dans ses amours ; » * mais elle portait avec elle de beaux royaumes, et le Prince ne crut pas les acheter trop cher, en se soumettant au cocuage. Bientôt cependant les désordres trop scandaleux d'*Urraque* obligèrent *Alphonse* à la faire enfermer. * Elle avait deux amans déclarés, l'un et l'autre distingués par leur naissance et par leurs grands biens ; le premier était *Dom Gomez*, Comte de Candespins, l'autre *Dom Pèdre de Lara*. L'ambition vint se joindre aux motifs de jalousie. *Urraque* prétendait que son mariage était nul, et elle se promettait d'épouser *Dom Gomez*, dont elle avait eu un fils nommé *Hurtado*, chef, dit-on, de la maison illustre qui porte encore son nom en Espagne. *Urraque* enfermée dans la forteresse de Castellar, près de Sarragosse, en sortit par la connivence de ses gardes, et revint en Castille ; * mais elle n'usa pas de sa liberté avec plus de modération ; elle se livra même à des excès si scandaleux que le Roi la fit renfermer une seconde fois ; * ou, selon d'autres, ce furent les Grands de Castille qui, ne pouvant plus supporter sa conduite, la renvoyèrent à *Alphonse*. Alors elle fut enfermée dans le château de Soria.

Pendant toutes ces disputes, qui nécessairement excitaient de grands mouvemens en Castille, le jeune *Alphonse*, fils d'*Urraque* et de *Raymond de Bourgogne*, commença à inspirer de l'intérêt : jusqu'à ce moment, on l'avait méprisé à cause de l'inconduite de sa mère ; mais ses qualités personnelles, et le désir qu'avaient les Castillans d'avoir un Roi qui résidât parmi eux, engagèrent les Prélats à examiner de plus près la validité du mariage de la Reine avec le Roi d'Arragon ; on trouva que ce Prince était parent d'*Urraque* au troisième degré, et on obtint facilement du Pape la cassation de ce mariage ; ensuite on reconnut hautement pour Roi de Castille le jeune *Alphonse VII*. Le Roi d'Arragon, après s'être vengé d'abord sur les évêques en les exilant, et voyant que les Castillans se soulevaient de toute part en faveur de son concurrent,

se transporta à Soria, où il répudia publiquement *Urraque*, avec toutes les formalités qui pouvaient lui faire sentir le mépris qu'il avait pour elle; puis * il lui rendit la liberté, persuadé que ce serait un moyen de mettre dans les royaumes de Castille et de Léon une division dont il pourrait profiter; ensuite on en vint aux armes.

L'armée de la Reine fut battue par celle de l'Arragonais, près de Candespina, et *Dom Gomez* y fut tué; * *Dom Pedre de Lara*, qui avait pris la fuite, consola facilement *Urraque* de la perte de *Gomez*. * Après cette victoire, le Roi d'Arragon marcha contre le jeune *Alphonse* et le battit. Pour pouvoir résister au vainqueur, on fit réconcilier *Urraque* avec son fils: cette réunion ne fut pas de longue durée. La Princesse aimait avec fureur *Dom Pedre de Lara*, qui gouvernait les peuples avec une tyrannie épouvantable: les Castillans forcèrent cet indigne favori à se sauver, * et à se renfermer dans une forteresse près de Palence, où il fut assiégé et fait prisonnier: on le conduisit dans le château de Mansella; mais il s'échappa quelques tems après, et se retira à Barcelonne. Alors on proposa à *Urraque* de régner conjointement avec son fils, mais de lui laisser les rênes du gouvernement; elle n'était pas d'humeur à écouter cette proposition; c'était trop perdre tout à la fois, que de se voir privée de son amant et de sa couronne. Cependant après avoir lutté encore pendant quelque tems, elle fut assiégée par son fils dans la tour de Léon, et obligée d'acquiescer aux propositions qu'elle avait rejettées; ainsi commença le règne d'*Alphonse VII*.

Urraque avait rendu son nom si odieux, que lorsque les Ambassadeurs de France allèrent demander pour leur maître une des filles d'*Alphonse IX*, ils choisirent *Blanche*, qui était la moins belle, parce que sa sœur se nommait *Urraque*; celle dont il est question dans cet article mourut en 1125, en mettant au monde un enfant, fruit de son incontinence.

* URSINS. (la Princesse des)

Anne-Marie de la Trimouille, prit le nom de Princesse *des Ursins*, après la mort du Duc de *Brac-*

ciano, son second mari, qui était de la famille *des Ursins*. On sait qu'elle fut nommée Dame d'honneur de la fille de *Victor Amédée*, Duc de Savoye, première femme de *Philippe V*, petit fils de *Louis XIV*, et Roi d'Espagne. On sait encore que cette Dame se rendit tellement maîtresse absolue de l'esprit du Roi et de la Reine, que rien ne se faisait en Espagne que par ses conseils ; cependant au bout de quelque tems elle fut renvoyée, et alla passer le tems de son exil à Toulouse. Un historien moderne nous a appris le motif de cette disgrâce. « La Princesse *des Ursins*, dit-il, ivre de sa faveur, crut pouvoir tout se permettre, elle intercepta une dépêche que l'abbé *d'Estrées*, Ambassadeur de France à Madrid, écrivait au Roi, et dans laquelle en faisant un tableau de la cour d'Espagne, il disait que la Princesse *des Ursins* exerçait un empire despotique sur tout ce qui l'approchait, excepté sur un nommé *Boutrot Daubigny*, son intendant, par qui elle était subjuguée, et avec qui elle couchait ; il ajoutait, par égard, qu'on les croyait mariés. La Princesse ne se trouvant offensée que du dernier mot, eut l'impudence d'envoyer la lettre à *Louis XIV*, et d'écrire en marge : *pour mariés, non.* » Un procédé si leste n'était ni dans les mœurs du Roi, ni dans la pruderie de madame de *Maintenon* : le Prince renvoya la lettre à son petit-fils, et en exigea de chasser madame *des Ursins*. L'ascendant qu'elle avait sur *Philippe* céda, pour le moment, à la dévotion et à l'obéissance que *Louis* avait toujours inspiré à sa famille, et la Princesse *des Ursins* fut exilée.

» Cet exil ne fut pas long, parce que madame de *Maintenon* qui, par le moyen de madame *des Ursins*, savait tout ce qui se passait en Espagne, parvint à la faire rappeller. Elle reparut à Madrid avec plus d'éclat et d'autorité que jamais. Elle continua son commerce avec *Daubigny*, mais avec plus de discrétion, par la crainte qu'elle avait de *Louis XIV*, et sur-tout qu'on ne la soupçonnât d'être mariée.

» *Daubigny*, respectueux en public pour sa maîtresse, la traitait quelquefois en particulier avec l'empire qu'un amant trop inférieur, soit mépris, soit système, prend

communément sur une femme d'un haut-rang, ce qui ne contribue pas peu à la lui attacher. »

Cet amant fut chargé par la Princesse de lui faire bâtir un château dans les Ardennes, à douze lieues de Luxembourg ; et elle avait sur cela des projets d'ambition et de souveraineté qui ne réussirent pas : néanmoins ce château, qui fut appellé *Chanteloup*, fut achevé et resta à *Daubigny*, pour prix de ses services. Il se maria après la mort de sa maîtresse, en 1733, laissant une fille unique très-riche, qui épousa le Marquis *d'Armantieres-Conflans*; le château fut acheté depuis par le Duc de Choiseul, et on sait qu'il y fut envoyé en exil par *Louis XV*. *Daubigny* était fils d'un procureur de Paris.

La Reine d'Espagne étant morte en 1717, la Princesse *des Ursins* s'imagina qu'elle pourrait succéder à cette Princesse, et elle mit en œuvre tout son crédit et toutes ses intrigues pour y parvenir ; mais elle avait contre elle le Père *Robinet*, jésuite, confesseur du Roi, et on sait que *Philippe V* avait la conscience la plus timorée, de sorte qu'elle échoua. Alors elle résolut de mettre sur le trône une Princesse qui lui en eût l'obligation, et la laissât régner ; elle jetta les yeux sur *Elisabeth Farnèse*, nièce du Duc de *Parme*.

On sait que cette Princesse en arrivant en Espagne, fit arrêter madame *des Ursins* qui venait au-devant d'elle, et la fit partir pour Bayonne, sans avoir voulu l'entendre ni avoir aucune explication avec elle ; mais ce que l'histoire n'avait pas dit encore, c'est que cette jeune Princesse qui n'avait pas vu le Roi, avait reçu de lui une lettre par laquelle il lui mandait de chasser madame *des Ursins*, et finissait par ces mots : *Au moins, prenez bien garde de ne pas manquer votre coup tout d'abord ; car si elle vous voit seulement deux heures, elle vous enchaînera, et nous empêchera de coucher ensemble, comme avec la feue Reine.*

Sans cette explication que l'auteur dit tenir du Cardinal *Alberoni*, il eut été difficile de se persuader qu'une jeune Princesse qui ne connaissait pas le Roi, et qui savait l'empire que la Princesse *des Ursins* avait sur lui, eût

osé faire arrêter et renvoyer aussi ignominieusement cette favorite.

Enfin, après avoir été maltraitée en France, refusée par les Hollandais, chez lesquels elle voulait aller, la Princesse *des Ursins* se retira à Rome, où elle s'attacha à la maison du Prétendant, *Jacques III*, dont elle faisait les honneurs. Elle recevait exactement ses pensions de France et d'Espagne, et elle mourut en 1722, à quatre-vingts ans passés. Elle était sœur du Marquis de *Noirmoutier*, dont il est souvent parlé dans les Mémoires du Cardinal de Retz. *

* VACHER: (le)

MONSIEUR *le Vacher de Charnois*, commis aux fermes, avait débuté dans la littérature par le Journal des théâtres; il fut ensuite associé aux rédacteurs du Mercure de France. Si l'on s'en rapporte aux anecdotes du tems, il avait enlevé le premier journal à son fondateur, M. de *Méricour*, par ses intrigues, et sur-tout à cause de son mariage avec la fille du comédien *Préville*; celui-ci avait fourni ses productions pour dot à la future. On raconte ainsi le fait: « Le sieur *le Vacher*, épris d'une fille du sieur *Préville*, proposa au Comédien de l'épouser, s'il voulait lui faire obtenir en dot le privilège du Journal des théâtres. L'amour-propre du sieur *Préville* et de sa femme leur fit envisager tout de suite l'avantage d'un gendre journaliste des théâtres, qui leur prodiguerait avec zèle tout l'encens qu'ils désireraient; on gagna M. de *Néville*, directeur de la librairie, et M. de *Méricour* fut supplanté par le commis aux fermes, non moins empressé d'entrer en possession et de la femme et du journal. Le dépossédé fit faire un mémoire qui excita la curiosité du public, mais qui n'eut aucune suite.

» L'hymenée du sieur *le Vacher*, vraisemblablement n'avait pas été formé sous les auspices de l'amour, il tourna si mal que la jeune femme s'évada avec un mauvais sujet, espèce d'escroc n'ayant rien d'aimable ni de séduisant, encore moins de fortune. »

Le sieur *le Vacher* eut recours inutilement à la police, pour avoir des renseignemens sur cet enlèvement; les hon-

nêtes gens le plaignirent peu, en ce qu'il donnait fort mauvais exemple à sa moitié, en vivant habituellement avec des filles; et les auteurs qu'il avait maltraités par ses censures en furent enchantés : ils firent des épigrammes, des vaudevilles, pour consigner l'événement à la postérité et le tourner en ridicule. An 1782.

L'année suivante, le sieur *le Vacher* eut des nouvelles de sa femme par son ravisseur, le Marquis de *Permangle*; voici ce qu'il écrivait de Chambéry : « Dites au Rédacteur du Mercure de France pour la partie dramatique, combien j'ai été puni de m'être prêté au désir de sa femme de se soustraire à l'autorité conjugale, je reconnais aujourd'hui que sa passion apparente pour moi n'était qu'un prétexte pour favoriser son goût de liberté, ou plutôt de libertinage; j'ai appris qu'elle était en Russie depuis six mois, et une des actrices de Saint-Pétersbourg : *la caque sent toujours le hareng*. Voilà ce que c'est que d'avoir épousé la fille du comédien et de la comédienne *Préville*; voilà sur-tout ce que c'est que de lui avoir donné de mauvais exemples, en quittant une femme honnête pour vivre continuellement avec des filles. Je crois au surplus toujours que M. *de Charnois* en a fait depuis long-tems son deuil; mais il est bon qu'il sache ce qu'est devenu sa femme, et s'apprête à recevoir les héritiers qu'il lui plaira lui donner. »

Deux ans après, on sut que cette lettre n'avait été écrite que pour dépayser le mari. Madame *le Vacher* avait réellement pris l'état d'actrice, et elle fut même assez hardie pour venir jouer à Toulon; elle y fut arrêtée par ordre du Roi, et conduite aux Madelonettes, où elle fut rasée, revêtue d'un habit de bure, et réduite à la vie dure et humiliante des filles renfermées en ce lieu; peu de mois après cependant, on la transféra dans un couvent plus honnête, parce qu'on fit entendre à *Préville* qu'il lui en coûterait moins. An. 1783.

On sait que M. *de Charnois*, auteur d'un journal intitulé *le Spectateur et Modérateur national*, périt à l'Abbaye, dans le fameux massacre du 2 septembre 1792. *

* VAILLANT.

Jean-Foix Vaillant, né à Beauvais, fut d'abord médecin, et ayant ensuite pris le goût des monumens antiques, il s'y appliqua avec tant d'ardeur qu'il se forma en peu de tems un cabinet curieux en médailles : il en rapporta de très-rares des pays étrangers où il alla, et où il éprouva divers accidens. On a de lui plusieurs ouvrages et dissertations sur la science à laquelle il s'était appliqué ; mais ces objets sont étrangers à ce qui fait la matière de ce Dictionnaire ; je ne représenterai *Vaillant* que du côté des chagrins que lui procura l'amour.

Il avait épousé à Beauvais *Antoinette Adrian*, dont il eut plusieurs enfans, preuve de l'union qui subsista longtems dans ce mariage ; malheureusement pour *Vaillant*, il remarqua avec trop d'attention et de plaisir la beauté d'une sœur de sa femme, nommée *Louise Adrian*. Comme elle était très-jeune, elle eut la faiblesse d'écouter *Vaillant*, et cette faiblesse eut des suites : elle accoucha dans la maison de son séducteur, et sous les yeux de sa sœur. Celle-ci pénétrée de la douleur la plus amère, en voyant l'infidélité de son mari, et le déshonneur qui couvrait sa famille, ne survécut pas long-tems à cette scandaleuse aventure.

Après sa mort, le sieur *Vaillant*, toujours épris, toujours plus amoureux de sa belle-sœur, qui était encore mineure, l'enleva : cette action fit trop d'éclat pour ne pas forcer *Pantaleon Adrian*, le frère aîné et le curateur de *Louise*, à rendre plainte. *Vaillant* fut décrété de prise de corps, *Louise Adrian* fut interdite de l'aliénation de ses biens-immeubles. Les informations qui furent faites alors prouvaient la naissance de l'enfant incestueux et les faits de l'enlèvement.

Cette procédure ne diminua rien de la tendresse de *Vaillant* pour sa belle-sœur : comme ils avaient eu l'adresse de ne pas se laisser arrêter, ils se rendirent à Rome, et obtinrent une dispense du Pape *Innocent III*, au premier degré d'affinité ; en conséquence ils furent mariés dans cette ville.

Louise

Louise Adrian avait deux frères, prêtres, qui l'exhérédèrent, à cause de l'injure qu'elle avait faite à leur famille; deux autres de ses sœurs se firent Carmelites, après avoir disposé de leurs biens en faveur des enfans de *Pantaléon Adrian*. Ces enfans, après la mort de leur père, de leurs oncles et de leurs tantes, se présentèrent pour recueillir le fruit des actes faits en leur faveur; *Louise*, leur tante, qui vivait encore, prétendit que ces actes ayant pour motif la haine que leurs auteurs avaient conçu contr'elle, à cause de son mariage avec le sieur *Vaillant*, qu'ils avaient prétendu être incestueux, devaient être déclarés nuls, puisque cette union était légitime; cette prétention donna lieu à une contestation longue et volumineuse, pendant laquelle *Louise* mourut, laissant quatre enfans.

Le sieur *Vaillant*, leur père et leur tuteur, obtint des lettres-patentes par lesquelles le Roi confirmait la dispense du Pape, voulant que les quatre enfans nés du mariage en question fussent tenus pour légitimes, sans que leur état pût être contesté: on forma opposition à l'enregistrement de ces lettres, on continua de plaider, de faire des mémoires dans lesquels on cita les auteurs, les arrêts, les saints Pères, etc. etc.; enfin, après beaucoup de peines, de démarches et de dépenses, le mariage de *Vaillant* fut confirmé par arrêt, et les legs et dons faits au préjudice de *Louise Adrian* furent déclarés nuls, comme faits en haine d'un mariage valablement contracté. An 1683.

Jean-Foix Vaillant mourut en 1706, laissant un fils qui eut le même goût que son père pour l'étude des médailles, qui fut reçu Docteur-Régent de la Faculté de Paris, fut admis à l'Académie des inscriptions, donna quelques ouvrages, et mourut deux ans après son père. *

* VALDAHON.

M.r LE BŒUF DE VALDAHON, né en Franche-Comté, et Mousquetaire gris, chercha et parvint à plaire à la fille de M. *Le Monnier*, premier Président de la Chambre des Comptes de Dôle. Cette union que la facilité de se voir rendit très-vive, était approuvée par la mère de la de-

moiselle ; elle aurait voulu la voir consolidée par le mariage, et c'était le vœu des jeunes amans ; mais M. *Le Mounier*, homme dur, mari despote, peu sensible aux convenances formées par l'amour, excité par l'ambition, et encore plus par sa haine contre la famille de M. de *Valdahon*, avait rejetté avec hauteur et mépris toutes les propositions qu'on lui avait faites ; il avait vu sans émotion les larmes et les douleurs de sa fille ; il avait écarté durement les instances et les sollicitations de sa femme ; en un mot, il avait ordonné impérieusement à sa fille de renoncer à son amant, et lui avait défendu de le voir.

Des défenses paternelles sont souvent de faibles moyens pour effacer dans un cœur tendre les vives impressions de l'amour, et la difficulté de se voir rend presque toujours plus agréables, plus intéressantes les entrevues que des amans savent si bien se procurer, malgré la vigilance des argus. C'est ce qui arriva à mademoiselle *Le Mounier* ; elle avait su intéresser sa mère, elle avait gagné sa femme de chambre ; avec de semblables secours elle voyait souvent M. de *Valdahon* ; chaque visite rendait sa passion plus forte et augmentait son courage.

Après avoir fait et fait faire de vains efforts pour vaincre l'obstination de son père, emportée par le sentiment qui la dominait, elle consentit à faire le plus grand et le dernier des sacrifices, pour détruire les obstacles qui s'opposaient à son bonheur, elle laisse introduire pendant la nuit son amant dans sa chambre ; déjà dans les bras l'un de l'autre, ils réitéraient le serment par eux si souvent prononcé de s'aimer éternellement, lorsqu'un bruit qui se fit entendre, interrompit des expressions que la volupté seule sait rendre. M. de *Valdahon*, obligé de fuir, n'eut que le tems de se sauver par la fenêtre, sans pouvoir même emporter avec lui la partie de ses habits qui prouvait clairement ses entreprises et ses succès.

On crut dans le tems, et on dit que la mère de la demoiselle était complice de cet événement, dans l'espérance que son mari voyant un semblable éclat qui déshonorait sa fille, ne s'opposerait plus à un mariage devenu

nécessaire. Pour le déterminer, on eut recours à un prêtre respectable, en qui il avait assez de confiance; mais toutes les démarches, les représentations, les prieres et les supplications ne purent adoucir ce père dur et féroce, il fut inflexible; il mit sa fille dans un couvent, et poursuivit au Parlement de Besançon M. de *Valdahon*, comme séducteur de sa fille. Il chercha dans ses mémoires à le diffamer du côté de la naissance, et par l'acharnement qu'il mit dans ses poursuites, il annonça qu'il voulait le deshonneur et la mort de l'amant de sa fille.

L'arrêt qui intervint était assez rigoureux pour contenter la haine de M. *Le Mounier;* il condamnait M. de *Valdahon* à un bannissement de vingt ans et à des dommages-intérets considérables; cependant son redoutable adversaire ne fut point encore content, il traîna son ennemi dans plusieurs tribunaux. M. *Loyseau de Mauléon*, avocat célèbre, fit pour le jeune homme persécuté des Mémoires qui furent lus avec avidité, et qui intéressèrent tout le public en sa faveur.

Pendant ces combats de plume et de chicane, l'infortunée mademoiselle *Le Mounier* gémissait dans un couvent, où elle n'avait d'autre consolation que de recevoir de tems en tems des nouvelles de son amant qui, malgré les persécutions qu'il éprouvait, paraissait conserver toujours pour elle le plus tendre attachement. Enfin le tems de sa majorité étant arrivé, au bout de sept ans de peines et de tribulations, elle fit à son père des sommations respectueuses, et fit paraître un mémoire dans lequel, en répondant aux horreurs débitées contre M. de *Valdahon*, elle se vit obligée, par sa cruelle position, de défendre un amant contre un père.

On sent bien que M. *Le Mounier*, encore plus irrité par cette démarche de sa fille, qui contrariait toutes ses vues, eut de nouveau recours à la chicane: l'affaire fut portée au Parlement de Metz, où il parut de nouveaux mémoires. « Le défenseur de M. de *Valdahon*, après avoir retracé d'une façon pathétique tous les maux que son client avait soufferts, par les décrets que son impitoyable persécuteur

avait fait lancer contre lui, en l'obligeant de fuir en pays étranger, en le faisant exiler pour vingt ans de sa patrie, en déchirant sa réputation dans huit mémoires, l'ayant diffamé dans cinq tribunaux, et presque ruiné, tant par les gros dommages-intérêts qu'il s'était fait adjuger, que par les frais énormes d'un procès qui durait depuis huit ans, le défenseur prouvait par les lois que, quand même M. de *Valdahon* aurait séduit mademoiselle *Le Mounier*, il pourrait l'épouser, parce qu'elle était libre et majeure; mais il prouvait en outre par trois jugemens qu'il n'y avait point eu de séduction; il réfutait toutes les calomnies inventées sur sa famille et sur sa personne: après avoir également détruit les objections tirées du danger pour les mœurs, pour l'honnêteté publique, pour l'affaiblissement de l'autorité paternelle, dont l'adversaire faisait un grand étalage, il en concluait que l'opposition de M. *Le Mounier* au mariage de sa fille avec son amant, était aussi vaine qu'odieuse. »

Enfin l'arrêt qui intervint débouta M. *Le Mounier* de son opposition, permit aux parties de se marier, nomma trois Commissaires pour dresser le contrat de mariage, mit la demoiselle sous la sauvegarde du Parlement, et condamna son père en soixante mille livres de dommages-intérêts, et en tous les dépens; en supprimant les mémoires respectivement de part et d'autre, l'Avocat-Général déclara qu'il ne demandait la suppression de ceux de M. de *Valdahon* et de mademoiselle *Le Mounier*, que pour effacer jusqu'à la trace des horreurs, des imputations et des calomnies avancées dans ceux de M. *Le Mounier*.

« Toute la ville de Metz fut enchantée de cet arrêt; on fit des feux de joie, on cassa les vitres de M. *Le Mounier*, et l'on cria : *Vive le Parlement et M. de Valdahon*.

» Ainsi, après huit ans de douleurs et de traverses, se termina heureusement l'histoire de ces deux modèles d'amour, dignes de figurer à côté de tous les héros de ce genre, dont on lit les aventures et les combats dans les romans. » An 1771.

C'est ce même M. *Le Mounier* qui, pour faire tort à son gendre, épousa *Sophie de Ruffey*, que le fameux *Mirabeau* enleva, comme on peut le voir à l'article de ce dernier. *

* VALENTINOIS.

Rodrigue Leuzolio ou *Leuzoli*, né à Valence d'une famille assez considérable, le devint encore plus lui-même par son élévation au souverain pontificat, sous le nom d'*Alexandre VI*, et les crimes qu'il a commis ne laisseront pas périr sa mémoire. Il avait eu pour mère une sœur du Pape *Calixte III*, ce qui lui procura les armes et le nom de *Borgia*. N'étant encore que Cardinal, « il n'eut » point de honte de s'abandonner, nonobstant ses enga- » gemens, à tous les plus grands plaisirs de Vénus que » la sensualité des sens, fomentée par la luxure, la gour- » mandise et la puissance, ont accoutumé d'inspirer à » ceux qui n'ont pas même l'ombre de la vertu. »

De toutes les femmes qui servirent aux plaisirs de ce luxurieux Prélat, celle qu'il aima le plus, se nommait *La Vanozza*, femme de *Dominique Arimano*, « laquelle » avait sucé avec le lait un certain naturel qui, comme » en héritage, descendait de ses ancêtres, et était parve- » nue, par un long usage, à un tel degré de savoir com- » mander à ceux qui lui plaisaient, par les artifices de » courtisanne, qu'elle y était parfaite. » Ce fut de cette femme que le Cardinal *Borgia* eut quatre fils et une fille; l'aîné fut Duc de Candie, le cadet est plus connu sous le nom de Duc de *Valentinois*, ou de *César Borgia*, et ce nom seul rappelle l'idée des plus horribles forfaits;

La fille se nommait *Lucrèce*: on prétend que son père abusa d'elle, ainsi que ses deux fils; il l'enleva successivement à trois maris dont il fit assassiner le dernier, (*Alphonse d'Arragon*) pour la donner à l'héritier de la maison d'*Este*. « Cette *Lucrèce*, dit-on, couchait avec son » frère et son père, et elle avait des Évêques pour valets- » de-chambre. » On dit que lors de ses noces, célébrées au Vatican, cinquante courtisannes nues dansèrent devant la famille; elles ramassaient des châtaignes, en variant

leurs postures, et on donna des prix aux mouvemens les plus lascifs, d'autres disent aux plus vigoureux vainqueurs de ces femmes.

Le père de ces enfans monta sur le trône pontifical après la mort d'*Innocent VIII*. Je n'entrerai pas dans le détail des actions de ce Pape, sur-tout de la conduite odieuse qu'il tint avec *Charles VIII*, Roi de France, lorsqu'il alla s'emparer du royaume de Naples; je crois cependant devoir remarquer que ce qui ne contribua pas peu à animer les *Borgia* contre les Français, c'est que, lors du passage de ces derniers à Rome, quelques sodats ayant pillé plusieurs maisons, ils n'épargnèrent malheureusement pas celle de la *Vanozza*, ni même sa personne. Cette femme orgueilleuse et intéressée employa tout le crédit qu'elle avait sur l'esprit du Pape et de ses enfans, pour les engager à tirer une vengeance éclatante des Français; ce qu'ils firent par leurs trahisons et par la ligue qu'ils formèrent contre *Charles VIII*.

Alexandre VI, uniquement occupé de l'agrandissement de sa maison, avait donné au Duc de Candie le titre de Général des troupes de l'Église; il avait fait plus, les Cardinaux avaient consenti, dans un consistoire, qu'on érigeât la ville de Bénévent en Duché, pour en investir le Duc de Candie, et on lui donnait encore Terracine, Pontecurvo et leurs dépendances. *Alexandre* n'avait point oublié *César*, son fils cadet, il l'avait élevé au Cardinalat, et lui avait procuré tous les avantages qu'il aurait pu désirer dans cet état; mais son ambition n'était pas satisfaite, la pourpre romaine ne le flattait point, il n'était occupé que des moyens de la quitter; et comme le Duc de Candie, son frère, était un obstacle à ses desseins ambitieux, il n'hésita pas à le faire périr.

Sûrement l'ambition fut un puissant motif pour l'engager à commettre ce fratricide; mais l'amour, dont les douceurs ne pouvaient pas être connues par un ame aussi noire, acheva de le décider. « Les deux frères, dit un historien, » s'amourachèrent également d'une femme de grande » qualité, et, comme l'humeur et l'inclination de celui-

» là (le Duc de Candie) le rendaient beaucoup plus aimable que le *Valentinois*, il recevait des faveurs très-particulières de cette dame commune, ce qui mit celui-ci dans un tel dépit, qu'il prit enfin la dernière résolution de faire périr, pour ce sujet, une personne qui, vivant, lui faisait perdre l'espérance de jouir entièrement de la possession de ce qu'il désirait avec le plus de passion et d'emportement. »

Cet infâme Prélat ayant donc pris son parti, mit dans sa confidence quatre de ses gens aussi scélérats que lui, leur faisant les plus belles promesses pour les engager à le seconder. Afin de mieux cacher son crime, il choisit la veille de son départ pour Naples, où il allait en qualité de Légat *à latere*. Après avoir passé la journée toute entière chez la *Vanozza*, sa mère, avec son frère et sa famille, après avoir fait ses adieux au Pape, il se retira d'assez bonne heure, disant qu'il voulait partir de très-grand matin. Il savait que le Duc de Candie, en le quittant, avait été passer quelques heures chez sa maîtresse; le Cardinal l'attendit avec ses quatre assassins, et lorsque le Duc sortit, accompagné d'un seul domestique, il fut percé de neuf coups d'épée, et son corps fut jetté dans le Tibre. Le Pape instruit de cette mort malheureuse, s'abandonna au désespoir le plus violent, et ne consentit à prendre de la nourriture qu'à la prière de plusieurs Cardinaux.

Ce premier crime n'était que le prélude de ceux que devait commettre l'infâme Cardinal *Borgia*; le détail en serait trop long et révoltant, même de ceux qui ont un rapport direct au sujet que je traite; je me contenterai de citer ceux dont l'éclat occasionna quelques révolutions.

Après la mort du Duc de Candie, son frère prit le titre de Duc de *Valentinois*; il parvint, malgré la noirceur de son caractère, malgré l'horrible réputation dont il jouissait, à épouser la sœur du Roi de Navarre, *Charlotte d'Albret*, fille d'*Alain*, Sire d'*Albret*, Comte de Dreux, et de *Françoise de Bretagne*. Protégé alors, et appuyé par la Cour de France, il s'empara de plusieurs villes de l'É-

tat ecclésiastique. La rigueur de l'hiver le força de suspendre ses conquêtes, ou plutôt ses rapines et son brigandage ; « il s'arrêta à Cesene, Forli et Imola, où il passa cet hi- » ver en satisfaisant ses appétits brutaux. »

Dans le même tems *Elisabeth de Gonzagues*, Duchesse d'Urbin, fit partir, avec une escorte de deux cents chevaux, une demoiselle de sa Cour, d'une naissance illustre et d'une beauté peu commune, pour aller épouser *Jean-Baptiste Caracciole*, Chevalier napolitain, et Général de l'infanterie de la république de Venise. « Le malheur de » cette jeune fille voulut qu'elle fût rencontrée et vue en » chemin par le Duc de *Valentinois* qui, comme effréné » dans le mouvement de ses passions amoureuses, resta » d'abord enflammé outre mesure de sa beauté, et parce » qu'il reconnaissait bien qu'il ne pourrait jamais rien ob- » tenir de son honnêteté, soit par prières et par présens, » il résolut d'avoir recours à la violence. » Aussitôt il fait partir de Cesene une troupe de cavalerie qui ayant tué ou mis en fuite l'escorte de la demoiselle, l'enlevèrent et l'amenèrent au Duc de *Valentinois*.

La nouvelle de cet enlèvement jetta dans le désespoir le plus grand l'infortuné *Caracciole* : dans le premier mouvement de sa fureur, il porte ses plaintes au Doge de Venise, et proteste qu'il veut s'exposer à tout, même à perdre la vie, pour se venger de l'affront qu'on venait de lui faire. On chercha à l'apaiser en promettant de lui faire rendre justice ; on envoya en effet au Duc de *Valentinois* le secrétaire du Conseil des Dix, pour se plaindre de l'injure faite à un homme qui appartenait à la République, et le prier instamment de rendre au plutôt la fille qu'il avait enlevée. L'Ambassadeur de France, qui était à Venise, alla aussi en personne trouver le Duc qui était à Imola, pour appuyer les sollicitations des Vénitiens ; le Sénat écrivit encore au Pape : toutes ces démarches furent inutiles, le Duc se contenta de répondre hardiment qu'il n'avait contribué en rien à l'enlèvement de la personne qu'on réclamait, ajoutant que, s'il pouvait découvrir les coupables, il les punirait de manière à faire connaître au

Roi de France et au Sénat de Venise combien il était désolé qu'on eût commis une pareille violence dans ses États. Les Vénitiens s'aperçurent facilement que le Duc se moquait d'eux ; mais la guerre qu'ils avaient alors contre les Turcs les obligea de dissimuler, pour n'avoir pas en même tems deux ennemis sur les bras. An 1502.

On sait que le Pape *Alexandre VI* fut empoisonné par du vin que le Duc de *Valentinois* avait, dit-on, fait préparer pour quelques Cardinaux dont il convoitait la dépouille : on ajoute que ce Duc lui-même ayant bu de ce vin, sans s'en douter, résista au poison par la force de son tempérament: je dois dire que cette anecdote a été vivement réfutée par Voltaire. Quoi qu'il en soit, la mort du Pape fit perdre au Duc de *Valentinois* toutes ses dignités et tous ses biens ; il fut arrêté et conduit en Espagne, où on l'enferma. Ayant trouvé le moyen de se sauver, il alla dans la Navarre, où régnait *Jean* d'*Albret*, son beau-frère, et il y fut tué dans une bataille, ou, suivant d'autres, en mettant le siège devant le château de Viane, en 1507. Il avait pris pour devise : *Aut Cæsar, aut nihil*, ce qui donna lieu à un poëte de faire ce distique:

Borgia Cæsar erat, factis et nomine Cæsar;
Aut nihil, aut Cæsar, dixit : utrumque fuit.

Comme il se trouve des flatteurs qui n'ont pas honte d'encenser même les plus grands scélérats, on fit une épitaphe espagnole qui fut mise sur le tombeau du Duc de *Valentinois*, et dont voici la traduction :

Ici gît sous un peu de terre
Que toute la terre craignit,
Dont le nom, en paix comme en guerre,
Par-tout l'univers retentit.
Toi qui cherche à rendre hommage
A l'héroïsme, au vrai courage,
Pour bien t'acquitter de ce soin,
Jusqu'ici fais un voyage;
Arrête, et ne va pas plus loin.

La veuve du Duc de *Valentinois* mourut en 1514. Leur fille unique, nommée *Louise Borgia*, fut mariée d'abord avec *Louis de la Trémoille*, et ensuite avec *Philippe de Bourbon*, Baron de *Busset*.

*VARIN.

Depuis long-tems on ne consulte plus les cœurs, les goûts et les caractères, lorsqu'il s'agit d'unir par le mariage deux jeunes personnes. Les maux qui résultent de ces assortimens uniquement calculés sur l'intérêt ou sur la naissance, étaient devenus moins sensibles, moins scandaleux, même avant la loi du divorce, par la douce et agréable facilité de nos mœurs. Le mariage n'était plus qu'une convention entre deux familles, pour réunir des fortunes, pour perpétuer un nom qu'on ne voulait pas laisser éteindre. On comptait pour rien ce qui constitue le bonheur de deux époux; chacun d'eux avait et prenait la liberté de chercher ailleurs ce qu'il ne croyait pas avoir chez lui, et on n'avait pas, comme autrefois, le ridicule de s'en fâcher. On mettrait aujourd'hui au rang des chimères l'histoire d'une femme qui aurait été assez dupe de hâter la fin de ses jours, pour avoir épousé un homme qui était dans le cas de lui déplaire. Il n'y a pourtant guères plus d'un siècle que ce fait est arrivé, et j'ai cru, ne fut-ce que pour la rareté du fait, qu'il ne serait pas déplacé dans ce recueil.

« Le 30 du mois de Novembre 1651, dit un auteur très-» connu, il arriva ici (à Paris) une chose bien étrange. » M. *Varin*, qui a fait de si belles monnaies et de si belles » médailles, avait tout fraîchement marié une sienne fille, » belle, âgée de vingt-cinq ans, moyennant vingt-cinq » mille écus, à un correcteur des comptes, nommé *Oulry*, » fils d'un riche marchand de marée. Il n'y avait que dix » jours qu'elle était épousée; on lui apporta un œuf frais » pour son déjeûner, elle tira de la poche de sa jupe une » poudre qu'elle mit dans l'œuf, comme on y met ordi- » nairement du sel; c'était du sublimé qu'elle avala ainsi » dans l'œuf, dont elle mourut trois-quarts d'heure après, » sans faire d'autre bruit, sinon qu'elle dit: *Il faut mou-* » *rir, puisque l'avarice de mon père l'a voulu.* On dit que » c'est du mécontentement qu'elle avait d'avoir épousé » un homme boiteux, bossu, écrouelleux; elle mourut » dans la maison de son mari, près des halles, et fut en- » terrée le lendemain sans grande cérémonie. »

On voit dans un autre auteur que, le soir des noces, au moment du coucher, quatre valets vinrent pour déshabiller le nouveau marié; ils lui démontèrent le corps, comme s'il eut été à ressort, lui dévissèrent une jambe d'acier; enfin cet homme, tout mutilé, tout contrefait, était encore tout couvert d'écrouelles. Cet horrible spectacle causa une telle épouvante à la jeune femme, qu'elle courut s'enfermer dans un cabinet, où elle passa la nuit dans les larmes. Le lendemain sa famille vint essayer de la calmer, il n'y eut pas moyen: le monstre feignit de s'éloigner de Paris pour quelque tems; mais le dixième jour de ce fatal mariage, cette malheureuse victime de l'avarice de son père mourut comme on vient de le voir.

Le poëte Loret, dans une lettre qu'il écrivit en ce tems-là, après avoir parlé d'autre chose, ajoute: Il faut bien plutôt que j'essaye

De vous dire une histoire vraie,
Mais histoire à causer chagrin,
C'est de la fille de *Varin* .....
Cette fille, jeune et jolie,
Par une incroyable folie,
L'autre jour la mort se donna
Dans un œuf qu'elle empoisonna.
On avait fait le mariage
D'elle avec un certain visage
Qui n'ayant aucun agrément,
Lui déplaisait mortellement,
Et devint pour lui si rébelle,
Qu'il ne pouvait obtenir d'elle,
Tant son cœur était inhumain,
De seulement baiser sa main.
Or cette rigueur tyrannique
Le rendit si mélancolique,
Et même, on peut dire si fou,
Qu'il s'en alla; l'on ne sait où,
Sans qu'on ait eu depuis nouvelle
De ce pauvre Jean de Nivelle.
Varin sa fille gourmanda,
La gronda, la réprimanda;
Or soit que cette réprimande
Lui causât tristesse trop grande,
Ou que son cœur vint à ressentir

Un juste et cuisant repentir
De n'avoir pas été plus douce,
Le ciel, qui souvent se courrouce,
Quand douceur ni pitié l'on n'a,
Au désespoir l'abandonna,
Et la belle déconfortée,
De Monsieur Belzébut tentée,
Par poison finit son destin,
Et décéda jeudi matin.

An 1651. *

* VASSEUR.

Des Anglais et des Français étant arrivés en même tems à l'île de Saint-Christophe, aux Antilles, s'y fixèrent, et y établirent de bonne foi chacun leur colonie. Les Espagnols, qui s'attribuaient tous les droits sur cette île, ne virent pas sans chagrin l'établissement des deux nations; ils les attaquèrent avec des forces supérieures, et les obligèrent de chercher une retraite ailleurs. Quelques aventuriers, dont la plus grande partie était Normands, s'établirent sur la côte septentrionale, où il y avait beaucoup de bœufs et de porcs; ils se soutinrent d'abord, en vendant aux Hollandais qui étaient au Brésil, les cuirs des bêtes qu'ils tuaient à la chasse, ce qui leur fit donner le nom de *Boucaniers.* (*a*) Quelques-uns d'entr'eux qui n'avaient pas de goût pour la chasse des bêtes fauves, embrassèrent le métier de corsaires; ils s'unirent d'intérêt avec d'autres Français et Anglais, qui s'étaient emparés de l'île de la Tortue, et ils se rendirent célèbres sous le nom de *Flibustiers.* Les Espagnols vinrent les attaquer, et firent pendre tous ceux qu'ils attrapèrent. Cette cruauté excita dans le cœur des *Flibustiers* une haine irréconciliable contre les Espagnols, sur lesquels ils exercèrent pendant long-tems les vengeances les plus atroces.

Cependant la division se mit insensiblement parmi ces brigands: les Anglais voulaient être les maîtres; et, pour

(*a*) « Ce terme, qu'on croit d'origine américaine, signifie cuirs, ou plutôt sécher à la fumée les cuirs; et les lieux où se fait cette opération se nomment *boucans.* On a depuis donné ce nom en France aux lieux de débauche, tolérés dans les grandes villes. »

s'y opposer, les Français eurent recours au Gouverneur général des Isles-sous-le-vent. Il leur envoya un ingénieur courageux et habile, nommé *le Vasseur;* il fut assez heureux pour se débarrasser des Anglais; il repoussa vigoureusement les Espagnols qui étaient venus l'assiéger; alors n'ayant plus rien à craindre de la part de l'ennemi, il établit solidement son autorité. Cette prospérité continuelle l'aveugla; il traita mal les catholiques, parce qu'il était protestant, il devint un véritable tyran, et enfin il se révolta contre le Gouverneur général qui lui avait donné sa place.

Cinq années s'écoulèrent pendant lesquelles *le Vasseur,* malgré la dureté de son gouvernement, agit en Prince souverain, titre qu'il s'était fait donner par ses sujets. L'amour vint mettre fin à son despotisme.

« Il avait donné toute sa confiance à deux hommes qui avaient été ses compagnons de fortune, et qu'on a cru même ses neveux; il les avait comme adoptés, en les déclarant ses uniques héritiers : leurs noms étaient *Thibaut* et *Martin*; c'étaient deux scélérats qui conspirèrent contre la vie de leur bienfaiteur. On prétend que la cause d'une haine si mortelle était une maîtresse entretenue par *Thibaut*, et que *le Vasseur* lui avait enlevée. Un jour qu'il descendait du fort, pour aller visiter un magasin qu'il avait sur le bord de la mer, *Thibaut* lui tira un coup de fusil dont il ne fut que légèrement blessé. Quoiqu'il n'aperçût point encore le meurtrier, il voulut courir à son nègre qui le suivait, et qui portait son épée; *Martin*, dont il était accompagné, le saisit au corps : pendant qu'il s'agitait pour se dégager, un mouvement de tête lui fit découvrir *Thibaut* qui venait à lui le poignard à la main : cette vue le rendit immobile; il regarda l'assassin : *C'est donc toi, mon fils*, lui dit-il, *qui m'assassine*; *Thibaut*, sans lui donner le tems d'ajouter un mot, lui plongea son poignard dans le cœur. »

Ces deux malheureux ne jouirent pas long-tems du fruit de leur crime; ils furent dépossédés par le Chevalier de *Fontenay* qui prit le titre de Gouverneur pour le Roi, de

l'île de la Tortue et de la côte de Saint-Dominique. An 1640. *

* VELAINE.

Un nommé *Velaine*, clerc de procureur, et, comme la plupart de ses confrères, mal à son aise, allait quelquefois à la comédie : il se fit remarquer dans les foyers par mademoiselle *Hus*; sa jeunesse, sa figure, sa douceur et son esprit lui plurent. Après quelques conversations particulières avec ce jeune homme, elle lui proposa de renoncer à son état de clerc, et d'embrasser celui de comédien; elle ajouta qu'elle se chargerait de tous les frais, de toutes les démarches, même de sa personne. *Velaine* enchanté d'une proposition qui ne lui promettait que des plaisirs, ne fit aucune attention au préjugé qui existait contre la nouvelle profession qu'il allait embrasser. « La reconnais» sance envers une femme aimable dégénère facilement » en amour. » Mademoiselle *Hus* n'était pas femme à refuser de semblables preuves de reconnaissance, ni même à les ménager. Le jeune homme enivré par tous les sentimens qui agissent si puissamment à son âge, se livra sans réserve à la passion la plus délirante. Deux ans se passèrent dans cet enchantement : enfin les forces s'affaiblirent; une santé délabrée l'obligea de recourir aux médecins : en vain ils lui conseillèrent de mettre de la modération dans ses plaisirs, sa maîtresse n'eut pas assez de raison pour l'obliger à suivre les conseils des médecins. On le transporta à Seaux; mademoiselle *Hus* l'y suivit, et lui prodigua tous les soins de l'amante la plus tendre. Le curé qui fut appellé ne s'opposa ni à ses soins, ni à sa tendresse, parce qu'il les regardait comme les avant-coureurs d'un hymen que les amans s'étaient promis, et qu'ils devaient effectuer au rétablissement du moribond; mais le mal était incurable : *Velaine* mourut entre les bras du curé et de mademoiselle *Hus*.

Cette tendre amante, accoutumée cependant à des séparations, à des ruptures, se jetta aussitôt sur le cadavre, « et se livra à toutes les extravagances de l'amour le plus » effréné. Le curé n'écoutant que les sentimens d'huma-

» nité, arracha de là l'actrice, la ramena lui-même à » Paris, où elle refusa toute espèce de nourriture, même » du bouillon, et présentait à ceux qui la voyaient le spec- » tacle le plus tragique; elle suffoquait, elle haletait, » elle étouffait, et paraissait n'avoir d'autre sentiment » que celui de la douleur. »

Neuf jours après elle était encore dans un état déplorable; paraissant comme stupide, ayant un tressaillement général et continu dans le genre nerveux. Quelques incrédules, qui la connaissaient bien, allaient eux-mêmes savoir de ses nouvelles, et s'informer de la vérité d'un phénomène aussi rare. Un mois après elle n'était pas encore en état de jouer.

« Il semble, dit l'auteur qui fournit cette anecdote, » que le public aurait dû rendre à cette actrice le même » honneur qu'aux sieurs *Molé* et *Le Kain*, en s'informant » de ses nouvelles par acclamation, comme il fit lors de » la maladie de ces derniers. Quoique cette actrice ne soit » pas aussi précieuse dans son genre que les deux acteurs » en question, sa douleur rare et respectable, les suites » funestes qu'elle a été sur le point d'entraîner, l'encou- » ragement qu'il faudrait donner à l'honnêteté des mœurs » et aux sentimens vertueux, tout aurait dû concourir à » mériter à mademoiselle *Hus* une pareille distinction. »

On doit observer que la mère de *Velaine*, désolée de le voir comédien, en devint folle, et se jetta par la fenêtre. An 1762.*

* VENDOME.

On sait que lorsque *Louis XIV* luttait contre presque toute l'Europe réunie, pour placer son petit-fils sur le trône d'Espagne, et que ce dernier, malgré l'attachement qu'avaient pour lui ses nouveaux sujets, éprouvait souvent des revers accablans, le Duc de *Vendôme* lui rendit les services les plus signalés : sa réputation et ses talens rétablirent les affaires de *Philippe V*; c'était, comme le disait un auteur contemporain, le démon tutélaire de la Maison royale; et, *Vendôme* ici, *Vendôme* là, par-tout *Vendôme* faisait des merveilles. Cette éclatante renommée procura au Duc

une aventure très-plaisante, et qui mérite une place dans ce recueil.

« La Marquise de ...... dont le mari était un des plus zélés pour le parti de *Philippe*, lui ayant entendu parler du Duc de *Vendôme* comme du restaurateur de la patrie, et de celui d'où dépendait le salut commun, le regarda comme un autre *Alexandre*, et prit pour lui les sentimens de *Valestris*. Elle avait sans doute lu l'histoire de ce conquérant, et la lecture fait souvent de dangereux effets sur l'esprit des personnes renfermées comme le sont les femmes en Espagne.

» La Marquise se mit en tête qu'elle pouvait faire des avances à un héros, et autorisée par l'exemple de cette Reine des Amazones, qu'elle prenait pour modèle, elle ne balança point à aller trouver le Duc; mais comme elle avait des mesures à garder, pour cacher cette démarche à son époux, elle résolut de se travestir en cavalier: une vieille duegne, qu'elle avait su mettre dans ses intérêts, lui fournit toutes les choses nécessaires pour ce déguisement, et lui facilita les moyens de sortir par une porte de derrière, pendant que le Marquis dormait, et sans qu'aucun domestique pût s'en apercevoir. La vieille se travestit aussi, pour servir d'écuyer à sa maîtresse, et elles arrivèrent toutes deux au quartier du Duc, sans qu'il leur fût arrivé aucune fâcheuse aventure.

» Le fantôme d'écuyer, qui avait plus l'air d'un gardien de sultane que d'un homme ordinaire, annonça son prétendu maître sous un nom supposé, mais qui était connu en Espagne: le Duc de *Vendôme* ordonna qu'on le fit entrer, et s'excusa même sur ce que son indisposition ne lui permettait pas d'aller au-devant de lui, il était au lit: la Marquise s'en approcha d'un air déconcerté, qui la fit paraître encore plus belle, quoiqu'elle le fût beaucoup, elle ne paraissait pas avoir plus de quinze ou seize ans sous cet habit d'homme, et le Duc crut voir entrer l'amour dans sa chambre.

» Le prétendu Cavalier lui fit son compliment sur la liberté qu'il prenait de venir ainsi troubler son repos, dans une

une heure qui était un peu indue; mais, Seigneur, ajouta-t-il, je ne suis pas mon maître, et j'ai pris le tems que j'ai jugé le plus propre pour me dérober à mon père, et me jetter entre les bras de Votre Altesse. Mon père quitte le parti de *Philippe*, et veut m'entraîner avec lui dans celui de *Charles*; mais je mourrai plutôt que de manquer de fidélité à mon légitime Souverain; c'est pourquoi je viens vous offrir ma personne, et vous prier de me donner l'occasion de signaler mon zèle, et de me défendre contre la violence de mes parens.

» Monsieur de *Vendôme* charmé du discours de ce jeune Seigneur, et plus encore de sa jolie figure, oublia, pendant quelques momens, sa goutte et sa gravelle; après l'avoir tendrement embrassé: vos sentimens, lui dit-il, sont trop beaux pour ne pas mériter mon admiration; j'en rendrai compte au Roi, qui ne manquera pas de récompenser votre fidélité. Cependant, puisque vous voulez bien me persuader que vous faites quelque cas de mon amitié, je vous la donne toute entière, mais à condition que vous me donnerez aussi la vôtre. L'amoureuse Amazone ne demandait pas mieux : ainsi, sans déclarer le secret de son sexe, qu'elle croyait que le Duc avait pénétré, elle lui fit les protestations les plus tendres, et lui jura une fidélité inviolable.

» Il faut, dit alors le Duc, que, pour cimenter notre amitié, nous buvions à la santé du Roi; vous devez être fatigué de votre course, ainsi nous pourrons bien faire *midi en oche* : aussi-tôt il fit apporter de quoi déjeûner, on but à la nouvelle connaissance, et le Duc fit paraître tant de joie et tant d'empressement, que la Marquise en tirait l'augure le plus favorable à son dessein; ce qui lui fit plus de plaisir, fut l'ordre que le Prince donna de faire dresser dans sa ruelle un petit lit pour le jeune Espagnol, disant qu'il voulait veiller lui-meme à sa sûreté.

Dès que cet ordre eut été exécuté, et que le repas fut fini, les valets se retirèrent; la Marquise crut alors que le dénouement de la pièce approchait : il arriva effectivement bientôt après, mais non comme elle l'avait imaginé; car la

connaissance de son sexe opéra un grand changement chez le Duc ; bien loin de profiter d'une bonne fortune qui venait ainsi se jetter dans ses bras, il sentit, à cet aspect, réveiller toutes ses infirmités, et après s'être excusé le mieux possible auprès de la Marquise, il lui fit un discours fort éloquent, pour lui faire comprendre les conséquences de la démarche qu'elle venait de faire, et combien il était important de la réparer au plutôt, en retournant chez son mari, qui étant un des plus attachés au parti de *Philippe*, ne méritait pas d'être traité en ennemi. L'intérêt du Roi, le vôtre, ni le mien, disait-il à la Marquise, ne permettent pas que vous restiez plus long-tems ici, ce serait mettre les armes dans les mains de votre époux, et lui fournir des raisons plus que légitimes de causer quelque nouvelle révolution dans le royaume, en se joignant aux rebelles; ainsi Madame, il faut, s'il vous plaît, prévenir ce malheur, et ceux qui pourraient vous arriver à vous-même, par la jalousie de votre mari, en retournant chez vous, avant qu'il se soit aperçu de votre sortie ; car, encore un coup, je ne suis ni en droit ni en état de vous mettre à couvert de son ressentiment..... Cependant, lui répliqua la Marquise, vous me promettiez il y a un instant de me garantir de celui de mes parens, et de me défendre contre toute la terre ; d'où vient ce réfroidissement? Madame, répondit le Duc, quand je vous regardais comme fils d'un sujet rebelle, je pouvais vous protéger contre les ennemis du Roi; mais je ne puis ni ne dois traiter de même ses amis ; d'ailleurs je ne voyais en vous qu'un fort joli cavalier, et non pas la femme d'autrui. Tous ceux qui me connaissent vous diront que je suis fort scrupuleux là-dessus, et que ce ne seront jamais les femmes qui causeront ma perte ; ainsi, Madame, il ne faut pas, je vous prie, balancer à prendre votre parti.

» La Marquise se mit à pleurer, voulut se poignarder, et dit les choses les plus touchantes ; mais rien ne fut capable d'attendrir le Duc, ni d'ébranler sa vertu; tout le tempérament qu'il apporta à la chose, fut d'envoyer promptement un homme de confiance au Marquis de....., avec

ordre de se faire introduire auprès de son lit, de l'engager à venir le trouver incessamment, pour affaire très-pressée, et de ne lui donner qu'à peine le tems de s'habiller, sans le laisser parler à personne, ni sortir de sa chambre; enfin, sous prétexte que les momens étaient précieux, de ne le point quitter qu'il ne l'eût amené.

» L'envoyé s'acquitta parfaitement de sa commission; car lorsque le Marquis voulut, avant que de sortir, passer dans l'appartement de sa femme, pour lui dire adieu, ne sachant pas s'il reviendrait bientôt, ou si on ne l'enverrait pas auprès des troupes: Seigneur, lui dit le fidèle agent du Duc, laissez dormir madame votre épouse, vous devez être occupé d'un soin plus important; il s'agit de l'intérêt du Roi, et Son Altesse ne vous manderait point à l'heure qu'il est, si les affaires n'étaient de nature à ne pouvoir souffrir de retardement: le Marquis n'eut garde d'insister, et il courut au quartier du Duc.

» Ce dernier avait déjà fait passer la Marquise dans une autre chambre avec son écuyère, et avait donné ordre qu'on les escortât jusqu'au lieu où elles voudraient aller, pendant qu'il amuserait le mari: il le tint très-long-tems auprès de lui pour faciliter la retraite de sa femme; après l'avoir consulté sur des avis qu'il prétendait avoir reçus de Madrid, il lui permit de se retirer.

» Les Dames s'étaient fait mener assez près du jardin, et étaient rentrées par le même endroit qui avait facilité leur sortie; elles ne perdirent pas de tems à se déshabiller, et la Marquise était déjà dans son lit lorsque son mari rentra chez lui. Il alla d'abord dans son appartement lui raconter son aventure, et lui témoigner le regret qu'il avait eu de sortir sans la voir. La Marquise admira la prudence de M. de *Vendôme*, et quoiqu'il l'eût renvoyée sans consolation, et qu'elle fût fort mal édifiée de sa galanterie, elle lui sut bon gré des mesures qu'il avait prises, et convint en elle-même que, s'il était mauvais amant, il était du moins un fort honnête homme.

» Cependant, malgré toutes les précautions et la discrétion du Duc, l'aventure fut connue; la Marquise qui

s'en doutait, se retira dans un couvent, sous quelqu'autre prétexte, et elle fit bien: des indiscrets avaient eu l'imprudence d'instruire le mari qui, malgré les soins que s'était donné M. de *Vendôme* pour le désabuser, avait pris des soupçons dont sa femme aurait pu devenir la victime; car on sait que les maris en Espagne, sont très-peu traitables sur ce chapitre-là. » An 1706.

Au reste, M. de *Vendôme* passait pour ne pas aimer les femmes, et se livrer à un autre goût moins naturel. On cite à cet égard les quatre vers suivans faits par *Palaprat*, Secrétaire de ce Seigneur: celui-ci le pressait depuis long-tems de faire des vers pour mettre au bas de son portrait; il lui donna ceux-ci:

Le héros que tu vois ici représenté,
Favori de Vénus ainsi que de Bellone,
Prit la v..... et Barcelonne
Toutes deux du mauvais côté.

M. de *Vendôme* avait attaqué Barcelonne par un endroit par lequel elle était imprenable.

Qu'il me soit permis de citer une anecdote singulière arrivée, tandis que *Philippe V* disputait la couronne d'Espagne contre l'Archiduc d'Autriche. » Les Portugais, qui étaient du parti de ce dernier, campaient aux environs de Madrid. Les courtisannes de cette ville résolurent de ruiner leur armée, sans qu'il en coûtât ni hommes ni argent. Pour cet effet, elles allèrent la nuit, par troupes, jusques dans les tentes des ennemis, et y prodiguèrent des caresses perfides, qui causèrent la perte d'une infinité de soldats; ils étaient dans les hôpitaux au nombre de plus de six mille, qui mouraient presque tous. Les plus gâtées parmi ces filles se chargeaient de parfums et de fard, pour séduire plus facilement par leurs charmes, et empoisonner plus sûrement par leur commerce des gens qu'elles abhorraient. » *

* VENIER.

Louis Venier, fils d'*Antoine Venier*, Doge de Venise, aimait avec passion une Dame vénitienne. Il employa tous les moyens que l'amour sait inspirer, pour faire

écouter celui qui l'animait; mais tous ses efforts furent inutiles; il trouva toujours une vertu sévère, qui ne voulut jamais transiger avec ses devoirs. Piqué des refus, des dédains de l'objet de ses désirs, le jeune *Veniar* dessina sur la porte de cette femme vertueuse, deux figures avec de grandes cornes, et écrivit au-dessous, avec des termes outrageans, le nom de sa maîtresse et celui de sa sœur. Vengeance bien indigne d'un homme honnête et délicat!

Le Mari porta ses plaintes, et *Louis Venier* fut condamné à deux mois de prison, avec défenses de passer pendant dix ans dans le quatier de cette femme qu'il avait si indignement outragée. Il subit son arrêt; mais étant tombé malade dans les premiers jours de sa prison, il fit demander à son père la permission d'aller respirer un air plus sain. Le Doge, qui était rigide observateur des lois, fut inexorable: on lui représenta le danger où était son fils; rien ne put ébranler ce père inflexible. *Louis* mourut; tout Venise en fut affligé. *Antoine Venier* ne sentait pas moins cette perte douloureuse; mais il la supporta avec une fermeté digne de servir d'exemple à tous ceux qui gouvernent. *

VENUSIUS.

CARTISMANDUA, Reine des Brigautes, en Angleterre, sous les règnes des Empereurs *Claude*, *Caligula*, *Galba*, *Othon*, *Vitellius*, *Vespasien*, etc., était de la naissance la plus illustre. Son crédit augmenta beaucoup par son alliance avec les Romains, et sur-tout en livrant à *Claude*, *Caractacus*, ennemi juré de l'Empire, et qui fut un des plus grands ornemens du triomphe de l'Empereur. L'amour vint enlever à *Cartismandua* son bonheur et sa tranquillité.

Elle avait épousé *Venusius*, qui soutenait avec dignité la couronne qu'elle partageait avec lui; vraisemblablement il n'avait pas tout ce qu'il fallait pour plaire à la Reine; et d'ailleurs qui pourrait expliquer, nombrer et définir tous les caprices de l'amour? N'a-t-on pas vu la femme d'*Astolphe*, Roi de Lombardie, *Prince aussi beau que le jour*,

lui préférer son nain ? Quoi qu'il en soit, *Cartismandua* chassa *Venusius*, pour donner sa main et la couronne à *Vellocutus*, Écuyer du Prince.

On ne perd pas avec indifférence une femme aimable, et sur-tout une couronne. *Venusius* excité par deux passions violentes, l'ambition et la jalousie, ranima dans le cœur des Anglais la haine qu'ils avaient pour les Romains; une grande partie des Brigantes se déclara pour lui, tandis qu'il ne restait à son rival que l'amour de la Reine et la cruauté dont elle usait envers ses sujets pour le maintenir. La fortune sembla applaudir aux motifs qui animaient *Venusius* : avec les troupes qui le suivaient, il réduisit l'infidelle *Cartismandua* à la dernière extrémité, et avec les secours que les Romains lui accordèrent, elle ne put conserver que la liberté et la vie; ses états passèrent sous le pouvoir de *Venusius*, * ou, suivant un historien, les Romains, sous prétexte d'aider la Princesse, s'emparèrent de son royaume. * An de Rome 820.

* VESSELINI.

« Le Comte de *Vesselini*, jeune Colonel au service de l'Empereur *Ferdinand III*, chargé d'une commission de la part de ce Prince auprès de *Bethlem Gabor*, Prince de Transylvanie, fut accueilli et logé, pendant son séjour, chez un gentilhomme du pays, nommé *Seschi*, en qualité de parent, quoique dans un degré fort éloigné. Ce gentilhomme riche et veuf, n'avait d'autre enfant qu'une fille, qui lui était d'autant plus chère, qu'elle joignait aux charmes de la figure la plus intéressante tout ce que l'éducation la plus soignée peut ajouter de grâces à l'ame la plus tendre et la plus noble.

» Le jeune Comte, frappé de tant d'attraits ne put cacher long-tems toute l'impression qu'ils avaient fait sur lui, et le dissimula d'autant moins, que sa naissance et sa fortune n'étant pas dans le cas d'être dédaignées par le père, et ayant appris que nul engagement précédent ne s'opposait à ses vœux, il croyait pouvoir espérer, s'il ne

déplaisait pas à la fille, de la voir bientôt son épouse. Le succès en effet ne tarda pas à remplir ses espérances, avec d'autant plus de raison, que lui-même, dès la première vue, avait également su plaire à son aimable parente, ainsi qu'au père, et que ce dernier ne désirait pas moins que les jeunes amans de les voir bientôt heureux.

» Pour en hâter le moment, *Sescki* joignit ses conseils et son crédit aux sollicitations du jeune Comte, afin d'accélérer le succès de sa négociation. Après avoir obtenu de *Bethlem Gabor* tout ce que demandait l'Empereur, *Vesselini* partit pour Vienne, avec la douce espérance de se voir, à son retour en Transylvanie, aussi complètement favorisé par l'amour, qu'il croyait l'être alors par la fortune; mais qui jamais peut se flatter de fixer l'inconstance de cette aveugle et prétendue divinité?

» La mort du vieux *Sescki*, qui mit sa fille sous la tutelle du Prince de Transylvanie, les troubles si connus de la Hongrie, dont une partie se révolta contre la maison d'Autriche, l'alliance de *Bethlem Gabor* avec *Ragothski*, chef des rebelles, celle enfin que la jeune *Marie Sescki* se vit forcée de contracter avec le frère de *Gabor*, en mettant le comble au malheur de *Vesselini*, lui ravirent pour jamais l'espérance de se voir uni avec le seul objet qu'il avait cru digne de toute sa tendresse.

» Après avoir, plus d'une fois, fait craindre pour sa vie, sa jeunesse, ses amis, le tems sur-tout ayant émoussé par degrés le sentiment de sa douleur, *Vesselini*, dans l'intention, en grande partie, de se venger de *Bethlem Gabor* et des rebelles auxquels il devait l'affreux renversement de ses espérances, se livra tout entier à la guerre, et avec tant de succès, qu'en moins de dix ans il se vit élevé aux premiers grades de l'armée Autrichienne.

» Se trouvant en Hongrie avec un corps de troupes dont il avait le commandement, la forteresse de Muran, place regardée comme imprenable, et appartenant au prince *Georges Ragothski*, sembla à *Vesselini* la conquête la plus digne d'un guerrier qui n'ambitionnait plus que la gloire; mais après un examen plus approfondi, les difficultés

presque insurmontables de l'entreprise commençaient à l'en détourner, lorsqu'un jour battant l'estrade autour de cette forteresse, il fit quelques prisonniers, dont l'un se dit être domestique de la dame *Marie Sescki*, veuve depuis peu d'*Etienne Bethlem*, frère du prince de Transylvanie. Qu'on juge de la joie et de l'espérance que fit naître à la fois daus le cœur du Général autrichien cette nouvelle aussi chère qu'imprévue! Il commença par caresser cet homme, lui fit présent de cent écus, et le gagna si absolument qu'il promit de rendre à sa maitresse une lettre que le Comte lui confia.

» Elle fut rendue fidellement entre les mains de *Marie Sescki*, qui, au nom d'un amant tendrement chéri, et dont la mémoire n'avait jamais cessé d'occuper son cœur, sentit renaître toute sa tendresse. Après avoir lu la lettre, elle dépêcha un gentilhomme d'une fidélité éprouvée au Comte, avec une réponse que lui dicta le sentiment victorieux qui lui parlait en faveur de son premier amant. Ce succès engagea *Vesselini* à demander une entrevue; l'amour la lui fit accorder.

» Tout ce que deux cœurs aussi tendres purent se dire dans un moment aussi précieux pour l'un et pour l'autre, peut se suppléer par le lecteur, jusqu'au moment où l'ardent *Vesselini* fit sentir à son amante qu'il fallait pourtant renoncer au délicieux espoir de se voir jamais unis l'un à l'autre, si, par son assistance, il ne pouvait parvenir à s'emparer du château de Muran.

« Je manquerais à mon devoir, cher Comte, lui dit-
» elle, en trahissant ainsi mes alliés; et quand même je
» le voudrais, je vous exposerais sans doute à des mal-
» heurs dont je ne me consolerais jamais, puisque
» Muran est imprenable non-seulement par sa situation,
» mais défendu par un Gouverneur aussi vigilant que
» brave, et par une garnison composée des meilleures
» troupes de la Transylvanie ».

» L'amour et la gloire inspirèrent si bien le Comte, qu'il trouva réponse à tout. » « Eh bien, s'écria la tendre
» amante, puisque je ne puis refuser une entrée dans Mu-

» ran à celui qui a si bien su trouver celle de mon cœur, » parlez : que puis-je faire ? et comptez, si la chose est en » ma puissance, que je saurai tout braver, pour vous prou- » ver combien vous m'êtes cher. »

» D'après une déclaration aussi positive et aussi satisfaisante, les deux amans convinrent des mesures qu'ils prendraient et du jour où ils les emploieraient. Je n'entrerai pas dans le détail des dangers auxquels fut exposé *Vesselini* avec sa troupe, avant que d'arriver aux pieds du mur qui devait être escaladé, et où sa fidelle amante l'attendait avec la plus vive impatience. Tout parut favoriser leurs vœux, et les choses avaient été si bien disposées, que le Comte se rendit maître de la place sans presque verser de sang.

» Après avoir donné ordre à sa conquête et pris toutes les précautions nécessaires pour l'assurer à l'Empereur, *Vesselini* n'eut rien de plus pressé que de s'acquitter de ce qu'il devait autant à la reconnaissance qu'à l'amour. Il épousa *Marie Sescki* qui peu de tems après ayant abjuré le calvinisme, se fit catholique. L'Empereur, en confirmant au brave *Vesselini* la possession de Muran, l'érigea en comté libre, perpétuel et héréditaire pour lui et sa postérité qui, dit-on, subsiste encore. » *

* VERMANDET.

» Le mercredi, dernier jour de juillet 1585, *Vermandet*, fils du Lieutenant-Général de Limoges, fut décapité à Paris, accusé d'inceste avec sa sœur. Il maintint jusqu'à la mort qu'il était innocent de ce crime, et toutefois reconnaissant en ce fait le juste jugement de Dieu qui le punissait, pour avoir été bien trois ans sans le prier, et sans dire seulement une patenôtre. »

VETTIUS.

Un Chevalier romain, nommé *Vettius*, était parvenu à dissiper dans la débauche la portion de son bien ; mais comme son père était extrêmement riche, il jouissait en-

core de quelque crédit. Il était dans cette situation, lorsque le hasard lui procura la vue d'une jeune et belle Esclave à Capoue: la passion que cette beauté lui inspira, fut très-vive; mais comment parvenir à la satisfaire? Il fallait acheter cette esclave, et l'amour ne donnait pas de quoi faire cet achat: *Vettius* fut néanmoins assez hardi pour se présenter au maître de la belle esclave; le prix fut bientôt conclu. *Vettius* ne marchanda pas; l'essentiel était de payer. A force de prières et de promesses, il obtint sa Maîtresse, moyennant sept cents talens attiques, qu'il s'engagea de donner dans un terme qu'il fixa. Ce délai s'écoula dans les plaisirs, et *Vettius* que la jouissance rendit plus amoureux, vit arriver en tremblant le moment où il fallait payer une somme considérable qu'il n'avait pas, ou rendre une femme qu'il adorait.

L'amour est une passion furieuse qui ne connaît point de bornes, et n'admet guères de réflexions. Tandis que *Vettius* était dans la cruelle crainte de perdre tout ce qu'il aimait, le Sénat rendit un arrêt par lequel il était enjoint de rendre la liberté à tous les gens de condition libre, qu'on avait enlevés des pays alliés de la république pour les réduire en esclavage. *Vettius* muni de cet arrêt, séduisit plusieurs de ces esclaves qui étaient dans son canton, les arma, et se mit à leur tête, persuadé que, pendant qu'il commanderait une armée, on n'oserait pas lui redemander sa chère Esclave. Cette troupe de révoltés grossissait tous les jours, et mettait tout le pays à contribution; *Vettius*, leur chef, crut pouvoir prendre le titre de Roi. Cette émotion parut assez considérable à Rome, pour qu'on envoyât sur les lieux le Préteur *Lucius Lucullus*: les troupes qu'on lui donna n'étant pas assez nombreuses pour agir de force contre une armée de trois mille cinq cents révoltés, le Préteur eut recours à l'artifice. *Apollonius*, Général des rebelles, se laissa gagner, et livra son prétendu Roi aux Romains. *Vettius* ne pouvant douter qu'il serait condamné au dernier supplice, se donna la mort. An de Rome 649.

VIANE.

Le sort infortuné du Prince de *Viane* qui, né d'abord héritier d'une couronne, se vit, par une suite d'événemens, dans le cas de régner sur six royaumes, et qui finit sa vie de la manière la plus cruelle, doit être mis en grande partie sur le compte de l'amour. Sa Belle-Mère, il est vrai, ne le persécuta que par ambition ; mais pour avoir droit de le persécuter, elle fut obligée d'employer l'ascendant que l'amour lui donnait sur le cœur du Roi son époux.

Blanche, fille de *Charles III*, surnommé *le Noble*, Roi de Navarre, devint sa seule héritière par la mort de son frère et de sa sœur, qui ne laissèrent aucune postérité. Elle épousa *Dom Jean d'Arragon*, et ce fut de ce mariage que naquit *Dom Carlos*, Prince de *Viane*, qui fut fils unique. A la mort de *Blanche*, sa mère, la couronne de Navarre lui appartenait; mais quoique les Grands et le peuple l'engageassent et voulussent même le forcer à prendre le titre de Roi, il se contenta de régir le royaume sous le nom de *Dom Jean*, son père, qui était alors Régent et Administrateur des royaumes d'Arragon, de Valence et de Barcelonne, pendant l'absence du Roi son frère.

L'union la plus intime régnait entre le père et le fils, lorsque *Dom Jean* épousa *Dona Henriquez*, fille de l'Amirante de Castille, et ne tarda pas à lui donner le titre de Reine de Navarre; ce qui n'était pas fait pour plaire au Prince de *Viane*. Bientôt cette Princesse qui, par ses attraits, avait pris un empire absolu sur l'esprit de son époux, désira de partager avec le jeune Prince l'autorité souveraine en Navarre. * « Peu contente du titre de Reine, elle » voulut en exercer les droits et la puissance, et *Dom Jean*, » séduit par un amour aveugle, l'envoya en Navarre par- » tager avec son fils l'autorité souveraine. » *

Ce fut là le commencement des infortunes du Prince de *Viane*. Les Navarrois le forcèrent à s'opposer aux prétentions de sa Belle-Mère ; et craignant que son respect pour *Dom Jean* ne le fît céder, ils appelèrent à leur secours les

Castillans, qui arrêtèrent la Reine à l'entrée de la Navarre, et l'assiégèrent dans Estella.

* On peut croire que dès ce moment, le Prince de *Viane*, aidé de toutes les forces de la Castille, aurait décidé la fortune en sa faveur, sans les jalousies et la mésintelligence des deux plus puissantes maisons qui fussent alors en Navarre. *Charles le Mauvais*, et *Louis*, Comte de *Beaumont le Roger*, avaient eu chacun un bâtard : celui du Roi, qui fut nommé *Dom Leonel de Navarre*, fut la tige des Marquis de *Cortez*, Maréchaux de Navarre, qui, dans cette dispute, prirent le nom de *Grandmontois*. Le bâtard du Comte, qu'on nomma *Charles de Beaumont*, du nom de son père, fonda la maison des Comtes de *Lerins*, Connétables de ce royaume, et prirent le nom de *Beaumontais*: les premiers se déclarèrent pour le Roi *Dom Jean*, les derniers embrassèrent le parti du Prince de *Viane*. Cette division, causée par l'animosité des deux familles, fit le plus grand tort au jeune Prince. *

Dom Jean était naturellement plein de feu; dans cette occasion la colère et l'amour redoublèrent son activité. Bientôt, les armées se trouvèrent en présence; on parvint, malgré l'animosité des deux partis, à conclure la paix : elle fut jurée de la manière la plus solennelle, et néanmoins la bataille s'engagea, sans qu'on put en deviner la cause : le Prince de *Viane* la perdit avec la liberté; elle ne lui fut rendue que long-tems après, à des conditions très-dures, et parce que les États d'Arragon forcèrent *Dom Jean* à briser les fers du Prince.

La trève qui fut faite alors nuisit plus au Prince de *Viane*, que la guerre. La Reine, sa belle-mère, qui avait mis au monde un Prince nommé *Ferdinand*, et dont les destinées furent si heureuses, voulant assurer à cet enfant la possession des Royaumes qui appartenaient incontestablement au Prince de *Viane*, se servit de tout l'empire qu'elle avait sur *Dom Jean*, pour lui inspirer la haine la plus violente contre le Prince de *Viane*, et malheureusement elle réussit : * il ne fut bientôt plus possible d'en douter, lorsqu'on découvrit un traité fait entre le Roi *Jean* et le Comte de

Foix, son gendre; il y était dit que le Comte joindrait ses troupes à celles de son Beau-Père, pour faire la guerre au Prince de *Viane*, jusqu'à ce que ce Prince rebelle eût subi la peine qui était due à sa désobéissance et à son ingratitude. 2.° Qu'après l'entière soumission de la Navarre, *Jean* continuerait de posséder ce royaume en toute souveraineté; 3.° qu'après la mort du Roi, la couronne de Navarre et le duché de Nemours passeraient au Comte de *Foix* et à l'Infante *Eléonore*, sa femme, pour y succéder, eux, leurs enfans et descendans mâles et femelles. 4.° Pour assurer cette exhérédation du Prince de *Viane* et de l'infante *Blanche*, sa sœur, qui était l'aînée de la Comtesse de *Foix*, mais que l'amitié avait attachée à la fortune de son malheureux frère, le Roi s'engageait à ne leur jamais accorder de pardon, quelques soumissions et quelques démarches qu'ils pussent faire pour l'obtenir. 5.° Des juges furent nommés pour faire le procès au Prince et à la Princesse, jusqu'à sentence définitive, par laquelle ils seraient notoirement et juridiquement déclarés déchus de tous leurs droits, actions et prétentions, tant pour eux que pour leurs successeurs, s'ils en avaient, incapables de succéder à la couronne de Navarre, au duché de Nemours, et à tous autres héritages ou successions paternelles et maternelles, nonobstant toutes substitutions, dispositions testamentaires, donations, institutions et reconnaissances à ce contraires. 6.° On assemblera les États du royaume, pour faire ratifier la sentence qui sera portée contre le Prince de *Viane* et la Princesse *Blanche*; alors le Comte et la Comtesse de *Foix*, seront reconnus par serment pour héritiers légitimes de la couronne. 7.° En l'absence du Roi, le Comte de *Foix*, et, en l'absence de l'un et de l'autre, la Comtesse aura la Lieutenance-Générale du royaume; et il leur sera assigné sur les revenus de l'État une somme de douze mille florins.

Il était aisé de reconnaître à ces traits d'une haine invincible la conduite d'une marâtre. « C'était elle qui avait » dicté des conditions si dures, que la nature aurait dé- » savouées dans le cœur du Roi, si l'ambition et la ten-

» dresse artificieuse de sa femme l'avaient laissé maître de
» ses sentimens.

Comme il n'était plus possible, d'après une semblable découverte, de pouvoir compter sur une réconciliation, *
« on reprit les armes. Le Prince de *Viane*, vaincu une seconde fois, passa à Naples auprès d'*Alphonse le Magnanime*, Roi d'Arragon, son oncle, pour implorer ses bontés et apaiser son père, puisqu'il avait déjà obtenu une suspension d'armes, et qu'il avait été nommé arbitre du différend. *Alphonse* touché des malheurs de son neveu, dont il admira les vertus et les qualités, envoya des députés à *Dom Jean*, son frère, et sûrement il aurait réussi, lorsque la mort l'enleva et priva le Prince de *Viane* de l'unique ressource qui lui restait.

* Ce fut pendant son absence que le Roi *Dom Jean* fit confirmer, par une assemblée qui se tint à Estella, la sentence que des Commissaires particuliers avaient portée contre le Prince de *Viane* et contre *Blanche*, sa sœur. La Comtesse de *Foix* et son mari furent reconnus pour héritiers du trône de Navarre, après la mort de *Dom Jean*.

Jean de Beaumont, de son côté, fit assembler à Pampelune les États, composés des Seigneurs qui soutenaient le jeune Prince : là on le reconnut pour Roi ; on lui prêta serment de fidélité, et le peuple applaudit à la publication qui en fut faite. Cette démarche irrita encore davantage *Dom Jean*; il l'attribua aux ordres de son fils, tandis que les lettres de ce Prince à *Jean de Beaumont* et aux Magistrats de Pampelune prouvent qu'il désapprouva absolument cet acte que le zèle pour ses intérêts avait dicté, sans l'avoir consulté. *

Cependant le Prince aurait pu trouver encore en Navarre des moyens de se défendre, parce que le peuple l'adorait; mais comme il se reprochait déjà vivement d'avoir porté les armes contre son père, il crut qu'il apaiserait la colère de ce Prince, en lui marquant une déférence absolue pour ses volontés. *Dom Jean*, toujours animé par sa haine, et encore plus l'esclave des volontés de son impérieuse femme, dicta les conditions. Quelque

dures, quelque humiliantes qu'elles fussent, le Prince y souscrivit sans balancer; trop heureux, si, par ce sacrifice, il eut pu recouvrer sincèrement les bonnes grâces de son père!

Enfin la Reine qui voulait, à quelque prix que ce fût, perdre l'infortuné Prince de *Viane*, étant secondée de l'Amirante, son père, accusa le jeune Prince d'avoir formé une ligue contre le Roi avec la Castille. * Il était vrai que des Ambassadeurs Castillans, sous prétexte de complimenter le Roi d'Arragon sur sa réconciliation avec son fils, avaient offert à ce dernier de lui donner en mariage la Princesse *Isabelle*, sœur du Roi de Castille, et que le Prince avait promis de se rendre en Castille pour effectuer ce mariage. L'Amirante ayant pénétré ce secret, se hâta d'en prévenir la Reine d'Arragon, sa fille. Elle porta ces nouvelles au Roi, en fondant en larmes, et en lui demandant un asyle pour elle et pour ses enfans. *Dom Jean*, sans autre examen, se livra à toute la fureur que sa femme voulait lui inspirer; et dès lors la perte du Prince fut jurée. * On l'arrêta comme un criminel d'état, et on le traîna dans une étroite prison. Aussitôt les États d'Arragon, qui reconnaissaient déjà ce Prince comme celui qui devait être un jour leur Roi, prirent les armes, et forcèrent encore une fois *Dom Jean* à rendre la liberté à son fils. La Reine, voulut s'en faire un mérite; elle alla rompre les fers du Prince de *Viane*, mais ce fut pour mieux assurer sa vengeance. Depuis ce moment l'infortuné Prince mena une vie triste et languissante; on le voyait dépérir chaque jour: enfin après avoir confessé publiquement les fautes qu'il avait faites, en prenant les armes contre son père, il mourut, emportant avec lui les regrets de tous les peuples d'Espagne: on ne douta point qu'il n'eût été empoisonné par sa cruelle marâtre.

* Il fit un testament, dans lequel il institua pour son héritière au royaume de Navarre la Princesse *Blanche*, sa sœur; il légua mille florins au Roi son père, et il disposait de tous ses biens libres en faveur de ses enfans naturels, qu'il déclara être au nombre de trois: *Dom Phi-*

lippe de Beaufort, et *Dogna Anne*, qu'il avait eu en Navarre de *Dogna Brianda Vaca*, et *Dom Juan*, qu'il avait eu ensuite. Il n'avait point eu d'enfans d'*Anne de Clèves*, sa femme. An 1461. *

Blanche, sœur de ce malheureux Prince, qui avait été répudiée par *Henri IV*, Roi de Castille, et qui avait toujours été teudrement attachée à son frère, fut, comme lui, la victime de l'ambition de la Reine et de la faiblesse de son père. Le Prince de *Viane*, comme on vient de le voir, l'avait instituée son héritière pour le royaume de Navarre; c'était ce que l'épouse de *Dom Jean* ne voulait pas, et elle ne balança pas pour un second crime.

* Aussitôt après la mort du Prince, le Roi fit enlever *Blanche* de Sarragosse, où elle était, et, pendant cinq ou six mois, la fit promener de province en province, de citadelle en citadelle. Enfin le Roi voulant la sacrifier à l'ambition de la Comtesse de *Foix*, sa sœur, lui proposa de la conduire dans le Béarn, où, disait-il, il devait traiter de son mariage avec le Duc de *Berry*, frère de *Louis XI*. Avertie de ce qui se tramait contre elle, *Blanche* refusa de faire ce voyage, en se jettant aux pieds de son père, et en le conjurant de ne pas la livrer à sa plus cruelle ennemie. Le Roi fut inflexible; il ordonna à un de ses Officiers, nommé *Peralta*, de la conduire en diligence vers les Pyrénées. En vain cette infortunée Princesse voulut exciter la compassion de cet homme dur et barbare. « Gardez-moi dans ce château, lui disait-elle; mais ne » prenez point sur vous la honte de m'avoir menée dans » un exil où l'on abrégera mes jours, comme on a abrégé » ceux de mon frère; » *Peralta* ne se laissa point fléchir. Pendant la route *Blanche* fit à Roncevaux et à Saint-Jean-Pied-de-Port des écrits par lesquels elle protestait contre tous les actes qu'on pourrait arracher d'elle, ou qu'on pourrait faire paraître sous son nom, etc. Elle fut livrée au Captal de Buch qui l'enferma dans le château d'Ortez, « où deux années d'abandon et de souffrances n'ayant pu » terminer sa malheureuse destinée, la Comtesse de *Foix* » lui fit donner du poison par une de ses femmes qu'elle

» avait

» avait mise auprès d'elle pour la servir. » Tous les historiens espagnols conviennent de cet empoisonnement; quelques-uns seulement prétendent qu'il fut employé peu de tems après l'arrivée de *Blanche*; mais qu'on eut grand soin de cacher sa mort précipitée, pour ne pas augmenter les soupçons déjà trop répandus, que la mort du Prince de *Viane* avait eu le même principe. * « Ainsi la réunion » des royaumes de Castille, d'Arragon et de Navarre, » qui se serait faite dans la personne de *Dom Carlos*, et par » les droits de la naissance, et par le mariage qu'il avait » arrêté avec l'Infante *Isabelle* que la providence desti- » nait au trône de Castille, fut renversée par l'ambition » d'une marâtre, par les intrigues d'une sœur, et par l'a- » veugle prédilection d'un père qui sacrifia sa gloire, sa » tendresse, la vie de ses enfans et l'élévation de sa mai- » son à l'injuste ressentiment que deux femmes lui avaient » inspiré. » An 1464.

* VICTOR. (Saint-)

SAINT-VICTOR naquit à Mouzon de parens pauvres, dans le dixième siècle. Réduit à la condition de berger, il se conduisit avec tant de piété et de vertu, qu'il s'attira l'estime et l'amitié de ses concitoyens. Il avait une sœur d'une rare beauté: le Gouverneur de Mouzon la vit, et en devint vivement épris; il crut que dans la place qu'il occupait, et avec l'opulence qui l'environnait, il n'éprouverait pas une longue résistance. Une fille née dans la misère, qui se voit offrir tout ce qui peut tenter et flatter sa vanité, n'est pas ordinairement long-tems cruelle: la sœur de *Victor* aurait peut-être succombé aux attaques que l'on faisait à sa pudeur, si elle n'eut pas trouvé dans son frère des conseils assez sages, assez prudens pour l'empêcher d'écouter la voix de son cœur et de la nature. Ce pieux berger ranima sa sœur, l'encouragea, la fortifia, de sorte que les prières, les instances, les promesses et les menaces du Gouverneur furent inutiles. Irrité de cette résistance qui mortifiait son orgueil, son amour se changea en fureur;

il fit arracher les yeux à cette vertueuse fille: *Victor* ayant osé lui reprocher cette barbarie, fut mis à mort.

Les guérisons miraculeuses qui, dit-on, s'opérèrent sur le tombeau de *Victor*, le rendirent célèbre. *Éble*, Archevêque de Reims, voulant avoir un saint de plus dans son église, fit lever de terre le corps de *Victor*, en 1016, et le déposa dans une belle châsse. C'est ainsi que l'amour procura à un berger les honneurs de l'apothéose. *

* VICTOR AMÉDÉE II.

Victor Amédée II, Duc de Savoie, succéda à *Charles Emmanuel II*, son père. Son règne qui fut très-long, lui donna souvent lieu de faire connaître ses talens, sur-tout en politique. C'était alors qu'il s'agissait de la succession à la couronne d'Espagne; ce qui entraîna une guerre longue et sanglante, à laquelle presque toutes les puissances de l'Europe furent obligées de prendre part, et qui fut enfin terminée par le traité d'Utrecht, en 1713. *Victor Amédée*, après avoir éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune, finit par joindre à ses États le royaume de Sardaigne.

Parvenu dans un âge avancé, et jouissant enfin d'un repos et d'une tranquillité qu'il avait acheté bien cher, *Victor Amédée* aurait pu finir glorieusement sa carrière, si l'amour ne fût venu s'emparer de lui, dans un âge où cette passion a coutume de s'éteindre. « Il aimait passion-
» nément les femmes, et, dit un historien, ce goût plus
» excusable que d'autres, quand on ne lui sacrifie ni les de-
» voirs, ni la grandeur, ni les fonctions du rang suprême,
» est dans un roi le plus dangereux des penchans, ou même
» le plus pernicieux des vices, lorsqu'il devient assez im-
» pétueux pour faire oublier au Monarque qu'il égare
» ce qu'il doit à ses peuples, et ce qu'il se doit à lui-même.

» Depuis long-tems *Victor* idolâtrait la Comtesse douairière de *Saint-Sébastien*, femme ornée de toutes les grâces de son sexe, mais d'une ambition outrée, intrigante et capable de tout entreprendre pour remplir les hauts pro-

jets dont son orgueil et la faiblesse de son amant lui faisaient espérer le succès. La possession, qui communément ralentit ou éteint, sur-tout dans les princes, les désirs les plus vifs, n'avait fait qu'accroître la passion du Roi de Sardaigne; et, pour ne plus sentir que le plaisir d'aimer et d'être aimé, il prit l'étrange résolution d'abdiquer sa couronne en faveur de *Charles Emmanuel III*, son fils; et réellement il résigna son trône au jeune Prince, ne se réservant, dit-on, pour son entretien, qu'une modique pension de cent mille francs. »

Délivré du poids de la couronne, *Victor*, retiré à Chambéri, épousa publiquement sa maîtresse, qui prit le nom de Comtesse de *Sommerive*. Il crut alors pouvoir se livrer tout entier aux douceurs de l'amour; mais si ce Prince n'avait encore connu que les complaisances et les attentions séduisantes de sa maîtresse, il connut bientôt l'âme altière et ambitieuse de cette femme, lorsqu'elle fut devenue son épouse. Dévorée du désir de régner, elle ne cessa de presser *Victor* de reprendre un rang imprudemment abandonné, et de lui inspirer le dessein de remonter sur le trône.

Trop faible pour résister aux sollicitations d'une femme qui le maîtrisait, ce malheureux Prince se laissa persuader, et fit toutes les démarches nécessaires pour rappeller sa mémoire aux principaux Officiers de l'armée. Son fils informé de ses démarches, ne crut pas devoir descendre d'un trône sur lequel il ne faisait que de s'asseoir; il fit conjurer son père de renoncer au dessein qu'il avait formé, et, en tout cas, il l'avertit qu'il ne réussirait pas. *Victor Amédée* persista, et déclara hautement qu'il voulait reprendre la couronne. Pour prévenir les suites fâcheuses que pourrait avoir un semblable projet, *Charles Emmanuel* se vit obligé d'employer un moyen violent, et qui sûrement répugnait à son cœur; il fit mettre aux arrêts son père et la Comtesse de *Sommerive*. *Victor* ne put résister au chagrin que lui causa cet acte violent; il en mourut, âgé de soixante-six ans passés, emportant la réputation du plus grand politique des Princes de son tems, et jouissant

d'une gloire qui ne put être ternie que par sa trop grande faiblesse pour une femme.

Un autre historien prétend que ce fut un ministre, en qui *Charles Emmanuel* avait mis sa confiance contre le gré de son père, qui craignant que *Victor Amédée* ne parvint enfin à le faire renvoyer, fit croire au fils que son père voulait non-seulement remonter sur le trône, mais qu'il avait des desseins encore plus sinistres; le fils trop crédule fait arrêter son père d'une manière cruelle, et le fait enfermer dans une maison grillée comme dans une prison. Son épouse, après avoir été conduite dans une forteresse, où l'on n'avait coutume de renfermer que des femmes peu régulières, lui fut cependant rendue. Au lit de la mort, *Victor Amédée* demanda à voir son fils, en promettant de ne lui faire aucuns reproches. L'infâme ministre lui fit refuser cette dernière consolation. An 1732.*

VICTORIN.

VICTORIN, fils de la fameuse *Victoria* ou *Victorina*, qui gouverna pendant long-tems avec gloire l'empire d'Occident, tandis que l'illustre *Zénobie* gouvernait celui d'Orient, fut associé à l'Empire par *Posthume*, son oncle, qui s'était révolté contre l'Empereur *Gallien*, * et qui gouverna les Gaules avec une puissance souveraine, pendant sept années, ainsi que l'Espagne et la Grande-Bretagne. D'autres prétendent que *Victorin* n'était point parent de *Posthume*, mais seulement son Lieutenant. Il ne songea, dit-on, à prendre la pourpre que lorsqu'il vit *Lollien* s'en emparer; il l'attaqua, le vainquit et le tua. *

Victorin était doué de qualités brillantes, et il aurait pu égaler les plus grands Empereurs, s'il n'eût terni ses vertus par une incontinence outrée qui ne respectait rien. Les femmes de ses Officiers, lorsqu'elles avaient de la beauté, devenaient les victimes de sa lubricité, et leurs maris n'osaient venger ces affronts. Un simple Commissaire des vivres, ou greffier, qui se trouvait dans ce cas-là, fut plus délicat que les autres, et vengea son déshonneur d'une

manière éclatante; on le nommait *Atticien*: il associa à son dessein plusieurs autres qui avaient les mêmes plaintes à faire, et sa conspiration fut si secrète et si bien conduite, que *Victorin* fut assassiné à Cologne, dans le tems où il ne songeait qu'à de nouveaux plaisirs.

* Un écrivain contemporain parle ainsi de ce Prince: « Je ne trouve aucun Prince qui soit comparable à *Victorin*; ni *Trajan* pour le mérite militaire, ni *Tite Antonin* pour la clémence, ni *Nerva* pour les qualités qui attirent le respect, ni *Pertinax* ou *Sévère* pour la fermeté du commandement et l'exactitude à maintenir la discipline militaire; mais ses débauches et une passion débordée pour les femmes ont effacé en lui toute cette gloire; et il n'est pas permis de louer les vertus d'un Prince dont la mort est regardée par tout le monde comme un supplice justement mérité. » *

Victorin, son fils, lui succéda, suivant les uns; et, suivant d'autres, il périt avec lui. * Ils furent, dit-on, tous deux enterrés près de Cologne, et leur modeste sépulture ne portait que cette inscription flétrissante: *Ci gissent les deux Victorins, tyrans.* Après leur mort *Victoria* fit élire un nommé *Marius*, armurier de son métier, qui fut tué au bout de trois jours; la Princesse eut encore le crédit de lui faire donner pour successeur *Tetrinus*, et elle mourut en possession du pouvoir suprême. * An 269.

VIDAME.

M.r *LE VIDAME DE CHARTRES*, qui succéda à M. de *Bonnivet*, dans la place de Colonel-Général des Bandes de Piémont, se fit remarquer par ses dépenses, sa magnificence et sa galanterie: il s'était retiré de la Cour après la mort de *Henri II*; mais comme on le soupçonna d'avoir trempé dans la conjuration d'Amboise, il fut arrêté et mis à la Bastille par ordre de *François II*, * ou plutôt des *Guises*, qui étaient les maîtres absolus sous le règne de ce faible Prince. *

Si l'on en croit Brantôme, l'amour fut la principale

cause du malheur du *Vidame*; car il raconte « qu'une » grande dame fut fort blâmée de cette prison, qui pour- » tant autrefois ne lui eut usé de ce tour; mais qu'y sau- » roit-on faire? Quand une dame qui a aimé, vient à » haïr, elle en trouve toutes les inventions du monde » pour bien haïr. »

Le Vidame de Chartres ne sortit de prison qu'après la mort de *François II*, et il y contracta une maladie dont il mourut peu de tems après. « Aussi mal content de cette » dame qu'elle de lui, et en disant prou de mal, non de » mal talent aigre qu'il lui porta, mais d'un jaloux dé- » pit, ainsi qu'est le naturel de plusieurs amans, que ceux » qui ont aimé éperdument ne haïssent jamais à l'ex- » trémité de l'inimitié de sa mort et de sa vie, comme » l'on dit. »

* On soupçonna dans le tems qu'il avait été empoisonné par ordre de *Catherine de Médicis*, à cause de ses infidélités et son peu de respect pour l'amour que la Reine avait pour lui. Il se nommait *François de Vendôme*, et mourut sans postérité. * An 1560.

VIEILLARD.

« Un *Vieillard* de soixante-seize ans a été convaincu ces jours derniers d'avoir assassiné sa femme de quatre-vingt-huit ans, pour épouser une fille, sa servante; il a été condamné à être roué. Comme c'était un ancien valet-de-pied du Roi, c'est la Prévôté de l'hôtel qui l'a jugé; les valets-de-pied ont fait tout ce qu'ils ont pu pour le sauver, et n'ont pas réussi. L'atrocité de ce crime à un pareil âge, et pour pareille cause, de la part d'un *Vieillard* à qui, jusqu'à présent, on n'avait rien reproché, fait époque dans les annales des passions, et mérite d'être conservée par sa singularité effrayante. » An 1785. *

* VIEILLE.

« Le sieur *Jean-Baptiste Vieille*, prêtre et vicaire à Bonnétable, dans le Maine, élevait chez lui une nièce

qui devait être son unique héritière. Les fonctions de son ministère et l'éducation de sa nièce partageaient tout son tems et toute son attention. Il destinait cette jeune fille à faire le bonheur du mari qu'il lui choisirait, et il ne voulait faire tomber son choix que sur un époux vertueux, et dont la fortune ou les talens pussent procurer l'aisance et la facilité auxquels son état pouvait lui permettre d'aspirer. Un projet si sage, et que les soins et les attentions de l'abbé *Vieille* semblaient devoir faire réussir, fut dérangé par la séduction. »

Un sieur *Lorcet* trouva le moyen de s'insinuer dans le cœur de mademoiselle *Vieille*, et de se rendre maître de son esprit. Il la détermina à se prêter à toutes les entreprises qu'il pourrait former pour parvenir à l'épouser, contre le gré de son oncle, qui refusait son consentement à cette alliance. L'auteur qui fournit cette anecdote, ne donne aucuns renseignemens sur la naissance, sur la fortune, sur la conduite du sieur *Lorcet*, ni sur les motifs qui le firent refuser par l'abbé *Vieille*, pour être son neveu.

Quoi qu'il en soit, ce jeune homme excité par le puissant aiguillon de l'amour, résolut de vaincre tous les obstacles qui s'opposaient à son bonheur. Assuré de la protection d'un grand vicaire de l'Évêque diocésain, il enlève la demoiselle *Vieille* de la maison de son oncle et de son tuteur; et, accompagné d'un nommé *Gaudin*, son complice, il la conduit dans un couvent de religieuses, où, par une suite de la protection du grand vicaire, il eut la facilité d'entrer, toutes les fois qu'il le jugea à propos. Achevant alors la séduction, il étouffe en cette jeune personne tout sentiment de reconnaissance envers un oncle qui lui avait tenu lieu de père ; il poursuit son émancipation, et non-seulement il réussit près d'une Commission établie alors à Blois, mais il obtient encore la permission d'épouser sa maîtresse, à qui il avait fait donner pour curateur ce même *Gaudin*, qui était complice de son enlèvement.

Le mariage se fit au Mans par le chapelain des religieuses de Maillets; on prétend qu'il fut un scandale pour

toute la ville; que les papiers publics en parlèrent; qu'ils peignirent le sieur *Lorcet*, comme violant tous les égards, et comme assez protégé pour faire plier les lois sous le poids du crédit et outrager impunément un oncle dont il venait de ravir la nièce. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il parvint à faire ôter les pouvoirs à ce vieillard respectable, qui fut contraint de se retirer dans le lieu de sa naissance.

Il semble cependant que le sieur *Lorcet* ayant épousé l'objet de ses désirs, après avoir écarté tous les obstacles qui s'y opposaient, aurait dû oublier les refus qu'il avait éprouvés, et chercher à mériter l'estime et l'amitié d'un oncle qui avait eu contre lui quelques préventions; mais il fut très-éloigné d'adopter une conduite aussi prudente; ne suivant au contraire que les mouvemens toujours aveugles de la haine et de la vengeance, il serait parvenu à perdre entièrement l'abbé *Vieille*, si la Justice ne fût venu réparer l'erreur des premiers juges.

Cet ecclésiastique, pressé par des besoins, cherchant peut-être à punir sa nièce de sa désobéissance, en la privant de son héritage, vendit une portion de son patrimoine à un fermier, moyennant six cents livres; et comme ce prix était modique, l'acquéreur offrit dans l'année, ainsi que le permettait la coutume, un supplément de trois cents francs. L'acte en fut passé à Brionne, devant un notaire nommé *Fournier*.

Lorcet fit retraire ce bien; mais n'ayant pas son argent prêt pour rembourser l'acquéreur, il parvint à le gagner, et le séduisit à un tel point qu'il l'engagea à déclarer que l'acte de supplément avait été suggéré par l'abbé *Vieille*; qu'il n'avait été fait qu'après l'assignation en retrait, et par conséquent antidaté par le notaire. Cette accusation de faux, faite par *Lorcet* dans une plaidoirie, fut prise par le ministère public pour une dénonciation; il rendit plainte contre le notaire *Fournier* et contre ses prétendus complices et adhérens, qui étaient l'abbé *Vieille* et son acquéreur. Il serait inutile d'entrer dans un détail circonstancié de cette procédure; il suffira de savoir que *Fournier* fut condamné à être pendu, l'abbé *Vieille* aux galères à

perpétuité, et l'acquéreur seulement admonesté. Sur l'appel de cette senteuce, un arrêt de la Tournelle criminelle déchargea les accusés de l'accusation contre eux intentée, avec permission de faire imprimer et afficher l'arrêt. An 1779. *

VILLARS. (Le Marquis de)

Pendant la guerre qui finit par le traité de Nimégue en 1678, le Duc de *Bavière* avait pris vivement et hautement le parti de l'Empereur contre la France; le Marquis de *Villars*, qui était à la cour de Vienne en 1685, reçut ordre du Roi de rompre, s'il le pouvait, les liens qui attachaient l'Electeur de *Bavière* à l'Empire. Pour réussir dans cette délicate commission, le Marquis se rendit à Munich; il y découvrit facilement le nœud de l'intrigue. L'Électeur aimait depuis long-tems la Comtesse de *Kaunitz*, femme de beaucoup d'esprit. Le Comte, son époux, qui fut depuis un des premiers Ministres de l'Empereur, voyait avec plaisir cette intrigue qui avançait sa fortune; la Comtesse, qui avait le plus grand empire sur son amant, lui faisait faire ce qu'elle voulait, et l'attachait étroitement à l'Empereur. Le Marquis de *Villars* voyant qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour réussir, que de détruire la passion de l'Électeur pour la Comtesse, et connaissant en même tems la faiblesse de ce Prince, lui présenta la Comtesse de *Velin*, dont les grâces et la beauté firent une impression assez vive sur le cœur de l'Électeur; mais comme elle n'avait pas assez d'esprit pour conduire cette intrigue, le Marquis lui substitua une jeune italienne, nommée *Canossa*, parfaitement belle, très-adroite, et qui fit oublier entièrement la Comtesse de *Kaunitz*. Alors le Duc de *Bavière*, accoutumé à se laisser conduire par ses maîtresses, entra en correspondance avec *Louis XIV*, et promit positivement de s'unir avec lui; ce qui aurait eu lieu, sans les sacrifices que fit l'Empereur pour retenir l'Électeur dans ses intérêts.

* VILLARS.

Il n'est personne qui ne sache que la fameuse guerre pour la succession d'Espagne, mit la France à deux doigts de sa perte. *Louis XIV*, en voulant mettre une couronne sur la tête de son petit-fils, *Philippe V*, manqua de perdre la sienne : *Malboroug* et le Prince *Eugène*, par des victoires multipliées avaient l'ambition et l'espérance de conduire bientôt leurs armées à Paris. Ce fut dans ces circonstances tristes et épineuses que le Roi confia le salut de son royaume entre les mains du Maréchal de *Villars*. La bataille de *Malplaquet*, quoique perdue par ce Général, fit un tort considérable aux alliés, et ranima le courage abattu des Français ; enfin il répara tous les malheurs par la victoire qu'il remporta à *Denain*. Couvert de gloire, regardé comme le sauveur de sa patrie, le Maréchal de *Villars* ne devait pas s'attendre à trouver sa femme infidelle ; mais ce malheur, si c'en est un, arrive aux rois, aux princes, aux héros, aux savans comme aux bergers et aux ignorans. Les caprices de l'amour offrent tous les jours les contrastes les plus frappans, et personne ne peut se vanter d'être à l'abri de ses coups.

Ce fut un élève du Maréchal de *Villars* qui fit impression sur le cœur de son épouse, et la mit au nombre de tant d'autres dont l'amour lui procura la défaite. Le Maréchal de *Richelieu*, alors M. de *Fronsac*, venait de sortir de la Bastille, où il avait été renfermé à cause de ses imprudences avec madame la Duchesse de *Bourgogne ;* on lui ordonna de se rendre à l'armée, où il servit sous le Maréchal de *Villars*, et se trouva à la bataille de Denain ; il fut choisi pour porter au Roi la nouvelle de la reddition de plusieurs places. Ce fut alors que se livrant tout entier au plaisir, il sut le multiplier et le varier avec une adresse et un bonheur qui lui firent cette reputation brillante dont il a joui jusqu'au dernier moment de sa vie. La Maréchale de *Villars* voulut être du nombre des femmes qui crurent devoir s'oublier avec ce jeune conquérant : « Elle n'était

» plus jeune, dit-il lui-même, mais elle était aimable, » et on pouvait encore lui donner quelques instans. » Il alla dans sa campagne, moins cependant pour elle que pour la Princesse de .... qu'il poursuivait : le prompt départ de cette Princesse, qui voulait fuir le danger, contraria M. de *Fronsac*, et son premier mouvement fut de retourner à Paris; » mais, dit-il, j'étais retenu par les égards » que je devais à la Maréchale; je ne pouvais plus douter » qu'elle m'aimât: le soir même de mon arrivée m'en convainquit, et comme il était essentiel de ne me pas brouiller avec elle, pour me procurer la liberté de voir la Princesse de .... je restai les huit jours que j'avais promis de passer, en arrivant à la campagne; le terme expiré, la Maréchale qui était enchantée de moi, voulut le prolonger; mais j'objectai des affaires si pressantes, » qu'il ne fût pas possible de me retenir davantage. »

On ne devait pas s'attendre qu'un homme enivré de ses bonnes fortunes, et qui n'était constant avec aucune femme, quelque jeune, quelque jolie, quelqu'intéressante qu'elle fût, le devînt avec la Maréchale : aussi elle prit son parti, et eut même la complaisance de contribuer à une réconciliation de son amant avec mademoiselle de *Charolois*. « Madame de *Villars* qui, d'amante de *Richelieu*, était devenue son amie, s'était prêtée à ce raccommodement. » Le même historien qui dit cela, ajoute dans un autre endroit : « La Maréchale de *Villars* s'était aussi soumise à » la loi commune, et ne voyait plus le Duc de *Richelieu* » qu'avec les yeux indulgens de l'amitié...... Connaissant qu'il était impossible de le rendre constant, ne pouvant s'empêcher de l'aimer, elle en était venue au point » de consentir au partage; et telle faible que pût être sa » part, elle la préféra au malheur de ne rien avoir du tout, » en se fâchant avec lui. » Le Maréchal de *Villars*, qui rencontrait souvent le jeune Duc chez sa femme, ne put s'empêcher de lui dire un jour : « Ecoute donc, j'ai bien » voulu te montrer ton métier, tu as été mon aide de camp » à l'armée, mais je ne me soucie pas du tout que tu le sois » ici. » Le Duc de *Richelieu* voulut s'excuser. « En tout

» cas, repartit le Maréchal, si tu n'aimes pas ma femme, » c'est donc elle qui t'aime, car elle me parle continuellement de toi; mais de la modération, s'il vous plait, » Monsieur ! » An 1719.

Si on croit un roman allégorique du tems, intitulé *les Aventures de Pomponius*, le Maréchal de *Villars* avait encouru la disgrâce du Régent, en faisant un traité par lequel le Prince était exclus de la couronne. Convaincu de ce fait, il prouva qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de *Louis XIV*. » S'éloignant ensuite de la Cour, il échappa à la vengeance et au ressentiment du nouveau Prince, » dont peu-à-peu il mérita les bonnes grâces *par sa femme*. »

Madame de *Villars*, après s'être livrée au plaisir, devint dévote. *Voltaire*, en parlant d'elle dans une de ses lettres, disait : « J'écris à la plus aimable Sainte qui soit » sur la terre; elle nous convertira tous: elle était faite pour » mener au ciel ou en enfer qui elle aurait voulu; je compte » sur sa protection dans cette vie et dans l'autre. »

Le Maréchal de *Villars* venait de commander l'armée d'Italie, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, lorsqu'il mourut, étant prêt de rentrer en France. An 1734. *

*VILLEDIEU.

Marie-Catherine-Hortence Desjardins naquit à Alençon, d'un père qui était Prévôt de la maréchaussée de cette ville. On dit que cette demoiselle, née tendre et sensible, se livra de bonne heure aux plaisirs de l'amour. Comme sa réputation souffrit un peu de ses galanteries, elle alla à Paris, où elle accoucha d'un fils qui mourut presqu'aussitôt. L'amour cependant ne l'occupait pas toute entière; elle avait reçu de la nature des talens qu'elle sut cultiver et perfectionner : elle donna au public des tragi-comédies et des romans, dont plusieurs peignent son ame brûlante, et sont encore lus avec plaisir.

La réputation que lui firent ces ouvrages, lui attira des adorateurs. Un des premiers et des plus ardens fut M. *Boesset*, sieur de *Villedieu*, Capitaine dans le régiment

Dauphin, infanterie. La tendre amante ne lui laissa pas ignorer long-tems l'impression qu'il avait faite sur son cœur; mais elle voulait le mariage, pour se procurer un état et un nom. M. de *Villedieu*, toujours plus amoureux, y aurait consenti, sans une difficulté très-grande qui se présentait; il était déjà marié avec la fille d'un notaire de Paris. Mademoiselle *Desjardins* lui persuada que son mariage était nul, parce que ses parens l'avaient contraint de former cette alliance. Quelque mauvaise que fût cette raison, elle parut bonne aux yeux d'un homme vivement épris; en conséquence il fit publier des bancs; mais sa femme y ayant formé opposition, il n'osa pas en poursuivre la main-levée, et se rendit à son régiment qui était à Cambrai. Son amante l'y suivit, et prit le nom de *Villedieu*, qu'elle porta toujours depuis. « De quelque façon » qu'eût été fait ce mariage, dit un historien, il est cer» tain qu'il ne fut pas heureux. » Le mari, guéri de son amour par la jouissance, en sentit renaître pour d'autres; la dame se plaignit en prose et en vers; mais voyant ses plaintes inutiles, elle se crut en droit d'user de représailles, et se paya avec usure du tort que son mari pouvait lui avoir fait. *Villedieu* alors s'avisa d'être jaloux, et croyant avoir des motifs suffisans pour justifier ses soupçons, il quitta sa prétendue femme, et fut tué peu de tems après à l'armée.

Sa veuve, dégoûtée tour-à-tour du célibat, du ménage et du veuvage, se mit en tête d'être religieuse; mais le bruit de ses aventures un peu scandaleuses s'étant répandu dans le couvent, elle fut obligée d'en sortir. Rendue au monde, qu'elle n'avait quitté que par caprice, et qu'elle aimait toujours, elle mit en usage ses charmes et ses talens, pour se faire un nouvel établissement. M. *de la Chatte*, vieux Marquis, peu riche et très-voluptueux, consentit de l'épouser; mais il était dans le même cas que M. de *Villedieu*; il avait déjà une femme dans la province. « Madame de *Villedieu*, que de pareilles difficultés ne » rebutaient point, alla gagner ou tromper un curé de » campagne, qui la maria avec le Marquis: elle en eut

» un fils qui mourut au bout d'un an ; et M. *de la Châtte* » lui-même ne lui survécut guères. Madame de *Villedieu* » continua de faire des amans et des romans, et mourut » d'un excès d'eau-de-vie, âgée de quarante-trois ans. » Au 1683. *

VILLEQUIER.

René de Villequier, qui fut nommé Gouverneur de *Henri III*, après la mort de *Carnavalet*, était un homme plongé dans la débauche; mais, si on en juge d'après ses actions, il paraît qu'il ne voulait pas accorder la même liberté à son épouse. Ayant appris, ou plutôt feignant d'apprendre pour la première fois, qu'elle avait des amans heureux; sachant même qu'elle était enceinte, et ayant la plus grande certitude de n'y avoir pas contribué; il prend avec lui deux hommes dont il est sûr, s'introduit pendant la nuit dans l'appartement de sa femme, et, sans écouter ses prières et ses larmes, il la poignarda de sa propre main. Le Roi lui accorda sa grâce, malgré les craintes et les cris de toutes les dames de la Cour.

Ce pardon parut d'autant plus surprenant que ce meurtre fut commis au château de Poitiers, tandis que le Roi y était. Un auteur du tems dit que « l'issue et la facilité de » la rémission qu'en obtint *Villequier*, sans aucune diffi- » culté, firent croire qu'il y avait en ce fait un secret com- » mandement et tacite consentement du Roi, qui haïs- » sait cette dame *pour un refus* en pareil cas. » De sorte que tout fait soupçonner que *Villequier*, qui se souciait moins de sa femme que de la faveur, la poignarda pour n'avoir pas voulu accorder au Roi ce qu'elle laissait prendre, disait-on, à beaucoup d'autres. Suivant le même historien, il tomba entre les mains de *Villequier* un paquet de lettres adressé au Seigneur de *Barbisy*, « beau jeune homme pa- » risien, Maître des requêtes, avec laquelle (madame » de *Villequier*) il paillardait du vivant de son mari, et » lui mandait qu'elle etait grosse de son fait, bien que son » mari, plus de dix mois auparavant, n'eût couché avec

» elle, et encore, disait-on que ledit *Villequier* avait dé» couvert une entreprise que sa femme avait faite de l'em» poisonner, comme jà ledit *Barbisy* avait empoisonné » la sienne, afin de se marier ensemble après la mort de » l'un et de l'autre, etc. »

Cette dame de *Villequier* se nommait *Françoise*, de la maison de la Mark, et était fille naturelle du Comte d'Egmont. On lui fit l'épitaphe suivante :

Arrête ici, passant, et dessus ce tombeau
Discours en ton esprit de cet acte nouveau :
Celle qui git ici est l'impudique femme
D'un cocu courtisan, exécrable et infâme,
Qui, de sa propre main, la daguant, l'étouffant ;
Occit cruellement et la mère et l'enfant.
Non l'ire, non l'honneur, non quelque humeur jalouse ;
L'ont fait ensanglanter du sang de son épouse :
D'honneur il n'en eut onc; eut-il été jaloux
D'une qu'il savoit bien être commune à tous,
Et que même il avoit souvent, en tout délice ;
Adhéré, consenti mille fois à son vice ;
Et qui n'aimoit pas moins à le faire cocu,
Qu'il aime et qu'il chérit d'un bard.... le c.. ?
Va, passant, car elle a justement le salaire,
Que mérite à bon droit toute femme adultère :
Et lui soit jamais dit être infâme bourreau
De celle dont il fut autrefois maquereau.

On connaît le roman historique dans lequel on dit qu'en effet le Roi *Henri III* était très-amoureux de madame de *Villequier*; mais que n'ayant rien pu en obtenir, parce qu'elle aimait passionnément le Duc de *Guise*, il l'abandonna à la fureur de son mari, et lui pardonna facilement la cruelle vengeance que sa jalousie lui inspira.* An 1577.

* VILLEROI.

Le Duc de *Villeroi*, fils du Maréchal de ce nom, épousa une femme jeune, jolie et aimable: les mœurs très-corrompues de ce tems-là, les exemples scandaleux que donnait la cour du Régent, n'avaient encore fait aucune impression, aucune tache à la vertu de la Duchesse de *Vil-*

plaisir de revoir cet homme qu'elle adorait; elle attendait impatiemment une occasion favorable : elle avait trouvé seulement celle d'écrire; et *Richelieu*, que l'absence rendait toujours amoureux, sentit naitre le désir de surmonter les obstacles qui l'éloignaient d'elle. Il est facile à un amant de s'introduire chez une femme qui est d'accord avec lui; il ne tarda pas à en donner la preuve : la Duchesse de *Villeroi* avait dans son couvent une cousine qui avait des liaisons avec le Prince de . . . . : et qui y était de même enfermée, pour avoir les sens trop prompts, ou le cœur trop sensible; elle était dans les mêmes dispositions que sa parente : toutes deux brûlaient du désir de revoir ceux qu'elles aimaient. Elles profitèrent d'une fête qu'on célébrait dans le couvent : les religieuses devaient être plus occupées, et les pensionnaires avoir plus de liberté : elles avertirent leurs amans de se déguiser en abbés, et de venir le jour qu'elles croyaient si favorable; on gagne, à force d'argent, un desservant chez qui ils descendirent, et qui les présenta à l'Abbesse comme des neveux du curé de Joire, qui était Supérieur du couvent.

» Ce titre leur procura une réception distinguée; l'Abbesse même les traita avec amitié, d'autant plus que leur bonne mine prévenait en leur faveur. On n'avait pu ce jour-là avoir de prédicateur, et on les pria de faire un petit sermon; leur embarras devint très-grand : ils dirent qu'ils n'avaient pas les pouvoirs; mais l'Abbesse insista, en disant que ce serait un exercice de piété fait dans le grand parloir, et qu'il n'y avait aucun obstacle à ce que l'un d'eux portât la parole; elle les assura en même tems que l'auditoire serait peu nombreux. En vain *Richelieu* objecta qu'il n'avait point de discours préparé, on lui fit personnellement tant d'instances, qu'il fallut céder. Il demanda de l'indulgence, et dit que, puisqu'on l'exigeait, il allait prêcher d'abondance.

» Il parlait facilement et avec grâce; sa figure embellit son discours : les bonnes religieuses furent très-contentes de lui; elles furent même étonnées qu'il prêchât si bien en *impromptu*; et lui-même fut surpris de n'avoir pas dé-

raisonné davantage. Le sermon fini, ils entrèrent dans une salle basse, où étaient la Duchesse de *Villeroi* et sa cousine; le respect qu'on avait pour ces dames fit retirer les autres personnes, et l'Abbesse avait demandé la permission de s'absenter pour donner quelques ordres; le desservant crut devoir se retirer aussi sous un prétexte quelconque, et laissa les quatre amans en liberté. Le premier moment passé, il fut convenu, crainte de surprise, qu'un couple veillerait à la porte, tandis que l'autre causerait particulièrement; et alternativement ils se rendirent le même service. Le plaisir de tromper tant de surveillans ne fut pas l'attrait le moins piquant de cette aventure.

» L'Abbesse avait fait préparer une collation pour les jeunes Abbés; leurs maîtresses la partagèrent, et la joie fut générale: un mot, un geste, un regard, tout leur rappellait ce qui venait de se passer. Les Abbés firent assaut d'esprit, et fixèrent l'attention de l'Abbesse qui, sans avoir la fraîcheur de la jeunesse, conservait encore un cœur tendre: le Duc de *Richelieu*, sur-tout, lui parut fait pour diriger un couvent avec prudence; elle aurait désiré qu'il eût pu remplir la place de son oncle prétendu. La nuit avertit les amans qu'il fallait se séparer, et les deux Abbés ne quittèrent pas le couvent sans emporter les regrets de ces dames, ainsi que de la bonne Abbesse qui avait, disait-elle, passé une délicieuse soirée: elle les engagea à revenir; ils profitèrent encore une fois de la permission; mais ils n'osèrent continuer ce rôle, de crainte que le curé de Joire ne découvrît enfin qu'ils n'étaient pas ses neveux. »

Dans les lettres de madame de *Villeroi* au Duc de *Richelieu*, on voit combien était vive et grande la passion qu'il lui avait inspirée; elle lui mandait: « Je fus hier au » désespoir de ne pouvoir aller souper chez M. de Saint-» Germain, où je crois que vous étiez; mais mon père, » à qui je le dis, me conseilla de n'y point aller; il me » dit que si par hasard vous y étiez, ce serait de quoi me » faire des affaires sérieuses avec M. le Marquis de V...... » qui devait venir souper ici, et qui était très-en colère

» de ce qu'il vous avait vu l'autre jour un moment dans » la même maison. Plaignez-moi un peu d'être obligée, » pour avoir la paix avec ma famille, de sacrifier le seul » plaisir que j'aye au monde, qui est de vous voir. Vous » me faites tourner la tête, car je ne pense nuit et jour qu'à » vous. . . . . . . Mon père vient de me dire qu'il ne soupait » point chez lui; voyez si vous voulez m'en donner, ou » sinon, il faut absolument que j'aille passer quelques » heures avec vous dans votre petite maison. Envoyez-» moi votre carrosse chez M. le Grand, sur les sept heures, » avec la Fosse, et j'irai vous trouver. Adieu, je me fais » un grand plaisir de vous embrasser aujourd'hui.

» Je suis, disait-elle dans une autre lettre, dans l'espé-» rance de vous voir ce soir; mandez-moi si elle sera vaine: » j'espère pourtant que non, et que vous saurez mettre à » profit l'absence de mon mari. . . . . . . Adieu, mon cher » Duc, venez ce soir, je vous le demande en grâce; j'ai » besoin de vous, j'ai besoin de jurer entre vos bras que je » vous adore et que je n'aime que vous dans le monde.

» Ayez s'il vous plaît, la patience de m'écouter, pour » vous punir d'être si paresseux; car je ne puis, sans fré-» missement, m'arrêter à l'idée que vous vous occupez » d'une autre. *Ma grossesse subsiste toujours.* Adieu, bon » ami! mon Louison! je suis folle plus que jamais de toi.»

La lettre suivante est d'un autre genre: « Vous ne devez » point vous en prendre aux influences des astres ni au » peu de bonheur que vous avez ce mois-ci, cela n'est bon » que pour la plaisanterie; mais vous ne devez attribuer » mon changement pour vous qu'à votre conduite, qui » m'y a déterminé, non pas sans peine assurément. Vous » n'avez point à craindre avec moi les tracasseries que vous » avez essuyées de mademoiselle de *Charolois* (a); je ne » ferai point autant de bruit qu'elle, je n'en suis pas ca-» pable; mais vous pouvez compter aussi que je ne vous » pardonnerai jamais de m'avoir trompé comme vous » avez fait, et que je n'aurai pour vous, tant que je vivrai,

(a) Voyez l'article *Richelieu*.

» qu'un très-grand mépris. Vous faites fort bien de ne pas » vous donner la peine de vous justifier sur madame de » *Guébriant* (*a*), cela serait inutile, et j'en ai appris beau- » coup plus que je n'en voudrais savoir. Je ne puis non plus » douter que vous n'ayez eu, cet été, la petite *le Gendre*; » et pour madame de *Flamarens* (*b*), il n'a pas tenu à vous » que vous ne l'eussiez aussi...... J'aurais peut-être été » assez sotte, malgré tout ce que je sais, pour me raccom- » moder avec vous, si vous aviez voulu quitter madame » de *Guébriant*; mais, dieu merci, vous ne me l'avez seu- » lement pas proposé, et je comprends bien, malgré la » grande amitié que vous dites avoir pour moi, que je ne » mérite pas que l'on me sacrifie une aussi grande beauté » qu'elle : je souhaite que cela dure; mais je ne le crois » pas. Comme apparemment son portrait vous fera plus » de plaisir à regarder que le mien, je vous prie de me » le renvoyer demain par mon laquais, afin que je n'en- » tende plus parler de vous. »

Cette grande colère dura tout au plus deux mois; la Du- chesse fut trop heureuse de se raccommoder : on en peut juger par ce passage d'une lettre qu'elle écrivit à son amant de Bourbonne où elle prenait les bains.

« Vous ne devez pas douter assurément de l'envie que » j'ai de sortir de ce pays-ci, puisque vous n'y êtes pas, » et que ce n'est pas pour mon plaisir que j'y reste; mais » en cas que je sois grosse, je veux avoir grand soin de » mon enfant; je crois que vous vous doutez bien de qui » il est, et c'est assurément ce qui me le rendra cher. Je » ne peux m'y méprendre : quoique avant que de partir » pour Calais, il me fallût souffrir un adieu, je fis si mal » mon devoir, qu'il ne peut être de ce jour-là; et j'ai quel- » que soupçon du dernier souper que nous fîmes à Neuil- » ly : je n'ai jamais eu tant de plaisir en ma vie, et je re- » grette bien ces momens-là. »

(*a*) Voyez l'article *Guébriant*.
(*b*) Voyez l'article *Flamarens*.

Elle finit une autre lettre par ces mots : « Adieu mon » cher Duc ; que j'ai d'envie d'être dans vos bras, et de » vous y jurer un amour éternel ! Ma santé est assez » bonne, et ma grossesse subsiste. An 1724. »

* VILLETTE.

Il s'était élevé une querelle sérieuse entre mademoiselle *Arnoux*, actrice de l'Opéra, célèbre par ses talens, par ses bons mots, et par différentes aventures arrivées à ses amans, (*a*) et mademoisellle *Raucourt*, autre actrice, dont la galanterie dégénéra en un désordre scandaleux. « Le sieur *Bellenger*, dessinateur des menus, et amant de la première, prit fait et cause pour elle contre le Marquis de *Villette*, chevalier de la seconde. Les propos furent si vifs de la part de *Bellenger*, que le Marquis voulut en venir aux voies de fait, et écraser le polisson qui osait lui tenir tête. Cette scène s'étant passée en présence de beaucoup de témoins, *Bellenger* craignant le ressentiment du Marquis, porta plainte contre lui au criminel. Cependant des médiateurs s'interposèrent entr'eux, et, par un arrangement bien ridicule, on convint que les deux rivaux se présenteraient l'un contre l'autre l'épée à la main, et qu'on les séparerait ; ce qui fut fait. Ce fut à l'occasion de ce raccommodement burlesque qu'on fit courir dans le public la plaisanterie suivante : »

Extrait de la gazette de Berne, article de Paris, 6 *Octobre* 1774.

« On écrit de Lesbos une nouvelle qui paraît avoir beaucoup de fondement. La souveraine de cette île, (*b*) qui est, dit-on, *cujointe* avec le Prince *Lapon*, ci-devant *Patagon*, *cunnu* par ses arrières exploits, fait *cugratuler* ce Prince sur ce qu'il vient d'être *cupris* dans le traité de Pets, *cuclu* entre les Turcs et les Russes, en *cusidération*

(*a*) Voyez l'article *Lauraguais*.
(*b*) Voyez l'article mademoiselle *Raucourt*.

des services *postérieurs* qu'il a rendus dans les guerres des *Pays-Bas*, et des vœux cutinuels qu'il a faits pour que les Turcs nous tournasseut le *derrière*. Les parties cutractantes sont cuvenues dans la cuférence de Bucharest de cucéder audit Prince *Lapon* l'île de *Chio*, telle qu'elle se cuporte avec son cutour, pour en jouir, à l'exception des dépendances, pour lui et ses hoirs en ligne directe, mais *masculine*. Ladite île cucédée a été érigée en cuséquence en cuté et vicuté aux cuditions cutenues dans la cuvention, dont suivent les articles les plus cusidérables :

» *Primo*. La souveraineté du seigneur cute et vicute de *Chio* cupreudra toutes les cuquêtes des Russes dans cette partie de l'Archipel.

» *Secudo*. Il n'y aura dans l'île que le seul culte des cuformistes.

» *Tertio*. La garde du seigneur cute et vicute sera composée d'habitans d'Ancula, *Florence*, Rome, et autres villes circuvoisines, à l'exclusion seulement de ceux de la marche d'*Ancone*, qui ne pourront jamais servir sous ledit seigneur cute et vicute.

» *Cuarto*. On cuférera tous les curés de l'île; on réformera les confesseurs; on ne consentira jamais à l'établissement d'aucune confrairie; mais on cusentira à la cufirmation des constitutions des Jésuites.

» *Cuinto*. Ledit seigneur cute et vicute sera général de l'arrière-garde des cufédérés, et elle sera tenue d'y cuparaître toutes les fois qu'ils seront cuvoqués, et de cucourir en tout au bien cummun.

» *Sexto*. Les revenus du seigneur cute et vicute de *Chio* seront custitués sur tous les particuliers ayant droit de latrines, fosses d'aisances, vidanges, etc. lesquelles cutributions seront payées cutant à l'hôtel de son cutrôle particulier.

» *Septimo*. Enfin le seigneur cute et vicute, au moyen de ladite érection et cucession, sera tenu de renoncer à tous les droits sur l'île *maquerelle*: en dédommagement de quoi on lui a cuféré la propriété de *Bourges* et de la *Villette*, avec permission d'en porter le nom et les armes. »

L'anecdote qui donna lieu à cette plaisanterie un peu renforcée, prouve que M. de *Villette* n'était rien moins que brave, et ceux qui ont connu ce prétendu seigneur, ainsi que son goût anti-physique, sentiront le sel de la plaisanterie. Quant à mademoiselle *Raucourt*, sa conduite publique démontra qu'elle savait varier ses goûts. (*a*) An 1774.

Un an après M. de *Villette*, par inconstance ou par mécontentement, ou par une pente invincible à son ancien péché, écrivit une lettre de rupture à mademoiselle *Raucourt*. Celle-ci lui envoya en réponse un petit ballai, avec ces deux vers de Voltaire sur l'amour, et si connus :

> Qui que tu sois, voici ton maître;
> Il le fut, l'est, ou il doit l'être. *

* VINICIUS.

VINICIUS, d'une famille consulaire, et qui avait été allié à *Tibère*, eut le même sort que *Silanus*, (*b*) parce qu'il eut autant de vertu que lui. Ayant eu le malheur de plaire à *Messaline*, et d'exciter ses désirs, cette Princesse, qui ne rougissait plus de rien, lui fit des avances qui ne furent pas reçues comme elle le souhaitait ; elle trouva dans ce Sénateur l'honnêteté dont elle s'était dépouillée ; il résista constamment à ses poursuites, et méprisa ses menaces.

« Une femme, dit un historien, qui a eu la faiblesse » d'offrir des faveurs qu'elle voit mépriser, est étrange» ment à craindre ; elle est capable de tout ce que la ven» geance peut inspirer de cruel. Comme elle ne peut voir » sans honte celui à qui elle a voulu prostituer son hon» neur et sa personne, elle ne songe qu'aux moyens de » perdre un objet qui semble lui reprocher éternellement » sa turpitude. » Plusieurs articles de ce Dictionnaire prouvent la verité et la solidité de cette réflexion.

(*a*) Voyez l'article *Montbarrey*.
(*b*) Voyez son article.

« *Vinicius* mourut empoisonné par les artifices de l'Impératrice, et fit voir, par sa mort, combien il était dangereux de lui résister. » An de Rome 797.

VINTIMILLE.

Mr. DE VINTIMILLE avait épousé une fille du Marquis *de Nesle* : on sait, et on peut voir dans plusieurs articles de ce Dictionnaire combien les filles de *M. de Nesle* suivirent fidèlement l'exemple que leur avait donné leur mère. (*a*) Lorsque madame *de Vintimille*, qui était mariée depuis peu, vit la Comtesse *de Mailly*, sa sœur, devenue maîtresse de *Louis XV*, elle chercha tous les moyens de la supplanter, sans être arrêtée par l'amitié qu'elle devait à sa sœur, par le déshonneur qui rejaillirait sur son mari, par le soin de sa réputation. L'amour et l'ambition sont deux passions trop impérieuses pour céder à de semblables considérations.

Sans être plus belle que madame *de Mailly*, madame *de Vintimille* avait pour elle l'éclat de la jeunesse, et beaucoup d'esprit. Elle ne tarda pas à captiver un Prince naturellement faible, qui, depuis qu'il avait fait le premier pas dans la galanterie, n'était plus retenu par aucun frein, qui d'ailleurs était entouré de vils corrupteurs bien capables de l'accoutumer au libertinage, et de lui faire oublier la vertu dont il devait le premier l'exemple.

Aussitôt que cette nouvelle intrigue fut connue à la Cour, on redouta le pouvoir de la nouvelle Sultane favorite. « Elle était altière, entreprenante, envieuse, vindicative, aimant à gouverner et à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne pensant qu'à ses intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la faiblesse de son esclave; » tel est le portrait que les historiens font de madame *de Vintimille*. Elle n'eut pas le tems de faire connaître par des effets si ce portrait était fidèle; elle mourut en couches, *non sans soupçon de poison*.

(*a*) Voyez les articles *Nesle*, *Mailly*, *Louis XV*.

L'histoire ne nous donne aucun éclaircissement sur ce fait, et ne nous apprend pas davantage l'impression que fit sur M. *de Vintimille* la honteuse conduite de sa femme. On prétend que le Roi pleura la mort de sa maîtresse, et que sa sœur, qui avait eu la complaisance de servir d'entremetteuse, malgré le dépit que devait lui causer ce commerce, versa aussi des larmes, et n'en regretta pas moins sa rivale. On verra à l'article de *Louis XV* que ce Prince perdit bientôt cette sensibilité qui, au milieu de ses débauches, faisait au moins honneur à son cœur.

Madame *de Vintimille*, en mourant, laissa un fils connu depuis sous le nom de Comte *du Luc*, la vive image du Roi, qu'il aima toujours tendrement, et qu'on appelait à la Cour *le Demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote. An 1737.

Madame *de Vintimille* avait, ainsi que le disait sa sœur, madame *de Flavacourt*, la figure d'un grenadier, le cou d'une grue, une odeur de singe, et cependant elle assurait que c'était celle de ses trois sœurs qui avait eu véritablement le talent de gouverner le Roi; c'est la seule aussi que ce Prince aima d'une véritable passion. Étant pensionnaire au convent, elle avait dit : « J'irai à la Cour » auprès de ma sœur *Mailly*; le Roi me verra, il me » prendra en amitié, et je gouvernerai ma sœur, le Roi, » la France et l'Europe. » Elle fut, dit-on, empoisonnée par le Cardinal *de Fleury*. *

* VINUCIUS.

Marcus Vinucius, Sénateur romain, épousa *Julie*, surnommée *Liville*, troisième fille de *Germanicus* et d'*Agrippine*. Elle n'avait que seize ans, et déjà on disait qu'elle avait été corrompue par son frère *Caligula*; ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle jouit d'une grande faveur sous l'empire de ce monstre. On sait et on peut voir à son article toutes les folies qu'il fit pour son autre sœur *Drusille*. Comme il était incapable de connaître les douceurs de l'amour, ni d'employer aucun de ces ménagemens délicats

que l'honneur commande, et que le véritable amour sait si bien apprécier, après avoir déshonoré sa sœur *Julie* par ses caresses criminelles, il acheva de la perdre en la livrant aux compagnons de ses débauches. Bientôt ce Prince, qui ne respirait que le crime en tout genre, persuadé qu'il ne pouvait avoir que des ennemis, même dans sa famille, s'imagina que *Julie* était entrée dans une conspiration contre sa vie; en conséquence, sans se donner le tems ni la peine d'examiner si sa sœur était coupable, il la relégua dans l'ile de Ponce.

Julie resta dans son exil jusqu'à la mort de *Caligula*: l'Empereur *Claude*, son oncle, la rappella à Rome, où sa beauté et son crédit donnèrent de l'ombrage à *Messaline.* Cette infâme Princesse, dont le nom seul retrace l'image de tous les crimes, fit exiler de nouveau *Julie*, sous prétexte d'adultère; et pour n'avoir plus aucune espèce d'inquiétude à son sujet, elle la fit massacrer par un de ses satellites. *Julie* n'avait alors que vingt-quatre ans; « ses mœurs étaient très-corrompues. On prétend que le » philosophe *Sénèque* fut un de ses amans, et » qu'il fut relégué dans l'ile de Corse pour l'avoir séduite. »

L'histoire ne nous dit pas ce que devint *Vinucius*. An de Jésus-Christ 25. *

* VISCOMTI. (Marc)

MATHIEU VISCOMTI, neveu d'*Othon*, Archevêque de Milan, était enfin parvenu à se rendre maître de cette ville, en consentant de déclarer qu'il tenait ce Gouvernement de l'Empereur d'Allemagne, et il le laissa à *Galéas I.er*, son fils aîné, qui trouva dans sa famille son plus grand ennemi; c'était *Marc Viscomti*, son frère, qui, rongé d'ambition, parvint à perdre *Galéas* dans l'esprit de l'Empereur *Louis*, le fit arrêter et confiner dans une prison où il contracta une maladie qui le conduisit au tombeau. Alors *Marc* n'osant pas encore se saisir des rênes du Gouvernement, fit nommer *Azon*, son neveu; bien décidé à profiter de la première occasion pour s'en-

défaire ; mais comme il était impétueux, bouillant, emporté, et sans frein dans ses passions, il commit un crime qui le perdit. Ayant conçu une violente passion pour une dame noble et belle, il l'arracha des bras de son mari ; ensuite s'en croyant trompé, il se livra à toutes les fureurs de la jalousie, il la noya lui-même. Poursuivi par les remords, il tomba dans une profonde mélancolie : cependant comme il prenait des mesures pour supplanter *Azon*, ce jeune Prince, à l'aide du mari outragé, des parens de la femme qui avait été la victime de la passion de *Marc*, et de plusieurs autres qui avaient également à se plaindre de sa brutale passion, surprit ce dernier dans son lit, et le fit étrangler. On jetta son corps par la fenêtre, et on publia que, dans un accès de folie, il s'était précipité lui-même. Ce fut à cet *Azon* que succéda *Luchin Viscomti*, dont il est parlé dans l'article suivant. An 1259. *

* VISCOMTI. (Luchin)

La famille des *Viscomti*, après avoir lutté long-tems contre les diverses factions qui agitaient la ville de Milan, parvint enfin à se rendre maîtresse de cette ville, et à se faire donner le titre de Ducs de Milan. *Mathieu Viscomti*, neveu de l'Archevêque *Othon*, qui contribua beaucoup à l'élévation de sa famille, laissa en mourant plusieurs enfans, entr'autres *Galéas I.er*, qui lui succéda dans le gouvernement de Milan, et *Luchin* ; ce dernier, après la mort d'*Azon*, fils de *Galéas*, prit les rênes du Gouvernement avec un applaudissement universel, parce qu'il s'était fait la réputation d'un grand capitaine, et que sa prudence était connue. Il en eut besoin pour découvrir et détruire une conjuration formée contre lui par deux jeunes Princes de sa famille, qu'il se contenta de reléguer aux extrémités de l'Océan.

Cette conspiration, quoique heureusement assoupie, rendit *Luchin* réservé, défiant et chagrin. On attribua cette humeur sombre aux douleurs de la goutte, dont il était vivement tourmenté ; mais on ne tarda pas à savoir que sa

femme était une des principales causes de la tristesse qui le minait.

Elle se nommait *Fusca*, et était de la famille des *Fiesques*, de Gênes, l'une des plus nobles de l'Italie. « Pleine de charmes, d'esprit et de beauté, *Fusca* joi- » gnait à ces qualités celle, ou plutôt le défaut d'être la » femme la plus galante de toute la Lombardie, la plus » passionnée, la plus dissolue dans ses mœurs, et la plus » prodigue dans sa dépeuse.» *Luchin* n'était pas de figure à se faire aimer; d'ailleurs son âge et la goutte, dont il ressentait de fréquentes attaques, ne pouvaient que donner du dégoût à une femme aussi légère et aussi peu attachée à ses devoirs que *Fusca*.

Avec de semblables idées et aussi peu de vertu, cette femme n'attendait qu'un corrupteur; elle le trouva dans la famille même de son mari. Il avait un neveu, nommé *Galéas*, qui passait pour le plus bel homme de son tems. On ne dit pas s'il fut obligé de faire les premières avances auprès de sa tante; ce que l'histoire assure, « c'est qu'il » était si peu réservé dans ses amours, qu'il afficha publi- » quement ses intrigues avec la femme de son oncle, et le » fit père putatif de quatre garçons. »

Ce jeune débauché ne se contenta pas de déshonorer son oncle, il attenta même à sa vie, et il était un de ces deux Princes dont la conjuration fut découverte, et qui furent bannis.

Fusca chercha, et ne fut pas long-tems vraisemblablement à réparer cette perte; mais une de ses démarches scandaleuses qui fit le plus de bruit, fut un voyage qu'elle fit à Venise dans le tems du carnaval. Elle avait choisi le moment où *Luchin* souffrait violemment de la goutte, et elle se fit fournir des yachts superbement équipés, dans lesquels elle emmena avec elle des femmes aussi galantes qu'elle. Cette partie se fit avec la plus grande magnificence et la plus grande splendeur; « mais les excès auxquels se » livra *Fusca* et ses compagnes, leur firent franchir les » bornes de la modestie: *Fusca* se prostitua à deux nobles » vénitiens de la manière la plus honteuse; exemple qui

» ne fut que trop bien imité par les dames de sa compa-
» gnie. Enfin elles gardèrent si peu de ménagement et de
» retenue dans leurs amours, que leur conduite déréglée
» parvint jusqu'à *Luchin*, qui fut instruit de tout. »

Malgré sa trop grande complaisance pour sa femme; malgré l'ascendant qu'elle avait su prendre sur lui, il ne put s'empêcher de lui témoigner, à son retour, tout son mécontentement. Cette malheureuse craignant une vengeance qu'elle avait trop méritée, donna à son mari un poison lent, qui lui ôta le peu de forces qui lui restaient, et le conduisit au tombeau : le crime ne fut pas connu ; on imputa la mort de *Luchin* à ses infirmités habituelles.

Mais si le public ignora combien *Fusca* était criminelle, elle ne put se le cacher à elle-même. L'histoire assure que, rongée de remords, elle fit pénitence de son crime, en se livrant aux austérités et aux mortifications de la vie religieuse; elle fit plus, elle avoua sa liaison incestueuse avec son neveu; de sorte que les enfans qui en étaient nés finirent misérablement : l'un mourut en prison, un autre en exil, un troisième passa au service des ennemis de sa patrie; le quatrième, après s'être conduit comme un tyran dans le Gouvernement de Lodi, dont il s'était emparé, fut chassé, et mourut dans l'exil et la pauvreté.

Jean Viscomti, Archevêque de Milan, succéda à son frère *Luchin* ; il rappella les deux Princes exilés, dont l'un était ce *Galéas II*, corrupteur de *Fusca*; il fut Gouverneur de Milan avec *Barnabé*, son frère, et ce fut *Galéas III*, son fils, qui donna en mariage sa fille *Valentine* à *Louis*, Duc d'Orléans, frère de *Charles VI*, Roi de France.

Luchin Viscomti mourut l'an 1348. *

VISCOMTI. (Philippe-Marie)

Après la mort de *Galéas Viscomti*, troisième du nom, dont on vient de parler dans l'article précédent, son fils aîné, *Jean-Marie*, lui succéda dans le Gouvernement de

Milan, et ce fut lui qui porta le premier le titre de Duc. Ce jeune Prince ayant été assassiné, eut pour successeur son frère *Philippe-Marie* qui, à l'âge de vingt ans, épousa *Béatrix*, veuve de *Fucino Scaliger*, laquelle avait trente-huit ans, mais qui apporta au jeune Duc une fortune considérable en argent, et le crédit de son défunt mari qui s'était vu maître de Milan et de Pavie.

Ce mariage, et on s'en doute bien, avait plutôt été fait par politique et par convenance que par inclination. Le Duc fut assez peu prudent pour ne pas cacher le dégoût qu'il avait pour la Duchesse; il le porta même si loin, qu'il ne voulut point admettre sa femme dans son lit. « Cependant il ne paraissait pas que cette Princesse eût aucun ressentiment de se voir ainsi délaissée et méprisée; » elle n'en témoigna ni douleur, ni chagrin, ni aucune » envie de se venger, au contraire elle en paraissait plus » soumise. » Elle ne s'opposait point aux plaisirs du Duc, elle ne cherchait point à le gêner, ni à connaître quels étaient les objets de son inclination. Néanmoins sa présence et son existence étaient à charge: *Viscomti* entraîné par une vive passion pour une jeune dame milanaise qu'il avait enlevée, et s'abandonnant à la violence de son caractère, résolut de se défaire de la Duchesse, ce qu'il exécuta d'une manière cruelle et barbare.

Cette infortunée Princesse avait à son service un jeune homme, nommé *Orombelli*, qui se distinguait dans la musique et dans la danse; elle fut accusée d'avoir un commerce criminel avec ce jeune homme: sur ce prétexte, on la saisit et on la mit en prison; *Orombelli* subit le même sort. On prétend que tous deux furent mis à la question, et que le jeune homme ne pouvant résister à la violence de la douleur, s'avoua coupable: sur cet aveu il fut condamné à mort ainsi que la Duchesse. Elle montra une constance invincible, protesta de son innocence, et prit Dieu à témoin qu'elle ne mourait point coupable. Personne, ajoute-t-on, ne douta de la sincérité de sa protestation.

Philippe-Marie Viscomti, après s'être plongé dans la débauche, et s'être livré à des excès qui ruinaient son

tempérament, épousa la fille d'*Amédée*, Duc de Savoye. Enfin il mourut l'an 1448, et fut le dernier Duc de Milan de la famille des *Viscomti* ; ce fut *François Sforce*, qui avait épousé *Blanche*, fille naturelle de *Philippe-Marie*, qui lui succéda, malgrè la famille d'*Orléans*, qui réclama cette succession comme lui appartenant du chef de *Valentine Viscomti*. On sait combien ces prétentions ont coûté de sang et d'argent à la France. *

VIVALDO.

Luchino Vivaldo, l'un des plus considérables citoyens de Gênes, était amoureux, depuis plusieurs années, d'une femme extrêmement belle, et qui était mariée; mais quelques soins qu'il lui eût rendus, quelques moyens qu'il eût mis en usage pour l'engager à répondre à sa passion, il n'avait pu réussir à la séduire. Cette résistance n'avait servi qu'à redoubler son amour, lorsque des circonstances qu'on ne pouvait prévoir, mirent sa maîtresse entre ses bras. Le mari de cette femme vertueuse venait d'être fait prisonnier; les services qu'il rendait à l'État étaient la seule ressource qui faisait subsister sa famille. Pour surcroît de malheurs, Gênes éprouvait alors une fâcheuse disette : la maîtresse de *Vivaldo* ne tarda pas à voir la fin de ses ressources; la mort était la seule qui lui restait: son courage et sa vertu lui auraient rendu moins dur son dernier moment; mais lorsqu'elle jettait les yeux sur ses enfans encore en bas âge, ses forces l'abandonnaient, ses résolutions s'évanouissaient. Dans cette terrible extrémité, l'amour maternel l'emporte dans son cœur sur toute espèce de considération, elle va se jetter aux pieds de *Vivaldo*, lui fait la triste peinture de sa situation, et se livrant à sa discrétion, lui demande pour toute grâce de sauver la vie de ses enfans. *Vivaldo*, qui était aussi généreux que sensible, ému de ce spectacle, releva cette femme intéressante sous tant de rapports, la consola, lui promit tous les secours qui dépendaient de lui, protestant en même tems qu'il était incapable d'abuser de son infor-

tune. Il la renvoya chez elle, en gardant toutes sortes de ménagemens avec une femme qu'il adorait, mais que le malheur lui rendait infiniment respectable ; il ne voulut plus la voir, et chargea son épouse de lui fournir ce dont elle pourrait avoir besoin. An 1395.

* VIVANTE.

Si les exemples fréquens cités dans ce Dictionnaire pouvaient engager les maris malheureux à s'affecter moins vivement de l'infidélité de leurs femmes, à ne pas les soupçonner légèrement d'un crime si difficile à prouver, et sur-tout à ne jamais rendre le public confident de leurs chagrins, et de ce qu'ils appellent leur déshonneur, ce serait au moins un service essentiel rendu à l'humanité ; mais cette entreprise déjà essayée par tant d'écrivains, par tant de philosophes, n'ayant eu jusqu'à ce moment aucun succès, malgré la très-grande facilité de nos mœurs, il faut, ce semble, renoncer à l'espoir de rendre sages et prudens les maris jaloux, et cependant continuer de leur présenter des faits dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute. Dans tous les cas, ils pourront avoir recours à cet axiôme des anciens : *Solatio miserorum est habere pares.*

Le sieur *Bouillerot de Vivante*, Maître-d'hôtel de madame la Duchesse d'Orléans, avait épousé *Marie-Anne de Laune*. L'histoire dit qu'ils vécurent long-tems en bonne intelligence, et que plusieurs enfans furent le fruit de cette heureuse union ; elle ajoute que le mari, sous prétexte de quelques infirmités, crut devoir faire lit à part. Le malin esprit, ou plutôt ce petit dieu que nous nommons amour, profita de cette circonstance pour faire une niche un peu désagréable à M. de *Vivante*.

Dans le voisinage de la terre qu'il habitait, il y avait un gentilhomme nommé *Quinquel*, sieur *de la Vieille-Ferté*, qui venait assez souvent chez le sieur de *Vivante* : il s'aperçut de l'abstinence à laquelle était réduite la femme de ce dernier : l'occasion lui parut favorable pour pré-

senter

senter des vœux et des soupirs qu'il avait jusqu'alors renfermé dans son cœur ; bref, il s'y prit si adroitement qu'il fut écouté. On sait, et il y a long-tems, que la femme la moins spirituelle et la plus gauche en apparence, a toujours assez d'adresse pour cacher aux yeux de son mari ses infidélités ; c'est ce qui arriva à M. de *Vivante*, il ne vit dans le sieur *Quinquel* qu'un voisin aimable qui venait de tems en tems le distraire de sa solitude. Mais les deux amans s'oublièrent ; madame de *Vivante* devint enceinte pendant que son mari faisait son service à Paris ; comme à son retour il n'approcha pas de sa femme, elle parvint à l'empêcher de s'apercevoir de son état, et pendant une absence qu'elle sut se procurer à propos, elle accoucha secrètement d'un enfant mâle, sans aucun secours, et sans autres témoins qu'une femme de chambre et le sieur *Quinquel*, qui ondoya l'enfant et le fit mettre en nourrice.

Tout, jusqu'à ce moment avait favorisé l'imprudence des deux amans ; mais le Curé du lieu, instruit de la naissance de l'enfant, se plaignit si fort de ce qu'on ne l'avait pas fait baptiser, qu'on fut obligé de le porter à l'église ; on lui donna le nom de *Mathurin*, fils de *Marie-Anne de Laune*, sans aucune mention du père.

Cette cérémonie, malgré toutes les précautions qu'on avait prises, fit éclat ; le sieur de *Vivante* en fut instruit, et n'écoutant que les mouvemens de sa colère et de sa jalousie, il rendit plainte contre sa femme et contre le sieur *Quinquel*. La femme fut déclarée atteinte et convaincue d'adultère, et comme telle, condamnée à être renfermée pendant deux ans dans un couvent, pendant lequel tems son mari pourrait la voir et la reprendre, si bon lui semblait ; sinon, et ledit tems passé, elle serait rasée et gardée dans le couvent le reste de ses jours. Le sieur *Quinquel* fut condamné par coutumace au bannissement pour six ans, et en six mille francs de réparation civile ; mais ayant purgé la coutumace, il fut condamné simplement à être admonesté en la chambre, et pour tous dommages-intérêts, aux dépens.

Au moyen de ce jugement, qui fut exécuté en son entier envers madame de *Vivante*, son mari était parvenu à se débarrasser d'une femme qui l'avait déshonoré; mais il n'en fut pas quitte pour le chagrin que procure nécessairement la publicité d'une pareille affaire, la nourrice de l'enfant le fit assiguer pour qu'il eût à le reprendre, et à lui payer ce qui lui était dû. Être obligé d'élever et de nourrir un enfant qu'on sait n'être pas à soi, cela est dur; aussi le sieur *Vivante* se rejetta sur le sieur *Quinquel*, condamné comme coupable d'adultère avec sa femme, à l'occasion de ce même enfant: cela fit naître une contestation, dans laquelle intervint le tuteur de l'enfant, qui demandait que son pupille fût reconnu comme fils légitime de M. de *Vivante* et de *Marie-Anne de Laune*, sa femme, étant né pendant leur mariage.

Le sieur *Quinquel*, de son côté, soutenait qu'il était très-extraordinaire que le sieur de *Vivante* prétendît l'obliger de nourrir ses enfans; que si sa femme s'était abandonnée à plusieurs personnes, comme il l'avait annoncé dans sa plainte, c'était sa faute, et il devait s'imputer de n'avoir pas mis plus d'ordre dans sa maison: cruelle ironie de la part d'un homme qui savait mieux qu'un autre ce qu'il en était!

On opposait à M. de *Vivante* le grand principe: *pater is est quem nuptiæ demonstrant*; d'ailleurs il ne pouvait justifier d'une absence telle qu'elle est requise, pour établir une impossibilité physique, ni alléguer une maladie prouvée, qui pût faire croire qu'il avait été incapable de devenir père; de manière que l'enfant fut maintenu et gardé dans la possession de son état, avec injonction au sieur de *Vivante* de le reconnaître pour son fils légitime. Il fut en outre condamné à payer à la nourrice les frais de nourriture et entretien, et aux dépens.

Il aurait pu dire alors avec le *mari confesseur*:

> Béni soit Dieu, dit alors le bon homme,
> Je suis un sot de l'avoir si mal pris.

* VIVONNE.

Il y eut une dispute assez vive entre M. le Chevalier de *Lorraine*, et M. de *Vivonne*, à l'occasion d'une femme qu'ils aimaient tous deux; c'était madame *du Lude*. On trouve cette anecdote rendue d'une manière infiniment plaisante par madame de *Sévigné*.

« Voici, dit-elle, une querelle qui fait la nouvelle de Saint-Germain. M. le Chevalier de *Lorraine* et M. de *Vivonne* sont les amoureux de madame *du Lude*: le Chevalier de *Lorraine* veut chasser M. de *Vivonne* qui s'écrie: eh de quel droit! Sur cela il dit qu'il veut se battre contre M. de *Vivonne*. On se moque de lui: non, il n'y a point de raillerie, il se veut battre, et monte à cheval; prend la campagne. Voici ce qui ne se peut payer, c'est d'entendre M. de *Vivonne*: il était dans sa chambre, très-mal de son bras, recevant les complimens de la Cour; car il n'y a point eu de partage. *Moi, Messieurs*, dit-il, *moi; me battre! il peut fort bien me battre, s'il veut; mais je le défie de faire que je veuille me battre. Qu'il se fasse casser l'épaule, qu'on lui fasse dix-huit incisions, et puis*, (on croit qu'il va dire, et puis nous nous battrons) *et puis*, dit-il, *nous nous accommoderons. Mais se moque-t-il de vouloir tirer sur moi! voilà un beau dessein; c'est comme qui voudrait tirer dans une porte cochère. Je me repens bien de lui avoir sauvé la vie au passage du Rhin; je ne veux plus faire de ces actions, sans faire tirer l'horoscope de ceux pour qui je les fais: eussiez-vous jamais cru que c'eût été pour me percer le sein que je l'eusse remis sur la selle?* Mais tout cela d'un ton et d'une manière si folle qu'on ne parle d'autre chose à Saint-Germain. »

Ce duel n'eut pas lieu, le Chevalier de *Lorraine* demanda grâce de plaisanterie à M. de *Vivonne*.

Ce fut ce M. de *Vivonne*, Général des galères, ensuite Maréchal de France, qui, au passage du Rhin, montait un cheval qui alla un des premiers dans l'eau; comme le fleuve était un peu rapide, le Maréchal adressa ces paroles à son cheval qu'il appellait *Jean*, et qui était blanc: *Jean le Blanc, ne souffre pas qu'un Général de mer soit noyé dans l'eau douce.* *

VOIX.

Jean le Voix, Conseiller au Parlement, entretenait depuis long-tems et publiquement la femme d'un nommé *Boulanger*, Procureur au Châtelet. Quelle fut sa surprise de trouver un jour cette femme absolument résolue de renoncer à ses désordres, et de rompre un commerce scandaleux qui la déshonorait ! *Le Voix* ne pouvant pénétrer la cause d'un changement aussi extraordinaire, et le prenant pour un badinage, voulut user des droits qu'il croyait avoir acquis, il éprouva la résistance la plus courageuse, et fut obligé de se retirer, après avoir accablé d'injures cette femme, et lui avoir fait les plus grandes menaces. Cette conduite violente pouvait trouver son excuse dans la violence de sa passion, et dans le désespoir de perdre une femme qu'il adorait ; mais la réflexion n'aurait dû lui inspirer que de l'estime pour cette même femme qui voulait rentrer dans le chemin de la vertu. *Le Voix* avait vraisemblablement le cœur tròp corrompu pour admettre ces sentimens : uniquement occupé d'une vengeance injuste, il apprend que *Boulanger* allait à la campagne avec sa femme, la veille de la Pentecôte ; il se fait accompagner par quelques archers, que l'on appellait alors *Ruffiens*, attend *Boulanger* dans un chemin étroit, et fait descendre de voiture sa femme, en menaçant de les tuer s'ils résistent. Après avoir fait de vains efforts pour couper le nez de cette femme, ces scélérats lui découpent le visage avec un jeton très-éguisé, et la laissent partir.

Sur la plainte que *Boulanger* et sa femme rendirent, il y eut un décret de prise de corps contre *Le Voix* ; mais ayant obtenu l'évocation de son affaire au Parlement de Rouen, il fut pleinement absous, au moyen de deux mille écus qu'il donna à *Boulanger*, et de pareille somme qu'il employa pour corrompre ses juges. Sa mère ayant été remercier le Roi et la Reine du rétablissement de son fils : « Ne me remerciez pas, lui dit le Roi, mais la mauvaise

» justice qui est en mon royaume; car si elle eut été bonne, » votre fils ne vous eut jamais fait de peine. An 1581. »

* VOLTAIRE.

TOUTES les actions d'un homme aussi célèbre, presqu'en tous les genres, que *Voltaire*, ne sont pas indifférentes, sur-tout quand elles peuvent servir à faire connaître son cœur. On convient qu'il est rare et très-rare de trouver un esprit aussi vaste, aussi étendu, une imagination plus belle, plus féconde, plus riante, un style plus enchanteur, des talens aussi variés, aussi soutenus, des succès en tout genre de littérature mieux mérités; sur tout cela il n'y a qu'une voix. On n'est pas de même d'accord sur les qualités du cœur de ce grand homme, ses détracteurs lui reprochent des défauts essentiels, tels que l'avarice, l'envie, la jalousie, etc. et ils l'accusent d'avoir employé les moyens les plus bas, les plus petits, les plus déshonorans pour accroître sa fortune, pour se venger de ses ennemis, pour les écraser, pour diminuer la réputation de ceux qui avaient quelque célébrité. Si on en croit ses partisans, ses amis, et sur-tout lui-même, il était l'homme le plus généreux, le plus désintéressé, le plus compatissant, le plus humain, etc. etc. etc. Des deux côtés on cite des faits, des anecdotes qui viennent à l'appui du sentiment qu'on veut faire adopter. Je n'entreprendrai pas de discuter cet objet qui n'entre pas dans mon plan, je me contenterai de citer une anecdote que je trouve dans un ouvrage assez connu, que je n'ai vue réfutée nulle part, et qui est d'autant plus intéressante qu'elle servira à faire connaître *Voltaire* dans un âge où rarement on a assez d'expérience pour se masquer, et dans une situation où le cœur se peint ordinairement le mieux. Je laisserai aux savans le soin d'examiner avec les yeux de la critique la vérité du fait, et aux littérateurs à remarquer la différence énorme du style de *Voltaire* à dix-huit ans, avec celui qu'il s'est fait ensuite, et qui le fera toujours admirer de la postérité.

François-Marie Arouet naquit en 1694 : son père était

Trésorier de la Chambre des Comptes, et sa mère nommée *Marguerite d'Aumart*, était d'une famille noble du Poitou. Son père, qui voulait en faire un Magistrat, le voyant décidé à faire des vers, et à ne fréquenter qu'une compagnie qu'il regardait comme dangereuse, l'envoya à la Haye chez M. de *Châteauneuf*, qui y était en qualité d'Ambassadeur de France : son exil, dit-on, ne fut pas long. Madame *Dunoyer*, (*a*) qui s'était réfugiée en Hollande avec ses deux filles, pour se séparer de son mari, plutôt que par zèle pour la religion protestante, vivait alors à la Haye d'intrigues et de libelles, et prouvait par sa conduite que ce n'était pas la liberté de conscience qu'elle y était allé chercher.

« M. de *Voltaire* devint amoureux de la cadette de ses filles, nommée *Pimpette*. La mère trouvant que le seul parti qu'elle pût tirer de cette passion, était d'en faire du bruit, s'en plaignit à l'Ambassadeur, qui défendit à son jeune protégé de conserver des liaisons avec mademoiselle *Dunoyer*, et le renvoya dans sa famille pour n'avoir pas suivi ses ordres.

» Madame *Dunoyer* ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les lettres du jeune *Arouet* à sa fille, espérant que ce nom, déjà très-connu, ferait mieux vendre le livre, et elle eut soin de vanter sa sévérité maternelle, et sa délicatesse dans le libelle même où elle déshonorait sa fille.

» On ne reconnaît point dans ces lettres, dit un historien, la sensibilité de l'auteur de *Zaïre* et de *Tancrède*. Un jeune homme passionné, ajoute-t-il, sent vivement, mais ne distingue pas lui-même les nuances des sentimens qu'il éprouve ; il ne sait ni choisir les traits courts et rapides qui caractérisent sa passion, ni trouver des termes qui peignent à l'imagination des autres le sentiment qu'il éprouve, et le fasse passer dans leur ame. Exagéré ou com-

(*a*) Voyez son article.

mun, il paraît froid, lorsqu'il est dévoré de l'amour le plus vrai et le plus ardent. »

Je ne puis être de l'avis de cet auteur. Quand on sent vivement, quand on aime tendrement, il est bien difficile que la passion ne se peigne dans les expressions. On ne dira pas que la tendre *Héloïse* ne savait pas aimer; eh bien, ses lettres ne montrent-elles pas l'ame la plus brûlante ? J'aimerais mieux croire que *Voltaire* n'était pas fait pour sentir lui-même l'impression du véritable amour: il sut bien l'exprimer par la suite, mais il ne le sentit jamais. Égoïste, et livré au délire de l'amour-propre, il n'aima que lui-même. Au reste le lecteur décidera cette question, en lisant les lettres dont je vais donner quelques extraits :

En tête de la première, étaient écrits ces mots: *Lisez cette lettre en bas, et fiez-vous au porteur.*

« Je crois, ma chère Demoiselle, que vous m'aimez, » ainsi préparez-vous à vous servir de toute la force de » votre esprit dans cette occasion. Dès que je rentrai hier » au soir à l'hôtel, M. l'Ambassadeur me dit qu'il fallait » partir aujourd'hui, et tout ce que j'ai pu faire, a été » d'obtenir qu'il différât jusqu'à demain; mais il m'a dé- » fendu de sortir de chez lui jusqu'à mon départ : sa rai- » son est qu'il craint que madame votre mère ne me fasse » un affront qui rejaillirait sur lui et sur le Roi; il ne m'a » seulement pas permis de répliquer, il faut absolument » que je parte, et que je parte sans vous voir. Vous pou- » vez juger de ma douleur; elle me coûterait la vie, si je » n'espérais de pouvoir vous servir en perdant votre chère » présence; le désir de vous voir à Paris me consolera de » mon voyage. Je ne vous dis plus rien pour vous engager » à quitter .... (*a*) et à revoir votre père, des bras du- » quel vous avez été arrachée, pour venir ici être mal- » heureuse...... si vous balanciez un moment, vous mé-

(*a*) L'auteur remarque que dans ces endroits ponctués il y avait des horreurs contre la mère.

» riteriez presque tous vos malheurs. Que votre vertu se
» montre ici toute entière ; voyez-moi partir avec la même
» résolution que vous devez partir vous-même. Je serai à
» l'hôtel toute la journée ; envoyez-moi trois lettres pour
» M. votre père, pour M. votre oncle et pour madame
» votre sœur ; cela est absolument nécessaire, et je ne les
» rendrai qu'en tems et lieu, sur-tout celle de votre sœur ;
» que le porteur de ces lettres soit le cordonnier ; pro-
» mettez lui une récompense ; qu'il vienne ici une forme
» à la main, comme pour accommoder mes souliers, joi-
» gnez à ces lettres un billet pour moi ; que j'aye, en par-
» tant cette consolation. Sur-tout, au nom de l'amour que
» j'ai pour vous, ma chère, envoyez-moi votre portrait,
» faites tous vos efforts pour l'obtenir de madame votre
» mère ; il sera bien mieux dans mes mains que dans les
» siennes, puisqu'il est déjà dans mon cœur. Le valet que
» je vous envoie est entièrement à moi ; si vous voulez
» le faire passer auprès de madame votre mère pour un
» faiseur de tabatières, il est normand et jouera fort bien
» son rôle ; il vous rendra toutes mes lettres que je met-
» trai à son adresse, et vous me ferez tenir les vôtres par
» lui : vous pouvez lui confier votre portrait.

» Je vous écris cette lettre pendant la nuit, et je ne sais
» pas encore comment je partirai ; je sais seulement que
» je partirai. Je ferai tout mon possible pour vous voir de-
» main avant de quitter la Haye ; cependant, comme je
» ne puis vous en assurer, je vous dis adieu, mon cher
» cœur, pour la dernière fois ; je vous le dis en vous ju-
» rant toute la tendresse que vous méritez : oui, ma chère,
» je vous aimerai toujours. Les amans les moins fidèles
» parlent de même ; mais leur amour n'est pas fondé,
» comme le mien, sur une estime parfaite. J'aime votre
» vertu autant que votre personne ; et je ne demande au
» ciel que de puiser auprès de vous les nobles sentimens
» que vous avez. Ma tendresse me fait compter sur la vôtre ;
» je me flatte que je vous ferai souhaiter de voir Paris ;
» je vais dans cette belle ville solliciter votre retour.....

» Adieu, encore une fois, ma chère maîtresse ; songez

» un peu à votre malheureux amant, mais n'y songez point
» pour vous attrister ; conservez votre santé, si vous vou-
» lez conserver la mienne ; ayez sur-tout beaucoup de dis-
» crétion, brûlez ma lettre, et toutes celles que vous re-
» cevrez de moi ; il vaut mieux avoir moins de bonté pour
» moi, et plus de soin de vous. Consolons-nous par l'es-
» pérance de nous revoir bientôt, aimons-nous toute notre
» vie. Peut-être viendrai-je moi-même vous chercher,
» je me croirai alors le plus heureux des hommes ; mais
» enfin, pourvu que vous veniez, je suis content, je ne
» veux que votre bonheur ; je voudrais le faire aux dépens
» du mien, et je serai trop récompensé quand je me ren-
» drai le doux témoignage que j'ai contribué à vous re-
» mettre dans votre bien être.

» Adieu, mon cher cœur, je vous embrasse mille fois. »

J'ai donné copie toute entière de cette première lettre, quelque longue qu'elle soit, parce qu'elle servira à faire connaître le stile galant et amoureux de *Voltaire* à cet âge là. Dans les autres lettres, qui sont au nombre de quatorze, c'est une répétition fréquente de tendres expressions, de promesses de l'aimer toujours ; il recommande sans cesse à sa maîtresse de se garder de madame sa mère, comme de l'ennemi le plus cruel qu'elle ait ; mais, pour adoucir les rigueurs de la retraite à laquelle il était condamné jusqu'à son départ, il chercha à se procurer une entrevue avec son amante, et il y parvint.

» Si vous voulez pourtant, lui mandait-il, changer nos
» malheurs en plaisirs, il ne tiendra qu'à vous : envoyez
» *Lisbette* sur les trois heures, je la chargerai pour vous
» d'un paquet qui contiendra des habillemens d'homme ;
» vous vous accommoderez chez elle, et si vous avez assez
» de bonté pour vouloir bien voir un pauvre prisonnier
» qui vous adore, vous vous donnerez la peine de venir
» sur la brune à l'hôtel. A quelle extrémité sommes-nous
» réduits, ma chère ! est-ce à vous à venir me trouver ?
» voilà cependant l'unique moyen de nous voir. Vous
» m'aimez, ainsi j'espère vous voir aujourd'hui dans mon
» petit appartement : le bonheur d'être votre esclave, me

» fera oublier que je suis le prisonnier de ....., mais
» comme on connaît mes habits, et que par conséquent on
» pourrait vous reconnaître, je vous enverrai un manteau
» qui cachera votre justaucorps et votre visage; je loue-
» rai même un justaucorps pour plus de sûreté. Mon cher
» cœur, songez que ces circonstances-ci sont bien cri-
» tiques. Défiez-vous, encore un coup, de madame votre
» mère, défiez-vous de vous-même, mais comptez sur
» moi comme sur vous, et attendez tout de moi sans ex-
» ception, pour vous tirer de l'abîme où vous êtes; nous
» n'avons plus besoin de sermens pour nous faire croire.
» Adieu, mon cher cœur, je vous aime, je vous adore.»

Le déguisement proposé eut tout le succès qu'on en attendait; c'est ce qu'on voit dans la lettre suivante.

« Je ne sais si je dois vous appeller Monsieur ou Ma-
» demoiselle. Si vous êtes admirable en cornette, ma foi
» vous êtes un aimable cavalier, et notre portier, qui n'est
» point amoureux de vous, vous a trouvé un très-joli gar-
» çon. La première fois que vous viendrez, il vous rece-
» vra à merveille : vous aviez pourtant la mine aussi ter-
» rible qu'aimable, et je crains que vous n'ayez tiré l'é-
» pée dans la rue, afin qu'il ne vous manquât plus rien
» d'un jeune homme. Après tout, tout jeune homme que
» vous êtes, vous êtes sage comme une fille.

Enfin je vous ai vu, charmant objet que j'aime,
En cavalier déguisé dans ce jour;
J'ai cru voir Vénus elle-même
Sous la figure de l'Amour.
L'Amour et vous, vous êtes de même âge,
Et sa mère a moins de beauté;
Mais, malgré ce double avantage,
J'ai reconnu bientôt la vérité :
Dunoyer, vous êtes trop sage,
Pour être une divinité.

» Il est certain qu'il n'est point de dieu qui ne dût vous
» prendre pour modèle, et il n'en est point qu'on doive
» imiter; ce sont des ivrognes, des jaloux et des débau-
» chés. On me dira peut-être;

Avec quelle irrévérence
Parle des dieux ce maraut.

» Mais c'est assez parler des dieux, venons aux hommes. » J'apprends par *Le Fèvre* qu'on vous a soupçonné hier..... » on compte de nous surprendre ce soir : mais ce que l'a» mour garde est bien gardé ; je sauterai par les fenêtres, » et je viendrai sur la brune chez ....., si je le puis. *Le* » *Fèvre* viendra chercher mes habits sur les quatre heures; » attendez-moi sur les cinq en bas ; et si je ne viens pas, » c'est que je ne le pourrai absolument point......... » Quelque chose qui arrive, je vous verrai avant mon dé» part : tout ira bien, pourvu que vous vouliez venir en » France, et quitter une mère............ dans les bras » d'un père.......»

Il est bien vrai qu'on avait fait plus que soupçonner l'entrevue des deux amans, on en avait découvert toutes les circonstances ; et la mère s'était fâchée sérieusement, comme on le voit dans la lettre suivante.

« *Le Fèvre* m'a rapporté que votre mère...... et que » vous êtes malade. Le cœur m'a saigné à ce récit, je suis » coupable de tous vos malheurs, et, quoique je les par» tage avec vous, vous n'en souffrez pas moins. C'est une » chose bien triste pour moi que mon amour ne vous ait » encore produit qu'une source de chagrins ; le triste état » où je suis moi-même ne me permet pas de vous don» ner aucune consolation ; vous devez la trouver dans vous» même. Songez que vos peines finiront bientôt, et tâchez » du moins à adoucir un peu la maligne férocité de votre » mère ; représentez-lui doucement qu'elle vous fera mou» rir ; ce discours ne la touchera pas, mais il faudra qu'elle » paraisse en être touchée........ sur-tout, gardez-vous » de venir à l'hôtel. Ma chère, suivez mes conseils une » fois, vous prendrez votre revanche le reste de votre vie, » et je ferai toujours vœu de vous obéir.

» Adieu, mon cher cœur, nous sommes tous deux dans » des circonstances fort tristes ; mais nous nous aimons, » voilà la plus douce consolation que nous puissions avoir.

» Je ne vous demande pas votre portrait, je serais trop
» heureux, et je ne dois pas l'être tandis que vous êtes mal-
» heureuse........ »

Dans les lettres suivantes, *Voltaire* ayant la certitude que sa maitresse est au lit malade, lui témoigne combien il en est affligé; il continue à l'exhorter à quitter sa mère, pour venir à Paris; il lui jure une constance éternelle, et lui dit qu'elle seule peut le rendre heureux. Enfin en partant de la Haye, il lui écrit longuement, et il s'attache sur-tout à lui prouver que son véritable intérêt est de quitter sa mère, pour venir à Paris; et qu'on ne s'imagine pas que l'amour est le seul motif qui engage *Voltaire* à désirer le retour de sa maitresse, c'est encore l'envie de la ramener dans le giron de l'Église catholique: il doit pour cela employer le crédit du Père *Tournemine*, jésuite, qui devait faire agir l'Évêque d'Evreux, parent de mademoiselle *Pimpette*; en un mot, c'est ce *Voltaire*, qui depuis fut le chef et le patriarche des incrédules, dont les partisans et les disciples ont détruit la France et toute espèce de religion, c'est ce *Voltaire* qui veut sauver l'ame de sa maitresse. Mais tandis qu'il s'occupe d'une œuvre aussi méritoire, il apprend, en arrivant à Paris, que son père, furieux contre lui, a obtenu une lettre de cachet pour le faire enfermer, et qu'en attendant il l'a déshérité; c'est alors qu'il mande à sa maitresse:

« Je me suis plongé, pour vous rendre heureuse, dans
» le plus grand des malheurs; vous pouvez me rendre le
» plus heureux de tous les hommes: pour cela revenez en
» France, rendez-vous heureuse vous-même, alors je me
» croirai bien récompensé. Je pourrai en un jour me rac-
» commoder entièrement avec mon père, alors nous joui-
» rons en liberté du plaisir de nous voir. Je me représente
» ces momens heureux comme la fin de nos chagrins, et
» comme le commencement d'une vie douce et aimable,
» telle que vous devez la mener à Paris. Si vous avez assez
» d'inhumanité pour me faire perdre le fruit de tous mes
» malheurs, et pour vous obstiner à rester en Hollande;
» je vous promets bien sûrement *que je me tuerai à la pre-*

» *mière nouvelle que j'en aurai.* Dans le triste état où je » suis, vous seule pouvez me faire aimer la vie.......

» Nous sommes tous deux bien malheureux; mais nous » nous aimons, une tendresse mutuelle est une consola- » tion bien douce. Jamais amour ne fut égal au mien, parce » que personne ne mérita jamais mieux que vous d'être » aimée. Si mon sincère attachement peut vous consoler, » je suis consolé moi-même. Une foule de réflexions se » présente à mon esprit, je ne puis les mettre sur le papier: » la tristesse, la crainte, l'amour m'agitent violemment; » mais j'en reviens toujours à me rendre le secret témoi- » gnage que je n'ai rien fait contre l'honnête homme, et » cela me sert beaucoup à me faire supporter mes chagrins. » Je me suis fait un vrai devoir de vous aimer, je rem- » plirai ce devoir toute ma vie; vous n'aurez jamais assez » de cruauté pour m'abandonner. Ma chère......, ma » belle maîtresse, mon cher cœur, écrivez-moi bientôt, » ou plutôt sur le champ. Dès que j'aurai reçu votre lettre » je vous manderai mon sort; je ne sais pas encore ce que » je deviendrai, je suis dans une incertitude affreuse; sur- » tout, je sais seulement que je vous aime. Ah! quand » pourrai-je vous embrasser, mon cher cœur! »

Après lui avoir mandé dans une autre lettre qu'il vient de se mettre en pension chez un procureur, afin d'apprendre le métier de robin, pour regagner l'amitié de son père; il ajoute: « Si vous m'aimiez autant que je vous » aime, vous vous rendriez un peu à mes prières, puisque » j'obéis si bien à vos ordres. Me voilà fixé pour long-tems » à Paris, est-il possible que j'y serai sans vous? Ne croyez » pas que l'envie de vous voir ici n'ait pour but que mon » plaisir, je regarde votre intérêt plus que ma satisfac- » tion, et je crois que vous en êtes bien persuadée. Songez » par combien de raisons la Hollande doit vous être odieuse. » Une vie douce et tranquille à Paris n'est-elle pas pré- » férable à la compagnie de madame votre mère?...... » Enfin vous m'aimez, et je ne serais pas retourné en » France, si je n'avais cru que vous me suiveriez bientôt:

» vous me l'avez promis, et vous qui avez de si beaux sen» timens, vous ne trahirez pas votre promesse.

» Vous n'avez qu'un moyen pour revenir : M. *Le Normand*, Évèque d'Evreux, est, je crois, votre cousin, écri» vez-lui, et que la religion et l'amitié pour votre famille » soient vos deux motifs auprès de lui, insistez sur-tout sur » l'article de la religion : dites-lui que le Roi souhaite la » conversion des Huguenots, et qu'étant ministre du Sei» gneur et votre parent, il doit par toutes sortes de rai» sons favoriser votre retour. . . . . . . Marquez - lui que » vous voulez vous retirer dans une communauté, non » comme religieuse pourtant, je n'ai garde de vous le con» seiller. . . . . . je vous manderai le succès de la lettre que » je saurai par le Père *Tournemine*.

» Que je serais heureux si, après tant de traverses, » nous pouvions vous revoir à Paris! le plaisir de vous re» voir réparerait mes malheurs; et si ma fidélité peut ré» parer les vôtres, vous êtes sûre d'être consolée. . . . . . » Adieu, ma chère, vous savez que je vous aimerai tou» jours. » An 1714.

J'ignore la suite de cette aventure; ce qu'on sait, c'est que *Voltaire* conserva toujours pour mademoiselle *Dunoyer* une estime et une affection singulière. Elle épousa un M. de *Vinterfeld*, et on voit dans une lettre de *Voltaire* qu'il recommande à son homme d'affaires d'envoyer de sa part à madame de *Vinterfeld* une petite table qui puisse servir à la fois d'écran et d'écritoire. On voit dans une autre lettre que *Voltaire*, encore jeune, emprunta d'un juif des billets de banque pour madame de *Vinterfeld*: au bout de trente ans, on lui demanda le montant d'un de ces billets, et il fut obligé de payer.

Tout le monde sait que *Voltaire* a été l'ami et l'amant de madame la Marquise *du Châtelet* : on rapporte à cette occasion une anecdote plaisante. Peu de tems après la mort du Cardinal *de Fleury*, et dans le tems que madame de *Châteauroux* régnait dans le cœur de *Louis XV*, on voulut sonder les intentions du Roi de Prusse sur la cour de Vienne; pour y parvenir, on imagina d'envoyer auprès

de ce monarque *Voltaire*, qu'il aimait beaucoup. Tout était arrangé pour ce voyage, de manière à écarter tous les soupçons, « lorsque madame *du Châtelet* déclara qu'elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que *Voltaire* la quittât pour le Roi de Prusse : *elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde, que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque.* Elle aurait fait un vacarme horrible : on convint pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains. » Madame de *Châteauroux* fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle, fit chasser M. *Amelot*, Ministre, et enveloppa dans sa disgrâce *Voltaire*. An 1744. Pendant cette négociation, ce dernier s'arrêta pendant quelque tems en Hollande, il y trouva un envoyé du Roi de Prusse, nommé *Poldeville*, qui avait su plaire à la femme d'un des principaux membres des États, et qui, au moyen de cette liaison, se procurait des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs Hautes-Puissances, très-mal intentionnées alors contre la France. Ces copies envoyées à la cour de Versailles par *Voltaire*, le rendirent très-agréable.

Ce poëte avait été voir le Roi de Prusse quelque tems auparavant, et, après s'en être séparé, il lui envoya les vers suivans :

> Je vous quitte, il est vrai ; mais mon cœur déchiré
> Vers vous revolera sans cesse.
> Depuis quatre ans vous êtes ma maîtresse ;
> Un amour de dix ans doit être préféré :
> Je remplis un devoir sacré,
> Héros de l'amitié, vous m'approuvez vous-même.
> Adieu, je pars désespéré ;
> Oui, je vais aux genoux d'un objet adoré ;
> Mais j'abandonne ce que j'aime. *

VORTIGERN.

Après que les Romains eurent abandonné l'île de Bretagne, qu'ils avaient gouvernée pendant quatre cents ans, les Bretons accoutumés depuis long-tems à obéir, ne trou-

vèrent aucune ressource dans leur courage affaibli, pour se défendre des incursions des Pictes et des Ecossois. Afin de se garantir des courses et des ravages de ces peuples barbares, les Bretons eurent recours aux Saxons, le peuple le plus brave et le plus belliqueux de la Germanie. Deux frères illustres par leur naissance et par leur valeur, se mirent à la tête des troupes qui partirent pour la Bretagne: on les nommait *Hengist* et *Horsa*. Ce secours procura d'abord le calme et la tranquillité dans l'île; mais bientôt les Bretons devinrent les esclaves de ceux qui étaient venus pour leur procurer la liberté. Leur lâcheté, sans doute, ne contribua pas peu à exciter l'ambition des Saxons; mais si l'on en croit quelques historiens, ces peuples ne furent redevables qu'à l'amour de l'accès facile qu'ils trouvèrent dans la Grande-Bretagne.

Vortigern, qui régnait alors dans cette île, avait le goût le plus décidé pour les femmes; *Hengist*, qui connut bientôt sa faiblesse, résolut d'en profiter. Il l'invita à un festin qu'il donna au château de Hong-Caster, et il lui présenta *Roène*, sa nièce, Princesse d'une rare beauté, et qui, aux grâces de la figure, sut joindre cette douceur, ce talent que les femmes possèdent à un degré si éminent, lorsqu'elles veulent faire impression sur le cœur d'un homme. *Roène* réussit autant que pouvait le désirer son oncle: * » Elle se » tenait debout vis-à-vis du Roi, sous prétexte de lui faire » honneur; mais en effet afin qu'il pût, pendant le fes- » tin, repaître ses yeux de cet agréable objet. Lorsqu'elle » se fut aperçue de l'impression qu'elle faisait, elle s'ap- » procha du buffet, versa du vin dans une coupe d'or, et » alla la présenter au Roi, en lui disant: *Mon cher Roi,* » *à votre santé. Vortigern* lui répondit: *buvez vous-même* » *la santé*; alors *Roène* approcha la coupe de sa bouche, » et ayant seulement mouillé ses lèvres, elle la présenta » au Roi, qui se leva incontinent pour lui donner un bai- » ser: elle le reçut avec beaucoup de respect, comme s'en » sentant très-honorée, et ayant fait une profonde révé- » rence, elle se retira, laissant le monarque plein d'amour » et de désirs. On peut dire, ajoute l'historien, que ce fut

là

» là un moment bien fatal à la Bretagne ; tant il est vrai
» que les plus grands événemens ne doivent quelquefois
» leur origine qu'à des choses qui paraissent d'abord d'une
» très-petite conséquence. » *

Vortigern enivré de l'amour le plus violent, demanda avec instance *Roène* en mariage, quoiqu'il fût chrétien, et qu'il eût déjà une femme et des enfans. *Hengist* parut pénétré de reconnaissance, mais il fit naître adroitement des obstacles, des difficultés. Le Roi plus impatient, et dont les désirs redoublaient, trouva le moyen d'aplanir et d'écarter tous les obstacles qu'on lui opposait : il répudia la Reine son épouse, permit à *Roène* exercice de sa religion, et enfin, ce qui était l'article le plus essentiel, il donna à *Hengist* et *Horsa* la province de Kent en toute souveraineté, avec la permission de la peupler de Saxons. Au moyen de tous ces sacrifices, *Vortigern* se vit enfin possesseur du charmant objet qui lui faisait commettre tant d'imprudences.

Un autre historien donne le nom de *Rovena* à la Princesse, et la fait fille de *Hengist*. Il prétend aussi que la fête fut donnée à Stonehouse, et que plus de trois cents personnes de la plus haute Noblesse Bretonne y furent égorgées. * On convient que ce massacre eut lieu, mais ce fut plusieurs années après, lorsque *Vortimer* eut péri. * Quoi qu'il en soit, ces deux historiens conviennent que la passion de *Vortigern* fournit aux Saxons le désir et les moyens de s'établir solidement en Bretagne, par la facilité surtout qu'ils eurent d'y introduire de nouvelles troupes, qui les rendirent supérieurs aux habitans. On ajoute que *Vortimer*, indigné de la conduite de *Vortigern*, son père, parvint à ne lui laisser qu'un vain titre, sans autorité, ou qu'il fut associé volontairement au trône. * Il remporta une victoire considérable, dans laquelle *Horsa* perdit la vie ; il fut ensuite empoisonné par *Roène*, sa belle-mère, ou, suivant d'autres, ayant été assiégé dans l'endroit où il s'était retiré, par *Ambrosius*, qui avait pris le titre de Roi des Bretons, le feu prit au château, et *Vortigern* périt dans cet incendie. D'autres disent qu'après avoir été l'esclave

de *Hengist*, qui obtint de lui toutes les cessions qui purent lui convenir, ce malheureux Prince ayant voulu recouvrer son autorité, se retira dans une tour, où il périt d'un coup de tonnerre. An 485. *

* WALDEMAR I.er

WALDEMAR I.er, fils de *Bierger*, qui régnait en Suède, avait épousé *Sophie*, fille *d'Eric*, Roi de Danemarck : cette Princesse avait une sœur nommée *Jutta*, qui était religieuse dans le monastère de Raschild. Un couvent est trop souvent la voie la moins sûre, pour se procurer la paix et la tranquillité qu'on s'y promet, sur-tout pour une Princesse qui ne peut, sans être vivement et douloureusement affectée, jeter un coup d'œil sur tout ce qu'elle a abandonné. *Jutta*, qui vraisemblablement s'ennuyait dans son monastère, obtint la permission d'en sortir, pour aller voir la Reine de Suède, sa sœur. On lui fit l'accueil le plus gracieux ; on chercha à l'amuser, à la distraire : au milieu des fêtes et des divertissemens que *Waldemar* inventait et multipliait pour plaire à *Jutta*, il sentit naître pour elle dans son cœur des sentimens plus vifs et plus tendres que ceux de l'amitié : l'amour se glissa aussi insensiblement dans le cœur de la religieuse. Ces deux amans, dans les transports de leur passion, oublièrent facilement tous les obstacles qui s'opposaient à leurs désirs, leur commerce devint public, et il en naquit un fils qui causa un scandale affreux. *Jutta* paya un peu cher les plaisirs qu'elle avait goûtés ; on la condamna à une prison perpétuelle. Cette punition, quoique bien rigoureuse, ne doit pas nous étonner : nous avons vu de nos jours, et souvent, les mêmes préjugés, les mêmes erreurs ; le fanatisme religieux a toujours confondu les faiblesses de la nature avec la corruption du cœur, qui enfante les crimes.

Le Roi, qui s'était rendu odieux par cette action véritablement imprudente, entreprit, pour expier son crime, suivant la coutume de ce tems-là, un pélerinage à Rome et à Jérusalem. Pendant son absence, *Magnus*, son frère, Duc de Sudermanie, eut l'administration du royaume.

Soit qu'il profita de cette circonstance pour gagner l'amitié des Suédois, et fomenter la haine qu'ils avaient contre *Waldemar*, ce Prince, au retour de son pélerinage, s'aperçut facilement qu'on avait aliené de lui le cœur de ses sujets : il en fit de vives plaintes à son frère ; on prit les armes, et la fortune ayant été contraire au Roi, il fut obligé de céder la couronne à *Magnus*, et de se retirer à Malmoë et à Stellebourg, deux places que la Reine *Sophie* lui avait données en mariage. An 1279. *

WALDEMAR II.

Pendant les troubles qui régnèrent en Allemagne sous les Empereurs *Othon IV* et *Frédéric II*, *Waldemar II*, Roi de Danemarck, avait conquis plusieurs provinces qui appartenaient à l'Empire : l'amour lui fit perdre toutes ses conquêtes; c'est ainsi du moins que le rapportent plusieurs historiens.

Le Comte de *Swerin*, en partant pour la Palestine avec les Croisés, remit sa femme et ses domaines sous la protection de *Waldemar*. *Bérengère*, Reine de Danemarck, étant morte sur ces entrefaites, le Roi devint amoureux de la Comtesse de *Swerin*, et comme les absens ont presque toujours grand tort, il parvint à lui faire oublier son époux et à la rendre sensible. Le Comte, à son retour, apprit l'infidélité de sa femme; mais il fallait dissimuler, pour mieux assurer sa vengeance. Ayant demandé permission au Monarque Danois de venir à sa cour, il l'obtint, et en fut parfaitement reçu. Dans une partie de chasse qu'il fit avec ce Prince peu de jours après, il eut le talent de l'écarter de son monde, l'enleva lui et son fils, et les fit enfermer dans la forteresse de Damberg. Il y en a qui prétendent que cet enlevement ne fut fait que pour procurer au Comte des conditions de paix plus avantageuses que celles qu'on lui proposait. Quoi qu'il en soit, *Waldemar* et son fils restèrent en prison pendant plus de trois ans, malgré les efforts que firent les Danois pour leur délivrance, et malgré les sollicitations et même les menaces du Pape. Ces

conditions furent une rançon de quarante-cinq mille marcs d'argent, et la perte de toutes les provinces conquises par les Danois. An 1227.

*WALDEMAR III.

Waldemar III était fils de *Christophe II*, Roi de Danemarck, qui avait été obligé de se sauver en Allemagne; et ce ne fut qu'après un assez long interrègne, et avec beaucoup de peine que *Waldemar* monta sur le trône. Ce Prince, dit l'histoire, porta à l'excès sa passion pour les femmes, excepté pour la sienne. Le Danemarck, la Suède et la Norwège doivent leur plus grande Princesse à l'inconstance de ce Prince, et à son goût pour le changement. Sur des soupçons mal fondés, il avait fait enfermer la Reine dans un château : cette Princesse y avait été accompagnée d'une Dame d'une grande beauté, dont *Waldemar* était vivement amoureux, et dont jusques-là il n'avait pu obtenir aucune faveur. Il parvint par ses émissaires à la rendre plus favorable à ses désirs, et il en obtint un rendez-vous pour la nuit. Le Prince enchanté, se rend *incognito* dans le lieu d'exil, repaissant son imagination des plaisirs qu'il allait goûter, et qui lui paraissaient d'autant plus agréables, qu'il les avait désiré longtems; mais son amante, fidelle à sa maîtresse, lui avait tout avoué et tout concerté avec elle, de sorte qu'elle mit la Reine à sa place, dans les bras de son époux, sans qu'il s'en apperçût : ainsi l'amour donna à l'hymen un enfant, qui fut la célèbre *Marguerite*. Elle réunit sur sa tête les trois couronnes du nord, après la mort d'*Olaus*, son fils, qu'elle avait fait monter sur le trône, lorsque *Waldemar III* mourut. An 1387. *

*WALID II.

Après la mort du Calife *Hesham*, qui succéda à *Yesid II*, on mit sur le trône des Musulmans *Walid II*, fils de *Yesid*. Ce Prince avait encouru la disgrâce de son oncle *Hesham*, par son libertinage en tous genres; de sorte

qu'il avait été obligé de se retirer de la cour et de vivre dans une espèce de solitude. L'ambition, plutôt que le repentir, le fit changer de conduite dans sa retraite : c'est ce qui empêcha son oncle de faire aucune disposition contre lui ; mais lorsque *Walid* lui eut succédé, et qu'il n'eut plus rien à craindre, entouré de faux amis et de courtisans corrompus, il lâcha la bride à toutes ses passions, et se livra à toutes ses fantaisies, sans même avoir aucun respect pour la religion ni pour les usages consacrés par l'alcoran : il buvait du vin, souvent avec excès ; il annonçait et professait des sentimens qui tendaient à faire douter de la vérité des principes qui avaient fondé son trône ; il ne mettait aucune borne, aucun frein à ses débauches.

On lui amena un jour une jeune fille dont la beauté, la pudeur et l'innocence, en inspirant les désirs, commandaient en même tems le respect : elle implora en vain, par ses prières et par ses larmes, la compassion et la justice de *Walid*, il employa la force et la violence pour obtenir une victoire que la pudeur lui refusait. Non content de cet acte brutal et tyrannique, il fit mettre un voile sur l'infortunée victime de sa lubricité, et la força de réciter des prières devant le peuple.

Cet outrage public fait à la religion acheva d'aliéner le cœur des Musulmans. Après avoir choisi pour chef *Yesid*, fils de *Walid I.er*, et cousin germain du Calife, ils résolurent de détrôner ce dernier. Ils marchèrent contre lui, et l'assiégèrent dans son palais. Le Prince sentant alors le danger qui le menaçait, représenta aux révoltés qu'il les avait soulagés des charges qu'ils portaient, qu'il avait secouru les pauvres, et qu'il avait été plus généreux à leur égard qu'aucun de ses prédécesseurs. Ils lui répondirent « que ses bonnes qualités ne leur étaient pas inconnues ; mais qu'ils savoient aussi que ses vices l'emportaient de beaucoup ; qu'ils s'était souvent enivré de vin ; *qu'il avait entretenu un commerce criminel avec les concubines de son père*, et s'était livré aux plus énormes excès de toutes espèces. » Ensuite ils forcèrent les portes du palais, s'introduisirent dans l'appartement du Calife, et le massa-

crèrent : sa tête fut portée en triomphe dans les rues de Damas, et attachée à une des portes de la ville. Ce Prince, dit l'historien, était d'une taille médiocre, blanc, beau de visage; ses cheveux commençaient déjà à blanchir. Pour son naturel, il était impie, débauché, prévenu de mauvaises opinions, et abandonné à tous vices; au reste, grand poëte, et qui parlait fort bien, n'ayant aucune pensée que de se divertir, et de passer son tems agréablement. »

Yesid III ne trouvant aucun concurrent, ni aucun obstacle, monta tranquillement sur le trône. An 743. *

WALTEHOFF.

LORSQUE *Guillaume I.er*, Duc de Normandie, se fut emparé de l'Angleterre, après la victoire qu'il remporta contre *Harald*, dans la bataille d'Hastings, il éprouva plusieurs révoltes de la part de ses nouveaux sujets qu'il traitait durement, et qui d'ailleurs étaient irrités de voir qu'on enrichissait de leurs dépouilles les Normands. Parmi les chefs des mécontens, on remarquait sur-tout le Comte *Waltehoff*, fils de *Siward*, autrefois Comte de *Northumberland*. Il était extrêmement aimé des Anglais, tant à cause de sa naissance, qu'à cause de sa fermeté et de sa bravoure; il était associé avec plusieurs autres Seigneurs également distingués, et qui tous avaient des sujets de plaintes contre leur nouveau Souverain. Le motif apparent de leur révolte était de soutenir les intérêts du Prince *Edgard*, petit-fils du Roi *Edmond II*, et neveu d'*Edouard III*; ils prétendaient le mettre sur le trône.

Ce fut sous ce prétexte que les mécontens, après s'être liés avec *Macolm*, Roi d'Écosse, appellèrent à leur secours les Danois, ennemis jurés de *Guillaume*, à cause de leurs prétentions à la couronne d'Angleterre. *Suénon*, qui régnait alors, envoya son frère *Osbovn* avec une flotte considérable; mais ce Prince entraîné par l'amour, et trompé par *Edwi*, Prince Suédois, qui l'avait accompagné, abandonna ceux qui l'avaient appellé, moyennant une somme que lui donna *Guillaume*, et les laissa exposés à la fureur et à la vengeance du Roi.

Waltehoff s'était retiré à Yorck, qu'il avait fortifiée et mise en état de soutenir un long siège ; il fit en effet la plus belle défense ; enfin la famine ayant réduit les assiégés aux plus affreuses extrémités, et ne pouvant espérer aucun secours, ils furent obligés de se rendre. Leur Gouverneur n'attendait aucune grâce d'un vainqueur irrité ; mais ce vainqueur avait admiré la valeur de *Waltehoff*, et, non-seulement il lui accorda la vie, mais il le combla des marques de son estime, et, par cette conduite généreuse, il lui fit oublier ses sujets de mécontentement, et se l'attacha pour toujours. Une aventure, qui ne tarda pas à arriver, prouva combien *Guillaume* avait de confiance dans les promesses de fidélité que lui fit *Waltehoff*.

Ce Seigneur, qui était retourné à Londres avec le Roi, fut surpris, pendant la nuit, avec quelques gens armés dans les cours du palais, et il avait repoussé vivement celui qui avait voulu l'arrêter ; c'était *Edwi*, ce Prince Suédois dont on vient de parler. Affectant de se distinguer par son zèle, il ne manqua pas d'accuser *Waltehoff* d'en vouloir à la personne du Roi. Cette accusation, qui semblait fondée sur la conduite antérieure du Comte, fut appuyée par tous les Seigneurs normands: ils pressèrent *Guillaume* de faire arrêter le coupable; mais ce Prince, qui se connaissait trop bien en grandeur d'ame, pour s'y tromper facilement, ne put se persuader qu'un homme en qui il croyait avoir reconnu les plus hautes marques de valeur, fût devenu capable d'une lâche perfidie ; en conséquence, après avoir imposé silence à *Edwi*, il se réserva de prendre les moyens nécessaires pour découvrir la vérité.

Cependant *Waltehoff*, dont toutes les démarches étaient suivies, sans qu'il s'en aperçût, et qui croyait n'avoir pas été reconnu, continuait de venir chaque nuit au palais, avec la seule différence qu'au lieu d'être accompagné de quelques gens armés, il les quittait à la porte, pour s'introduire furtivement dans les cours. Cette conduite diminua beaucoup les soupçons que le Roi pouvait avoir, et devinant qu'il était plutôt question d'amour que de conspiration, il découvrit enfin que le Comte était éperdument

amoureux de *Judith*, Comtesse d'Albermale, nièce du Roi, dont la beauté excitait l'admiration et les désirs de tous les courtisans. « Cette dame, que le Roi voulut interroger lui-même, ne désavoua point les soins qu'elle recevait d'un homme si distingué par sa vertu; elle acheva d'éclaircir toutes les conjectures de son oncle, en lui apprenant qu'*Edwi* avait conçu les mêmes sentimens pour elle, et qu'elle était fatiguée de ses persécutions. *Guillaume*, qui mettait une juste différence entre le mérite de ces deux amans, résolut, pour réparer ses soupçons, autant que pour s'attacher de plus en plus *Waltehoff*, de lui donner *Judith* en mariage, et cette résolution fut exécutée sur-le-champ. *Edwi*, dont le Roi avait affecté d'ignorer la passion, conçut tant de jalousie du bonheur de son rival, qu'après diverses marques d'une haine impuissante, il quitta l'Angleterre pour retourner en Suède.»

Waltehoff, qui fut créé Comte de Northampton et de Humtingdom, ne pensait pas qu'en épousant une femme charmante, dont la jouissance comblait tous les désirs de son cœur, il se préparait la fin la plus funeste.

« *Raoul de Guaco*, Comte de Suffolck, et *Roger de Breteuil*, Comte de Héreford, avaient résolu d'unir plus étroitement leurs maisons, par le mariage du premier avec la fille de l'autre; mais le Roi, à qui ils en firent la proposition, ne voulut pas, par des raisons de politique, y consentir. Ce refus parut d'autant plus dur à *Guaco*, qu'il était vivement amoureux. Pendant un voyage que le Roi fit en Normandie, le Comte sollicita son ami de céder à ses désirs, persuadé qu'ils obtiendraient facilement de *Guillaume* leur pardon. Pour célébrer la fête avec tout l'éclat qui convenait à leur fortune, les deux Comtes invitèrent un grand nombre de Seigneurs anglais et normands, avec lesquels *Waltehoff* ne put refuser de se trouver. Au milieu de la joie, on se ressouvint que le Roi, dur et inflexible, ne manquerait pas de punir une désobéissance aussi marquée. Pour se mettre à l'abri de la punition, les familles des jeunes époux et les Seigneurs présens formèrent une confédération pour s'affranchir de la tyrannie du Roi.

Gunco, plus animé que les autres, représenta qu'il était indigne de gens d'honneur de vivre sous la domination d'un bâtard, qui avait usurpé les deux Etats dont il était en possession. Les convives, animés par le vin, se promettaient que les Anglais se présenteraient en foule pour briser leurs fers; que les Danois, les Écossais et les Gallois viendraient se joindre à eux. Leurs espérances n'étaient pas sans fondement; déjà de toute part on se préparait à appuyer la révolte, lorsque l'amour, qui en était la première cause, détruisit tous ces projets.

» Le Comte de *Waltehoff* avait eu la faiblesse de se prêter aux désirs des conjurés, et de promettre de se joindre à eux, persuadé que des résolutions semblables, prises dans la chaleur de la débauche, n'auraient aucune suite: il vit le lendemain que les conjurés ne se refroidissaient point dans leur entreprise; la réflexion lui rappella les obligations qu'il avait au Roi; il rejeta avec horreur la seule pensée de trahir un maître à qui il n'était pas moins attaché par son inclination que par ses sermens. Il ne lui restait d'embarras que pour lui faire agréer son repentir et ses excuses. » « Quelques historiens rapportent qu'il s'a-» dressa d'abord à sa femme, en la priant d'aller au-de-» vant du Roi en Normandie, et d'obtenir l'oubli de sa » faute, avant que le Prince eût remis le pied dans ses » États; ils ajoutent que *Judith*, déjà dégoûtée du Comte, » et charmée d'une occasion qui pouvait l'en défaire, et » lui donner la liberté de se livrer à d'autres amours, » l'exhorta au contraire à soutenir son entreprise, et » qu'elle lui donna même pour motif l'espérance du » trône, auquel il pouvait prétendre sans crainte, après » l'exemple de *Harald*; mais le parti de l'honneur et du » devoir fut le plus puissant dans le cœur de *Waltehoff*; » il alla trouver *Lanfranc*, Archevêque de Cantorbéry, » lui fit l'aveu du crime où l'excès du vin l'avait em-» porté, et il le pria de demander pour lui à *Guillaume* » le pardon d'un égarement si court et si peu volontaire. »

Cependant le Roi, qui avait été informé de tout par l'Évêque de Bayeux, son frère, se hâta de repasser en An-

gleterre. Ici les historiens varient sur ce qui concerne *Waltehoff* : les uns disent que *Guillaume*, instruit de la vérité par l'Archevêque *Lanfranc*, et par l'aveu sincère que lui fit le coupable, lui pardonna d'abord et lui rendit son estime ; d'autres soutiennent sans aucune marque d'incertitude, que, sur l'accusation intentée par *Judith* contre son mari, il fut arrêté par ordre du Roi, renfermé dans une étroite prison, et condamné à mort, pour avoir consenti à la conspiration, pour ne s'être pas opposé vigoureusement aux propositions des complices, et pour ne s'être pas hâté d'en avertir le Ministre. Ce qu'il y a de sûr c'est que l'infortuné *Waltehoff* fut mis à mort. Son corps fut porté à l'abbaye de Croiland, où l'on prétendit qu'il faisait des miracles. Le Comte de *Hereford* fut condamné à une prison perpétuelle ; *Guaco*, son gendre, fut obligé de se sauver en Danemarck, où son épouse alla le rejoindre. » L'infâme *Judith*, ajoute l'historien, disgrâciée peu de tems après, fut abandonnée de tout le monde, et passa le reste de sa vie dans l'opprobre, les remords et l'indigence. » An 1075. *

* WARIN.

JACQUES-JOSEPH Warin, marchand d'étoupes, demeurant dans le ressort du bailliage d'Aire, en Artois, avait été condamné, en 1770, au fouet, à la marque, et au bannissement pendant neuf ans, pour vol. En 1775, il fut condamné à trois ans de galère, pour infraction de ban. Il rapporta des galères un cœur encore plus corrompu.

Trois filles qu'il avait eues avant ces condamnations, étaient grandies, et dans la fleur de la jeunesse, lorsqu'il rentra dans le sein de sa famille : elles se nommaient *Marie-Mélanie*, *Marie-Ruffine* et *Marie-Maguerite*. Leur malheureux père entraîné par la corruption de son cœur, conçut l'idée abominable d'abuser de ses trois filles, et employa, tour-à-tour, pour les séduire, les menaces et les violences. Les premières tentatives firent frémir les victimes de ce père dénaturé ; elles opposèrent les pleurs,

les prières, et toute la résistance dont elles étaient capables; mais *Warin* parvint enfin avec les deux premières à ce qu'il désirait; il continua de vivre incestueusement avec elles.

Le bruit d'un commerce aussi infâme étant parvenu aux oreilles de la justice, le Procureur du roi au Bailliage d'Aire rendit plainte contre *Warin*, contre *Marie-Noël Basth*, journalière, comme complice de ces désordres, et contre les trois filles.

L'information ayant été concluante, il y eut décret de prise de corps contre les accusés, et le Conseil supérieur d'Artois, le 13 janvier 1787, rendit un arrêt, par lequel il déclara *Jacques-Joseph Warin* duement atteint et convaincu d'avoir commis inceste avec *Marie-Mélanie Warin*, et *Marie-Ruffine Warin*, ses filles, comme aussi d'avoir tenté à plusieurs reprises de connaître incestueusement *Marie-Marguerite Warin*, sa troisième fille, et, présomptivement atteint et convaincu d'avoir continué de vivre incestueusement avec les deux premières: pour réparation de quoi, il fut condamné à être pendu et étranglé, après avoir fait amende honorable et son corps jeté au feu; on ordonna un plus amplement informé contre *Marie-Mélanie Warin;* pendant lequel elle devait tenir prison un an; ses deux sœurs furent mises hors de cour: en ce qui concernait *Marie-Noël Barth*, elle fut bannie pour un an de la Province. *

WENCESLAS III.

Après la mort de *Wenceslas II*, Roi de Bohême, son fils *Uladislas*, qui venait de perdre le royaume de Hongrie, dont il n'avait joui que peu de tems, monta sur le trône de Bohême, et prit le nom de *Wenceslas III.* Il avait aussi le titre de Roi de Pologne, parce que son père l'avait été réellement, ayant détrôné *Uladislas Loetius.* Ce dernier, dans l'espérance que la mort de *Wenceslas II* opérerait quelque changement qui lui serait favorable, se présenta en Pologne, et il eut des succès qui l'encouragèrent,

Wenceslas III y accourut avec une nombreuse armée; mais tandis qu'il était encore à Olmutz, en Moravie, il fut assassiné par un Chevalier nommé *Potsecin*. On ne put pas découvrir le motif qui l'avait engagé à commettre ce crime; » on sait seulement que *Wenceslas* avait déshonoré quel- » ques femmes de qualité, et que plusieurs Seigneurs Bohé- » miens, indignés de ces affronts, avaient juré de s'en ven- » ger, lorsque l'occasion s'en présenterait. » On donna encore comme un fait sûr, que *Wenceslas* était un Prince uniquement occupé de ses plaisirs. Par sa mort fut éteinte l'ancienne maison de Bohême, descendue de *Primizlas*. An 1305.

* WISBUR.

Wisbur, Roi de Suède, avait épousé une femme qui lui avait apporté une très-riche dot, et qui lui donna deux fils. Il parait qu'elle ne joignait pas à tous ces avantages celui de la beauté; aussi *Wisbur*, soit par inconstance, soit par dégoût, choisit une maîtresse, et lui fit partager son cœur et son trône. La Reine ne pouvant pas supporter cette outrageante infidélité, s'en vengea cruellement. Ayant confié à ses deux fils sa douleur et son désespoir, elle parvint à leur inspirer la fureur qui l'agitait, en leur faisant craindre la perte de la couronne, par la naissance des enfans que pourrait avoir la femme qui s'était emparé du cœur du Roi. Ces jeunes Princes ainsi excités par la tendresse qu'ils avaient pour leur mère, et par l'ambition, vont trouver le Roi, leur père, et le somment de restituer à leur mère les richesses qu'elle avait apportées: sur le refus qu'il en fit, accompagné de menaces contre deux enfans insolens, ils mirent le feu au palais, et *Wisbur* fut la proie des flammes, ainsi que sa maîtresse. An de Jésus-Christ 176. *

* WHITRITE.

Cromwel avait un Chapelain, homme hardi, ambitieux et capable de tout entreprendre pour s'élever; un

le nommait *Jérôme Whitrite.* Soit amour, soit politique, ce favori osa aspirer à la main de *Françoise*, fille cadette du Protecteur : il était jeune, bien fait, éloquent, il plut; et l'étroite intelligence qui se forma bientôt entre ces deux amans, n'échappa pas aux regards curieux du tyran de l'Angleterre. Il renferme sa colère, il n'ose éclater encore sur des soupçons qui paraissent légers, et fait éclairer la conduite du Chapelain et de sa fille, par ses plus fidèles domestiques.

Un jour on vint lui dire que *Jérôme Whitrite* est chez sa maîtresse : il y court, plein de rage, et trouve le Chapelain aux genoux de *Françoise*, la bouche collée sur sa main. Cette attitude ne laissait aucun lieu de douter de l'intelligence des deux amans, et, sans doute, *Cromwel* allait envoyer le téméraire au supplice; mais l'amant audacieux ne se déconcerte pas. *O vous*, Cromwel, *s'écria-t-il, vous, le génie tutélaire de la Grande-Bretagne, daignez vous joindre à moi, et fléchissez, s'il se peut, la Princesse votre fille : je suis à ses genoux, et j'ai juré de ne pas me lever, qu'elle ne m'ait accordé Miss* M ....., *sa jeune suivante, que je demande en mariage.*

Cromwel fut certainement surpris du discours de son Chapelain; mais il connaissait trop parfaitement tous les ressorts de la fourberie, pour en être dupe : il feignit cependant de le croire, et ordonna sur le champ à sa fille de ne plus s'opposer aux vœux de *Whitrite;* un ministre fut mandé, on fit venir la suivante, et le mariage fut célébré sous les yeux du Protecteur. En faveur de cette union, *Cromwel* fit présent aux époux d'une somme de cinq cents livres sterlings, et, dans la suite il eut soin de leur fortune. Le tyran feignit d'être désabusé; *Whitrite* obtint ce qu'il n'avait jamais désiré; et tous deux se trompèrent mutuellement, bien certains qu'ils n'étaient pas dupes l'un de l'autre. An 1654. *

WOENDER.

« Un jeune Officier de la marine anglaise, nommé le Chevalier *Woender*, faisant ses études à Oxford, prit une

violente passion pour une jeune personne du voisinage : ces sentimens furent réciproques ; *Miss Allawa* devint aussi tendre que son amant était passionné. Instruit de cet attachement contraire à ses vues, le père du jeune étudiant mit tout en usage pour l'étouffer : les sollicitations, les droits paternels, les larmes, les menaces n'ayant produit aucun effet, *Woender* fut enfermé. Au bout d'un an il sortit de prison, aussi incurable qu'auparavant.

Séparé de son amante, il n'était pas difficile de lui en imposer sur le sort de cette infortunée. Un de ses amis, gagné par sa famille, après avoir de nouveau, et sans succès, épuisé les remontrances, crut le guérir en le trompant : il lui manda que *Miss Allawa* l'avait trahi, et qu'elle était morte d'un excès de danse. On se servit de la même supercherie auprès de la jeune Anglaise : c'était les désoler tous deux, sans fermer leurs blessures. Cependant les ordres de son père, et la persuasion où elle était de la mort de son amant, firent consentir *Miss Allawa* à épouser M. *Broock*, vieux Capitaine du cinquante-sixième régiment. De son côté, *Woender*, consommé de mélancolie, et inaccessible aux consolations, se mit à voyager ; il revint aussi malheureux du continent, entra dans la marine, et alla porter en d'autres climats l'image toujours vivante au fond de son cœur.

En 1782 il est chargé d'escorter à Minorque un convoi d'avitaillement : chemin faisant, il apprend la reddition de cette forteresse, revire de bord, et conduit les secours à Gibraltar. En parcourant la place, il rencontre cette femme adorée, cette *Allawa* pleurée chaque jour, aussi inconsolable que lui, enchaînée par le mariage à des nœuds horribles pour tous deux. Depuis cette fatale union, le régiment du Capitaine *Broock* avait été envoyé à Gilbraltar. Ce vieillard avait amené sa jeune épouse au milieu des fléaux réunis contre les défenseurs de cette place.

Si la reconnaissance était douce, les momens qui suivirent furent bien cruels. Épouse d'un Officier plus que sexagénaire, amante d'un jeune homme auquel elle avait donné son cœur, en jurant d'être toujours à lui ; *Allawa*

écouta plus les premiers sermens que les nouveaux devoirs; elle rendit *Woender* heureux, et ne tarda pas à porter dans son sein le fruit de leurs amours.

A cette époque le destin de Gibraltar allait être décidé ; quatre cents bouches à feu devaient tonner sur cette forteresse : un appareil aussi immense que nouveau, se développait chaque jour, pour l'attaque et la défense. Un seul sentiment préoccupait tous les esprits, celui d'une victoire ou d'une mort prochaine. Le fracas non interrompu de l'artillerie, des éclats de bombes, des magasins détruits, des nuits éclairées par l'incendie, ou par le feu de quelques batteries, l'image continuelle de la destruction; tel était le spectacle des habitans de la forteresse dans l'attente d'un assaut décisif. C'est au milieu de ces horreurs, qu'une femme, absorbée par une passion malheureuse, médite une scène encore plus lugubre.

Agitée par les remords, trop sensible à la honte de sa faiblesse, tourmentée peut-être de ne pouvoir appartenir librement à celui qui en était l'objet, quelques jours avant l'attaque, *Miss Allawa* conduisit son amant vers une anfractuosité de la montagne : là cette infortunée, enceinte de six mois, lève les yeux au ciel, porte d'une main son mouchoir sur son visage, se poignarde de l'autre, et expire dans les bras de son amant, sur les bords d'une tombe qu'elle s'était creusée. Teint d'un sang aussi cher, *Woender* s'évanouit : revenu à lui, il ranime ses forces, pour exécuter le vœu sinistre qu'a formé son désespoir. Sûr de la fidélité de son domestique, il le met dans sa confidence ; après trois jours de sollicitations, il le détermine à devenir le ministre de ses dernières volontés, et le témoin de ses derniers momens. Alors il le conduisit à l'asile où le corps de sa maîtresse était étendu sur le rocher ; il en achève le tombeau, il couvre de sable ces restes chèrs et inanimés, et se perce le sein sur ce catafalque, éternel monument de l'héroïsme de l'amour.

Le fidèle domestique rendit à son maître les derniers devoirs ; c'est de sa bouche que le Général *Elliot* apprit cette catastrophe. » An 1785.

* WYCHERLEY.

Guillaume Wycherley, célèbre poëte comique anglais, naquit en 1640. Étant à la cour de *Charles II*, qui était le règne des plaisirs et de l'esprit, il composa sa première pièce de théâtre, intitulée: *l'Amour dans un bois*, ou *le Parc de Saint-James*. Ce début lui fit tout de suite une grande réputation, et lui procura, entr'autres, la connaissance de la Duchesse de *Cléveland*, maîtresse du Roi. Cette connaissance, qui parut devenir sérieuse, manqua de perdre le poëte. Voici comme on raconte le fait :

» Un jour que M. *Wycherley* allait en carrosse de Pall-Mall du côté de Saint-James, il rencontra la Duchesse de *Cléveland* dans le sien, qui mettant la tête hors de la portière, lui cria tout haut : *Vous, Wycherley, vous êtes un fils de p....., et* en même tems se mit à rire de toute sa force. *Wycherley* fut fort surpris de cette aventure; mais il ne laissa pas de comprendre d'abord que cela faisait allusion à un endroit de sa comédie, où il disait : *Quand les parens sont esclaves, leurs enfans suivent leurs destinées. Les grands génies ont toujours des p...... pour mères.* Comme dans les premiers momens de la surprise de *Wycherley*, les carrosses avaient continué à faire chemin, ils se trouvèrent bientôt assez éloignés; mais notre poëte revenu de son étonnement, ordonna à son cocher de fouetter, et d'atteindre le carrosse de la Duchesse. Dès qu'il s'en fut approché : « Madame, lui dit-il, vous m'avez » donné un nom qui appartient généralement aux gens » heureux. Votre Grandeur voudrait-elle se trouver ce » soir à la comédie? — Hé bien, reprit-elle, si je m'y » trouve, qu'en arrivera-t-il ? C'est, répondit le poëte, » que j'aurai l'honneur de vous y faire ma cour, quoique » je manque par-là à une belle personne qui m'a donné » rendez-vous. Quoi ! dit la Duchesse, vous êtes sûr de » manquer à une femme qui vous a favorisé, pour une » autre qui ne l'a point fait ! Oui, reprit *Wycherley*, si » celle qui ne m'a point favorisé est la plus belle des deux ;

» mais

» mais quiconque demeurera constamment attaché à » Votre Grandeur, jusqu'à ce qu'il en ait trouvé une plus » belle, est sûr de mourir votre captif. » La dame rougit, et ordonna à son cocher d'avancer.

« Comme elle était, en ce tems-là, dans sa fleur, et la plus grande beauté qu'il y eût eu en Angleterre, et qu'il y ait peut-être eu depuis, elle fut sensible à un compliment aussi galant. Pour couper court, elle se trouva à la comédie à Drury-Lane, et se plaça au premier rang dans la loge du Roi, et *Wycherley* se mit directement au-dessous, et l'entretint durant tout le cours de la pièce: ce fut là le commencement d'un commerce qui fit dans la suite beaucoup de bruit.

» Mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que ce fut ce qui mit *Wycherley* dans les bonnes grâces du Duc de *Buckingam*, qui était passionnément amoureux de la Duchesse, qui en était maltraité, et qui croyait que le poete était un rival favorisé. Après de longues assiduités auprès d'elle, sans en recueillir aucun fruit, soit qu'elle fût retenue par la proximité qu'il y avait entr'eux, car elle était sa cousine germaine; soit qu'elle craignît qu'une intrigue avec un homme de ce rang, sur qui tout le monde avait les yeux, ne pût demeurer cachée au Roi; quelle qu'en fut la raison, elle refusa de recevoir plus long-tems ses visites, et s'obstina si fort dans son refus, qu'enfin l'indignation, la rage et le mépris prirent la place de l'amour dans le cœur du Duc, qui résolut de la perdre. Cette résolution prise, il fit observer de si près la Duchesse de *Cléveland*, qu'il sut bientôt qui étaient ceux qu'il devait regarder comme ses rivaux. Lorsqu'il fut bien instruit, il eut soin de les nommer ouvertement, pour lui faire du tort dans l'esprit de tous ceux qui la voyaient, et, entre autres, il ne manquait pas de nommer *Wycherley*. »

Celui-ci ne l'eut pas plutôt appris qu'il craignit que le bruit n'en vînt aux oreilles du Roi, de qui il attendait sa fortune. Pour prévenir le mal, il s'adressa à *Wilmot*, Comte de Rochester, et au Chevalier *Charles Sydeley*, qu'il pria de représenter au Duc le tort qu'il ferait à un

homme qui n'avait pas l'honneur d'être connu de lui, et qui ne l'avait jamais offensé. A peine eurent-ils commencé à en toucher quelque chose au Duc, qu'il s'écria qu'il ne blâmait point *Wicherley*, mais sa cousine. « Mais, reprirent les autres, en le faisant soupçonner d'une pareille intrigue, vous courez risque de le perdre ; c'est-à-dire que Votre Grandeur travaille à ruiner un homme dont la conversation vous plairait infiniment.

» Ces Messieurs s'étendirent si fort sur les belles qualités de *Wicherley*, et sur les charmes de sa conversation, que le Duc qui n'était pas moins amoureux de l'esprit, qu'il l'était de sa parente, attendit impatiemment qu'on amenât *Wicherley* souper chez lui ; ce qui arriva au bout de deux ou trois jours. Après le souper, le poëte, qui était alors dans toute sa vigueur, n'oublia rien pour justifier l'éloge qu'on avait fait de lui, et le Duc fut si enchanté de l'entendre, qu'il s'écria tout transporté, et en jurant : *Ma cousine a raison*. Depuis ce moment il fit son ami d'un homme qu'il regardait comme son rival favorisé. »

L'histoire ne nous dit pas clairement si *Wycherley* obtint les faveurs de la Duchesse de *Cléveland*, il en eut au moins la réputation ; mais il la paya cher par le danger qu'il courut de tomber dans la disgrâce du Roi, dont il osait être le rival. L'amour lui réservait une jouissance moins belle peut-être, et moins éclatante, mais plus solide et plus avantageuse. Le même historien nous en fournira le récit.

« *Wycherley* était allé à Tumbridge, soit pour y prendre les eaux, soit pour jouir des plaisirs qu'on y goûte. Se promenant un jour avec un de ses amis, il rencontra chez un libraire la Comtesse de *Diogheda*, jeune veuve, belle, riche et de grande naissance, qui demandait le *Plain Dealer*, (*le Misantrope de Wycherley*.) Madame, dit l'ami du poëte, puisque vous cherchez le *Plain Dealer*, le voilà, et en même tems il poussa M. *Wycherley* de son côté. Il est vrai, dit celui-ci, que cette dame peut souffrir qu'on parle sans déguisement ; car elle est si accomplie, que ce qu'on dirait à d'autres par forme de compli-

ment, ne peut être pour elle que la vérité toute simple. — En vérité vous vous trompez, Monsieur, reprit la dame, j'ai mes défauts, et j'en ai peut-être plus qu'aucune personne de mon sexe; mais avec tous mes défauts, j'aime la franchise, et elle ne me plait jamais davantage que lorsqu'elle m'en avertit. En ce cas-là, madame, répondit l'ami, vous et le *Plain Dealer* paraissez destinés par le ciel l'un pour l'autre. A la suite de cette conversation, *Wycherley* se promena avec la Comtesse, la courtisa, la vit tous les jours à son logis, tant qu'elle fut à Tumbridge, et il continua ses assiduités à Londres où, très-peu de tems après, elle consentit à l'épouser. Le père du poëte voulut que l'affaire se terminât sans en informer le Roi; il s'imagina, avec assez de raison, que cette dame possédant de grands biens, et ayant des parens puissans, on pourrait peut-être susciter des obstacles, si on en faisait part au Roi, et que ce serait le vrai moyen de faire échouer un mariage infiniment avantageux.

» Dès qu'on en fut informé à la Cour, on le regarda comme un affront fait au Roi, et comme une marque de mépris pour ses ordres; et la conduite de *Wycherley* après son mariage, fit qu'on en eut encore plus de ressentiment. Comme on ne le vit plus paraître que rarement, ou point du tout à la Cour, il passa pour un ingrat, d'autant plus que *Charles II* l'avait comblé de bienfaits; c'est qu'on ignorait la véritable raison de son procédé. Le fait est que la dame était jalouse de son mari à la fureur, et jalouse à un tel point, qu'elle ne pouvait se résoudre à le perdre un seul moment de vue. Ils logeaient dans Bow street, dans Covent Garden, vis-à-vis de l'auberge du Coq: quand il arrivait que *Wycherley* y allait pour se divertir avec quelques amis, il était obligé de laisser les fenêtres ouvertes, pour que son épouse pût voir qu'il n'y avait point de femmes avec eux, sans cela elle se livrait à des transports de fureur. C'est là ce qui fit perdre à *Wycherley* tout d'un coup la faveur de la Cour, qu'il avait possédée immédiatement auparavant au plus haut point. »

Après la mort de cette femme, ses héritiers contestèrent

à *Wicherley* les avantages qu'elle lui avait faits. Les frais du procès, et d'autres accidens l'ayant mis hors d'état de payer ses créanciers, ils le firent mettre en prison, où il demeura sept ans, et n'en fut retiré que par la générosité du Roi *Jacques II*, qui, au sortir d'une représentation du *Plain Dealer*, ordonna que les dettes de l'auteur fussent acquittées, et accompagna cette grâce d'une pension de deux cents livres sterlings, qui lui fut payée, jusqu'à ce que ce Prince fut obligé de quitter l'Angleterre. *Wycherley* n'ayant pas osé déclarer toutes ses dettes, demeura toujours embarrassé, et ne se délivra de sa mauvaise situation qu'en épousant une jeune personne qui lui apporta uinze cents livres sterlings. Il mourut en 1715. *

XERXÈS.

Au retour de la malheureuse expédition de *Xerxès*, Roi de Perse, contre la Grèce, ce Prince, qui avait été obligé de prendre la fuite, après avoir mené trois millions d'hommes contre une poignée de Grecs, s'arrêta longtems à Sarde : l'amour lui fit oublier dans cette ville ses malheurs, et en causa de très-grands.

Masiste, frère du Roi, avait une femme dont les grâces et la beauté ne pouvaient qu'inspirer une grande passion. *Xerxès* en devint éperdument amoureux, et, sans faire attention que c'était la femme de son frère, que ce frère lui avait toujours été sincèrement attaché, et l'avait servi avec le plus grand zèle, il employa tous les moyens possibles pour le déshonorer, et lui enlever le cœur et la tendresse d'une épouse qui faisait son bonheur. La vertu de la Princesse était aussi grande que sa beauté : sincèrement attachée à son époux, elle ne se laissa point éblouir par les promesses du Roi, ni intimider par ses menaces ; elle fut inébranlable dans son devoir. *Xerxès* crut la gagner en la comblant d'honneurs ; il donna pour époux à sa fille *Attaïnte*, *Darius*, son fils aîné, l'héritier du trône. L'épouse de *Masiste* fut sensible à cette marque de bonté ; elle en témoigna vivement sa reconnaissance, mais sa ver-

tu ne lui permit pas de montrer d'autres sentimens, ni de céder aux désirs du Roi. Ce Prince n'espérant plus alors de réussir, porta ses vœux à la jeune *Attaïnte*, quoiqu'elle eût épousé son fils, et il s'aperçut bientôt que la fille était moins vertueuse que sa mère.

A l'arrivée du Roi à Suze, la Reine *Amestris* lui fit présent d'une robe magnifique, d'autant plus précieuse qu'elle était l'ouvrage de ses mains. Le Prince parut aux yeux d'*Attaïnte* avec ce riche habillement, et, dans les vifs transports de son amour, il promit à cette jeune Princesse de lui accorder tout ce qu'elle demanderait; elle répondit qu'elle bornait ses désirs à avoir la robe que le Roi portait. *Xerxès* sentit les suites que cette demande indiscrète pourrait avoir; en vain il fit à son amante les représentations les plus fortes, * en vain il lui offrit d'immenses trésors; des villes, et une armée qui serait uniquement à ses ordres; ce qui était la plus grande faveur que les Rois de Perse pussent accorder; * elle persista dans sa demande, et le Prince eut la faiblesse de céder. Aussitôt *Attaïnte* entraînée par un mouvement de vanité, parut aux yeux de toute la Cour avec cette robe; triomphe brillant pour une jeune femme: l'infortunée Princesse ignorait les malheurs qui allaient en résulter.

Amestris, qui jusqu'à ce moment n'avait eu que des soupçons, fut alors clairement persuadée du bonheur de sa rivale. On sait combien la jalousie a de force sur le cœur d'une femme, et sur-tout d'une reine. Cette Princesse se persuada que la mère d'*Attaïnte* était l'auteur de l'intrigue: ce fut sur cette femme innocente qu'elle commença à exercer sa rage et sa fureur.

Le jour de la naissance du Roi était une fête solennelle, le Prince était obligé d'accorder à la Reine tout ce qu'elle lui demandait. *Amestris* pour mieux assurer sa vengeance, attendit ce jour: elle pria *Xerxès* de lui livrer la femme de *Masiste*. Le Roi, qui sentit le motif de cette demande, et qui connaissait parfaitement l'innocence de celle qu'on voulait sacrifier, refusa; mais que ne peut pas une femme belle et aimable sur l'esprit d'un homme faible? *Ames-*

tris insista, pleura, menaça, et *Xerxès* fut assez injuste et faible pour céder. Aussitôt que la Reine eut en sa puissance l'innocente victime qu'elle avait exigée, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles et les lèvres, les fit jetter aux chiens en sa présence, et la renvoya chez elle dans ce cruel état. * Pendant cette scène barbare, le Roi qui la prévoyait, voulant réparer autant qu'il le pouvait les maux que causait sa coupable faiblesse, fit venir *Masiste*, et lui ordonna de renoncer à son épouse, promettant de lui donner sa propre fille en mariage. * *Masiste*, qui adorait sa femme, ne voulut jamais consentir à la répudier. Rentré chez lui, il s'abandonna au désespoir en voyant l'indigne et barbare traitement qu'on venait de faire à cette épouse si tendrement chérie. Plein des idées d'une juste vengeance, il assemble sa famille, ses domestiques, tous les gens qui lui appartenaient, et se sauve précipitamment vers la Bactriane, dont il était gouverneur, à dessein d'y lever une armée, et de venger dans le sang l'affront qu'il venait de recevoir. Le Roi, qui fut informé de cette fuite, envoya après son frère des cavaliers qui l'atteignirent, et le massacrèrent avec tous ceux qui l'accompagnaient.

* La barbare *Amestris*, en reconnaissance de ce qu'elle appellait ses succès, offrit en sacrifice aux dieux infernaux quatorze enfans des meilleures maisons de la Perse, et les fit enterrer tous vivans. Quels Princes qui permettaient de semblables attrocités ! et quels Dieux qui exigeaient de si horribles sacrifices !

Xerxès fut assassiné peu de tems après par *Artabane*, Capitaine de ses gardes, et eut pour successeur *Artaxerxe*, son troisième fils, surnommé *Longuemain*. C'est le même qu'*Assuérus*, qui épousa la belle *Esther*. * Au du monde 3525.

* YARICO.

Les Anglais s'étant établis à la Barbade, dont les Portugais avaient les premiers fait la découverte, y for-

mèrent une colonie qui, après quelques difficultés, devint florissante. Le commerce, qui s'étendait dans toutes les parties du monde, donnait beaucoup de facilités pour s'enrichir ; on cite pour exemple un nommé *Drax*, qui y acquit dix mille livres sterlings de rente. Pour arriver à ces immenses fortunes, on avait besoin de domestiques blancs, de nègres et d'esclaves américains ; les premiers venaient d'Angleterre, l'Afrique fournissait les seconds, et les troisièmes, qui étaient des Caraïbes, étaient enlevés sur le continent ou dans les iles voisines, quelquefois par artifice, souvent avec violence, et toujours par des voies odieuses. « Les Anglais confessent eux-mêmes, qu'étant en horreur à ces misérables américains, il n'y avait que la piraterie et les invasions qui en pussent forcer un petit nombre à les servir ; d'ailleurs ils les traitaient avec une dureté sans exemple. »

Quelques anglais ayant débarqué au continent pour enlever des esclaves, furent découverts par les américains du canton, qui jugeant de leur dessein, tombèrent sur eux, en tuèrent une partie, et mirent le reste en fuite. Un jeune anglais, long-tems poursuivi, se jeta dans un bois, où il rencontra une jeune américaine qui le prit en affection à la première vue, et qui l'ayant dérobé à la poursuite de ses ennemis, le nourrit secrètement pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle trouvât l'occasion de le reconduire vers la mer ; il y rejoignit ses compagnons qui attendaient, à l'ancre, le retour de ceux qu'ils avaient perdus. La chaloupe vint le prendre à terre ; et l'américaine, nommée *Yarico*, entraînée par l'amour, ne fit pas difficulté de se laisser conduire au vaisseau avec un homme qui lui devait la vie, et dont elle pouvait attendre au moins une juste reconnaissance. L'infortunée, livrée aux sentimens de son cœur innocent, ignorait qu'il se trouvait, parmi les peuples policés de l'Europe, des monstres qui foulaient aux pieds, sans scrupule, les droits sacrés de la nature et de l'honneur.

» Les anglais retournèrent à la Barbade, où le jeune homme ne fut pas plutôt arrivé, qu'il vendit pour l'es-

clavage sa bienfaitrice, sa maîtresse. On fut indigné d'une action si noire, et elle fit la même impression sur tous les esclaves de l'île. Cette jeune américaine, victime de sa tendresse et de sa bonne foi, avait encore pour elle la beauté la plus intéressante; aussi, dit un voyageur témoin de cette infâme action, « elle ne demeura pas sans adora-
» teurs. Un domestique blanc de son maître en eut un en-
» fant, et lorsqu'elle fut prête à le mettre au monde, elle
» se retira seule dans un bois, d'où elle revint trois heures
» après, avec le fruit de ses amours, qu'elle portait gai-
» ment dans ses bras, et qui promettait d'être quelque
» jour d'aussi belle taille que sa mère. Les esclaves amé-
» ricains n'étaient pas en assez grand nombre pour entre-
» prendre de la venger; mais ils trouvèrent le moyen de
» communiquer leur ressentiment aux nègres. »

En conséquence ces derniers, autant pour ce motif, que pour recouvrer leur liberté, formèrent le dessein d'égorger tous leurs maîtres anglais. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille du jour qu'ils avaient choisi pour le massacre, toute la colonie était encore sans défiance; mais un des chefs même du complot, troublé par la crainte, ou peut-être attendri pour son maître par quelques bienfaits qu'il en avait reçu le même jour, lui découvrit le danger qui le menaçait: des lettres répandues avant le soir, dans toutes les plantations, avertirent les anglais, qui profitèrent de la nuit suivante pour arrêter tous leurs nègres dans les loges; et, dès le lendemain, ils en firent exécuter dix-huit; une justice si prompte fit rentrer tous les autres dans la soumission. Il était juste, sans doute, de punir des esclaves qui voulaient égorger leurs maîtres; mais il l'était bien autant de punir ce jeune anglais, qui avait violé les droits les plus sacrés, en trompant indignement la jeune et innocente *Yarico*; et c'est ce que les anglais ne firent pas. An 1949.

« Cette anecdote a fourni le sujet de *la Jeune Indienne*:
» pièce dont l'intrigue est un peu faible, mais dont le fonds
» est intéressant, et le style élégant et naturel. »*

*YARMOUK.

Héraclius, Empereur de Constantinople, venait de voir les Sarrasins, sectateurs de Mahomet, s'emparer de la Syrie avec une facilité et une promptitude qui tenaient du prodige. Les armées romaines envoyées contre ces redoutables ennemis, avaient été défaites et détruites. Pour empêcher la perte d'autres provinces, l'Empereur rassembla toutes les forces de l'Asie et de l'Europe, ce qui forma une armée de plus de cent vingt mille hommes, dont le commandement fut confié à un Général, nommé *Manuel*. Les Sarrasins n'avaient que quarante-quatre mille soldats; mais ils étaient conduits par *Kaled*, Général intrépide, dont la victoire avait accompagné tous les pas; et ses soldats étaient tous animés par l'enthousiasme de leur croyance. *Kaled* leur disait pour toute harangue : *Musulmans, songez que le paradis est devant-vous, le diable et le feu de l'enfer derrière.* D'autres fois, et dans le combat, le Général s'écriait : *Il me semble déjà voir ces belles filles aux yeux noirs, si charmantes que, si elles paraissaient sur la terre, tous les hommes mourraient d'amour pour elles. J'en vois une qui tient à la main un mouchoir de soie verte et une coupe de pierres précieuses d'un prix inestimable; de l'autre elle me fait signe, elle me fait connaître qu'elle m'aime.*

Après des conférences inutiles entre les Généraux, on livra bataille : les Sarrasins furent repoussés trois fois, et la nuit seule les empêcha de revenir à la charge. Le lendemain, ils eurent encore du désavantage; c'était déjà beaucoup pour les Romains d'avoir balancé la victoire pendant deux jours, et peut-être enfin l'auraient-ils forcée de se déclarer pour eux, sans un événement qui causa leur perte entière.

« Après le second combat, quelques Officiers romains s'étaient retirés chez un chrétien fort riche, de la ville d'*Yarmouk* ou *Yermouck*, pour se reposer des fatigues de deux si sanglantes journées; ils y trouvèrent l'accueil le plus hon-

nête. Déjà échauffés par les agitations des dangers qu'ils venaient de courir, ils se remplirent de vin, et, ayant perdu la raison, ils violèrent la femme de leur généreux hôte: ajoutant la barbarie à leur brutalité, ils coupèrent la tête à un petit enfant qui troublait, par ses cris, la violence qu'on faisait à sa mère. Cette femme désespérée, ayant pris entre ses mains la tête de son fils, alla la présenter à *Manuel*, lui raconta avec l'accent de la douleur, l'horrible emportement de ses officiers, et lui demanda justice d'un attentat qui violait toutes les lois humaines. Le Général, occupé d'autres soins, fut insensible au spectacle touchant que lui présentait cette femme infortunée; il ne l'écouta pas, et la congédia brusquement, sans lui donner aucun mot de consolation.

Le mari, outré de désespoir, se vengea sur toute l'armée: il alla secrètement trouver les chefs des Sarrasins, leur fit part des outrages qu'il avait reçus, et du projet qu'il avait formé pour s'en venger; il revint ensuite dire à *Manuel* qu'il était en état de rendre aux Romains un service signalé; en même tems il lui fit le détail des moyens qu'il voulait employer. Le Général, qui comptait sur sa fidélité et sur sa hardiesse également connues, lui permit de prendre autant de soldats qu'il jugerait à propos, et leur ordonna de lui obéir. Il prit l'élite de l'armée, et la conduisit au bord de la rivière d'*Yarmouk*, très-profonde, et guéable seulement dans un endroit, qu'il avait indiqué aux ennemis: à peine y est-il arrivé, que cinq cents chevaux sarrasins viennent pour escarmoucher; feignant ensuite de prendre la fuite, ils se jettent dans la rivière, et traversent le gué. Les Romains, à l'ordre de leur commandant se précipitent avec ardeur pour les poursuivre, et ne connaissant pas le passage, ils sont tous ensevelis dans les eaux. Cette perte considérable affaiblit et découragea beaucoup les Romains: après plusieurs autres combats, dans lesquels ils eurent toujours du désavantage, ils furent entièrement défaits. Ils perdirent dans cette funeste campagne plus de cent mille hommes, tant tués que prison-

niers; ce qui donna aux Sarrasins la facilité d'étendre leurs conquêtes, autant qu'ils le voulurent. » An 636. *

* YESID II. (a)

Yesid II, Calife de la famille des Ommiades, était fils d'*Abdalmalec*, et succéda à *Omar II*: tandis que *Soliman*, son frère, vivait, *Yesid* devint éperdument amoureux d'une chanteuse nommée *Hababa*, et, pour l'avoir il donna quatre mille dinars; mais le Calife, son frère, craignant que cette folle passion ne fît tort à *Yesid* dans l'esprit des Musulmans, l'obligea de se défaire de sa maîtresse, qui fut vendue à un égyptien.

Lorsqu'il fut monté sur le trône, *Saada*, son épouse, s'apercevant qu'il avait quelque chagrin, et qu'il était peu sensible aux plaisirs qui l'environnaient, lui demanda un jour s'il avait quelque chose à désirer dans le monde après son élévation. *Oui*, répondit-il, *c'est Hababa*. La Princesse, qui n'avait pas de plus grand plaisir que de chercher à amuser le Calife, même aux dépens de sa tendresse, fit faire tant de recherches, qu'elle parvint à découvrir *Hababa*, et la remit entre les mains d'*Yesid*, qui parut en être encore plus amoureux que la première fois.

Se trouvant un jour dans une de ses maisons de plaisance, il se divertissait dans le jardin avec cette femme dont il ne pouvait se séparer. Pendant une collation qu'on lui servit, et qui était composée des fruits les plus excellens, il prit un grain de raisin qu'il jetta à sa maîtresse; elle le porta dans sa bouche pour le manger; mais ce grain qui était fort gros passant de travers dans sa gorge lui fit perdre la respiration, et elle fut étouffée sur-le-champ, malgré les secours qu'on apporta. « *Yesid* fut si touché de ce funeste accident, qu'il tomba dans la plus profonde tristesse, et fut inconsolable de la perte d'un objet si aimable. Le transport de son amour et de sa douleur alla

(a) Cet article remplace celui de *Jesid II*.

» même si loin, qu'il ne voulut pas permettre qu'on l'enterrât; enfin il céda aux instances réitérées de ses esclaves, qui ne pouvaient plus supporter l'infection de ce cadavre; mais, peu de jours après, il ordonna qu'on lui apportât les restes de son amante. Enfin, n'ayant pu modérer son affliction, il ne survéquit que quinze jours à sa chère *Hababa*, et voulut être enterré dans son tombeau. » Ce Prince sacrifiait des sommes immenses pour ses femmes et ses concubines; il eut pour successeur son frère *Hesham*.

Ce fut sous le règne de *Yesid II* que ses Généraux entrèrent en France et s'emparèrent de Narbonne; mais ils furent battus et chassés par *Eudes*, Comte d'Aquitaine. An 723. *

* YEU-VANG.

YEU-VANG, ou *Jeu*, monta sur le trône des Chinois après la mort de *Suen-Vang*, qui avait dû sa vie et sa couronne à la fidélité rare d'un Ministre de son père. (*a*)

Yeu-Vang devint passionnément amoureux d'une de ses concubines nommée *Paot-Sé*, se livra aveuglément à cette passion, et fut incapable d'écouter aucune espèce de remontrances. Pour se débarrasser de tout ce qui pourrait le gêner dans la jouissance de sa maîtresse, il répudia l'Impératrice, et déshérita un fils qu'il avait eu d'elle,

---

(*a*) Ce père, qui se nommait *Li-Vang*, ou *Lieu*, était un Prince cruel, prodigue, qui rendit ses sujets infiniment malheureux. Las d'être les victimes de la tyrannie de ce monstre, ils se révoltèrent, se jettèrent avec fureur dans le palais, où ils massacrérent toute la famille impériale, à l'exception du tyran qui se sauva, et du plus jeune de ses enfans, qu'un Ministre fit conduire secrètement dans sa maison. Les révoltés en ayant été instruits, vinrent assiéger le Ministre qui, après avoir éprouvé le rude combat que lui livraient tour-à-tour, et sa fidélité, et l'amour paternel, livra, à la place du Prince, son propre fils, qui fut égorgé sur-le-champ. Il parvint ensuite à mettre sur le trône celui qu'il avait conservé; et ce fut *Suen-Vang*. On sait que *Voltaire* a profité de cette anecdote pour faire son *Orphelin de la Chine*.

dans l'intention de désigner pour son successeur l'enfant qu'il aurait de *Paot-Sé*. Oubliant ensuite tous les soins du Gouvernement, il ne s'occupa plus qu'à plaire à cette femme. « Comme elle était naturellement mélancolique, » le Prince eut recours à toutes sortes de moyens pour la » divertir, qui, s'ils n'étaient pas tous également in- » justes, étaient au moins ridicules et indignes de lui ; il » y en eut un, en particulier, qui lui coûta la couronne » et la vie. »

Il marcha avec une armée considérable contre les Tartares occidentaux. Pour ne pas se laisser surprendre par l'ennemi, il avait donné ordre à ses soldats, aussitôt qu'ils apercevraient des feux allumés, de prendre sur-le-champ les armes, et de se rendre auprès de lui. Ce signal, qui ne devait se donner que dans les cas pressans, parut propre à divertir *Paot-Sé*; elle s'amusait beaucoup de voir l'empressement des soldats à accourir auprès de l'Empereur; ensuite on donna ce signal souvent et sans motif, uniquement pour amuser la favorite, qui riait beaucoup de voir la honte et la surprise des soldats, lorsqu'ils s'apercevaient qu'ils s'étaient donné des mouvemens inutiles.

Au milieu de ces jeux qui ne convenaient guères à la gravité des circonstances, et qui ne pouvaient que mécontenter les troupes, l'Empereur s'avisa de redemander son fils à un de ses frères, chez lequel s'était retirée l'Impératrice disgraciée; sur le refus que fit le Prince de rendre son neveu, à moins qu'on ne le déclarât légitime héritier de l'Empire, *Yeu-Vang* lui déclara la guerre. Le Prince s'étant alors réuni avec les Tartares, vint, pendant la nuit, attaquer le camp impérial. On alluma promptement des feux; mais les soldats, qui avaient été trompés si souvent par ce signal, le regardèrent cette fois-ci comme un jeu dont on voulait à l'ordinaire divertir *Paot-Sé*: le camp fut forcé, et l'Empereur perdit la vie; son fils, *Ping-Vang*, lui succéda. Au 770 avant Jésus-Christ. *

YORCK.

Après que le Duc d'*Yorck*, frère de *Charles II*, Roi d'Angleterre, et dont les malheurs, lorsqu'il fut monté sur le trône, sous le nom de *Jacques II*, sont connus, eut déclaré hautement son mariage avec mademoiselle *Hyde*, fille du Chancelier de ce nom, mariage dont l'amour avait formé les premiers nœuds, et que les scrupules d'une conscience timorée avaient achevé, « le Prince crut qu'il » pouvait donner un peu de bon tems à son inconstance; » il se prit à ce qui se trouva sous sa main. Ce fut madame » de *Carneguy*, qui s'était trouvée sous la main de bien » d'autres; elle était encore assez belle, et sa bonté natu- » relle ne fit pas beaucoup languir son nouvel amant. Tout » alla le mieux du monde pendant quelque tems: milord » *Carneguy*, son époux, était encore en Écosse; mais son » père étant mort subitement, il en revint aussi subite- » ment avec le nom de *Southask*, que sa femme haïssait; » mais qu'elle prit encore plus patiemment que son re- » tour. Il avait eu quelque vent de l'honneur qu'on lui » faisait pendant son absence: il ne voulut point faire le » jaloux d'abord; mais comme il était bien aise de s'é- » claircir sur la vérité du fait, il tenait l'œil sur l'heur de » sa femme. Il y avait long-tems que les choses étaient » entr'elle et le Duc d'*Yorck* à ne plus s'amuser à la baga- » telle; cependant comme ce retour les obligeait à quel- » ques égards, il n'allait plus chez elle que dans les formes, » c'est-à-dire, toujours accompagné de quelqu'un, pour » y donner un air de visite.

» En ce tems-là, *Talbot* revint de Portugal. Ce com- » merce amoureux s'était établi pendant son absence, et, » sans savoir ce que c'était que madame *Southask*, il ap- » prit que son maître en était amoureux.

» Il y fut mené pour figurer: à quelques jours de-là, » le Duc le présenta; quelques complimens se firent de » part et d'autre, après lesquels il crut devoir laisser à Son » Altesse la liberté de faire le sien, et se retira dans l'anti-

» chambre; cette antichambre donnait sur la rue: *Talbot* » se mit à la fenêtre pour regarder les passans.

» Il était de la meilleure volonté du monde pour ces » sortes d'occasions; mais il était si sujet aux distractions » et aux inadvertances, qu'il avait laissé bonnement à » Londres la lettre de compliment dont le Duc l'avait » chargé pour l'Infante de Portugal, et ne s'en était aper- » çu que dans le tems qu'on le menait à l'audience.

» Il était donc en sentinelle, comme nous avons dit, » fort attentif à ses instructions, lorsqu'il vit arriver un » carrosse à la porte, sans s'en mettre en peine, et moins » encore d'un homme qu'il en vit sortir, et qu'il entendit » bientôt monter.

» Le diable, qui ne devrait pas être malin dans ces ren- » contres, lui amenait milord *Southask* en personne: on » avait eu soin de renvoyer l'équipage de Son Altesse, » parce que la *Southask* avait assuré que son époux était » allé faire un tour aux dogues, aux ours et aux tau- » reaux...... Il n'eut garde de s'imaginer qu'il y eût si » bonne compagnie au logis, n'y voyant aucun carrosse; » mais s'il fut d'abord surpris de voir *Talbot* tranquille- » ment assis dans l'antichambre de sa femme, son mécon- » tentement ne dura guères. *Talbot* ne l'avait point vu de- » puis qu'on était revenu de Flandres; et, sans s'imagi- » ner qu'il eût changé de nom: eh! bonjour, *Carneguy*; » bonjour, mon gros cochon, lui dit-il, en lui tendant la » main: d'où diable sors tu, qu'on ne t'a point vu depuis » Bruxelles? que viens-tu faire ici? n'en voudrais-tu pas » aussi à la *Southask*? si cela est, mon pauvre ami, tu » n'as qu'à tirer pays, car je t'apprends que le Duc » d'*Yorck* en est amoureux, et je te veux bien confier qu'à » l'heure que je te parle, il est là-dedans, qu'il lui en dit » deux mots.

» *Southask* interdit, comme on peut se l'imaginer, n'eut » pas le tems de répondre à ces belles questions. *Talbot* le » mit dehors comme son ami, et, comme son serviteur, » lui conseilla de chercher fortune ailleurs. *Southask* ne sa- » chant rien de mieux à faire, remonta dans son carrosse,

» et *Talbot*, charmé de l'aventure, mourait d'envie que
» le Duc sortît, pour lui en faire le récit; mais il fut bien
» surpris que le conte n'avait plus rien de plaisant pour
» ceux qui en étaient de quelque chose; sur-tout il trou-
» va fort mauvais que cet animal de *Carneguy* n'eût chan-
» gé de nom que pour s'attirer la confidence qu'il venait
» de lui faire.

» *Southask* convaincu de son déshonneur, chercha dans
» les lieux les plus infâmes le mal le plus affreux qu'ils
» puissent fournir, et le trouva, mais sans être vengé qu'à
» demi; car, après avoir passé par les remèdes extrêmes
» pour s'en défaire, madame sa femme ne fit que lui
» rendre son présent, n'ayant plus de commerce avec ce-
» lui pour lequel on l'avait industrieusement préparé. »
An 1667.

* On sait que le Duc d'*Yorck*, dont il est parlé dans cet article, monta sur le trône, après la mort de *Charles II*, son frère, sous le nom de *Jacques II*, et qu'il s'y conduisit avec si peu de prudence, en ce qui regardait les affaires de la religion, qu'il fut détrôné avec la plus grande facilité par le Prince d'Orange, son gendre, qui régna en Angleterre. *

* YUKINNA.

Les Sarrasins Musulmans venaient de s'emparer de Jérusalem, où leur Calife *Omar I.er* était venu en personne. En retournant à Médine, il ordonna à ses Généraux de réduire tout le pays. Ils mirent le siège devant Alep, ville riche et commerçante : le Gouverneur, nommé *Yukinna*, se défendit pendant quatre mois avec beaucoup de courage; et peut-être il aurait forcé l'ennemi à lever le siège, s'il n'eût pas été trahi. Se voyant en la puissance des Musulmans, l'amour de la vie lui fit oublier sa religion et son honneur, il apostasia, et devint l'ennemi le plus dangereux des chrétiens.

Leurs ennemis, après la prise d'Alep, résolurent de s'emparer d'Antioche, capitale de tout l'Orient, rivale d'Alexandrie;

d'Alexandrie, et qui le cédait à peine à Constantinople. Il y avait entre cette ville et Alep le château d'Azaz, capable d'incommoder également ces deux villes. *Yukinna* conseilla aux Musulmans de s'en emparer avant d'assiéger Antioche, et il promit de leur en procurer les moyens.

Le commandant de ce château, nommé *Théodore*, était cousin germain du traître *Yukinna*. Ce dernier espérait pouvoir lui persuader facilement qu'il n'avait embrassé le mahométisme que pour rendre plus de services aux chrétiens. Il parvint en effet à s'introduire dans le château avec cent Sarrasins habillés à la grecque; mais *Théodore*, qui avait été prévenu du complot, fit arrêter son infâme parent avec toute sa troupe. Avant qu'il eut décidé du sort de ses prisonniers, l'amour occasionna une scène horrible.

Yukinna, qui connaissait le pouvoir de cette passion, avait amené avec lui sa fille, dont l'éclatante beauté fit une trop vive impression sur *Luc* et *Léon*, tous deux fils de *Théodore*. Embrâsés des feux les plus brûlans de l'amour, ils n'hésitèrent pas de commettre les plus grands crimes pour satisfaire leur passion. *Léon* offrit à *Yukinna* de rompre ses chaînes, et même de tuer son propre père, s'il voulait lui donner sa fille en mariage. *Yukinna*, qui ne s'attendait qu'à périr, et qui d'ailleurs était peu scrupuleux, applaudit à l'horrible proposition qu'on lui faisait, et donna sa parole. Aussitôt *Léon* le met en liberté avec ses Sarrasins, et leur rend leurs armes. Il court ensuite dans l'appartement de son père qu'il croyait trouver endormi; mais ce père infortuné était déjà passé dans les bras de la mort. *Luc*, son autre fils, animé de la même espérance, et possédé de la même fureur, avait prévenu son frère dans cet exécrable parricide. Les Sarrasins, de leur côté, profitant de la liberté qu'ils venaient d'avoir, se jettèrent sur la garnison qu'ils massacrèrent.

Un des Généraux ennemis arriva sur ces entrefaites, et ayant appris l'action de *Luc*, lui donna sa bénédiction, avec de grands éloges, pour avoir sacrifié son père au désir d'embrasser la sainte religion de Mahomet, tant il est vrai que le fanatisme étouffe tous les sentimens de la na-

ture, et sanctifie le crime. *Yukinna* continua ses trahisons, et fut infiniment utile aux Sarrasins. L'histoire ne nous apprend pas si la fille de ce traître fut la récompense du parricide, dont elle avait été la cause. An 638. *

* YZER.

« Le Vicomte d'*Yzer* avait été mis pour quelque fredaine à l'abbaye de Saint-Germain, prison de Paris, qui était consacrée aux militaires. Il aperçut un jour un prisonnier occupé à dessiner une figure ; il reconnut le portrait, et en effet il se trouva que c'était celui d'une fille, nommée *Dargens*, déjà fameuse pour avoir été la cause de la mort d'un homme. (*a*) Le Vicomte critiqua la gorge, qu'il disait placée trop bas ; l'autre assura que la courtisanne l'avait de la sorte ; le Vicomte prétendit que non : de-là il s'éleva une dispute si vive, que ce dernier cracha au visage du dessinateur, qui lui demanda raison de cette insulte. Comme ils n'avaient point d'armes, ils convinrent de se battre au couteau : chacun attacha le sien à une canne, et ils s'escrimaient ainsi, lorsque des personnes qui entendirent le bruit, vinrent les séparer. On rendit compte de ce singulier combat au tribunal des Maréchaux de France : les deux rivaux y furent mandés; on les obligea de s'embrasser, et ils signèrent la promesse de ne donner aucune suite à leur rixe, lorsqu'ils auraient recouvré leur liberté.

» Tous deux sortis enfin de prison, celui qui avait reçu le crachat n'étant pas satisfait, fit quelques démarches pour recommencer le combat ; mais le Vicomte ayant appris que son adversaire n'était que le fils d'un horloger de Reims, ne se souciait pas de redescendre dans l'arêne, et prétendait que sa naissance le dispensait de rendre raison à un roturier ; les choses en étaient là, lorsqu'ils se rencontrèrent enfin une nuit à l'hôtel d'Angleterre, mai-

(*a*) Voyez l'article *Lespinas*.

son de jeu. Le roturier força le Vicomte à se battre; celui-ci avait un sabre, l'autre une canne à dard; le Vicomte resta sur le carreau, et son adversaire fut blessé grièvement. » An 1786. *

* ZAGACHRIST.

SUR la fin du règne de *Louis XIII*, on vit arriver à *Paris* un homme qui disait être Roi d'Éthiopie; il se nommait *Zagachrist*: sa figure qui prévenait en sa faveur, son titre d'étranger, et sur-tout celui de Roi, suffirent pour le faire rechercher avec empressement. Il parut avoir beaucoup de goût pour les femmes; il avait même, dit-on, de grands talens pour leur plaire: cette réputation lui procura bientôt l'occasion de multiplier ses conquêtes. La femme d'un Conseiller au Parlement, nommé *Saulnier*, fut celle de toutes à laquelle il s'attacha plus particulièrement. La passion qu'il lui inspira, devint si vive, que pour l'emporter sur ses rivales, elle donnait à son amant tout ce qu'elle pouvait se procurer dans sa maison. « Cette générosité ac-» commodait fort ce Roi, dont les sujets n'étaient pas très-» exactes à lui faire tenir ses revenus. »

Monsieur *Saulnier* se crut d'abord très-honoré de recevoir souvent chez lui un monarque, mais s'apercevant que les visites étaient plus fréquentes lorsqu'il allait au palais, il commença à se douter que son honneur marital était un peu compromis; quelques amis eurent la maligne attention de lui ouvrir les yeux sur ce qui faisait l'amusement du public depuis long-tems: lui-même, en examinant avec plus de soin ce qui se passait dans sa maison, découvrit un grand vide dans ses affaires; c'était trop, sans doute, de perdre en même tems son honneur et son bien. Ne suivant alors que les mouvemens de sa colère, il employa, pour se venger, les armes qui convenaient à son état: il rendit plainte contre sa femme: l'information lui prouva clairement, ainsi qu'au public, que sa femme n'avait rien refusé au monarque Éthiopien, et qu'elle avait même payé largement les visites et les complaisances de Sa Majesté.

On lança un décret de prise-de-corps contre *Zagachrist*, qui fut conduit au Châtelet. En instruisant son procès, et en l'interrogeant, le Lieutenant-Criminel *Tardieu* eut pour lui tous les égards dus au caractère qu'on lui supposait. Le chagrin vraisemblablement s'empara de lui, soit qu'il craignit qu'on ne découvrit son imposture, soit qu'il eût honte de se voir traité en criminel pour une galanterie; quoi qu'il en soit, il mourut en prison, et on prétend que ses sujets envoyèrent une célèbre ambassade pour demander son corps. An 1638.

On fit sur sa mort le sonnet suivant:

Passant, vois des grandeurs l'injuste décadence,
Admire mon destin et sa bizarre loi:
Ce tombeau si chétif, contre toute apparence,
Couvre la majesté d'un pitoyable Roi.

Personne ne me crut de royale naissance,
Et j'eus bien à souffrir pour ce manque de foi;
Mais ayant reconnu quelle était ma puissance,
Quelques dames enfin eurent pitié de moi.

Telle fut de mes jours la tragique aventure;
La fortune pour moi fit moins que la nature,
M'ayant mis dans la main un sceptre méconnu.

Jusqu'au dernier soupir l'ingrate me fut chiche;
Mais j'aurais souhaité d'être encore moins riche,
Puisque ma pauvreté m'eût fait aller tout nu.

On lit dans un autre historien que *Zagachrist* était le légitime successeur du royaume d'Éthiopie: il avait vingt-cinq ans, et était fils de l'Impératrice *Nazarenne*, veuve de *Jacob*, Empereur des Abyssiens, lorsqu'il arriva à Paris en 1635; des guerres civiles l'obligèrent de quitter son royaume. Il a fait l'histoire de ses voyages, qui avaient été considérables, puisqu'il tarversa l'Arabie, le désert d'Égypte, l'Asie mineure et Jérusalem. L'auteur qui entre dans ce détail, prétend que *Zagachrist* mourut à Ruel, près Paris, en 1638, âgé de vingt-huit ans, et que le Roi

lui fit faire des funérailles magnifiques : il fut inhumé auprès du Prince de Portugal, et on fit courir ces vers à sa mort :

Ci gît du Roi d'Éthiopie
L'original ou la copie :
Fut-il Roi, ne le fut-il pas?
La mort termine les débats.

L'auteur du recueil des imposteurs dit en parlant de *Zagachrist* : « Cet imposteur n'ayant pu se signaler dans son » pays à la tête des armées, fit beaucoup parler de lui à » Paris, pour être un très-vaillant champion en la lice de » Vénus : l'honnêteté m'empêche de m'expliquer là-dessus » davantage. Il fit plusieurs *Actéons*, à ce que je me » suis laissé dire, lorsque je vins à Paris pour la première » fois, deux ou trois ans après sa mort ; et qu'un de ces » *Actéons* les plus hauts gâta avec de l'eau forte sa femelle, » par vengeance ineffaçable et perpétuelle, de l'embarras » qu'elle lui avait procuré, ou mis sur la tête, par l'affection » qu'elle avait eue pour ce *Zagachrist*. »

Un autre historien après avoir dit que *Zagachrist* avait été obligé de se sauver de son pays, pour éviter la mort, ajoute qu'il vint en France, où il obtint une pension considérable. « On prétend qu'il était dans la débauche un » autre Herculé, et qu'étant d'une très-belle figure, il eut » à Paris plusieurs intrigues galantes. On ajoute qu'ayant » enlevé la femme d'un magistrat, il fut ajourné et interrogé » par le Lieutenant-Criminel, auquel il refusa de » répondre, disant qu'un homme de sa sorte ne devait » rendre compte de ses actions qu'à Dieu seul. On se moqua » de ses prétentions, et il eut peut-être subi un jugement » rigoureux, si la mort ne l'eût enlevé sur ces entrefaites : quelques uns assurent qu'il s'empoisonna. »*

* ZÉNON.

ZÉNON avait épousé *Ariadne*, fille de l'Empereur *Léon I.er*, et ce mariage lui procura l'Empire. Ce Prince nommé *Trascalissée*, et aussi *Ariemise*, avait été chef des

Isaures: il changea son nom barbare en celui de *Zénon*. Après la mort de *Léon*, arrivée en 474, *Vérine*, sa veuve, et *Ariadne*, sa fille, parvinrent avec peine à faire nommer *Zénon*, dont le fils avait déjà reçu de son aïeul le titre d'Auguste; ce jeune Prince fut, dit-on, empoisonné par son père.

Parvenu au plus haut degré d'honneur où il aurait pu aspirer, *Zénon* oublia qu'il était redevable de son élévation à son épouse; (*a*) il la négligea, il vit d'autres femmes; injure qui est rarement pardonnée. Il se rendit méprisable en s'abandonnant aux excès de la table, et à toutes sortes de débauches. « Esclave des passions les plus infâmes, dit un » historien, il semblait ne faire consister le privilège de » souverain, que dans la liberté de les satisfaire impuné- » ment à la face de toute le terre; » il en fallait moins, sans doute, pour rendre *Zénon* odieux à *Ariadne* et à sa belle-mère *Vérine*. « Cette dernière Princesse peu réglée dans ses mœurs, aimait un nommé *Patrice*, Maître des offices, et l'on soupçonna que son intention était de l'épouser et de le faire Empereur; mais elle se garda bien de faire part de son dessein à *Basilisque*, son frère; au contraire elle lui promit la couronne. Cette conspiration eut tout le succès qu'on en attendait: *Zénon* effrayé, s'enfuit en Isaurie, où il s'enferma dans une forteresse. Son épouse, qui n'avait point été mise dans le secret de la conjuration, parvint à le rejoindre dans sa fuite. « Non, dit l'historien, qu'elle » fût assez vertueuse pour être encore attachée à son » mari; mais elle aimait mieux périr en exil, que de tom- » ber entre les mains de sa mère, et de voir sa couronne » sur la tête de *Zénonède*, femme de *Basilisque*.. »

Zénon apprit dans sa retraite l'infâme conduite de celui qui l'avait détrôné, et le mécontentement général qui existait; il ne désespéra pas de remonter sur le trône, et le succès réalisa ses espérances. Oubliant alors les obligations qu'il avait à *Vérine*, il consentit qu'elle fut reléguée

(*a*) Voyez l'article *Basilisque*.

en Cilicie. Ayant été ensuite instruit de l'intrigue d'*Ariadne* avec *Anastase* le Silentiaire, il chargea un de ses officiers de tuer l'Impératrice : la Princesse avertie à tems se sauva chez l'Évêque de Constantinople, qui engagea *Basilisque* à recevoir *Ariadne*. Aussitôt qu'elle fut en sûreté, elle songea à se venger de celui qui avait découvert son intrigue à l'Empereur : c'était un nommé *Illus*, Général de l'Empire. Pour éviter la mort dont le menaçait l'Impératrice, il rassembla toutes les troupes de l'Orient, et il donna le titre d'Empereur à un nommé *Léonce*, syrien de naissance, et Général des troupes de Thrace.

Pour mieux appuyer cette révolte, *Illus* rendit la liberté à *Vérine*, qui ne manqua pas de prendre le parti du nouvel Empereur; mais ces succès ne furent pas de longue durée, et *Léonce* fut décapité avec *Illus*.

Zénon délivré d'un rival aussi redoutable, et n'ayant plus rien à craindre, se livra sans réserve à toutes les passions les plus honteuses : il fit périr un nommé *Pélage*, qui avait été Silentiaire, parce qu'on lui avait dit que son successeur serait pris parmi les Silentiaires; mais il laissa vivre le plus dangereux. *Ariadne*, rentrée en grâce avec son époux, ne l'en aima pas davantage, et au contraire son tendre attachement pour *Anastase* n'en devint que plus tendre et plus vif. Après avoir bravé l'opinion publique par son intrigue scandaleuse avec cet amant, et voulant le mettre sur le trône, elle se décida à faire périr son époux. Au sortir d'un grand repas, où *Zénon*, avait tellement bu, qu'il en avait perdu connaissance, elle le fit enfermer dans un sépulcre, où on le laissa mourir comme enragé: *Ariadne* fit aussitôt proclamer Empereur *Anastase*, et l'épousa quarante jours après la mort de *Zénon*. Cette coupable Princesse jouit du fruit de son crime jusqu'au moment de sa mort, qui arriva l'an 515. *Anastase* ne lui survécut que de trois ans. *

Fin du cinquième et dernier Volume.

TABLE
DES MATIÈRES

Contenues dans le cinquième Volume.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

O.

P.

Q.

R.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

Fin de la Table des Matières du cinquième et dernier Volume.





